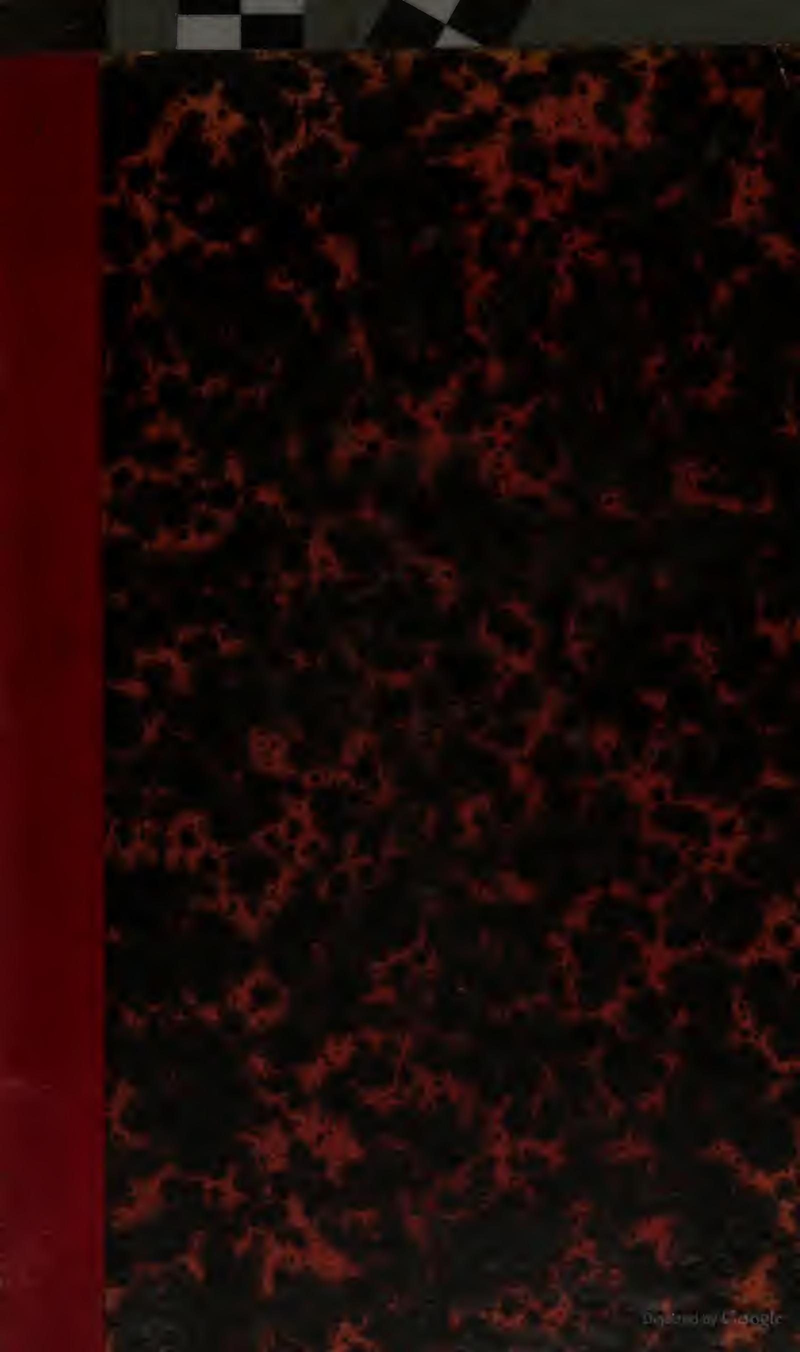
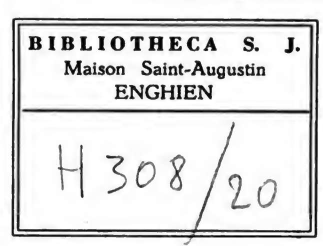
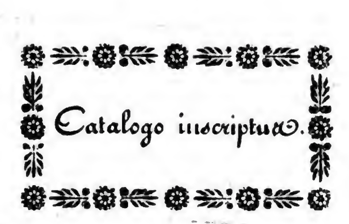




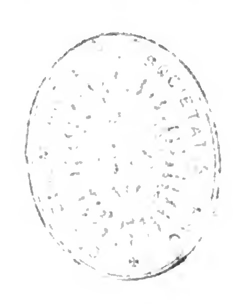

Catalogo inscriptus.



LA SUÈDE

ET

LE SAINT-SIÉGE.



IMPRIMERIE ET FONDERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

LA SUÈDE

ET

LE SAINT-SIÉGE

SOUS LES ROIS

JEAN III, SIGISMOND III ET CHARLES IX,

d'après des documens trouvés dans les archives du Vatican,

PAR AUGUSTIN THEINER.

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR JEAN COHEN,
Bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

Duo tantum quærunt, censum et uxorem. Cætera præstat eis evangelium, hoc est, potestatem vivendi ut volunt. ÉRASME.

TOME PREMIER.

PARIS.
DEBÉCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1842.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

A l'époque où le mouvement de la réforme éclata en Allemagne, la position du Saint-Siége devint extrêmement difficile et délicate. Les yeux de toute l'Europe se fixèrent sur lui. Si les fidèles, inébranlables dans leur foi, mettaient dans ses mesures une confiance sans bornes, bien convaincus que les agitations de l'hérésie ne serviraient qu'à rendre plus éclatant et plus sûr le triomphe de la véritable Église, d'un autre côté, il ne manquait pas de gens qui prédisaient que le temps était enfin arrivé où cette Église allait succomber pour toujours sous les coups de la raison et de l'intelligence humaine. Les uns et les autres attendaient avec impatience les actes que le Saint-Siége

ferait pour arrêter le torrent dévastateur, et pour rendre à la culture les vignes que ce torrent avait dévastées. L'étonnement fut général lorsqu'on vit d'un côté la réforme, dont la marche avait paru si triomphante, s'arrêter tout-à-coup et s'efforcer vainement de franchir les limites que la volonté divine lui avait posées, mais aussi, d'un autre côté, conserver ces mêmes conquêtes presque intactes, et le Catholicisme renoncer, au moins tacitement, à recouvrer le terrain perdu. Ceux-ci accusèrent le Saint-Siége de faiblesse, en cédant à la nécessité des temps; ceux-là, au contraire, lui reprochèrent sa prétendue opiniâtreté à ne pas consentir à quelques réformes modérées qui, selon eux, auraient pu retenir ou ramener dans le giron de l'Église les brebis égarées. Inutile de dire que les uns et les autres portaient un jugement téméraire sur des faits qui leur étaient inconnus, tant dans leurs causes que dans leurs effets. Le Saint-Siége ne manque jamais de sagesse et de prudence; il n'a jamais cessé d'être inspiré par le Saint-Esprit.

Deux devoirs ont de tout temps paru également sacrés aux yeux des vicaires de Jésus-Christ sur la terre; d'une part, il fallait qu'ils ne négligeassent rien pour maintenir ou ramener l'unité dans les croyances de l'Église, et de l'autre il leur était prescrit de ne souffrir aucune atteinte aux vérités immuables dont ils étaient constitués les gardiens. Telle fut aussi la conduite qu'ils tinrent dans leur

lutte mémorable contre l'hérésie de la prétendue réforme. Admis à compulser les notes secrètes du Vatican, M. Theiner en a tiré des documens du plus haut intérêt, qui prouvent à la fois, et les efforts tentés par le Saint-Siége pour ramener à l'unité les peuples du Nord, et la modération qu'il déploya dans ses demandes, et sa générosité toutes les fois qu'il ne s'est agi que d'intérêts temporels, et son inébranlable fermeté contre toute innovation au sujet du dogme lui-même ou des cérémonies qui servent à le retracer aux yeux et aux cœurs des fidèles. En effet, dans tout le cours de cet ouvrage, qui ne traite que de la Suède, mais auquel l'auteur promet une suite, nous voyons le Saint-Siége traiter ses brebis égarées avec une tendresse toute paternelle, mais déclarer en même temps que si telle est la volonté de Dieu, il vaut encore mieux les laisser périr que de compromettre le salut de l'Église tout entière par des concessions dangereuses et qui, en définitive, se montreraient inutiles.

Quelle plus grande preuve, en effet, pourrait-on désirer de la haute prévoyance des pontifes romains, que la marche que le protestantisme a suivie? Né sous Luther en 1518, avant la fin du siècle, il avait envahi la moitié de l'Allemagne, une partie de la Suisse, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède et les Pays-Bas. Tout-à-coup il s'arrête; la fermentation qu'il avait excitée en

France se calme, l'Italie repousse les novateurs, ils restent faibles en Pologne et en Hongrie, et maintenant, après plus de deux siècles et demi, non seulement ils ne peuvent pas se vanter d'une seule conquête de plus, mais encore tout annonce qu'ils ne tarderont pas à perdre quelques unes de celles qu'ils avaient faites. Si le Saint-Siége eût oublié l'ordre du Seigneur de couper le membre qui le scandalisait, et eût voulu conserver ce membre en transigeant sur les vérités éternelles, la gangrène n'eût pas tardé à gagner le corps tout entier, et l'Église eût péri. Mais cela ne se pouvait pas faire, et c'est pour prévenir cet irréparable malheur que le ciel a toujours suscité les pontifes les plus appropriés, par la nature particulière de leurs talens et de leurs vertus, au temps où ils ont vécu.

Une lecture attentive de l'ouvrage que nous donnons aujourd'hui au public prouvera, de la manière la plus incontestable, la vérité de ce que nous venons d'énoncer.

Paris, ce 15 janvier 1842.

LA SUÈDE

ET SA POSITION A L'ÉGARD

DU SAINT-SIÉGE,

SOUS LES RÈGNES DE JEAN III, DE SIGISMOND III
ET DE CHARLES IX.

INTRODUCTION.

L'Eglise catholique dans sa position à l'égard des communions séparées d'elle.

EXTRA ECCLESIAM NULLA SALUS.
(S. Matth., XVIII, 17; V, 19. Ep. S. Jacq., II, 10.)

« O bienheureuse Église ! » s'écriait saint Augustin, dans le pieux enthousiasme que lui inspirait la vue du céleste rapport de l'ancienne alliance avec la nouvelle : « ô bienheureuse Église ! tu as eu un temps où tu as entendu, un temps où tu as vu ; tu as entendu dans les promesses, tu as vu dans l'accomplissement. (Elle a entendu dans les prophéties,

elle voit maintenant dans l'Évangile. Tout ce qui s'accomplit à présent a été prédit long-temps d'avance.) Lève à présent les yeux, et laisse-les parcourir la terre tout entière; ton héritage est déjà parvenu jusqu'aux extrémités de la terre (Ps. 2, 3). Vois comme ce qui a été annoncé s'accomplit : *Tous les rois de la terre l'adoreront; toutes les nations lui seront assujéties* (Ps. 71, 10). Vois comme s'est déjà accompli : *Elevez-vous, ô Dieu! au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur la terre* (Ps. 107, 5). Vois celui dont les pieds et les mains ont été percés de clous, dont les os ont été comptés pendant qu'il était attaché à la croix, et dont les vêtemens ont été tirés au sort; vois-le maintenant régner, celui que l'on a vu suspendu à la croix; vois-le assis dans le ciel sur le trône de gloire, celui qui a été méprisé pendant son séjour sur la terre (Ps. 21, 18). Vois comme s'accomplissent ces paroles : *Tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre, se ressouviendront du Seigneur et se convertiront à lui; toutes les nations se prosterneront devant lui et l'adoreront* (Ps. 21, 27). A l'aspect de ces choses, écrie-toi avec joie : *Nous avons vu dans la cité du Seigneur des armées, dans la cité de notre Dieu, que Dieu a fondée et affermie pour toute l'éternité* (Ps. 47, 8). »

Si maintenant nous demandons quelle est cette Église bienheureuse qui se glorifie de ce divin privilége d'avoir accueilli dans son sein et d'avoir vu accomplir en elle les promesses de l'ancienne alliance dans toute leur plénitude et toute leur sainteté, alors le même Père de l'Église nous répond que c'est l'Église catholique. « En elle, s'écrie-t-il sur-le-champ, nous avons entendu; en elle aussi nous avons vu. Celui qui n'est pas en elle n'entend ni ne voit; celui qui est en elle n'est ni sourd ni aveugle. » (*Enarrat. in psal.* 47, 5, 7. *Op., t.* IV, p. 412, *edit. Bened. Maur., Venetiis*, 1780, *in-fol.*)

C'est là la voix instructive et sublime que les Pères de l'Église de tous les siècles ont fait entendre aux hérétiques séparés de l'Eglise catholique et à leurs sectateurs. Ce n'est qu'à l'Église catholique, à cette Église à laquelle le Seigneur a donné l'apôtre Pierre pour chef, que peuvent s'appliquer les promesses de l'ancienne alliance et l'accomplissement de la nouvelle. Elle seule est la véritable Église; ce n'est que dans son giron que les fidèles peuvent participer aux promesses du Christ.

Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ avait choisi saint Pierre, du milieu des apôtres, pour présider à l'Église universelle et pour la gouverner. En premier lieu, Jésus-Christ voulait, dans la personne de Pierre, fonder l'unité de l'Église, afin de lui laisser son héritage dans toute sa pureté et toute sa sainteté, afin qu'armée du bouclier invincible de l'unité, de la pureté et de la sainteté, elle fût protégée contre tous les orages des hérésies, des persécutions et des siècles, afin qu'une, pure et sainte, elle pût continuer sa glorieuse lutte jusqu'à la plénitude des temps. Puis il voulut que, parvenue au terme du repos qui lui était promis, parée de l'habit nuptial, et entourée de l'innombrable cortége des enfans que lui avait acquis la force divine et miraculeuse de sa parole et de sa doctrine, elle pût entrer dans la chambre nuptiale, et y recevoir de lui la couronne de la gloire éternelle.

Pierre, que saint Chrysostome, pour le distinguer des autres apôtres, appelle *le coryphée de l'illustre troupe des apôtres, la bouche des apôtres, le chef de cette sublime famille, le président de toute la terre, le fondement de l'Eglise et l'ardent ami de Jésus-Christ* (Homil. *et* II Timoth., III, 1. Op. tom. VI, p. 283, edit. Bened. Maur. Bern. de Montfaucon. *Paris*, 1724, in-fol.); ce même Pierre est aussi le coryphée de cette marche sainte et triomphale.

Celui qui ne s'est point attaché à Pierre, celui qui n'a pas

combattu sous son drapeau, n'obtiendra ni victoire ni couronne. Celui-là seul qui a combattu sous lui entrera dans la chambre nuptiale du céleste époux, et aura part aux joies éternelles du saint festin où le Seigneur repaîtra ses élus, non plus sous une forme mystique, mais en réalité, de rayons remplis du miel le plus délicieux et de vin doux et nourrissant comme du lait. (*Cant. cantic.*, v, 1; *Matth.*, xxvi, 26; *Corinth.*, xi, 23, *sq.*)

Le Seigneur a remis dans les mains de Pierre les clefs de cette chaste chambre nuptiale, pour qu'il n'y entrât aucune prostituée qui, dans son audace, voudrait servir à la fois l'esprit du Seigneur et l'esprit du monde (1).

Ces prostituées, dit saint Augustin (2), sont toutes les

(1) Si ignoras te, o pulcherrima inter mulieres, egredere, et abi post vestigia gregum, et pasce hædos tuos juxta tabernacula pastorum. Cantic. Cant. i, 7.

(2) Contra hoc enim quod Petro dicitur, *Pasce oves meas*, dicitur in canticis canticorum, *Nisi cognoveris temetipsam, o pulchra inter mulieres.* Cui dicitur, utique agnoscimus, et in illa nos etiam audimus. Ecclesia quippe hoc audit a Christo, sponsa audit a sponso: *Nisi cognoveris temetipsam, o pulchra inter mulieres, exi tu.* Quam mala vox, *Exi. A nobis,* inquit, *exierunt, sed non erant ex nobis.* Huic tristi voci, quod est, *Exi,* contraria est in bono illa vox gratulabilis, *Intra in gaudium Domini tui.* Ergo, *Nisi cognoveris, temetipsam, o pulchra inter mulieres,* o catholica pulchra inter hæreses: *nisi cognoveris temetipsam, o pulchra intermulieres, exi tu*: non enim ego te ejicio, sed exi tu. A nobis exierunt, *qui segregant, animales, spiritum habentes.* Non enim dictum est, Ejecti sunt, sed *Exierunt.* Hoc et inprimis peccantibus justitia divina servavit. Tanquam enim jam pronos proprio pondere, dimisit eos de paradiso, non exclusit. Nisi ergo cognoveris, temetipsam, o pulchra inter mulieres, exi tu: non ego te ejicio, *exi tu.* Ego te in corpore meo volo sanari, tu putredinem tuam appetis amputari. Hoc illis dictum est, qui prævidebantur exituri, ut possint se agnoscere et caveri mansuri.

communions hérétiques qui se sont séparées de l'Église et se sont arrachées de son sein ; elles ne se sont point reconnues dans la sainteté et la beauté dont elles y avaient été revêtues ; elles ont abandonné le bercail dont Pierre est le pasteur, et ont quitté les traces du troupeau unique pour suivre celles de beaucoup de troupeaux divisés et qui les égaraient ; elles ont dressé leur couche non dans le tabernacle du pasteur unique, mais dans les tabernacles des pasteurs ; c'est-à-dire dans les tabernacles de ces pasteurs, des hérétiques, à qui n'a point été adressée, comme à Pierre, cette

---

Quare enim et illi exierunt, nisi quia se non agnoverunt : Si enim agnoscerent, ibi viderent non suum, sed Dei essent, quod darent. Ego do : meum est quod do; et ideo sanctum est, quia ego do. Non te agnovisti; merito existi, Noluisti enim audire dicentem, *Nisi cognoveris temetipsam, o pulchra inter mulieres.* Pulchra enim aliquando eras, quando sponsi tui membris inhærebas. Noluisti ergo audire et appendere qui sit, *Nisi cognoveris temetipsam* : quia utique fœdam te invenit, quia de fœda pulchram fecit, quia de nigra dealbavit. Quid enim habes, quod non accepisti ? Non ergo avertis quemadmodum dictum sit, *Nisi cognoveris temetipsam, exi tu.* Et putasti te pascere debere oves tuas, non quomodo dictum est Petro, Pasce oves meas. Sed vide quid tibi adjunxerit, quid tibi ista prædixit : *Exi tu in vestigiis gregum :* non gregis, sed gregum. Nam ibi pascuntur oves Christi, ubi est unus grex et unus pastor. *Exi* ergo *tu* in vestigiis gregum, divisibilis, divisa, conscissa : *Exi tu in vestigiis gregum* : *et pasce hædos tuos*; non sicut Petrus, *oves meas*, sed *hædos tuos : in tabernaculis pastorum*, non in tabernaculo pastoris. Petrus intrat caritate, tu exis animositate : quia Petrus cognovit semetipsum, ideo se flevit de se præsumentem, et invenire meruit adjuvantem ; ideo *exi tu.* Ille *oves meas*, tu hædos tuos. Ille in tabernaculo pastoris, tu in tabernaculis pastorum. Quid ergo jactas pœnam tuam malam, quæ non habes caussam bonam. — Sermo 285, § 6. Oper., t. V, p. II, p. 1147 sq. Epistola ad Vincentium Rogatis tam § 29. Oper., t. II, p. 243; Serm. 138 in Joan., X, 11. Oper., t. V, p. I, p. 675.

sainte parole de Jésus-Christ : *Paissez, mes brebis ;* mais qui, dans leur coupable orgueil, se sont arrogé d'eux-mêmes et sans mission les fonctions de pasteur, et à qui par conséquent s'est adressé, à chacun d'eux en particulier, ce sinistre arrêt : *Paissez vos boucs.*

Aussi, au grand jour du jugement, ils seront placés à gauche, tant les chefs que ceux qui les ont suivis, recevant ainsi le juste châtiment, les uns de leur crime, les autres de leur coupable aveuglement (3).

---

(3) Saint Augustin s'exprime à sujet d'une manière belle et touchante dans son discours aux nouveaux baptisés, dans lequel il les exhorte à une vie pieuse, mais sainte, au sein de l'Eglise catholique. Congruenter vivite, maxime vos candidati Christi, recens baptizati, modo regenerati, sicut vos admonui, et modo dico, et sollicitudinem meam pronuntio; quia timorem mihi majorem ingessit præsens Evangelica lectio: Observate vos, nolite imitari malos Christianos. Nolite dicere, Faciam hoc, quia multi fideles hoc faciunt. Hoc non est defensionem parare animæ, sed comites ad gehennam inquirere. Crescite in hac arca dominica : in hac invenietis bonos, qui et vobis placeant, si et vobis boni fueritis. Numquid enim peculium nostrum estis? Hæretici et schismatici de furtis dominicis peculia sibi fecerunt, et greges non Christi, sed suos contra Christum pascere voluerunt. Plane in ipsis deprædationibus suis titulum illius posuerunt, ut prædæ ipsorum quasi defenderentur per titulum potentis. Quid facit Christus quando tales convertuntur, qui foris ab Ecclesia titulum ejus baptismatis acceperunt? Ejicit prædatorem, titulum non deponit, et possidet domum : quia invenit ibi titulum suum. Quid opus est, ut mutet nomen suum? Numquid adtendunt, quod ait Dominus Petro: *Pasce agnos meos, pasce oves meas?* Numquid dixit ei, Pasce agnos tuos : aut, Pasce oves tuas? Exclusis autem, quid dixit in Canticis canticorum ad Ecclesiam? Loquens sponsus ad sponsam ait, Nisi cognoveris temetipsam, pulchra inter mulieres, exi tu. Tanquam dicens, Non ego te ejicio, exi tu, nisi temetipsam cognoveris, pulchra inter mulieres, nisi cognoveris te in speculo Scripturæ divinæ, nisi adtenderis, o mulier pulchra, speculum quod te falso nitore non

La sagesse et la miséricorde de Dieu, si nous pouvons nous exprimer ainsi, ayant fondé le grand et étonnant mystère de la primatie de l'Église dans la personne de saint Pierre, Pierre, de son côté, ne contribua pas peu à ce que Jésus-Christ posât ce fardeau précisément sur ses épaules.

Les leçons sacrées du nouveau Testament nous ont transmis, sur la vie de ce grand héros de la foi, beaucoup de détails qui prouvent amplement jusqu'à quel point il était digne d'une si sainte mission.

Si nous le contemplons au milieu des autres apôtres et dans sa relation intime avec le Seigneur, nous remarquons qu'il les surpassait tous dans son amour pour la personne du divin Sauveur, ainsi que dans le zèle avec lequel il embrassait sa doctrine.

Le sentiment profond de son ignorance des choses divines dont Pierre fut rempli dès le premier moment où Dieu l'eut appelé pour être disciple du Seigneur, ne lui permettait de refuser aucun sacrifice pour en acquérir la connaissance la plus parfaite. Son zèle, son activité ne connurent pas de bornes à cet égard. La providence divine permit qu'il com-

---

fallit; nisi cognoveris quia de te dictum est, Super omnem terram gloria tua, quia de te dictum est, Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ: et alia innumerabilia testimonia, quæ catholicam Ecclesiam commendant. Nisi ergo cognoveris, partem non habes, heredem te non potes facere. Ergo exi tu in vestigiis gregum, non in societate gregis: et pasce hædos tuos, non quomodo Petro dictum est, *oves meas*. Petro dicitur, *oves meas*: schismaticis dicitur, hædos tuos. Hic *oves*, ibi hædos: hic *meas*, ibi tuos. Recolite dexteram et sinistram judicis nostri: recolite ubi stabunt hædi, et ubi oves: et apparebit vobis ubi dextera, ubi sinistra, candida et nigra, luminosa et tenebrosa, pulchra et deformis, acceptura regnum et inventura supplicium sempiternum. Sermo 147, ? 2 in Joann. XI, 15. Oper. t. V, p. 1. p. 701.

mît parfois quelques fautes, comme pour calmer et pour remettre dans la bonne voie l'excès d'ardeur de son zèle et son amour souvent trop personnel pour Jésus-Christ.

En réunissant tous les traits épars dans les écrits des évangélistes, sur Pierre et sur ses rapports avec Jésus-Christ, nous verrons que Jésus-Christ voulait le former par degrés au pastorat perpétuel de l'Église.

Si la réunion des douze disciples autour de Jésus-Christ formait l'école d'un apostolat commun de même nature, puissance et dignité, la relation de Pierre envers le Seigneur était en même temps une école pour les pasteurs généraux de l'Église du Seigneur.

Les pères et les prédicateurs de l'Église, durant les premiers siècles, n'ont pas manqué de faire remarquer cette relation particulière de Pierre envers Jésus-Christ, qui le distingue si fort des autres apôtres, et dans laquelle ils ont vu le fondement de sa mission de président de l'Église universelle.

Aucun d'entre eux n'a senti et exposé cette relation sublime, admise par la Providence divine dans ses seuls conseils, avec autant de profondeur, de sincérité et de dévotion que saint Augustin et saint Chrysostome.

Il suffira de rappeler quelques uns des traits principaux de la vie de saint Pierre. En y joignant quelques passages de ces Pères, nous verrons jusqu'à quel point ces hommes, éclairés de l'esprit de Dieu, étaient convaincus et pénétrés de la qualité de pasteur suprême déposée dans la personne de saint Pierre.

Pierre avait reçu la primatie comme récompense de la vivacité de sa foi.

Avant même qu'il eût prononcé sa sublime confession de Jésus-Christ (*Matth.*, XVI, 15 *sq.*), il avait déjà fait connaître clairement combien sa foi était forte et inébranlable.

Ce fut lorsque Jésus-Christ se fit voir aux apôtres sur la mer, pour les précéder à Bethsaïde : ceux-ci s'effrayèrent si

fort à sa vue, qu'ils le prirent pour un fantôme. Mais à peine Jésus-Christ, pour leur ôter leur frayeur, se fut-il fait reconnaître à eux, que Pierre s'écria le premier, pendant que les autres balançaient encore entre la crainte et l'attente : « Seigneur, si c'est vous, commandez que j'aille à vous en marchant sur les eaux. » (*Matth.*, XIV, 26, 19.)

Jésus-Christ ne lui refusa point cette grâce extraordinaire ; mais il le laissa s'enfoncer dans la mer, plutôt pour épurer sa foi que pour l'éprouver, et afin de le rendre à l'avenir plus réservé dans son désir des grâces de Dieu. « Que fit Pierre, s'écrie saint Augustin (*Homil.* L *in Matth. Op.*, t. VII, *p.* 514 *sq.*), ce Pierre, qui dans son zèle ne se lasse jamais, et qui porte toujours la parole parmi les apôtres? *Seigneur, si c'est vous, commandez que j'aille à vous en marchant sur les eaux.* Il ne dit point : Priez ou implorez ; mais : Commandez que j'aille à vous. Voyez comme son zèle est grand, comme sa foi est grande, bien qu'il courût des dangers imminens, puisqu'il exigeait ce qui surpasse les forces de l'homme. Il demandait, en effet, une des plus grandes choses, mais seulement par amour et non par orgueil. Aussi ne dit-il pas : Permettez que je me promène sur les eaux ; mais : Souffrez que j'aille à vous. *Car nul n'aimait le Seigneur comme lui.* Il fit encore de même après la résurrection : il ne voulut pas attendre pour aller avec les autres ; mais il courut en avant. »

Chrysostome trouve d'ailleurs bien plus merveilleux de la part de Jésus-Christ qu'il ait tendu la main à Pierre, qui déjà s'enfonçait, et qu'il l'ait ramené dans la barque, que de lui avoir donné la permission de venir à lui. « Pourquoi Jésus-Christ accorda-t-il cette permission? » continue Chrysostome ; « parce que s'il avait dit : Vous ne le pouvez pas, Pierre, dans l'ardeur de son zèle, l'aurait contredit. Il voulait donc lui apprendre, par sa propre expérience, à être plus discret à l'avenir. »

Jésus-Christ nous a laissé, en outre, un beau monument de son amour et de son estime pour Pierre, lors du paiement du tribut à Capharnaüm.

Arrivé dans cette ville avec les douze disciples, et sommé de payer le tribut, il ordonne à Pierre de jeter l'hameçon dans la mer, et d'ouvrir la bouche au premier poisson qu'il prendrait, ajoutant qu'il y trouverait une pièce de quatre drachmes : « Que vous prendrez et que vous lui donnerez pour moi et pour tous. » (*Matth.*, XVII, 26.)

Chrysostome admire en ceci à la fois la grande puissance de Dieu et la foi du disciple, qui obéit dans une chose si extraordinaire, et il trouve à cette occasion une sorte d'égalité entre Pierre et Jésus-Christ. Jésus-Christ est le premier né du Père, et Pierre est, par le moyen du Père, le premier né de Jésus-Christ. (*Homel.* LVIII *in Matth. Op. t.* VII, *p.* 586.)

Qu'elle est élevée et divine la position de Pierre, président de l'assemblée des apôtres !

Pierre avait mérité cette distinction par sa foi. Il surpassait à cet égard tous les autres disciples, comme un lion invincible, soit pour l'acquérir, soit pour la déployer aux yeux du monde.

Et Jésus-Christ n'a-t-il pas su glorifier dans Simon cette foi en lui donnant le nom de Pierre (4) ?

Et comment Pierre manifesta-t-il cette foi et ce zèle ?

---

(4) . . . . Καὶ γὰρ αὐτὸς τοῦτο τὸ οὔνομα, Πέτρος, οὐκ ἀπὸ θαυμάτων καὶ σημείων ἔλαβεν, ἀλλ' ἀπὸ ζήλου καὶ φίλτρου γνησίου, οὐδὲ γὰρ ἐπειδὴ νέκρους ἀνέστησεν, οὐδὲ ἐπειδὴ χωλὶν ἀνώρθωσεν, οὕτως ἐκλήθη. Ἀλλ' ἐπειδὴ πίστιν μετὰ τῆς ὁμολογίας ἐπεδείξατο γνησίαν, τὸ ὄνομα τοῦτο ἐκληρονόμησε σὺ εἶ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ, οἰκοδομήσω μου τὴν ἐκκλησίαν· διὰ τί; οὐχ ὅτι θαύματα ἐποίησεν, ἀλλ' ὅτι εἶπε, σὺ εἶ ὁ Χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ τοῦ ζῶντος. ὁρᾷς ὅτι καὶ αὐτὸ, τὸ Πέτρον κληθῆναι, οὐκ ἀπὸ θαυμάτων, ἀλλ' ἀπὸ ζήλου πεπυρωμένου ἔλαβε τὴν ἀρχήν. S. Chrysostom. Homil. II in Act. Apostol. Op. t. III, p. 70.

Il nous en a donné des preuves magnifiques dans plusieurs questions adressées à Jésus-Christ, comme, par exemple, dans saint Matthieu (xviii, 21), lorsqu'après avoir entendu la divine doctrine que Jésus-Christ venait de prêcher aux apôtres, lui seul prit la parole, pendant que les autres, remplis d'étonnement, gardaient un silence respectueux, et lui fit cette question significative : « Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi ? Sera-ce jusqu'à sept fois ? »

Si nous comprenons cette question et tout le contenu du discours que Jésus-Christ venait d'adresser à ses disciples, nous reconnaîtrons facilement le sens élevé que l'on doit y attacher, et nous ne pouvons assez admirer le soin empressé et l'ardent amour que Pierre portait déjà dans son sein pour le salut des nouveaux serviteurs acquis au Seigneur, et de ceux qui seraient acquis par la suite. C'est pour cela aussi que Chrysostome remarque, en citant ce passage, que Pierre, qu'il appelle le prince du chœur des apôtres, la bouche des disciples, la colonne de l'Église, la base de la foi, le fondement de la connaissance de Jésus-Christ, le pêcheur du monde entier, celui qui a conduit le genre humain de l'abîme de l'enfer jusqu'au ciel ; celui qui est partout zélé et plein d'une sainte franchise, ou, pour mieux dire, d'un saint amour et d'une sainte sollicitude ; que ce Pierre a adressé cette question à Jésus-Christ, parce qu'il était inquiet, non pas pour lui-même, mais pour ceux qui devaient être confiés à sa foi et à sa direction. (*Homil. in Matth.*, xviii, 24, *Oper., t.* III, *p.* 4.)

Pierre voulait, par cette question, s'instruire de manière à n'avoir aucun doute ni aucune incertitude, dans le cas où ses frères pourraient commettre des fautes.

Plein d'une juste admiration pour le zèle ardent de Pierre et pour sa sainte sollicitude, dans lesquels notre Chryso-

stome voit une preuve non équivoque de la mission du gouvernement de l'Église universelle qui devait lui être confiée, il continue ainsi :

« Or, que fit-il dans d'autres occasions semblables? Quand Jésus-Christ donnait un ordre qui semblait renfermer quelque difficulté, Pierre se levait seul au milieu des disciples, et demandait et scrutait pour bien saisir le sens du commandement. C'est ainsi que lorsque le riche s'étant approché de Jésus-Christ pour l'interroger sur la vie éternelle, et qu'après avoir appris ce qui était nécessaire pour le salut éternel, il se fut éloigné, plein de tristesse, à cause de la réponse : Qu'il était plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume du ciel; ce fut alors Pierre, lui qui s'était dépouillé de tout ce qu'il possédait, ayant abandonné jusqu'à son hameçon, en laissant aller sa barque, qui adressa ces paroles au Seigneur : « Qui pourra donc être sauvé? Vous voyez que nous avons « tout quitté, et que nous vous avons suivi; quelle sera donc la « récompense que nous en recevrons? » Considérez ici la piété et le zèle du disciple; car il ne dit pas : Vous ordonnez une chose impossible, votre commandement est trop difficile, votre loi trop dure; il ne garde pas non plus le silence, mais il montre sa sollicitude pour tous, ainsi que son respect pour son maître, en disant : Qui pourra donc être sauvé? *Il n'était pas encore pasteur, mais il possédait déjà l'esprit d'un pasteur; quoiqu'il ne fût pas encore chargé de la puissance et du gouvernement universel, il déployait déjà la sollicitude que doit avoir celui qui gouverne, et il s'inquiétait du sort du monde entier.* S'il avait été riche et en possession de grands biens, on pourrait dire peut-être qu'il n'était pas inquiet pour les autres, mais pour lui-même et pour ses richesses; sa pauvreté l'affranchit au contraire de ce soupçon, et elle est une preuve qu'en tenant

ce discours; il n'était occupé que du salut des autres, et apprendre du maître le chemin du salut pour le leur enseigner. » (*Loc. cit.*, *p.* 6.)

Ce n'est pas pour lui, dit encore autre part Chrysostome (*Homil.* LXIV, *in Matth.* 19, *Oper.*, *t.* VII, *p.* 635), mais pour le monde entier, que Pierre adressait de semblables questions au Seigneur. Le salut éternel de tous ceux qui devaient être un jour confiés à ses soins était la seule chose qui lui tînt au cœur. (*Homil. in Matth.* 19-20, *Oper. t.* VI, *p.* 283.)

Jetons maintenant encore un regard scrutateur sur le reniement de Pierre; nous y verrons en quelque sorte la pierre de touche, je pourrais même dire la pierre fondamentale de l'éducation qui devait le rendre propre au gouvernement de l'Église universelle.

C'est de ce point de vue élevé que les Pères de l'Église les plus éclairés ont toujours considéré ce reniement.

Ils en parlent dans les termes les plus touchans et les plus saisissans. Loin de chercher à le justifier, tous s'expriment à cet égard avec la plus profonde humilité, et admirent les décrets incompréhensibles de Dieu, qui, par une épreuve si rude, voulait rendre Pierre d'autant plus digne de la direction de l'Église universelle.

Le vigoureux saint Jérôme ne peut s'empêcher en conséquence de se livrer au mépris le plus amer pour ceux qui, par une sorte de respect malentendu pour Pierre, voudraient excuser son reniement, en disant que Pierre n'avait renié, dans Jésus-Christ, que l'homme et non le Dieu. Selon ce Père, ceux qui parlent ainsi défendent l'apôtre en faisant de Jésus-Christ un menteur, le Sauveur lui ayant prédit clairement qu'il le renierait trois fois. (*Lib.* IV, *cap.* 27, *in Matth. Oper. t.* VII, *t.* I, *p.* 225, *edit. dom. Vallarsii, ed. altera Venetiis* 1769, *in*-4°.)

Les évangélistes ont compris aussi l'importance de cet événement, car ils sont tous d'accord dans la manière dont

ils le racontent (*S. Chrysost., Homil.* LXXXIII, *in Joan. Oper.* VIII, *t. p.* 493; *sq.*); tandis que, d'après une belle remarque de saint Chrysostome, par une décision particulière de Dieu, quand il s'agit d'autres événemens non moins importans au sujet de Pierre, et surtout quand ils lui sont favorables, ou ils les passent tout-à-fait sous silence, ou ils n'en parlent qu'en termes généraux, afin de ne pas trop faire ressortir la supériorité de cet apôtre sur les autres, et le laisser dans une sorte d'incertitude mystérieuse, couverte du manteau de l'humilité (5).

Pierre eut en effet une grande épreuve à supporter. Il succomba sous le faix, mais ne fut qu'opprimé. Il reconnut le crime qu'il avait commis contre le Seigneur, et celui-ci ne manqua pas de lui tendre une main secourable et de le relever de sa chute ; car il voyait, d'après la belle observation de saint Léon, que dans Pierre la foi n'avait pas été vaincue, le tendre amour n'avait pas été détourné de son maître, mais que son courage seul avait été ébranlé (6). Jésus-Christ

---

(5) Matth. XVII, 26. . . . . Τοῦτο γὰρ οὐ φαίνεται Μάρκος ὁ τούτου φοιτητὴς γεγραφηκὼς τὸ Κεφάλαιον, ἐπειδὴ πολλὴν ἐδείκνυ τὴν εἰς αὐτὸν τιμήν· ἀλλὰ τὴν μὲν ἄρνησιν καὶ αὐτὸς ἔγραψε, τὰ δὲ ποιοῦντα αὐτὸν λαμπρὸν ἀπεσίγησεν. Ἴσως τοῦ διδασκάλου παραιτουμένου τὸ μεγάλα περὶ αὐτοῦ λέγειν. Homil. LVIII in Matth. Oper. t. VII, p. 586.

(6) Cum autem se ad excipiendum iniquitatis judicium Dei filius præbuisset, beatus apostolus Petrus, cujus fides ea devotione fervebat, ut Domino et compati paratus esset et commori, ancilla sacerdotis calumniante perterritus, ex infirmitate periculum negationis incurrit : ob hoc, sicut apparet, hæsitare permissus, ut in Ecclesiæ Principe pœnitentiæ conderetur ; et nemo auderet de sua virtute confidere, quando mutabilitatis periculum nec beatus Petrus potuisset evadere. Dominus autem Jesus, qui intra pontificale consilium solo corpore tenebatur, trepidationem discipuli foris positi divino vidit intuitu ; et paventis animum, mox ut respexit, erexit et in fletus pœnitudinis incitavit. Felices, sancte Apostole, lacrymæ tuæ, quæ

savait qu'il ne l'avait fait que par suite de l'excès de son aveugle zèle.

Pierre, le disciple, voulait sacrifier sa vie en présence de son maître, le Seigneur (7).

---

ad diluendam culpam negationis, virtutem sacri habuere baptismatis. Affuit enim dextera Domini Jesu Christi, quæ labentem te, priusquam dejicereris, exciperet, et firmitatem standi in ipso cadendi periculo recepisti. Vidi in te Dominus non fidem victam, non dilectionem aversam, sed constantiam fuisse turbatam. Abundavit fletus, ubi non defecit affectus, et fons caritatis lavit verba formidinis : nec tardatum est remedium abolitionis, ubi non fuit judicium voluntatis. Cito itaque in soliditatem suam rediit petra, tantam recipiens formidinem, ut quod tunc in Christi expaverat passione, in suo post supplicio non timeret. Sermo 60, § 4, p. 232. Oper. t. I, edit. fratrum Pet. et Hieron. Ballerinicrum Venetiis 1754 in-fol.

(7) Joann. XIII, 37, 38. Voici ce que dit saint Augustin sur ce passage : Plus enim ausus erat, quam ejus capacitas sustinebat. Plus promiserat, quam poterat : quia et indignum erat, ut faceret quod promiserat. *Animam meam*, inquit, pro te ponam. Hoc pro servo Dominus erat facturus, non servus pro Domino. Quia ergo plus est ausus, ibi præpostere amavit; ideo timuit et negavit. Postea vero Dominus postquam surrexit, docet Petrum amare. Inordinate amans, defecit sub pondere passionis : ordinate autem amanti promisit passionem. — Sermo 142 in Joan. Oper. t. V, p. I, p. 692. Cf. Sermo ejus 296 in natali Apostolor. t. V, p. II, p. 1198.

Ambroise s'exprime non moins éloquemment à ce sujet. Petrus ergo proditus negat ; ponamus enim negasse Petrum, quia dixit Dominus : *Ter me negabis?* Et malo negasse Petrum, quam Dominum fefelisse. Quid negavit? Quod promisit incaute. Devotionem consideravit, non respexit conditionem. Multatus, quia dixit se animam ponere : quod non humanæ infirmitatis, sed divinæ est potestatis. Cum tam gravem imprudentis sermonis multam luerit, quanta est pœna perfidiæ.

Ubi tamen negat Petrus? Non in monte, non in templo, non in sua domo : sed in prætorio Judæorum, in domo principis sacerdo-

C'était cette audacieuse témérité que le Seigneur voulait punir dans Pierre : c'est pourquoi il l'humilia en lui faisant commettre une faute proportionnée à cette témérité (8).

Quel champ de profondes réflexions s'ouvre ici devant le regard scrutateur de la foi!

Nous voyons Jésus-Christ s'approchant du terme de sa carrière divine comme homme, et de l'accomplissement de son œuvre de rédemption du genre humain; et nous le voyons se disposant à confier à Pierre le soin de continuer

---

tum. Ibi negat, ubi veritas non est : ibi negat, ubi Christus captus, ubi Jesus ligatus est. Quid, nisi erraret, quem intromisit ostiaria, interrogavit ostiaria, et ostiaria Judæorum ? Male Eva induxit Adam, male Petrum induxit femina. Sed ille in paradiso labitur, ubi non veniabilis culpa : hic in prætorio Judæorum, ubi difficilis innocentia. Illi interdictus lapsus, huic prædictus error. Ille commissus huic præjudicavit, hic illum resolvit.—S. Ambros. exposit. evang. secund. Lucam lib. X. Nr. 74 et 75. Oper. t. I, p. 1520 edit. Bened.-Maurin. Parisiis 1686. fol. Cf. Apologia ejus David XIV, 68, p. 699 loc. cit. — Voyez aussi le passage de saint Maxime dans la note 9 que saint Ambroise paraît avoir eu en vue.

(8) Apostolorum Petrum primum omnium Apostolorum meministis in Domini passione fuisse turbatum. A se turbatum, sed a Christo innovatum. Fuit enim prius audax præsumtor, et postea factus est timidus negator. Promiserat se pro Domino moriturum, cum prius pro illo esset Dominus moriturus. Quando ergo dicebat; Tecum ero usque ad mortem, et animam meam pro te ponam, respondit ei Dominus, Animam tuam pro me pones? Amen dico tibi, priusquam gallus cantet, ter me negabis. Ventum est ad horam : et quia Deus erat Christus, homo autem Petrus, impleta est Scriptura, Ego dixi in pavore meo, Omnis homo mendax. Dicit autem Apostolus, Quoniam Deus verax, omnis autem homo mendax. Verax Christus, mendax Petrus. S. August. Sermo 147. Nr. 1 in Joan. 21, 15. Oper. t. V, p. I, p. 702. Et plus beau et plus sublime encore ejusdem tractat. 123. Nr. 4 in Joan. Op. t. III, p. II, p. 816 sq. Voyez ci-dessus note 7.

cette carrière pour le maintien de cette œuvre, pour la fondation et la conservation de son Église.

Jésus-Christ est le nouvel Adam, dans lequel le genre humain doit se renouveler, et Pierre doit prendre sa place comme nouvel Adam et la perpétuer.

De même que près d'Adam, Satan avait essayé aussi près de Jésus-Christ ses artifices de séduction (*Matth.*, IV, 1; *Marc*, I, 12; *Luc*, IV, 1); mais ses artifices ne pouvaient rien sur sa nature impeccable d'Homme-Dieu. Toutefois, afin que le nouvel Adam fût en tout semblable au premier, pour la consolation de ceux qui descendent de lui, qui devaient être régénérés par lui et délivrés par lui des liens du péchés de Satan et de la mort, le Seigneur permit, dans ses divins décrets, que son représentant sur terre, que Pierre, devenu le représentant de ce nouvel Adam, succombât aussi à cette rude épreuve.

De même qu'Adam avait été séduit par Ève, Pierre le fut par la portière du prétoire de Caïphe.

---

(9) Saint Maxime, évêque de Turin, s'exprime à ce sujet avec une grande profondeur : Diximus fratres, quod ad similitudinem Evæ, Petrum ostiaria mulier quoque deceperit; et sicut Adam femina circumscripserit, ita et Apostolum femina circumvenerit. Usitatus enim ad decipiendum sexus est : fraudis suæ vasculum in ostiaria diabolus recognoscit, quia fideles viros nonnisi per mulierem oppugnare consuevit. Ibi Adam per Evam fugat ; hic Petrum vincit per ostiariam ; fuit enim, sicut legimus, in paradiso deliciarum diabolus ; nec defuit, sicut intelligimus in prætorio Judæorum. Ibi imminebat satanas serpens : hic Judas coluber perurgebat. Est ergo eadem similitudo deceptionis in Petro, quæ in Adam fuit ; quoniam eadem est et similitudo. Accepit enim a Domino uterque mandatum, Adam ne tangeret, et Apostolus ne negaret ; ille ne lignum scientiæ præsumeret ; hic ne crucem sapientiæ præteriret ; sed transgrediens uterque præceptum ; gustat ille, quod non licet : loquitur iste, quod non decet ; et tamen facilior negatio Petri, quam Adæ prævaricatio ; citius enim Apostolo, quam proto-

Le véritable nouvel Adam, Jésus-Christ, Dieu et homme en même temps, pouvait seul être impeccable; Pierre, son lieutenant, rejeton du père commun du genre humain, ne pouvait, comme tel, être complètement exempt des faiblesses de l'humanité; sans quoi le lieutenant eût été en tout semblable au Seigneur. Jésus ne demandait de lui que de demeurer toujours le même et sans péché, dans la conservation de sa doctrine : « Simon, Simon, » dit en consé-

plasto subvenitur. Hunc enim Deus ad vesperam requirit errantem, illum Dominus pullorum cantu denegantem. Adam reus facti nudus erubuit : Petrus conscius dicti, correptus ingemuit : ille tanquam deprehensus festinat ad latebras : hic tanquam emendatus prorumpit ad lacrymas; veluti latenti enim, et celanti se a Divinitate Adæ dicitur : Adam ubi es? Non quod Adam conspectum Domini latere potuerit; sed quod peccatrici conscientiæ nullus locus tutus, vel certus sit, dum metuit deprehendi. Respexit Dominus Petrum, et apertis oculis emendat, quia scriptum est: *Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum.* Ergo Petrus prorupit ad lacrymas, nihil voce precatus. Invenio enim quod fleverit : non invenio quod dixerit, lacrymas ejus lego, satisfactionem non lego. Recte plane Petrus flevit et tacuit : quia quod defleri solet, non solet excusari; et quod defendi non potest, ablui potest; lavat enim lacryma delictum, quod voce pudor est confiteri. Lacrymæ ergo verecundiæ consulunt pariter et saluti, nec erubescunt in petendo et impetrant in rogando : lacrymæ, inquam, tacitæ quodammodo preces sunt, veniam non postulant, et merentur; causam non dicunt, et misericordiam consequuntur; nisi quod utiliores lacrymarum preces sunt, quam sermonum; quia sermo in precando forte fallit, lacryma omnino non fallit; sermo enim interdum non totum profert negotium; lacryma semper totum prodit affectum. Et ideo Petrus jam non utitur sermone, quod fefellerat, quo peccaverat, quo fidem amiserat; ne per id ei non credatur ad confitendum, quo usus fuerat ad negandum; ac per hoc mavult et causam suam flere, quam dicere, et quod voce negaverat, lacrymis confiteri. Homilia LIII de Pœnitentia Petri et ostiaria ancilla, pag. 165 sqq. edit. Romæ 17 84 in-fol.

quence Jésus-Christ à Pierre, comme au coryphée des apôtres, dans le moment solennel où il lui annonça sa passion et sa mort prochaine, « Satan vous a demandés tous pour vous cribler comme on crible le froment, mais j'ai prié pour vous en particulier, afin que votre foi ne défaille point. Lors donc que vous serez converti, ayez soin d'affermir vos frères. (*Luc*; XXII, 31.) »

Quelle instruction dans la lumière divine Pierre retira-t-il de sa chute? Par elle il devait apprendre à modérer l'ardeur de son zèle. N'étant pas encore parfaitement éclairé par la lumière divine du Saint-Esprit, ce zèle lui faisait souvent méconnaître la grande mission que Jésus-Christ avait reçue du Père. Son amour pour Jésus-Christ était à certains égards encore d'une nature trop terrestre; il se rapportait plus à sa personne qu'à l'œuvre qu'il était venu accomplir dans le monde.

Cette vue bornée, suite de son zèle excessif et de son amour excessif pour la personne du Seigneur, avait déjà été, de la part de celui-ci, le sujet d'un vif reproche, et cela peu de temps après qu'il eut remis à Pierre la primatie; car Jésus avait annoncé en même temps aux disciples sa mort et sa résurrection. Pierre en ressentit du chagrin, et alla même jusqu'à lui adresser ces paroles remarquables : « A Dieu ne plaise, Seigneur; cela ne vous arrivera point (*Matth.*, XVI, 22). » Or, dans sa réponse à un discours aussi téméraire, Jésus lui fit connaître déjà la chute qu'il ferait et l'appela même Satan, afin de le rendre attentif aux tentations et aux artifices par lesquels le démon chercherait à lui enlever la récompense qui lui était due, pour la sainte déclaration qu'il avait faite peu de temps auparavant : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant (10). »

(10) Videtur mihi, quod discipuli circa formam humanam Domini Christi fuerant occupati, et tanquam homines in homine humano

Quand l'accomplissement de son œuvre fut plus proche encore, Jésus annonça de nouveau à ses disciples, et plus clairement qu'auparavant, sa passion et sa mort. Alors, ce même Pierre, dans son amour invincible pour Jésus-Christ, ne se permet plus à la vérité de le contredire, mais plein de confiance dans ses propres forces et se flattant de pouvoir braver pour lui tous les dangers et toutes les tentations, il veut prévenir les desseins de la Providence et demande à mourir avec lui. (*Jean*, XIII, 36-37. *Marc*, XIV, 31. *Luc*, XXII, 33. *Matt.*, XXVI, 35.)

Il n'a donc été entraîné à sa chute que par l'ardeur immodérée de son amour. Mais, ainsi que Chrysostome le remarque avec raison, elle renfermait une triple faute (*Homil.* XI, *inter ineditas*, *Oper. t.* XII, *p.* 331, *sq.*), et c'est pour cela qu'il renia trois fois.

En répondant avec ardeur et fermeté : « Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi, » Pierre avait démenti la prophétie de Zacharie : « Frappe le pasteur, et les brebis seront disper-

---

tenebantur affectu. . . . . . Ex hoc enim humana forma Dominus, hoc est, forma servi; *semetipsum* exinanivit formam servi accipiens: *ex hac igitur forma servi Petri etiam tenebatur affectus, quando cum quem multum amabat, mori timebat.* . . . . Tamen ut homo Petrus exterritus, cujus erat, ut dixi, circa Christi carnem humanus affectus, *Propitius*, inquit, *tibi esto, Domine, absit, non fiat istud.* Et Dominus talia verba digna et congrua responsione confutat. Quomodo illi confessioni dignam laudem dedit, sic etiam huic trepidationi dignam correptionem : *Redi*, inquit, *retro Satanas.* Ubi est illud, *Beatus es Simon Bar-Jona?* Distingue verba laudantis et coërcentis : distingue causas confessionis et trepidationis. Causa confessionis : *Non tibi revelavit caro et sanguis, sed Pater meus qui in cœlis est.* Causa trepidationis : *Non enim sapis, quæ Dei sunt, sed quæ hominis sunt.* S. August. (Sermo CLXX. N. 2. p. 1096 sq. Oper., t. V, p. 1.

sées (*Zach.*, XIII, 7), » prophétie sur laquelle Jésus-Christ s'était appuyé pour montrer que toutes les prédictions faites à son sujet dans l'Ancien-Testament, devaient s'accomplir (*Matth.*, XXVI, 31). Il s'était en outre, à certains égards, élevé fièrement au-dessus des autres apôtres, ses frères, et il s'était trop fié à ses propres forces.

Cette confiance téméraire par laquelle Pierre se regardait comme en état de braver tous les dangers de la séduction, paraît d'autant plus au jour, quand on le compare avec le langage plein d'humilité dont Jésus-Christ se sert pour annoncer à ses disciples sa Passion et sa mort. La sublimité de cet humble langage se montre principalement dans les paroles par lesquelles il prédit à Pierre sa chute et en même temps sa conversion. « J'ai prié pour vous afin que votre foi ne faillît point. » C'est avec raison que Chrysostome, en citant ces paroles, exprime son admiration de l'humilité du Seigneur, qui ne pouvait être exercée que par Dieu, de cette manière et dans une semblable gloire ; notre saint se demande ensuite pourquoi le Seigneur n'a pas dit au contraire : « Et je n'ai point permis que votre foi faillît. » — « Le Seigneur, continue Chrysostome, se servit d'un langage si humble, parce qu'au moment d'entreprendre l'œuvre de la rédemption, il voulait manifester complètement son humanité ; car celui qui avait fondé l'Église sur la confession de Pierre et qui l'avait tellement affermie, que mille dangers et mille martyres ne prévalurent point contre elle ; qui lui avait donné les clefs du royaume des cieux et l'avait élevée à un si haut degré de puissance, n'avait nul besoin pour cela d'une prière. En effet, il ne dit point alors : J'ai besoin ; mais avec tout l'éclat de sa puissance : Je bâtirai mon Église et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux. Celui-là aurait-il eu besoin d'une prière pour soutenir le courage chancelant d'un homme ? Pourquoi donc parla-t-il ainsi ? Pour la raison que j'ai indiquée et à cause de la faiblesse des apôtres ; car ils ne

sédaient pas encore, de sa mission, la compréhension nécessaire. (*Homil.* LXXXII, *in Matt. Oper.*, *t.* VII, *p.* 785, *sq.*). »

Déjà choisi pour conduire l'Église universelle, Pierre, afin de pouvoir un jour remplir sa sainte mission avec toute la dignité convenable, devait être instruit d'avance à se soumettre avec une complète obéissance aux prédictions faites à Jésus et à l'Église qu'il devait fonder; prédictions dont une partie était déjà accomplie et dont le reste devait l'être dans le cours des temps. Il fallait encore qu'il apprît à se rappeler avec humilité la préférence qui lui avait été accordée sur les autres apôtres, à exercer avec sagesse et humilité la direction de l'Église qui lui avait été confiée, et enfin, à n'attribuer qu'à la grâce de Dieu et à n'attendre que d'elle seule tout ce qu'il pouvait faire ou entreprendre pour cette Église.

Afin de le faire parvenir à une si haute et si divine destination, le Seigneur le fit passer par l'épreuve instructive d'une profonde chute, pour qu'il se rappelât sans cesse son sublime but et qu'il y tendît sans cesse. « Car, s'écrie saint Chrysostome (*Homil. in SS. Petrum et Italiam*, *Oper.*, *t.* II, *p.* 731 *sq.*), si Pierre avait été impeccable, quelle indulgence auraient pu attendre de lui ceux qui devaient être instruits par lui? La bonté de Dieu voulut donc que lui aussi commît un péché, afin qu'il se montrât plus indulgent envers les autres. Que l'on réfléchisse maintenant à celui que cette bonté faisait tomber dans le péché : *il était le chef des apôtres, la base inébranlable, le rocher qui ne pouvait être détruit, le prince de l'Église, le port qui ne pouvait être pris et la tour qui ne pouvait être renversée.* C'était ce Pierre qui avait dit à Jésus-Christ : Quand je devrais mourir avec vous, je ne vous renierais point; ce Pierre qui confessait la vérité par une révélation divine : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Lui qui était présent dans cette nuit où Jésus-Christ fut livré à ses

ennemis, et à qui, pendant qu'il se chauffait auprès du feu, une servante dit : Vous étiez hier aussi avec cet homme? et qui lui répondit : Je ne connais point cet homme. Naguère encore vous disiez : Quand je devrais mourir avec vous... et maintenant vous le reniez, et vous dites : Je ne connais point cet homme. C'est donc là, ô Pierre! ce que vous aviez promis? Vous n'avez pas encore souffert de tortures ni de coups, et déjà vous vous pressez de mentir à la voix d'une méprisable servante. Vous mentez, Pierre! et pourtant vous ne connaissez pas encore les maux, les coups de verge, la fureur des vengeances, les princes irrités, les lois pénales, les rois furieux, les mille formes hideuses sous lesquelles les supplices se présentent. Vous n'avez point habité les prisons, les précipices, les mers, ni rien de semblable, et déjà vous avez renié : Je ne connais point cet homme! A peine la servante lui eut-elle adressé ces mots : Vous étiez hier avec cet homme, qu'il se hâte de répondre : Je ne connais point l'homme dont vous me parlez! Quel est donc celui qui vous a dit : Reniez! Ce n'est point une personne de distinction, mais une servante, une méprisable portière, une esclave; c'est elle qui vous dit : Reniez! O chose inouïe! une femme, une servante s'approche de Pierre et ébranle sa foi. Pierre, cette colonne, n'a point encore entendu proférer de menaces; il a suffi que cette femme ouvrît la bouche pour que la colonne fût renversée et que le mur d'appui chancelât. Qui avez-vous vu qui vous a engagé à renier? Une simple servante, une méprisable portière; c'est elle que vous avez vue, et vous avez renié! Et on lui dit encore une fois : Vous étiez aussi hier avec cet homme; et pour la troisième fois, il a renié. Mais enfin, le Seigneur l'a regardé, et soudain il se rappelle ce qu'il vient de dire; puis après un moment de réflexion il fond en larmes et fait pénitence pour son péché. Aussi obtint-il son pardon; car il savait qu'étant homme, il lui était arrivé quelque chose d'humain. *Mais, ainsi que je l'ai déjà re-*

marqué, comme beaucoup de monde devait lui être confié, et comme s'il avait été exempt de péché, il aurait pu se montrer sévère, il fallait que cela se passât ainsi, pour qu'il fût disposé à accorder aussi le pardon à ses frères; il est tombé dans le péché, afin qu'il se rappelât ce péché, et que, conformément aux décrets de Dieu et par le pouvoir qu'il plaisait à Dieu de lui confier, il pût accorder le pardon à d'autres. Dieu a permis que celui-là même à qui devait être confié la conduite de l'Eglise, tombât dans le péché; il a permis que la colonne de l'Eglise, le port du salut, Pierre, le prédicateur du monde, tombât dans le péché, afin que cette permission devînt un motif d'indulgence pour d'autres. »

Pierre ne tomba point parce que Jésus-Christ l'avait forcé à le renier, mais parce que dans sa confiance un peu trop hardie, Jésus-Christ l'avait abandonné pour lui rappeler sa faiblesse, que dans l'ardeur de son zèle il avait méconnue (11). Sa chute fut donc pour lui la plus grande écolo

---

(11) Saint Chrysostome expose avec beaucoup de profondeur la cause de la nature du reniement de Pierre : Contra Anomœos, lib. VIII, n. 4 et 5. Oper., t. I, p. 518 — 521. Homil. 73 in Joan., XIII, 37. Oper. t. VIII, p. 429 sq. Saint Hilaire s'exprime non moins heureusement : Et quæro a te, quid auditurus fuerit hæc dicens, qui audita passione respondens, *Propitius tibi, Domine, non erit istud*, audierit sibi dici, *Vade retro post me, satanas, scandalum mihi es.* Nec Petro tamen humana ignorantia profecit ad crimen; non enim ei Pater adhuc omne passionis mysterium revelaverat; sed fides parva sententiam damnationis excepit. De Trinitate, lib. VI, n. 38 Op., t. II, pag. 129, edit. Bened. Maur. Venetiis 1730, in-fol. — — — Et saint Augustin : Quis enim dubitaverit, quod Judas Christum, si voluisset, non utique tradidisset : et Petrus si voluisset, ter Dominum non negasset? Sed ideo fuit de istis certa prædictio, quia et Deus etiam futuras prævidet voluntates. De Unitate ecclesiæ cap. 23. Oper., t. IX.

de lumière divine, l'école dans laquelle il devait se former à devenir le pasteur suprême de l'Église (12).

En conséquence, éclairé sur-le-champ par Jésus-Christ de la lumière intérieure de la grâce et de la miséricorde de Dieu, il reconnut sa faute, il quitta la maison et pleura amèrement (13).

Ce furent ces saintes larmes du repentir qui lui procurèrent la primatie de l'Église et sa prééminence parmi les autres apôtres (14). Elles étaient en même temps la confirma-

---

(12) . . . . . ἀφῆκε μὲν Θεὸς αὐτὸν πεσεῖν, ἐπειδὴ δὲ τοῦτον ἔμελλεν ἄρχοντα ποιεῖν τῆς οἰκουμένης ἁπάσης ἵνα τῶν οἰκείων ἀναμιμνησκόμενος πτωμάτων, τῶν ἐφεξῆς γινομένων συγγινώσκῃ τοῖς ὑποσκελιζομένοις. Homil. XI, inedita. Op., t. XII, pag. 329. Saint Basile-le-Grand parle de même de la chute de saint Pierre : . . . . ἀλλ' ὅτι μεγαλοφρονέστερον ἐφθέγξατο λέγων εἰ καὶ πάντες σκανδαλισθήσονται ἐν σοὶ, ἀλλ' ἐγὼ οὐδέ ποτε, σκανδαλισθήσομαι, παρεδόθη τῇ ἀνθρωπίνῃ δειλίᾳ, καὶ πέπτωκεν εἰς ἄρνησιν, σωφρονιζόμενος τῷ σφάλματι πρὸς εὐλάβειαν καὶ διδασκόμενος φείδεσθαι τῶν ἀσθενούντων τῷ καὶ τὴν ἑαυτοῦ καταμαθεῖν ἀσθένειαν . . . κ. τ. λ. . . . . καὶ Πέτρος μὲν οὕτως ἐλεγχθεὶς, δικαίως ἐβοηθεῖτο, πρὸς ἀπόθεσιν ἀλαζονείας καὶ φειδῷ τῶν ἀσθενούντων ἐκπαιδευόμενος. Homilia de Humilitate n. 4. Oper. t. II, ed. Bened.-Maur. Parisiis 1722, in-fol.

(13) Non enim Dominus in Facie corporali eum tanquam commemorando respexit. Non sic est : Evangelium legite. Dominus in interioribus domus judicabatur, Petrus in atrio tentabatur. Ergo *respexit eum Dominus*, non corpore, sed majestate; non oculorum carnis intuitu, sed misericordia altissima. . . . Non oculis carnis, sed altissima misericordia Christus Petrum negantem respexit. S. Augustini Sermo 184 n. 6. Oper. t. V, p. 2, pag. 444 sq. Cf. S. Chrysost. homil. III, de pœnit. Oper. t. II, p. 301 sq.

(14) . . . . ὁ γοῦν Πέτρος μετὰ τὴν ἄρνησιν ἐκείνην τὴν χαλεπὴν, ἐπειδὴ ταχέως ἑαυτὸν ἀνέμνησε τῆς ἁμαρτίας, καὶ μηδενὸς κατηγοροῦντος ἔλεγε τὴν πλημμέλειαν, καὶ ἔκλαυσε πικρῶς, οὕτως ἀπενίψατο τὴν ἄρνησιν ἐκείνην, ὡς καὶ πρῶτος γένεσθαι τῶν ἀποστόλων, καὶ τὴν οἰκουμένην ἐγχει-

tion de ce que Pierre disait de lui-même, avec une si sainte humilité, lors de la pêche miraculeuse : « Éloignez-vous de moi, car je suis un pécheur (*Luc*, v, 8). »

Or, c'est cette humilité, ce sont ses larmes qui ont procuré à Pierre une gloire si sublime. (*Chrys.*, *Homil.* III, *in Matt. Oper.*, *t.* VII, *p.* 42.)

Que Pierre est grand ; qu'il est parfait après sa chute !

Instruit par l'œuvre accomplie du salut, que toute force, toute puissance supérieure ne vient que de Dieu, ainsi que le divin exécuteur de cette œuvre l'a vérifié par lui-même, nous voyons que la sainte flamme de l'amour sans bornes de Pierre pour Jésus-Christ et son ardente foi dans ses promesses deviennent plus éclatantes et s'épurent de jour en jour davantage (15).

Jésus-Christ, après sa résurrection, se fait voir d'abord à sa mère, afin que celle qui avait été la voie par laquelle le

---

ϛισϑῆναι ἅπασαν. S. Chrysost. contra Judæos, lib. VIII, n. 3. Oper. t. I, pag. 677.

(15) In omnibus locis ardentissimæ fidei invenitur Petrus. Interrogatis discipulis, quem homines dicerent Jesum, Dei filium confitetur. Volentem ad passionem pergere, prohibet; *et licet erret in sensu, tamen non errat in affectu : nolens eum mori, quem filium Dei fuerat paulo ante confessus.* In montem cum salvatore inter primos primus ascendit, et in passione solus sequitur, peccatum negationis quod ex repentino timore descenderat, amoris statim abluit lacrymis. Post passionem quum essent in lacu Genesareth, et piscarentur, et Dominus staret in littore, aliis paulatim navigantibus, ille non patitur moras, sed accinctus ependyte suo, statim præcipitatur in fluctus. Eodem igitur fidei ardore quo semper, nunc quoque, cæteris tacentibus, credit se posse facere per voluntatem magistri, quod ille poterat per naturam. *Jube me venire ad te super aquas.* Tu præcipe, et illico solidabuntur undæ et leve fiet corpus quod per se grave est. S. Hieronym. lib. II, cap. XV in Mathæum. Op. t. VII, p. I, p. 107 sq.

Sauveur était entré dans le monde, fût aussi, après l'accomplissement de son œuvre, le premier témoin du retour du vainqueur de l'enfer (16). Il se montre ensuite à plusieurs reprises à ses disciples et leur fait provisoirement part du Saint-Esprit (*Jean*, xx, 19), afin de les préparer à leur sainte mission et de leur donner des forces, en attendant qu'ils reçussent la plénitude de cet Esprit, à Jérusalem, le jour de la Pentecôte; enfin il s'était aussi fait voir aux apôtres sur les bords du lac de Tibériade. (*Jean*, xxi, 2.)

---

(16) Plange sacerdotes perituros, plange ministros,
Et populum, Judæa, tuum pro talibus ausis.
Non tuba, non Unctus, non jam tua victima grata est.
Quænam bella tibi clanget tuba, rege perempto?
Quis tuus Unctus erit, quæ verum amiseris Unctum?
Victima quæ dabitur, quum victima pastor habetur?
Discedat Synagoga, suo fuscata colore,
Ecclesiam Christus pulchro sibi junxit amore.
Hæc est conspicuo radians in honore Mariæ:
Quæ quum clarifico semper sit nomine mater,
Semper virgo manet; hujus se visibus astans
Luce palam Dominus prius obtulit, ut bona mater,
Grandia divulgans miracula, quæ fuit olim
Advenientis iter, hæc sit redeuntis et index.

Cælii Sedulii carmen Paschale V, 351—364, pag. 379 sq. Oper. omnia ed. Faust. Arevalo Romæ 1794, in-4°. Voyez aussi l'éditeur à cette place où il cite plusieurs autres passages de saint Augustin et de saint Ambroise, en confirmation de cette pieuse tradition. Les protestans à qui ce passage n'a jamais plu, parce que l'Écriture-Sainte ne parle pas de cette apparition de Jésus-Christ à la sainte Vierge, ont en conséquence, contre l'autorité de tous les manuscrits originaux, changé le *prius* du vers 362 en *pius;* mais il est évident qu'alors le sens de la phrase deviendrait aussi froid qu'insipide. Engelbert, bénédictin d'Admont en Styrie, dans l'année 1331, cite ce passage de Sédulius, sans aucune altération, et il écrit aussi *prius*. De gratia et virtute Deiparæ p. 2, cap. 2. chez Pez Thesaur. anecdotor. t. I.

Le Sauveur les surprit en cet endroit, de grand matin, pendant qu'ils étaient occupés à la pêche et après qu'ils eurent passé une nuit fatigante, sans avoir rien pris. Il semblait vouloir leur faire entendre par là que la grande matinée était arrivée, dans laquelle ils devaient commencer leurs travaux pour le glorifier comme pêcheurs d'hommes, et parcourir le monde au sein de mille peines et de mille dangers. Comme ils ne l'avaient pas encore reconnu, après qu'il leur eut adressé la question, s'ils avaient quelque chose à manger, et qu'ils lui eurent répondu qu'ils manquaient totalement de provisions, il leur fit jeter leurs filets qui se remplirent sur-le-champ, à l'étonnement général.

Jean reconnut alors que cet étranger était Jésus-Christ; et à peine Pierre eut-il reçu cette heureuse nouvelle, que dans l'impatience qu'il éprouvait de s'approcher de celui qu'il aimait avec tant d'ardeur, il s'empressa de mettre son habit, car il était nu, et se jeta à la mer pour aller vers lui (17). Les autres disciples étaient encore occupés de leur abondante pêche et abordèrent plus tard à la rive, traînant derrière leur barque le filet tout plein de poissons.

Quand la barque fut parvenue au rivage, Pierre y entra; Pierre, qui était alors déjà le fort et courageux pilote du vaisseau de l'Église, et il tira à terre le filet que tous les apôtres ensemble avaient jeté et qui s'était rempli par les travaux de tous et par l'entremise de Jésus-Christ. Jésus les invita alors à manger et les restaura par la récompense de leurs efforts.

---

(17) . . . . ὡς δὲ ἐπέγνωσαν αὐτόν, πάλιν τὰ ἰδιώματα τῶν οἰκείων ἐπιδείκνυνται τρόπων οἱ μαθηταὶ Πέτρος καὶ Ἰωάννης. ὁ μὲν γὰρ θερμότερος, ὁ δὲ ὑψηλότερος ἦν. καὶ ὁ μὲν ὀξύτερος ἦν, ὁ δὲ διορατικώτερος. διὰ τοῦτο ὁ μὲν Ἰωάννης πρῶτος ἐπέγνω τὸν Ἰησοῦν. ὁ δὲ Πέτρος πρῶτος ἦλθε πρὸς αὐτόν. S. Chrysost. homil. LXXXVII, in Joan. Oper. t. VIII, p. 522;

Le repas terminé, il se tourna vers Pierre et lui adressa une question par laquelle on eût dit qu'il voulait avec douceur lui rappeler sa chute et lui fournir l'occasion de la réparer par une nouvelle confession : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne font ceux-ci ? » — « Oui, Seigneur, répondit Pierre, vous savez que je vous aime. » Admirant en quelque sorte la profonde humilité du disciple, qui ne se laissait point, comme autrefois, subjuguer par un zèle effréné, Jésus lui fit une seconde fois, mais d'un ton beaucoup plus doux, la même question : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? » Et il reçut encore la même réponse ; mais le Seigneur ayant répété sa question pour la troisième fois, Pierre fut touché de ce que le Seigneur semblait douter de son amour, et il répondit : « Seigneur, vous savez toutes choses ; vous connaissez que je vous aime (18). »

---

(18) In uno Petro figurabatur unitas omnium pastorum, sed bonorum, qui sciant oves Christi pascere Christo, non sibi. Numquid modo Petrus mendax erat, aut amare se Dominum mendaciter respondebat. Veraciter hoc respondebat : hoc enim respondebat, quod in corde suo videbat. Quando autem dixerat, Animam meam pro te ponam, de futuris voluit præsumere viribus. Omnis autem homo qualis sit tunc cum loquitur, forte scit ; qualis crastino futurus sit, quis scit ? Revocabat ergo oculos suos ad cor suum Petrus, quando interrogabatur a Domine, et fidens respondebat, quod ibi videbat : *Etiam, Domine, tu scis, quia amo te.* Quod tibi dico, tu scis : quod hic video in corde meo, vides es tu. Non ausus est tamen dicere quod Dominus interrogaverat. Non enim simpliciter Dominus dixerat, *Diligis me?* sed addiderat, *Plus his diligis me?* id est, Plus me diligis quam isti ? De aliis discipulis dicebat : ille non potuit discere nisi, *amo te :* non ausus est dicere, plus his. Noluit iterum esse mendax. Suffecerat ei testimonium perhibere cordi suo ; non debuit esse judex cordis alieni.

Verax ergo Petrus, an verax in Petro Christus ? Quando autem voluit Dominus Jesus Christus, deseruit Petrum, et inventus est

En conséquence de cette triple confession, si généreuse, si humble, si sainte, le Seigneur lui confia la sainte garde de son troupeau, en lui disant : « Paissez mes brebis. »

Trois fois le Seigneur avait adressé cette question à Pierre, afin, dit saint Augustin, que sa triple crainte fût réparée par une triple protestation d'amour; sachant combien son disciple l'aimait, il ne lui demanda point: « Me craignez-vous? » mais bien : « M'aimez-vous (19)? »

---

homo Petrus: quando autem placuit Domino Jesu Christo, implevit Petrum, et inventus est Petrus verax. Veracem Petrum petra fecerat : Petra enim erat Christus. Et quid ei nuntiavit, quando tertio respondit amare se Christum, et tertio Dominus Petro suas oviculas commendavit? Prænuntiavit ei passionem suam. *Cum esses*, inquit, *junior, cingebas te, et ibas quo volebas; cum autem senueris, extendes manus tuas, et alter te cinget et ferat, quo tu non vis.* Evangelista nobis exposuit quid dixerit Christus. Hoc autem dicebat, inquit, significans qua morte clarificaturus esset Deum : id est, quia pro Christo fuerat crucifigendus : hoc est enim, *Extenda manus tuas.* Ubi est ille negator? Deinde post hæc ait Dominus Christus, *Sequere me :* Non sic quomodo prius, quando vocavit discipulos. Nam et tunc dixit, *Sequere me :* sed tunc ad doctrinam, modo ad coronam. Numquid non quando negavit Christum, occidi timuit? Hoc timuit pati, quod passus est Christus. Sed jam timere non debuit. Videbat enim in carne viventem, quem in ligno viderat pendentem. Resurgendo Christus abstulit mortis timorem ; et quoniam abstulerat mortis timorem, merito interrogabat Petri amorem. Ter negaverat timor, ter confessus est amor. Trinitas negationis, desertio veritatis : trinitas confessionis, testimonium dilectionis. S. August. Sermo 147 n. 2 in Joan. Oper. t. V, p. I, p. 702 sq.

(19) Timore Petrus ter negavit : nondum enim acceperat Spiritum Sanctum. Accepto postea Spiritu Sancto, cum fiducia cœpit prædicare. Quid ad vocem ancillæ ter negavit, accepto Spiritu Sancto inter flagella principium confessus est, quem negaverat. Non mirum ; quia Dominus ipsum trinum timorem trino amore dissolvit. Resurgens enim a mortuis ait Petro, Petre amas me? Non dixit,

Ce n'est pas sans raison, dit à la même occasion saint Ambroise, qu'après avoir confessé un si grand amour, Pierre fut chargé de la conduite du troupeau chrétien, car, quoiqu'il eût tombé, il n'avait pourtant pas oublié de se gouverner lui-même (*Apolog. David*, IX, 50. *Oper.*, *t.* I, *p.* 692). Cet amour pour Jésus-Christ et pour son Église, dit le même saint, cet amour que les Juifs avaient complètement détruit parmi eux, est aussi cause que saint Pierre fut choisi, avec raison, pour *grand-prêtre*, puisqu'il s'était uni à Jésus-Christ par un triple esprit d'amour de charité divine. (*Enar. in Psalm.* XLIII, 17. *Oper.*, *t.* I, *p.* 894.)

Saint Chrysostome, en parlant de ce passage, dit: « Pierre était élevé et distingué parmi tous les autres apôtres; il était la bouche des disciples et le chef de cette auguste assemblée. Le Seigneur voulait lui montrer par là qu'il devait toujours avoir de la confiance à l'avenir, et après lui avoir en quelque sorte pardonné son reniement, il lui accorda la présidence, la préfecture sur ses frères; c'est pourquoi il ne parle pas de son reniement et ne le lui reproche pas; mais il lui dit: « Si vous m'aimez, chargez-vous de la présidence sur vos frères et montrez maintenant cet ardent amour que vous

---

Times me? Nam si adhuc timeret, offenderet ad lapidem pedem suum. Amas me, inquit? Et ille, Amo. Sufficiebat semel. *Forte mihi sufficeret, qui cor non video: quanto magis sufficeret Domino, qui videbat quibus medullis viscerum suorum dicebat Petrus, Amo?* Non sufficit Domino respondere semel: interrogabat iterum, et respondit ille. Interrogabat tertio, et jam tædio affectus Petrus, quasi dubitaret Dominus de amore ipsius, Domine tu, inquit, scis omnia, tu scis, quia amo te. Sed Dominus cum illo sic egit, tanquam diceret, Ter me negasti timendo, ter confitere amando. Isto amore et ista caritate replevit discipulos suos. S. Augustin. Enar. 2 in Psalm. 90 n. 9. Oper. t. IV, p. II, p. 978. Cf. S. Chrysost. Homil. 88 in Joan. t. VIII, p. 525.

avez toujours professé, et qui vous a fait jeter des cris de joie; donnez aussi maintenant pour mes brebis cette âme que vous aviez promis de donner pour moi. » Mais lorsque, après avoir été interrogé deux fois par celui qui connaît les pensées les plus secrètes du cœur, il s'entendit interpeller pour la troisième fois, il fut touché : car des événemens passés le rendaient craintif. Il avait répondu sans aucune réserve et il se sentait vaincu ; il se réfugia alors auprès du Seigneur et lui dit : « Vous savez toutes choses, c'est-à-dire le présent et l'avenir. » Voyez donc comme il est devenu meilleur, comme il est devenu modeste ; il ne contredit plus, comme autrefois, dans une téméraire confiance en lui-même ; c'est pour cela qu'il a été troublé. Est-ce que par hasard je n'aimerais pas, vous que je crois aimer, de même qu'autrefois, lorsque sachant et affirmant les sublimes mystères, je n'en fus pas moins vaincu? Trois fois Jésus demanda, trois fois il commanda la même chose, afin de montrer combien il mettait d'importance à la conduite de ses brebis, et que cette conduite et le soin du troupeau des fidèles étaient aussi, du côté de Pierre, la plus grande preuve d'amour qu'il pût donner. »

Merveilleuse disposition de Dieu ! Si Pierre avait par crainte renié le pasteur, il n'en fut pas moins choisi à cause de son amour pour paître le troupeau du Seigneur. (*Sermo* 255, *n*. 2 *in dieb. Paschal. Oper.*, *t*. V, *p*. 1, *pag*. 1045.)

« C'est à ce Pierre qui répond par de l'amour à une triple question, dit saint Augustin, que Jésus confie ses brebis en lui disant : « Paissez mes brebis, comme pour dire : Que me donnez-vous en retour de votre amour pour moi? Montrez votre amour dans mes brebis. Que me donnez-vous, parce que vous m'aimez, quand moi je vous ai donné de m'aimer? Mais je vais vous fournir l'occasion de me prouver votre amour ; l'occasion de l'exercer : « Paissez mes brebis. » Mais comment devait-il paître les brebis du Seigneur? Quel amour devait-il montrer à ses brebis rachetées par un sang si

précieux? C'est ce que le Seigneur lui apprend en lui parlant immédiatement de sa mort. Le Seigneur voulait donc que pour paître ses brebis, il donnât son âme pour elles. (*S. Aug., tract.* VI, *in Epist. S. Joan. Oper., t.* III, *p.* II, *p.* 861. *S. Chrysost. Homil.* LXXXVIII, *in Joan. Oper., t.* VIII, *p.* 526.) »

C'est pourquoi, tout de suite après lui avoir annoncé sa mort, il lui dit : « Suivez-moi, » paroles que, d'après l'observation du même saint (voyez la note 18), il ne faut pas prendre dans le même sens qu'auparavant, quand Jésus appela Pierre avec les autres pour les charger de l'apostolat, mais il faut les appliquer seulement à son martyre, par lequel, pour sa plus grande glorification et pour le récompenser de l'amour qu'il portait au Seigneur et au troupeau qui lui était confié, il devait entrer en communion avec Jésus-Christ, ainsi que Jésus le lui avait précédemment promis.

« Suivez-moi, » dit, d'après saint Augustin, le Seigneur à Pierre, parce qu'il savait qu'il était mûr. Pierre avait dit auparavant : « Je vous suivrai partout où vous irez, » et le Seigneur lui avait répondu : « Vous ne pouvez pas me suivre à présent, mais vous me suivrez plus tard. » C'était comme s'il eût dit : Vous ne le pouvez pas, vous promettez ; mais je vois vos forces. Je pénètre au fond de votre cœur et je dis au malade ce que j'y ai trouvé : « Vous ne pouvez pas me suivre à présent. » Mais cette annonce du médecin n'est pas une marque de désespoir ; il ajoute immédiatement : « Vous me suivrez plus tard. » Vous guérirez et vous me suivrez. Et maintenant qu'il voit ce qui se passe dans son cœur, le don d'amour qui a été fait à son âme, il lui dit : « Suivez-moi. » J'avais raison de dire : « Vous ne le pouvez pas à présent ; » maintenant, je vous dis : « Suivez-moi. (*Sermo* CCLIII, *n.* 3, *in dieb. Paschal. Oper., t.* V, *p.* I, *p.* 1045 *sq.; ejusdem Sermo* CXXXVII, *n.* 3, *in Joan. loc. cit., p.* 664.) »

« Telle fut la sublime destinée de Pierre, s'écrie à ces mots saint Augustin (20), de Pierre, ce confesseur qui avait renié le Seigneur, et qui n'en était pas moins enflammé d'amour pour lui. Vous venez maintenant d'entendre les paroles de celui dont vous avez déjà reconnu la véracité ; celui qui vous avait prédit votre apostasie, vous prédit aujourd'hui votre mort. »

Pierre est donc le représentant et le chef de l'Église. Tous les Pères s'accordent à reconnaître qu'il apparaît en cette qualité dans plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte, mais surtout dans ceux de Jean et de Matthieu, où le Seigneur lui remet la charge de pasteur de l'Église avec les clefs (21);

---

(20) Hunc invenit exitum ille negator, et amator; præsumendo elatus, negando prostratus, flendo purgatus, confitendo probatus, patiendo coronatus : hunc invenit exitum, ut pro ejus nomine perfecta dilectione moreretur, cum quo se moriturum perversa festinatione promiserat. Faciat ejus resurrectione firmatus, quod immature pollicebatur infirmus. Hoc enim oportebat, ut prius Christus pro Petri salute, deinde Petrus pro Christi prædicatione moreretur. Præposterum fuit quod audere cœperat humana temeritas, cum istum disposuisset ordinem veritas. Animam suam se positurum pro Christo Petrus putabat, pro liberatore liberandus : cum Christus venisset animam suam positurus pro suis omnibus, in quibus erat et Petrus : quod ecce jam factum est. Num jam firmitas cordis ad suscipiendam mortem pro nomine Domini vera ipso donante sumantur, non falsa nobis errantibus præsumatur. Nunc est ut vitæ hujus non metuamus interitum; quia resurgente Domino vitæ alterius præcessit exemplum. Nunc est, Petre, ut mortem non timeas; quia vivit quem mortuum dolebas, et quem pro nobis mori carnali amori prohibebas. Ausus es prævenire ductorem, formidasti ejus persecutorem jam pretio pro te fuso, nunc est ut sequaris emptorem, et sequaris omnino usque ad mortem crucis. Verba ejus audisti, quem jam veracem probasti : passurum te ipse prædixit, qui te prædixerat negaturum. S. August. tractat. 123, n. 4, in Joan. Op., t. III, p. II, p. 816 sq.

(21) Hoc agit Ecclesia spe beata in hac vita ærumnosa : cujus

ce pouvoir des clefs, à l'établissement et à l'affermissement duquel, d'après l'observation de saint Maxime, évêque de Turin (22), les douze apôtres avaient travaillé en commun

---

Ecclesiæ Petrus apostolus, *propter apostolatus sui primatum*, gerebat figurata generalitate personam. Quod enim ad ipsum proprie pertinet, natura unus homo erat, gratia unus Christianus, abundantiore gratia unus idemque primus Apostolus : sed quando ei dictum est : Tibi dabo claves regni cœlorum, et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis, universam significabat Ecclesiam, quæ in hoc sæculo diversis tentationibus velut imbribus, fluminibus, tempestatibus quatitur, et non cadit, quoniam fundata est super petram, unde Petrus nomen accepit. Non enim a Petro petra, sed Petrus a petra, sicut non Christus a Christiano, sed Christianus a Christo vocatur. Ideo quippe ait Dominus : Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, quia dixerat Petrus : Tu es Christus filius Dei vivi. Super hanc ergo, inquit, petram quam confessus es, ædificabo Ecclesiam meam. Petra enim erat Christus, super quod fundamentum etiam ipse ædificatus est Petrus. Fundamentum quippe aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est, Christus Jesus. Ecclesia ergo quæ fundatur in Christo, claves ab eo regni cœlorum accepit in Petro, id est, potestatem ligandi solvendique peccata. Quod est enim per proprietatem in Christo Ecclesia, hoc est per significationem Petrus in petra; qua significatione intelligitur Christus petra, Petrus Ecclesia. S. August. Tractat. 124, n. 5, in Joan. Oper., t. III, p. II, p. 822.

(22) Clavem Petri, fidem dixerim Petri, per quam cœlos aperuit, penetravit inferna securus, maria calcavit intrepidus. Tanta enim apostolicæ fidei virtus est, ut cuncta illi elementa pateant, hoc est non illi angelicæ claudantur januæ, non portæ prævaleant tartari, non aquarum fluenta subsidant. Ista autem ipsa clavis, quam fidem dicimus, videamus quemadmodum constet, et quemadmodum solidata sit. Arbitror illam duodecim artificium operatione conflatam; duodecim enim apostolorum symbolo fides sancta concepta est, qui velut periti artifices in unum convenientes, clavem suo consilio conflaverunt. Clavem enim quamdam ipsum symbolum dixerim, per

et avaient pris une part égale, mais qui néanmoins ne fut confié qu'à un seul, parce celui-là seul, qui était Pierre, put le maintenir dans sa plénitude, son unité et sa sainteté, et afin qu'il pût se transmettre par lui au reste des apôtres et à leurs successeurs les évêques, c'est-à-dire à ces évêques qui conserveraient le lien sacré de l'unité avec Pierre et ses successeurs au siége de Rome.

Jésus-Christ n'avait refusé ce pouvoir à aucun des apôtres ; il voulait seulement qu'ils ne le reçussent que par l'intermédiaire de Pierre, de ce Pierre qui avait été le premier, par les décrets de Dieu, à confesser Jésus-Christ, et qui, par un autre décret de Dieu, devait devenir le premier parmi ceux qui étaient chargés de distribuer les sacremens et les trésors de la grâce. C'est pourquoi Jésus-Christ, au moment d'achever sa carrière sur la terre et de la sceller par la mort, dans ce moment solennel où la puissance de l'enfer allait être vaincue, malgré tous les efforts qu'elle faisait pour entraver l'œuvre de la rédemption du genre humain, dit à Pierre seul : « Simon, Simon, Satan vous a demandé pour vous cribler comme on crible le froment, mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille point. Lors donc que vous aurez été convertis, ayez soin d'affermir vos frères. » (*Luc*, XXII, 31.)

« Le danger de la tentation de la crainte était commun à tous les apôtres, dit saint Léon à l'occasion de ce passage (23), et tous avaient également besoin des secours de

---

quod reserantur diaboli tenebræ, ut lux Christi adveniat : aperiuntur conscientiæ clausa peccata, ut justitiæ fulgeant opera manifesta. Sermo XXVII. Oper. ed. cit. p. 467.

(23) Verbum caro factum jam habitabat in nobis, et reparando humano generi totum se Christus impenderat. Nihil indispositum sapientiæ, nihil erat arduum potestati. Famulabantur elementa.

la protection divine : car le démon les défiait tous, voulait les anéantir tous, et pourtant le Seigneur accorde un soin

---

ministrabant spiritus, angeli serviebant, nec ullo modo poterat inefficax esse sacramentum, quod simul ipsius Deitatis unitas operabatur et Trinitas. *Et tamen de toto mundo unus Petrus eligitur, qui et universarum gentium vocationi, et omnibus apostolis cunctisque Ecclesiæ patribus præponatur : ut quamvis in populo Dei multi sacerdotes sint multique pastores; omnes tamen proprie regat Petrus, quos principaliter regit et Christus.* Magnum et mirabile, Dilectissimi, huic viro consortium potentiæ suæ tribuit divina dignatio : et si quid cum eo commune cæteris voluit esse principibus, nunquam nisi per ipsum dedit quicquid aliis non negavit. Omnes denique apostolos Dominus, quid de se homines opinentur, interrogat : et tamdiu sermo respondentium communis est, quamdiu humanæ ignorantiæ ambiguitas explicatur. At ubi quid habeat, sensus discipulorum exigitur, primus est in Domini confessione, qui primus est in apostolica dignitate. Qui cum dixisset : *Tu es Christus filius Dei vivi* : respondit ei Jesus : *Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in cœlis est :* id est, ideo beatus es, quia te Pater meus docuit, nec terrena opinio te fefellit, sed inspiratio cœlestis instruxit : et non caro nec sanguis, sed ille me tibi, cujus sum unigenitus filius, indicavit. *Et ego*, inquit, *dico tibi :* hoc est, sicut Pater meus tibi manifestavit divinitatem meam, ita et ego tibi : notam facio excellentiam tuam. *Quia tu es Petrus ;* id est cum ego sim inviolabilis petra, ego *lapis angularis*, qui *facio utraque unum*, ego fundamentum præter quod nemo potest aliud ponere ; tamen tu quoque petra es, quia mea virtute solidaris, ut quæ mihi potestate sunt propria ; sint tibi mecum participatione communia : *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* Super hanc, inquit, fortitudinem æternum extruam templum, et Ecclesiæ meæ cœlo inferenda sublimitas in hujus fidei firmitate consurget.

Hanc confessionem portæ inferi non tenebunt, mortis vincula non ligabunt : vox enim ista, vox vitæ est. Et sicut confessores suos in cœlestia provehit, ita negatores ad inferna demergit. Propter

tout particulier à Pierre, et c'est pour la foi de Pierre qu'il prie, comme si la situation des autres ne pouvait être assurée que si l'esprit du premier demeurait inébranlable. C'est donc en Pierre que la force de tous les autres est affermie et les secours de la grâce divine sont distribués de telle façon, que ce que Jésus-Christ accorde à Pierre est transporté par Pierre sur les apôtres. »

Pierre tomba, mais il se releva de sa chute plus glorieux et plus sublime qu'il n'était auparavant ; c'est pour cela que Jésus-Christ, après sa résurrection, et lorsque l'ayant surpris avec les disciples près du lac de Tibériade, il eût reçu sa triple

---

quod dicitur beatissimo Petro : *Tibi dabo claves regni cœlorum. Et quæcumque ligaveris super terram, erunt ligata et in cœlis ; et quæcumque solveris super terram*, erunt *soluta et in cœlis.* Transivit quidem etiam in alios apostolos jus potestatis istius, et ad omnes Ecclesiæ principes decreti hujus constitutio commeavit ; sed non frustra uni commendatur, quod omnibus intimetur. Petro enim ideo hoc singulariter creditur, quia cunctis Ecclesiæ rectoribus Petri forma præponitur. Manet ergo Petri privilegium, ubicumque ex ipsius fertur æquitate judicium. Nec nimia est vel severitas, vel remissio, ubi nihil erit ligatum, nihil solutum, nisi quod beatus Petrus aut solverit, aut ligaverit. Instante autem passione sua Dominus, quæ discipulorum erat turbatura constantiam, *Simon,* inquit, *Simon, ecce Satanas postulavit vos, ut cribraret sicut triticum.* Ego autem rogavi pro te, ne deficiat fides tua. Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos, ut non intretis in tentationem. Commune erat omnibus apostolis periculum de tentatione formidinis, et divinæ protectionis auxilio pariter indigebant, quoniam diabolus omnes exagitare, omnes cupiebat elidere : et tamen specialis a Domino Petri cura suscipitur, tanquam aliorum status certior sit futurus, si mens principis victa non fuerit. In Petro ergo omnium fortitudo munitur, et divinæ gratiæ ita ordinatur auxilium, ut firmitas, quæ per Christum Petro tribuitur, per Petrum apostolis conferatur. Sermo 4, cap. 2 et 3. Oper., t. I, p. 16-18.

protestation d'amour, lui dit : « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis (24). »

Trois fois Jésus-Christ lui conféra les fonctions de pasteur suprême de l'Église, afin de lui faire comprendre qu'alors sa mission lui était dévolue dans toute sa plénitude ; qu'alors, chargé par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, il devait prendre sur lui la conduite de l'Église, qu'il devait diriger l'Église qui était une dans l'unité de la divine Trinité, pour que, malgré le grand nombre d'apôtres et de pasteurs, elle pût se maintenir dans son unité, et, dans le cours orageux des temps, se développer sous la sainte bannière de Pierre.

Pierre est donc le pasteur suprême de l'Église universelle, et ceux-là sont pasteurs de l'Église, dit saint Augustin aux donatistes et aux hérétiques de son temps (*Sermo* CXXXVIII, *in Joan. Oper., t.* V, *p.* I, *p.* 671 *sq.*), qui paissent en Pierre, qui paissent dans l'Église catholique, dans laquelle saint Cyprien et tant d'autres saints évêques ont fait paître, et dans laquelle je pais aussi moi ; car c'est ainsi seulement qu'ils peuvent paître en Jésus-Christ ; sans cela ce ne sont plus des brebis qu'ils paissent, mais des boucs. Pierre est le corps de l'Église dont Jésus-Christ est la tête. Tout pasteur n'est pasteur qu'en Pierre et par Pierre ; de même que Pierre n'est

---

(24) Noli tristis esse apostole ; responde semel, responde iterum, responde tertio. Ter vincat in amore confessio, quia ter victa est in timore præsumptio. Solvendum est ter, quod ligaveras ter. Solve per amorem, quod ligaveras per timorem. Et Dominus semel, et iterum, et tertio, oves suas commendavit Petro. S. August. Sermo 296 in Natale Apostolor. Op., t. V, p. II, p. 1195.

Quid contristaris, Petre ? Quia ter respondes amorem ? Oblitus es trinum timorem ? Sine interroget te Dominus, medicus est qui te interrogat, ad sanitatem pertinet, quod interrogat. Noli tædio affici. Exspecta, impleatur numerus dilectionis, ut deleat numerum negationis. Sermo 253 in dieb. Paschal. Oper., t. V, p. I, p. 1045.

le pasteur des pasteurs qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

« Il y avait plusieurs apôtres, dit en un autre endroit ce même Père de l'Église ; mais à un seul a été dit : Paissez mes brebis ; car c'est ainsi que Jésus-Christ, en recommandant ses brebis à Pierre, comme un homme à un autre homme, a voulu qu'il devînt un avec lui, afin de lui recommander de cette manière ses brebis ; afin encore que, Jésus restant la tête, Pierre fût l'emblème du corps, c'est-à-dire de l'Église, et que, comme des époux, ils fussent deux en une chair. » (*Sermo* XLVI *de Pastorib.*, *in Ezech.*, XXXIV. *Oper.*, *t.* V, *p.* I, *p.* 240). »

Admirons la sagesse divine avec laquelle le Seigneur appelle Pierre aux augustes fonctions de président de l'Église.

En récompense de sa sainte confession : Vous êtes le Fils du Dieu vivant, et après avoir été instruit et affermi dans les mystères de la foi, après avoir appris par l'exemple de celui qu'il doit représenter, la manière dont il doit exercer sa sainte mission, il est nommé vrai pasteur suprême de l Église par ces mots : « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. »

Le premier appel fut une promesse, et c'est pour cela que Jésus-Christ dit à Pierre : « Je bâtirai sur vous mon Eglise et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux ! » Le second appel fut l'accomplissement de cette promesse : « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. »

Il fallait que Jésus-Christ commençât par bâtir son Église ; or, la construction n'en fut achevée que par sa mort ; c'est pourquoi Jésus-Christ ne put donner à Pierre, pendant son apostolat sur terre, que la promesse seule des hautes fonctions qu'il lui destinait dans l'Église ; l'exécution de cette promesse, l'installation de Pierre dans les fonctions de pasteur suprême de l'Église, ne pouvait avoir lieu qu'après que l'œuvre de la rédemption eut été accomplie par la résurrection du Sauveur.

La construction de l'Église est l'œuvre et le mérite de Jésus-Christ seul.

Nous pouvons demander avec saint Chrysostome : « Pourquoi Jésus-Christ a-t-il répandu son sang ? » et nous pouvons répondre avec lui : « Afin de racheter d'abord les brebis qu'il voulait confier à Pierre et à ses successeurs. » (*De Sacerdotis, lib.* II, *c.* I. *Oper., t.* I, *p.* 372.)

Quand Jésus-Christ fut descendu sur la terre du trône de la gloire éternelle et qu'il se fut fait chair, il racheta l'Église par son sang sacré, qui était devenu la rançon du monde. (*S. Chrysost., Homil.* XLVI, *in Joan. Oper., t.* VIII, *p.* 274.) Le Père avait glorifié le Fils dans la sainte confession de Pierre ; c'est par la bouche de Pierre qu'il avait fait proclamer son oint, le Sauveur du genre humain, le Fils du Dieu vivant, et c'est pour cela que Jésus-Christ dit à Pierre : « Vous êtes bien heureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel. » (*Matth.*, XVI, 17.)

De même que le Père avait révélé cela à Pierre et que Jésus-Christ avait été glorifié par Pierre, de même aussi Jésus-Christ communiqua à Pierre la révélation du Père et la sienne, comme par une sainte reconnaissance envers le Père, qui lui avait envoyé celui sur qui il pouvait construire son Église. Vous êtes bienheureux, Simon, dit Jésus-Christ, comme pour dire, par la grâce que mon Père vous a faite de me connaître ; c'est à cause de cette grâce, à cause de cette révélation que je veux aussi maintenant vous apprendre ma révélation, la mission pour laquelle je suis venu dans le monde (25). Venu dans le monde pour y rétablir le royaume

(25) Nous avons tiré cette exposition et la suivante de Chrysostome. Il dit entre autres choses : *Ποῖα μείζονα δῶρα, ἅπερ ἔδωκεν ὁ πατὴρ τῷ Πέτρῳ ἢ ἅπερ ἔδωκεν ὁ υἱός; ὁ μὲν γὰρ τῷ Πέτρῳ τὴν ἀποκάλυψιν του*

de mon Père, pour fonder mon Église, par laquelle seule le royaume de mon Père peut-être rétabli; je veux maintenant la bâtir sur vous et vous y donner tout pouvoir, je veux vous donner les clefs du royaume des cieux : ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

Quelle glorification du Père dans Pierre, par Jésus-Christ!

Jésus a exécuté et accompli dans Pierre la sainte mission de son Père, de même que sous l'ancienne alliance, le Père avait établi Jérémie comme une ville fortifiée, comme une colonne de fer et un mur d'airain, sur toute la terre de Júda, sur ses rois, ses princes, ses prêtres et sur le peuple entier, et l'avait choisi pour juge de son peuple (*Jerem.*, I, 18, et VI, 27); de même Jésus-Christ a placé Pierre comme général et gouverneur du peuple de Dieu, comme seigneur, non plus d'un seul peuple, mais de tous les peuples; comme seigneur de tout le globe terrestre. Pierre est pour tous les pays, pour tous les peuples, pour tous les rois, princes et prêtres, la ville sainte et fortifiée, dans laquelle doivent entrer tous ceux qui veulent se mettre à l'abri des dangers de l'ennemi; il est le juge infaillible, le rocher inébranlable, l'Église éternelle bâtie sur le roc, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point.

Pierre est le conducteur de tout le troupeau chrétien, des élus et des appelés, c'est-à-dire des Juifs; ainsi que de ceux qui étaient destinés à être appelés, c'est-à-dire des Gentils.

Jésus-Christ s'était réservé à lui-même la rédemption du

υἱοῦ ἐχαρίσατο. Ὁ δὲ υἱὸς τὴν τοῦ πατρὸς καὶ τὴν αὐτοῦ πανταχοῦ τῆς οἰκουμένης ἔσπειρε, καὶ ἀνθρώπῳ θνητῷ πάντων τῶν ἐν τῷ οὐρανῷ τὴν ἐξουσίαν ἐνεχείρισε, τὰς κλεῖς αὐτῷ δούς. Ὃς τὴν ἐκκλησίαν πανταχοῦ τῆς οἰκουμένης ἐξέτεινε, καὶ τοῦ οὐρανοῦ ἰσχυροτέραν ἀπέφηνεν. Homil. LIV in Matth. Op., t. VII, p. 548.

troupeau élu et appelé, ou des peuples d'Israël, et pour cette raison il voulut y naître, ainsi que le remarque saint Augustin (26), y vivre, y choisir sa mère, y verser son sang, et de son sein retourner auprès de son Père; afin que ceux qui avaient été témoins de sa présence et qui l'avaient pourtant dédaigné, fussent d'autant plus sévèrement punis.

« Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël, » dit Jésus aux apôtres (*Matth.*, xv, 24). La mission des apôtres était la même, tant que le Seigneur était sur la terre et n'avait pas encore accompli l'œuvre de la rédemption. « N'allez point vers les Gentils, leur dit-il en leur confiant l'apostolat, et n'entrez point dans les villes des Samaritains, mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël. » (*Matth.*, x, 5.)

Mais tout le globe était appelé et destiné à devenir l'hé-

---

(26) De uno autem ovili et uno pastore, jam quidem assidue soletis audire : multum enim commendavimus unum ovile prædicantes unitatem, ut per Christum omnes oves ingrederentur, et Donatum nullum sequeretur. Verumtamen unde hoc proprie dixerit Dominus, satis apparet. Loquebatur enim apud Judæos, missus autem fuerat ad ipsos Judæos, non propter quosdam immani odio pertinaces et perseverantes in tenebris, sed propter quosdam in ipsa gente quas dicit oves suas : de quibus ait : Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. Noverat etiam eos in turba furentium, et prævidebat in pace credentium. Quid est ergo Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel, nisi quia præsentiam suam corporalem non exhibuit nisi populo Israel ? Ad gentes non perrexit ipse, sed misit : ad populum vero Israel et misit, et venit ipse ; ut qui contemnebant, majus judicium sumerent, quia et præsentia est illis exhibita. Ipse Dominus ibi fuit, ibi matrem elegit, ibi concipi, ibi nasci, ibi sanguinem fundere voluit, ibi sunt vestigia ejus, modo adorantur, ubi novissime stetit, unde ascendit in cœlum : ad gentes autem misit. S. August. tract. 47, n. 4, in Joan. Op., t. III, p. II, p. 608 sq.

ritage de la maison d'Israël. C'était là le cri plein d'enthousiasme des prophètes de l'ancienne alliance; c'est là aussi ce que Jésus-Christ confirma, quand il dit aux Juifs: « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; il faut que je les amène. Elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. » (*Joan*, x, 16; *comparez S. Aug.*, *in Psalm.* LXXXVIII, *n.* 3. *Oper.*, *t.* IV, *p.* I, *p.* 842 *sq.*)

La mission d'annoncer simultanément aux Juifs et aux Gentils la doctrine du Seigneur, ne devait être confiée qu'aux apôtres. C'est pourquoi saint Augustin dit: « Quant aux Juifs, le Seigneur est venu lui-même pour eux, et leur a en outre envoyé ses apôtres; aux Gentils, il n'a fait qu'envoyer ses apôtres. (*S. Aug.*, *expositio in epistolam ad Galatas*, *cap.* IV. *Oper.*, *t.* III, *p.* II, *p.* 960 *sq.*) »

Jésus-Christ avait préparé les apôtres à cette mission et la leur avait indiquée par plusieurs paraboles; mais avant qu'ils s'en chargeassent réellement, il voulait que tous les mystères de sa propre mission s'accomplissent sous leurs yeux. Il voulait d'abord mourir, ressusciter et retourner au Père; afin que par son retour à son Père, ils pussent recevoir l'Esprit qu'il leur avait promis; l'esprit consolateur, l'esprit de vérité, l'esprit de force et l'esprit de sanctification, qui devait les affermir, les encourager et les éclairer pour les mettre en état d'accomplir leur grande mission, qui consistait à convaincre le monde du péché, de la justice et du jugement. (*Joan.*, xv, 26 *et* 27; xvi, 7.)

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre, dit Jésus aux onze apôtres (*Matth.*, xxviii, 18; *Marc*, xvi, 15); allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées, et assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Alors, les barrières que Jésus-Christ avait posées à ses

apôtres pour la propagation de sa doctrine, furent renversées; le monde entier leur fut assigné pour héritage. Il ne leur restait plus qu'à attendre, à Jérusalem, le Saint-Esprit que le Père leur avait promis; après quoi ils devaient commencer de là leur mission, et l'annoncer d'abord en Judée et en Samarie, et puis jusqu'aux extrémités de la terre. (*Luc*, XXIV, 47. *Actes* I, 8.)

Pierre fut mis alors en possession de tout son troupeau, des élus comme des prédestinés. Il brûle déjà d'un saint zèle pour leur salut.

Cependant il fallait que le nombre des hérauts de la vérité, qui se préparaient à une si sainte carrière, fût complet, pour le moment de la descente du Saint-Esprit, comme il l'avait été lorsque le Seigneur leur avait assigné leur mission. En conséquence, dans l'intervalle qui s'écoula entre l'Ascension et la Pentecôte, Pierre assis au milieu des apôtres et des frères, leur fit sentir la nécessité de choisir un apôtre pour remplacer Judas, et de le prendre parmi ceux qui avaient été avec eux depuis le commencement jusqu'à la fin, depuis le jour où le Seigneur avait reçu le baptême des mains de Jean jusqu'à celui où il était monté au ciel. (*Actes*, I, 15 *sq.*)

Le témoignage de la résurrection du Seigneur que les douze apôtres devaient rendre, devait être complet, afin d'ôter à l'avenir tout prétexte de discussion aux Gentils et aux faux chrétiens.

Quel zèle, quel amour, quelle sagesse Pierre ne montra-t-il pas dans cette occasion pour le gouvernement de l'Église que le Seigneur lui avait confié! Et avec quelle modération, quelle humilité il parle en même temps de la chute de Judas!

Désigné par le sort, Matthias prit alors la place de celui-ci, et Chrysostome remarque, avec une grande justesse, que Pierre s'abstint par humilité de choisir lui-même l'apôtre

(*Homil.* III, *in Act. Apost: Oper.*, *t.* IX, *p.* 25), comme il aurait dû sans cela le faire ; voulant prouver par là que sa haute position, son gouvernement lui avait été conféré, moins par honneur pour lui que par intérêt pour ses subordonnés ; peut-être aussi voulait-il témoigner son respect pour le Seigneur, n'ayant pas encore reçu le Saint-Esprit dans sa plénitude, en laissant, d'après l'observation de saint Augustin (*Enar.* III, *in Psalm.* XXX. *Oper.*, *t.* IV, *p.* I, *p.* 160), le choix de l'apôtre au seul arrêt de Dieu.

« Voyez, continue Chysostome, ils étaient au nombre de cent vingt-un, et de cette multitude de personnes, il n'en demanda qu'une ; et c'est avec raison que Pierre a plein pouvoir dans cette affaire, puisque tous lui sont confiés ; car c'est à lui que Jésus-Christ avait dit : Et quand vous serez convertis raffermissez vos frères. » (*S. Chrysost.*, *loc. cit.*, *p.* 26.)

Cependant le Saint-Esprit se répandit dans toute sa plénitude le jour de la Pentecôte, que Chrysostome appelle pour cette raison la principale des fêtes chrétiennes (*Homil.* II, *de sancta Pentecoste. Oper.*, *t.* II, *p.* 469). Il se répandit, dis-je, sur les apôtres en langues de feu ; et, afin que leur mission ne fût plus douteuse et qu'ils fussent ceints de toutes les armes nécessaires, ils reçurent en même temps le don de parler toutes les langues étrangères.

Chaque membre de l'assemblée, y compris les apôtres, reçut le don des langues.

Nous tenons, sous ce don de la grâce, de grands mystères cachés, indiqués et découverts. Il est l'emblème de l'unité de l'Église catholique, dans sa plus haute, dans sa plus sublime manifestation.

« Chacun, dit à cette occasion saint Augustin, chacun parlait toutes les langues, parce que l'Église future devait être annoncée d'avance dans toutes les langues. Chacun d'eux était l'emblème de l'unité ; toutes les langues dans un seul

homme, tous les peuples dans l'unité. Ceux qui en étaient pleins parlaient et ceux qui étaient vides s'étonnaient, et ce qu'il y eut de plus coupable, ils s'étonnaient et calomniaient; *car ils disaient : Ces hommes sont ivres et pleins de vin doux* (27). »

C'est ainsi que dans un sublime symbole d'unité, l'Église se montre, pour la première fois, aux regards étonnés du monde et des peuples.

Et quelle glorification de l'Église catholique, en présence des hérétiques et des fidèles qui se sont séparés d'elle! « Un homme, dit saint Augustin, parle les langues de tous les peuples; l'unité de l'Église dans les langues de tous les peuples. Voyez comme, dans cette occasion aussi, l'unité de l'Église catholique répandue sur toute la terre, est recommandée. Donc celui qui a l'Esprit-Saint est dans l'Église qui parle toutes les langues. Celui qui est hors de l'Église n'a pas non plus l'Esprit-Saint; car c'est pour cela seulement que l'Esprit-Saint a daigné se révéler dans les langues de tous les

---

(27) Unusquisque homo linguis omnibus loquebatur, quia futura Ecclesiæ in omnibus linguis prænuntiabatur. Unus homo signum erat unitatis : omnes linguæ in uno homine, omnes gentes in unitate. Qui pleni erant, loquebantur : et qui inanes erant, mirabantur, et quod est reprehensibilius, mirabantur et calumniabantur. Dicebant enim, *Hi ebrii sunt et musto pleni.* Quam stulta et calumniosa reprehensio! Homo ebrius non alienam linguam discit, sed suam perdit. Verumtamen per ignorantes et calumniantes veritas loquebatur. Jam quippe illi pleni erant vino novo, quia facti erant utres novi. Sed utres novos utres veteres mirabantur, et calumniando nec innovabantur, nec implebantur. Sed repressa tandem calumnia, mox ubi sermocinantibus rationemque reddentibus et Christi gratia prædicantibus aures apostolis præbuerunt, audiendo compuncti sunt, compunctione mutati sunt, mutati crediderunt; credentes, hoc quod in aliis mirabantur, accipere meruerunt. Sermo 266, n. 2, in vigiliis Pentecost. Oper., t. V, p. I, p. 1085.

peuples, c'est-à-dire pour que celui-là seulement fût convaincu qu'il possédait l'Esprit-Saint, qui se trouvait dans l'unité de l'Église qui parle toutes les langues. (*Sermo* CCLXVIII, *n.* 1 *et* 2. *Oper.*, *t.* V, *p.* I, *p.* 1091.) »

Ici nous pouvons rappeler encore la comparaison, pleine d'un sens profond, que fait saint Augustin entre le don des langues à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, et la confusion des langues à Babel. (*Sermo* CCLXXI, *in die Pentecoste. Oper.*, *t.* V, *p.* I, *p.* 1103.)

Comme celle-ci avait été la punition d'un grand crime, celui-là fut la première récompense d'une humble vertu. Par l'une, le genre humain, à peine échappé au déluge et qui déjà redevenait criminel, fut séparé de Dieu et répandu sur la face de la terre ; par l'autre, au contraire, le genre humain souffrant et enfoncé dans toute espèce de vices, est rassemblé et appelé, comme par les trompettes célestes de la paix, d'une extrémité de la terre à l'autre, pour retourner à Dieu dans la pénitence et se réconcilier avec lui. A Babel, ville de la confusion, tous parlaient des langues différentes, et personne ne comprenait les autres ; à Jérusalem, ville de la paix, chacun parlait toutes les langues et était compris.

En conséquence, l'Église catholique, pour preuve de sa divinité et de son unité, est la seule gardienne et la seule héritière du saint legs du don des langues.

L'Église se montrait alors auguste et sainte, dans toute la jeune fraîcheur de son unité, remplie de la grâce infinie du Saint-Esprit, et ornée du don des langues.

En elle s'élevaient les douze colonnes inébranlables, les apôtres, sur les épaules desquels reposait son majestueux édifice. Pleins de courage et d'intrépidité, enflammés d'un saint zèle, ils rendent, à Jérusalem, à la face du monde et en présence de tous les peuples de la terre, témoignage de

la divinité de leur maître et de la sainteté de l'Église qu'il a fondée.

Juifs et chrétiens furent saisis d'étonnement et d'admiration à la vue d'un événement si extraordinaire. Ces pauvres et méprisables Galiléens, qui naguère pouvaient à peine parler deux langues (28), et qui, pendant qu'ils accompagnaient leur maître sur la route céleste de la grande œuvre de la Rédemption, avaient fui devant les menaces de ses ennemis, et s'étaient retirés loin de lui dans des déserts inconnus; maintenant, à la vue de tous les dangers, entourés des assassins du Messie, ces mêmes Galiléens défendent la divinité de Jésus-Christ et sa divine mission, sans crainte et sans réserve, dans toutes les langues; ils appellent Jérusalem et les peuples d'Abraham à la pénitence, afin de retourner à celui qu'ils ont attaché à la croix, et à le reconnaître pour le Messie; ce phénomène devenait alternativement pour eux une énigme inexplicable et un sujet de mépris et de calomnie.

« Que veut dire ceci? » s'écriaient les uns, les plus heureux d'entre eux. « Ils sont ivres et pleins de vin nouveau, » disaient les autres, dont le cœur était endurci. (*Actes*, II, 12 *et* 13.)

Alors Pierre se leva avec les onze apôtres, et porta la parole comme pasteur suprême de l'Église. Il commença par repousser, au nom des disciples, cet injuste reproche,

---

(28) Venit ergo et promissio ipsius, venit Spiritus sanctus, implevit discipulos, cœperunt loqui linguis omnium gentium: Signum in illis procedebat unitatis. Loquebatur enim tunc unus homo omnibus linguis; quia locutura erat unitas Ecclesiæ in omnibus linguis. Expaverunt qui audiebant. Noverant enim homines idiotas fuisse, unius tantum linguæ; et mirabantur ac stupebant, quod unius linguæ homines, vel ut multum duarum, linguis omnium gentium loquerentur. S. August. Sermo 175, n. 3. Op., t. V, p. I, p. 836.

après quoi il exposa comment les promesses de l'ancienne alliance, au sujet du Messie, avaient été accomplies en Jésus-Christ, et comment Jésus, d'après les signes qu'il avait donnés, et qu'il donnait ce jour-là même, était incontestablement le véritable Messie.

Jamais Pierre ne prononça des paroles qui indiquassent sa sainte suprématie sur l'Église que dans cette occasion solennelle (29). Trois mille Juifs demandèrent sur-le-champ le baptême.

Pierre entreprit alors sa mission avec le courage invincible d'un héros. Ses prédications étaient accompagnées de miracles de toute espèce. Le ciel semblait lui faire traverser, comme un autre Élie, une route de feu par le désert. Ses paroles étaient comme la foudre; elles répandaient partout la lumière dans les ténèbres, et dissipaient le brouillard épais qui recouvrait la terre (*Homil.* IV. *S. Chrysost.*, loc. cit., *p.* 39). Son courage croissait dans les dangers, et sa force se raffermissait dans les joies que lui causaient les persécutions qu'il souffrait pour le Seigneur.

Connaissant lui-même sa position de pasteur suprême de l'Église, il l'avait déjà proclamée dans plusieurs occasions solennelles. Mais, quel que fût son désir d'assurer le salut des hommes et de soumettre le genre humain au saint joug de l'Évangile, il n'avait encore communiqué la doctrine du Sauveur à aucun Gentil, quoique sa mission s'étendît de même sur eux. Peut-être était-ce la crainte qui le retenait, ou bien une humble méfiance dans ses propres forces; quoi qu'il en soit, le Seigneur voulut aussi, d'après l'observation de saint

---

(29) Il faut lire à ce sujet les incomparables homélies de saint Chrysostome, pour avoir une juste idée de la grandeur et de la glorification de Pierre. Homil. IV, 5, 6, 7, in Act. Apost. Oper., t. IX, p. 32 à 62.

Augustin, le précéder encore auprès d'eux, afin de lui bien faire comprendre que sa mission s'étendait sur toute la terre, et que cette terre, avec tout ce qu'elle renfermait, était soumise à son empire spirituel. La mort du Sauveur avait fait des Gentils et des Juifs les héritiers communs du royaume des cieux.

Pendant que Pierre était à Joppé (*Actes*, x, 9 *sq.*), où il avait ressuscité la pieuse Tabithe, il arriva qu'un soir, étant enfoncé dans sa prière, il eut faim. Continuant ses méditations, pendant qu'on lui préparait à manger, il eut un ravissement d'esprit, et il vit le ciel ouvert comme une grande nappe, tenue par les quatre coins, qui descendait du ciel en terre, où il y avait toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, des reptiles et des oiseaux du ciel, et il ouït une voix qui lui dit : « Levez-vous, Pierre ; tuez, et mangez. » Mais Pierre, qui avait été élevé sous la loi de Moïse, et qui l'avait toujours suivie avec une consciencieuse exactitude, répondit : « Je n'ai garde, Seigneur ; car je n'ai jamais rien mangé qui fût impur et souillé. » Mais la voix lui parlant une seconde fois, lui dit : « N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié. » Cela s'étant fait jusqu'à trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel. « La nappe, tenue par les quatre coins, dit saint Augustin, était la terre avec ses quatre parties (30). L'Écriture parle souvent de ces quatre

---

(30) Sed tamen evidentissima duo maxime occurrunt documenta, quod in arca Noe, qua nemo nostrum dubitat Ecclesiam esse præfiguratam, non includerentur omnia genera animalium, nisi in illa unitate compaginis omnes gentes significarentur : nisi forte putamus, si omnia talia penitus diluvio delerentur, defuturam fuisse Deo potestatem jubendi ut terra ea produceret, sicut primo verbo ejus produxerat. Non ergo frustra, non temere, non aliqua indigentia Dei vel inopia potestatis jussa sunt animalia illa in arca includi. Nam postea quam venit tempus : (jam enim debemus et alterum evidentissimum adjungere testimonium) cum ergo venit tempus, ut illud

parties, qu'elle appelle l'Orient, l'Occident, le Nord et le Sud. Et comme la terre tout entière doit être appelée par l'Évangile, il y a eu quatre Évangiles d'écrits. La nappe descendit trois fois du ciel, parce qu'il avait été dit aux

---

quod in arca erat, præfiguratum jam in Ecclesia compleretur, Petrus apostolus dubitans dare sacramentum evangelicum gentibus incircumcisis; imo non dubitans, quodam die esuriens cum prandere vellet, ascendit ut oraret. Hoc in Actibus Apostolorum omnibus bene legentibus et bene audientibus notum est. Illo igitur orante facta est illi mentis alienaio, quam græci extasin dicunt; id est, aversa est mens ejus a consuetudine corporali ad visum quemdam contemplandum, alienata a præsentibus. Tunc vidit vas quoddam veluti linteum quatuor lineis submitti de cœlo, ubi erant omnia animalia, omnis generis bestiæ: et sonuit ei vox, Petre, macta et manduca. Ille autem qui in lege fuerat eruditus et in consuetudine judaica creverat, præceptumque per Moysen Dei famulum retinebat, totamque vitam suam fideliter custodierat, respondit, Absit a me, Domine, nunquam commune aliquid intravit in os meum. Commune autem immundum dici a Judæis et a lege, bene noverunt, qui ecclesiasticas litteras didicerunt. Et vox ad illum; Quæ Deus mundavit, tu immunda ne dixeris. Hoc autem factum est ter, et ablatus est ille discus, qui demonstrabatur ter de cœlo submissus. Discus qui quatuor lineis continebatur, orbis terrarum erat in quatuor partibus. Has quatuor partes sæpe Scriptura commemorat Orientem et Occidentem, Aquilonem et Meridiem. Ideo quia totus orbis per Evangelium vocabitur, quatuor Evangelia conscripta sunt. Ter autem submissum de cœlo hoc vas significat, quia dictum est Apostolis: Ite baptizate omnes gentes in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Inde colligitur, sicut jam nostis, duodenarius etiam numerus discipulorum. Non enim frustra duodecim habere voluit: et ita numerus ille sacratus est, ut in locum unius qui ceciderat, non posset nisi alter ordinari. Quare duodecim Apostoli? Quia enim quatuor sunt orbis partes, et totus orbis in Evangelio vocabatur, unde quatuor Evangelia conscripta sunt, et totus orbis in nomine Trinitatis vocatur, ut congregetur Ecclesia: quatuor ter ducta, duodecim fiunt. Ergo non miremur si de illis aquis inter medium montium pertranseuntibus, in illa doc-

apôtres : Allez, et baptisez tous les peuples au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. C'est ce qui explique aussi le nombre des douze apôtres. Pourquoi y a-t-il douze apôtres? Parce qu'il y a quatre parties de la terre, et que toute la

---

trina Apostolica fluente in medio propter concordiam communionis, omnes bestiæ silvæ bibunt. Omnes enim erant in arca, omnes in disco, omnes mactat et manducat Petrus; quia Petrus petra, petra Ecclesia. Quid est mactare et manducare? Occidere in eis quod erant, et in sua viscera assumere. Dissuasisti pagano sacrilegia, occidisti quod erat; dato sacramenta Christi incorporasti Ecclesiæ, manducâsti. Sermo 3 in Psalm. Oper. t. IV, p. II, p. 1150. — Sermo 149 in Act. Apostolor., t. V, p. I, p. 704, 707. Vas illud Ecclesiam significat : quatuor lineæ quibus dependebat, quatuor partes orbis terrarum, per quas tenditur Ecclesia catholica, quæ ubique diffusa est. Quicumque ergo voluerit in partem ire, et ab universo conscindi, non pertinet ad quatuor linearum sacramentum. Si autem ad visionem Petri non pertinet, nec ad claves quæ datæ sunt Petro, a quatuor enim ventis dicit Deus congregari sanctos suos in fine : quia nunc per omnes istos quatuor cardines fides Evangelica dilatatur. Animalia ergo illa, gentes sunt. Omnes enim gentes, quæ immundæ erant, in erroribus et superstitionibus et concupiscentiis suis, ante quam veniret Christus, illo adveniente donatis sibi peccatis mundæ sunt factæ. Unde jam post remissionem peccatorum, quare non recipiantur in corpus Christi, quod est Ecclesia Dei, cujus personam Petrus gestabat? Cf. S. August. enarrat. in Psalm. cv. Oper. t. IV, p. II, p. 1203, de Doctrina christ. Prolog. Oper. p. III, p. 1, p. 3°. S. Ambros. de Spiritu sancto, lib. II, cap. x. Oper. t. II, p. 653 sq. S. Maxim. Orat. 63, p. 573 sq. Sacra narrat historia, Cornelium centurionem cohortis Italicæ in tantum acceptum Deo, ut Angelum ad eum mitteret, et omne mysterium, quo Petrus, de circumcisionis angustiis, transferebatur ad præputii latitudinem, ad illius merita pertinere doceret, qui primus ab Apostolo baptizatus, salutem gentium dedicavit. Epist. LXXIX, n. 2 ad Salvinam. Oper. t. I, p. I, p. 493. Τί ποτε τοῦτο ἐστι; σύμβολον τῆς οἰκουμένης ἁπάσας τὸ πρᾶγμα γίνεται..... ὁρᾷς πόθεν ἡ ἀρχὴ γίνεται τῶν ἐθνῶν; Homil. XXII, XXIII, in Act. Apostol. Oper. t. IX, p. 177-192, 180.

terre a été appelée dans l'Évangile; c'est pourquoi quatre Évangiles ont été écrits, et la terre tout entière étant appelée au nom de la Trinité, afin que l'Église se rassemble, il en fallait douze, parce que trois fois quatre font douze, etc. »

Pierre reconnut la voix du Seigneur qui l'appelait, et il suivit son invitation.

Sans entrer en de plus grands détails sur cet événement, nous savons comment Pierre, appelé à Césarée par l'ordre de Dieu, y trouva Corneille, capitaine romain, Gentil, mais homme pieux et craignant Dieu, et comment il administra le baptême à lui, à ses amis, ses parens, ses domestiques, et les fit tous entrer dans le giron de l'Église.

Le Saint-Esprit se répandit dans toute sa plénitude, avec le don des langues, sur ces Gentils devenus chrétiens, comme il l'avait fait à Jérusalem sur les Juifs convertis.

Ce fut ainsi que la porte du bercail s'ouvrit pour les Gentils, et que le premier pas fut fait vers l'accomplissement de la prophétie du Seigneur : « Et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. » (*Joan.*, x, 16.)

Ce pasteur unique et cet unique troupeau sont Pierre et l'Église catholique. Et c'est aussi pour cela qu'il est d'entre les apôtres celui qui a posé la pierre fondamentale de l'Église des Gentils. Et en quelle personne l'a-t-il posée? Dans un Romain! Et quel était ce Romain? Un guerrier, le chef d'une cohorte.

Qui n'admirerait ici la profondeur des conseils de Dieu? Mais ce serait en vain que nous voudrions peindre notre admiration; le sujet est inépuisable. Plions humblement le genou devant les décrets merveilleux de Dieu, et contemplons avec étonnement cette Rome païenne, si orgueilleuse, baisser son invincible tête sous le joug de l'Évangile, dans la personne de l'humble Corneille, afin de porter plus tard, par la force des armes, l'Évangile victorieux jusqu'aux extrémités de la terre.

L'Église était alors construite parmi les Gentils comme parmi les Juifs; chez les uns comme chez les autres par Pierre, et par conséquent la même dans tous. Ces deux Églises avaient été, comme nous l'avons vu, glorifiées par des dons pareils du Saint-Esprit, afin que l'une ne cédât en rien à l'autre, et que toutes les deux fussent parfaitement égales.

De même qu'auparavant, Pierre avait été obligé de défendre devant les Juifs l'Église des Juifs à Jérusalem, à cause des grâces si extraordinaires qui lui avaient été accordées le jour de la Pentecôte ; de même aussi, il fut forcé de prendre, dans le conseil des apôtres et des frères, la défense de l'Église nouvelle des Gentils qu'il venait de construire ; car ils étaient irrités contre lui de ce qu'il avait porté l'Évangile à des incirconcis ; il fallait qu'il leur expliquât la naissance et l'existence de cette jeune plante.

Et comment s'y prend-il pour défendre ici sa cause ? Avec quelle humilité il raconte la vision qu'il a eue à Joppé, et qui l'a tant glorifié ! Ne s'attribuant rien à lui-même dans le baptême de Corneille et de ses nombreux commensaux, il fait voir comment tout était l'œuvre de Dieu, et comment il n'a fait que suivre la volonté divine.

Comme les paroles par lesquelles il termine son discours sont à la fois saisissantes et pleines de charité ! ce discours qui ne pouvait sortir que de la bouche de celui que le Seigneur avait choisi pour son lieutenant : « Puis donc que Dieu leur a donné la même grâce qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, dit-il aux apôtres et aux frères, qui étais-je, moi, pour empêcher le dessein de Dieu ? » (*Actes*, XI, 17.)

La sainteté de semblables paroles ne pouvait manquer son effet. Tous s'apaisèrent et glorifièrent Dieu, en disant : « Dieu a donc aussi fait part aux Gentils du don de la pénitence, qui mène à la vie ! » (*Actes*, XI, 18.)

Que vous êtes grand et sublime, ô Pierre, dans l'Église et au milieu des apôtres et des frères ! C'est vous qui prenez la défense de l'Église, au nom des apôtres, comme leur interprète et leur chef; vous de qui les apôtres et les frères respectent les paroles et les décisions, comme étant les arrêts immédiats et par conséquent infaillibles de Dieu, et à cause de cela adressent au Seigneur leurs actions de grâces et leurs prières pour le grand bonheur que par vous l'Église a obtenu.

C'est ce que vous nous avez dit à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, et c'est ce que vous nous avez dit de nouveau, deux ans plus tard, en défendant le baptême de Corneille.

Et c'est encore ce que vous nous avez dit, dans cette même et sainte cité de la paix, à Jérusalem, après que vous eûtes déjà fondé le siége éternel de Rome, d'où vous aviez encouragé les fidèles de l'Orient par vos saintes paroles.

C'est encore là que vous portâtes la parole, dans le conseil des apôtres et des anciens, réunis en l'an 51, pour décider de l'importante question s'il fallait assujétir à la loi de Moïse les Gentils qui embrassaient le Christianisme, question qui répandait de l'agitation dans les Églises d'Antioche, de Phénicie et de Samarie. Vous la décidâtes; votre arrêt fut porté aux chrétiens d'Antioche par Paul, ce vase d'élection, et par Barnabé, qui tous deux avaient été envoyés dans ce seul but à Jérusalem; et cet arrêt rétablit la paix compromise.

Et au nom de qui prononçâtes-vous ce saint arrêt, par lequel vous assurâtes encore une fois la parfaite égalité des Eglises païenne et juive, et les délivrâtes à jamais du joug pesant de la loi ? En la proclamant, vous vous appuyâtes sur la toute-puissance de celui qui vous avait envoyé le premier auprès des Gentils, vous, le premier et le plus ardent des apôtres. En appelant à cette vision céleste, à la suite de laquelle vous aviez donné le baptême au premier Gentil, à

Corneille, vous parlâtes en ces mots à l'assemblée : « Mes frères, vous savez qu'il y a long-temps que Dieu m'a choisi d'entre vous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évangile, et qu'ils crussent. » (*Actes*, xv, 7.)

Témoignage sacré que le Seigneur a rendu par votre bouche, afin de manifester de nouveau votre titre de pasteur suprême de tout le troupeau chrétien, tant des circoncis que des incirconcis.

Aussi les apôtres vous ont-ils toujours considéré sous ce double aspect, et vous ont-ils porté pour cela même un respectueux attachement. Les livres saints de la nouvelle alliance en présentent de nombreuses preuves.

C'est avec raison que le grand Chrysostome dit, en parlant de Pierre : « Partout les apôtres lui laissent la première place, bien qu'il parût être moins instruit que les autres. (*Homil.* L *in Matth. Op., t.* VII, *p.* 525 *sq.*) De quel amour Jean n'était-il pas rempli (31) ! Et Paul, ce même Paul à qui le Seigneur avait daigné se révéler lui-même, au point de le transporter au troisième ciel, étant venu à Jérusalem, choisit ce même Pierre parmi tous les apôtres, pour passer quinze jours avec lui, afin de lui témoigner son respect comme au plus ancien et au plus grand d'entre les apôtres, au chef de l'Église (*Ep. aux Galates*, I, 18, *et S. Chrysost., Homil.* III *et* XXXV, *in epist. ad Corinth., Op., t.* I, *p.* XVI, *p.* 329 *sq.*), afin, dit saint Augustin (*Exposit. in epist. ad Galatas, Oper., t.* III, *p.* I, *p.* 946),

---

(31) Chrysostome s'exprime ainsi sur ce sujet : . . . . . . Ἄκουσον γοῦν πῶς οὗτος, αὐτὸς ὁ Ἰωάννης πανταχοῦ τῶν πρωτείων τῷ Πέτρῳ παραχωρεῖ, καὶ δημογοροῦντι καὶ θαυματουργοῦντι, ἐν ταῖς πράξεσι τῶν ἀποστόλων, κ. τ. λ. Homil. 63 in Matth. Oper. t. VII, p. 648 sq.

d'honorer en personne l'homme pour qui il se sentait tout enflammé de charité chrétienne.

Nouvelle glorification de Pierre dans Paul !

Paul, qui ne tirait vanité de rien, si ce n'est d'avoir reçu l'Évangile du Seigneur lui-même, qui, dans la joie de son cœur, déclarait qu'aussitôt qu'il eut reçu la lumière de la foi, il était allé la porter en Arabie, et n'était point allé à Jérusalem, auprès de ses prédécesseurs les apôtres, pour se faire instruire dans les mystères de la foi; ce même Paul, revenu à Damas, se rend cette fois à Jérusalem pour voir Pierre et lui seul, pour admirer en lui, comme le remarque Chrysostome, son humilité, sa piété et son zèle, sa modération et sa sagesse, et pour former avec lui un éternel lien d'union et d'amour.

Le Seigneur a voulu donner par là une sainte leçon à la postérité. Il a voulu montrer dans la personne de Paul, aux futurs pasteurs de tous les temps et de tous les siècles, que, fussent-ils de nouveaux Paul, ils doivent toujours demeurer unis à Pierre; que de même que Paul, ils doivent se rendre à la seconde Jérusalem, à Rome, pour y voir Pierre, et nul autre que Pierre (32).

Que Paul est grand et sublime en ceci, comme figure ! Mais aussi que Pierre doit être grand et sublime aux yeux de Dieu, pour avoir pu être ainsi glorifié dans Paul !

Le fardeau que le Seigneur avait posé sur les épaules de Pierre était lourd; les travaux qu'il lui avait destinés étaient difficiles et fatigans. En qualité de pasteur suprême de l'Église,

---

(32) Le grand Bossuet, évêque de Meaux, a exprimé la même opinion dans son *Discours sur l'unité de l'Église*, n. 12. On verra plus bas que d'autres Pères de l'Église rendent aussi le même témoignage.

il avait déjà édifié l'Église des Juifs et celle des Gentils; il les avait gouvernées avec sagesse et les avait courageusement défendues contre de nombreuses attaques. Il semble que le Seigneur ait voulu lui envoyer dans Paul un aide vigoureux et éclairé, et pour lui faciliter le gouvernement de l'Église universelle, ait voulu partager entre eux le grand travail de la propagation de l'Évangile. Pierre, le plus âgé des apôtres, reçut dans ce partage la plus ancienne Église, celle des Juifs, et Paul fut plus spécialement chargé de l'édification de la nouvelle Église des Gentils.

Le Seigneur prononça ce partage de la bouche de Paul lui-même (*Ep. ad Gal.*, II, 7 *et* 8); et qui n'admirerait et n'adorerait pas en elle la sagesse divine?

Pierre ne montre-t-il pas partout le même amour que Jésus-Christ pour les Juifs? Avec quelle prudence, quelle sagesse et quel amour il sait conduire les Juifs vers la doctrine du Seigneur, et les convaincre de la vérité! Ses discours, le jour de la Pentecôte, dans le temple, quand il fait marcher le boiteux (*Act.*, III, 12), dans le grand conseil (*Act.*, IV, 8), au baptême de Corneille, en offrent les plus beaux exemples. Saint Chrysostome ne saurait trouver assez de paroles pour en dépeindre la sublimité. Il ne voit rien que l'on puisse y comparer; selon lui, ces discours égalent tout ce que l'éloquence de la Grèce et de Rome a jamais produit de plus magnifique. (*Homil.* IV *in Act. apost.*, *Oper.*, *t.* IX, *p.* 37 *sq.*)

Mais qui pouvait être plus propre à la conversion des Juifs que Pierre, à celle des Gentils que Paul?

Paul était d'un caractère plus fougueux, plus ardent, plus entreprenant que Pierre; il avait été depuis sa jeunesse instruit dans la loi, à la synagogue de Jérusalem, par le grand, le doux, l'équitable Gamaliel; il était doué d'un esprit d'une admirable profondeur et d'une perspicacité si grande, qu'il savait résoudre les questions les plus épi-

neuses de la théologie, ce qu'il faisait d'ailleurs avec toute la dureté et tout l'orgueil d'un pharisien, de sorte qu'il était devenu l'espoir de la synagogue persécutrice et l'effroi des chrétiens déjà persécutés par elle. Saint Augustin dit avec raison, en parlant de Paul, que dans le temps où le Saint-Esprit ne l'avait pas encore appelé et n'avait pas encore versé dans son cœur la chaleur vivifiante de sa grâce, il possédait tout l'éclat et toute la blancheur d'un glaçon, mais aussi toute sa froideur et toute sa dureté. Il fallait donc que Dieu fît descendre sur lui sa parole et son feu céleste pour fondre ce glaçon et briser la dureté de son orgueil.

La fausse et apparente justification qu'il croyait avoir acquise par l'observation de la loi, lui avait pendant longtemps fermé les yeux à la lumière de l'Évangile. Mais celui qui avait dit aux enfans d'Israël (*Psalm.* CXLVII, 18) : « Au moment qu'il aura donné ses ordres, il fera fondre toutes les glaces; son vent soufflera et les eaux couleront, » lui envoya du haut des cieux ces paroles attendrissantes et pleines d'amour : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? (*Actes,* IX, 5.) Et à cette voix, les glaces de Saul, qui naguère bravaient le soleil, se fondirent en eau. Celui qui connaissait mieux que personne la loi de Moïse et des prophètes, qui croyait à la parole de ceux qui annonçaient le Christ, et qui, lorsque le Christ fut venu, ne crut pourtant point en lui et poursuivit même ses saints, confessa alors le Seigneur avec un amour aussi ardent que son orgueil avait été auparavant impénétrable au feu divin.

Instruit par Jésus-Christ lui-même, au moyen de révélations célestes, et ravi au troisième ciel pour y apprendre dans leur source même les divins mystères de la foi et s'en pénétrer, dans la contemplation immédiate de Dieu et dans les flots de la lumière divine, comme autrefois Jean, dans le sein du Seigneur; Saul, fils d'Abraham, rejeton de la tribu de Benjamin, est devenu ce Benjamin, ce loup

ravissant qui dévore sa proie le matin, et le soir en partage les dépouilles. (*Gen.*, XLIX, 27.)

Le persécuteur s'est changé en apôtre (*S. Augustin.*, *sermo* CCCXXXIV, *n.* 3. *Oper.*, *t.* V, *p.* II, *p.* 1295 *sq.*), le loup en agneau, l'ennemi en brave guerrier, qui partage son butin avec le monde entier; qui donne à ceux qui sont parfaits les oracles de la sagesse divine et aux faibles du lait à boire. (1 *Corinth.*, III, 2.)

Paul avait été brigand le matin, lorsqu'il faisait déposer à ses pieds les vêtemens de ceux qui lapidaient Étienne afin de pouvoir lapider par les mains de tous; il était brigand lorsqu'il arrachait, plein de rage, des mains du grand-prêtre, le décret de persécution contre les chrétiens, afin de courir à Damas le faire exécuter (33).

---

(33) Jam, si placet, inspiciamus illum mane rapientem, ad vesperum escas dividentem. *Mane et vesperum* posita sunt pro eo ac si diceretur, prius et postea. Sic ergo accipiamus, Prius rapiet, postea dividet escas. Attendite raptorem : *Saulus*, inquit, sicut Actus Apostolorum testantur, *acceptis litteris a principibus sacerdotum, ut ubicumque inveniret viæ Dei sectatores, adtraheret et adduceret, utique puniendos, ibat spirans et anhelans cædes.* Hic est ille mane rapiens. Nam et quando lapidatus est Stephanus primus martyr pro nomine Christi, evidentius aderat et Saulus. *Et sic aderat lapidantibus, ut non ei sufficeret si tantum suis manibus lapidaret. Ut enim esset in omnium lapidantium manibus, ipse omnium vestimenta servabat, magis sæviens omnes adjuvando, quam suis manibus lapidando.* Audivimus, Mane rapiet : videamus, *ad vesperum dividet escas.* Voce Christi de cœlo prostratus est, et accipiens interdictum sæviendi, cecidit in faciem suam; prius prosternendus, deinde erigendus; prius percutiendus, postea sanandus. Non enim in illo Christus postea viveret, nisi occideretur in eo quod male ante vixisset. Quid ergo prostratus audivit? *Saule, Saule, quid me persequeris? Durum est tibi adversus stimulum calcitrare.* Et ille : *Quis es, Domine* ? Et vox de super : *Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu*

Mais quand la voix du Seigneur se fut fait entendre à lui, Saul, de vase de corruption et de misère qu'il était, devint Paul, vase d'élection et de salut.

Quoiqu'il brûlât du désir de prêcher la doctrine du Seigneur aux Juifs (*ad Rom.*, IX, 3) et qu'il l'eût déjà fait en diverses occasions et avec mille dangers, il reçut néanmoins de Dieu la mission spéciale de faire entendre sa parole principalement aux Gentils et aux peuples. Il fallut que le Seigneur l'arrachât lui-même et par une sorte de violence au troupeau des Juifs qui lui était si cher, parce que ses discours n'auraient point trouvé de créance auprès d'eux, à cause de sa miraculeuse conversion. (*Actes,* XXII, 18, *et S. Chrysost. Oper.*, *t.* III, *p.* 370 *sq., in Epist. ad Gal.* II, 11.)

Le saint partage entre les Juifs et les Gentils est un décret de Dieu. Pierre, chef de l'Église, est principalement chargé de rassembler le troupeau des Juifs, parce que cette œuvre est la plus pénible et la plus difficile, et qu'elle est plus appropriée au lieutenant de Jésus-Christ ; le troupeau des Gentils est dévolu à Paul.

Il fallait la prudence consommée et la douceur de Pierre pour conduire à la lumière de l'Évangile les Juifs, le peu-

---

persequeris. Membris adhuc in terra positis caput in cœlo clamabat et non dicebat : Quid persequeris servos meos, sed *quid me persequeris* ? Et ille : *Quid me vis facere* ? Jam parat se ad obediendum, qui prius sæviebat ad persequendum. Jam informatur ex persecutore prædicator, ex lupo ovis, ex hoste miles. Audivit, quid facere debeat. Cæcus sane factus est : ut interiore luce fulgeret cor ejus, exterior ad tempus erepta est ; subtracta est persecutori, ut redderetur prædicatori. Et eo tamen tempore, quo cætera non videbat, Jesum videbat. Ita et in ipsa ejus cæcitate mysterium informabatur credentium ; quoniam qui credit in Christum, ipsum intueri debet, cætera nec nata computare ; ut creatura vilescat et Creator in corde dulcescat. S. August. Sermo 279, n. 1. Oper. t. V, p. I, p. 1129 sq.

ple le plus opiniâtre à maintenir ses coutumes, et pour le délivrer du lien des préjugés de ses pères et de l'aveuglement qui lui faisait méconnaître le Messie, aveuglement devenu plus incurable encore par un si grand crime. Et il fallait aussi le vaste génie de Paul, dont les regards d'aigle pénétraient tous les mystères de la nature humaine, dans ses rapports avec Dieu, son éloquence hardie, son saint enthousiasme, son zèle ardent et son universelle générosité, pour arracher les Gentils de l'abîme dans lequel ils étaient plongés et des chaînes humiliantes où les retenaient le culte abominable de leurs dieux, leur coupable concupiscence et tous les vices auxquels ils étaient adonnés. Les qualités de son esprit le rendaient en outre singulièrement propre à niveler le mur des préjugés qui séparaient les Juifs et les Gentils convertis et à les fondre complètement ensemble. Par sa fermeté il était en état d'empêcher les Juifs de conserver leurs coutumes et les Gentils de les adopter.

Ainsi que nous venons de le dire, Pierre avait reçu dans ce partage la tâche la plus pénible ; car l'expérience a prouvé combien il est difficile de gagner les Juifs à la doctrine de Jésus-Christ, et du temps du Seigneur cela était bien plus difficile encore qu'aujourd'hui. Les Gentils qui n'avaient pas vu, comme les Juifs, le Seigneur marcher au milieu d'eux, mais qui avaient seulement accueilli ses serviteurs, adoptèrent sur-le-champ l'Évangile avec empressement et amour. Qu'il est touchant le spectacle que nous offre Corneille, le premier des Gentils convertis, lorsqu'à la voix d'un ange, il fait venir de Joppé Pierre qu'il ne connaît point, dont il n'a jamais entendu parler, pour recevoir de lui la doctrine de Jésus-Christ !

C'est sans doute au prompt accueil fait à l'Évangile par les Gentils, que le Seigneur faisait allusion en disant : « Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu ; heureux ceux qui ont cru sans avoir vu ! (*Joan.*, xx, 29.)

Paul a donc été chargé de continuer l'œuvre commencée par Pierre; mais il devra la continuer sous sa direction.

N'est-ce pas pour cela qu'il est descendu à Jérusalem, pour voir Pierre seul entre tous les apôtres (*Gal.*, I, 18) ? pour cela qu'il est retourné à Jérusalem une seconde fois, par l'ordre de Dieu, pour soumettre aux apôtres son Évangile qu'il prêchait déjà aux peuples depuis dix-sept ans (*Gal.*, II, 2)? Il montrait par là, suivant la juste observation de saint Jérôme, qu'il ne se croyait point autorisé à prêcher l'Évangile jusqu'à ce qu'il eût été confirmé par Pierre et par ceux qui étaient avec lui (*Epist. ad Augustinum, inter opera ejusd. t.* II, *p.* 172). S. Grégoire-le-Grand ne s'exprime pas moins clairement à ce sujet (34). Il trouve aussi dans la démarche de Paul l'expression du même désir et pense qu'ayant reçu son onction, sa consécration d'en haut, il n'en voulait demander la confirmation à aucun homme, si ce n'est à Pierre.

Pierre et Paul sont donc les chefs de toute l'armée chrétienne. L'Église leur a assigné le premier rang parmi les apôtres. C'est en eux que se résume le grand œuvre de la mission apostolique.

---

(34) . . . . Apte Saule se a Domino unctum in principem recognoscit. Sed alius est, a quo ungitur, alii qui ipsam unctionem a Domino esse attestantur : quia omne negotium sanctæ Ecclesiæ, sicut collatione sanctorum patrum magis probatur, ita et magis robustum est.

Quasi enim signum suæ unctionis beatus Paulus tunc quæsivit, quando vivere Petrum Jerosolymam venit, et cum eo, et cæteris Apostolis Evangelium contulit. Non enim ab homine neque per hominem sed a cœlo, vocante Domino Jesu, apostolatum susceperat : et tamen ministerium unctionis suæ per coapostolorum suorum collationem probabat. Nam de se ipso ait : contuli cum illis Evangelium, ne in vacuum currerem, aut cucurrissem. Commentar. lib. IV, in Reg. I, 4. Oper. t. XIII, pag. 226, edit. Bened. Maur. Venet. 1775 in-4°.

Paul tient les clefs de la science et Pierre celles de la puissance. Pierre est chargé de recevoir dans le sacrement de l'Église ceux que Paul instruit dans la doctrine du Seigneur, de leur ouvrir les portes du ciel et de les conduire au couronnement qui leur a été promis (35).

---

(35) Voici ce que dit à ce sujet saint Maxime : Cum omnes beatissimi apostoli parem gratiam apud Dominum sanctitatis obtineant, nescio quo tamen pacto Petrus et Paulus videntur præ cæteris peculiari quadam fidei virtute præcellere ; quod quidem ex ipsius Domini judicio possumus approbare. Nam Petro, sicut bono dispensatori, clavem regni cœlestis dedit ; Paulo tanquam idoneo doctori magisterium ecclesiasticæ institutionis injunxit ; scilicet, ut, quos iste erudierit ad salutem, ille suscipiat ad quietem, ut, quorum corda Paulus patefecit doctrina verborum, eorum animabus Petrus aperiat regna cœlorum. Clavem enim quodammodo a Christo scientiæ et Paulus accepit. Clavis enim dicenda est, qua ad fidem peccatorum dura corda reserantur, mentium secreta panduntur, et quidquid intrinsecus clausum tenetur, in palam rationabili manifestatione producitur. Clavis, inquam, quæ et conscientiam ad confessionem peccati aperit, et gratiam ad æternitatem mysterii salutaris includit. Ambo igitur claves a Domino acceperunt, scientiæ istæ, ille potentiæ; divitias immortalitatis ille dispensat : scientiæ thesauros iste largitur ; sunt enim scientiæ thesauri, sicut scriptum est, *in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi.* Ergo bea i Petrus et Paulus eminent inter universos apostolos et peculiari quadam prærogativa præcellunt. Verum inter ipsos quis cui præponatur incertum est. Puto enim illos æquales esse meritis, quia æquales sunt passione, et simili eos fidei devotione vixisse, quos simul videmus ad martyrii gloriam pervenisse ; non enim sine causa factum putemus, quod uno die, uno in loco, unius tyranni toleravere sententiam. Uno die passi sunt, ut ad Christum pariter pervenirent : uno in loco, ne alteri Roma deesset : sub uno persecutore, ut æqualis crudelitas utrumque constringeret. Dies ergo, puto, pro merito, locus pro gloria, persecutor decretus est pro virtute. At in quo tandem loco martyrium pertulerunt ? In urbe Roma, quæ principatum, et caput obtinet

Ainsi, d'après une profonde réflexion de saint Augustin, les deux apôtres, dans leurs rapports avec l'Église, peuvent être considérés en quelque sorte comme la plus haute manifestation de Dieu sur la terre; tous les deux étant également grands et également distingués par le mérite, comme par la sainteté. De même que Pierre est le premier et Paul le dernier des apôtres, Dieu est le commencement et la fin, le premier et le dernier. Avant lui et après lui il n'y a rien. Pierre commence la sainte chaîne des apôtres que Jésus-Christ a appelés lui-même, et Paul en est le dernier chaînon. Avant Pierre et après Paul, Jésus-Christ n'a plus appelé de sa propre bouche aucun apôtre (36).

---

nationum; scilicet ut ibi caput superstitionis erat; illic caput quiesceret sanctitatis; et ubi Gentilium principes habitabant, illic Ecclesiam principes morerentur. Cujus autem meriti sint beatissimi Petrus et Paulus, hinc possumus intelligere, quod cum Dominus Orientis regionem propria illustraverit passione, Occidentis plagam, ne quid minus esset, vice sui Apostolorum sanguine illuminare dignatus est, et licet illius passio nobis sufficiat ad salutem, tamen horum martyrium contulit ad exemplum. Homilia LXXII, p. 229-232.

(36) Beatus Petrus, primus apostolorum, beatus Paulus novissimus : qui rite coluerit eum, qui dixit, *Ego sum primus et ego sum novissimus*. Petrus ordinator S. Stephani fuit. Quando ordinatus est diaconus martyr Stephanus, inter alios apostolos eum ordinavit apostolus Petrus. Petrus illius ordinator, Paulus illius persecutor. Sermo CCXCVIII. Oper. t. V, p. I, p. 1208.

Apostolus Petrus inter discipulos, quos Dominus, præsens in carne elegit, primus electus est : Paulus autem non inter illos, non cum illis; sed longe postea, non dispar illis. Petrus ergo primus apostolorum, Paulus novissimus : Deus autem, cujus hi servi, cujus hi præcones, cujus hi prædicatores, primus et novissimus. Petrus in apostolis primus, Paulus in apostolis novissimus : Deus et primus et novissimus, ante quem nihil, et post quem nihil. Deus ergo qui se primum et novissimum æternitati commendavit, ipse apostolos primum et novissimum passione conjunxit. Utriusque passio con-

Par la même raison, il faut que ces deux apôtres, dont le mérite était égal, obtinssent la couronne du martyre dans le même lieu et de la part du même persécuteur.

Pierre avait reçu précédemment de Jésus-Christ lui-même l'annonce de sa glorieuse destinée (*Joan.*, XXI, 18 et 19); mais le lieu et l'époque de l'accomplissement n'en étaient pas encore fixés. Cette destinée devait lui être commune avec Paul, son zélé coopérateur. Aussi apprenons-nous de saint Athanase-le-Grand, archevêque d'Alexandrie, que ces deux apôtres reçurent en même temps du Seigneur la révélation qu'ils souffriraient le martyre à Rome (37). Cette révélation leur fut faite probablement à Corinthe en l'an 65 ou 67, pendant qu'ils se trouvaient dans cette ville pour travailler à la propagation de l'Évangile. Saint Augustin pense aussi que la mort de Paul lui avait été annoncée par une révélation (*Sermo* CCXCIX, *n.* 3. *Oper.*, *t.* V, *p.* II, *p.* 1212); et saint Denis (38), évêque de Corinthe, vers la fin du deuxième

---

cordat solemnitate, utriusque vita consonat charitati. In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum sonuerunt. Ubi electi sunt, ubi prædicaverunt, ubi passi sunt, omnes novimus. Sermo CCLXXIX, loc. cit., p. 1211.

(37) Apologia de fuga sua. Oper., t. I, p. 341.

(38) . . . . . Παῦλος δὴ οὖν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης τὴν κεφαλὴν ἀποτμηθῆναι, καὶ Πέτρος ὡσαύτως ἀνασκολοπισθῆναι κατ' αὐτὸν ἱστοροῦνται. Καὶ πιστοῦταί γε τὴν ἱστορίαν, ἡ Πέτρου καὶ Παύλου εἰς δεῦρο κρατήσασα ἐπὶ τῶν αὐτόθι κοιμητηρίων πρόσρησις. Οὐδὲν δ' ἧττον καὶ ἐκκλησιαστικὸς ἀνὴρ Γάϊος ὄνομα κατὰ Ζεφυρῖνον Ῥωμαίων γεγονὼς ἐπίσκοπον. Ὃς δὴ Πρόκλῳ τῆς κατὰ Φρύγας προϊσταμένῳ γνώμης ἐγγράφως διαλεχθεὶς, αὐτὰ δὴ ταῦτα περὶ τῶν τόπων ἔνθα τῶν εἰρημένων ἀποστόλων τὰ ἱερὰ σκηνώματα κατατέθειται, φησίν. Ἐγὼ δὲ τὰ τρόπαια τῶν ἀποστόλων ἔχω δεῖξαι. Ἐὰν γὰρ θελήσῃς ἀπελθεῖν ἐπὶ τὸν Βατικανὸν ἢ ἐπὶ τὴν ὁδὸν τὴν Ὠστίαν, εὑρήσεις τὰ τρόπαια τῶν ταύτην ἱδρυσαμένων τὴν ἐκκλησίαν. Ὡς δὲ κατὰ τὸν αὐτὸν ἄμφω καιρὸν ἐμαρτύρησαν, Κορινθίων ἐπίσκοπος Διονύσιος ἐγγράφως Ῥωμαίοις ὁμιλῶν, ὧδέ πως παρίστησι. Ταῦτα καὶ ὑμεῖς, διὰ

siècle, dit positivement, dans sa lettre au pape Soter, que les deux apôtres sont partis en même temps de Corinthe pour l'Italie et ont souffert aussi le martyre en même temps à Rome.

Cette journée prospère et glorieuse pour l'Église fut celle du 29 juin de l'an 67 ou 69 de l'ère chrétienne. Pierre, d'après le calcul ordinaire, occupa le siége de Rome pendant vingt-cinq ans un mois et huit jours, mais il s'en était absenté plusieurs fois, tantôt pour aller en exil, tantôt pour répandre l'Évangile dans les contrées de l'Orient et de l'Occident.

Ainsi Jésus-Christ voulut que Pierre souffrît la même mort que lui, après l'avoir pendant sa vie égalé à lui, en lui donnant le gouvernement suprême de l'Église. Comme son maître, il mourut de la mort de la croix, la plus douloureuse et la plus humiliante; châtiment accoutumé des plus grands criminels et des esclaves (39), afin qu'en lui, le plus grand des apôtres, le plus innocent, le plus juste des hommes, s'accomplît aussi ce qui s'était accompli en Jésus-Christ quand il avait prédit sa mort. Pierre périt donc d'une mort si honteuse, mais pourtant encore trop glorieuse pour

---

τῆς τοσαύτης νουθεσίας, τὴν ἀπὸ Πέτρου καὶ Παύλου φυτείαν γενηθεῖσαν Ῥωμαίων τε καὶ Κορινθίων συνεκεράσατε. Καὶ γὰρ ἄμφω καὶ εἰς τὴν ἡμετέραν Κόρινθον φυτεύσαντες ἡμᾶς, ὁμοίως ἐδίδαξαν. Ὁμοίως δὲ εἰς τὴν Ἰταλίαν ὁμὸς διδάξαντες, ἐμαρτύρησαν κατὰ τὸν αὐτὸν καιρόν. Καὶ ταῦτα δὲ ὡς ἂν ἔτι μᾶλλον πιστωθείη τὰ τῆς ἱστορίας. Apud Eusebium Hist. Eccles. lib. II, cap. XXV, p. 83 sq. edit. Guil. Reading. Cantabrigiæ 1720 fol.

(39) Noli minitari, scio crucem futuram mihi sepulcrum
Ibi majores mei siti sunt, pater, avus, proavus, abavus.
Plautus in Milite.

Just. Lipsius. De cruce libri tres ad sacram profanamque historiam utiles. Antwerpiæ 1606 in-4°, lib. I, cap. XII, p. 30–33.

lui, car dans son humilité sans bornes il voulut, pour différer au moins en quelque chose de son maître, être crucifié la tête en bas (40). Ce supplice lui fut infligé à Rome; et, d'après la tradition la plus vraisemblable, sur le mont Janicule, qui était à cette époque le quartier des Juifs et qui s'appelle aujourd'hui *Pietro Montorio*.

Comme Dieu est merveilleux et bon dans la glorification de ses serviteurs! Pierre eut ainsi la sainte satisfaction de verser son sang pour Jésus-Christ et pour son peuple au milieu des siens qu'il aimait tant, et dont il etait l'apôtre élu.

Mais réjouis-toi, ô bienheureuse Rome! qui par la mort de Pierre est devenue la ville sainte. Tu es devenue la seconde Jérusalem, d'où toute loi émane; mais plus heureuse que la première, tu as accepté l'héritage de Jésus-Christ, par son lieutenant, de meilleure grâce que la ville sainte de Jéhovah; tu l'as conservée, dans les successeurs de Pierre, sainte, pure et intacte; et tu l'as transmise consciencieusement à toutes les générations suivantes des nouveaux enfans d'Abraham.

Et pour qu'aucun éclat ne manque à la gloire nouvelle et éternelle de Rome, les décrets divins ont voulu que Paul aussi reçût, dans son enceinte, la couronne du martyre.

Paul ne fut pas moins que Pierre merveilleusement glorifié dans sa mort, par le Seigneur: comme il était citoyen ro-

---

(40) Nam de Petro quid loquar, qui crucem suam futura remuneratione indignam arbitratus, inverso suspendi poposcit vestigio ut aliquid passioni suæ adderet, cujus acerbare ipse sibi supplicia non timeret? — De interpellat. Jobi, I, 2. S. Ambrosius. Oper. t. I, p. 626. — Ubi pax et multa pax: ibi crux Christi non opprobrio, sed saluti est. Non fuit opprobrio Petro crux Christi, quæ tantum ei gloriæ dedit, ut inversis Christum honoraret vestigiis: metuens ne si ea specie crucifixus esset, qua Dominus, affectasse Domini gloriam videretur. — Enar. in Psalm. CXVIII, 21. Oper. t. I, p. 1243.

main, il mourut par le glaive, qui était la peine la plus honorable chez les Romains. Paul n'était-il pas fier de son titre de citoyen romain ? Afin de pouvoir glorifier plus long-temps le Seigneur, il s'était couvert à Jérusalem de cette puissante et glorieuse égide qui l'abritait de la fureur des Juifs, acharnés contre sa vie (*Actes*, XXII, 25 et 28). C'est encore en qualité de citoyen romain qu'à Césarée il en avait appelé à l'empereur (*Actes*, XXV, 10) pour se dérober aux Juifs qui désiraient sa mort, agissant avec une prudence apostolique ou, selon saint Athanase, d'après l'inspiration du Saint-Esprit (*Apol. pro fuga sua, p.* 330. *Oper., t.* I). Dieu voulait qu'il allât à Rome; et la première fois qu'il y alla, ce fut comme prisonnier, vers l'an 60 ou 62, pour se défendre en présence de l'empereur.

Voici maintenant qu'il meurt comme citoyen romain, à Rome, la capitale de l'empire. Apôtre élu des peuples et des Gentils, il reçoit la couronne du martyre à Rome, siége de l'empire du monde et du paganisme qui gouverne le monde.

Il serait difficile d'imaginer pour Paul une gloire plus grande, plus sublime.

« Comment pourrions-nous croire, répétons-nous avec saint Maxime (voyez la note 35), que c'est sans raison que les princes des apôtres ont subi l'arrêt le même jour, dans le même lieu, par l'ordre du même tyran. Ils ont souffert le martyre en même temps, afin d'arriver en même temps à Jésus-Christ; dans le même lieu, afin qu'aucun d'eux ne manquât à Rome; sous le même tyran, afin que la même cruauté les atteignît tous deux. Je pense donc que le jour a été choisi à cause du mérite, le lieu pour la gloire et le persécuteur à cause de la vertu. Et quel est le lieu où ils ont reçu cette couronne? A Rome, la ville de l'empire et du chef des nations, afin que dans le lieu même qui était le siége de la superstition, reposât la tête de la sainteté, et que les

princes de l'Église mourussent dans la demeure des princes des païens. Nous jugerons de la grandeur du mérite de Pierre et de Paul, quand nous songerons qu'après que le Seigneur eut glorifié l'Orient par sa propre Passion, il daigna illuminer l'Occident par le sang des princes des apôtres, afin que cette partie du monde ne fût pas moins honorée que l'autre. »

Approfondissons encore les décrets de Dieu dans le martyre simultané des apôtres.

Pourquoi Rome, siége de l'empire universel du paganisme et la tête des nations, n'est-elle pas devenue le siége de Paul, de l'apôtre des Gentils et des peuples? parce que Paul n'était pas le chef et le pasteur suprême de l'Église. Le chef de l'Église devait seul avoir son siége à Rome, où l'empire du monde et le culte des idoles avaient établi leur trône.

La mission extraordinaire de Paul s'est donc, à quelques égards, terminée avec sa vie et ses travaux. Placée à côté de la mission du chef de l'Église et subordonnée à elle, ainsi que nous l'avons vu, elle s'est complètement fondue dans la personne de Pierre, avec laquelle elle est désormais à jamais réunie. Pierre et Paul sont devenus pour ainsi dire une seule et même personne.

Le riche héritage de Paul est donc passé pour toujours à la chaire de saint Pierre, et Pierre est resté dans la possession sainte et exclusive des clefs, de celle du pouvoir, comme de celle de la science. C'est aussi pour cette raison que Paul n'a pas eu de siége épiscopal fixe et n'a point laissé de successeurs proprement dits; c'est aussi pour cela qu'il a terminé sa carrière à Rome : et afin qu'il fût bien constaté que Pierre était le seul possesseur de Rome, Paul reçut la couronne du martyre hors des murs de la ville, dans une maison de campagne appelée les Bains de Silvius, aujourd'hui les Trois-Sources, sur la route d'Ostie. Paul est mort par le glaive, comme citoyen romain, et Pierre comme son maître, du trépas ignominieux de la croix, afin qu'il fût glorifié comme

son maître, et que, dans le lieutenant de Jésus-Christ, s'accomplit aussi la prédiction du roi-prophète au sujet du Christ lui-même : « Le Seigneur régnera du haut de la croix (41) : » Jésus-Christ dans toute la majesté de sa puissance, et Pierre, comme administrateur du royaume du Seigneur sur la terre, dans toute l'humilité de sa mission ; et c'est pour cette raison qu'il voulut être crucifié la tête en bas.

Ici nous pourrions ajouter avec Chrysostome : « Et si quelqu'un demande pourquoi Jacques a reçu le trône de Jérusalem ? je répondrai, parce que Pierre n'avait pas été choisi par Jésus-Christ pour prédicateur de ce trône, mais pour prédicateur de la terre entière (*Homil.* LXXXVIII, *in Joan. Oper.*, *t.* VIII, *p.* 527). Pierre devait, continue ce même saint, devenir avec Paul le gouverneur de Rome et y fonder le siége éternel de la vérité. (*Loc. cit. et Expositio in Psalm.* XLVIII. *Oper.*, *t.* V, *p.* 213.)

« Ce sont là les hommes, s'écrie saint Léon dans un enthousiasme divin (42), par qui l'Évangile de Jésus-Christ de-

---

(41) Saint August. in Psalm. XCV, n. 11. Oper. t. IV, p. II, p. 1037. *Dominus regnabit a ligno* ; tel est le texte d'une traduction de ce psaume, plus ancienne sans doute que celle de saint Jérôme, et dont saint Augustin se sera servi. Dans la Vulgate, comme dans les autres traductions, les mots *a ligno* manquent à la vérité, mais ils se justifient suffisamment par l'ensemble de ce beau psaume. Saint Grégoire de Nysse s'accorde aussi avec notre comparaison dans son beau discours sur saint Laurent : ..... ὁ μὲν γὰρ πρωτοστάτης καὶ κορυφαῖος τῆς ἀποστολικῆς χορείας ἀναδειχθεὶς, οἰκείαν τῷ ἀξιώματι τὴν δόξαν ἀπηνέγκατο, τῇ τοῦ Σωτῆρος ὁμοιοπαθείᾳ τετιμημένος. Apud Zaragni Monumenta veterum Romæ 1698, pag. 399, in-4.

(42) ...... εἰ δὲ λέγοι τις, πῶς οὖν ὁ Ἰάκωβος τὸν θρόνον ἔλαβε τῶν Ἱεροσολύμων ; ἐκεῖνο ἂν εἴποιμι ὅτι τοῦτον οὐ τοῦ θρόνου, ἀλλὰ τῆς οἰκουμένης ἐχειροτόνησε διδάσκαλον. Homil. LXXXVIII, in Joan. Oper. t. VIII, pag. 527.

vait apparaître et être annoncé à Rome dans tout son éclat; et cette Rome, qui naguère était la prédicatrice de l'erreur, est devenue l'élève de la vérité. Ce sont là vos sublimes pères et vos vrais pasteurs, qui ont été bien meilleurs et bien plus heureux en fondant pour vous l'éternel empire du ciel, que ceux qui ont posé les premiers fondemens de vos murailles et que celui qui, en vous donnant son nom, vous a souillée par un fratricide. Ce sont eux qui vous ont élevée à ce haut degré de gloire, afin que devenue une race sainte, un peuple choisi, une ville pontificale et royale, la capitale du monde, par le Saint-Siége de Pierre, vous pussiez porter votre suprématie sur les peuples bien plus loin que vous n'aviez étendu votre empire terrestre : car, bien que vos nombreuses victoires vous aient agrandie, qu'elles aient porté votre puissance au loin sur la terre et sur la mer, toutefois vous avez moins gagné par toutes vos expéditions guerrières que par la paix du Christianisme.

Aucun éclat ne devait manquer au siége éternel de Rome. Fondé par Pierre, scellé par son sang et par celui de Paul, il devait être encore glorifié par Jean, le disciple chéri du Seigneur.

C'est en effet à Rome, à côté du prince des apôtres, qu'à peine trente ans plus tard, la palme du martyre lui fut décernée. « Oh! qu'elle est heureuse cette Église, pouvons-nous dire avec Tertullien; qu'elle est heureuse cette Église de Rome, à laquelle les apôtres ont transmis avec leur sang toute la plénitude de leur doctrine, où Pierre est devenu par sa mort semblable au Seigneur, où Paul a partagé le sort de Jean-Baptiste, et où l'apôtre Jean, après avoir été jeté dans l'huile bouillante, n'en ayant éprouvé aucun mal, fut relégué à Pathmos (43)! »

---

(43) Age jam, qui voles curiositatem melius exercere in negotio

Dans le martyre projeté de Jean, à Rome, les décrets de Dieu ne doivent pas non plus échapper à notre observation. Jean et Pierre étaient parmi les apôtres les disciples les plus chers au Seigneur. « Tous deux, dit saint Chrysostome (44), se montraient également grands auprès du reste des apôtres, et jouissaient de leur part d'un respect particulier : Pierre, à cause de son ardent amour pour Jésus-Christ, et Jean, parce qu'il était tant aimé de Jésus-Christ. C'est pour cela que Jésus-Christ les avait si fort distingués des autres apôtres; car leur amour pour le Seigneur était également grand; et si Jean dut céder à Pierre, Jean, ce vase de

---

salutis tuæ, percurre Ecclesias Apostolicas, apud quas ipsæ adhuc cathedræ apostolorum suis locis præsidentur, apud quas ipsæ authenticæ litteræ eorum recitantur, sonantes vocem, et repræsentantes faciem uniuscujusque. Proxima est tibi Achaia, habes Corinthum. Si non longe es a Macedonia, habes Philippos, habes Thessalonicenses. Si potes in Asiam tendere, habes Ephesum : si autem Italiæ adjaces, habes Romam, unde nobis quoque auctoritas præsto est. *Ista quam felix Ecclesia! cui totam doctrinam Apostoli cum sanguine suo profuderunt, ubi Petrus passioni Dominicæ adæquatur, ubi Paulus Joannis exitu coronatur, ubi Apostolus Joannes postea quam in oleum igneum demersus nihil passus est, in insulam relegatur.* Videamus quid dixerit, quid docuerit, quid cum Africanis quoque Ecclesiis contesserarit. De Præscriptionis, cap. XXXVI, p. 215, ed. Nic. Rigaltii Lut. Paris. 1664, in-fol.

(44) . . . . . ὅτι οὗτοι τῶν ἄλλων ἦσαν ὑπερέχοντες καὶ ὁ μὲν Πέτρος ἐκ τοῦ σφόδρα φιλεῖν αὐτὸν (Ἰησοῦν), ἐδήλου τὴν ὑπεροχήν· ὁ δὲ Ἰωάννης ἐκ τοῦ σφόδρα φιλεῖσθαι. Homil. LVI, in Matth. Oper. t. VII, p. 566. . . . . . . ὁ δὲ πλέον τούτων ἀγαπῶν—Πέτρος—, εὔδηλον ὅτι ἠγαπᾶτο... ἀλλὰ τοῦτο μὲν ἐκ τοῦ ἀγαπᾷν τὸν Ἰησοῦν. Ἐκεῖνο δὲ ἐκ τοῦ ἀγαπᾶσθαι παρὰ τοῦ Ἰησοῦ δῆλον ἐγένετο, τί οὖν ἐστιν ὃ τὸν ἐξαίρετον ἀγάπην ἐποίησεν· ἐμοὶ δοκεῖ πολλὴν τὸν ἄνδρα ἐπιείκειαν ἐπιδείκνυσθαι καὶ πρᾳότητα. Διόπερ οὐδὲ παῤῥησιαζόμενος πολλαχοῦ φαίνεται. Homil. XXXIII, in Joan. Oper. t. VIII, p. 194 sq.

sainteté, ce fils du tonnerre (45), de qui l'Évangile, pour nous servir des expressions de Chrysostome, a le ciel tout entier pour proscénium, la terre pour théâtre, pour spectateurs tous les anges, et ceux d'entre les hommes qui sont ou qui désirent devenir des anges (*Homil.* I *in Joan.*, *Oper.*, *t.* VIII, *p.* 2), cela vient seulement de sa modestie et de sa douceur, qui ne lui permettaient pas de se mettre en avant avec autant de franchise et de confiance que Pierre. » (*Voyez note* 44.)

Et comment un égal amour n'aurait-il pas existé entre ces deux chefs de la compagnie des apôtres et un respect égal pour eux de la part des autres apôtres? Tous deux, comme le remarque saint Épiphane (46), avaient reçu de Dieu une mission plus directe que les autres, et à cet égard ils étaient absolument égaux. Le don de la grâce divine est descendu sur eux avec plus de plénitude que sur les autres; car les divers degrés de grâce devaient exister aussi parmi les apôtres. Jean a donc été celui que Jésus-Christ avait instruit directement du mystère de la Foi, tandis que Pierre,

---

(45) . . . . . ἔστι αὐτῷ, προσκήνιον μὲν, ὁ οὐρανὸς ἅπας· θέατρον ἡ οἰκουμένη· θεαταὶ δὲ καὶ ἀκροαταὶ, πάντες ἄγγελοι, καὶ ἀνθρώπων ὅσοιπερ ἄγγελοι τυγχάνουσιν ὄντες, ἢ καὶ γίνεσθαι ἐπιθυμοῦσιν. Homil. I in Joan. Oper. t. VIII, p. 2.

(46) . . . . . Ὁ μὲν γὰρ (Ιωάννης) παρὰ τοῦ Υἱοῦ μανθάνων καὶ ἀπὸ τοῦ Υἱοῦ λαμβάνων τῆς γνώσεως τὴν δύναμιν ἀπεκάλυπτεν· ὁ δὲ—Πέτρος—παρὰ τοῦ Πατρὸς ὠφελεῖτο, τὴν ἀσφάλειαν τῆς πίστεως θεμελίων. Amoratus fidei cap. IX. Oper. t. II, p. 14, edit. cit. Petavii. S. Ambroise n'est pas moins explicite au sujet de Pierre : Hic est ergo Petrus qui respondit pro cæteris apostolis, imo præ cæteris; et ideo fundamentum dicitur, qui novit non solum proprium sed etiam commune servare. *Huic adstipulatus est Christus, revelavit Pater.* Nam qui veram generationem loquitur Patris, a Patre adsumpsit, non sumsit ex carne. De Incarn. Domin. Sacram. I, 4, n. 33. Oper. t. II, pag. 711, edit. cit.

par sa confession du Christ, avait reçu son instruction de Dieu le Père et de Dieu le Fils en même temps; par là, il est devenu la pierre fondamentale et le représentant de l'Église de Dieu sur la terre.

En conséquence, nous les rencontrons toujours l'un et l'autre avec Jésus-Christ dans ses plus grandes glorifications. Tous deux assistaient avec Jacques à sa transfiguration sur le mont Thabor (*Matth.,* XVII, 1). Tous deux l'accompagnaient encore avec Jacques au mont des Oliviers, où commença sa Passion (*Matth.,* XXVI, 37); Pierre et Jean furent présens à la glorification du Seigneur dans le prétoire de Caïphe (*Joan.,* XVIII, 15 *sq.*). Tous deux enfin s'approchèrent dans une sainte sollicitude du tombeau du Seigneur, aussitôt que Madeleine leur eut donné la douloureuse nouvelle que son saint corps n'y était plus; et si Jean, dans le zèle de son amour divin, atteignit Pierre et pencha avant lui la tête dans le tombeau, ce fut néanmoins Pierre qui, une fois arrivé, plein d'une sainte confiance dans le Seigneur, descendit le premier dans le tombeau pour vérifier le fait (*Joan.,* XX, 2 *sq.*). Lui qui, le premier, avait proclamé la divinité du Dieu vivant, devait être aussi le premier à annoncer au monde la divinité du Sauveur vivant, ressuscité des morts. Après lui Jean entra dans le tombeau; il vit et il crut.

O illustres apôtres! combien votre amour pour le Seigneur était pur et saint, et combien aussi l'amour qui vous unissait tous deux dans les liens du Seigneur était saint et pur! N'est-ce pas vous qui reconnûtes le Seigneur sur les bords du lac de Tibériade? n'est-ce pas aussi Pierre qui, dans cette occasion, surpassa Jean en amour pour le Seigneur? Si l'œil perçant de Jean fut le premier à reconnaître le Seigneur, c'est Pierre qui, le premier, plein de joie à cette nouvelle, s'élança dans la mer pour aller retrouver son maître.

O Pierre ! Jean n'était-il pas à vos côtés quand le Seigneur vous conféra le gouvernement suprême de son Église, et vous prédit en même temps la mort glorieuse que vous deviez souffrir pour lui? Ne voulûtes-vous pas, brûlant d'amour pour les brebis qui vous étaient confiées, faire participer à votre gloire ce Jean que vous aimiez tant? « Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il (*Joan.*, XXI, 21)? dites-vous à Jésus-Christ. » « Que vous importe? reprit le Seigneur; vous, suivez-moi. » Vous, chef de l'Église, vous, mon lieutenant, vous seul devez partager ma gloire en mourant de la mort de la croix, afin que par vous, du haut de la croix, je continue mon règne jusqu'à la consommation des temps, ainsi que je l'ai commencé et scellé sur la croix. Je veux que Jean reste jusqu'à ce que je vienne pour l'appeler à moi (47).

Par cette réponse, Jésus-Christ voulait modérer avec douceur et réprimer le trop grand zèle de Pierre, qui éclatait de nouveau dans cette occasion, ainsi que son ardent amour pour Jean.

Le Seigneur avait déjà précédemment agi de la même manière avec Pierre, lorsqu'il annonça à ses disciples sa Passion qui approchait, et que Pierre voulut le suivre. Il semble même que cette fois il ait voulu faire allusion à l'autre, et qu'il ait voulu dire : Maintenant Jean ne peut pas me suivre, mais il me suivra plus tard, et dans un lieu où vous-même me suivrez.

Ce n'est donc pas sans motif que nous voyons Jean couronné à Rome de l'impérissable palme du martyre.

---

(47) Nous empruntons aussi cette exposition de Chrysostome qui est inimitable dans ce passage. Homil. LXXXVIII, in Joan. Oper. t. VIII, p. 527 sq.

Rome, siége de la puissance et de la science, devait devenir aussi le siége de l'amour, dont Jean était l'image la plus pure et la plus divine.

Jean était le symbole de cette charité pure, complètement fondue avec Dieu, qui a perdu toutes les formes terrestres, qui n'a plus rien de commun avec le monde que l'enveloppe qu'elle a adoptée, afin que par le secours de cette enveloppe périssable, la forme humaine, elle pût répandre ses dons divins sur la terre.

N'était-ce pas Jean qui reposait sur le sein du Seigneur, dans le moment où Jésus instituait le saint sacrifice, et accomplissait son œuvre de charité envers les hommes? Mais la charité de Jean, dans un si grand éclat de la divinité, ne pouvait être que d'une nature impérissable; il ne fut point atteint par les flots bouillans de l'huile. Il demeura jusqu'à ce que le Seigneur vînt l'appeler à lui.

En procurant à Jean la couronne du martyre à Rome, le Seigneur voulut rattacher au siége éternel de saint Pierre la dernière de toutes les gloires, la plus parfaite, la plus sainte, la plus inaltérable, celle de la charité, afin qu'il pût recevoir cette couronne, but de son saint combat, sous la triple, divine et infaillible égide de la foi, de l'espérance et de la charité.

Arrivés au but de notre divine destinée, là où la foi au Seigneur se change en la contemplation réelle de son essence, où l'espérance, guide consolateur de la foi, est remplie, c'est la charité seule qui subsiste toujours, qui nous unit à jamais avec le Seigneur, et nous fait célébrer, dans des hymnes éternelles de réjouissance, les œuvres de sa toute-puissance, de sa majesté et de sa miséricorde.

Que vous êtes donc heureux, ô Saint-Siége de Rome, qui vous reposez sur les princes des apôtres, et qui êtes orné de la palme du martyre de Jean! C'est avec raison que vous

pouvez vous réjouir d'une si grande, d'une si sainte glorification dans le Seigneur.

Pierre ne se réjouit-il pas lorsque le gouvernement de l'Église lui fut confié? et Paul, quand Jésus-Christ le désigne pour l'apôtre des Gentils? et Jean, de ce qu'il était le disciple chéri du Seigneur, qui avait reposé sur son sein?

Et cette joie des apôtres n'était-elle point causée par la mission particulière qu'ils avaient reçue? Nous ne voyons pas dans l'Écriture-Sainte que les autres apôtres, qui n'avaient d'autre mission que celle de l'apostolat en général, aient exprimé leur joie avec la même expansion.

Le Saint-Siége de Rome et avec lui l'Église de Dieu, qu'il représente d'une manière si sublime, peuvent donc faire éclater leur joie de ce que le Seigneur a déposé et réuni en lui les missions sublimes et extraordinaires des trois chefs des apôtres, pour faire de lui le vainqueur des temps, le dépositaire de la foi, l'arbitre infaillible de l'Église, le juge incorruptible des hérésies et l'asile éternel de la charité, qui de ses bras paternels embrasse toute la terre et n'a pas de désir plus ardent que de faire rentrer ses frères égarés dans le giron de l'Église.

Si nous jetons un regard en arrière sur les divers traits du caractère particulier de Pierre, que nous avons désignés en peu de mots, et de sa position individuelle à l'égard du Seigneur et des autres apôtres, nous reconnaîtrons facilement combien cette position était élevée. Tout en lui, son ardente foi, sa charité, son zèle, son humilité, et jusqu'à l'excès de son activité, tout se réunissait pour le rendre propre au gouvernement suprême de l'Église.

Il était littéralement le coryphée des apôtres, leur bouche, leur langue, leur guide, leur interprète et leur représentant; il exerçait sur eux un véritable gouvernement dans toute l'étendue du terme. C'est donc avec raison que saint

Chrysostome dit que c'est à Pierre seul, et non aux autres apôtres, que les clefs ont été données (48).

Le Seigneur n'a-t-il pas remis d'abord, et avant tous les autres, à Pierre, la plénitude du pouvoir épiscopal? Ce n'est que plus tard, et à différentes fois, que ce pouvoir a été promis et donné aux autres, et toujours en commun avec les autres apôtres, dans le nombre desquels Pierre a toujours été compris. Nous voyons clairement par là que Pierre exerçait un véritable pouvoir gouvernemental sur les apôtres, et non pas seulement une honorable, mais vaine préséance. La mission qu'il avait reçue de paître les brebis devait naturellement s'entendre, non seulement des simples fidèles, mais encore des apôtres et de leurs successeurs les évêques. Tous, les apôtres comme les fidèles, furent soumis à sa loi. Tous devaient dépendre de lui; de lui les apôtres et les évêques devaient recevoir leur confirmation et leur consécration. Celui qui ne paît pas le troupeau de Jésus-Christ en Pierre, a dit saint Augustin, ne paît point des brebis, mais des boucs; ce n'est point un pasteur, mais un aveugle qui conduit des aveugles; lui et ses boucs ont donc perdu l'héritage de Jésus-Christ.

« Quelle peut être la raison, s'écrie saint Augustin (*Sermo* CXXXVIII, *Oper., t.* V, *p.* I, *p.* 673), que vous, Jésus-Christ, avez confié les bons pasteurs, les apôtres à un seul, si ce n'est que par un seul pasteur vous avez voulu enseigner l'unité? » L'unité de l'Église est donc le but sublime que le Seigneur a eu en vue, en établissant la suprématie de Pierre.

La suprématie de Pierre est donc la source, la pierre fon-

(48) Comparez à ceci le beau passage du faux Chrysostome : *De pœnitentia inter opera spuria*, t. VIII, p. 296.

damentale, le sacrement de l'unité de l'Église. L'unité de l'Église est la suite, le fruit de la suprématie de Pierre; il en est la condition, le créateur, lui seul la rend possible (49).

Le pouvoir de saint Pierre n'est pas différent, à la vérité, de celui que les autres apôtres ont reçu du Seigneur : et c'est par cela qu'ils ont reçu le leur en même temps que Pierre, quoique Pierre l'eût déjà reçu auparavant en particulier. Le pouvoir de Pierre ne se distingue donc pas de celui des autres apôtres par sa nature, mais seulement par son degré, et c'est sous ce rapport qu'on peut dire qu'il est plus élevé. L'unité de l'Église que Jésus-Christ recommanda et ordonna aux apôtres de conserver comme ce qu'il y avait de plus sacré, exige par sa nature même que le pouvoir égal des apôtres et des évêques repose dans le pouvoir unique de Pierre, auquel il se rattache et dans lequel il se fond en quelque sorte; et c'est en cela seulement qu'il est

---

(49) Voici ce que dit à ce sujet le célèbre Jean de Paris : Una est omnium Fidelium Ecclesia, unus populus christianus. Et ideo sicut in qualibet diœcesi, unus est episcopus, qui est caput Ecclesiæ in illo loco, vel populo; ita in tota Ecclesia, et toto populo christiano, est unus summus Episcopus Papa, scilicet Romanus Petri Successor. Nam post corporalem subtractionem præsentiæ corporalis Christi, convenit interdum circa ea, quæ sunt fidei, quæstiones moveri : in quibus propter diversitatem opinionum, vel sententiarum divideretur Ecclesia, quæ ad sui unitatem requirit fidei unitatem, nisi per unius sententiam Ecclesiæ unitas servaretur. Hic autem principatum hujusmodi habens, est Petrus, Successorque ejus; non quidem Synodali ordinatione, sed ex ore Domini, qui Ecclesiæ suæ noluit deficere in necessariis ad salutem : et infra : ne propter diversitatem controversiarum unitas fidei destruatur; necesse est unum esse superiorem in spiritualibus, per cujus sententiam controversiæ terminentur. De potestate Regia et Papali cap. III, apud Goldast.

un pouvoir suprême, parce qu'il découle de Pierre sur les apôtres et les évêques (50).

---

(50) Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici un passage de l'admirable discours de Bossuet sur l'Unité de l'Église: Vous avez vu cette unité dans le Saint-Siége : la voulez-vous voir dans tout l'Ordre, et dans tout le collége épiscopal ? Mais c'est encore dans en saint Pierre qu'elle doit paraître, et encore dans ces paroles : *Tout ce que tu lieras sera lié; tout ce que tu délieras sera délié. . .* Oui, mes Frères, ces grandes paroles où vous avez vu si clairement la primauté de saint Pierre, ont érigé les évêques . . . : et vous voyez en passant tout l'ordre de la juridiction ecclésiastique. C'est pourquoi le même qui a dit à saint Pierre : Tout ce que tu lieras sera lié; tout ce que tu délieras sera délié, a dit la même chose à tous les apôtres... ; et le même qui donne à Pierre cette puissance, la donne aussi de sa propre bouche à tous les Apôtres... C'était donc manifestement le dessein de Jésus-Christ de mettre premièrement dans un seul, ce que dans la suite il voulait mettre dans plusieurs. Mais la suite ne renverse pas le commencement, et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole : Tout ce que tu lieras, dite à un seul, a déjà rangé sous sa puissance chacun de ceux à qui on dira tout ce que vous remettrez : car les promesses de Jésus-Christ aussi bien que ses dons sont sans repentance, et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement, est irrévocable. Outre que la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage : au lieu que la puissance donnée à un seul et sur tous et sans exception, emporte la plénitude; et n'ayant à se partager avec aucun autre, elle n'a de bornes que celles que donne la règle. C'est pourquoi nos anciens docteurs de Paris, que je pourrais ici nommer avec honneur, ont tous reconnu d'une même voix dans la chaire de saint Pierre la plénitude de la puissance apostolique; c'est un point décidé et résolu... Ainsi le mystère est entendu : tous reçoivent la même puissance, et tous de la même source; mais non pas tous en même degré, ni avec la même étendue : car Jésus-Christ se communique en telle mesure qu'il plaît, et toujours de la manière la plus convenable à établir l'unité de son Église. C'est pourquoi il commence par le premier, et dans ce premier il forme le tout, et lui-même il

Nul d'entre les apôtres, si ce n'est Pierre, n'a reçu les clefs.

C'est sous ce point de vue seul que les Pères des premiers siècles ont considéré l'unité de l'Église. Ils la regardaient comme inséparable de la chaire de saint Pierre, du siége de Rome, dans la chaîne merveilleuse et non interrompue des successeurs de saint Pierre. Lui seul est le centre de l'Église, l'Église elle-même; les pasteurs unis à lui sont les seuls vrais pasteurs de l'Église, et les fidèles unis à ce pasteur sont les seuls vrais membres de l'Église. De même que Pierre représente dans son ensemble l'Église universelle, une, véritable, sainte et apostolique, hors de laquelle il n'y a point de salut pour les fidèles, de même aussi les évêques unis avec lui représentent tous ensemble et individuellement cette même Église, d'où il s'ensuit que ceux-là seuls, qui se trouvent en elle, ont part aux promesses de Jésus-Christ, et par conséquent au salut éternel (51).

Saint Irénée, archevêque de Lyon, dans son immortel ouvrage contre les hérétiques, s'exprime à ce sujet avec

---

développe avec ordre ce qu'il a mis dans un seul. Sermon sur l'unité de l'Église, ? 17.

(51) Ce n'est pas le lieu de citer ici tous les nombreux ouvrages qui traitent de la primauté du Saint-Siége. Mais nous ne devons pas manquer d'attirer l'attention de nos lecteurs allemands sur un petit ouvrage très important par la matière qu'il contient, et dans lequel la primauté de saint Pierre et les différentes phases du combat que les novateurs lui ont livré, sont dépeintes réellement de main de maître. Cet ouvrage est intitulé : « Que devons-nous penser des réformateurs d'Offenburg, de Saint-Gall et des autres organes religieux de l'Allemagne catholique de nos jours? par Athanasius-Sincerus-Philatèthes, Mayence 1835, seconde partie. » Nous ne saurions assez recommander cette partie de l'ouvrage, surtout à Messieurs les évêques et prélats.

une force remarquable (52). « Or, dit-il dans ce livre, comme il serait trop long d'énumérer ici la suite des prélats de toutes les Églises apostoliques, il suffira de nommer ceux de la plus grande et de la plus ancienne de toutes les Églises connues, de celle que les deux grands apôtres Pierre et Paul ont fondée à Rome. En rappelant ici la tradition qu'elle a reçue des apôtres, ainsi que la doctrine qu'elle prêche au monde, et qui descend jusqu'à nous, par la suite de ses évêques, nous anéantissons tous ceux qui, de quelque manière que ce puisse être, soit par leur propre jugement, soit par orgueil, soit par aveuglement ou par méchanceté, se rassemblent hors d'elle, en dépit de la justice et des lois, et forment en dehors de son sein des sociétés religieuses. A cette Église, à l'Église de Rome, à cause de son autorité et de sa puissance, il faut nécessairement que toutes les Églises, c'est-à-dire toute la communauté des fidèles, vienne se rattacher ; car elle est l'Église dans laquelle la véritable tradition des apôtres s'est conservée, l'Église dans laquelle et par laquelle cette tradition a toujours été suivie par les fidèles. »

La doctrine de l'Église de Rome est donc la doctrine de l'Église universelle. Quiconque n'est point uni à l'Église de Rome ne possède pas non plus la doctrine de l'Église ; il est hors d'elle, hors de Jésus-Christ, qui l'a fondée, et n'a par conséquent aucun droit au royaume des cieux.

Saint Cyprien, évêque de Carthage, ne s'exprime pas avec moins de force que saint Irénée au sujet de l'Église de Rome (*De Unitate Ecclesiæ, cap.* III, IV, *p.* 397, *inter S.*

---

(52) Lib. III, § 2, p. 276, edit. Bened. Maur. Venitiis 1734, t. I, in-fol. Pour bien comprendre ce passage des Bénédictins, il faut lire aussi Dissert. III, § 3, 4, t. II, p. 99 à 114, où sont alléguées les plus belles preuves tirées des Pères.

Cypriani opera omnia ed. Bened. Maur. recens. Venetiis 1728, *fol.*). « Celui qui ne possède pas cette unité de l'Église s'imaginerait-il par hasard qu'il possède la foi? Celui qui se met en opposition avec l'Église, celui qui abandonne la chaire de saint Pierre, sur laquelle l'Eglise est fondée, peut-il être assuré qu'il est dans l'Église? Le saint apôtre Paul enseigne le sacrement de l'unité lorsqu'il dit : « Il n'y a qu'un corps et qu'un esprit, une espérance de « votre destinée, un Seigneur, une foi, un baptême, un « Dieu. » Cette unité, nous devons la maintenir fermement, nous surtout, les évêques, qui avons la préséance dans l'Église, afin que nous représentions aussi l'épiscopat dans son inséparable unité. Nul ne doit tromper un évêque, son collègue, par des mensonges. Nul ne doit souiller la vérité de la foi par une perfide apostasie. Il n'y a qu'un seul épiscopat, dont chaque membre possède une part. Il n'y a aussi qu'une seule Église, qui, dans sa fertilité, a répandu de toutes parts une foule d'Églises. Comme le soleil a beaucoup de rayons, mais n'est pourtant qu'un seul soleil; comme un arbre a plusieurs branches, mais un seul tronc et une seule racine, sur laquelle ce tronc s'élève, et comme d'une seule source sortent plusieurs ruisseaux, dont les eaux, dans leur abondance, semblent s'éparpiller, quoique l'unité de la source ne s'en conserve pas moins; si vous séparez le rayon du soleil, l'unité ne possède plus le rayon séparé; si vous ôtez une branche à l'arbre, la branche enlevée ne portera plus de feuilles; si vous séparez le ruisseau de sa source, il se desséchera. C'est ainsi que l'Église, éclairée de la lumière du Seigneur, répand ses rayons sur toute la terre. Ce n'est pourtant qu'une seule lumière qui se répand ainsi partout. L'Église étend ses rameaux chargés de fruits sur toute la terre, et fait couler en tout sens autour d'elle des ruisseaux fécondans. Il n'y a pourtant qu'un tronc et une source; qu'une mère, riche des progrès de sa fécondité. Nous nais-

sons par son fruit, nous sommes nourris de son lait et animés de son esprit. L'épouse de Jésus-Christ ne saurait être défigurée; elle est invulnérable et chaste. Elle ne connaît qu'une chambre nuptiale, et elle en conserve la sainteté avec une chaste pudeur. Elle nous conserve pour Dieu, et donne le royaume des cieux aux enfans qu'elle élève. Celui qui se sépare de l'Église pour s'attacher à une fausse église sera séparé des promesses de l'Église. Celui qui abandonne l'Église de Jésus-Christ n'obtiendra pas les récompenses de Jésus-Christ. C'est un étranger, un paien, un ennemi : car nul ne peut avoir Dieu pour père qui n'a pas l'Église pour mère. »

Dans toutes les lettres de Cyprien respire le même esprit (53).

Mais il n'y a point de Père qui en soit plus pénétré que saint Augustin; on pourrait presque dire que tous ses ouvrages ont pour unique objet de prouver la sainteté et l'infaillibilité de l'Église catholique fondée sur saint Pierre.

Pour lui, comme pour saint Cyprien, l'unité de l'Eglise est au-dessus de tout; elle est à ses yeux la pierre de touche de sa divinité, et il regarde en conséquence toutes les communions séparées de l'Église catholique comme exclues de ce saint privilége. Elles ne sont point l'ouvrage de Dieu, mais celui des hommes, ce qui les prive de toute bénédiction céleste.

C'est avec des paroles sublimes qu'il oppose l'unité de l'Église catholique au morcellement des communions héréti-

---

(53) Epistola LV ad Cornelium de Fortunato et Felicissimo. Epist. LXIX ad Florentium Papianum, p. 123. Epist. LXX ad Januarium et cæteros episcopos Numidas de baptizandis, p. 125. Epist. LXXIII ad Jubaïnum de hæreticis baptizandis, p. 131, 132, edit. cit. — On trouve des passages non moins beaux dans les ouvrages de S. Optat, évêque de Milève en Afrique.

ques : « *Tous* les hérétiques, dit-il dans son discours sur les pasteurs (54), ne se trouvent pas sur *toute* la surface de la

---

(54) Sermo XLVI in Ezechiel. cap. XXXIV. Oper. t. V, p. I, p. 234 sq. Il expose cette pensée avec plus de détails encore dans son admirable ouvrage intitulé : *Epistola ad Catholicos contra Donatistas, seu liber de unitate ecclesiæ*. Il adressa les paroles suivantes aux Donatistes et à d'autres hérétiques : paroles remarquables que, nous aussi, nous pourrions avec autant de raison adresser à la Société protestante si divisée entre elle : Quærat fortasse aliquis, et dicat mihi, Cur ergo ista vis auferri de medio, quando communio tua, etiam si proferantur, invicta est? Quia nolo humanis documentis, sed divinis oraculis sanctam Ecclesiam demonstrari. Si enim sanctæ Scripturæ in Africa sola designaverunt Ecclesiam, et in paucis Romæ Cutzupitanis vel Montensibus, et in domo vel patrimonio unius Hispanæ mulieris; quidquid de chartis aliis proferatur, non tènent Ecclesiam nisi Donatistæ. Si in paucis Mauris provinciæ Cæsariensis eam sancta Scriptura determinat; ad Rogatistas transeundum est. Si in paucis Tripolitanis et Byzacenis et Provincialibus; Maximianistæ ad eam pervenerunt. Si in solis Orientalibus; inter Arianos et Eunomianos et Macedonianos, et si qui illic alii sunt, requirenda est. *Quis autem possit singulas quasque hæreses enumerare gentium singularum? Si autem Christi Ecclesia canonicarum scripturarum divinis et certissimis testimoniis in omnibus gentibus designata est; quidquid attulerint, et undecumque recitaverint quid dicunt : Ecce hic est Christus, ecce illic : audiamus potius, si oves ejus sumus, vocem pastoris nostri dicentis: Nolite credere.* Illæ quippe singulæ in multis gentibus, ubi ista est, non inveniuntur: hæc autem, quæ ubique est; etiam ubi illæ sunt invenitur. Ergo in Scripturis sanctis canonicis eam requiramus.

Totus Christus caput et corpus est, Caput unigenitus Dei Filius, et corpus ejus Ecclesia, sponsus et sponsa, duo in carne una. Quicumque de ipso capite, ab Scripturis sanctis dissentiunt, etiam si in omnibus locis inveniantur in quibus Ecclesia designata est, non sunt in Ecclesia. Et rursus quicumque de ipso capite Scripturis sanctis consentiunt, et unitati Ecclesiæ non communicant, non sunt in Ecclesia; quia de Christi corpore, quod est Ecclesia, ab ipsius

terre, et pourtant il y a des hérétiques sur la surface de la terre. Les uns sont ici, les autres sont là ; ils ne manquent nulle part, mais ils ne se connaissent pas les uns les autres. Il y a une secte en Afrique et une hérésie dans l'Orient, il y en a une en Égypte et une autre en Mésopotamie. Elles diffèrent selon les lieux : mais un seul père, l'orgueil, les a toutes engendrées, comme tous les vrais chrétiens répandus

---

Christi testificatione dissentiunt. Verbi gratia, Qui non credunt Christum in carne venisse de virgine Maria ex semine David quod apertissime Scriptura Dei loquitur: aut non in corpore ipso resurrexisse, in quo crucifixus et sepultus est; etiam si per omnes terras inveniantur, per quas est Ecclesia, non utique sunt in Ecclesia : quia ipsum caput Ecclesiæ non tenent, quod est Christus Jesus; nec in aliqua divinarum Scripturarum obscuritate falluntur, sed notissimis et apertissimis earum testimoniis contradicunt. Item quicumque credunt quidem quod Christus Jesus, ita ut dictum est, in carne venerit et in eadem carne, in qua natus et passus est, resurrexit, et ipse sit Filius Dei, Deus apud Deum, et cum Patre unum et incommutabile Verbum Patris, per quod facta sunt omnia ; sed tamen ab ejus corpore, quod est Ecclesia, ita dissentiunt, ut eorum communio non sit cum toto quacumque diffunditur, sed in aliqua parte separata inveniatur; manifestum est eos non esse in catholica Ecclesia. Quapropter quia cum Donatistis quæstio nobis est, non de capite, sed de corpore, id est, non de ipso Salvatore Jesu Christo, sed de ejus Ecclesia ; ipsum caput, de quo consentimus, ostendat nobis corpus suum, de quo dissentimus, ut per ejus verba jam dissentire desinamus. Ille est autem unigenitus Filius et Verbum Dei ; et ideo nec Prophetæ sancti vera loqui potuissent, nisi ab ipsa veritate : quod est Verbum Dei; manifestaretur eis quod dicerent, et juberetur quod dicerent. Proinde prioribus temporibus per Prophetas sonuit Verbum Dei : deinde per se ipsum, cum *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis :* deinde per Apostolos, quos misit ad se prædicandum, ut esset salus usque ad fines terræ. In his igitur omnibus quærenda est Ecclesia.—De Unitate Ecclesiæ, n. 6 et 7. Oper. t. IX, p. 341 sq.

sur la terre sont sortis d'une seule mère, l'Église catholique. Il n'y a rien d'étonnant que l'orgueil enfante la désunion et la discorde, et que la charité, au contraire, produise l'unité. Et pourtant cette mère, l'Église catholique, va chercher partout ses brebis égarées; elle raffermit les faibles, elle guérit les malades, elle relève ceux qui sont tombés, mais qui ne se connaissent pas les uns les autres. Mais les nôtres les connaissent tous, parce qu'ils se mettent en contact avec tous. Ainsi, par exemple, il y a en Afrique la secte de Donatus, mais il n'y a point d'eunumiens en Afrique; cependant à côté des donatistes existe l'Église catholique. Dans l'Orient il y a des eunumiens et point de donatistes; mais à côté des eunumiens on trouve encore l'Église catholique. La propriété de cette Église est de ressembler à un cep de vigne qui, dans sa croissance, s'étend de tous côtés; celles des hérétiques, au contraire, sont comme des pousses inutiles, que le vigneron s'empresse d'élaguer, afin que le cep soit nettoyé et non abattu. Or, partout où ces pousses sont tombées, elles restent; mais le cep, s'étendant de tous côtés et continuant à croître, reconnaît toutes les pousses, tant celles qu'il a conservées que celles qu'on lui a enlevées. »

Les communions séparées de l'Église catholique sont, d'après saint Augustin, ainsi que nous l'avons dit plus haut, exclues des dons du Saint-Esprit. Elles n'ont aucune part à la plénitude de la grâce qu'il a apportée à l'Église le jour de la Pentecôte. Elles ne peuvent point chanter les louanges du Seigneur dans toutes les langues, comme l'Église catholique le fait aujourd'hui et le fera jusqu'à la consommation des temps. Le don des langues, par lequel chacun parle toutes les langues, chacun glorifie Dieu dans toutes les langues, est sa propriété particulière, sa glorification exclusive et le signe distinctif le plus sublime de l'Église catholique.

Car, quoique aujourd'hui le don des langues ne soit pas

accordé à chaque fidèle individuellement, comme au jour de la Pentecôte et du temps des apôtres, et que chacun ne parle pas toutes les langues, néanmoins l'Église catholique, répandue dans sa sainte unité chez tous les peuples de la terre, parle encore aujourd'hui toutes les langues, avec la même force, le même effet et la même onction que les fidèles rassemblés, lors de la descente du Saint-Esprit. Si nous demandons à saint Augustin pourquoi aujourd'hui chaque fidèle ne parle plus toutes les langues, il nous répondra que c'est parce que ce qui n'était alors que promis est aujourd'hui accompli. « Alors chaque fidèle parlait toutes les langues : maintenant c'est l'union des fidèles, l'Église catholique qui parle toutes les langues. En conséquence, aujourd'hui toutes les langues sont les nôtres, parce que nous sommes les membres du corps dans lequel elles se trouvent (55). »

---

(55) Quid enim aliud Spiritus sanctus pronuntiabat in linguis omnium gentium, quas donabat eis, qui unam tantum suæ gentis linguam didicerat (quod indicium præsentiæ suæ tunc esse voluit), nisi omnes gentes Evangelio credituras, ut primo unusquisque fidelium, postea vero ipsa unitas Ecclesiæ linguis omnibus loqueretur ? Quid ad hæc dicunt, qui Christianæ societati, quæ in omnibus gentibus fructificat et crescit, nolunt incorporari atque conjungi ? Numquidnam possunt negare, etiam nunc in Christianos venire Spiritum sanctum ? Cur ergo nunc neque apud nos, neque apud illos quisquam loquitur linguis omnium gentium (quod tunc erat adventus ejus indicium), nisi quia nunc impletur quod tunc significabatur ? Tunc enim et unus fidelis linguis omnibus loquebatur : et nunc unitas fidelium linguis omnibus loquitur. Itaque etiam nunc omnes linguæ nostræ sunt, quoniam membra sumus corporis in quo sunt.

Nec immerito recte intelligitur, quamvis ipsos baptismum Christi habere fateamur, hæreticos non accipere vel schismaticos Spiritum sanctum, nisi dum compagini adhæserint unitatis per consortium caritatis. Tunc enim gentium linguæ etiam ipsorum erunt : quia ubi sunt illæ, ibi et ipsi erunt, in eodem scilicet Christi corpore ubique

D'après cela, quand les hérétiques, dans l'ensemble de leurs hérésies, seraient aussi répandus sur la terre, quand ils seraient même plus répandus que les membres de l'Église catholique, au point de pouvoir célébrer leurs cultes dans toutes les langues de la terre, ils ne pourraient jamais glorifier le Seigneur dans une langue, puisque chacun d'eux adore Dieu d'une autre manière et avec d'autres croyances. Divisés entre eux, chacun d'eux maudissant l'erreur des autres, ils parlent tous autant de langues différentes. Mais de même qu'ils se maudissent les uns les autres, Dieu les maudit tous, puisque ce n'est que par leur coupable séparation de l'Église qu'ils se sont jetés dans cette mer d'aveuglement.

La prière des catholiques est toujours la même, soit qu'elle se prononce dans les climats glacés du nord ou sous le brûlant équateur. Depuis les lieux où le soleil se lève, jusqu'à ceux où il se couche, les catholiques adorent le Seigneur de la même manière.

« Car il n'y a que l'Église seule, dit saint Épiphane, évêque de Salamine (*Hæres.* xxxi, 31. *Oper. t.* I, *p.* 202, *edit. Dion. Petavii, S. J. Parisiis* 1622, *in-fol.*), qui, bien qu'elle soit répandue sur toute la terre, conserve néanmoins fidèlement la même croyance. Elle vit en quelque sorte dans la même maison, et elle est d'accord avec tous, comme si elle n'avait qu'une âme et qu'un cœur; et elle prêche ses croyances avec la plus parfaite harmonie, comme si elle n'avait qu'une bouche; car bien que les langages des hommes diffèrent, le sens de la doctrine transmise est la même partout: les Églises qui se trouvent en Allemagne n'enseignent pas

---

crescente, servantes unitatem spiritus in vinculo pacis. Sermo 269. Oper. t. V, p. I, p. 1093 sq.

autre chose que celle de l'Espagne ou de la Gaule, ou celle de l'Orient, de l'Egypte, de la Libye, ou même du centre de la terre. »

C'est le lien sacré de l'Église catholique, une, sainte et indivisible, qui rassemble les fidèles dans l'amour et la concorde fraternelle pour glorifier le Seigneur. C'est le lien de l'Église catholique qui les appelle des quatre extrémités de la terre, pour les réunir autour de l'autel du Seigneur, pour y célébrer ses louanges et lui rendre des actions de grâces avec une sainte humilité, dans une foi, dans une espérance, et surtout dans une charité.

« Et quand j'aurais le don de prophétie, dit le grand pasteur de l'Église catholique, saint Paul (I *Cor.* XIII, 1 *sq.*), que je pénétrerais tous les mystères et que j'aurais une parfaite science de toutes choses; quand j'aurais encore toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien. Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges mêmes, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante... Quand tout périrait, la charité ne périrait point. La charité est plus grande que la foi et que l'espérance. »

Aucun apôtre n'a dépeint d'une manière plus sublime que Paul la nature et la majesté de l'Église catholique, et en même temps, dans toute son horreur, la malédiction divine qui repose et qui reposera éternellement sur les communions qui se sont séparées d'elle.

Quelle image affreuse nous présentent d'après cela les fidèles qui se sont séparés de l'Église et qui errent au hasard dans le monde, si nous les supposons à leur tour, réunis, dans l'innombrable diversité de leurs sectes, autour de l'autel du Seigneur, pour y chanter ses louanges, dans les langues de tous les peuples!

Quel spectacle tragique s'ouvre devant nos yeux! Nous avons de la peine à en soutenir la vue; nous ne trouvons point de paroles pour le décrire.

Contemplons d'abord dans la confusion tumultueuse et insensée de ces sectes aveugles, le désordre qui en trouble tous les membres, depuis le premier jusqu'au dernier. Jetons ensuite un regard sur les fondateurs et les chefs de ces sectes, et voyons ces pasteurs, sortis du troupeau, au milieu de leurs brebis, devenues des boucs; voyons-les, disons-nous, dans leurs rapports avec les chefs des autres sectes et leurs partisans. Quelle guerre sanglante ils se font! Chacun d'eux dans son orgueil infernal ne prétend-il pas posséder seul la vérité? Chacun d'eux, l'épée nue à la main, ne s'écrie-t-il pas qu'il possède seul le Seigneur? (*Matth.*, XXIV, 23, 24 *et* 25. *Marc*, XIII, 21, 22 *et* 23. *Luc*, XXI, 8.)

Où est cette *foi unique* qui les unit? Où est cette *espérance unique* qui les tranquillise sur leur salut éternel? Où est cette *charité unique*, la couronne de la foi et de l'espérance, le plus saint de tous les liens, cette chaîne forte et indestructible de l'Église, qui les entoure tous dans l'humilité et dans l'union fraternelle?

Car quand ce lien de l'Eglise manque, s'écrie saint Chrysostome (*Homil. in Epist. S. Pauli ad Romanos*, XVI, 3. *Oper.*, *t.* III, *p.* 191 *sq.*), et il manque dans toutes les communions qui se sont séparées de l'Église catholique, des guerres sans terme doivent naître dans leur sein, elles attirent sur elles le courroux de Dieu et elles deviennent les jouets de toutes les tentations de Satan.

Écoutons maintenant toutes ces sectes entonnant en commun un hymne d'actions de grâces, au pied de l'autel de la charité divine, et cette confusion complétera le tableau que nous venons de tracer. Quels chants elles envoient vers le ciel! Quels hymnes! Ce sont les tons faux ou pour mieux dire le terrible cri de douleur de toutes les erreurs réunies.

C'est là le tableau que nous présente l'Église protestante, la création de Luther et de ses acolytes, avec les milliers de sectes dans lesquelles elles s'est morcelée. Elle réunit dans son sein toutes les hérésies anciennes et modernes et toutes celles qui peuvent se former encore ; elle accorde droit de bourgeoisie à toutes.

Luther a renversé les barrières qui séparaient une secte de l'autre. Il a ouvert la porte à toutes les hérésies ; il les a marquées, par sa doctrine, du sceau malheureux de l'unité (56).

Car, de quel droit et en vertu de quelle mission le mem-

---

(56) Tertullien décrit déjà d'une manière frappante les résultats malheureux de l'hérésie ; le tableau qu'il en trace offre une ressemblance remarquable avec l'Église protestante d'aujourd'hui : De verbi autem administratione quid dicam ? *cum hoc sit negotium illis non ethnicos convertendi, sed nostros evertendi.* Hanc magis gloriam captant, si stantibus ruinam, non si jacentibus elevationem operentur ; quoniam et ipsum opus eorum non de suo proprio ædificio venit, sed de veritatis destructione. *Nostra suffodiunt, ut sua ædificent.* Adime illis legem Moysi, et prophetas, et creatorem Deum, accusationem eloqui non habent. Ita fit ut ruinas facilius operentur stantium ædificiorum, quam exstructionem jacentium ruinarum. Ad hæc solummodo opera humiles et blandi et submissi agunt. Cæterum nec suis præsidibus reverentiam noverunt. *Et hoc est quod schismata apud hæreticos fere non sunt, quia cum sint, non parent. Schisma est enim unitas ipsis. Mentior si non etiam a regulis suis variant inter se, dum unusquisque proinde suo arbitrio modulatur quæ accepit, quemadmodum de suo arbitrio ea composuit ille qui tradidit.* Agnoscit naturam suam, et originis suæ morem, profectus rei. Idem licuit Valentinianis quod Valentino, idem Marcionitis, quod Marcioni, de arbitrio suo fidem innovare. Denique penitus inspectæ hæreses omnes in multis cum auctoribus suis dissentientes deprehenduntur. Plerique nec ecclesias habent, sine matre, sine sede, orbi fide, extorres sibi, quasi abii, late vagantur. — De Præscript., cap. XLII, p. 217 sq.

bre de l'église protestante peut-il refuser de tendre une main fraternelle au quaker, au mennonite et à toute cette innombrable armée de sectes monstrueuses, sorties de l'abîme de leur église, marchant sous son drapeau, qui se décorent du nom de chrétien, mais dont le plus simple bon sens rejette l'absurdité? Comment le pourraient-ils, disons-nous, puisque Luther a renversé l'unité de l'Église et les saints fondemens sur lesquels elle avait été construite par les décrets de Dieu, qu'il a mis la libre discussion de la raison individuelle à la place de cette unité, et soumis l'Écriture-Sainte, et par conséquent Dieu lui-même, à cette raison, juge aveugle et impie?

Si, d'après la remarque de saint Augustin (57), le don des langues, le jour de la Pentecôte, doit être regardé comme

---

(57) Sicut enim post diluvium superba impietas hominum turrim contra Dominum ædificavit excelsam, quando per linguas diversas dividi meruit genus humanum, ut unaquæque gens lingua propria loqueretur, ne ab aliis intelligeretur: sic humilis fidelium pietas earum linguarum diversitatem Ecclesiæ contulit unitati; ut quod discordia dissipaverat, colligeret caritas, et humani generis tanquam unius corporis membra dispersa ad unum caput Christum compaginata redigerentur, et sancti corporis unitatem dilectionis igne conflarentur. *Ab hoc itaque dono Spiritus sancti prorsus alieni sunt, qui oderunt gratiam pacis, qui societatem non retinent unitatis. Licet enim etiam ipsi hodie solemniter congregentur, licet istas audiant lectiones, quibus Spiritus sanctus est promissus et missus: ad judicium audiunt, non ad præmium. Quid enim eis prodest percipere auribus, quod cordibus respuunt; et ejus diem celebrare, cujus lumen oderunt?* Vos autem, Fratres mei, membra corporis Christi, germina unitatis, filii pacis, hunc diem agite læti, celebrate securi. Hoc enim in vobis impletur, quod illis diebus quando venit Spiritus sanctus, præsignabatur. Quia sicut tunc qui Spiritum sanctum percipiebat, etiam unus homo linguis omnibus loquebatur: sic et nunc per omnes gentes omnibus linguis ipsa unitas loquitur, in qua

une réconciliation de Dieu avec les enfans de Noé, qui dans leur téméraire orgueil avaient construit la tour de Babel, afin que par ce don, ce qui avait été séparé par l'orgueil fût réuni de nouveau par l'humilité ; et si ce don des langues a été perdu encore une fois par les chrétiens hérétiques, séparés de la sainte Église du Seigneur, nous pouvons dire avec raison, que les communions qui se sont arrachées de l'Église catholique, sont retombées dans la confusion des langues de Babel.

C'est encore à eux, comme le remarque avec raison le même saint docteur (58), que sont adressées les paroles du

---

constituti Spiritum sanctum habetis, quia Christi Ecclesia loquente omnibus linguis, nullo schismate dissidetis. Sermo 271 in die Pentecostes. Oper. t. V, p. I, p. 1103.

(58) *Submerge, Domine, et divide linguas eorum.* Attendit tribulantes se et adumbrantes se, et optavit hoc, non de ira, Fratres. Qui se male extulerunt, expedit eis ut submergantur : qui male conspiraverunt, expedit eis, ut linguæ eorum dividantur : ad bonum consentiant, et concordent linguæ illorum. Si autem in idipsum adversum me susurrabant, ait, omnes inimici mei : perdant idipsum in malo, dividantur linguæ eorum, non sibi consentiant. *Submerge Domine, et divide linguas eorum. Submerge*, quare ? Quia se extulerunt. *Divide*, quare ? Quia in malum conspiraverunt. Turrim illam recordare superborum factam post diluvium : quid dixerunt superbi ? Ne pereamus diluvio, faciamus altam turrim. Superbia se munitos esse arbitrabantur, extruxerunt altam turrim : et Dominus divisit linguas ipsorum. Tunc se cœperunt non intelligere : hinc facta est origo linguarum multarum. Antea enim una lingua erat : sed una lingua concordibus proderat, una lingua humilibus proderat : at ubi illa collectio in conspirationem superbiæ præcipitata est, pepercit illis Deus ut divideret linguas, ne se intelligendo perniciosam facerent unitatem. *Per superbos homines divisæ sunt linguæ, per humiles Apostolos congregatæ sunt linguæ : Spiritus superbiæ dispersit linguas, Spiritus sanctus congregavit linguas.* Quando enim Spiritus sanctus venit super discipulos, omnium linguis locuti

prophète royal : « Précipitez-les, Seigneur, divisez leurs langues, parce que j'ai vu la ville toute pleine d'iniquités et de contradictions. » (*Ps.* LIV, 9.)

Leur confusion, la confusion des communions hérétiques et schismatiques, est chargée d'une plus grande malédiction encore que celle qui tomba sur les enfans de Noé : car ceux-ci avaient encore l'espérance du salut ; ils attendaient l'arrivée de Moïse qui devait les délivrer des chaînes du péché. Cette espérance s'est réalisée. Mais quelle espérance les malheureux fidèles qui ont abandonné l'Église catholique peuvent-ils conserver d'être délivrés des chaînes de la malédiction dont ils se sont chargés par leur apostasie ?

Ils ont reçu le don des langues, dit saint Augustin (59), non pour leur récompense, mais pour leur condamnation : « De ce don du Saint-Esprit, continue-t-il, ceux-là sont exclus, qui haïssent la grâce de la paix, qui abandonnent la société de l'unité. Quand même ils se rassembleraient solennellement le jour de la Pentecôte, quand même ils écouteraient les leçons qui se rapportent à la descente du Saint-Esprit, ils ne les entendent que pour leur condamnation et non pas pour leur récompense. A quoi leur sert d'entendre avec les oreilles ce qu'ils méprisent au fond du cœur et de célébrer la fête de celui dont ils haïssent la lumière ? *Mais vous, mes frères, membres de l'Église catholique, membres du corps de Jésus-Christ, rejetons de l'unité, enfans*

---

sunt, ab omnibus intellecti sunt : linguæ dispersæ, in unum congregatæ sunt. *Ergo si adhuc sæviunt et gentiles sunt, expedit eis divisas habere linguas. Volunt unam linguam, veniant ad Ecclesiam : quia et in diversitate linguarum carnis ; una est lingua in fide cordis. Submerge Domine et divide linguas eorum.* Enar. in Psalm. LIV, n. 11. Oper. t. IV, p. I, p. 507.

(59) Voyez ci-dessus la note 57, et aussi Enar. in Psalm. XCV. Oper. t. IV, p. III, p. 1037 sq.

de la paix, vous célébrez cette journée dans la joie et dans la sainteté. Car en vous s'accomplit ce qui a été promis le jour où le Saint-Esprit est descendu. De même qu'alors tous ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit parlèrent toutes les langues, de même aujourd'hui l'unité entre tous les peuples, l'Eglise catholique, parle toutes les langues, cette Eglise dans laquelle vous qui vous trouvez, possédez le Saint-Esprit, vous qui ne vous êtes séparés par aucun schisme de cette Eglise du Christ qui parle toutes les langues. »

Ce don des langues redeviendra la propriété de tous, comme il l'était le jour de la Pentecôte, mais seulement de ceux qui auront combattu dans les rangs de l'Église catholique et qui auront persévéré avec elle jusqu'à la fin ; il le redeviendra le jour où le Seigneur viendra, pour boire de nouveau avec eux le fruit de la vigne dans le royaume de son Père (*Matth.*, XXVI, 29. *Marc*, XIV, 25. *Luc*, XXII, 18). Alors, à ce repas céleste, triomphe de l'Église catholique, tous ceux qui y seront admis, chanteront les louanges du Seigneur dans tous les langages de la terre, dans une joie et une union parfaite et dans une glorification plus grande encore que le jour de la Pentecôte.

Mais à ce repas ne prendront part que ceux qui seront entrés dans la bergerie par la porte (*Joan.*, X, 1) ; ceux-là seuls boivent de nouveau avec le Seigneur du fruit de la vigne qui seront toujours restés attachés au cep, comme des rameaux fidèles et chargés de fruit, et qui ne se seront jamais séparés de lui. (*Joan.*, XV, 5.)

Car celui qui n'entre point par la porte dans la bergerie, est un voleur et un larron ; et toute branche qui ne demeure point en la vigne est jetée dehors comme un sarment inutile ; il sèche et on le ramasse pour le jeter au feu.

Quelle est cette bergerie ? qui est ce cep ? Jésus-Christ et son Église ; l'Église catholique fondée sur Pierre, et par sa mort

à Rome, attachée à jamais au siége de ses successeurs à Rome.

Ce n'est que par Pierre que l'on peut entrer dans la bergerie. Ce n'est qu'à ceux qui sont unis à Pierre qu'ont été adressées ces paroles divines : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; chantez au Seigneur, peuple de toute la terre, annoncez sa gloire parmi les nations. » (*Psalm.* xcv, 1 *et* 3.)

« Ceux qui ne sont point unis à Pierre, dit à ce sujet saint Augustin (*Enar. in Psalm.* xcv, *Oper.*, *t.* IV, *p.* II, *p.* 1033), n'annoncent pas sa gloire parmi les nations, mais la leur. O vous qui construisez l'Église, annoncez donc sa gloire en temps convenable ; car si vous prétendez annoncer votre gloire, vous tomberez ; mais si c'est la sienne, vous serez édifiés tout en édifiant. » — « En conséquence, continue-t-il en s'adressant aux donatistes et aux hérétiques de son temps, ceux qui veulent annoncer *leur* gloire, ne veulent point demeurer dans cette maison, dans l'Église catholique, et c'est pourquoi ils ne chantent point un cantique nouveau avec toute la terre ; car ils n'ont rien de commun avec toute la terre. C'est pourquoi ils n'édifient pas dans la maison et n'ont construit qu'un mur recrépi. Or, quel est le sort qui attend le propriétaire du mur recrépi? Nous avons dans les prophètes d'innombrables témoignages que le Seigneur a maudit le propriétaire du mur recrépi. »

« Dites à ceux qui enduisent la muraille sans y rien mêler, ainsi parlait Jéhovah à Ezéchiel (*Ez.*, XIII, 11), qu'elle tombera, parce qu'il viendra une forte pluie, que je ferai tomber de grosses pierres qui l'accableront et souffler un vent impétueux qui la renversera par terre. Je l'égalerai à la terre, et vous en verrez paraître les fondemens ; elle s'écroulera, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. Mon indignation se satisfera dans la muraille et dans ceux qui l'en-

duisent. Je vous dirai alors : La muraille n'est plus et ceux qui l'avaient enduite ne sont plus. »

Tel fut le sort de toutes les communions qui se sont séparées de l'Église catholique, et ce sort est inévitable. Combien d'entre eux ne l'ont-ils pas déjà éprouvé ? Combien n'y a-t-il pas eu de ces murailles enduites qui s'élevaient orgueilleusement, mais qui se sont écroulées, tandis que les constructeurs en sont tombés dans l'oubli, dont leurs noms seuls ont été préservés ?

Cette Église seule dont Pierre est le chef, Pierre que saint Cyrille de Jérusalem appela le premier et le plus grand des apôtres, le plus sublime héraut de l'Église, le président des disciples et le gardien des clefs du royaume des cieux (*Catech.* II, 19, *p.* 51 ; — XI, 3, *p.* 150 ; — XVII, 27, *p.* 277, *edit. Bened.-Maur. Venetiis* 1763, *in-fol.*), cette Église est la véritable Église : son nom seul indique la sainte mission à laquelle elle a été appelée par le Seigneur.

« On l'appelle catholique, dit le même saint (*Cat.* XVIII, 23 *et* 26, *p.* 296), parce qu'elle s'étend sur toute la terre, d'une de ses extrémités à l'autre ; parce qu'elle enseigne en commun et dans leur entier toutes les doctrines de la foi, qu'il est nécessaire à l'homme de savoir, tant des choses célestes que des choses terrestres ; et encore parce qu'elle soumet tout le genre humain au vrai culte, les princes comme les particuliers, les savans comme les ignorans ; et enfin parce qu'elle guérit tous les péchés que commettent soit l'âme, soit le corps. Elle possède aussi toutes les vertus, de quelque nom qu'on les appelle, en actions, en paroles et en dons spirituels de toutes sortes. »

« Tenez-vous donc ferme, continue saint Cyrille, à cette « *Eglise une, sainte et catholique,* dans laquelle vous avez « été régénéré, et fuyez les abominables assemblées de ceux « qui se sont séparés d'elle. Et si vous voyagez par les villes,

« ne demandez pas simplement où il y a un temple du Sei-
« gneur (car ces sectes et hérésies infâmes prétendent aussi
« donner à leurs cachettes le nom de temple du Seigneur);
« ne demandez pas non plus simplement où est l'Église, mais
« demandez l'Eglise catholique; car c'est là le véritable nom
« de cette Église sainte, notre mère à tous, l'épouse de notre
« Seigneur Jésus-Christ, du Fils unique de Dieu. »

A qui l'Église catholique doit-elle d'avoir accompli fidèlement sa sainte mission d'une extrémité de la terre à l'autre, et de l'accomplir jusqu'à la fin? A qui, si ce n'est à son chef, à saint Pierre, auquel elle est demeurée attachée, qu'elle n'a jamais abandonné?

« L'arrêt de Rome, dit saint Augustin (60), est l'arrêt de l'Église tout entière. Il ne peut être soumis à aucun examen; il doit être adopté et exécuté en paix. Celui que Rome condamne est condamné par la terre entière (61). Rome a

---

(60) Quid adhuc quæris examen, quod apud Apostolicam Sedem jam factum est? Quod denique jam factum est in Episcopali judicio Palæstino. Ergo hæresis ab Episcopis jam non examinanda, sed coërcenda est potestatibus Christianis. Lib. II, advers. Julian. Pelagianum cap. IX. Oper. t. X, p. 549.

(61) Hæresis novæ auctores, vel certe acerrimi notissimique suasores cum Pelagius et Cœlestius extitissent; conciliorum episcopalium vigilantia in adjutorio Salvatoris, qui suam tuetur Ecclesiam, etiam a duobus venerabilibus antistibus Apostolicæ Sedis, papa Innocentio et papa Zosimo, nisi correcti etiam egerint pœnitentiam, toto orbe christiano damnati sunt. De quibus exempla recentium litterarum, sive quæ specialiter ad Afros, sive quæ universaliter ad omnes episcopos de memorata sede manarunt, ne forte ad vestram sanctitatem nondum pervenerint, vobis curavimus mitti ab eis fratribus, quibus et has litteras, ut tuæ venerationi dirigerent, dedimus. Epist. CXC, n. 22, ad Optatum. Oper. t. II, p. 706 sq.

Puto tibi eam partem Orbis sufficere debere, in qua primum Apostolorum suorum voluit Dominus gloriosissimo martyrio coro-

parlé, les décrets de Rome sont arrivés, et toute discussion est terminée (62). »

« Là où est Pierre, dit avec la même vérité saint Ambroise (63), là est l'Église. Ceux qui n'ont point le siége de Pierre, ne possèdent pas non plus l'héritage de Pierre, l'héritage de Jésus-Christ (64). »

---

nare. Cui Ecclesiæ præsidentem B. Innocentium si audire voluisses, jam tunc periculosam juventutem tuam pelagianis laqueis exuisses. *Qui enim potuit vir ille sanctus africanis respondere conciliis, quam quod antiquitus Apostolica Sedes, et Romana dum cæteris tenet perseveranter Ecclesia.* Lib. I, cap. II contra Julian. Pelag. cap. II. Oper. t. X, p. 499.

Vestra apud competens judicium communium Episcoporum modo causa finita est. Nec amplius vobiscum agendum est, quantum ad jus examinis pertinet, nisi ut probatam de hac re sententiam, cum pace sequamini. Quod si nolueritis, a turbulenta vel invidiosa inquietudine cohibeamini. Ib. lib. II, cap. IX. Oper. t. X, p. 551. — Poterat non curare conspirantem inimicorum multitudinem, cum se videret et Romanæ Ecclesiæ, *in qua semper Apostolicæ Cathedræ et viguit principatus* et cæteris terris unde Evangelium ad ipsam Africam venit per commonitorias litteras esse conjunctum. Epist. XLIII, n. 7 ad Glorium. Oper. t. II, p. 91.

(62) Prorsus ubi tales inveneritis occultare nolite. Redarguite contradicentes et resistentes ad nos perducite. *Jam enim de hac causa duo concilia missa sunt ad Sedem Apostolicam. Inde etiam rescripta venerunt : causa finita est; utinam aliquando error finiatur.* Sermo CXXXII, n. 10. Oper. t. V, p. I, p. 645.

(63) Ubi ergo Petrus, ibi Ecclesia : ubi Ecclesia, ibi nulla mors; sed vita æterna. Et ideo addidit : *Et portæ inferi non prævalebunt ei, et tibi dabo claves regni cælorum.* Beatus Petrus, cui non inferorum porta prævaluit, non cœli porta se clausit, sed e contrario destruxit inferni vestibula, patefecit cœlestia. In terris itaque positus cœlum aperuit, inferos clausit. Enar. in Psalm. XL, n. 30. Oper. t. I, p. 879 sq. edit. Bened. Maurin. Parisiis 1686, in-fol.

(64) Non habent enim Petri hæreditatem, qui Petri sedem non

« Dans Pierre, dans le prince des apôtres, dit saint Epiphane, la construction de l'Eglise est achevée (*Hæres.*, LI, 17, *et* LIX, 7. *Oper.*, *t.* I, *p.* 440 *et* 500). En lui, qui a reçu les clefs et qui délie et lie dans le ciel, la foi, la doctrine de l'Église est fondée et complétée de toute manière : car en lui sont fondées et déposées toutes les questions sur la foi, si profondes et si sublimes qu'elles puissent être. » (*Ancoratus fidei, n.* 9. *Oper.*, *t.* II, *p.* 14.)

Il était impossible qu'un Père de l'Église exprimât en des termes plus laconiques et plus forts en même temps, combien est sainte la primatie de saint Pierre, combien sa durée sera éternelle chez ses successeurs. C'est donc dans le sein de Pierre et de ses successeurs au trône éternel de Rome, que tous les mystères de l'Église reposent enfermés et ensevelis, tant ceux qui sont déjà accomplis que ceux qui doivent s'accomplir encore dans la suite des temps.

L'Église catholique est donc la sainte gardienne et la propriétaire de la doctrine du Seigneur. Ce n'est qu'en elle que se trouvent la vraie foi, le véritable apostolat, le véritable sacerdoce et les vrais sacremens. Les communions qui se sont séparées d'elle, soit par le schisme, soit par l'hérésie, sont exclues et privées de tous ces divins priviléges. Elles n'ont ni la vraie foi, ni les vrais sacremens, ni le véritable apostolat, ni le véritable sacerdoce.

C'est donc avec raison que saint Hilaire les appelle le sacerdoce menteur du nouvel apostolat (*De Trin., lib.* VI, *n.* 37. *Oper.*, *t.* II, *p.* 128, *edit Bened.-Maur.*, *Venetiis* 1750, *in-fol.*). Et avec autant de raison aussi saint Augustin pouvait adresser aux malheureux fidèles qui prêtaient l'oreille à la voix trompeuse de ce sacerdoce menteur : « Où

---

habent, quam impia divisione discerpunt. De Pœnit. lib. I, cap. VII, n. 33. Oper. t. II, p. 399.

cherchez-vous Jésus-Chrit? Dans les fables des hommes ou dans la vérité des Évangiles? » (*Sermo* CCLXVIII, *n.* 4. *Oper.*, *t.* V, *p.* I, *p.* 102.)

Ce même saint docteur adressa aux fidèles séparés de l'Église catholique des questions semblables, mais en un langage plus fort, dans l'endroit où il décrit l'extension de l'Église de Jésus-Christ dans toutes les parties du monde, œuvre de la seule Église catholique. Son éloquence, dans ce passage, n'est pas surpassée même par celle de saint Chrysostome, qui ressemble à un torrent auquel rien ne résiste.

« La maison du Seigneur notre Dieu, s'écrie-t-il (*Enar. in Psalm.* XCV, *n.* 2. *Oper.*, *t.* IV, *p.* 1032), s'édifie et se fonde parmi toutes les nations, par les prophéties et par les Évangiles. Elle a fait d'immenses progrès et a déjà rempli beaucoup de nations ; dans sa croissance elle a pris possession de plusieurs, mais il viendra un temps où elle les possédera toutes. Elle continue à croître, et tous les peuples, ceux mêmes qui n'ont pas encore la foi, croient à l'avenir. Car que signifie la descente du Saint-Esprit en langues de feu, si ce n'est qu'il n'y a aucun langage que ce feu n'atteindra? Plusieurs peuples païens n'ont-ils pas déjà adopté la croyance chrétienne? Des pays où la puissance romaine n'était pas parvenue, comptent déjà parmi les domaines du Christ. Ce qui était demeuré fermé à ceux qui étaient armés du glaive, s'est ouvert à ceux qui ne tenaient en main qu'un morceau de bois; car le Seigneur a fondé son empire du haut de la croix. Quel est celui qui s'arme d'un morceau de bois? Jésus-Christ. Du haut de sa croix, il a vaincu les rois, et il a attaché la croix sur le front de ceux qu'il avait vaincus et subjugués, et ceux-ci s'en réjouissent, parce que là est leur salut.

« Sa foudre a éclaté sur toute la terre. Ah! quelle joie! Ne voyons-nous pas cela? Cela n'est-il pas évident? La foudre du Seigneur a éclaté sur la terre, afin que ses ennemis adoptassent la foi. D'où est venue cette foudre? Des nuées. Quelles

sont les nuées du Seigneur? Ceux qui annoncent la vérité. Quand vous voyez dans le ciel une nuée sombre et épaisse, vous vous dites qu'elle cache dans ses flancs quelque chose, vous ne savez quoi. Si un éclair part de cette nuée, il vous illumine, et de ce que vous méprisiez sort ce qui vous effraye. C'est ainsi que le Seigneur a envoyé ses apôtres, ses hérauts, semblables à des nuées; ils parurent comme des hommes ordinaires et ils furent méprisés, méprisés comme des nuées qui s'élèvent sur l'horizon, avant d'avoir émis le feu, qu'aussitôt vous admirez. Car ces apôtres étaient des hommes faibles, ignorans même, sans éducation et d'une naissance obscure; mais ils renfermaient en eux la foudre, quelque chose qui brille. Pierre, simple pêcheur, s'approche, prie, et le mort ressuscite. La forme humaine était la nue, l'éclat du miracle était la foudre qui brillait. C'est ainsi que dans les apôtres, dans leurs paroles et dans leurs actes, se sont accomplis ces paroles : « La foudre a éclaté sur toute la terre; « la terre l'a vue et en a été ébranlée. » Il est donc vrai; tout le monde chrétien, ébranlé par la foudre qui est sortie de cette nuée, s'écria d'une voix unanime. (*Enar. in Psalm.* XCVI, *n.* 8. *Oper.*, *t.* IV, *p.* II, *p.* 1045.)

« Le Seigneur règne sur toute la terre! »

« Celui qui a été conduit devant le juge, Celui qui a reçu le soufflet, Celui qui a été battu de verges, Celui à qui l'on a craché à la figure, Celui qui a été couronné d'épines, Celui qui a été attaché à la croix, Celui qui a été enterré est ressuscité, le Seigneur a régné. Quand tous les royaumes épuiseraient leur rage contre lui, que peuvent-ils contre le roi des royaumes, contre le Seigneur de tous les rois, contre le créateur de tous les siècles? Serait-il méprisé parce qu'il s'est montré dans un tel abaissement et avec tant d'humilité? Mais c'est là de la miséricorde et non pas de l'impuissance. Il est venu avec tant d'humilité afin que nous pussions le comprendre. Voyez plus loin : « Le Sei-

« gneur est entré dans son règne; que la terre tressaille « de joie! que tous les êtres se réjouissent! » C'est que la parole du Seigneur ne doit pas être annoncée sur la terre ferme seulement, mais encore dans les îles, au milieu de la mer; elles sont pleines de chrétiens, pleines de serviteurs du Seigneur. La mer ne sépare plus celui qui l'a créée. Où des vaisseaux peuvent arriver, la parole du Seigneur ne parviendrait-elle pas? Les îles sont pleines aujourd'hui de foi et de connaissance du Seigneur; qu'elles se réjouissent saintement! » (*Loc. cit.*, *n.* 4, *p.* 1042.)

« Vous voyez en vérité, dit saint Augustin dans sa lettre à Longin, vous voyez les temples des idolâtres, sans ressources, les uns détruits, d'autres tombant en ruines, d'autres fermés, d'autres consacrés à des usages divers, et les idoles renversées, brûlées, renfermées ou anéanties. Car les puissances du siècle, qui jadis poursuivaient le peuple chrétien pour conserver leurs idoles, aujourd'hui vaincues et assujéties, non pas par les chrétiens qui ne résistent pas, mais qui meurent, tournent leurs armes et leurs lois contre ces mêmes idoles, en faveur desquelles ils faisaient mourir les chrétiens; tandis que le chef le plus puissant du plus grand des empires, venait déposer humblement sa prière au pied du tombeau de saint Pierre le Pêcheur (65).

---

(65) Epist. CCXXXIII. Oper. t. II, p. 843. Voici comment saint Jérôme décrit la victoire de l'Église sur le paganisme : Et, ut omittam vetera, ne apud incredulos nimis fabulosa videatur ante paucos annos propinquus vester Graccus, nobilitatem patritiam nomine sanans, quum præfecturam gereret urbanam, nonne specum Mithræ, et omnia portentuosa simulacra, quibus corax, Nymphus, Miles, Leo, Perses, Helios, Dromo, Pater initiatur, subvertit, fregit, excussit : et his quasi obsidibus ante præmissis, impetravit baptismum Christi. Solitudinem patitur et in Urbe gentilitas. Dii quondam nationum cum bubonibus et noctuis in solis culminibus remanserunt. Vexilla

A la vue du beau spectacle de l'extension de la religion chrétienne chez tous les peuples, œuvre de la seule Église catholique, dont l'édifice majestueux s'est élevé sur le tombeau de saint Pierre et continuera à s'élever sur lui jusqu'à la fin des siècles, à s'agrandir et à s'embellir; à ce spectacle, disons-nous, saint Augustin est saisi d'un saint effroi en jetant les yeux sur les communions de fidèles séparés de cette Église, qui, dans leur démence et dans leurs luttes sanglantes, s'écriaient entre elles et contre elles: « Le Christ est ici, nous seuls possédons le Seigneur. »

« Admirez, dit-il, ces témoignages de l'édification de la maison du Seigneur! Les nuées du ciel proclament unanimement que la maison du Seigneur devra être construite par la terre tout entière, et voilà quelques grenouilles qui coassent du fond de leurs marais: Nous seuls sommes chrétiens! (*Matth.*, XXIV, 23.) Quels témoignages m'en apportez-vous? Celui du Psautier. Je vous présente ce que, dans votre surdité, vous chantez avec moi. *Ouvrez les oreilles,* vous chantez cela; vous chantez avec moi et vous n'êtes point d'accord avec moi; votre bouche chante ce que la mienne chante, mais votre cœur s'éloigne du mien. » (*Enar. in Psalm.* XCV, *n.* 10 *et* 11. *Oper.*, *t.* IV, *p.* II, *p.* 1037.)

« Mes frères, dit-il dans un autre endroit, il ne reste

---

militum, crucis insignia sunt. Regum purpuras et ardentes diadematum gemmas, patibuli salutaris pictura condecorat. Jam AEgyptius Serapis factus est Christianus. Marnus Gazæ luget inclusus, et eversionem templi jugiter pertimescit. De India, Perside, Æthiopia Monachorum quotidie turbas suscipimus. Deposuit pharetras Armenius, Hunni discunt Psalterium, Scythiæ frigora fervent calore fidei: Getarum rutilus et flavus exercitus, Ecclesiarum circumfert tentoria; et ideo forsitan contra nos æqua pugnant acie, quia pari religione confidunt. Epistola CVII, n. 2 ad Lætam. Oper. t. I, p. II, p. 678 sq.

qu'un seul moyen à employer : Craignez Dieu et abandonnez Donatus. Dites-lui : Vous vous perdez dans l'hérésie et dans le schisme ; et puisque le Seigneur doit nécessairement punir ces impies, vous serez damné. Ne vous flattez pas par vos paroles et ne suivez point un guide aveugle. Quand un aveugle en conduit un autre, ils tombent tous les deux dans le fossé. Craignez le Seigneur et pensez que tout ce qui est écrit est vrai. Le Seigneur m'exaucera (il exaucera l'Église catholique) et « celui qui est avant tous les temps les humiliera » (les infidèles et les hérétiques qui se sont séparés d'elle) ; car c'est la grâce de Jésus-Christ qui parle ainsi et qui ne peut tromper. « Comment peut-on encore après cela « persister dans l'hérésie, à la vue d'une semblable évidence « de l'Église catholique que le Seigneur avait répandue sur « toute la terre, et, avant de l'avoir répandue, l'avait « promise et annoncée d'avance, et l'avait créée telle qu'il « l'avait promise? » Prenez donc garde à vous et songez qu'il étend la main et punit ceux qui ne craignent pas le Seigneur.

« Ils ont souillé son testament. Écoutez maintenant ce testament qu'ils ont souillé : « Tous les peuples de la terre se« ront bénis en vous » (*Gen.* XI, 3 ; XXVI, 4). Que dites-vous de ces paroles du testateur? L'Afrique seule a mérité cette grâce de saint Donat ; c'est en lui que l'Église de Jésus-Christ s'est conservée ! Dites au moins l'Église de Donat. Pourquoi y joignez-vous le nom de Jésus-Christ, de qui il a été dit : « Tous les peuples de la terre seront bénis en vous. » Voulez-vous servir Donat? Laissez là Jésus-Christ et éloignez-vous. Voyez ce qui suit : « Et ils ont souillé son testament. » Quel testament? C'est à Abraham et à sa femme que les promesses ont été faites. L'Apôtre dit : « Lorsqu'un homme a fait un « testament en bonne forme, nul ne peut le casser, ni y « ajouter (*Galat.* III, 15. *Hebr.* IX, 17). » C'est à Abraham et à *sa femme* que les promesses ont été faites. Il ne dit

point à *ses femmes* au pluriel, mais à *sa femme* au singulier. Et cette femme est Jésus-Christ. Or, dans ce Christ, quel testament a été promis? « Tous les peuples de la terre seront « bénis en vous. » Mais vous qui avez abandonné l'unité de toutes les nations et qui êtes restés dans une partie, vous avez souillé son testament. D'après cela s'il vous est arrivé d'être chassés, d'être exclus de l'héritage, c'est une suite du courroux de Dieu. Écoutez ce qui suit : « Ils ont souillé son tes« tament; ils seront dispersés devant la colère de sa face. » Qu'attendez-vous de plus? Par quelle marque plus visible les hérétiques peuvent-ils être désignés? Ils ont été dispersés devant la colère de sa face! » (*Enar. in Psalm.* LIV, *n.* 21 *et* 22. *Oper., t.* IV, *p.* I, *p.* 510.)

Quelle gloire pour l'Église catholique! Quelle punition terrible et quel arrêt de mort pour les communions qui se sont séparées d'elle!

Et cet arrêt s'est accompli dans toute sa rigueur sur l'Église protestante, ce monstre à mille têtes. De ses prêtres, à qui nous laissons ce nom pour leur condamnation et leur honte, on peut bien dire que chacun, avec le malheureux troupeau qui lui est confié, professe une foi différente; chacun forme une secte différente, et tous se sont éloignés de l'héritage de Jésus-Christ.

Cette malédiction du Seigneur, qui jadis ne descendait que sur les sectes prises en masse, va chercher chez les protestans d'aujourd'hui chaque famille individuelle. Là nous voyons souvent le fils repousser la croyance de son père et la jeune fille s'écarter de la foi de sa mère inquiète. Pour échapper à la malédiction générale qui repose sur leur Église, complètement privée des dons du Saint-Esprit, ils se réfugient au sein d'une sombre mysticité qui procure à l'aveugle besoin de sensations qu'ils éprouvent ce soulagement incomplet et momentané, satisfaction qui leur fait doublement sentir dans le fond de leur cœur la malédiction terrible qui pèse sur leur Église.

Elle est, selon saint Jérôme (66), desséchée par une aridité perpétuelle, tandis qu'une pluie douce ne cesse de féconder l'Église catholique, dont les membres sont désaltérés par la source intarissable de la foi, de l'espérance et de la charité.

L'Église catholique dans la suite merveilleuse de saint Pierre est donc la seule véritable Église de Jésus-Christ.

Aucun des Pères n'a exprimé cette vérité avec plus de noblesse que saint Augustin. « Ce qui me retient dans le giron de l'Église, c'est la suite des pontifes qui ont occupé le siége de l'apôtre saint Pierre, à qui le Seigneur, après sa résurrection, a confié le soin de paître ses brebis, jusqu'à l'épiscopat actuel (62). » — « Comptez les pontifes

---

(66) Pluit autem Dominus super unam civitatem veræ confessionis Ecclesiam, et super alteram non pluit, quæ in hæreticorum conciliabulis est. Quumque illa imbrem recipiat sempiternum, ista jugi ariditate siccatur : ut qui sitiunt, coacti penuria, veniant ad Domini civitatem, de qua egreditur fons largissimus, qui irrigat torrentem spinarum. Iste autem est fons qui dicit per Jeremiam : *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi lacus contritos, qui aquas continere non possunt.* Hic fons de uno fonte procedens, triplici unione decurrit : quos fontes Patris et Filii et Spiritus Sancti in cervi sitientis modum Psalmista suspirat, dicens : *Sicut cervus* desiderat ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. Quumque duæ et tres civitates ad unam perrexerint civitatem, in qua aquæ sunt abundantes, spei, fidei, caritatis, non satiabuntur, quia ad divinamgratiam requirendam, non voluntate, sed necessitate venerunt. — Commentarior. in Amos., lib. II, cap. IV, p. 273. Oper. t. VI, p. 1.

(67) Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici en entier le beau tableau que saint Augustin trace à cette occasion de l'Église catholique. Puissent les protestans le lire sans prévention, car il est impossible après cela qu'ils ne demeurent pas convaincus de la fausseté et de la nullité de leur religion! In catholica enim Ecclesia, ut omittam sincerissimam sapientiam, ad cujus cognitionem pauci spiritales in hac vita perveniunt, ut eam ex minima quidem parte,

qui ont occupé la chaire de saint Pierre, s'écrie-t-il dans son beau cantique sur l'Église catholique contre Donat, et voyez dans cet enchaînement de Pères, comme l'un suit l'autre. Elle est le rocher contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront point. » (*Psalmus contra partem Donati. Oper.*, *t.* IX, *p.* 7.)

C'est sur le siége de Rome que sont placées à jamais pour lui la sainteté et l'infaillibilité de l'Église.

Il s'exprime à ce sujet en paroles graves et instructives à Generosus (*Ep.* LIII, *n.* 2 *et* 3. *Oper. t.* II, *p.* 120 *sq.*),

---

quia homines sunt, sed tamen sine dubitatione cognoscant : cæteram quippe turbam non intelligendi vivacitas, sed credendi simplicitas tutissimam facit : ut ergo hanc omittam sapientiam, quam in Ecclesia esse catholica non creditis; *multa sunt alia quæ in ejus gremio me justissime teneant. Tenet consensio populorum atque gentium : tenet auctoritas miraculis inchoata, spe nutrita, caritate aucta, vetustate firmata : tenet ab ipsa Sede Petri apostoli cui pascendas oves suas post resurrectionem Dominus commendavit, usque ad præsentem episcopatum successio sacerdotum : tenet postremo ipsum Catholicæ nomen, quod non sine causa inter tam multas hæreses sic ista Ecclesia sola obtinuit, ut cum omnes hæretici se catholicos dici velint, quærenti tamen peregrino alicui, ubi ad Catholicam conveniantur, nullus hæreticorum vel basilicam suam vel domum audeat ostendere.* Ista ergo tot et tanta nominis Christiani carissima vincula recte hominem tenent credentem in catholica Ecclesia, etiamsi propter nostræ intelligentiæ tarditatem vel vitæ meritum veritas nondum se apertissime ostendat. *Apud vos autem, ubi nihil horum est, quod me invitet ac teneat, sola personat veritatis pollicitatio :* quæ quidem si tam manifesta monstratur, ut in dubium venire non possit, præponenda est omnibus illis rebus, quibus in Catholica teneor : si autem tantummodo promittitur, et non exhibetur, nemo me movebit ab ea fide, quæ animum meum tot et tantis nexibus Christianæ religioni adstringit.—Contra epistolam Manichæi, quam vocant fundamenti, n. 2. Oper., t. VIII, p. 153.

évêque de Constance en Afrique, qu'un misérable prêtre donatiste s'efforçait de séduire par des ruses perfides. La sainteté et l'infaillibilité de l'Église, fondée par Pierre et dans ses successeurs, ne lui paraît pas moins incontestable, quand même un homme de mœurs et de conduite indignes se glisserait dans la chaire de saint Pierre.

Augustin donne dans cette lettre le catalogue de tous les papes, depuis saint Pierre jusqu'à son temps, et le termine en observant que dans toute cette suite de pontifes, il ne se trouve pas un seul évêque hérétique, quoique les hérétiques eussent souvent envoyé de leurs partisans à Rome, pour y répandre leur venin. « Mais quand même, ajoute-t-il, dans cette suite d'évêques, depuis Pierre jusqu'à Anastase, qui occupe aujourd'hui ce siége, il se serait glissé un traître, cette circonstance ne ferait aucun tort soit à l'Église, soit aux bons chrétiens.

Le Seigneur a prévu ce cas en parlant des chefs indignes : « Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent ; mais ne « faites pas ce qu'ils font, car ils disent ce qu'il faut faire et « ne le font pas. » (*Matth.*, XXIII, 3.) Il fallait, en effet, que dans cette suite non interrompue des successeurs de saint Pierre, l'espérance des fidèles, qui se fonde sur Dieu et non pas sur les hommes (68), fût assurée, et certaine de ne jamais être dispersée par l'orage d'un schisme abominable, comme celles-là l'ont été, qui lisent dans les livres saints les noms des Églises auxquelles les apôtres ont écrit, mais qui n'ont point d'évêques dans ces églises. Peut-il donc y avoir rien de plus insensé que de dire à ceux qui lisent ces livres : « La paix soit avec vous, » et d'être séparés de la paix de ces Églises auxquelles ces lettres sont adressées ? »

---

(68) Saint Augustin fait allusion ici au célèbre passage de S. Luc, XXII, 32, où Jésus prie pour la foi de Pierre.

« Où sont les évêques, s'écrie saint Augustin dans un autre endroit (*Enar. in Psalm.* XLIV, *n.* 32. *Oper.*, *t.* IV, *p.* I, *p.* 398), qui se trouvent aujourd'hui sur toute la terre ? où ont-ils été créés ? L'Église, celle de Rome, les appelle Pères, c'est elle qui les a créés et qui les a placés sur leurs siéges. »

Oui, c'est l'Église de Rome qui parcourt toute la terre, dissipant les ténèbres de l'erreur et de l'hérésie, qui appelle tous les peuples à un culte universel, qui console les faibles, arrache ceux qui s'égarent de la gueule du loup ravisseur et les ramène dans la bergerie du Seigneur. Oh ! qu'elle est belle cette mission !

« Allons trouver Pierre, dit Cassien (*de Incarn.*, *lib.* III, *cap.* XII, *p.* 936, *edit. Parisiis, in-fol.*) ; demandons au plus sublime des docteurs, au docteur des docteurs, à celui qui tient le gouvernail de l'Église et qui a reçu la promesse de la foi avec celle du sacerdoce. »

« Nous ne pouvons, dit saint Pierre Chrysologue (69), décider en aucune matière concernant la foi, et cela pour le bien de la paix et de la foi, sans le consentement de l'évêque de Rome. »

Nous lisons dans saint Prosper d'Aquitaine : « C'est l'épée de Pierre qui arme le bras de tous les évêques. » (*Adv. Cassianum*, *p.* 830, *inter opera Cass.*, *ed. cit.*)

Voici la décision unanime des Pères des conciles :

« Pierre, disent ceux du concile de Chalcédoine (*Acte* II), a parlé par la voix de Léon. »

---

(69) In omnibus hortamur te, ut his, quæ a Beato Papa Romanæ urbis scripta sunt, obedienter attendas. Quoniam B. Petrus, qui in propria Sede vivit, et præsidet, præstat quærentibus veritatem. Nos enim pro studio pacis, et fidei extra consensum Romanæ civitatis episcopi causas fidei audire non possumus. Epistola advers. Eutychen.

« Saint Pierre, disent ceux d'Ephèse (*Acte* III), vit encore de notre temps et vivra éternellement dans ses successeurs. »

« C'est vous, écrivaient les évêques d'Orient au saint pape Symmaque (*Apud Labbe Collect. Concil.*, *t.* IV, *p.* 1305), qui receviez journellement les instructions de votre saint docteur Pierre, sur la manière de paître les brebis de Jésus-Christ qui vous sont confiées sur toute l'étendue de la terre habitable. »

Qui ne connaît le cri touchant de l'Église grecque, demandant du secours, lorsqu'au commencement du neuvième siècle, sous les saints patriarches Tarasius et Nicéphore de Constantinople, elle souffrait si cruellement de la part des hérétiques qui s'étaient élevés dans son sein, ainsi que de la terrible colère de l'empereur ?

« Attendu, disait-elle dans une lettre que saint Théodore Studite écrivit vers l'an 809 au pape Léon III (*Inter Epistolas S. Theodori Studitæ lib.* I, *epist.* XXXIII, *inter opera Jac. Sirmondi Soc. J. Venetiis* 1728, *t.* V, *p.* 240 *sq.*), que Jésus-Christ Notre-Seigneur a remis à Pierre, le grand apôtre, avec les clefs du royaume des cieux, encore la dignité primatiale de pasteur suprême, il faut rendre compte audit Pierre ou à ses successeurs de toutes les innovations introduites dans l'Église catholique par ceux qui s'écartent de la vérité. »

Après être ainsi entré en matière, Théodore expose en détail la situation de l'Église grecque et termine par ces paroles remarquables : « Maintenant que nous avons développé toutes ces choses dans notre simplicité, sans aucun ornement du discours, nous adressons à votre sainteté, imitatrice de Jésus-Christ, la même prière que le chef des apôtres avec tous les autres firent entendre à Jésus-Christ, quand les flots de la mer se soulevaient : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » O vous, Pasteur suprême de toute l'Église sur terre,

imitez votre maître Jésus, et tendez la main à notre Église comme Jésus tendit la sienne à Pierre, avec cette différence seulement, que Jésus vint au secours de ceux qui commençaient à s'enfoncer dans la mer, tandis que vous sauverez ceux qui sont déjà tombés dans le plus profond abîme d'hérésie. Imitez aussi, nous vous en conjurons, le pape qui portait le même nom que vous et qui du temps où s'éleva l'hérésie d'Eutychès, la combattit, comme nous le savons tous, avec le courage d'un lion, dans ses écrits dogmatiques. Faites donc entendre comme lui votre voix divine et qu'elle retentisse comme il convient contre l'hérésie actuelle. »

L'Eglise grecque s'est perdue comme toutes les communions séparées de Rome, parce qu'elles n'ont pas voulu écouter la voix salutaire du médecin institué par Dieu, qui, pour nous servir des expressions du saint martyr Ignace, patriarche de Constantinople, dans sa lettre au pape Nicolas Ier, peut seul guérir toutes les plaies et toutes les tumeurs qui surviennent aux membres de Jésus-Christ et de l'Église catholique. (*Apud Labbe, t.* VIII, *p.* 1009 *sq.*)

Jetons encore un regard sur le grand œuvre que l'Église catholique a accompli dans la propagation de la doctrine du Seigneur.

Songeons d'abord à l'éclat que Rome jetait déjà dès les premiers momens où Pierre commençait à y annoncer l'Evangile. Avant même que Paul ne vînt à Rome, il témoignait son admiration de la foi des Romains. On eût dit qu'il prévoyait la grandeur future de Pierre et l'empire qu'elle acquerrait par la croix, lorsqu'il s'écriait : « Premièrement je rends grâces à mon Dieu pour vous tous par Jésus-Christ, de ce que l'on parle de votre foi dans tout le monde. » (*Epist. ad Rom.*, I, 8.)

O saintes paroles, paroles dignes de l'apôtre des peuples et des nations ! vous vous êtes bien vérifiées. Le monde en-

tier a reçu de Rome l'Évangile, et avec lui ses lois et ses maximes saintes. « Ce que Rome ne possède pas par les armes, dit saint Pierre, elle le possède par sa foi (70). »

Qui pourrait décrire avec plus de force que Prudentius, le pieux chantre des martyrs du Seigneur, la carrière éclatante que la ville éternelle a parcourue, sous ce rapport, sur le globe de la terre, et continuera à parcourir jusqu'à la fin des temps (71)?

---

(70) Sedes Roma Petri, quæ principalis honoris
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis
Relligione tenet.
. . . .
Tu causam fidei flagrantius Africa nostra
Exequeris, tecumque suum jungente vigorem.
Juris apostolici solio fera viscera belli
Conficis, et lato prosternis limite victos.
Convenere tui de cunctis urbibus almi
Pontifices, geminoque senum celeberrima cœtu
Decernis quod Roma probet, quod regna sequantur.

Carmen de Ingratis, v. 40-43, et v. 72-78, edit. Bened. Maur. Venetiis 1744, in-fol.

(71) O Christe, numen unicum,
O Splendor, o Virtus Patris,
O Factor orbis et poli
Atque Auctor horum mœnium.
Qui sceptra Romæ in vertice
Rerum locasti, sanciens
Mundum quirinali togæ
Servire et armis cedere :
Ut discrepantum gentium
Mores et observantiam
Linguasque et genia et sacra
Unis domares legibus.
En omne sub regnum Remi

Sous la céleste toge de la paix Rome a réuni tous les peuples qui jusqu'alors vivaient épars sur la surface de la terre, et couchaient sous des tentes. On eût dit que c'était une nouvelle conquête qu'ils voulaient essayer, tandis qu'ils n'étaient rassemblés que pour recevoir des lois pacifiques. L'orgueilleux Capitole s'obscurcit dans son éclat devant l'humble tombeau du pauvre pêcheur; devant son seuil passent des cortéges plus solennels et plus saints que ceux des plus superbes triomphateurs.

Mortale concessit genus :
Idem loquuntur dissoni,
Ritus id ipsum sentiunt.
Hoc destinatum, quo magis
Jus Christiani nominis,
Quodcumque terrarum jacet
Uno illigaret vinculo.
Da, Christe, Romanis tuis
Sit Christiana ut civitas
Per quam dedisti, ut cæteris
Mens una sacrorum foret.
Confœderantur omnia
Hinc inde membra in symbolum
Mansuescit orbis subditus,
Mansuescat et summum caput.
. . . .
. . . .
Et jam tenemus obsides
Fidissimos hujus spei :
Hic nempe jam regnant duo
Apostolorum Principes.
Alter vocator gentium,
Alter cathedram possidens,
Primam, recludit creditas
Æternitatis januas.

Hymn., II. Peristeph. S. Laurentii, V, 413, 55; Oper., t. II, pag. 921 sq. edit. Faust. Arevali Romæ 1789, in-4°.

Ce ne sont plus des généraux et des empereurs qui viennent se montrer ici pour échanger les riches dépouilles de leurs ennemis contre un vain encens et une impie adoration; ce sont des multitudes innombrables de peuples qui, avec une sainte émulation et avec une sainte ferveur, ont quitté leurs foyers lointains, et arrivent sous l'humble habit de pélerin, s'approcher du tombeau du prince des apôtres, et chanter des hymnes pour célébrer le triomphe de la croix. Dans ces flots de peuples on ne distingue plus ni empereur, ni roi, ni prince, ni sujet. Les empereurs et les rois se confondent dans la prière et dans l'amour fraternel. Ils déposent au pied du tombeau leurs diadèmes d'or, et rivalisent avec le pieux fidèle pour apporter le pieux tribut de leur hommage respectueux au pauvre pêcheur devenu puissant par Jésus-Christ.

Les prédicateurs de l'Évangile ne tardèrent pas à partir de Rome pour planter la croix dans les contrées les plus éloignées, et pour élever autour d'elle les temples les plus magnifiques. Les Églises de l'Ibérie, de la Gaule, de la Bretagne, de l'Hibernie, de la Batavie, de l'Allemagne et de la Scandinavie hyperborée, ensevelies dans les neiges, s'enorgueillissent du titre de filles de l'Église de Rome. Elles rivalisent à qui méritera la première cette gloire.

Parcourons ces vastes régions, jadis la demeure des seules bêtes féroces, ces déserts sans fin, ces impénétrables forêts; n'ont-ils pas été transformés en champs fertiles, par le bras vigoureux et hardi des missionnaires de Rome, infatigables et éclairés de Dieu, par la troupe des apôtres de saint Benoît? Ces peuples n'ont-ils pas reçu avec l'Évangile en même temps la civilisation, les sciences et les arts des mains de ces soldats de Jésus-Christ?

Aussi en ont-ils témoigné leur reconnaissance. Voyez les temples majestueux, les cathédrales qui ornent les pays du Nord et dont la vaste structure fait encore aujourd'hui l'ad-

miration du monde ; la plupart d'entre eux ne sont-ils pas consacrés à Pierre, prince des apôtres, et à la sainte Vierge, leur reine ?

L'Orient ouvrit de même avec joie ses portes aux missionnaires de Rome.

Dès les premiers siècles de l'Église, nous les y voyons travailler avec ardeur à étendre l'Église ou à ramener dans son sein les brebis que le vent de l'hérésie a fait sortir de la bergerie.

A peine Urbain II, par son appel pastoral et apostolique aux peuples chrétiens, eut-il renversé le mur qui semblait devoir séparer pour toujours l'Orient de l'Occident, que nous voyons de nombreuses troupes de missionnaires de Rome et de l'Eglise romaine, aller porter la parole du Seigneur aux peuples et aux tribus des contrées les plus éloignées de l'Orient.

A l'humble voix du successeur de saint Pierre, toute la chrétienté se leva comme un géant vigoureux à la fleur de son âge, pour aller arracher le tombeau du Sauveur des mains des infidèles, dans lesquelles il était tombé, en punition des crimes que les Églises hérétiques et schismatiques de l'Orient avaient commis contre la mère commune de toutes les Églises, celle de Rome, et pour rendre à l'Église ce tombeau, le bijou le plus précieux de la chrétienté, et avec lui l'Orient tout entier.

Ce fut cette haute pensée qui domina toute la grande entreprise des Croisades.

Les Croisades peuvent être regardées comme la grande lumière qui commença à briller sur l'horizon des peuples chrétiens, pour les conduire, sous l'étendard de saint Pierre, à la conversion du monde, à cette conversion qui doit précéder la venue du Messie, lorsqu'il se présentera, dans la majesté de sa gloire, pour juger le monde.

Et je vois déjà, à travers la sombre nuit des temps, les

successeurs de saint Pierre adresser de nouveau leurs pieuses voix aux peuples chrétiens, pour achever avec eux cette sainte mission.

Et il y aura une seule bergerie et un seul pasteur.

Quel spectacle agréable nous présentent les nouvelles Églises qui sont élevées à l'ombre des drapeaux de saint Pierre, portés par de vaillans croisés ! Ouvrons les volumineux bulletins de Ripolli, de Wadding, de Scaralée et d'autres, et nous serons saisis d'étonnement à la vue des travaux des pieux et savans fils de saint Dominique, et de ceux du grand et glorieux patriarche saint François d'Assise, qui se sont répandus dans les steppes de l'Orient, innombrables comme les grains de sable de la mer.

Si nous entrons après cela dans ces temps malheureux où Luther et ses aveugles partisans ont causé, par leur apostasie, de si grands maux à l'Église, nous verrons encore le Saint-Siége remplir son devoir avec le plus grand éclat.

Ses missions chez les peuples infidèles, liés encore par les chaînes de l'idolâtrie, prennent tout-à-coup le vol le plus hardi. L'Évangile faisait, sous les auspices du Saint-Siége, d'immenses progrès chez les peuples les plus reculés de l'Orient, précisément au même moment où Luther et ses partisans se livraient aux sombres travaux de l'enfer. Les miracles de la grâce de Dieu se présentent de toutes parts à nos yeux pour réjouir l'Église du Seigneur.

Il semble que tout l'Orient veuille à l'envi ouvrir ses portes aux humbles missionnaires de la sainte Église de Rome ; et quel spectacle nous offre les deux Indes!

Considérons les travaux des infatigables Pères de la Société de Jésus. Qui ne s'en étonnerait pas! Ne dirait-on pas que les beaux jours de la prédication de l'Évangile par les apôtres sont revenus, tant leurs travaux sont sublimes, brillans et couverts des bénédictions du ciel? L'ardent François Xavier ne pourrait-il pas se placer à côté de l'apôtre des

peuples, des nations et des rois? On serait presque indécis à qui donner la préférence, tant est riche la moisson qu'il a recueillie.

Si nous comparons les divins travaux des missionnaires de Rome aux coupables et malheureuses entreprises des réformateurs, que la différence sera grande! Le seul François Xavier a peut-être gagné plus d'âmes à l'Église que Luther et ses sectateurs ne lui en ont enlevées.

Et quelles furent les armes avec lesquelles, semblable au loup ravissant de Benjamin, a-t-il, sur le déclin de sa vie si active, apporté à l'Église un si riche butin? A la main il tenait l'image de son Sauveur, dont l'Église l'avait décoré, et pour le reste il s'abandonna à la protection de la Providence.

Mais Luther, de quelles armes se servit-il pour arracher de si beaux domaines à l'Église, et sous quelle protection se plaça-t-il? Il fit un terrible et sanglant appel à la dévastation et au meurtre; selon lui, il fallait tuer et anéantir l'Église dans son chef, dans les cardinaux et les évêques, dans les empereurs, les rois, les princes et dans tous ceux qui leur étaient attachés; et puis, dans ce carnage universel, digne baptême de sang de ses fidèles, la nouvelle Église devait laver ses mains fraternelles dans le plaisir et la volupté (72).

Si Rome se montre grande et merveilleuse dans les missions auxquelles elle s'est livrée avec un redoublement de vigueur, dans toutes les parties de monde, après l'apostasie de Luther, elle n'est pas moins grande dans ses négociations avec les frères qui se sont séparés d'elle, afin de les ramener dans son giron, dans le port de sûreté, hors duquel le naufrage est inévitable. Il lui aurait été impossible de paraître plus grande et plus sublime qu'elle ne l'a été dans cette occa-

---

(72) Voyez plus bas livre I, chap. v.

sion. Rome a développé et répandu là tous les trésors de sa divine puissance.

Mais de même que l'appel que Rome fit ne fut point écouté, de même aussi ses effets et les sacrifices de son inépuisable amour furent méconnus par ses frères égarés.

Le but de l'ouvrage que nous présentons au public est de faire voir à la postérité impartiale les magnanimes efforts du Saint-Siége; nous les exposerons avec simplicité, mais avec toute la force dont nous serons capables. Cette postérité pourra alors se former d'elle-même son jugement, et plus désintéressée que dans les momens où la sainte lumière de la raison ne pouvait pas même percer le nuage de la passion, elle décidera de quel côté se trouvait la justice et comment chaque parti a répondu à la mission que le ciel lui avait confiée.

NOUS COMMENCERONS PAR LA SUÈDE.

Nous, fidèles enfans de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, nous trouverons, dans le cours de ce récit, bien des motifs de joie, mais aussi bien des raisons pour nous humilier profondément.

Nous devrons nous humilier quand nous verrons, dans ces temps malheureux, les prélats et les pasteurs de notre sainte Église ne pas toujours répondre à leur haute mission, et faciliter par là les desseins des ennemis de l'Église, par qui ils étaient depuis plus d'un siècle entourés et attaqués avec perfidie, de sorte que ces ennemis purent se livrer en paix à leurs sombres projets et en assurer le succès.

Nous trouverons dans la suite de notre ouvrage une autre cause d'humiliation encore et d'une nature plus élevée, humiliation digne de chrétiens catholiques : c'est celle que le Seigneur nous adresse par la bouche du saint poète couronné : « Dites à Dieu : Que vos ouvrages, Seigneur, sont terribles ! » (*Ps.* LXV, 2.)

Oui, les ouvrages du Seigneur sont terribles. Ils furent

terribles pour Jérusalem et pour le peuple élu de Dieu. Les promesses de Dieu avaient été faites à la postérité d'Abraham ; en son nom toutes les nations devaient être bénies. Et voilà que le peuple de Dieu, par les impiétés commises par lui envers le Messie, a été exclu de la succession du Messie; et tous les autres peuples de la terre y ont été appelés à sa place. Les Gentils, les peuples qui n'avaient pas vu le Seigneur, qui n'avaient point entendu sa voix, l'ont confessé et ont prêté l'oreille aux paroles de ses envoyés.

Qui d'entre nous, catholiques, rejetons du grand arbre dont les rameaux toujours verdoyans s'étendent sur toute la terre, ne s'humilierait pas à ce spectacle devant les décrets éternels de Dieu et ne se demanderait pas comment une si grande grâce a pu devenir son partage?

Mais les catholiques ont un autre motif encore pour s'humilier devant les décrets divins. Il leur suffit pour cela de jeter les yeux sur leurs malheureux frères protestans, de les voir pendant quinze siècles, membres de notre sainte Église, attachés à l'arbre des peuples et des nations, jouissant de sa sève et partageant sa fertilité, puis tout-à-coup séparés du tronc, perdre toute faculté reproductive, et rameaux desséchés couvrir le sol, tandis que l'Église catholique continue à verdir dans toute la vigueur et l'éclat de la jeunesse.

Le même sort a frappé Israël : Israël, parce qu'il n'a point écouté la voix du Messie; les communions séparées de l'Église catholique, parce qu'elles ont dédaigné la parole de Pierre, la parole du lieutenant de Jésus-Christ sur la terre. Chantons donc avec le saint poète : « Que vos ouvrages, Seigneur, sont terribles ! » Remercions Dieu de ce que ce sort n'a point été le nôtre, et prions-le pour qu'il ne le devienne jamais.

Membres de l'Église catholique, soyons donc unis entre nous, comme Jésus-Christ l'était avec son Père; soyons unis avec Pierre, sur qui repose l'Église fondée par le Père, le

Fils et le Saint-Esprit, et contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent point prévaloir.

C'est ce que nous recommandons particulièrement aux évêques, colonnes de l'Église et successeurs des apôtres, afin qu'ils maintiennent dans l'unité de Pierre les troupeaux confiés à leurs soins.

Mais gardons-nous aussi de nous élever orgueilleusement au-dessus de nos frères tombés.

« Les Juifs, nous dit saint Augustin, ont été enlevés du tronc et les Gentils y ont été greffés à leur place. Les hérétiques ont été exclus de cette greffe; mais il ne faut pas que nous nous regardions comme au-dessus d'eux, de peur que nous ne soyons enlevés à notre tour. Mes frères, quoi que les évêques aient pu vous dire, je vous conjure, vous qui êtes toujours restés dans l'Église, de ne point mépriser ceux qui n'y sont pas; priez plutôt pour qu'ils y rentrent. Car le Seigneur est puissant; il dépend de lui de les y greffer encore. » (*Enar. in Psalm.* LXV, *n.* 5. *Oper.*, *t.* IV, *p.* I, *p.* 644 *sq.*)

Tels sont les motifs d'humiliation que l'on trouvera dans notre ouvrage. Voyons maintenant quels sont les sujets, bien plus nombreux, de nous réjouir qu'il nous présentera.

Le premier et le plus sublime sera de voir comment les successeurs de saint Pierre, fidèles à sa sainte mission, la proclament, la défendent et la justifient à la face du monde entier, parmi les peuples qui ont abandonné la bergerie du Christ à la voix de pasteurs illégitimes; de voir le lieutenant de Jésus-Christ en toutes les occasions, sans crainte, au prix de tous les sacrifices, s'efforcer de maintenir l'unité de l'Église de Dieu, contre des loups ravissans, tels qu'un Luther, un Calvin ou un Zwingle, qui d'abord contre l'Église et puis les uns contre les autres, ne voulaient reconnaître d'autre droit que l'abominable droit du plus fort.

Nous pouvons admirer le Saint-Siége dans l'éclat d'une

nouvelle majesté, d'une majesté que n'avaient pas répandue sur elle des siècles à la fois plus brillans et plus orageux.

Qu'est devenu le perfide paganisme dans sa lutte contre le Christianisme ? Qu'est devenue l'hérésie dans le labyrinthe qu'elle s'est construit pour elle-même? Elle s'y est perdue et ne retrouve plus de voie pour en sortir.

L'Église de Rome seule a conservé la pureté de sa foi, au milieu des tempêtes du temps et des vicissitudes des siècles.

Et pourquoi le catholique ne se réjouirait-il pas en toute humilité de la sainteté de son Église ? N'est-elle pas le résultat des promesses du Seigneur?

Quant à ces promesses de la durée éternelle de l'Église romaine, il serait impossible de les exprimer en des paroles plus sublimes que celles dont Chrysostome s'est servi dans son livre contre les Juifs.

« Jésus dit à Pierre : « Sur cette pierre je bâtirai mon « Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre « elle. » Eh bien donc ! ô Juifs, qu'avez-vous à répondre à ce discours ? Comment pouvez-vous prouver que cette promesse n'ait point été accomplie? Le résultat ne s'accorde-t-il pas avec le témoignage, malgré tous les efforts que vous faites pour les contester? Combien de guerres l'Église n'a-t-elle point soutenues? Combien d'armées ne sont point entrées en campagne contre elle? Combien de genres différens de martyres et de tourmens n'a-t-on pas inventés pour la faire souffrir ? Les poêles, les catapultes, les chaudières, les fours, les lacs et les abîmes, les dents des bêtes féroces, les noyades et les bannissemens, et d'autres innombrables tortures, dont on aurait de la peine à supporter même l'énonciation ! Et cela, pas seulement de la part de ses ennemis, mais de ses propres amis eux-mêmes ; car la guerre civile a régné dans l'Église, et y a-t-il rien de plus malheureux qu'une guerre civile ? Ce ne sont pas seulement des citoyens

qui combattent contre leurs concitoyens, mais encore des parens contre des parens, des amis contre des amis, les habitans d'une même maison entre eux. Mais rien de tout cela n'a pu détruire ni même affaiblir l'Église; et ce qu'il y a de plus miraculeux, c'est que tout cela s'est passé dans le berceau de l'Église. Si ces tourmens l'avaient assaillie dans une époque où elle avait déjà pris racine et où l'Évangile était déjà répandue partout, il n'y aurait pas lieu de s'étonner que l'Église n'y eût point péri. Mais c'est dès le commencement de sa prédication, alors que sa semence n'était encore que jetée sur la terre, que l'esprit des fidèles n'était pas encore affermi, que ces guerres ont éclaté; et pourtant nos affaires n'en ont point souffert; loin de là, elles en ont fleuri davantage, et c'est là ce qui surpasse tous les autres miracles. Afin que l'on ne pût pas dire que l'Église n'avait été affermie qu'après qu'elle eut obtenu la paix des rois, Dieu voulut qu'elle fût attaquée, dans le moment où elle était encore petite et faible. Vous devez apprendre par là que la sécurité dont elle jouit aujourd'hui n'est pas due à la paix que donnent les rois, et qu'elle ne provient que de la toute-puissance de Dieu. » (*Advers. Judæos, lib.* V, *c.* II. *Oper., t.* 1, *p.* 630.)

Oui, c'est par l'œuvre de la toute-puissance de Dieu que la chaire de saint Pierre a pu se maintenir au milieu des tempêtes du temps et est sortie toujours victorieuse des dangers qu'elle a couru, et des innombrables hérésies que ses enfans ingrats ont soulevées contre elle. Ce n'est pas là l'ouvrage de Pierre, nous écrierons-nous avec ceux qui détestent sa mission; c'est l'ouvrage de Dieu. Mais à la vue du divin ouvrage de Pierre, nous pouvons aussi, à la honte et à la condamnation éternelle de ses ennemis, dire avec le grand évêque de Milan : « *Moins on croit au pécheur, plus on croit, parce que ce ne sont pas ses paroles qu'il a proférées, mais celles de Dieu.* » (*De Virginitate, lib. unus c.* XX, *n.* 132. *Oper., t.* II, *p.* 246.)

Au moment de terminer cette introduction et avant de commencer notre ouvrage lui-même; parlant comme nous le faisons dans un temps malheureux où toute foi vive au Seigneur du monde, sinon entièrement éteinte, ne brille du moins qu'en faibles étincelles, recouvertes de cendres qui les étouffent; parlant en outre à des contemporains qui ne prennent aucun intérêt à notre travail, qui sont séparés de nous par leurs convictions religieuses, et qui nous demanderont pourquoi décrire des entreprises qui n'ont point été couronnées de succès, qu'il nous soit permis d'adresser quelques mots aux uns comme aux autres.

Aux premiers, c'est-à-dire aux membres de notre sainte Église, dont la foi est languissante et qui s'intéressent peu à des sujets semblables à celui qui nous occupe, nous soumettrons quelques passages frappans de saint Augustin, et nous les supplierons de vouloir bien s'en pénétrer profondément. Ils sont de nature à élever l'âme et l'esprit des fidèles et peignent avec une grande force la sublimité de l'Église catholique.

« Jésus se tenait au milieu de ses disciples, dit saint Augustin aux fidèles rassemblés le jour de la fête de l'Ascension; les disciples virent cela; ils le virent souffrir; ils le virent attaché à la croix, ils le virent présent et vivant après sa résurrection. Qu'est-ce qu'ils ne virent donc pas? Le corps, c'est-à-dire l'Église. Ils virent tout le reste, mais pour le corps, ils ne le virent point. Ils virent l'Époux, mais l'Épouse était encore cachée. Et pourtant il la leur avait aussi annoncée d'avance; *car il a été écrit ainsi : c'est ainsi que le Seigneur devait souffrir et le troisième jour ressusciter d'entre les morts.* C'est là l'Époux. Et que dit-il de l'Épouse? *Et en son nom la pénitence et la rémission des péchés seront prêchées par toutes les nations, à commencer par Jérusalem.* C'est ce que les apôtres ne virent pas encore. Ils ne virent point l'Église répandue par toutes les nations,

à commencer par Jérusalem. Ils virent la tête, et par la tête ils crurent au corps: par ce qu'ils voyaient, ils crurent à ce qu'ils ne voyaient pas. Nous sommes comme eux. Nous voyons quelque chose qu'ils ne voyaient pas. Qu'est-ce que nous voyons qu'ils ne voyaient pas? L'Église répandue dans toutes les nations. Qu'est-ce que nous ne voyons pas et qu'ils ont vu? Jésus-Christ sous la forme humaine. Or, de même que ceux-là en voyant cela crurent au corps, c'est-à-dire à l'Église, de même nous qui voyons le corps, nous croyons à la tête. Puisse aussi ce que nous croyons nous soutenir mutuellement dans la foi! La vue de Jésus-Christ les soutenait et les faisait croire à l'Église qui devait se former dans l'avenir. Que la vue de l'Église nous soutienne aussi pour nous faire croire en Jésus-Christ ressuscité. Leur foi a été accomplie; la nôtre le sera de même. Leur foi à l'Église a été vérifiée; la nôtre en Jésus-Christ se vérifiera aussi. Jésus-Christ tout entier leur était connu comme à nous; mais ils ne l'ont pas vu tout entier, pas plus que nous ne le voyons tout entier. Ils ont vu la tête et ont cru au corps; nous voyons le corps et nous croyons à la tête. » (*Sermo* IV, *in festo Ascensionis.*)

Si jamais nous étions assez malheureux pour méconnaître le Seigneur, rappelons-nous bien ces divines paroles, gravons-les profondément dans notre âme, et nos faibles regards ne s'éloigneront jamais de Jésus-Christ.

C'est donc là ce que nous dirons à ceux qui ne comprennent pas l'intérêt de notre travail. Quant aux autres, membres aussi de notre Église sainte, ou bien séparés de nous par des croyances différentes; ceux-là pénétrés d'une profonde douleur du peu de réussite des efforts tentés par les successeurs de saint Pierre, ceux-ci s'en réjouissant en secret et croyant nous accabler par leurs mépris, nous leur dirons, aux uns pour les tranquilliser et aux autres pour leur servir d'avertissement :

Répétons avec le roi-prophète : « Que vos ouvrages, Seigneur, sont terribles ! Vos jugemens sont un abîme bien profond. » (*Ps*. XXXV, 6.)

Oui, Seigneur, vos jugemens sont de profonds abîmes ! « Il a préparé son trône pour exercer son jugement. Il jugera lui-même toute la terre dans l'équité ; il jugera les peuples avec justice (*Ps*. IX, 7 *sq*.), lorsque Dieu se lèvera pour rendre justice, afin de sauver tous ceux qui sont doux et humbles sur la terre. » (*Ps*. LXXV, 9.)

« Quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, accompagné de tous les anges, il s'asseoira sur le trône de sa gloire ; et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs. » (*Matth.*, XXV, 31). Au jour donc où Jésus-Christ, entouré de ses apôtres, ayant saint Pierre leur illustre chef à leur tête, viendra, dans tout l'éclat de sa gloire et de sa majesté, pour juger son Église, l'Église des peuples, qui, en attendant ce grand jour, devait rester unie avec lui comme il l'est avec son Père : quel spectacle s'offrira alors à nos yeux !

Nous verrons d'un côté l'auguste chaîne des successeurs de saint Pierre, des évêques de Rome, des pasteurs suprêmes de l'Église ; cette chaîne que tous les orages de la persécution n'ont pu rompre, que la rouille de l'hérésie, qui ronge tout, n'a pu souiller ni affaiblir ; cette chaîne qui, dans les nœuds célestes d'*une* foi, d'*une* espérance et d'*une* charité, a de tout temps enlacé la bergerie du Seigneur, et n'en a permis l'entrée à aucun loup, à aucun brigand, à aucun meurtrier ; qui a resserré de plus en plus ses chaînons, à mesure que l'hérésie se montrait plus irritée et que l'incrédulité poussait contre elle le souffle brûlant de l'enfer, dans l'espoir de la dissoudre, elle qui est plus dure que le diamant ; nous verrons cette sainte chaîne, dont le commencement et la fin reposent en Jésus-Christ, et qui après avoir entouré

l'Église de l'ancienne alliance jusqu'à Jésus-Christ, entoure maintenant le monde entier; nous la verrons paraître devant le tribunal du Seigneur.

« Quelle consolation aux enfans de Dieu, pouvons-nous dire avec le grand Bossuet (73), mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que de *Grégoire XVI,* qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Église, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres, d'où, en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse, de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde! Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux! »

Oui, quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux! et quelle consolation pour tous ceux qui ont suivi la voix des chaînons de cette sainte chaîne et qui se sont laissés enlacer par elle!

D'une autre part nous verrons aussi paraître devant le trône du juge éternel, l'incommensurable chaos des communions hérétiques et schismatiques, séparées de la seule véritable Église du Seigneur.

Chacune d'elles se présentera, ayant à sa tête ses prédicateurs d'erreurs et ses séducteurs.

Et toutes couronnées dans Luther, entouré des innombrables fondateurs de sectes monstrueuses, qui, par suite de son apostasie et par son exemple, se sont élevées au sein du protestantisme.

Que répondront-ils au Seigneur, quand il leur adressera la première, la plus terrible des questions : Avez-vous con-

---

(73) Discours sur l'histoire universelle chap. XXXI, t. II, p. 184. Paris 1821. Nous avons seulement remplacé le nom d'Innocent XI par celui de Grégoire XVI.

servé mon héritage pur, indivis et intact? Avez-vous été unis entre vous comme je le suis avec le Père? Vous êtes-vous aimés l'un l'autre comme je vous ai aimés ?

Où est votre communion avec l'Église universelle des peuples, avec cette Eglise que j'ai annoncée d'avance, par d'innombrables témoignages des prophètes, confirmés par mes paroles et celles des prophètes, à laquelle j'ai promis une durée plus longue que le ciel et la terre (*Matth.*, XXIV, 35) et à laquelle seule j'ai assuré mon appui? (*Matth.*, XXVIII, 20.)

Vous avez donc abandonné l'union avec Pierre, que j'avais choisi pour chef de cette Église et à qui je vous avais légué, comme un saint gage, comme un éternel et infaillible représentant de mon amour pour le genre humain, afin que vous vous aimassiez l'un l'autre en lui et par lui, comme je vous ai aimés, afin qu'en lui et par lui vous fussiez unis comme je le suis avec le Père ?

Pourquoi avez-vous souillé et profané mon très saint testament d'amour pour l'Eglise et sa sainte unité; pour cette unité que je vous ai recommandée pendant mon séjour sur la terre; que je vous ai commandée quand je suis revenu vainqueur de l'orgueilleux enfer; que je vous ai commandée et confirmée dans toute sa sainteté et toute sa majesté, alors qu'ayant déjà pris possession de mon trône, à la droite du Père, j'ai fait descendre à grands flots pour vous les trésors du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte?

Ne connaissez-vous pas les paroles que, par la bouche des apôtres des peuples, je vous ai fait entendre solennellement et pour vous servir d'avertissement : « Sans la charité vous n'êtes rien. » La charité est plus grande que la foi et que l'espérance, elle est le commerce de la foi et de l'espérance. (I *Corinth.*, XIII, 1 *sq.*)

Que devient votre assertion : Je crois à une Église sainte, catholique et apostolique, que votre langue impie et menteuse ne craint pas de prononcer à ma face?

Où est la suite non interrompue des saints que j'ai de tout temps promis à mon Église et qui doit la faire reconnaître pour la mienne, pour la véritable ?

Où sont les miracles de vos confesseurs ; miracles que je ne cesse d'opérer dans mon Église par mes serviteurs, pour lui faire voir que je suis toujours avec elle ?

Où est l'apostolicité de vos Églises ? Où sont les siéges éternels que vous avez fondés ? Où sont ceux qui les ont occupés ? Qui les y a placés ?

Pouvez-vous, pour prouver que vous êtes assis sur mon siége, descendre jusqu'à moi, lorsque sur mon siége éternel j'ai placé Pierre, pour y être éternellement mon lieutenant, et remonter avec lui et sous son ombre jusqu'à mon jour sacré, au jour où je serai glorifié devant le Père ?

Apôtres de la sédition et du mensonge, vous avez bâti hors de mon Église et vous n'avez élevé que des murs enduits, des *synagogues de Satan*. (*Apoc.*, II, 9.)

Où sont les portes de l'enfer que vous auriez vaincues si vous aviez eu la vérité ? Sortis de ses sombres abîmes, la plupart d'entre vous avez au contraire été engloutis par lui, les uns au commencement de vos jours, les autres au milieu.

Et vous, qui avez traîné votre existence impie, dans une languissante souffrance jusqu'au jour de mon jugement, vous allez en être maintenant les horribles témoins.

C'est vous de qui il a été dit : « L'impie croît en orgueil de jour en jour, et le nombre des années de sa tyrannie est incertain. » (*Job*, XV, 20.)

Toutes les langues deviendront alors muettes à la vue de l'enchaînement des successeurs de saint Pierre.

Le livre du juge sera apporté, et il fera lire en lettres de flammes, aux faux pasteurs et aux peuples séparés de l'Église catholique, tout ce que les successeurs de saint Pierre ont fait pour les sauver sur le bord de l'abîme, dans lequel

ils se précipitaient et les ramener au sein de l'Église; et ce même livre, qui ne saurait tromper, leur montrera aussi comment ils ont méprisé et méconnu la voix de l'oint du Seigneur.

Quelle sainte, mais humble joie, remplira le cœur des brebis restées fidèles à saint Pierre! De quel tremblement seront saisies les brebis infidèles qui ont suivi les pas des faux pasteurs!

La terrible séparation des brebis et des boucs commencera alors : les unes, conduites par les apôtres et les saints, avec Pierre à leur tête, et précédées de Jésus-Christ, s'avanceront vers leurs siéges éternels en chantant des cantiques de louanges à Dieu; les autres tomberont, précipités dans l'abîme, par les foudres éternelles; ils y tomberont en blasphémant contre Dieu et en maudissant les faux pasteurs qui les ont égarés.

Ces malheureux s'efforceront à l'envi de se dérober au regard vengeur du juste juge.

« Et lorsqu'ils se réuniront pour chercher du pain, ils se verront près d'être accablés par le jour des ténèbres (*Job,* xv, 23). » Ils diront à leurs faux pasteurs : « Votre langue a médité l'injustice durant tout le jour; vous avez, comme un rasoir affilé, fait passer insensiblement votre tromperie. » (*Ps.* LI, 4.)

« Ils sont descendus tout vivans dans l'enfer; car sachez qu'ils ont blasphémé contre le Seigneur. La terre s'est rompue sous leurs pieds, et s'entr'ouvrant elle les a dévorés (les fondateurs et les chefs des hérésies et des schismes), avec leurs tentes (les communions paissant loin de Pierre et de ses successeurs) et tout ce qui était à eux (tous les membres de ces troupeaux). » (*Numer.,* XVI, 30 *sq.*)

« Ils ont été placés dans l'enfer comme des brebis; la mort les dévorera. » (*Ps.* XLVIII, 15.)

Ainsi donc, l'Église qui reconnaît pour chefs Pierre et ses

successeurs, est la seule qui soit couronnée. Elle est la seule barque qui conduise en tout temps dans le port du salut.

« C'est dans la seule barque de l'Église qu'est monté le Seigneur, dit saint Maxime, dans cette barque où Pierre a été choisi pour prêcher; car le Seigneur a dit : « Sur cette « pierre je bâtirai mon Église. » Cette barque vogue sur la mer des siècles, et quand le monde périra, elle gardera sains et saufs tous ceux qui se seront confiés à elle. Nous voyons déjà sa figure dans l'Ancien-Testament; car de même que lors du déluge, l'arche de Noé préserva tous ceux qui y étaient entrés, la barque de saint Pierre sauvera tous ceux qui s'y trouveront quand le monde périra par le feu ; et de même qu'alors, quand les eaux se furent retirées, une colombe apporta l'emblème de la paix dans l'arche de Noé, de même aussi, quand le jugement dernier sera rendu, Jésus-Christ apportera à l'Église de Pierre le rameau de la paix ; car il est lui-même la colombe, lui-même la paix, ainsi qu'il l'a promis quand il a dit : Je vous reverrai bientôt, et vos cœurs se réjouiront. (*Sermo* LXXXXIX, *p.* 641, *edit. cit.*)

LIVRE PREMIER.

RÈGNES DE GUSTAVE WASA, D'ÉRICSON WASA ET D'ÉRIC XIV.

—

INTRODUCTION VIOLENTE ET CONTRAIRE AUX DROITS DES GENS DU SCHISME EN SUÈDE ; SON AFFERMISSEMENT ET SA LUTTE AVEC LE CALVINISME.

—

CHAPITRE I.

Avant d'entamer le récit proprement dit que nous nous proposons de faire, il sera nécessaire d'offrir en peu de mots le tableau de l'Église catholique de Suède jusqu'à l'époque de la réformation, et de montrer en même temps de quelle manière et à l'aide de quelles armes l'Église fut attaquée et détruite.

Des aperçus intéressans s'ouvrent ici aux regards de l'historien scrutateur.

L'apostasie de la Suède ne fut point, comme en Allemagne, le résultat d'une lutte entre des opinions en partie religieuses,

en partie ecclésiastiques ou politiques, qui çà et là s'étaient changées en convictions. En Suède, cette apostasie fut un coup d'état injuste et révoltant d'un souverain audacieux et puissant, qui imposa, contre l'honneur et la conscience, par les armes réunies de la ruse, de l'hypocrisie et de la cruauté, la réforme allemande à un peuple pieux qui n'en éprouvait aucun désir, et qui ne se doutait nullement de ce qu'on lui faisait faire. L'avidité et l'ambition furent les seuls ressorts qui servirent à l'exécution d'un acte si coupable.

CHAPITRE II.

Il n'y a peut-être pas de pays qui doive, autant que la Suède, sa conversion au Christianisme, au zèle saint, hardi et invincible des missionnaires romains.

Saint Anschar était religieux et élève de la célèbre abbaye de Corbie, en Westphalie, laquelle, à cause de son attachement au Saint-Siége et des nombreuses marques de distinction qu'elle en avait reçues, de préférence à toutes les autres abbayes de de l'Allemagne, avait pris le titre d'Épouse de saint Pierre (1). Cette maison était devenue une pépinière de savans remarquables et de saints missionnaires pour les pays du Nord. Ce fut d'elle que sortit saint Ans-

(1) Hæc super urbs Romana tibi sacravit honorem,
Legatum terram quem fecit in ulteriorem
Sedis Apostolicæ primæque Vicarius urbis.
Castra Dei metator habes in finibus orbis.
Sic tua majestas, adeoque potentia crevit,
Ut rerum dominæ quæ mundi regna subegit,
De solio Romæ confidat episcopus in te,
Qui cœlos reserat, qui vincula cuncta resolvit,
Auspiciis patriarcha a tuis ad regmina surgit.

char, pour aller porter le Christianisme en Suède, où, après diverses vicissitudes, il ne tarda pas à donner les plus beaux fruits.

Dans le cours d'un petit nombre de siècles, six puissans siéges épiscopaux furent fondés dans ce pays. Celui de Lincœping, vers 1101, celui de Scara, en 1015, celui de Strengnæs, en 1072, celui de Narosie ou de Westeræs, en 1149, celui de Wexiœ, en 1020, et celui d'Abo, en 1172. Il y eut entr'autres un siége primatial à Upsal. Les évêchés plus anciens, c'est-à-dire ceux de Byrke, de Norlanden et de Sigtuna, s'éteignirent bientôt.

Les maisons religieuses ne s'introduisirent pas moins facilement en Suède et n'y prirent pas moins d'extension. Les habitans de cette vaste contrée, peu nombreux en comparaison de sa grande étendue, se distinguaient par leur piété, ainsi que par une probité et une simplicité exemplaires et les mœurs les plus pures. Ils se disputèrent entre eux à qui ferait un meilleur accueil aux humbles et dévots enfans de saint Benoît, de saint Bernard, de saint Dominique et de saint François d'Assise. Il ne tarda pas à s'élever près de soixante couvens de divers ordres (1). Leurs habitans ré-

---

Ergo tuæ, petimus, memor esto senilis alumnæ.
Ne titubet, sis turris ei, roburque columnæ,
Qua nihil in terris fuit excellentius unquam.
. . . .
Talibus auspiciis centum quater hactenus annis
Altrix Anscharii, *conjux Corbeja Petri*,
Quamvis pertulerit discrimen, libera mansit.

Vita S. Anscharii auctore Gualdone apud Mabill. Acta SS. O. S. B. Sæc. IV, p. 119. Venetiis 1738, in-fol., et Acta Sanctor. Bolland. Ad. d. 3. Febr. t. I, p. 433. Antuerpiæ 1658, in-fol.

(2) J. Messenius : Scondia illustrata : Historia Sanctorum et Præsulum Scondiæ. Lib. V, cap. 19, t. IX, pag. 78 sq.

pandirent parmi les honnêtes Suédois les doux travaux de la paix : l'agriculture, l'étude et les arts.

L'Église de Suède ne manqua pas non plus de saints ; elle en compte environ vingt-trois, parmi lesquels il y eut un roi, Éric, mort en 1250, et dix évêques.

Au nombre de ces évêques il y eut plusieurs Allemands et Anglais qui apportèrent l'Évangile en Suède. A leur tête se placent Anschar, et Rambert, compagnon d'Anschar, et son successeur au siége épiscopal de Brême. Puis viennent saint Sigefroi, précédemment archevêque d'York, Étienne, Adalward et Eschile, évêques de Wexiœ, de Norlanden, de Scara et de Strengnæs, vers le milieu et la fin du onzième siècle ; Henri, évêque d'Upsal, vers le milieu du douzième; Brynulphe, évêque de Scara, mort en 1317; Hemming, évêque d'Abo, mort en 1367, et Nicolas II, évêque de Lincœping, mort en 1391,

Dans le cours du onzième siècle, sainte Hélène de Schodwig, en Ostrogothie, se fit remarquer par sa haute piété et ses bonnes œuvres. De retour d'un pélerinage à la Terre-Sainte, elle fut assassinée par ses compatriotes païens, à cause du zèle avec lequel elle s'efforçait d'introduire parmi eux la religion chrétienne. Étienne, premier évêque d'Upsal, mort en 1185, la canonisa par l'ordre d'Alexandre III (3).

Dans le treizième siècle, sainte Ingride glorifia la Suède par sa piété; elle mourut en 1282, après avoir fondé l'abbaye de Schœninge qui devint plus tard si célèbre. Mathilde, morte en 1288, ne fut pas moins vénérée qu'Ingride; elle était fille du pieux Adolphe, comte de Holstein, qui entra dans un cloître après la mort de sa femme, et elle épousa Abel, prince de Schleswig, plus tard roi de Danemarck.

---

(3) Johannis Magni Gothi Metropolis Ecclesiæ Upsalensis in regnis Suetiæ et Gothiæ. Lib. II, p. 47, Romæ 1557, in-4°.

A l'exemple de son père, Mathilde voulait aussi, après la mort de son mari, se consacrer à Dieu. Mais écoutant les représentations du digne archevêque de Lund, dont les conseils étaient dictés d'en haut, elle se remaria en 1259 avec le puissant Birger, de la célèbre maison de Folkunge, administrateur du royaume de Suède pendant la minorité de son fils Waldemar Ier, qui régna depuis 1257 jusqu'en 1282. Birger étant mort aussi en 1266, Mathilde s'attacha sans réserve à sainte Ingride, dont elle devint la constante compagne. Elle visita avec elle les lieux saints de la Palestine, et de retour en Gothie, elle entra en 1381 dans le couvent de Schœninge, où elle mourut avec la réputation d'une grande servante du Seigneur.

Le quatorzième siècle ne fut pas moins riche en saints illustres. Bero, de Klockerike, prévôt de Lincœping, mourut au commencement de ce siècle. Sa charité, qui s'étendit sur l'Église et sur le peuple de Suède, lui valut le surnom de *Père des pauvres*. A ses côtés se placent les deux Étienne, dont l'un était dominicain à Westeræs, et l'autre religieux de l'ordre de Cîteaux à Husby.

Nous avons parlé plus haut des saints évêques Brynulphe et Hemming.

Mais parmi tous les saints de la Suède, personne n'occupa une place plus distinguée que sainte Brigitte, morte le 22 juillet 1373. Elle peut être considérée en quelque sorte comme une institutrice de saints, tant son exemple et ses discours pleins d'un enthousiasme divin eurent de puissance sur les esprits.

Au nombre de ces saints, Mathias, mort en 1352, se faisait remarquer à la fois par sa vertu et par sa science ; il était dominicain et chanoine de Lincœping. Pierre, prieur de Cîteaux à Alvœtra en Ostrogothie, partagea la renommée de Mathias. Ils se succédèrent l'un à l'autre comme confesseurs et directeurs de sainte Brigitte et de sa pieuse famille.

A la prière de sainte Brigitte et pour l'édification des fidèles, Mathias traduisit dans la langue du pays les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Son ouvrage est resté comme un monument de la langue du temps, et comme une interprétation bien plus fidèle que celle des réformateurs, falsifiée à dessein.

Pierre Oloff a plus d'un titre à notre reconnaissance et à celle de la Suède. Aumônier de sainte Brigitte et instituteur de ses enfans, il est demeuré dans le souvenir de tous les cœurs chrétiens par la sainteté de sa conduite, par ses écrits, mais surtout pour avoir formé sainte Catherine, digne fille d'une si illustre mère.

Confesseur aussi et secrétaire de Brigitte, il l'accompagna dans ses pélerinages de Rome et de Jérusalem. Il recueillit ses révélations, écrivit sa vie, porta en 1389 ses saints restes en Suède, et les fit ensevelir solennellement dans le couvent de Wadstena, que cette sainte avait fondé. A peine la cérémonie était-elle terminée, qu'il s'endormit tranquillement dans le Seigneur, en disant comme Siméon : « C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur. »

Sainte Catherine, fille de Brigitte, mourut à Wadstena le 24 mars 1383. Elle vit encore aujourd'hui dans la mémoire des pieuses dames romaines. Par son humilité et par sa piété, elle fut l'exemple de ces vénérables matrones que toute la chrétienté admirait. Le Tibre étant sorti de son lit en 1379, et s'étant élevé à la hauteur extraordinaire de treize palmes, de sorte que la ville courait le plus grand danger, elles eurent recours aux prières de la vierge suédoise qu'elles regardaient en quelque façon comme leur compatriote, parce que sa mère était morte à Rome, et le Tibre rentra sur-le-champ dans son lit (1).

---

(1) Messenius Scondia illustrata : Historia SS. et Præsulum Scon-

Sainte Brigitte est aussi la fondatrice d'un nouvel ordre pour les deux sexes, et s'est acquis par là un grand mérite, non seulement dans l'Église de Suède, mais encore dans l'Église universelle. Cet ordre ne tarda pas à s'introduire en Allemagne, en Angleterre, et dans les autres pays du nord de l'Europe (5).

Les cloîtres de sainte Brigitte se sont généralement montrés le séjour de la piété et l'école de la science. Plusieurs d'entre eux, surtout en Bavière, ont survécu au tourbillon de la réforme.

Wadstena, souche des couvens de sainte Brigitte, fondé sous l'invocation de la sainte vierge Marie, conserva, ainsi que nous aurons bientôt occasion de le voir, sa pureté jusqu'au dernier moment et au milieu des plus cruelles persécutions des réformateurs. Il fut pendant long-temps le seul asile qui restât à la foi catholique et à ses héroïques confesseurs.

Le quinzième siècle fut moins favorable à l'Église et au pays de Suède. On peut dire de lui avec raison, que sous le rapport politique plutôt que religieux, il prépara la fermentation qui éclata au commencement du siècle suivant.

---

diæ lib. III, cap. 1-13, t. IX, p. 39-47. On y trouve une esquisse de la vie de cette sainte. On peut consulter aussi : Monumenta historica vetera Ecclesiæ Sueogothicæ ex Codd. MMS. collegit et illustravit Ericus Benzelius filius, Upsaliæ 1709, in-4°, où l'on a rassemblé quelques biographies de cette sainte, par des écrivains contemporains. Des renseignemens intéressans sur elle se trouvent aussi dans l'ouvrage de Messenius, intitulé : Chronicon Episcoporum per Sueciam, Gothiam et Finlandiam, sive compendium historiæ ecclesiasticæ Suecanæ. Juxta exemplar Holmense. Lipsiæ 1685, in-8°.

(5) C. F. baron de Nettelblat. Notice succincte de quelques couvens de la sainte suédoise Brigitte, situés hors de Suède, surtout en Allemagne, avec des pièces justificatives et des figures. Francfort-sur-le-Mein, 1764, in-4°.

L'origine de cette fermentation remonte au célèbre traité de paix connu sous le nom d'*Union de Calmar*, conclu en en 1397, et en vertu duquel les Etats, toujours en guerre, de Suède, de Danemarck et de Norwége, devaient être à jamais réunis sous le gouvernement d'un seul prince, au choix de qui les trois pays devaient prendre une part égale.

Quoique ce traité semblât promettre de grands avantages, les conditions en étaient telles qu'il devenait impossible d'en obtenir les résultats que l'on en attendait. La jalousie ne pouvait manquer de naître entre des peuples dont les intérêts n'étaient pas les mêmes; et les haines nationales qu'il devait assoupir éclatèrent alors plus vives que jamais (6).

Les collisions les plus terribles eurent lieu entre les trois royaumes, et ce fut le trône ainsi que le respect dû à la majesté royale qui en souffrirent le plus.

La noblesse et le clergé en tirèrent au contraire les plus grands avantages. Le peuple demeura assez indifférent à ces commotions politiques, et obéit volontiers aux ordres du clergé et de la noblesse que, dans cette occasion, des intérêts semblables avaient étroitement unis entre eux. Il n'y avait peut-être pas de pays où ces intérêts se confondissent aussi parfaitement qu'en Suède, et il eût été difficile de trouver autre part deux corps aussi puissans dans l'État, vivant ensemble en si bon voisinage.

Toutes les propriétés, toutes les richesses du pays se trouvaient presque exclusivement dans les mains du clergé et de la noblesse. Ils possédaient seuls toutes les terres, tous les châteaux-forts, toutes les fermes et métairies; les évê-

---

(6) J. Bring de Unione Calmariensi. Lundæ 1745, in-4°. Fr. G. Muenchberg, Historia pragmatica pacti Calmariensis. Hafniæ 1749, in-4°. Voyez aussi F. Rueh, Histoire de Suède, t. I, p. 334 sq. Halle 1805.

ques et les chefs de la noblesse étaient devenus des seigneurs puissans et indépendans.

A côté de ces maîtres orgueilleux, le pouvoir royal était presque anéanti. Et comment aurait-il pu se soutenir dans les luttes politiques de trois peuples, dont chacun, préoccupé de ses propres intérêts, n'était pas assez généreux pour les sacrifier à ceux des autres? Il fallait qu'un seul roi protégeât et balançât également les intérêts de trois peuples qui ne cessaient de s'observer d'un œil hostile et jaloux.

Quelle position pour un trône! Mais aussi quelle carrière cette position n'ouvrait-elle pas aux caprices et aux passions d'un monarque, lorsqu'il n'était pas doué de vues assez vastes pour maintenir l'union entre les peuples soumis à son empire!

Il était naturel que dans un pareil état de choses, le clergé et la noblesse acquissent une grande influence et un pouvoir extraordinaire.

Mais la puissance du clergé suédois ne parvint à son apogée que lorsqu'il eut trouvé le moyen de se soustraire à l'autorité oppressive de l'archevêque de Lund, primat de Scandinavie. Cette lutte contre le primat, dont les premières traces se présentent dès le commencement du quatorzième siècle, paraît avoir été enfin terminée par Birger Gregorssohn, mort en 1383, personnage ferme, savant et pieux. Il avait reçu la consécration et le pallium des propres mains d'Urbain V, à Viterbe, en 1367, et il revint à Upsal comme primat de l'Église de Suède.

Le clergé suédois, devenu ainsi indépendant de toute influence danoise, forma dès lors un pouvoir national d'autant plus fort et plus puissant, placé entre le trône et le peuple. Généreux médiateur entre eux, il se montra souvent le protecteur des intérêts du peuple, contre l'oppression tyrannique de maîtres voluptueux, grossiers et cruels.

Il ne faut donc pas s'étonner si le peuple ne se plaignait

pas de l'autorité que s'arrogeaient le clergé et la noblesse, surtout quand on considère la sagesse, la prudence et la douceur paternelle avec lesquelles ils l'exerçaient.

La religion florissait également dans toutes les classes. Toutes en observaient les maximes strictement et consciencieusement. Le Saint-Siége était respecté et honoré. L'amour et l'attachement pour le chef de la chrétienté étaient profondément gravés dans le cœur des Suédois.

Le peuple révérait et louait dans ses pasteurs des mœurs et une conduite irréprochable. Le célibat du prêtre y était en grand honneur. Nous verrons plus bas que son abolition fut un des plus grands obstacles que la réforme eut à vaincre en Suède; et cette circonstance seule prouve que la chasteté était strictement observée par le haut comme par le bas clergé.

Partout où il n'en était pas ainsi, comme en Allemagne, en Angleterre, en France et en Suisse, nous voyons le peuple réclamer avec plus de force encore que les prêtres eux-mêmes l'abolition du célibat, ou du moins prêter aux voluptueux impies une main secourable pour parvenir au but auxquels ils aspiraient.

Pendant que les réformateurs allemands se préparaient déjà à leurs honteuses bacchanales, nous voyons encore les pieux Suédois aller en pélerinage aux tombeaux de leurs saints à Wadstena, pour demander à Dieu la conservation de leur antique foi.

A Wadstena se trouvaient les corps du roi Éric, d'Ingride et de Mathilde, de Brigitte, de Catherine et d'autres. Ils y brillaient de l'éclat des miracles qui s'y opéraient et consolaient le cœur du Suédois affligé à l'aspect des loups ravissans, des brigands et des meurtriers d'Allemagne, qui venaient fondre sur sa bergerie.

Le peuple célébra, en 1513, à Abo, et en 1520, à Lincœping, avec une solennité extraordinaire les canonisations de Hemming et de Nicolas qui venaient d'arriver de Rome (7). De tous les coins du royaume une foule de pieux fidèles accouraient aux autels des nouveaux saints. C'étaient là de véritables fêtes nationales auxquelles la population tout entière participait.

CHAPITRE III.

Mais cette joie du peuple religieux de la Suède ne devait pas tarder à être troublée, et bientôt détruite pour jamais.

De grands orages s'amassaient sur son horizon. L'ancienne haine nationale entre la Suède et le Danemarck, que l'Union de Calmar, au lieu d'apaiser, n'avait fait qu'envenimer, sous une suite de souverains faibles et imprudens, éclata à la fin du quinzième siècle, et alluma un incendie qu'il ne fut plus possible d'éteindre.

Mais de cet incendie sortit enfin l'indépendance de la Suède.

Le grand et le sage Stenon-Sture, le vieux, qui gouverna depuis 1471 jusqu'au mois de novembre 1503, travailla surtout à assurer cette indépendance. Il était administrateur du royaume et un homme d'une magnanimité vraiment antique, d'un admirable patriotisme, d'un courage invincible, d'une énergie à toute épreuve et d'une profonde sagesse pour le gouvernement. On peut le regarder avec raison comme le libérateur et le sauveur de son peuple. Il gou-

(7) Messenius Scondiæ illust. t. IV, pag. 72 et 82, et t. XI, p. 11 sq.

verna avec un pouvoir plus absolu qu'aucun roi n'en avait eu avant lui, et il sut avec générosité maintenir et défendre les intérêts du clergé et de la noblesse vis-à-vis des intérêts de l'État. La Suède regarde le règne de trente ans de Stenon comme son âge d'or (8).

---

(8) Itaque cum archiepiscopus Jacobus ea præteritorum temporum monimenta secum cogitasset, cœpit cum prudentioribus consulere, quomodo honestius atque utilius esset, super regna Gothiæ, et Suetiæ gubernatorem aliquem eligere, quam reges aliunde adductos facile admittere, et rursus turpiore levitate repellere; hoc consilio per omnes proceres approbato, Steno Sturæ gubernator electus, eo titulo diu feliciterque utrumque regnum gubernavit. *Si enim aureum sæculum unquam Gothicis terris illuxit, profecto hoc tempore omnes incolæ Saturnia regna rediisse faterentur, quando prudentissimus archiepiscopus, in arce Christianæ reipub. præsidens, nihil consuleret, nihil inculcaret, nihil præciperet, nisi divinis legibus et sanctorum patrum et principum institutis conformia. Ipseque Steno gubernator optimum pontificem, optima monentem, ac præcipientem, non secus ac deditissimus filius audiret, sollicite curans ne proceres aut populus pontificiæ authoritati rebellis, divinam iracundiam in se et posteros provocaret.* Felix regnum, quando hoc modo fortitudo militaris se prudentibus consiliis dirigi permittebat, tunc enim domi et foris omnia tranquilla, civium concordia maxima, legum observantia summa, Ecclesiæ et divini cultus præcipua reverentia, cum advenis et peregrinis jucunda et liberalis conversatio, cum Vandaliciis civitatibus et earum negociatoribus fidele atque incorruptum commercium. Insuper omnia per regnum promptuaria omnibus bonis referta, omnibus viatoribus hospitia et victualia gratis præstabantur. *Quid plura dicam? Omne regnum videbatur divina manu benedictum, quod utique sic erat, quando pontifices Deum sincera religione colentes, populum subjectum paterna charitate fovebant, a quo rursus ut a filiis amabantur, et omni veneratione digni æstimabantur.* At postquam hæc jucunda tranquillitas ad triginta circiter annos continuata fuisset, cœperunt nonnulli nobiles hanc quietem perturbare, et prosperitati Ecclesiæ, imo totius regni nimium invidere, sanius esse putantes, coronatum regem armis regere

Et ce furent la piété éclairée de Stenon, son fidèle et saint attachement à la foi, la noble et magnanime équité avec laquelle il s'efforçait de maintenir les droits imprescriptibles et sacrés de l'Église, c'est-à-dire toutes les grandes qualités qui se trouvent réunies dans un monarque puissant, qui acquirent à notre héros la grande popularité dont il jouit, le respect et l'amour qu'on lui témoigna, et qui lui permirent de s'élever à la hauteur à laquelle il parvint. Déjà, de son temps, plusieurs nobles aspiraient aux biens de l'Église. Stenon voulant leur faire sentir, dans une occasion solennelle, combien leurs désirs étaient coupables, convoqua un jour une diète dans laquelle il feignit de vouloir poser des bornes à la puissance des évêques et de l'Église. Tous les sénateurs applaudirent hautement à ce projet. Mais alors Stenon se leva et leur reprocha avec sévérité leur audace : « Je ne m'étonne plus, leur dit-il (9), que notre patrie soit tombée dans un si grand malheur; je suis plutôt surpris qu'il reste encore quelque vestige du pays : car il est impossible que l'Église perde du respect qui lui est dû, sans que l'État ne s'écroule en même temps. En conséquence, si quelqu'un désire renverser complètement la croyance, il n'a qu'à commencer par détruire le clergé qui trouve partout des défenseurs. »

Hemming Gadd, évêque de Lincœping, l'homme le plus poli et l'orateur le plus éloquent de son siècle, qui avait été élevé dans les universités d'Italie, et avait été professeur de mathématiques du pape Alexandre VI, fut l'âme de cette

---

quam infulatos pontifices in amplissimo regno consiliis præsidere, etc. Joannes Magnus Gothus Metropolis Ecclesiæ Upsalensis in regnis Suetiæ et Gothiæ, lib. V, p. 108 sq. edit. cit.

(9) Joh. Magnus historia Gothor, lib. XXIII, cap. xv, p. 747 sq. edit. cit.

guerre pour la liberté contre les Danois. La plus pure flamme du patriotisme brûlait dans son sein. Il avait juré une haine éternelle au Danois orgueilleux et despote. Le seul but de sa vie était de délivrer la Suède du joug des Danois (10). Pour exécuter ce noble et hardi projet, il oublia jusqu'aux affaires de son Église. Prélat du genre de

---

(10) Voici quelques exemples de la noble et patriotique éloquence de Gadd, tirées d'un des nombreux discours qu'il prononça dans le sénat. Vellem potius hanc dicendi provinciam in alicujus alterius humeros, quam meos, impositam esse, cum fortasse nonnulli in hoc amplissimo consessu inveniantur, qui sub pallio Suetico animum plane Danicum agere non vereantur, quasi eis pro hoste contra patriam sentire, absque sempiterno infamiæ opprobrio, liceret. Verum ego ita ab adolescentia institutus sum, talemque me annis fere triginta Romæ in legatione patriæ, contra inimicos patriæ, exhibere curavi, ut omnibus mecum conversantibns plene compertum foret, me nunquam pro Danico nomine vel in minimo sensisse, imo semper meditatum fuisse, quomodo tam infesti nominis fautores e medio nostræ patriæ (quam nimis impie prodere contendunt) explorantur, suoque exterminio, vel exilio, cæteris Danicæ factionis complicibus, ne amodo similia audeant, terrores incutiant. Sed hic forte operæ pretium fuerit, apertioribus argumentis ostendere, quibus ingeniis, moribusque Danica astutia Sueticam simplicitatem perpetuo irretire, et evertire conatur, ut, si nostri temporis homines a perniciosa Danorum vicinia sese minus caute servare voluerint, saltem nati natorum, vel qui nascentur ab illis, nostro malo addiscant, quam parum fidei, et societatis, apud ipsos reponant.

Ite nunc quicunque estis Danicæ societatis consultores, et crudele Danicæ feritatis ferrum in vestra, atque innocentum civium vestrorum viscera accelerantes, confœderationem cum ea gente, quæ publicum totius Europæ odium in se contraxerat, sine mora contrahatis. At fortassis hic nonnulli pontificum mihi respondentes, dicant: Esto quod Dani sint cruenti, sint sanguinarii, sint omnium, quos totus orbis produxerat, pessimi, et sceleratissimi : tamen non audebuht in Christi Ecclesiam, et clerum, multo minus in pontificiam dignitatem tam cruentas manus extendere. Sed audiant illi, qui sibi tantam

ceux des premiers siècles du moyen âge, il préférait l'épée guerrière à la crosse pacifique (11).

Gadd fut pendant vingt ans l'orateur et le confident de Stenon-Sture, le vieux, et de Suante-Nielsen-Sture qui administra le royaume après lui, du 21 janvier 1504 au 2 janvier 1512.

Suante et son fils, Stenon-Sture, le jeune, qui lui succéda et administra le royaume jusqu'au 19 février 1520, se montrèrent les dignes héritiers du patriotisme, du courage, et de l'ardente piété du premier Stenon. A l'église, quand il

---

libertatem persuadent, non quid ego, sed quid Saxo de Danorum regnum in Christum, et Christi Ecclesiam impietate dicat, etc.

Censeo igitur ad vos Pontifices, et Proceres spectare, ut titulus ille Dacicus parum honestus, a nostris terris penitus explodatur : sintque illi fratres, qui nobiscum commorari velint, appellatione Gothicæ et Sueticæ provinciæ contenti : qui autem secus fecerint, confestim cum suo Danico nomine in Daniam retrudantur, victuri ibidem juxta Danicas leges, et consuetudines, quæ a nostris moribus, et juribus adeo alienæ sunt, ut citius cœlum terræ misceatur, quam Gothi Danicas leges, quam nil nisi tyrannidem sapiunt, vel in minimo imitari, vel æstimare velint. Sunt præterea non paucæ aliæ artes, quibus Dani sibi longe plura arrogant, quam tolerari, ignoscique possit. Quamobrem operæ prætium fuerit eas ita reprimere, ut de cætero suos terminos, sive illos inanes titulos, absque vicinarum gentium injuria extollant, cum nullus sit Suecus, sive Gothus, aut Teutonicus, qui non potius velit Tartarus, vel Scytha, sive Turca, aut nescio quis immanis Barbarus, quam Danus appellari, etc. Chez D. M. Gothus, lib. XXIII, cap. XXI, p. 753-776. Sur le caractère de Gadd, voyez le même lib. XXIII, cap. XIV, p. 746. Gadd était plus craint du Danois que Stenon lui-même.

(11) Orator vehementissimus et quovis scientiarum genere politissimus. . . . Vir sane æterna dignus memoria atque encomia, propter genuinum candoris Suecani pectus, et præclarissima in natale solum collata sæpenumero beneficia. — Messenius Chronicon episcoporum, pag. 89 sq.

assistait au service divin, Suante semblait être un nouveau David, tant étaient abondantes les larmes qu'il répandait avec humilité et ravissement à la vue des saints mystères de la foi. Juste envers tout le monde, désintéressé jusqu'à l'abnégation, ne songeant nullement à l'éclat de sa propre famille, mais seulement à la prospérité de la patrie, il ne souilla point son cœur comme Gustave-Ericson-Wasa, le successeur des Sture, par un amour désordonné de l'or; « mais préférant de beaucoup, pour nous servir des belles expressions de Jean Magnus, la vertu, la gloire et une réputation intacte à un vil métal, il aurait mieux aimé mourir de faim, plutôt que de se nourrir des larmes de ses sujets ou des dépouilles de l'Église et des prêtres, convaincu avec raison que la Suède est un pays assez riche pour permettre à ses chefs de vivre avec éclat, sans recourir à la malheureuse et honteuse ressource des exactions et du pillage des églises. » (*Joh. Magni Hist., lib.* XXIII, *c.* XVI-XVII, *p.* 749.)

Les deux Sture, les derniers de ces glorieux administrateurs, continuèrent l'œuvre de la délivrance de leur patrie par l'éclat dont les entourèrent leurs vertus civiles et militaires, et frayèrent la route à leur successeur qui les égala en courage et en patriotisme, mais qui demeura bien loin derrière eux pour la piété, la noblesse du caractère, la générosité et le désintéressement. Leurs noms apparaissent sans tache dans l'histoire. Sture le jeune a seul commis quelques fautes, mais dont on doit accuser plutôt ses conseillers que lui-même. D'un caractère ardent, parvenu au faîte du pouvoir à la fleur de son âge, fougueux et téméraire, il manqua souvent de cette prudence et de cette modération qu'il faut tant admirer dans ses deux prédécesseurs.

Trompé par ses conseillers, il écouta trop facilement l'envie de quelques nobles, surtout d'un rang inférieur, contre le haut clergé et la portion de la noblesse qui s'était

unie à lui (*Joh. Magni Metrop. Upsal., l.* V, *p.* 109) ; et par cette faiblesse, il aliéna contre lui l'esprit de plusieurs des grands les plus distingués du royaume (12). Ce fut pour cette raison que le vénérable archevêque Ulfssohn déposa une dignité qu'il avait exercée pendant près d'un demi-siècle, si utilement pour la Suède et pour l'Église. La grande lutte entre ce Sture, Stenon et Gustave Trolle, successeur d'Ulfssohn au siége archiépiscopal d'Upsal, doit être attribuée aux mêmes causes.

Mais Gustave Trolle était un homme qui ne songeait qu'à la gloire de sa maison, et il ne voulut point entendre parler d'accommodement (13).

---

(12) Deinde regnum circumeuns, publico omnium incolarum favore excipitur, seque illis, et illos sibi jurejurando obstringit. Factus enim erat in oculis omnium subditorum suorum gratiosus, et maxime popularis, quia alias patri Suantoni, cum populum tributis oneraret, ad genua procubuit, et tributorum laxationem impetravit. Quocirca jam in principem assumptus, non modo tributo a benevolis subditis, sed ipsam eorum vitam pro sua ipsius salute in mille mortis pericula paratam, et promptam expertus est. Itaque tot populis suffultus, tam potens evasit, ut multorum regum, ac principum viribus resistere potuisset, præsertim si parem prudentiam in suis quotidianis consiliariis cum magnitudine potentiæ suæ conjunctam habuisset. Sed erant in ejus Camerario consilio ad assentationem plurima, ad publicam vero utilitatem minima loquentes, quippe qui nec satis prudentes erant, nec alios prudentiores in principis consilium admittebant, sed detractionibus, susurrationibus, suggillationibus cæteros innocentes apud juvenem principem lacerabant. Unde brevi effectum erat, ut ob eorum malignam imprudentiam, et imprudentem malignitatem, plerique optimi, et prudentes viri ab eo se removentes, alium rerum statum, quam præsentem expectarent. — Joh. Magni Historia, lib. XXIV, cap. II, pag. 779.

(13) Eodem anno Christi MDXII, quo pater viam universæ carnis intravit, incidit inter hunc Stenonem, et Gustavum præfati Erici Trolle filium, archiepiscopum Upsalensem, discordia nimium per-

La haute et antique noblesse qui craignait de partager le sort de la noblesse inférieure, dont elle voyait rogner les priviléges, et qui regrettait qu'après la mort de Suante le sceptre d'administrateur n'eût pas été remis dans les mains d'Éric Trolle, père de l'archevêque, rejeton illustre d'une des plus puissantes et des plus anciennes maisons de Suède, firent cause commune avec le haut clergé. Les uns et les autres se mirent en défense contre l'influence prépondérante de l'administrateur.

Le parti danois que les Sture combattaient, dans les commencemens à l'aide de tout l'épiscopat, reprit une nouvelle vie.

Sture meurt : avec lui tombe pour le moment le parti de la nouvelle noblesse, plus patriote, mais moins influente ; la confusion des affaires patriotiques est au comble.

Christiern II, roi de Danemarck, profite de cet état de choses, si favorable à ses vues, pour soumettre de nouveau la Suède.

La diète suédoise, dans ces circonstances menaçantes et désespérées, crut trouver son salut dans le maintien de l'Union de Calmar, et vinrent par là en aide aux plans de Christiern. Ils le proclamèrent roi. L'archevêque, qui avait

---

niciosa : ob quam non solum illi duo, sed tota patria ad extremam ruinam devenit. Erant ambo vehementis spiritus : sed Steno justior, et modestior in sua causa videbatur, utpote qui legibus ecclesiasticis, et bonorum virorum arbitrio se parere velle affirmabat. Fecitque Gustavum tam per Leonem papam X quam per regni Sueliæ pontifices sufficienter admoneri, ne patriæ tranquillitatem tolleret, aut turbaret. Sed durior erat in archiepiscopo animus, quam quod permitteret sibi aliquam concordiam persuaderi cum Stenone, qui patrem Ericum a tam amplo principatu seclusisset : spemque maximam in Danorum rege Christierno se reponere ostendebat. Joh. Magni Historia, lib. XXIV, cap. 1, pag. 778.

su attirer dans son parti plusieurs évêques, et notamment Hemming Gadd, le plus grand et le plus généreux défenseur des Sture, s'était mis à la tête de cette malheureuse entreprise. Ce prélat et l'ancienne noblesse humiliée, qui avaient le même intérêt que Gustave Trolle, élevèrent sur le trône de Suède Christiern, qui leur fit les plus flatteuses promesses.

L'animosité fut portée au comble de part et d'autre. Mais Christiern, par ses cruautés, et le parti danois, par les fautes qu'il commit en profitant de la victoire qu'il avait obtenue, facilitèrent eux-mêmes l'affranchissement de la Suède et son indépendance.

Ce fut l'archevêque qui y contribua le plus. Ayant été destitué par Sture, il avait vu arriver avec joie le moment de venger ses injures. Il montra dans cette occasion l'aveugle ambition d'un homme d'état disgracié et d'un prélat offensé, qui sacrifie de sang-froid aux intérêts impurs et matériels de sa famille et de son parti les intérêts sacrés de l'Église.

La manière dont Christiern prit et voulut conserver la possession du trône de Suède est sans exemple dans l'histoire.

Couronné par Gustave Trolle et les autres évêques du pays avec une grande pompe à Stockholm, le 4 novembre 1520, il termina cette solennité avec la ruse abominable d'un tigre. Pendant trois jours consécutifs, il donna, dans la grande salle du château, des festins auxquels il invita le haut clergé et les principaux membres de la noblesse. Il y étala un luxe et une magnificence plus que royale. La ville était pendant ce temps le théâtre d'une fête populaire, où chacun se livrait au plaisir sans crainte et sans soucis. La joie la plus bruyante régnait de toutes parts.

Cependant Christiern couvait dans son cœur de hyène la vengeance la plus atroce. Ces trois jours d'innocente joie

furent suivis de trois jours mémorables à jamais par les horreurs inouïes dont ils furent témoins.

Il n'y a point de tyran, point d'homme en démence, des temps anciens ou modernes, qui ait commis autant de cruautés que Christiern à Stockholm, le 8, le 9, et le 10 novembre 1520. Sa soif du sang était sans bornes. Insatiable dans sa vengeance, les têtes les plus nobles de la Suède tombèrent sous la hache. Il n'épargna ni le sexe, ni l'âge, ni la profession, ni la naissance.

Tous ceux qui s'étaient opposés à l'archevêque, et qui avaient défendu avec les Sture les intérêts sacrés de la patrie, furent les victimes de sa fureur. La fleur de la nation suédoise fut moissonnée. Il périt quatre-vingt-quatorze personnes, qui toutes appartenaient aux familles les plus distinguées. On ne fit grâce ni aux femmes, ni aux enfans, ni aux orphelins de ces infortunés, pas même à leurs domestiques.

Stockholm, pendant ces trois terribles journées, offrait l'aspect d'une boucherie. Le sang des innocens coulait à flots, et rougissait l'eau des canaux dont les rues sont percées.

Christiern n'avait aucun sentiment d'humanité. Le caractère du prêtre même n'était pas sacré pour lui. Plusieurs de ceux qui avaient combattu pour les intérêts de la patrie perdirent aussi la tête. Parmi ces malheureuses victimes se trouvèrent deux saints évêques, Mathias, de Strengnæs, qui, à l'instigation de l'archevêque, avait travaillé avec ardeur à l'élévation de Christiern au trône, et le vénérable vieillard Vincent, évêque de Scara. Ils furent décapités tous deux; le dernier, pour avoir approuvé la déposition de l'archevêque Gustave Trolle. Leurs corps tout nus furent réunis à ceux des autres. On trouva sur celui de Vincent de Scara un vêtement de pénitence en fer, très long et très lourd. Il protégea sa pudeur, que le cœur de tigre de Christiern n'avait point respectée.

On n'épargna pas même les morts. Le corps de Stenon-Sture, le jeune, et celui de son fils, qui avaient été déposés dans l'église des Franciscains, furent tirés de leur caveau et jetés parmi les autres corps. Quand Christiern les aperçut, il s'élança sur eux et les déchira avec les dents.

Pendant trois jours les corps demeurèrent étendus sur le marché de la ville, exposés à toutes sortes de mutilations. Le quatrième, ils furent traînés par le valet du bourreau sur la plaine du faubourg méridional et brûlés sur un bûcher. Les membres que le feu n'avait point consumés et les corps des deux évêques, qui avaient été mis de côté, furent jetés à la voirie.

Cependant les valets du bourreau avaient avec intention réservé aussi quelques parties du corps de Sture. Christiern les fit couper par petits morceaux, et disperser, pour l'effroi du peuple, dans toutes les provinces du royaume.

Mais ce qui rendit plus odieux encore les cruautés inouïes de cette scène, ce fut que Christiern prétendit qu'en commettant toutes ces abominations, il ne faisait qu'exécuter le bref du pape et agir en son nom. Dans son infernale astuce, il avait su tromper la piété de Léon X. Léon avait confirmé solennellement, le 13 mai de cette année, le grand et le petit ban, lancés l'année précédente par un tribunal ecclésiastique du Danemarck contre Stenon-Sture et ses partisans, et qui étaient accompagnés d'une menace d'interdit contre toute la Suède (14). C'étaient l'archevêque de Lund et Gustave Trolle qui avaient le plus contribué à faire faire cette fausse démarche par le pape.

---

(14) Ruch, Histoire de Suède, t. II, p. 196 sq. Raynoldi Annales Ecclesiat. ad a. 1519, n. 57, t. XII, p. 265, ed. Roman., où se trouve une lettre de Léon X, du 16 août 1519. La bulle de Léon se voit dans Magnus Celse Bullarium Suev-Gothicum, n. 24. Holmiæ 1782,

Christiern avait tenu, dans sa lettre à Léon, le langage hypocrite d'un défenseur et d'un protecteur de l'Église, et avait annoncé le désir de venger les actes de violence commis par les Sture contre l'Église de Suède.

Le ban fut lancé contre la Suède, dès l'année 1519, et avant même que le pape l'eût confirmé, mais sans résultat. Dans ces jours de terreur, Gustave Trolle se montra dans toute la pompe de la dignité archiépiscopale, quoiqu'il en eût été dépouillé à la diète nationale d'Arbogo, avec le consentement du neveu du pape; en qualité d'archevêque, il forma un haut tribunal ecclésiastique, dans lequel il justifia le ban et déclara que Christiern en était le légitime exécuteur. Ni sa patrie ni l'Église ne lui pardonneront jamais un acte si coupable.

Les malheureuses victimes furent en conséquence, pour rendre leur sort plus cruel, déclarées hérétiques, et les consolations de la religion leur furent refusées. Les pieux évêques de Scara et de Strengnæs protestèrent hautement au pied de l'échafaud contre cette mesure qu'ils dénoncèrent à la vengeance divine. Mais le roulement des tambours étouffa leurs touchantes plaintes; ils moururent sans recevoir les sacremens de l'Église.

En parcourant la Suède, Christiern commit partout les mêmes cruautés qu'à Stockholm. Dans tous les lieux par lesquels il passait, il organisait des tribunaux de sang. Il avait pour maxime que le paysan suédois n'était pas né pour la guerre, mais pour l'agriculture, et qu'il n'avait besoin pour cela que d'une main et d'un pied : car rien ne l'empêchait de

---

in-4°. Je n'ai malheureusement pas pu me servir de cet intéressant ouvrage, non plus que de la suite par Porthan : Ad recensionem Bullarii Romano-Suevgothica a nob. a Celse editam accessio. Aboæ sine anno, in-4°. Cet ouvrage a paru vers la fin du dernier siècle.

marcher, tant bien que mal, avec une seule main et une jambe de bois, à côté de sa charrue.

A Rastporg, vers Noël de cette même année, il fit décapiter, avec dix autres héroïques défenseurs de la patrie, le noble Hemming Gadd, évêque de Lincœping, à qui il devait pourtant en grande partie son élévation au trône de Suède et à qui la Suède ne peut reprocher que cette seule faiblesse. Le jour de l'Épiphanie, deux bourgeois de Wadstena furent mis en pièces par ses ordres et ensuite abandonnés aux corbeaux. Il profana par des cruautés du même genre le jour de la Conversion de saint Paul, 25 janvier 1521 à Jenecœping. Arrivé avec sa suite au couvent de Nydala, et accueilli avec la plus parfaite hospitalité, il fit jeter dans la rivière, les mains liées derrière le dos, l'abbé et sept religieux, le jour de la Purification, le 2 février, au moment où ils venaient de célébrer la messe. C'est ainsi que cet ingrat les punissait de l'attachement qu'ils avaient montré pour leur patrie dans les précédentes guerres danoises.

Le nombre des personnes qu'il fit mourir ainsi en Suède s'élève à cinq cents (15).

Les biens de tous ces infortunés furent confisqués. Chargé d'immenses richesses, mais en même temps des malédictions de tous les Suédois, il retourna en Danemarck.

Il ne revit plus après cela la Suède. Ce royaume fut à jamais perdu pour lui. La douleur et le dépit que lui causa cette perte donnèrent lieu à la vengeance horrible, mais bien digne de lui, à laquelle il se livra sur la personne d'un méprisable prêtre westphalien, nommé Dietrich Schlaghoeck.

---

(15) Voyez Messenius, t. VII, pag. 88-91. Johannes Magnus Historia Gothorum Suecorumque, lib. XXIV, cap. III et IV, p. 779 sq. Romæ 1554, in-fol. Raynald. Eccles. ad a. 1520, n. 88, pag. 309, t. XII, ed. Dom. Mansi Lucæ 1753, in-fol.

C'était surtout Schlaghoeck qui avait poussé Christiern aux cruautés qu'il commit en Suède. Dans l'enivrement du triomphe, il le nomma d'abord évêque de Scara et bientôt après archevêque de Lund. Mais sa victoire ayant été promptement suivie de la perte du royaume, il regarda Schlaghoeck comme la cause première de ce malheur et le fit jeter en prison, où après lui avoir fait souffrir des tourmens inouïs il le fit brûler vif sur le vieux marché de Copenhague, le 24 janvier 1522.

Un sort non moins barbare aurait sans doute été réservé aux pieux et vertueux prélats Eric Valchendorp, archevêque de Nidrosie et primat de Norwège, et George Scorborg, archevêque de Lund, le premier pour avoir, à l'instigation de l'empereur Charles-Quint, reproché à Christiern sa liaison illégitime avec Sigebritte; le second pour n'avoir pas approuvé ses abominables cruautés contre la Suède. Mais l'un et l'autre cherchèrent leur salut dans la fuite; ils voulaient se réfugier à Rome. Valchendorp fut seul assez heureux pour y arriver; Scorborg mourut sur la route, à Cologne, dans la maison du pieux patricien Rink, et il devint pour tout le monde un grand sujet d'édification par ses vertus. Il succomba moins à la maladie qu'à la douleur de voir l'Église de sa patrie persécutée par un monstre comme Christiern (16).

---

(16) Is episcopus tandem propter justitiæ defensionem exul a sede et patria sua, Coloniæ Agrippinæ mortuus est post multas hujus vitæ ærumnas et calamitates, quas constanti animo non paucis annis perferre maluit, quam diœcesim suam, non ut pastor, sed ut vilis mercenarius, prodere tyrannis. Habitavi ego aliquandiu in ædibus ejus, cum Coloniæ litteris operam darem, multaque vidi in illo virtutum exempla. Utebatur sæpissime aspero cilicio ad nudum corpus, atque in precibus erat assiduus. Rara quædam in illo prudentia cernebatur, et morum gravitas. Quando exul venit Coloniam, hospitio receptus est a D. Johanne Rinckio, patricio Coloniensi, viro celeberrimo atque

Ce tyran ne pouvant exercer sa vengeance sur leurs personnes sacrées, l'assouvit sur leurs biens. Il confisqua les propriétés patrimoniales de ces prélats et en agit de même avec celles de leurs siéges. Il étendit même sa colère sur le chapitre métropolitain, maltraita de cent manières ses membres pacifiques, les jeta en prison et les y laissa languir dans les tourmens.

Christiern voulait faire noyer l'évêque de Strengnæs, Jean Andersohn Beldenak, auparavant évêque d'Odensée, qui, le 1er octobre 1520, du haut de la chaire, avait exhorté le peuple de Stockholm à rendre hommage au nouveau roi. Mais il lui accorda la vie, par crainte du pape, et se contenta de le faire charger de chaînes à Borenholm.

Il ne pouvait pas non plus pardonner à Jean Ange Arcimbold, nonce du pape en Scandinavie, d'avoir confirmé la déposition de Gustave Trolle. S'il n'avait été retenu par la crainte de Léon X et bien plus encore par celle de Charles-Quint, le nonce n'aurait certainement pas échappé à sa vengeance. Pour s'en dédommager, il s'empara de l'innocent frère du nonce, appelé Antonello, et se vengea sur lui, sans égard pour l'intercession de la pieuse reine. Quant au nonce, il se borna à lui enlever un million d'écus qu'il avait recueilli pour des indulgences, dans les diverses églises de la Scandinavie.

Et qui sait quel aurait été le sort de Jean-François de Potentia, frère mineur napolitain, neveu du pape et successeur d'Arcimbold, qui avait été envoyé en 1521 par Léon X, à Copenhague, pour interroger Christiern sur l'assassinat des

---

integerrimo, ab eodemque et ejus honestissima conjuge tractatus est humanitate incredibili. Solebat is Rinckius postea de illo dicere : *Fuit exemplo mihi et meis.* Plura de eo episcopo dici possent laude digna, quæ tamen brevitatis studio prætermimus. Surius Commentar. ad a. 1517, pag. 96.

évêques, si celui-ci, après avoir rempli sa mission, ne fût retourné sur-le-champ à Rome?

Christiern chercha à prouver son innocence en présence du nonce. Dans sa lettre à Charles-Quint, il s'exprima dédaigneusement au sujet du jugement que l'on portait sur sa conduite dans cette affaire.

Quoique Christiern eût pour épouse la princesse la plus vertueuse, Isabelle, fille du roi Philippe I[er] et sœur de Charles-Quint, sa conduite n'en était pas moins déréglée ; et ce qui fait bien connaître la noirceur de son âme, c'est qu'à peine revenu de Suède, où il avait joué le rôle perfide de défenseur hypocrite de l'Église, il commença ses attaques contre l'Église du Danemarck, sa patrie. Pour pouvoir s'emparer des biens des évêques, il fit appeler, en 1521, à Copenhague, un disciple de la doctrine de Luther et lui donna plein pouvoir de répandre dans ses États le nouvel Evangile, ce palladium des princes voluptueux, cruels, sans conscience et avides (17).

(17) Audivit hactenus satis Christiernus de audacibus M. Lutheri conatibus in Saxonia, et ipsos admodum probavit, velut pontificum Romanorum, ac episcoporum potentiæ opulentiæque sibi vehementer exosurum, adversarios. Ac his potissimum de causis, non aliquo religionis zelo, illos hic *atheus* in Scondiam quoque propagaturus, opesque ac fundos cleri Scondici corrasurus, post suum ex Suetia reditum, a Saxone avunculo poscit aliquem hujus peritum dogmatis sibi destinandum, et quemdam Martinum, haud ineruditum, obtinet concionatorem. Hic de mandato regio festis et dominicis diebus post meridiem, in ecclesia Hafniæ parochiali contra veterem perorat religionem, cum maxima vulgi approbatione, sed episcoporum presbyterorumque detestatione. Qui fidei innovationem, miramque in cathedra gesticulationem, ipsi exprobarunt, adversarium objecerunt, doctorem Paulum Eliæ, Carmelitam Helsingorensem, et Christierno ejus patrono, summopere insultarunt, ac de ipso sextum in prophetiæ S. Brigittæ, regem esse interpretandum asseverarunt,

Tout le peuple, les états généraux et le clergé protestèrent contre cette tentative, mais leurs représentations n'eurent aucune suite. Le nouveau prédicateur continua, sous la protection de Christiern, son honteux métier.

Bugenhagen, précédemment religieux dominicain, ami intime de Luther, acheva l'œuvre malheureuse et impie de l'introduction du schisme en Danemarck, sous Frédéric Ier, de 1528 à 1533, et de 1534 à 1539, sous Christian III, successeur de Christiern (18). Si par ses prédications il avait facilité au monarque le moyen de s'emparer de tous les biens des évêchés, des chapitres, des fondations pieuses et des couvens, il sut bien ne pas s'oublier lui-même dans ce pillage sacrilége. Chargé d'or par le roi, Bugenhagen retourna à Wittemberg. A peine eut-il posé le pied sur le territoire allemand, qu'il s'écria dans l'enivrement de la joie : « Adieu Danemarck, possède, toi mon Évangile et moi ton or (19). »

---

probaruntque. Sciendum porro quod Lutheri deinceps assertio, in civitates Scondiæ maritimas, per milites et institores alienigenos, ac studiosos indigenas, Vitebergæ in patriam reversos, fuerit illata primum, et Stocholmiæ, Sudercopiæ, Norcopiæ, Calmarniæ, Bergæ, Aslogiæ, Hafniæ, Malmogiæ, ac quibusdam Jutiæ urbibus, propagata, indeque per reliquum Scondiæ facunde ac jucunde proseminata. Messenius Scond. illust., t. IV, pag. 86 sq.

(18) Ceci eut lieu dès l'an 1537. Le 12 août de cette année, Bugenhagen, sans même être évêque, couronna à Copenhague le roi Christiern III et son épouse, et sept jours après il sacra les sept premiers évêques de la nouvelle église. A cette occasion il fit paraître avec l'approbation royale le rituel intitulé : Ordinatio ecclesiastica Regnorum Daniæ et Norwegiæ ac Ducatuum Slesvicii et Holsatiæ jussu Christiani III. regis Daniæ cujus diploma est præfixum, lat. a Bugenhagio conscripta. Hafniæ 1537, in-8°.

(19) *Tu meum Dania habeas Evangelion, ego nummos tuos, Vale.* Messenius Scond. illust., t. V, p. 90, et Surius Commentar. ad a. 1532, p. 224. — Et revera, remarque à ce sujet Surius, non

Adieu, digne d'un tel satellite et d'un semblable protecteur.

Il paraît que, dans les derniers jours de sa vie, Christiern rentra en lui-même, qu'il confessa la vie impie qu'il avait menée et ses actes plus impies encore, et qu'il en ressentit du repentir. Il fit des démarches pour se réconcilier avec l'Église. Ce ne fut qu'en cédant aux instances de l'empereur Charles-Quint, beau-frère de Christiern, que le pape consentit à lui tendre la main et à lui pardonner. Le célèbre cardinal Campegi, muni d'une lettre du pape Clément VII, en date du 14 juin 1530, qui lui donnait à cet effet tous les pouvoirs nécessaires, partit pour se rendre auprès de Christiern, afin de le recevoir de nouveau dans le giron de l'Église (*Raynald Annales, ad a.* 1530, *n.* 57, 58 *et* 59, *t.* XIII, *p.* 145 *sq.*). Mais il paraît que la miséricorde de Dieu refusa à ce monstre la consolation de mourir en fils pénitent de l'Église.

Christiern fut fait prisonnier par ses ennemis et mourut captif en 1532, probablement de poison, destinée bien digne d'un traître et d'un persécuteur de l'Église du Seigneur.

Ses contemporains lui donnèrent les surnoms de Néron et de Caligula. L'histoire ne peut que confirmer ce jugement sévère, mais équitable. Comme chrétien il est de beaucoup au-dessous d'eux ; il les a surpassés en cruauté.

Christiern mérite d'être placé à côté de Henri VIII, à qui il ressemblait par sa cruauté et par ses mœurs, du vil et voluptueux landgrave de Hesse, de l'incrédule Albert de Prusse, doublement apostat, avide des biens de l'Église, et enfin de tant d'autres princes, protecteurs de la nouvelle

---

parum multis onustus opibus rediit Wittenbergam, suaviter et molliter illic perfruens rebus tam præclare partis.

église, dont le protestantisme avait besoin pour fonder son empire de destruction, de débauche et d'incrédulité (20).

Qu'un Maximilien, un Charles-Quint, un Ferdinand II, un duc Albert de Bavière et les autres princes allemands, restés fidèles à l'ancienne Église, se montrent supérieurs aux souverains qui s'en sont détachés, même à ne considérer que leurs vertus privées comme chrétiens !

(20) Christiern compte au nombre des saints de l'Église protestante. Les réformateurs ne furent nullement scandalisés des cruautés inouïes qu'il commit. En adoptant leur doctrine, il avait amplement compensé et effacé, dans leursjugemens évangéliques, tous ses crimes et toutes ses impiétés. Ils les ont tous couverts du large manteau de leur silence hypocrite, manteau de prédilection du nouvel amour évangélique du prochain, qu'ils savaient si bien conserver. Quel tendre amour de la vérité ! Si un prince catholique avait osé toucher à un cheveu d'un de ces monstres qui ont empesté le genre humain de leurs doctrines, quels cris les réformateurs n'auraient-ils pas poussés contre ce malheureux prince ! Ils n'auraient pu trouver de termes assez forts pour le stigmatiser. L'Église protestante se montre dans l'histoire un tribunal doux et favorable aux princes mauvais et impies, dès qu'ils se réfugient dans son sein. Quelle mère tendre et affectionnée ! Melanchton seul laisse échapper quelques paroles maigres, insignifiantes et froides, sur la conduite tenue en 1520 par Christiern à l'égard des évêques. Rex (Christiernus) favere *Martino* scribitur, *idque dextre*, quanquam utrum judicio faveat, an, quod solet vulgus, impetu quodam, non satis scio. Is in Suecis episcopos aliquot securi percussit et aliquot monachous submersit. (Lettre à Spalatin du 30 mars 1521, lib. II, epist. 107, pag. 364, editionis Car. Gottlieb Bretschneider : *Corpus reformatorum.* Halis Saxonum 1834, vol. I, in-4°. Il est à désirer que cet ouvrage intéressant, entrepris avec beaucoup de zèle et une sage critique, se continue promptement. Comme cette édition soignée des lettres de Melanchton est supérieure à l'édition négligée et mal faite des lettres de Luther, par M. Wette!)

CHAPITRE IV.

Aucun tyran n'avait encore blessé aussi profondément ni d'une manière aussi criminelle que Christiern, le sentiment national du généreux peuple de Suède. L'irritation des esprits était générale. Tout le monde criait vengeance. Le cœur rempli d'une attente mystérieuse, on aspirait après le moment et après l'homme qui devaient accomplir cette vengeance au nom de la nation.

Cet homme fut le hardi, l'intrépide Gustave Ericssohn Wasa.

Sorti de l'école des Sture et particulièrement aimé d'eux, il possédait le même courage, la même valeur, le même ardent amour de la patrie ; mais, comme nous le verrons bientôt, il n'avait ni leur magnanimité et leur désintéressement, ni leur piété et leur saint respect pour l'Église. Heureusement échappé à la captivité en Danemarck, et recevant la nouvelle des horreurs commises à Stockholm, il chercha les moyens de repasser, de Lubeck, où il s'était réfugié, en Suède, pour punir les auteurs de ces cruautés : car sa mère Cécile, ses deux sœurs et plusieurs autres héroïnes suédoises de sa famille avaient été emmenées par Christiern en Danemarck et jetées dans les prisons de Copenhague, où elles étaient mortes, probablement empoisonnées.

Après avoir couru mille dangers, il parvint par sa hardiesse et sa résolution à pénétrer en Dalécarlie, où il acquit du pouvoir sur l'esprit des braves habitans des vallées. Par son enthousiasme pour la liberté et l'indépendance de la Suède, il ranima dans leurs cœurs la flamme sacrée de l'amour de la patrie, que les satrapes tyranniques de Christiern y avait étouffée. Ils coururent avec joie se ranger sous ses drapeaux. Tous les mécontens, que les cruautés des Danois

avaient forcés jusqu'alors à se tenir cachés, sortirent de leurs retraites et prirent parti dans l'armée victorieuse de Gustave. Entourés de ces nombreux et braves guerriers, tous animés de la même ardeur que lui, il battit les Danois dans deux batailles décisives, à Brunback et à Westerans. Il pénétra même jusqu'à Upsal, clef du royaume et siége de la puissance réunie du clergé et de la noblesse.

Le peuple admirait l'héroïsme et les talens militaires du jeune Gustave, et le 24 août 1521 il le choisit, à la diète de Wasdstena, pour administrateur du royaume et général en chef.

Une victoire suivait l'autre. L'empire des Danois touchait à son terme.

Gustave, porté en triomphe par le peuple, fut solennellement proclamé roi à la diète de Strengnæs, le 6 juin 1523. Stockholm aussi ouvrit alors ses portes au héros couronné. Toutes les forteresses et tous les châteaux du royaume suivirent cet exemple. Pour mettre fin à la sanglante lutte entre le Danemarck et la Suède, une paix perpétuelle fut conclue à Malmœ, sous l'habile médiation de la puissante ville de Lubeck. Cette paix assura, du moins pour le moment, la couronne de Suède au nouveau roi.

L'union de Calmar se trouva par là détruite, et l'autorité du roi de Danemarck en Suède à jamais renversée.

La Suède ne doit sa délivrance et son indépendance qu'au bras puissant de Gustave Ericssohn Wasa.

Il ne restait plus après cela au nouveau roi qu'à maintenir et à affermir le trône qu'il avait conquis; c'était aussi là ce qu'il se proposait. Incertain et se méfiant d'un bonheur si brillant et si inattendu, il crut devoir différer pendant quelque temps encore de se faire couronner.

L'histoire de sa patrie lui avait appris tous les désavantages, tous les dangers auxquels est exposé un royaume

électif. Tous ses efforts tendirent en conséquence à rendre la couronne de Suède héréditaire dans sa famille.

Pour y parvenir, il se servit des nouvelles doctrines de Luther, refuge assuré de tous les princes pauvres et ambitieux. Il s'entendait merveilleusement à la tactique nécessaire pour renverser l'ancienne Eglise. Il déclara donc à l'épiscopat de l'Église nationale et à l'ancienne noblesse, la même guerre à mort qu'il avait précédemment faite aux Danois.

Il créa un nouvel épiscopat, non moins puissant ni moins ambitieux, et une nouvelle noblesse qu'il tira principalement des basses classes du peuple. L'un et l'autre servirent à ses desseins; aussi furent-ils tous deux les jouets de ses caprices.

Si l'histoire, qui représente fidèlement le jugement qui sera porté sur les peuples de la terre, et qui ne peut par conséquent exposer ni examiner autre chose que les motifs religieux des actions des princes et des peuples, si l'histoire, disons-nous, a un reproche à faire à ce grand et puissant monarque, c'est la mesure par laquelle il affermit son trône. Il le fonda sur la ruine de l'Église nationale; il ne voulut pas poser la couronne sur sa tête, ainsi qu'il le disait lui-même, avant d'avoir renversé l'épiscopat catholique, et avec lui l'Église de sa patrie. (*David Chytræus in Saxonia ad a.* 1527, *p.* 308 *sq. ed. tertia Lipsiæ* 1611, *in-fol.*)

Par cette mesure, il a souillé sa réputation et il a trahi sa conscience et celle de ses sujets.

Gustave Wasa, ainsi que tous les princes qui ont fondé ou affermi leur trône par les doctrines de Luther et des réformateurs, ont été jugés d'avance par Jésus-Christ, lorsqu'il a dit: « Que servirait à un homme de gagner tout le monde et se perdre soi-même? C'est en vain qu'ils cherchent à étouffer la voix de leur conscience par l'espoir de posséder avec éclat et sûreté leurs biens mal acquis, ils ne parviendront point à justifier l'acte qu'ils ont commis. Car le Fils de

l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec les anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. » (*Matth.* xvi, 26 *et* 27.)

Voyons maintenant comment Gustave Wasa accomplit son œuvre, à l'aide des réformateurs, et comment ceux-ci répondirent à ses vues.

CHAPITRE V.

Il n'y a point de pays où la réforme de Luther se soit développée et affermie d'une manière plus pure et plus exclusive qu'en Suède. Là aucune autre doctrine ne put se montrer à côté d'elle. Ce fut encore là l'ouvrage plutôt de la politique adroite et du jugement pénétrant de Gustave, que des aveugles apôtres de cette nouvelle doctrine : il sut donner chez lui la forme qu'il voulut au luthéranisme. Il le mit par là à l'abri des réformes et des changemens perpétuels et contradictoires auquel il fut exposé en d'autres pays.

Les premiers réformateurs de la Suède, ardens et fidèles sectateurs de Luther, formés par lui, se posèrent dans ce royaume comme il s'était posé lui-même en Allemagne. Ils parlèrent le même langage que leur maître aux défenseurs de l'ancienne Église ; ils élevèrent les mêmes plaintes contre elle. Leurs armes furent les mêmes que celles dont Luther se servit pour induire en erreur l'opinion publique.

Mais le peuple se conduisit en Suède autrement qu'en Allemagne, à l'égard de la nouvelle doctrine et de ceux qui la répandaient.

Dévoué de cœur et d'âme à l'ancienne Église et toujours armé pour la soutenir, il fallut de la part du monarque qu'il aimait et qu'il respectait, une astuce profonde pour l'attirer dans les perfides lacs de la nouvelle doctrine. Les apôtres eux-mêmes avaient peu de peines à prendre. Il leur suffisait

de se soumettre à l'abominable tissu de mensonges, de perfidies et de trahisons ourdi par Gustave pour accomplir ses plans, et ils s'y prêtèrent avec une si basse servilité que l'on ne peut s'empêcher de rougir pour eux en y songeant. Gustave seul a établi la réforme en Suède par son adresse et sa persévérance.

En conséquence, pour qu'il ne soit pas nécessaire, dans le cours de notre ouvrage, de réfuter les discours éhontés et insensés des réformateurs de la Suède, nous croyons devoir rappeler ici en peu de mots comment Luther annonça et accomplit sa mission. Par ce moyen nous nous placerons au véritable point de vue sous lequel il faut considérer l'introduction du schisme en Suède.

Peu d'hommes ont été aussi dépourvus que Luther des talens nécessaires pour devenir de vrais réformateurs. Il n'était ferme et décidé en rien, et son œuvre ne présente pas la moindre trace d'un plan bien arrêté. Il n'y a qu'une seule chose dont il soit parfaitement pénétré : c'est d'une haine aveugle et irréconciliable pour l'Église catholique et son chef.

Dans cet aveuglement il renversa tout, sans rien mettre à la place de ce qu'il détruisait. Né pour abattre, il n'avait aucune des qualités requises pour construire un édifice solide.

Luther est, à proprement dire, un révolutionnaire politique, et dans son vertige révolutionnaire il commit des actes de cruauté qui le classent au nombre des plus grands fléaux du genre humain.

Il n'avait de règle qu'une sauvage passion et un orgueil effréné. Quand la voix de la conscience se réveille en lui, ce qui est rare, il est catholique; il est protestant et luthérien quand ses sectateurs le flattent; incrédule, oui, incrédule jusqu'à l'impiété quand ses réformateurs le contredisent.

Nul ne fut jamais plus convaincu que lui de l'unité, de la sainteté, de l'infaillibilité de l'Église catholique dans la per-

sonne du pape, son chef. L'Église romaine est, selon lui, la seule conservatrice du vrai sacrement.

« Nous reconnaissons, dit Luther (21), qu'il y a dans la papauté beaucoup de choses qui sont chrétiennement bonnes, même tout ce qui est chrétiennement bon, et que c'est d'elle que cela est venu jusqu'à nous; *nous reconnaissons que dans le papisme est la vraie Ecriture-Sainte, le vrai baptême, le vrai sacrement de l'autel, la vraie clef pour la rémission des péchés, la vraie prédication, le vrai catéchisme*, tel que l'Oraison Dominicale, les Dix Commandemens, les Articles de Foi. *Je dis que sous le pape est le vrai Christianisme, le modèle du Christianisme et beaucoup de grands et pieux saints.... Il faut bien que nous leur accordions ce qui est vrai; dans le papisme il y a la parole de Dieu, la mission apostolique; et quant à l'Ecriture-Sainte, au baptême, au sacrement et à la chaire, c'est de lui que nous les avons pris; sans lui qu'en saurions-nous?* » (*T.* IV, *Wittenberg f.* 227, *b., etc.*)

Il regarde le Saint-Siége et l'Église romaine comme la véritable Église de Jésus-Christ, dans laquelle on peut seul arriver au salut. Nier la primatie du Saint-Siége ce serait, selon lui, nier l'Église de Jésus-Christ, Jésus-Christ lui-même, condamner l'Église, Jésus-Christ et les apôtres. Il ne faut pas que l'on se sépare jamais de l'Église romaine, quelques désordres, quelques abus qu'il y puissse régner: loin de là; plus ces abus seront grands, plus il faut s'attacher intimement à l'Église même. Il lui jurait, ainsi qu'à son représentant sur la terre, l'obéissance la plus sainte et la plus complète.

---

(21) T. IV, Jen. germ., p. 409, b. 401, a.; t. II. Witt. f. 279, b.; t. IV. Alt. f. 375, b. 376, a. Lettre à deux curés anabaptistes.

« Le témoignage de l'Église chrétienne tout entière, dit Luther (*t.* V, *Jen. f.* 550, *b. f.* 490, *a. b.*; *t.* II, *Witt. f.* 362, *a.*; *t.* V, *Alt. f.* 665, *b.*; *t.* VII, *ed. Witt. f.* 8, *b., etc.*), quand nous n'en aurions pas d'autres, devrait suffire pour nous faire tenir ferme à cet article, et ne point nous faire écouter ni souffrir à ce sujet un esprit de révolte; car il est dangereux et terrible d'entendre et de croire quelque chose qui soit en opposition avec le témoignage unanime, la foi et la doctrine de toute la sainte Église chrétienne, telle qu'elle a été établie depuis l'origine, c'est-à-dire depuis plus de quinze cents ans, dans tout le monde. Si c'était un nouvel article qui n'existât pas depuis le commencement de la sainte Église chrétienne, ni dans toute la chrétienté, il ne serait pas si dangereux ou si terrible d'en douter ou de disputer de sa vérité; mais maintenant qu'il a été généralement cru dans toute l'étendue de la chrétienté, celui qui en doute fait absolument de même que s'il ne croyait point à l'Église chrétienne, et condamne ainsi, non seulement toute la sainte Église chrétienne, comme une maudite hérétique, mais encore Jésus-Christ lui-même avec les apôtres et les prophètes, qui ont fondé et fortement attesté l'article par lequel nous disons : Je crois une sainte Église chrétienne. Savoir, Jésus-Christ dans saint Matthieu, XXVIII : « Voyez, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde; » et saint Paul, I Tim., III : L'Église de Dieu est la colonne et le fondement de la vérité. En conséquence, si l'on permet d'enseigner quelque chose de contraire à la foi si ancienne et si générale de l'Église et à des témoignages si universels, on charge sa conscience d'un poids énorme. J'aimerais mieux que la sagesse et la justice, non seulement de tous les séditieux, mais encore de tous les empereurs, rois et princes, déposassent contre moi que d'avoir à me défendre sur un iota ou sur le plus petit point, contre toute l'Eglise chrétienne.... Que l'Église romaine est honorée de Dieu par

dessus toutes les autres, c'est une chose qui est hors de doute; car puisque saint Pierre et saint Paul, quarante-six papes et plusieurs centaines de mille martyrs ont versé leur sang pour elle, on doit bien en conclure que Dieu jette sur elle un regard tout particulier. Or, si malheureusement les choses vont à Rome de manière à faire désirer qu'elles allassent mieux, ce n'est pas là une raison, et il n'y en a pas une seule de toutes celles qui pourraient survenir qui serait assez grave pour autoriser à se séparer de cette Église. Plus les choses y vont mal, plus il faut y courir et s'y rattacher, car en s'en détachant et en les méprisant, elles n'en iront pas mieux. Il ne faut pas abandonner Dieu pour l'amour du diable, ni fuir les hommes pieux pour plaire à la troupe des méchans; pour aucun péché, pour aucun mal que l'on puisse imaginer ou nommer, il ne faut rompre la charité. Nous devons maintenir l'unité ecclésiastique et pour aucune considération au monde ne résister aux ordres du pape. Après ce que je viens de dire, je pense que l'on sera bien convaincu que je ne veux rien enlever à l'Église romaine, comme nos bons amis nous le reprochent. »

De même que tous les apologistes du Christianisme, Luther voit la preuve de la sainteté de l'Église catholique dans les miracles que le Seigneur opère dans tous les siècles par ses confesseurs. Il a même été témoin oculaire de miracles qui venaient d'avoir lieu. « Notre foi chrétienne, dit-il (*t.* V, *f.* 506, *b.*, *ed. Witt.*, *etc.*), a été fondée sur des miracles publics et utiles, qui ont été faits, d'abord par Jésus-Christ, puis par les apôtres et les pères, et qui continuent encore aujourd'hui, que les démons sont chassés, les malades guéris, les morts ressuscités.... Voyez les miracles qui pendant quinze cents ans se sont faits dans le monde entier, par les apôtres, les évêques, les curés et les prédicateurs, et qui se font encore : d'innombrables démons ont été chassés, des morts ont été ressuscités, toutes sortes de maladies ont été

guéries ; en sorte que l'on peut presque dire qu'il a neigé et plu des miracles, comme il arrive journellement encore sous nos yeux. »

Nous serions entraînés trop loin si nous voulions rassembler ici toutes les confessions que Luther exprima en termes sublimes, de la sainteté et de l'infaillibilité de l'Église catholique. On ne peut que s'étonner en voyant ce réformateur, au milieu même de ses erreurs inouïes, défendre et justifier les vérités de cette Église, ses sacremens, ses traditions, sa discipline, ses cérémonies et ses usages. Qui savait mieux expliquer que lui le saint sacrifice de la messe, la confession auriculaire, l'invocation des saints, le culte de la sainte Vierge, le purgatoire et l'enfer, les vœux monastiques, etc., et les défendre contre les séditieux, comme il les appelait, qui voulaient se détacher violemment de l'Église catholique ?

Mais quel langage Luther tient-il plus tard ! Quelle confession sa bouche ne prononce-t-elle pas contre cette Eglise qu'il soutenait naguère avec tant d'héroïsme contre ses calomniateurs !

Il connaissait le bien il l'approuvait, mais il ne le suivait pas, parce que l'Église ne voulait pas se plier à ses passions grossières. Son entêtement s'en irrita, et flatté par des hommes de parti, il déploya le fanatisme furieux d'un enthousiaste religieux et politique. Dans la manière dont il proclama sa mission et dont il la soutint, il y avait un orgueil plus qu'infernal et un aveuglement tout satanique. Il n'y eut plus rien de sacré pour lui. Il substitua ses opinions particulières à la foi de l'Église et leur attribua son infaillibilité. Il mit sa parole et sa doctrine sur le même rang que celles de Jésus-Christ ; il déclara que sa bouche était celle de Jésus-Christ lui-même, et prononça un décret d'éternelle condamnation contre tous ceux qui ne croiraient pas à lui et aux dogmes qu'il enseignait.

« Je suis un ange près du tombeau, écrivait Luther en 1522 (*t.* II, *f.* 44), un évangéliste et un serviteur de Jésus-Christ. Jésus-Christ lui-même m'appelle ainsi, et appelé par lui, instruit par le ciel, je veux être tellement ferme dans ma foi que ma bouche soit la bouche de Jésus-Christ et ma doctrine le pur Évangile. Il n'y a point d'ange dans le ciel et moins encore d'homme sur la terre qui puisse et qui ose juger ma doctrine : quiconque ne l'adopte pas ne peut être sauvé ; quiconque croit autre chose que moi est destiné à l'enfer, et qui condamne ma doctrine condamne Dieu lui-même. »

Luther se regarde comme plus sage que le monde entier et autorisé à condamner tout ce qui s'oppose à son enseignement. « Si cela n'arrive pas dans le monde pendant ma vie, cela arrivera après ma mort, que je serai là et que je maudirai tout ce qui sera contre moi, car je suis plus sage que le monde entier. » (*T.* V, *f.* 107, *b.*)

Le monde entier doit céder à son Évangile, car il a été le premier à qui Dieu l'ait révélé, et le premier aussi, depuis le commencement du monde, que Dieu ait chargé de le prêcher dans sa pureté et dans sa forme primitive, et comme il n'a point encore été prêché par aucun docteur ou prophète, depuis près de six mille ans. « La parole de Dieu est au-dessus de tout : Dieu est pour moi, de sorte que cela m'est fort égal, quand mille Augustin, mille Cyprien, mille églises des Henriciens se réuniraient contre moi. Dieu ne saurait ni se tromper, ni tromper les autres. Augustin et Cyprien, comme tous les autres élus, ont pu faillir et ont failli. C'est en vain qu'ils s'écrient : L'Église ! l'Église ! et que plusieurs Pères, saint Grégoire, saint Bernard, etc., ont célébré la messe de telle manière, etc. ; car nous ne devons pas nous fier aux Pères, ni imiter ce qu'ils ont fait (22). Je me tiens

---

(22) T. VI, ed. Witt. germ. f. 446, b.; t. II, ed. Jen. Lat. f. 531, a.;

ici ; d'ici je le brave et je dis : La parole de Dieu est pour moi au-dessus de tout, la majesté divine est avec moi, et c'est pourquoi je ne donnerais pas un cheveu pour tout ce que mille Augustin, mille Henriciens pourraient dirent contre moi... A cet Evangile que j'ai prêché, moi, le docteur Martin Luther, devront céder et se soumettre le pape, les évêques, les prêtres, les moines, les rois, les princes, le diable, la mort, le péché et tout ce qui n'est pas Jésus-Christ et dans Jésus-Christ ; rien ne pourra l'empêcher.... *Cedo nulli !* Arrière donc tout ce qui borne le chemin ; voici venir celui qui ne cède à personne... (*T.* II, *f.* 145, *b. ed. Jen.; t.* VII, *f.* 56, *b., ed. Witt.*) Moi, Luther, j'ai été moine et qui plus est papiste enragé. Je suis aussi le premier à qui Dieu ait révélé de vous prêcher ainsi sa parole. Oui, moi, Martin Luther, j'ai développé l'Écriture-Sainte, comme elle ne l'avait pas été depuis mille ans, ni depuis six mille, ni depuis que le monde existe, et l'on ne trouvera chez aucun docteur d'explication semblable (23). »

Dans l'excès de son impiété, Luther va jusqu'à soutenir qu'il est l'être le plus sage après Dieu, ou même qu'il est Dieu : « Ma parole est la parole de Jésus-Christ ; ma bouche la bouche de Jésus-Christ. Ce Luther n'est-il pas un étrange homme ? Quant à moi, je pense qu'il est Dieu. Comment sans cela ses écrits et son nom auraient-ils assez de puissance pour changer des mendians en seigneurs, des ânes en docteurs, des fripons en saints et de la boue en perles (24) ? »

---

t. II; Jen. germ., f. 145; t. II, Alt. f. 202, a. Dans sa réponse à l'ouvrage de Henri VIII, roi d'Angleterre.

(23) T. III, Jen. germ. f. 335, b.; f. 366, b.; t. VI, Witt. germ. f. 451, a.; t. III, Alt. f. 690, a. Sur le libelle du roi d'Angleterre.

(24) T. III, Jen. f. 559, a. ; t. IV, Witt. germ. f. 378, a.; t. III, Alt. f. 894, a. Ces mendians étaient les princes sans conscience et affamés : les ânes et les fripons étaient les premiers propagateurs insensés de la

Quel torrent d'impiétés coule ici de la bouche de Luther ! Il surpasse Mahomet, ce prédicateur des voluptés et de la débauche. Aucun fondateur de secte ou d'hérésie ne s'est oublié jusqu'à ce point.

Les donatistes, pour justifier leur séparation de l'Église catholique, de l'Église universelle des nations, eurent au moins recours à un mensonge adroit ; car ils disaient que cette Eglise avait à la vérité existé autrefois, mais qu'elle avait péri. Le ridicule de cette assertion a été admirablement exposé et réfuté par saint Augustin (25). Les raisons qu'il donne s'appliquent parfaitement à l'Église protestante ; elles font connaître jusqu'à l'évidence l'absurdité de cette communion.

Nous pouvons dire à Luther ce qu'Augustin disait à Donat :

---

doctrine, tels que Bugenhagen, Bucer, Carlstadt, Juste, Jonas et d'autres, dont Luther prétendait avoir fait des seigneurs, des docteurs et des saints.

(25) Quomodo ei (Domino) responderit (Ecclesia), jam supra audistis : In conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino. In hoc ei ergo respondit, in unitate : qui autem non est in unitate, non ei respondet. Ille enim unus est, Ecclesiæ unitas. Non respondit uni, nisi unitas. Sed existunt, qui dicant : Jam hoc factum est, respondit ei in omnibus gentibus Ecclesia, pariens filios plures, quam illa quæ habebat virum, *respondit in via fortitudinis ejus*, credidit enim Christum resurrexisse, crediderunt in eum omnes gentes : *sed illa Ecclesia quæ fuit omnium gentium, jam non est, periit. Hoc dicunt, qui in illa non sunt. O impudentem vocem ! Illa non est, quia tu in illa non es ? Vide ne tu ideo non sis : nam illa erit, etsi tu non sis.* Hanc vocem abominabilem, detestabilem, præsumptionis et falsitatis plenam, nulla veritate suffultam, nulla sapientia illuminatam, nullo sale conditam, vanam, temerariam, præcipitem, perniciosam, prævidit Spiritus Dei, et tanquam contra illos cum annuntiaret unitatem : In conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino. Enar. in Psalm. 101, n. 8. Oper., t. IV, p. II, pag. 1105.

« Toute l'Écriture-Sainte ne retentit que de Jésus-Christ et de l'Église catholique répandue sur la terre entière. Où trouve-t-on en elle une voix, un témoignage en faveur de la secte de Donat (26) ? »

Soutenir que l'Église universelle des peuples, répandue sur la terre, ne s'était conservée que dans les assemblées des donatistes en Afrique, c'est, d'après ce même saint docteur, maudire Jésus-Christ (27), le traiter de menteur, de faux

---

(26) *Ede mihi unam Scripturæ vocem pro parte Donati : aut innummerabiles, pro orbe terrarum.* Quis eas enumerat? Quis eas terminat? Tamen ut pauca commemoremus, Legem attende, primum Dei Testamentum : In semine tuo benedicentur omnes gentes. Et in Psalmo, Postula me, et dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. Commemorabuntur et convertentur ad Dominum universi fines terræ ; et adorabunt in conspectu ejus universæ patriæ gentium : quoniam ipsius est regnum, et ipse dominabitur gentium. Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra. Et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient illi. Quis enumerare sufficiat? *Prope omnis pagina nihil aliud sonat quam Christum, et Ecclesiam toto orbe diffusam. Exeat mihi una vox pro parte Donati.* Quid magnum est quod quæro? Ecclesiam toto orbe diffusam, perituram fuisse dicunt. Peritura prædicta est tot testimoniis mansura? Nec una vox ista per legem, per prophetas, per cantica pastoris est. Neque enim illi verum dicere sine Verbo Dei potuerant, quod est Christus. Sermo XLVI, de Pastoribus, in Ezech. XXXIV. Oper., t. V, p. 1, pag. 242.

(27) *Quoniam magnus es tu, et faciens mirabilia, tu es Deus solus magnus.* Nemo se dicat magnum. Futuri erant, qui se dicerent magnos : contra hos dicitur : *Tu es Deus solus magnus.* Nam quid magnum dicitur Deo, quia ipse est solus Deus magnus? Quis hoc nescit, quia ipse est Deus magnus? Sed quia futuri erant, qui se discerent magnos, et Deum facerent parvum, contra illos dicitur : Tu es solus Deus magnus. Etenim quod tu dicis, impletur, non quod illi dicunt, qui se dicunt magnos. Quid dixit Deus per Spiritum suum?

prophète. Avec combien plus de raison devra-t-on en dire autant de Luther et de l'Église fondée par lui au quinzième siècle, dans la petite ville inconnue de Wittemberg?

Omnes gentes quotquot fecisti, venient, et adorabunt coram te, Domine. Quid dicit nescio quis, qui se dicit magnum? Absit : Non adoratur Deus in omnibus gentibus : perierunt omnes gentes, sola Africa remansit. Hoc tu dicis, qui te dicis magnum : aliud dicit qui est solus Deus magnus. Quid dicit qui est solus Deus magnus? *Omnes gentes quotquot fecisti, venient et adorabunt coram te, Domine.* Video quod dixit solus Deus magnus, taceat homo falso magnus; ideo fallaciter magnus, quia dedignatur esse parvus. Quis parvus esse dedignatur? Iste qui hoc dicit. Quicumque vult inter vos major esse, dixit Dominus, erit vester servus. Ille si servus vellet esse fratrum suorum, non eos separaret a matre ipsorum. Sed cum vult esse magnus, et non vult esse salubriter parvus : Deus qui superbis resistit, humilibus autem dat gratiam, quia solus est magnus, implet omnia quæ prædixit et contra, dicit maledicentibus. Christo enim tales maledicunt, qui dicunt quia periit Ecclesia de toto orbe terrarum, et remansit in sola Africa. Si diceres illi, Perdes villam tuam, forte non a te temperaret manum : et dicit Christum perdidisse hereditatem suam redemptam sanguine suo. Quam autem faciat injuriam, videte Fratres. Scriptura dicit : In lata gente gloria regis, in diminutione populi contritio principis. Ergo hanc injuriam facis Christo, ut dicas populum ejus ad istam exiguitatem diminitum? Ideo natus es, ideo christianum te dicis, ut invideas gloriæ Christi, cujus signum te in fronte portare asseris, et de corde perdidisti? In lata gente gloria regis. Agnosce regem tuum : da illi gloriam, da illi latam gentem. Quam latam gentem dabo, inquis? Noli ex tuo corde dare, et recte dabis. Unde do, inquies : Ecce hinc da : *Omnes gentes quotquot fecisti, venient, et adorabunt coram te, Domine.* Dic hoc, confitere hoc, et dedisti latam gentem : quia omnes gentes in uno una; ipsa est unitas. Quomodo enim Ecclesia et Ecclesiæ, illæ Ecclesiæ quæ Ecclesia : sic illa gens quæ gentes. Antea gentes, multæ gentes : moda una gens. Quare una gens? Quia una fides, quia una spes, quia una caritas, quia una exspectatio. Postremo quare non una gens, si una patria? Patria cœlestis est, patria Je-

Les fondateurs de sectes blasphèment donc contre la grandeur et la toute-puissance de Dieu (28), en ce qu'ils se révoltent contre l'Église universelle des peuples, contre l'Église catholique, et placent à côté d'elle leurs murailles enduites, leurs synagogues de Satan; ils soutiennent que Dieu est petit et faible, et qu'eux seuls sont grands et puissans. Abominable sacrilége commis par tous les hérétiques!

Mais toutes ces synagogues de Satan, toutes ces communions séparées de l'Église catholique n'ont, d'après le même

---

rusalem est : quisquis inde civis non est, ad istam gentem, non pertinet; quisquis autem inde civis est, in una gente Dei est. Et hæc gens ab Oriente in Occidentem, ab Aquilone et Mari distenditur per quatuor partes totius orbis. Hoc Deus dicit. Ab Oriente et Occidente, ab Aquilone et Mari date gloriam Deo. Hoc prædixit, hoc implevit, qui solus est magnus. Desinat ergo hoc dicere contra solum magnum, qui noluit esse parvus : quia non possunt esse duo magni, Deus et Donatus. Enar. in Psalm. LXXXV, n. 14. Oper., t. IV, p. I, pag. 909 sq.

(28) Quid ad hæc dicturi sunt quæ commemoravi ex lege et prophetis et Psalmis, de Christi Ecclesia, quæ toto orbe diffunditur, cui malunt repugnare perversi, quam communicare correcti ? Quid, inquam, dicturi sunt, utrum hæc falsa esse, an obscura? Sed falsa esse non audent dicere; premuntur enim mole tantæ auctoritatis. Hæc ergo cum vera esse fateantur, impleri non posse contendunt : quasi aliud sit prophetiam crimine falsitatis arguere, quam dicere, quæ prænuntiavit, non posse compleri. Hoc est enim dicere, non esse prophetiam, sed potius pseudoprophetiam.

Et unde gloria ejus super omnem terram, nisi quia Ecclesia ejus per omnem terram ? In his duabus sententiis brevissimis, vos hæretici totum quod inter nos agitur interrogo. *Exaltare*, inquit, *super cœlos Deus, et super omnem terram gloria tua.* Cur Dominum Christum exaltatum super cœlos prædicatis, et ejus gloriæ super omnem terram non communicatis? Epistola contra Donatistas vulgo de unitate Ecclesiæ, n. 23 et 22. Oper., t. IX, pag. 351 sq.

saint docteur, rien de commun avec la véritable Église, que la forme extérieure. Ce sont des membres séparés du corps de Jésus-Christ, de celui de l'Église ; ils ont la forme extérieure de membres, mais il n'y a point de vie en eux. Leurs sacremens ont aussi la forme de sacremens, mais ils sont sans effet pour conduire au salut, et ne sont par conséquent des sacremens qu'en apparence (29).

Luther va plus loin encore que les donatistes, connus d'ailleurs pour les plus fougueux d'entre les hérétiques. Il se compare à saint Paul, qui fut ravi par le Seigneur dans

---

(29) Multis membris constitutum est corpus, et vegetat membra omnia unus spiritus. Ecce humano spiritu, quo sum ego ipse homo, membra omnia colligo : impero membris ut moveantur, intendo oculos ad videndum, aures ad audiendum, linguam ad loquendum, manus ad operandum, pedes ad ambulandum. Officia membrorum dispartita sunt, sed unus spiritus continet omnia. Multa jubentur, multa fiunt : unus jubet, uni servitur. Quod est spiritus noster, id est anima nostra, ad membra nostra ; hoc Spiritus sanctus ad membra Christi, ad corpus Christi, quod est Ecclesia. Ideo Apostolus, cum corpus unum nominasset, ne intelligeremus mortuum corpus : *Unum*, inquit, *corpus*. Sed rego te, vivit hoc corpus ? Vivit. Unde ? De uno spiritu. Et *Unus Spiritus*. Attendite ergo, Fratres, in nostro corpore, et dolete eos, qui de Ecclesia præciduntur. In membris nostris, quamdiu vivimus, cum sani sumus, implent omnia membra officia sua. Si unum membrum dolet alicunde, compatiuntur omnia membra. Tamen quia in corpore est, dolore potest, exspirare non potest. Quid est enim exspirare, nisi spiritum amittere ? Jam vero si membrum præcidatur de corpore, numquid sequitur spiritus ? Et tamen membrum agnoscitur quid est ; digitus est, manus est, brachium est, auris est : præter corpus habet formam, sed non habet vitam. Sic et homo ab Ecclesia separatus. *Quæris ab illo sacramentum, invenis : quæris baptismum, invenis : quæris symbolum, invenis : Forma est : nisi intus spiritu vegeteris, frustra foris de forma gloriaris*. Sermo CCLXVIII, n. 2. Oper. t. V, p. II, p. 1091 sq.

le troisième ciel; à saint Jean, qui suça les mystères célestes au sein même du Sauveur; que dis-je? il se place au-dessus d'eux, les condamne, eux et les autres apôtres, maudit tous les saints et les prophètes de l'ancienne alliance, déclare que Dieu le Père et Jésus-Christ n'étaient que des jongleurs, qui ont jusqu'à présent trompé tous ceux qui ont prêché les vérités divines et leurs célestes doctrines. Lui seul, lui, Luther, n'a point été trompé par Dieu; il est le plus grand de tous les docteurs; il est le premier qui ait proclamé la doctrine divine dans toute sa pureté et telle qu'elle ne l'avait jamais été avant lui, depuis six mille ans, ou pour mieux dire depuis le commencement du monde. Sa doctrine est donc plus pure que celle de Jésus-Christ!

Et pourquoi Luther se place-t-il si haut? Pourquoi se regarde-t-il comme infaillible, comme parfaitement versé dans la connaissance des vérités divines? Parce que, dans l'excès de son orgueil impie, il se regarde comme Dieu même.

Et c'est précisément parce que son cœur s'est élevé comme l'était le cœur d'un Dieu (*Ezech.*, XXVIII, 6), que Luther, ainsi que nous le verrons bientôt, est tombé si bas. Comment expliquer sans cela les blasphèmes inouïs qu'il ne cessait de proférer, sans témoigner la moindre crainte, et avec une joie infernale?

Sa chute ressemble à celle de Lucifer.

« Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappais de plaies les nations?

« Qui disais en ton cœur : Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu, je m'asseoirai sur la montagne de l'alliance aux côtés de l'aquilon.

« Je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut.

« Et néanmoins tu as été précipité de cette gloire dans l'enfer jusqu'au plus profond de ses abîmes. » (*Isaïe*, XIV, 12 *sq.*) (30).

Et de même que les anges rebelles qui s'étaient attachés à Lucifer subirent un châtiment égal au sien, tous les sectateurs partageront le sort de leurs chefs, de ces anges des ténèbres, dont ils ont écouté la voix perfide (31).

---

(30) *Veniat mors super eos*, qui consenserunt et consecuti sunt. Quid illi duces et principes? *Descendant ad infernum viventes :* quia ipsi Scripturas tractant, et noverunt bene quotidie legendo quomodo Ecclesia catholica per totum orbem terrarum ita diffusa est, ut omnino contradictio omnis vacet, nec inveniri possit aliquod testimonium pro schismate eorum, noverunt bene; ideo ad inferos viventes descendunt, quia malum quod faciunt, malum esse noverunt. Illos autem divinæ iracundiæ ignis absumpsit. Studio enim contentionis accensi, a ducibus suis malis recedere noluerunt. Venit super ignem ignis, super ardorem dissensionis ardor consumptionis. *Veniat mors super illos et descendant ad infernum viventes. Quoniam nequitia in hospitiis eorum, in medio eorum.* In *hospitiis*, ubi peregrinantur et transeunt. Non enim hic semper futuri sunt : et tamen pro animositate temporali sic pugnant. *In hospitiis* ergo *eorum iniquitas*, *in medio eorum* iniquitas : nullum tam medium eorum, quam cor eorum. S. August. enar. in Psal. LIV, n. 16. Oper. t. IV, p. I, pag. 510 sq.

(31) La plupart des saints Pères comparent le renversement et la chute profonde des hérésiarques, dès qu'ils se séparent de l'Église catholique, à la chute de Lucifer. (Voyez S. Hieron. epist. 133. Oper. t. I, p. II, pag. 1025 sq. Com. in Nahum, cap. III, t. VI, p. II, pag. 548 sq. S. Gregor. M. lib. II. Homil. I, in Ezech., t. V, pag. 9. Moral. XXIX, 38, et XXXIV, 41, in Job, t. III, pag. 194 et 401 sq. Mais surtout dans sa lettre à Jean, évêque de Constantinople, lib. V, cap. XVIII; t. VII, pag. 296.) S. Augustin s'exprime à ce sujet avec une grande éloquence. Il rattache l'un à l'autre les deux fameux passages d'Ezéchiel et d'Isaïe, qui parlent tous deux de la chute de Lucifer. Quod ergo per Isaiam prophetam in eum dicitur: Quomodo

Voyons maintenant comment Luther remplit cette mission extraordinaire, dont avant lui aucun prophète, aucun apôtre, aucun saint n'avait été chargé.

---

cecidit de cœlo Lucifer mane oriens, contritus est in terram, qui mittebat ad omnes gentes. Tu autem dixisti sensu tuo, in cœlum ascendam, super sidera cœli ponam thronum meum, sedebo in monte excelso super montes excelsos qui sunt ad Aquilonem, ascendam super nubes, ero similis Altissimo : nunc autem ad inferos descendes, et cætera, quæ in figura regis velut Babylonis in diabolum dicta intelliguntur, plura in ejus corpus conveniunt, quod etiam de humano genere congregat : et in eos maxime qui ei per superbiam cohærent, apostatando a mandatis Dei. Sicut enim qui erat diabolus homo dictus est, ut in Evangelio : Inimicus homo hoc fecit : ita qui homo erat diabolus dictus est, ut rursus in Evangelio, Nonne ego vos duodecim elegi, et unus ex vobis diabolus est? Et sicut corpus Christi quod est Ecclesia, dicitur Christus, sicut illud est, Vos Abrahæ semen estis, cum paulo superius dixisset, Abrahæ dictæ sunt promissiones et semini ejus, non dicit, Et seminibus, tanquam in multis sed tanquam in uno, Et semini tuo quod est Christus : et iterum, Sicut enim corpus unum est, et membra habet multa, omnia autem membra corporis cum sint multa, unum est corpus, ita et Christus. Eo modo etiam corpus diaboli, cui caput est diabolus, id est ipsa impiorum multitudo, maximeque eorum qui a Christo vel de Ecclesia sicut de cœlo decidunt, dicitur diabolus, et ipsum corpus figurate multa dicuntur, quæ non tam capiti quam corpori membrisque conveniant. Itaque Lucifer qui mane oriebatur et cecidit, potest intelligi apostatarum genus vel a Christo vel ab Ecclesia, quod ita convertitur ad tenebras amissa luce, quam portabat, quemadmodum qui convertuntur ad Deum, a tenebris ad lucem transeunt, id est qui fuerunt tenebræ lux fiunt.

Item in figura principis Tyri per Ezechielem prophetam in diabolum dicta intelliguntur. Tu es signaculum similitudinis et corona decoris, in deliciis paradisi Dei fuisti, omni lapide pretioso ornatus es, et cætera quæ non tam in ipsum principem spiritum nequitiæ, quam in corpus ejus dicta conveniunt. Paradisus enim dicta est Ecclesia, sicut legitur in Cantico canticorum : Hortus conclusus,

Un grand nombre de témoignages de l'Écriture-Sainte et notamment de l'Ancien-Testament s'élèvent naturellement pour le contredire. Mais il sait s'en débarrasser sans peine. Il rejette tout. Moïse lui paraît surtout beaucoup trop sévère sur l'article des mœurs. « Moïse, dit-il, est un terrible tyran, un homme furieux qui, avec ses lois, ses menaces et ses exemples, nous effraie, nous presse, nous tourmente et nous martyrise, et avec tout cela il ne parvient qu'à nous rendre extérieurement dévots. » (*T*, III, *f.* 293.)

Il le regarde donc comme l'ennemi de Jésus-Christ, et pire que le pape et le diable (32). » Crois-moi, sois sage et

---

fons signatus, potens aquæ vivæ, paradisus cum fructu pomorum. Inde ceciderunt vel aperta et corporali separatione omnes hæretici : vel occulta et spiritali, quamvis in ea corporaliter esse videantur, omnes conversi ad vomitum suum, cum post remissionem omnium peccatorum paululum ambulassent in via justitiæ, in quibus facta sunt posteriora deteriora prioribus, et quibus expediabat non cognoscere viam justitiæ, quam cognoscentibus retrorsum reflecti a tradito sibi sancto mandato. Hanc pessimam generationem Dominus describit, cum dicit spiritum nequam exire ab homine, et cum aliis septem redire, et in domo quam mundatam jam invenerat, inhabitare, ut sint novissima hominis illius pejora prioribus. Tali enim generi hominum, quod jam factum est corpus diaboli, possunt hæc verba congruere : *A die qua creatus es tu cum cherub, id est cum sede Dei, quæ interpretatur multiplicata scientia. Et posuit te in monte sancto Dei, hoc est in Ecclesia, unde est : Et exaudivit me de monte sancto suo. Fuisti in medio lapidum flammeorum, id est sanctorum spiritu ferventium lapidum vivorum. Ambulasti sine vitio tu in diebus tuis, ex quo die creatus es tu, donec inventa sunt delicta tua in te.* Possunt diligentius ista tractari, ut fortassis ostendatur non solum et hunc intellectum esse in his verbis posse, sed omnino alium esse non posse. S. August. de Genesi ad Litteram, lib. XI, cap. XXIV et XXV. Oper., t. III, p. I, pag. 286 sq.

(32) T. IV, Jen. lat. f. 98, b.; t. I, Witt. germ. f. 216, a.; t. VI, Alt. f. 755, b. Sur le quatrième chapitre de l'épître de saint Paul aux

chasse loin de toi Moïse et sa loi..... Ne t'inquiète pas de ses cris et de ses menaces, mais tiens-le pour suspect, comme le père des hérétiques, des gens bannis et maudits qui sont pires que le pape et le diable même. » C'est aussi pour cette raison qu'il donne à ses co-religionnaires le conseil fort chrétien, aussitôt qu'on les attaque à cause de leurs doctrines, de fermer la bouche de leurs adversaires de la manière suivante : « Moïse ne me regarde pas... Quand un Moïse veut t'intimider par ses commandemens et veut te forcer à les garder, tu n'as qu'à lui dire : Va-t'en auprès de tes Juifs avec ton Moïse. » (*T.* V, *f.* 2, *b.* 3, *ed. Witt.* 1573.) Luther rejette les dix commandemens même pour les Juifs, et leur donne en place une nouvelle Bible, expliquée par lui, pour en faire des chrétiens. « Maudits Juifs que vous êtes, vous ne devriez lire d'autre Bible que celle que le cochon porte sous sa queue, et vous devriez manger et boire les lettres qui en tombent; ce serait la Bible qu'il faudrait pour de pareils prophètes. » (*T.* VIII, *Jen. f.* 83, *a.* 74, *b. f.* 75, *a. T.* V, *Witt. germ. f.* 479, *a.* T. VIII, *Alt. f.* 238, *a. Des Juifs et de leurs mensonges.*)

Galates. Nous empruntons la description suivante du caractère de Luther, etc., tout entière au petit ouvrage d'Athanasius Sincerus Philalethes, dont nous avons parlé dans la note 51 de l'introduction de cet ouvrage, et nous le citons souvent, mot pour mot, sans nous exposer pour cela à une accusation de plagiat. Nous avons le droit d'en faire un tel usage. A la demande du noble auteur de cet ouvrage, d'un ami que je n'oublierai jamais, qui m'avait prié d'y contribuer pour ma partie, j'ai consenti à prendre sur moi la composition, d'après le plan formé par lui, de la première partie de cet entretien, fort peu importante en comparaison du reste; c'est-à-dire depuis la page 1 jusqu'à la page 80. L'éloge que nous avons fait plus haut de ce petit écrit ne se rapporte qu'à la seconde partie, que nous recommandons de nouveau très particulièrement à nos lecteurs.

Et pourtant, si Luther avait été juif, il aurait préféré devenir un cochon plutôt qu'un chrétien. « Si j'avais été juif et si j'avais vu de tels imbéciles et de tels niais enseigner la foi chrétienne, je me serais fait cochon plutôt que chrétien. » (*T.* V, *f.* 434, 6.)

D'autres blasphèmes encore que Luther se permet en parlant des Juifs, ne peuvent pas être transcrits, à cause de l'excès de leur impiété.

Mais dans cette occasion aussi, il était destiné à voir le résultat de ses doctrines impies dans les excès commis par les antinomiens, qui, d'après ce qu'il nous apprend lui-même, soutinrent « que le Décalogue est à sa place au tribunal, et non pas dans la chaire. Tous ceux qui sont en relation avec Moïse devront aller au diable; à la potence, Moïse! » (*T.* VII, *Jen.*, 369, *b. f.* 291, *b. T.* XII, *Witt. germ. f.* 229, *a. b. T.* VII, *Alt. f.* 316, *a. Dans les positions des Antinomiens.*)

Luther ne fait pas plus de façon avec les apôtres qu'avec Moïse : « Les chers apôtres, dit-il, étaient de bons enfans fort grossiers (*Disc. de table, Eisl. A. f.* 135, *a. Francf. f.* 94. *b.*)..... Les apôtres étaient aussi des pécheurs et de bons gros sournois.» (*Disc. de table, A. f.* 314, *b. Francf.* 223, *b. Dresd. f.* 354, *a.* 450, *b.*)

Mais il y avait une autre autorité encore, et qui, sous le rapport historique, était à certains égards plus importante même que l'Écriture-Sainte, et qui gênait singulièrement Luther dans ses projets de réforme : c'était celle des saints Pères. Car, quant à l'Ecriture-Sainte, il pouvait la tourner et l'interpréter de la manière qui lui convenait le mieux. Mais il n'en était pas de même des Pères qui s'étaient prononcés avec une certitude dogmatique sur les passages difficiles de l'Écriture-Sainte, et dont l'Église avait adopté les explications dans ses décisions. Pour arriver en ce qui les regardait au but qu'il se proposait, il fallait avoir l'impudence de l'impiété que possédait Luther. Il proclame en

conséquence que les Pères de l'Eglise étaient, de même que les apôtres, des hommes pleins de ruse qui avaient détourné le sens des paroles de Jésus-Christ et les avaient falsifiées, pour jeter de la poudre aux yeux du monde. Il les envoie aussi au diable avec leurs écrits, comme Moïse avec ses cinq livres, et, vu l'impiété de leur enseignement, il doute fort de leur salut, à moins qu'ils ne se soient convertis avant de mourir.

« Tous les Pères, dit Luther, se sont trompés dans la foi, et s'ils ne se sont pas convertis avant leur mort, ils auront été tous damnés (33). »

Qu'on nous permette de citer encore quelques traits de l'édifiante statistique de Luther.

« Il faut renverser sens dessus dessous le respect qu'on a pour les Pères. Saint Grégoire est l'utile source et l'inventeur des torches du purgatoire et des messes pour les morts. Il a très mal compris Jésus-Christ et l'Évangile... C'était à la vérité un saint homme, mais ses sermons ne valent pas une obole, car il paraît bien que le siége de Rome est maudit de Dieu... Il a lié les hommes à ses maximes pestilentielles sur l'usage de la viande, sur le capuchon du moine, sur la messe et les autres cochonneries de sa puante loi..... Il a été trop superstitieux; le diable l'a séduit (34).

---

(33) T. II, Witt. f. 434, edit. 1551. Calvin était moins impie que Luther au sujet des Pères de l'Eglise. Il ne s'en sert à la vérité qu'autant qu'ils lui sont utiles; mais il a pourtant une sorte de respect pour eux. « Multa ignorarunt sancti illi viri...... Sic in Patrum scriptis versamur, ut semper meminerimus, omnia nostra esse, quæ nobis serviant, non dominentnr. » Præf. Institut. Theol. ad Franciscum I Gallorum regem.

(34) T. II, f. 186, 340, 466, ed. Witt., t. IX, Alt. f. 1336, b. 1313, a. Enarrat. in cap. XLII et XLIX, Genes. f. 592, 1062. Discours de table, Eisl. A. f. 355, a. Franc. f. 252, a. Dresd. f. 542, a. — T. II, Jen. germ. f. 32, b.: t. II, Witt. germ. f. 304, b.; t. II, Alt. f. 47, a. De l'abus des messes. — T. II, Mens. Colloq. p. 238, b. Discours de

« Augustin s'est souvent trompé, on ne peut pas se fier à lui. — Plusieurs de ses livres ne valent rien. —Quoiqu'il ait été bon et saint, la vraie foi lui a pourtant manqué, ainsi qu'à d'autres Pères (35). »

« Jérôme était un hérétique ; il a écrit beaucoup d'impiétés. Il a mérité l'enfer plutôt que le ciel, et il est bien loin de ma pensée de le canoniser ou de dire qu'il soit saint. Je ne connais aucun des Pères dont je sois autant l'ennemi que de lui. Il ne parle que de jeûnes, de virginité, etc. — Je n'attache aucun prix non plus à Chrysostome, c'est un bavard... Il a fait beaucoup de livres qui ont une grande apparence, mais qui ne sont en définitive qu'un tas de mots confus et désordonnés, au fond desquels on ne trouve rien. — Grégoire de Nazianze n'enseigne et n'écrit rien de raisonnable de la sainte Trinité et de la justification. —Tertullien est un vrai Carlstad.—Ambroise écrit des choses fort minces sur le premier livre de Moïse ; ses hymnes, ses cantiques ne sont que des mots et ne vont point au fait. Oui, Ambroise s'est souvent trompé. — Basile ne vaut absolument rien, c'est un vrai moine, je ne donnerais pas un cheveu de lui. L'apologie de Philippe Melanchton surpasse tout ce que les docteurs de l'Église ont écrit, même Augustin. —Cyprien le martyr est un faible théologien ; de son temps l'Église a dégénéré et a perdu son éclat ; cela est arrivé même pendant la vie des apôtres.—Bernard se contredit lui-même ; il s'attache trop aussi au libre arbitre et aux dix commandemens. —La vraie foi lui a aussi manqué.—En somme, Bernard était un moine. — *Nihil ad nos Thomas*, Thomas d'Aquin n'est

---

table, Eisl. A. f. 626, b. Francf. 375, a. Dresd. f. 473, b. — Discours de table, Eisl. A. f. 530, b. Francf. f. 377, b. Dresd. f. 477, a.

(35) T. II, Jen. germ. f. 103, b.; t. VII, Witt. germ. f. 353, b. t. II, Alt. f. 142, b. Il faut éviter l'enseignement des hommes. — T. II, Mens. Colloq. f. 24, b. — Enarrat. in cap. XLV, Genes. f. 721 ; t. II, Witt. germ. f. 227, b. ; t. IX, Alt. f. 1382, b.

rien pour nous. — C'est un avorton théologique comme tant d'autres. — C'est une source de toute espèce d'hérésie, d'erreur, et de destruction de l'Évangile, ainsi que ses livres le prouvent. — Il est plein, tout plein d'erreurs. — On fourre les saints dans l'oreille de Thomas d'Aquin; je croirais même que c'était un jeune diable. — Thomas est plus certainement damné que bienheureux (36). »

Les conciles étaient le troisième obstacle que Luther trou-

---

(36) Entretiens de table, Eisl. edit. f. 531, a. Francf. 378, a. Dresd. f. 478, a. Colloq. Mens., t. II, f. 257. — T. II, Lat. Colloq. Mens. f. 235, b. 256, b. Eisl. f. 525, b. 526, b. Dresd. f. 473, a. 478, b. — T. II, Mens. Colloq. f. 199. Entretiens de table, Eisl. f. 530, b. Francf. f. 377, b. Dresd. 477, a. — Entretiens de table, Eisl. f. 525, b. Francf. f. 374, a. b. Dresd. f. 473, b. — T. II, Witt. lat. f. 364, b. Enarrat. in cap. XLII, Genes. f. 426. Entret. de table, Eisl. f. 526, b. 528, b. Francf. f. 375, a. 576, b. Dresd. f. 473, b. 476, a. — Entretiens de table, Eisl. f. 525, etc. — Ibid. Eisl. f. 526 b. — Ibid. Eisl. f. 531, a. Francf. f. 278, a. Dresd. f. 475, a. — Enarrat. in cap. XLV, Genes. f. 721. T. XI, Witt. germ. f. 227, b. T. IX, Alt. f. 1382, b. — T. IV, Jen. germ. f. 185, a. f. 175, a. T. IV, Alt. f. 203, b. in Enarrat. in cap. XXXI, Genes. — Enarrat. in cap. XLIX, Genes. f. 1168. T. XI, Witt. germ. f. 373, a. T. IX, Alt. f. 1551, b. — Enarrat. in cap. XIX, Genes. f. 701. T. X, Witt. germ. f. 442, b. T. IX, Alt. f. 518, a. — T. II, Jen. germ. f. 443, a. f. 447, b. T. VI, Witt. germ. f. 451, b. T. II, Alt. f. 781, b., contre la nouvelle idole et l'ancien démon. — T. V, Jen. f. 141, a. f. 168, a. T. VII, Witt. germ. 443, a. T. V, Alt. f. 298, b. Réfutation du purgatoire. — Prédication sur les reliques, de l'an 1522. — Sermon sur le cinquième chapitre de Matthieu, de l'an 1523. Luther exhale sa fureur contre saint Thomas, principalement dans sa réponse à Ambrosius Catharinus, où il est dit entre autres choses : Ubi didicisti (Catharine, sacrilege et monstrifice Scripturæ Dei Latro) hæc sacrilegia et hæretica monstra, nisi in Magistro tuo S. Thoma?... Maledicat itaque D. Jesus Tuæ et Thomæ tui maledicæ et blasphemæ teneritati! etc..... Thomas multa hæretica scripsit et auctor est regnantis Aristotelis vastatoris piæ Doctrinæ. Quid ad me, quod Bullarum Episcopus eum canonisavit. T. II, Jen. lat. f. 354, b. f. 355, f. 377, a. in Resp. ad Libr. Ambrosii Cath. f. 410, b.

vait en son chemin. Mais il n'eut pas de peine à leur résister, car il dit « qu'il n'a jamais vu un concile auquel le Saint-Esprit ait présidé, et qu'il trouve que c'était plutôt le diable (37). »

Après que Luther eut assujéti la sainte Écriture à sa volonté arbitraire, qu'il eut mis son caprice à la place de la foi de l'Église, qu'il eut nié la sainteté du concile et anéanti le respect dû aux Pères de l'Église, il devait lui être facile de renverser le dernier appui de l'Église ; c'est-à-dire la primatie de saint Pierre fondée sur la parole de Jésus-Christ et l'Église édifiée sur elle, ainsi que l'infaillibilité de l'Église catholique qui en résulte, et le privilége d'être la seule dans laquelle on puisse trouver le salut. Mais après tout ce qu'il avait dit contre les colonnes du Christianisme, quelles armes pouvait-il lui rester pour combattre la primatie du Saint-Siége, si ce n'est celles de l'impiété et de la démence? Aussi Luther s'y est-il surpassé lui-même. Son ouvrage, intitulé « La papauté de Rome, instituée par le diable, » est une tache qui souillera éternellement, non seulement la littérature allemande, mais encore les annales du genre humain. Il y a surpassé les blasphémateurs de tous les temps, de tous les pays et de toutes les nations.

Cet ouvrage est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici des extraits ; nous demandons seulement ce qu'il faut penser d'un homme qui se dit le véritable évangéliste de Dieu, le grand protecteur du pape, qui lui jure à plusieurs reprises une obéissance entière, qui reproche sérieu-

---

(37) T. V, f. 79, ed. Witt. Luther pense aussi qu'au jour du jugement Nestorius et Eutychès jugeront et condamneront les Pères du concile d'Ephèse, qui étaient, selon lui, les hommes les plus ambitieux, les plus entêtés, les plus séditieux et les plus odieux qu'il y eût. T. VII, Jen. f. 261, b. f. 269, a. b. f. 270, b. T. VII, Witt. germ. f. 527, a. f. 534, a. f. 535, a. T. VII, Alt. f. 265, b. f. 273, a. b. Des conciles.

sement à Érasme de Rotterdam de se permettre parfois quelques plaisanteries contre le pape, et qui peu de temps après attaque le pontife suprême par les injures les plus vexatoires, les blasphèmes les plus révoltans qu'une malice infernale ait pu inventer.

A en juger par le langage dont Luther se servit dans cette occasion, on croirait qu'il ne fréquentait que les égouts de la société, et qu'il ne se soit plu que dans les repaires de la débauche.

Luther est le véritable père de tous les jacobins religieux et politiques. Comme eux il attaque surtout les personnes. De même que les septembriseurs de Paris, que les terroristes de 1793, il voudrait assommer le pape avec tous ceux qui lui sont attachés, rois, empereurs, princes, seigneurs et sujets, et se laver ensuite les mains dans leur sang. Car son Église aussi exigeait le sang des martyrs. «Le pape est le diable, dit Luther (*T.* XII, *f.* 223, *sq.* T. I, *f.* 51, *a.* T. IX, *f.* 24, *b. ed. Witt. cit.*); si je pouvais tuer le diable, pourquoi ne le ferais-je pas, au péril de ma vie? Il faudrait, quand le pape est convaincu par l'Évangile, que tout le monde lui courût sus et le tuât, avec tous ceux qui sont avec lui, empereurs, rois, princes et seigneurs, sans égard pour eux. De même que Jésus-Christ est Dieu incarné, le pape est le diable incarné... Si nous punissons les voleurs par la corde, les assassins par le glaive, les hérétiques par le feu; pourquoi ne faisons-nous pas de même aux dangereux prédicateurs de la corruption, aux papes, aux cardinaux, aux évêques, et à toute la tourbe de la Sodome romaine, qui empoisonne sans cesse l'Église de Dieu? Oui, nous devrions tomber sur eux avec toutes sortes d'armes, et nous laver les mains dans leur sang... Les monarques, les princes et les seigneurs qui font partie de la tourbe de la Sodome romaine doivent être attaqués avec toute sorte d'armes, et il faut se laver les mains dans leur sang.»

Maintenant que nous venons d'exposer le radicalisme de

Luther, dans la forme extérieure de l'Eglise et dans ses fondemens sociaux, il est temps de jeter aussi un coup d'œil sur la réforme, par rapport aux fondemens sacrés et spirituels ou dogmatiques de l'Église.

Personne n'a mis autant d'hésitation que lui à poser ces fondemens. Tout dépendait chez lui de la disposition religieuse dans laquelle il se trouvait pour le moment. Quand ces dispositions étaient bonnes, il adoptait tous les sept sacremens; quand il était saisi au contraire de la furie réformatrice, il les réduisait à trois ou même à deux (38). Quand il se trouvait au milieu d'un de ses combats de prédilection contre l'Eglise catholique, il n'en voulait plus qu'un seul : l'Eucharistie (39). Luther aurait même laissé son Église tout-à-fait dépourvue de sacremens, si Melanchton et quelques autres n'avaient profité de ses momens lucides pour lui faire comprendre qu'il fallait bien qu'il en mît au moins trois.

Il paraît du reste que Luther avait assez envie d'enlever l'importance sacramentelle, même au sacrement de l'autel, et cela seulement pour porter un coup de Jarnac au papisme. Il s'exprime très librement à ce sujet; mais cette fois sa conscience si large avait été un peu ébranlée par l'Écriture-Sainte.

« J'avoue, dit Luther (40), que si D. Carlstadt ou tout autre avait pu me prouver, il y a cinq ans, que dans le

---

(38) « Pour commencer, je dois nier les sept sacremens et n'en admettre que trois : le baptême, la pénitence et le pain. » (*T. II, f. 274, b. ed. Jen.*) — « Si nous voulons y regarder *de fort près*, il n'y a que deux sacremens dans l'Eglise de Dieu : le baptême et le pain. » (Loc. cit.)

(39) Unum solum habent sacræ Litteræ sacramentum, quod est ipse Christus Dominus. T. I, Jen. f. 436, a.

(40) Nullum Sacramentorum septem in sacris Litteris nomine Sacramenti censetur. Loc. cit.

sacrement il n'y a rien que du pain et du vin, cet homme m'aurait rendu un très grand service. J'ai éprouvé à ce sujet de terribles tentations, et je me suis retourné de toutes les façons pour sortir d'embarras, car je sentais bien que, par là, je porterais un coup mortel au papisme. J'ai eu aussi deux personnes qui m'ont écrit là-dessus avec plus de talent que D. Carlstad, et qui n'ont pas torturé les mots selon leur caprice comme lui. Mais j'y suis pris; je ne puis en sortir. Le reste est là, il est trop fort pour moi, et des mots ne peuvent pas en changer le sens. »

« Oui, si aujourd'hui encore il arrivait que quelqu'un me prouvât avec juste fondement qu'il n'y a là tout simplement que du pain et du vin, il ne serait pas nécessaire de se mettre tant en colère contre moi. Je ne suis malheureusement que trop porté à le croire. »

Quelle abominable hypocrisie et quel langage grossier! Ces passages expliquent du reste naturellement les blasphèmes de Luther contre la sainte Messe. Il ne peut trouver des mots assez forts pour ravaler ce saint sacrifice d'expiation. Son ouvrage contre les messes privées et la consécration des prêtres est un parfait pendant du livre contre la papauté.

Dans l'abolition, la transformation et les changemens opérés à la messe, car Luther l'avait conservée pendant long-temps sans altération, il agit de la manière la plus arbitraire; il en supprimait tantôt une partie, tantôt l'autre, selon qu'il croissait en lumières évangéliques.

L'Elévation, qu'il avait auparavant défendue avec tant de zèle, surtout pour faire de la peine à ce D. Carlsad, fut plus tard condamnée par lui comme un blasphème (41), tandis

(41) « Je conservai, à Wittemberg, pour chagriner ce diable de Carlstad, l'Élévation que j'étais néanmoins disposé à abandonner

qu'il laissait à chacun la liberté d'agir à cet égard comme il lui plairait, et cela avec une légèreté digne du plus grand charlatan et du sectaire le plus éhonté. » A quoi sert de se disputer au sujet de l'abominable idolâtrie de l'Elévation? Cela ne nous regarde pas ; qu'on l'élève ou non, cela nous importe peu. » (*T.* II, *f.* 240, *b. ed. Witt. T.* III, *f.* 218, *ed. Jen.*)

Il agit de même avec les autres objets du culte. « Les tableaux, les cloches, l'ornement des églises, l'autel, le luminaire et autres choses semblables sont libres à nos yeux ; ceux qui veulent peuvent les laisser, nous laissons le cos-

---

contre les papistes. » (*Luther, t. VIII, Jen. f.* 201, *b.; t. II, Witt. germ. f.* 256, *b.; t. VIII, Alt. f.* 190, dans la confession abrégée du Saint Sacrement.) Ce même Luther sut bien prendre, non seulement contre Carlstad, mais encore contre tous les autres réformateurs, la défense de ce saint acte de la messe, et du pape, que l'on prétendait en avoir été l'inventeur, lui qui plus tard calomnia si abominablement ce rite : « Les papistes l'élèvent pour le montrer au peuple et lui rappeler la Passion de Jésus-Christ. Le pape n'enseigne nulle part que l'on doive dire à l'apparence du pain : Mon Dieu a pitié de moi, comme tout le monde; item, il n'enseigne nulle part qu'il faille se souvenir du pain et oublier le corps de Jésus-Christ; item, il n'enseigne nulle part qu'il faille estimer si haut les apparences du pain que l'on en oublie le Seigneur ; item, il n'enseigne nulle part qu'il faille manger le pain si consciencieusement qu'en le faisant on ne se souvienne jamais de Jésus-Christ. Item, il ne rend pas la Passion de Jésus-Christ inutile en ce qu'il enseigne que Jésus-Christ, sous l'apparence du pain, pardonne les péchés et nous rachète ; car c'est encore là ce qu'il n'enseigne pas. Ces cinq points sont des mensonges que Carlstad profère contre sa propre conscience, lorsqu'il les attribue au pape; il le sait fort bien, ainsi que le monde entier. Et moi je sais aussi que c'est un mensonge infernal de dire que le pape détruise les enseignemens de saint Paul. » (*T. III, Jen. germ. f.* 65, *a. et* 92, *a. f.* 56, *f. b. et* 81, *a.; t. II, Witt, germ. f.* 25, *a.* 49, *b.; t. III, Alt. f.* 62, *b.* 88, *b,* 89, *a.* Contre les célestes prophéties.)

tume de la messe, l'autel, le luminaire, jusqu'à ce qu'il nous plaise de les changer.» (*Loc. cit.*)

Sa conduite à l'égard de la confession et surtout de la confession auriculaire est exactement la même ; et pourtant au milieu de toutes ses injures, il ne peut s'empêcher d'en reconnaître la sainteté et l'effet moral, et de voir dans son abandon la cause de la démoralisation générale de ses coreligionnaires.

Enfin, quant à ce qui regarde le sacrement de l'ordre, on ne sait que trop dans quel abîme de malédiction sa suppression a entraîné l'Église protestante. L'imprévoyance de Luther à cet égard est d'autant plus incompréhensible que personne n'a plus combattu que lui pour la liberté de l'Église, au point de dire : « Le gouvernement spirituel et le gouvernement temporel sont aussi éloignés l'un de l'autre que le ciel l'est de la terre. » Beaux souvenirs que la majestueuse hiérarchie de l'antique Église, si calomniée par lui, avait laissés dans son esprit. Mais Luther n'était pas homme à comprendre la vraie nature de la liberté de l'Église. Pour pouvoir exécuter son œuvre ténébreuse, il se jeta aveuglément dans les bras des princes, de ses patrons, de ses favoris et de ses créatures, et rendit son Église dépendante de leurs caprices. Il détruisit toute la liberté de l'Église, et s'en dédommagea par une liberté telle qu'il convenait à la bassesse de son âme, la seule qu'il désirât et qu'il a définie mieux que personne dans son langage vigoureux : « L'autorité ne doit empêcher personne d'enseigner ou d'écrire ce qu'il veut, soit l'Évangile, soit des mensonges (42).

Luther ne paraît pas avoir été très sévère dans le choix

(42) T. III, Jen. germ. f. 115, a. 120 a. T. II, ed. Witt. germ. f. 74, a. T. III, Alt. f. 116, a. Dans l'Exhortation à la paix sur les douze articles du paganisme.

des candidats pour remplir les fonctions de prédicateurs de sa nouvelle doctrine. Il les prenait et les admettait tels qu'il les trouvait. Il ne s'agissait nullement de vocation divine : « Qu'il soit appelé ou non, sacré ou non, qu'il soit le diable ou sa mère (43). »

La première qualité nécessaire était d'avoir une femme; surtout quand cette femme était une religieuse sortie volontairement ou enlevée de son couvent; dans ces cas Luther dispensait sans difficulté de toute autre consécration sacramentelle. Quand le magister Lauterbach fut nommé curé à Leisnick, et que l'évêque de Meissen, du diocèse de qui il relevait, ne voulut pas le reconnaître, parce qu'il avait épousé une religieuse, le magister répondit « qu'il était suffisamment sacré par sa femme qui avait été sacrée, car elle était religieuse. » Et Luther du haut du trépied de son tribunal matrimonial déclara « que l'évêque avait reçu une réponse très convenable. » (*Entret. de table, f.* 389. *Dresd.*)

Ceci nous conduit au combat de Luther contre le célibat de l'Eglise

Jamais Luther ne montra si fort combien sa conscience morale était basse et misérable que dans cette occasion. Il emploie pour justifier le mariage des prêtres les plaisanteries les plus ignobles, qui auraient choqué même un païen, à moins qu'il ne fût de la secte dépravée d'Épicure.

Nous craindrions de blesser la pudeur de nos lecteurs si nous transcrivions ici quelques uns des argumens obscènes de Luther. Nous n'en donnons qu'un petit nombre de passages, choisis parmi les plus décens, et pourtant nous rougissons de la seule pensée des mots qui vont se présenter sous notre plume.

(43) T. VI, Jen. germ. f. 105, a. f. 100, b. T. VII, Witt. germ. f. 495, b. 496, a. T. VI, Alt. f. 106, a. b. De la messe privée.

En attaquant le célibat, Luther se place sur un terrain purement animal. Tous les rapports que le mariage peut avoir avec Dieu, avec l'Église, avec la société, lui sont inconnus. Il n'y voit que l'occasion de satisfaire l'appétit charnel et de contribuer à la propagation de l'espèce humaine, parce que la nature l'a voulu ainsi.

Il invite tout le monde à contracter mariage, et s'adresse indifféremment au clergé séculier et régulier, car il sait bien que c'est là le meilleur appât pour se procurer des partisans (44).

« La flamme de la volupté dans la nature humaine, dans la chair, dit Luther (45), ne saurait être éteinte ni par des

---

(44) Hoc unum notatu dignum est, Lutherum ipsum, licet esset professione monachus et Theologus, et sectarios omnes, e Lutero ceu quodam equo Trojano confertim enatos atque profectos, *hoc vel maxime dedisse et dare operam*, *ut habeant lepidam aliquam suis in complexibus puellam*, *ut præcipuus Evangelii eorum scopus is haud obscure possit animadverti*, *quam maxime se totos Veneri devoveant*, tanquam desperata omni salute, nihil in futurum nisi certissima gehennæ supplicia exspectent, recteque in illos dictum videri possit illud Apostoli : Quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum. Certe Luterus ipse quodam loco etiam matrimonio junctis ausus est permittere, ut si nolit uxor, liceat accersire ancillam. Ita enim ait : *Si non vult uxor, veniat ancilla*. Proh pudor! eo amentiæ recidisse homines, ut non videant, in cujus Sardanapali disciplinam se tradiderint. *Interim Lutherus et hæreticorum dogmatistarum tota cohors*, *mire debacchantur in vitia cleri*, *et nihil fere concionantur*, *aliud ad populum*, *nisi quorumdam impuram vitam*, eaque commemoranda et vehementer exaggeranda, plaustris interim conviciorum invehuntur in Pontificem et Catholicos omnes, cum sint ipsi ter execrandi hæretici, et omni flagitiorum genere cooperti, et propterea indigni, qui alios reprehendant. *Laur. Surius : Commentarius brevis rerum in orbe gestarum ab anno salutis M. D. usque in annum M. D. LXXIV. Coloniæ* 1598, pag. 158 Ad. an. 152.

(45) Lettre à Wolfgang Reissenbusch du 27 mars 1525, n. 686 de l'édition de de Wette, Berlin 1826, t. II, p. 638 sq.

vœux, ni par des lois. » Faire vœu de chasteté, c'est, selon lui, être assez orgueilleux pour promettre que l'on deviendra la mère de Dieu ou que l'on créera un ciel : « Celui qui veut vivre seul doit renoncer au nom d'homme ou prouver qu'il est un ange ou un pur esprit... car notre corps est en grande partie de la chair de femme, y ayant été reçu, y ayant crû, en étant né, en ayant été allaité et nourri, de sorte qu'il est impossible qu'il s'en sépare et qu'il s'en prive ; et tout cela par suite de la parole de Dieu, qui fait et qui veut que cela soit ainsi. C'est pourquoi nous voyons que ceux qui ne sont pas capables de féconder une femme sont encore tout remplis de l'inclination naturelle ; moins ils sont capables, plus ils aiment les femmes, car il est dans la nature de désirer le plus ce qu'on peut le moins avoir. »

Sans un miracle particulier de Dieu, on ne peut s'abstenir du mariage. Luther développe encore plus cette belle maxime évangélique dans sa lettre à l'archevêque de Mayence et de Magdebourg, électeur et margrave de Brandebourg, pour l'engager à se marier. Il le lui dépeint comme un cas sacré de conscience, et lui dit que s'il le néglige, il aura un compte rigoureux à en rendre devant le tribunal de Dieu. Il paraîtrait que Luther regardait le mariage comme une condition essentielle au salut. « Toutes les fois que Dieu ne fera pas un miracle et ne changera pas un homme en ange, je ne conçois pas comment cet homme pourra rester seul et sans femme, et ne point encourir la colère et la disgrâce de Dieu. Et ce serait une chose terrible s'il était trouvé sans femme au moment de sa mort, à moins qu'il n'ait eu la volonté et une intention sérieuse de contracter mariage. Car que répondra-t-il quand Dieu lui dira : « J'ai fait de toi un « homme qui ne devait pas être seul, mais qui devait avoir « une femme (46). »

---

(46) Lettre du 3 juin 1525, n. 710, ed. cit., t. II, p. 675. Voyez aussi

Dans une autre lettre, Luther, par des raisons encore plus pitoyables et moins décentes, s'efforce de persuader au mariage plusieurs religieuses qui hésitaient encore à rompre leurs vœux.

« Une femme, dit-il à ces vierges (*lettre du* 6 *août* 1524, *n.* 615, *l. c. t.* II, *p.* 535), ne s'appartient pas à elle-même. Dieu a créé son corps pour être dans la compagnie d'un homme, pour porter des enfans et les élever, ainsi qu'on le voit clairement dans Moïse, dont les paroles indiquent le membre du corps que Dieu a lui-même destiné pour cela. De même que Dieu a créé le manger, le boire, le sommeil, la veille; de même aussi il veut que l'homme et la femme soient unis ensemble par le mariage: cela doit donc suffire et personne ne doit rougir de la chose pour laquelle Dieu l'a fait et créé, où il se...... et de ce qu'il n'a pas reçu la grande et extraordinaire grâce de sortir et de faire ce pour quoi il a été créé. C'est ce que vous pourrez lire et apprendre en détail, une fois que vous serez dehors et que vous entendrez prêcher comme il convient. »

Luther devait naturellement, en luttant contre le célibat, déclarer aussi la guerre aux vœux les plus solennels et les plus saints de l'Église. « Eh bien! quand j'aurais fait mille vœux et quand cent mille anges, pour ne pas parler d'un ou de deux misérables mortels comme le pape, me diraient que je dois rester sans compagne, et qu'il est bon que je sois seul, que dois-je penser d'un tel vœu ou d'un tel ordre, contraire à la parole de Dieu: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je veux lui donner une compagne.... (*T.* II, *f.* 193, 196, *b. ed. Witt., aux Chevaliers de l'ordre Teutonique.*) Les prêtres, les moines, les nonnes sont obligés de rompre leurs vœux, toutes les fois qu'ils sentiront que Dieu a mis en eux

---

l'histoire moderne des Allemands, depuis la réforme jusqu'à l'acte fédéral. Breslau 1826, t. I, p. 225 sq.

la force et le pouvoir de se propager ; et ils n'ont pas le droit, par suite d'une autorité, d'une loi, d'une ordonnance ou d'un vœu quelconque, d'empêcher l'effet de la puissance que Dieu a mise en eux. Ne te laisse donc pas induire en erreur, quand tu aurais prononcé dix sermens ou vœux et que tu croirais avoir à remplir un devoir de fer ou de diamant ; car de même que tu ne peux pas promettre que tu ne seras pas un homme ou une femme, de même tu n'as pas pu renoncer au mariage. »

« Nous avons un texte très clair qui absout de leurs vœux tous les moines, toutes les nonnes et tous les prêtres... Ces paroles : « Croissez et multipliez » sont un coup de foudre pour la loi du pape et accorde à tous les prêtres, les moines et les nonnes la permission de se marier (*Loc. cit. f.* 12, *b.*)... Si tu veux faire un vœu qui soit sage, promets de ne point te mordre le nez ; c'est là un vœu que tu peux accomplir..... Plût à Dieu que tous les moines et toutes les nonnes entendissent cette prédication et fussent assez sages pour se sauver tous de leurs couvens, et que tous les couvens qui sont dans le monde fussent supprimés : c'est ce que je voudrais ! Plût à Dieu que je pusse de cette manière (en enlevant les religieuses) affranchir toutes les consciences captives et vider tous les couvens : je ne rougirais point après cela d'avouer ce que j'aurais fait. » (*Loc. cit., f.* 150.)

Luther obligeait tous les prêtres, sans exception, à se marier, qu'ils en éprouvassent ou non le besoin, pour braver le diable, c'est-à-dire le pape. (*Entretiens de table, f.* 389, *b. Leipsick.*)

Il y a d'autres passages encore des argumens dont Luther se servait pour engager les prêtres à se marier ou pour louer ceux qui s'y étaient décidés, et que nous ne pouvons pas transcrire à cause de leur scandaleuse indécence (47).

---

(47) En voici quelques exemples : Vale et pinguem maritum Mel-

Après avoir ainsi poussé tout le monde à contracter mariage, l'état conjugal étant, d'après ce qu'il écrivait le 17 février 1525 à l'abbé Friederich, à Nuremberg, celui sur lequel le Seigneur a répandu le plus de bénédictions dans cette vie, et auquel dans l'autre il réserve la plus grande part de béatitude, après cela, disons-nous, il se maria lui-même. Mais, avec son hypocrisie ordinaire, il déclarait n'être pas digne d'une si grande félicité.

Luther aurait sans doute obéi bien plus tôt à l'aiguillon de sa concupiscence, s'il n'avait craint de perdre par là la faveur de son protecteur, l'électeur Frédéric de Saxe, homme de mœurs graves et pures, et grand partisan du célibat, dans lequel il persista consciencieusement jusqu'à sa mort. L'électeur aurait bien certainement considéré le mariage de Luther comme la plus grande tache à sa carrière réformatrice, et lui aurait peut-être retiré ses bonnes grâces. Il avait déjà été scandalisé du mariage des prêtres de la nouvelle Église, et dans les derniers temps de sa vie il commençait à regarder la réforme d'un œil de méfiance et à la juger à peu près comme Erasme dans sa spirituelle lettre sur le mariage d'Œcolampade, où il compare la réforme à une comédie qui se termine toujours par l'union des deux amans. (*Loc. cit.*, *n.* 663, *t.* II, *p.* 614.)

---

chiorem saluta, cui opto conjugem obsequentem, quæ per diem septies cum capillo circum forum ducat et per noctem ter bene obtundat verbis connubialibus, ut meretur. Lettre à Amsdorf du 10 fév. 1525, n. 673, t. II, p. 625. — Saluta tuam conjugem suavissime, verum ut id tum facias, cum in thoro suavissimis amplexibus et osculis Catharinam tenueris, ac sic cogitaveris : En hunc hominem optimam creaturulam Dei mei, donavit mihi Christus meus ; sit illi laus et gloria. Salutat te et costam tuam costa mea. Gratia vobiscum, Amen. Lettre à Spalatin du 6 décembre 1525, n. 738.. — Ed. de Witt. t. II, p. 614.

Mais à peine l'électeur eut-il fermé les yeux, que Luther s'empressa d'exécuter son projet favori.

Depuis long-temps déjà il voyait d'un œil d'envie l'heureux succès des mariages des prêtres, des moines et des religieuses; c'était là précisément ce qui lui plaisait dans ces nouveaux prêtres et prêtresses de Baal. Il ne lui fut plus possible après cela de se retenir, ni de s'empêcher, comme il l'écrivait à Capito le 25 mars 1524 (48), de jeter le froc qu'il avait continué jusqu'alors à porter pour braver le pape et pour tranquilliser les faibles, qui lui auraient sans doute, et avec raison, imputé à crime une pareille action.

Le 21 juin 1525, il écrivait à son intime ami Amsdorf, que, par son mariage, il voulait mettre le sceau à sa doctrine (49). Il le regardait comme le plus saint des baptêmes, comme un bain qui devait le purifier des dernières souillures que le papisme avait pu laisser subsister dans son âme pure et sainte; et sachant bien que cet acte dévoilerait à la postérité son hypocrisie et ses appétits charnels, il se consolait dans son humilité réformatrice en disant que son mariage ferait rire les anges et pleurer les démons; il mettait en outre une joie infernale à dire de son hymen que c'était les fiançailles de Joseph (50).

Qui pourrait compter les sacriléges, les blasphèmes que

---

(48) Mirifice placent nuptiæ sacerdotum et monachorum et monialium apud vos. . . . Nam et ego incipiam tandem cucullum abjicere, quem ad ludibrium papæ hactenus retinui.—Loc. cit., n. 606, t. II, p. 522 sq.

(49) Loc. cit., n. 723, t. III, p. 13. Il parle avec la même franchise dans sa lettre à M. Stiesel du 29 septembre de la même année, n. 742, t. III, p. 52.

(50) Lettre du 15 juin 1525, n. 745, t. III, p. 1 sq. — Id. à Spalatin du 16 juin 1525, n. 716, t. III, p. 3.—Id. à J. Ruhel, du 3 juin 1525, n. 712, t. III, p. 677.

Luther commit de sang froid lors de la bénédiction de son mariage ?

Lui qui disait jadis que le plus grand sacrilége qu'un homme pût commettre, était de rompre ses vœux quand il était moine, et qu'un moine qui épousait une religieuse méritait la mort ; ce même Luther prit pour femme une religieuse mercenaire et dépravée, Catherine de Bore (51) ; et com-

---

(51) « Si j'avais voulu me marier, il y a treize ans, dit Luther, j'aurais épousé Eve Schœnfeld, qui est aujourd'hui la femme du médecin D. Basilius de Prusse. Je n'aimais pas alors ma Catherine, parce qu'elle m'était suspecte à cause de son orgueil et de sa vanité. Mais il plut à Dieu que je prisse pitié d'elle, et grâce au ciel cela m'a bien réussi. C'est pourquoi mon hôtesse d'Eisenach, où j'allais à l'école, avait coutume de dire : « Il n'y a rien de plus doux sur la terre que l'amour d'une femme ; heureux ceux qui l'obtiennent ! »

Luther composa sur son mariage un épithalame qui fait bien connaître ses dispositions :

« O Dieu, dans ta bonté,
Donne-nous des robes et des chapeaux,
Ainsi que des manteaux et des jupes,
Des veaux gras et des boucs,
Des bœufs, des moutons et des vaches,
Beaucoup de femmes et peu d'enfans. Amen.

(*Entret. de Table*, *Eisl. p.* 307, 309, 442. Dresd. 679, 949, Francf., 307, 314.) Cette Eve Schœnfeld, dont il parle, était une des neuf religieuses que Luther avait fait enlever par Koppen du couvent de Stimptsch. Il la connaissait donc dès l'an 1512, treize ans avant son mariage avec Catherine, et par conséquent cinq ans avant qu'il ne commençât son rôle de réformateur, circonstance qui ne dépose pas en faveur des mœurs de Luther. Il paraît donc que le couvent de Stimptsch était un vrai jardin de délices pour Luther. Cela peut aussi servir à expliquer pourquoi son mariage avec Catherine fut généralement désapprouvé, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même : « J'ai pris pour femme une nonne qui a quitté le cloître et j'ai eu quelques enfans avec elle. Et si je n'avais célébré mon mariage à la hâte et en

ment la prit-il ? par un enlèvement. Léonard Koppen, bourgeois de Torgau, avait reçu la mission d'enlever sa Catherine avec neuf autres religieuses du couvent des Bernardines de Stimptsch, près de Grimma, dans la province de Meissen, le jour du Vendredi-Saint de l'an 1523. Il compare cet audacieux coquin à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'appelle un bienheureux voleur pour la terre, comme Jésus-Christ était un bienheureux voleur pour le ciel ; l'un et l'autre ayant accompli leur œuvre de Rédemption le même jour (52).

Il n'est guère possible qu'un blasphème plus impie sorte de la bouche d'un homme (53), et pourtant il glorifie sa Ca-

---

secret, ne l'ayant communiqué qu'à très peu de personnes, ils m'auraient tous empêché de le contracter ; car tous mes meilleurs amis s'écriaient : Pas celle-ci, mais une autre. » (Entret. de Table, Eisl. p. 431, 441, 508. Francf. 306, 315, 361. Dresd. 50, 664, 666.)

Rien ne prouve mieux la fureur avec laquelle les réformateurs se livraient au mariage que les vers suivans :

I Cuculla ! Vale Cappa !
Vale Prior, Custos, Papa,
Cum Obedientia !
Ite Vota, Preces, Horæ !
Vale Timor cum Pudore !
Vale Conscientia.

(52) T. II, Jen. germ. f. 225, b., 234 b.; t. VI, Witt. germ. f. 247, b.; t. II, Alt. f. 313, a. C'est là que l'on trouve aussi la liste des religieuses enlevées.

(53) Il paraît que Luther prenait plaisir à commettre ses actions les plus infâmes dans les jours les plus remarquables de l'année. C'est ainsi que le jour de Saint-Michel (29 sept.) 1525, il fit enlever treize autres religieuses d'un couvent en Saxe ! Il appelle ces malheureuses le cher butin de Jésus-Christ. (*Epist. n.* 742, *t.* III, *p.* 31.) On dirait que Luther aimait à se faire l'entremetteur des prêtres débauchés. Il avait formé tout un sérail de religieuses enlevées ou sorties de bon gré, qu'il mariait ensuite à ses disciples.

therine par des blasphèmes plus abominables encore; il va jusqu'à la comparer à la sainte Vierge et l'appelle l'étoile du matin de Wittemberg, l'impératrice pleine de grâce, de laquelle (ce sont ses propres paroles) je me promets plus de bonheur que de mon Seigneur Jésus-Christ, quoique je sache qu'elle n'a pas souffert pour moi (54).

Quelle bouche chrétienne ne frémirait pas de prononcer de semblables horreurs ?

Et d'un autre côté, avec quel profond mépris Luther s'exprime sur ses relations matrimoniales! Il parle de sa femme en des termes et lui écrit des lettres telles que le plus grand libertin n'oserait adresser à la compagne de ses honteux plaisirs, ni même s'en servir en parlant d'elle.

Ce fut le 21 juin, jour à jamais mémorable pour Luther et pour la société religieuse dont il fut le fondateur, qu'il célébra son mariage; dans ce moment l'Allemagne était déjà livrée à toutes les horreurs de la guerre civile, par suite des innovations de ce Luther (55); elle était désolée par

---

(54) Voyez la note 51. Et pourtant Luther, qui adorait sa Catherine comme les Israélites le veau d'or, avait voulu l'année précédente la marier à deux autres serviteurs de la parole de Dieu. Peut-être sa conscience lui reprochait-elle quelques liaisons plus intimes que celles de l'amitié qu'il avait eues autrefois avec Catherine. (*Epist. n.* 621, *t.* II, *p.* 533.)

(55) Voici comment s'exprime à ce sujet le vénérable Surius : Hoc ipso vero anno in tanto Germanicæ luctu, tanta rerum omnium perturbatione, inaudita calamitate, idem ipse Luterus quadam Erynni percitus, jucundissimas celebravit nuptias, juncta sibi virgine sanctimoniali, ut tandem toto orbi terrarum hoc teterrimo facinore testatum efficeret, quid jampridem animo concupivisset ac destinavisset. Proh pudor! sacræ theologiæ doctorem, publice professum perpetuam continentiam, paupertatem, obedentiam, et jampridem sacerdotio initiatum, ausum esse in tantam proruere impudentiam et turpitudinem, ut quod nullæ sanæ mentes et in catholica religione bene

la peste, la famine et autres plaies, suites évidentes de la colère de Dieu, excitée par l'impie réforme; or, quand

---

institutæ vel solo auditu ferre queant, id *ille miser ac deploratus apostata monachus*, facto et opere perpetrare non dubitarit. Eant jam cum suo evangelista Luterani, et quotquot ab Ecclesia catholica desciverunt : certe vel hoc solo nomine apud omnem posteritatem sempiternæ ignominiæ notam sibi sentient inustam, quod tam nefarium hominem sequi non piguerit. Certe oportuit omnem omnino mentem et sensum perdidisse, qui tantum scelus videre non potuerunt. Superiorum temporum hæretici plerique omnes solebant tamen quamdam præ se ferre morum honestatem et vitæ sanctimoniam : at Luterus tum sibi ipsi, tum aliis omnibus ad omnem turpitudinem laxavit habenas, nec quicquam voluit non licere, quod animis collibuisset. Exstant plurima ejus scripta, exstant teterrima ejus facinora, quibus hæc possunt liquido demonstrari. Et interim tamen, licet reclamante conscientia, talem ducem innumeri sequuntur, quidlibet illo facile permittente, modo adsit fides, quam solam ille prædicavit ad salutem sufficere : Ecclesiæ et Pontificum decreta, jejunia, preces, vigilias, et denique bona omnia flocci pendit : immo ausus est scribere, opus bonum optime factum, veniale peccatum esse secundum misericordiam Dei, sed mortale peccatum secundum judicium Dei : et multa alia his absurdiora, quæ prorsus damnat Catholica fides. Est profecto multa admiratione dignissimum, quod cum Luterus jactaret se nunc demum Germaniæ ipsissimam Evangelii lucem intulisse, qua illa tot seculis caruisset, et interim excusso cucullo, proculcato continentiæ voto, spreto omni divino et humano jure, publice sibi jungeret virginem æque Deo dicatam, non solum non esse homines eo teterrimo facinore offensos, sed etiam præclaræ cujusdam virtutis et insignis Evangelici exempli loco habuisse, quod innumeri postea tum sacris initiati, tum monasticen professi utriusque sexus homines cum multa mortalium laude et applausu imitarentur. Quis tantam hominum cæcitatem vel admirari pro dignitate sufficiat? Olim quidem ætate D. Hieronymi Romæ quidam exstitit Jovinianus, quem monachum fuisse Augustinus scribit : Is ausus fuit docere, eodem Augustino teste, virginitatem sanctimonialium, et continentiam sexus virilis in sanctis eligentibus cælibem vitam, conjugiorum castorum atque fidelium meritis parem

le deuil régnait partout, il était réservé au seul Luther et à ses théologiens charnels, de se jeter dans les bras

---

esse, non majorem. Adhibebat huic paradoxo adstruendo scripturas, sed, ut solent hæretici, perperam intellectas. Verum ejus insania vel hæresis, ut eam vocat Augustinus, cito oppressa est et exstincta, nec usque ad deceptionem aliquorum sacerdotum potuit pervenire. Erant tamen lascivientes quædam virgines sacræ, et quidem provectæ jam ætatis, quæ illis carni plausibilibus vocibus illectæ, viris nupserunt: ipse vero nec habuit, nec habere voluit uxorem. Hoc insanum et temulenti cerebri dogma tum temporis nullos e clero permovere potuit, ut illud amplecterentur : facile enim erat videre ejus absurditatem. At nostro infelicissimo seculo Luterus longe in studium continentiæ iniquior palamque omnes etiam Deo sacratos homines ad conjugium invitans, et spurcissimæ libidini laxans habenas, tam multos nullo negotio invenit suæ impietatis approbatores, ut sine horrore dici aut cogitari vix queat. Scripsit in Jovinianum Hieronymus libros duos, quibus illum gravissime confutavit : Sed Luterus jam totus datus in reprobum sensum, illius scriptis nihil moveri potuit, quibus tamen tunc temporis permultos dubium non est in sana fide sanctoque continentiæ proposito fuisse confirmatos. Sed verissime dicit Scriptura : *Considera opera Dei, quod nemo possit corrigere, quem ille despexerit.* Non est mirum valde, quod Luterus huc usque impudentiæ et impietatis progressus est : sed quod habuit tam multos tantæ nequitiæ approbatores, et qui tam immaniter prolapsum, nihilominus tanquam Christi apostolum quemdam susciperent et venerarentur, id omnem vincit admirationem. Habebant quondam ethnici suas virgines Vestales, e quibus si qua rem cum viro habuisset; viva mergebatur in foveam, humoque obruta extinguebatur. Luterus tantæ turpitudinis etiam summam reportat laudem. O tempora! o mores! Qui jam dubitet in hæc tempora vel maxime quadrare illud Isaiæ : *Dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino*? Quid jam difficile erit persuadere hominibus ætatis hujus, si nefandum apostatæ monachi incestum, et sacrilegum concubitum non alio quam castissimi et sanctissimi matrimonii loco habendum censuêre, persuasi ab illo ipso, qui tam immani se scelere obstrinxerat? *Quid superest, nisi ut in Mahometis transeamus disciplinam*

de prostituées qui avaient renoncé à toute pudeur pour s'abandonner sans remords à l'ivresse des passions et du vice.

Mais Luther ne tarda pas à sentir le ver rongeur de la conscience lui reprocher son mariage. A peine avait-il serré d'une manière si honteuse les coupables nœuds de la volupté avec Catherine, à l'insu de ses intimes amis, et comme nous venons de le voir, dans des circonstances si malheureuses, que ses amis eux-mêmes s'en irritèrent et qu'il fut saisi d'une profonde mélancolie qui dégénéra presque en désespoir. Nous voyons par une lettre fort remarquable, écrite par Melanchton à Joachim Camerarius un mois environ après

---

egregie Epicuream, et absurdissimas Alcorani ejus nœnias et putidissima deliramenta complectamur? Et certe huc tendit ipsissimus totius Luterani evangelii scopus. Quod tam multos habuit Luterus sectatores, non alia ratio est, quam quod ea docuit, quæ carni et sanguini, quæ naturæ vitiis depravatæ cumprimis arriderent. Item fecit et Mahometh sceleratissimus atque ea causa tam longe ejus licet dementissima superstitio propagata est. Christi Evangelium ad arctam viam, ad agendam pœnitentiam nos revocat. Scripsit Luterus Epistolam quamdam, quam voluit dici: Fidelem admonitionem ad omnes Christianos etc. In ea sic ait: Vide ut exerceas sanctum Evangelium : doce, loquere, scribe et prædica, quomodo leges humanæ nihil sunt : prohibe et dissuade, ne quis fiat sacerdos, monachus aut monialis, et quisquis in eo statu sit, ut exeat, etc. *Tollit leges humanas omnes: quid furibus, latronibus, adulteris possit dici jucundius? Tollit sacerdotium, tollit omne continentis vitæ studium: quid hoc aliud est, quam Ede, bibe, lude, post mortem nulla voluptas?* His ille paradoxis crevit, et perdidit turbam nimis credulam. Vult, ut qui in monastica vita sunt, inde discedant. Sed quid fiet de votis Deo nuncupatis? Ea nullius vult esse ponderis. Sed reclamat Scriptura divina, reclamant Patres omnes, reclamat totius orbis perpetuus consensus, denique ratio ipsa reclamat. *Sed Luterus uni sibi plus vult tribui, quam his omnibus. Atqui nos vel unum Augustinum libentius audiemus, quam mille Luteros. Commentar. ad a. 1525, p. 144-147.*

le mariage de Luther, que lui Melanchton, était obligé de faire les plus grands efforts pour tirer son ami d'une si triste situation morale (56). Dans cette même lettre Melanchtou nous fournit des renseignemens précieux sur le caractère de Luther, et il avoue franchement que la voix de la nature et l'aiguillon de la chair furent les seuls motifs qui le poussèrent au mariage, ce que du reste Luther, dans son hypocrisie, ne cessa de nier. Il console en même temps tous les amis du réformateur sur la malheureuse et coupable démarche qu'il venait de faire.

Il était naturel qu'un homme comme Luther, privé du moindre sentiment d'honnêteté et de pudeur, donnât l'essor à toute espèce de vice. Il eut recours aux mêmes doctrines abominables par lesquelles il s'était créé des partisans parmi des prêtres abandonnés et des religieuses dissolues, pour gagner aussi les laïques. Les meilleurs moyens pour cela lui parurent être le divorce, même répété plusieurs fois sans aucun motif, et la polygamie. Nous rougissons de citer des exemples de divorces autorisés par lui : il semblait ne vouloir que flatter la plus infâme volupté.

Quant à son goût pour la polygamie, il l'a proclamé sans réserve en paroles et en actions. Dans son commentaire sur la Genèse (*t.* IV, *Jen. germ. f.* 103, *a.* 913, *a. T.* IV, *Alt.*, *f.* 100, *a. sur le seizième chapitre des premiers livres de Moïse*), il enseignait sans rougir que la Bible ne défend pas d'avoir plus d'une femme en même temps. Il confesse une doc-

---

(56) ..... *ἡγοῦμαι δὲ γαμεῖν αὐτὸν καὶ ὑπὸ τῆς φύσεως ἀναγκασθῆναι ... ἐπεὶ δὲ αὐτὸν τὸν Λούθηρον ἐπίλυπον πῶς ὄντα ὁρῶ καὶ ταραχθέντα διὰ τὴν τοῦ βίου μεταβολὴν πάσῃ σπουδῇ καὶ εὐνοίᾳ ἐπιχειρῶ παραμυθεῖσθαι, κ. τ. λ.* Epistolar. Lib. III, n. 344, p. 744 sq. edit. Car. Gottlied Bretschneider : Corpus Reformatorum. Vol. I, Halis Saxonum 1834, in-4. Melanchton écrivit exprès celte lettre en grec pour que son contenu ne fût pas connu de tout le monde.

trine non moins infernale ni moins contraire à la loi de Jésus-Christ dans sa lettre du 13 janvier 1524 à Georges Bruck (*n.* 572, *t.* II, *p.* 459), chancelier du duc de Saxe-Weimar, qui, mécontent sans doute de sa femme, désirait en prendre une autre et s'était adressé pour cela à Luther. Celui-ci lui répondit par un oracle vraiment delphien et digne d'être inscrit sur la table des lois de la nouvelle Église : « Il m'est impossible, lui dit Luther, en vertu de l'Écriture-Sainte, de défendre à qui que ce soit de prendre plusieurs femmes en même temps, mais je ne voudrais pas être le premier à introduire cette louable coutume chez les chrétiens. »

La dispense de polygamie, solennellement prononcée par Luther le 10 décembre 1539, et confirmée par les chefs de sa communion religieuse, en faveur du voluptueux landgrave Philippe de Hesse, déjà marié avec la vertueuse Christine, fille du pieux duc Georges de Saxe, qui l'avait rendu père de huit enfans; cette dispense, dis-je, est trop connue pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici cet acte abominable qui entachera éternellement le caractère moral de la réforme (57). Philippe fut autorisé à prendre pour épouse, à côté de sa première femme, l'honnête et vertueuse demoiselle (*honesta et virtuosa virgo*) Marguerite de Saal. Il est dit que ce mariage est chrétien et permis (*christianum et licitum*), et il est avoué, pour augmenter par là la piété de ce bon et vertueux

---

(57) N. 1904, t. V, p. 236-247, et Jos. Schmitt : Essai d'une exposition philosophique et historique de la réforme, dans son origine ; Sulzbach 1828, p. 219-223 et p. 436-456, où l'on a inséré l'avis des docteurs et l'acte de mariage. Nous nous bornerons à transcrire ici le § 3 de cet avis : « Nam prout Celsitudo Vestra videt, paupercula et misera ecclesia est exigua et derelicta, *indigens probis dominis regentibus;* sicut non dubitamus, Deum aliquos conservaturum, quantumvis tentationes diversæ occurrant.

prince, que la petite, faible et pauvre Église de la réformation a besoin de princes aussi pieux que Philippe.

Il est certain que la nouvelle Église, pour se fonder et se soutenir, avait besoin de la piété et des vertus de monstres tels que Henri VIII d'Angleterre, Christiern III de Danemarck, Albert de Prusse et autres princes dépourvus à la fois de religion, de mœurs et de conscience.

Aussi l'Église-mère a-t-elle peu de motifs de regretter de semblables enfans ou d'en envier l'acquisition à la nouvelle Église.

Le pieux duc George de Saxe avait, dès l'an 1526, relevé avec force la malheureuse direction que Luther avait prise, et avait indiqué les résultats que ses doctrines ne pouvaient manquer d'avoir : « Nous pouvons t'assurer, écrivait le duc à Luther (58), que ton évangile nous intéresse fort peu, attendu que les chefs de la chrétienté l'ont déjà condamné. Il n'y avait qu'une seule chose qui nous tint à cœur : c'était d'empêcher, par tous les moyens possibles, qu'il ne fût adopté par nos sujets, et cela à cause des mauvais fruits qu'il a produits ; car ni toi, ni qui que ce soit au monde, ne pouvez soutenir avec vérité que ta doctrine renferme autre chose que des blasphèmes contre le saint sacrement de l'autel, contre la sainte Vierge Marie et contre tous les saints. De ta doctrine et de celle de tes sectateurs découlent de nouveau toutes les hérésies depuis long-temps condamnées ; par elle tout culte raisonnable est détruit. A quelle époque a-t-on vu les personnes consacrées au service du Seigneur commettre autant de sacriléges que sous ton évangile ? A quelle époque a-t-il éclaté d'aussi fréquentes révoltes contre les gouvernemens, qu'aujourd'hui, par suite de ton évangile ? A

(58) Surius Commentar., p. 150. Sleiden et d'autres donnent aussi cette lettre remarquable.

quelle époque y a-t-il eu autant de pillages d'églises, autant de vols et de brigandages? A quelle époque Wittemberg a-t-il été peuplé d'autant de moines défroqués et de religieuses mondaines? A quelle époque les femmes ont-elles été enlevées à leurs maris pour être données à d'autres, ce que ton évangile permet? A quelle époque a-t-on commis autant d'adultères que depuis que tu as osé écrire : « Quand « une femme ne peut pas être fécondée par son mari, il faut « qu'elle en aille trouver un autre pour qu'il lui fasse des en- « fans, que le mari sera tenu de nourrir ; et le mari pourra « en faire de même en pareil cas? »

C'est avec la même raison que l'immortel Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, le plus grand homme que sa patrie ait vu naître et l'ornement de son siècle, a pu dire de Luther (59) : « En dépit de toutes les protestations de Luther, qui prétend s'être abstenu de mensonges et de toutes disputes bruyantes avec ses adversaires, il est certain qu'il n'a fait couler de sa plume que des calomnies, des diffamations et des pasquinades. Son cœur ne cache que de l'orgueil, de la vanité et de l'envie. Sa tête ne produit que des sottises, des folies et des absurdités ; de sa bouche, il ne sort que des ordures, des obscénités et du fumier, dans lesquels il prend plaisir à se vautrer. Qui pourrait supporter un homme aussi pervers, qui par mille vices fait bien connaître qu'il n'est point possédé, mais torturé par une légion de démons? »

Luther lui-même confirma le jugement de Morus. Il

---

(59) Dans l'excellent ouvrage que Morus écrivit pour Henri VIII, contre Luther, sous le nom de Guillaume de Rochester. On en trouve des extraits dans le Commentaire de Surius, année 1523, pag. 123 et suivantes. On peut voir aussi les Lettres à un bénéficier par le docteur John Milner, Lett. 5, p. 155 sq., et le Thomas Morus par C. T. Rudhart, d'après des sources originales. Nuremberg 1829, p. 274 sq. et note 85, p. 292 sq.

avoue, avec une satisfaction toute particulière, la manière dont le démon l'instruisait; il avoue dans une lettre à Spalatin, qu'à moins de se bien monter la tête avec du vin, il lui est impossible de rien écrire de bon en vers ou en prose. Sous la puissante protection du démon, du vin et de l'amour, le fondateur d'une nouvelle Église doit aller loin. Il doit parvenir bientôt au point où Luther et ses sectateurs sont arrivés dès long-temps, et où l'Eglise protestante se trouve encore aujourd'hui après le cours de trois siècles (60).

Faut-il s'étonner après cela que la nouvelle Église, par suite de ses propres doctrines et de la conduite immorale de ses prêtres, se soit trouvée peu d'années après sa naissance dans un si triste état de démoralisation que Thomas Munzer disait de Luther et de ses disciples (61) : « J'aime beaucoup à voir les Wittembergeois attaquer le pape avec tant de vigueur, mais je n'aime pas leurs mariages impudiques. » Le perspicace Calvin remarque aussi dans son langage mordant : « Parmi cent évangéliques (luthériens) on en trouverait à peine un seul qui se soit fait évangélique par aucun autre motif que pour pouvoir s'abandonner avec plus de liberté à toutes sortes de voluptés et d'incontinence. » (*Comment. in* II. *epist. Petri,* II, 2, *p.* 63 *sq.*, 351 *sq.*, 473 *sq.*)

---

(60) Le spirituel voyageur irlandais, dans le triste et aride désert du protestantisme, Thomas Moore, fait un parallèle aussi juste qu'ingénieux entre Luther et Simon le Magicien. Ils se ressemblent parfaitement dans leur manière de vivre comme dans leurs doctrines. De même que Simon a été le père de tous les hérétiques des temps anciens, Luther l'est de ceux de nos siècles : l'un et l'autre ont eu le démon pour maître et ont vécu habituellement avec lui. Voyez les Voyages d'un gentilhomme irlandais à la recherche d'une religion.

(61) Luther nous apprend lui-même ces détails, t. II, Lat. Colloq. Mens., pag. 35, a. ou Eisl. germ. 1566, f. 402, a. Francf. 1595, f. 287, a. Dresd. 1723, f. 491, a.

Et Luther ne se vit-il pas lui-même forcé de déplorer en termes touchans la démoralisation de son Église? Ses ouvrages sont remplis de plaintes à ce sujet. « Le monde, dit-il (62), devient pire de jour en jour par ces doctrines. Aujourd'hui les hommes sont possédés de sept démons, tandis qu'autrefois ils n'en avaient qu'un seul dans le corps. Les démons entrent maintenant par légions dans les gens, qui sous la pure lumière de l'Évangile sont devenus plus avares, plus rusés, plus intéressés, plus impitoyables, plus dissolus, plus impurs et plus pervers qu'ils ne l'étaient jadis sous le papisme. »

Luther mourut comme il avait vécu et comme il avait enseigné. Il semble qu'il ait voulu composer son épitaphe et celle de tous les membres de son Église, lorsqu'il dit avec une vérité frappante : « Nous mangeons jusqu'à en mourir ; nous buvons jusqu'à en mourir ; nous nous appauvrissons, et nous nous précipitons dans l'enfer, à force de manger et de boire. En un mot, nous nous tuons à force de manger, de boire, de nous amollir, d'engraisser et de péter. » (*Entret. de Table, Eisl. f.* 64, *b.* 76, *a. Trans. f.* 45, *b.* 54, *a. Dresd., f.* 188, *a.*)

Il exhala son âme impure au milieu des plus terribles malédictions contre son ancienne mère l'Église, et contre Dieu (63). « Allons, dit Luther en fixant ses regards mourans sur l'avenir, il n'en sera pas de même avec la postérité. Nous sommes maintenant dans le paroxisme de la fièvre qui

---

(62) Second sermon pour le premier dimanche de l'Avent. Sermonnaire familier de M. Luther. Jena 1559, in-fol.

(63) Surius ad a. 1546, b. p. 411 sq. Qui ne connaît la ridicule prédiction que Luther a faite sur lui-même et dont les commentateurs protestans de l'Apocalypse attendent encore en vain l'accomplissement, dont ils ont pourtant été souvent bien près :

Pestis eram vivus, moriens tua mors ero, Papa!

nous agite ; ils nous presseront tant que nous finirons par lâcher nos excrémens qu'ils adoreront après cela, comme si c'était de l'encens. Ils voudraient bien se débarrasser de nous comme nous d'eux ; nous sommes tout prêts à partir comme un étron mûr, avec..... (64). »

CHAPITRE VI.

Nous venons maintenant de tracer un tableau fidèle des réformes de Luther, et nous avons indiqué la marche qu'il suivit pour y parvenir. Voyons maintenant sous quel aspect la nouvelle Église de Suède se montre dans ce miroir, grâce aux efforts actifs de Gustave et des premiers réformateurs.

Si nous nous en fions au biographe de Gustave, Jean Tegel (*Hist. Gustavi, Stockholmiæ* 1662, *fol. T.* I, *p.* 6 et 97, *cité par Baazi, lib.* II, *c.* 1, *p.* 150), il aurait déjà, dès l'époque de son séjour à Lubeck, en 1519, formé le projet d'introduire la nouvelle doctrine en Suède. Son esprit conciliateur ne pouvait pas manquer, en effet, de lui faire comprendre tout l'avantage qu'il pourrait tirer d'une pareille entreprise. Lui aussi devait trouver son salut dans la doctrine de Luther, de même que tous les pauvres chevaliers errans, aspirant à une haute fortune, tels qu'il s'en trouvait tant à cette époque en Europe. Gustave qui joignait à de l'ambition les talens d'un guerrier consommé et la ruse d'un diplomate, se trouvait dans la position la plus favorable au succès de ses desseins. Long-temps avant qu'il fût par-

---

(64) Luther fait ici un méchant calembourg qu'il serait impossible de traduire en français et que nous transcrivons pour l'édification de ceux d'entre nos lecteurs qui comprendront l'allemand : « Wir sind vol zu scheiden wie ein reifer Unflat und ein weit Kunst- (*Lat. ars*) loch, dadurch er gehet. »

venu au comble de la prospérité, et alors qu'il soutenait encore avec les Danois une lutte sanglante pour la couronne de Suède, il avait déjà fixé son attention sur les affaires de l'Église dans sa patrie. C'était par là qu'il voulait se frayer la route du trône.

Au milieu de sa marche triomphale, et après qu'il eut soumis la Finlande, en 1522, il donna les trois évêchés vacans de Strengnæs, de Scara et de Westeræs à Magnus Sommer, à Magnus Harald, et à Pierre Jacobssohn. Ce dernier avait été pendant long-temps chancelier de Stenon Sture le jeune. Il destinait le siége primatial d'Upsal à Knut, et son ancien précepteur Jean Braske, successeur de Gadd au siége de Lincœping, ami chaud et défenseur de l'infâme Gustave Trolle, fut destitué et remplacé violemment par Éric, doyen du chapitre. Bientôt après il nomma aussi au siége d'Abo, vacant par la fuite du pieux et vertueux évêque Arvedus, qui s'était éloigné avec beaucoup d'autres ecclésiastiques et gentilshommes pour échapper à la vengeance impitoyable du vainqueur; et pourtant c'était à l'influence de ce digne évêque que Gustave devait en grande partie la prise d'Abo, capitale de la Finlande. Arvedus et ceux qui l'accompagnaient voulaient passer en Danemarck pour y attendre des temps plus heureux, mais ils périrent sur mer dans une tempête.

La haine et l'esprit de persécution dont Christiern avait été animé contre le vénérable clergé de la Suède, avaient passé tout entiers dans le cœur de Gustave. Il en donna des preuves avant même qu'il fût monté sur le trône. La haine qu'il portait au clergé était sans bornes. Dans toutes les provinces où il se présentait, les prêtres et la fidèle noblesse fuyaient devant lui. Othon, évêque de Westeræs, mourut au commencement de l'année à Stockholm, se cachant à tous les yeux, car lui aussi craignait la colère de Gustave. En même temps l'illustre vétéran de l'Église et de la liberté suédoise, Jacques Ulfssohn, archevêque d'Upsal, jadis le

génie protecteur de l'immortel Stenon Sture le vieux, dont il avait été l'ami intime et le confident de tous ses utiles projets, cessait de vivre chez les Chartreux de Gripsholm. Mais Gustave ne possédait pas le cœur généreux des pieux et magnanimes Sture. Ce prélat, qui avait rendu de si grands services à la Suède, dut aussi éprouver les effets de sa colère, parce que lors des troubles politiques qui avaient obscurci les dernières années de Stenon Sture le vieux, égaré par l'exemple de la noblesse suédoise et de plusieurs sénateurs, il s'était déclaré pour l'élévation au trône de Jean de Danemarck, ce qui eut lieu en effet en 1496. Du reste, d'après le témoignage de ses ennemis eux-mêmes, Jean fut un des princes les plus généreux et les plus magnanimes que le Nord ait eu, et n'était nullement haï des Suédois. Gustave refusa la sépulture ecclésiastique à l'archevêque d'Upsal, et son corps demeura pendant cinq ans sans recevoir les derniers honneurs. Cette action est une tache ineffaçable à la mémoire de ce monarque, qui fit bien voir par là l'esprit dont il était animé à l'égard de l'Église, et ce que celle-ci avait à attendre de lui.

Quelle différence entre sa conduite et celle de Stenon que la démarche d'Ulfssohn avait non seulement blessé, mais encore entraîné dans un danger imminent! Poussé par quelques gentilshommes à tirer une vengeance éclatante de l'archevêque, et même à le faire mourir, il alla au contraire le trouver en secret, et se réconcilia avec lui de la manière la plus généreuse. Tout le monde admira la conduite de Stenon, et les Suédois lui appliquèrent ce vers du poète :

Parcere substratis est nobilis ira Stenonis.

(*J. Magni Hist. Goth. Sueon., lib. XXIII, c. XIV, p. 746.*)

Mais Stenon avait de la conscience et de la religion, tandis que Gustave Ericson Wasa ne possédait ni l'une ni l'autre.

Tous les nouveaux évêques, dont plusieurs étaient des amis sincères de Gustave, et lui avaient donné dans différentes occasions des preuves non équivoques de leur attachement et de leur fidélité, n'en réunirent pas moins leurs efforts pour empêcher que les nouvelles doctrines ne pénétrassent dans l'Église de Suède, car déjà elles se montraient assez ouvertement à Stockholm, à Lincœping et à Calmar, tant par les marchands étrangers qui vendaient et répandaient les ouvrages de Luther avec les marchandises qu'ils apportaient, que par l'arrivée de quelques jeunes Suédois, venant de Wittemberg, où ils avaient assisté aux leçons de Luther.

A la tête de ces jeunes ecclésiastiques élevés à Wittemberg, se trouvait Olof Peterssohn le Neride, né à Œrebrœ en 1497, d'un père pauvre qui subsistait péniblement de son métier de forgeron. Olof ne tarda pas à devenir le chef des partisans de la nouvelle doctrine, et acquit la réputation du premier réformateur de l'Église suédoise.

Dans sa jeunesse, étant à l'école à Strengnæs, il avait montré quelques talens, et avait été fait diacre. Encouragé et soutenu par des amis, il se rendit à Wittemberg pour y achever ses études théologiques. Les maximes de la nouvelle doctrine, que Luther y prêchait déjà dans toute leur étendue, mais sans bruit, n'ayant pas encore encouru les censures de l'Église, plurent à l'âme ardente de ce jeune homme. Il y fit des progrès rapides. En 1518 il avait reçu le bonnet de docteur en philosophie, dignité qu'à cette époque il n'était pas facile d'obtenir.

Revenu la même année dans sa patrie, et ordonné prêtre par le pieux et infortuné évêque Mathias de Strengnæs, qui ne se doutait pas qu'Olof nourrît dans son sein le serpent perfide et séducteur de l'erreur, il ne tarda pas à devenir chanoine du chapitre de Strengnæs et chancelier de l'évêché. Il se tenait encore tranquille et ne laissait rien paraître

au dehors de ses sentimens. Mais à peine Mathias, son bienfaiteur et son protecteur, eut-il péri sous la hache sanglante de Christiern, qu'il profita de l'absence de son successeur Beldenach, qui dans ces temps malheureux avait été obligé de fuir la colère de Gustave, pour lever fièrement la tête, sans crainte et sans réserve. Il communiqua à ses amis et à ses collègues les doctrines qu'il avait sucées à Wittemberg, et leur donna à lire les leçons de Luther sur l'Écriture-Sainte, qu'il avait mises par écrit, ainsi que les ouvrages déjà imprimés de ce réformateur. Il chercha surtout à gagner Laurent Anderssohn, prévôt du chapitre et archidiacre de Strengnæs, homme d'un esprit entreprenant, très considéré dans le pays, animé d'ailleurs d'une ambition ardente, et partisan de toute espèce de nouveautés, surtout en matière de foi. Laurent devint en effet sur-le-champ son disciple, son partisan, son défenseur le plus zélé. Il avait été fort piqué de ce qu'on ne l'avait pas élu pour remplacer Mathias, et il voyait dans Olof un homme à l'aide duquel il parviendrait sans peine à obtenir une mitre. De son côté il résolut de soutenir son ami dans toutes les entreprises que son ambition lui suggérerait. Par son influence, Olof devint président de l'école de théologie de Strengnæs. Mais pour pouvoir donner plus d'extension à la sphère de son activité, il trouva moyen de faire donner à cet apôtre des nouvelles doctrines, qui ne négligeait rien pour pervertir l'esprit des jeunes élèves du sacerdoce, la haute et influente dignité de premier prédicateur de la cathédrale. Olof se trouva par là au comble de ses vœux. Chargé de la direction suprême de l'instruction ecclésiastique des jeunes lévites, le peuple aussi se trouvait soumis à son sceptre.

Olof fit bientôt voir qu'il n'était indigne ni de sa nouvelle position, ni de son grand protecteur.

Les classes et l'Église devinrent le théâtre de ses travaux. Dans l'un et l'autre lieu il proclamait les maximes de la

nouvelle doctrine sans réserve et avec un zèle ardent qui ne se laissait arrêter ni par la prudence ni par la modération, d'ailleurs si nécessaires au succès d'une semblable entreprise ; car il connaissait toute la puissance de la main de fer qui le poussait en avant et le protégeait dans toutes ses démarches.

Il entra dans la carrière de l'apostolat exactement de la même manière que son maître, avec le même aveuglement, la même haine pour l'Église et ses chefs, le même refus malveillant de reconnaître les doctrines et les institutions saintes de l'Église, et enfin pour ne céder en rien au coryphée de la nouvelle doctrine, à Luther, avec la même impiété et la même impudence.

Olof déclara alors ouvertement la guerre à l'ancienne Église. Il y avait sept articles au sujet desquels il jetait en quelque sorte le gant aux fidèles. Ils sont caractéristiques des sentimens de l'écolier et du maître. Les voici en peu de mots (65) : 1° Il n'est pas prouvé par l'Écriture-Sainte que sainte Anne ait été la mère de la sainte Vierge, et que Joseph, l'époux de Marie, ne fût point un vieillard mais un jeune homme. 2° Il n'est pas permis aux moines de demander l'aumône, cela étant contraire à l'Écriture-Sainte, où il est dit : « Il n'y aura point de pauvre ni de mendiant parmi vous. » 3° Il n'est pas permis d'invoquer les saints, cela étant défendu par le prophète Jérémie : « Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme. » 4° L'office de prédicateur est beaucoup plus important que celui de sacrificateur. La prédication vaut mieux que le culte. 5° Toutes confréries et associations pieuses des fidèles pour prier ensemble doivent être abolies. 6° Les péchés ne doivent être confessés qu'à

---

(65) Messenius Scondia, t. V, p. 12, et Ant. Possevinci Soc. Jes. et Nuntii Apostolici per varios Septentrionis regiones Annalium Decas prima, lib. V, c. 1. — Cod. Mss.

Dieu seul et non aux hommes. 7° Personne avant lui n'a annoncé aux Suédois la pure et véritable doctrine de l'Évangile.

Olof trouva sur-le-champ un adversaire dans Nicolas, docteur en théologie et doyen du chapitre de Strengnæs, homme d'une piété exemplaire, d'une vaste érudition, vigoureux et ferme dans la lutte. Armé par la science et par la charité, il s'efforça avec dignité de convaincre Olof et ses partisans de leur erreur. Les deux partis en vinrent à de vraies disputes. La discussion s'anima de plus en plus, et parvint aux oreilles de Gustave, qui n'était encore qu'administrateur du royaume. Celui-ci fit venir les deux rivaux en sa présence ; il écouta leurs raisons respectives avec une grande attention, et quoique la justice fût évidemment du côté de Nicolas, comme il tenait surtout à ménager les partisans des nouvelles doctrines, et à s'en faire des amis, sans trop humilier encore les défenseurs de l'ancienne Église, il prit le parti le plus prudent, celui de se retirer sans se décider en faveur de l'un ou de l'autre.

Mais Gustave ne tarda pas à faire connaître jusqu'à quel point le triomphe des nouvelles doctrines lui tenait à cœur. Il fit appeler immédiatement Laurent Anderssohn, et sous prétexte de grands services qu'il aurait rendus, et qui sans doute ne consistaient que dans la protection qu'il accordait à Olof et à ses partisans, il l'éleva au poste de chancelier du royaume, et le chargea de placer la discussion dans son véritable jour. Laurent, ravi de voir arriver si promptement le moment de faire, sinon triompher les nouvelles doctrines, au moins entrevoir l'espérance d'un triomphe peu éloigné, ne manqua pas d'exposer à l'administrateur du royaume la doctrine de Luther en tous ses détails, et de lui faire comprendre tous les avantages qui en pourraient résulter pour lui. Afin de l'engager d'autant plus fortement à l'embrasser, il lui fit observer que les princes allemands qui s'y étaient

décidés avaient acquis d'immenses richesses en s'emparant des biens du clergé et de l'Eglise (66).

Quelque flatteuse que fût pour lui une si douce perspective, Gustave ne se livra pas encore à la séduction que le chancelier lui présentait avec tant d'adresse et ne se permit point un coup d'état pour y arriver. Gustave n'était pas homme à se laisser gouverner par l'impression du moment; il pesait avec le plus grand calme toutes ses démarches, et calculait avec tout le sang-froid d'un esprit mercantile, les résultats qu'elles devaient entraîner. Il commença donc par faire prendre en secret en Allemagne, et probablement à Wittemberg, des renseignemens exacts sur la nature et les progrès de la nouvelle religion, et se fit en même temps expliquer la manière dont il devrait s'y prendre pour l'introduire dans ses Etats sans bruit et avec sécurité. Ainsi que l'on devait s'y attendre, les avis du réformateur allemand furent aussi favorables à la nouvelle doctrine que l'avaient été les discours du chancelier. Toutefois Gustave ne fit encore rien paraître au-dehors de ses projets. En secret il faisait tout ce que la prudence et la ruse lui permettaient pour favoriser les partisans des doctrines nouvelles.

Cependant ceux qui restaient attachés à l'ancienne foi, savaient non moins habilement suivre de l'œil et juger les événemens qui se passaient autour d'eux. Le silence de Gustave devant le progrès de plus en plus menaçant des nouvelles doctrines, devait naturellement paraître suspect, et n'était nullement propre à dissiper la crainte que l'administrateur du royaume ne fût d'intelligence avec les nouveaux apôtres.

(66) Verum ab illo (Gubernatore) consultus hac super controversia M. Laurentius Andreæ, ipsius nuper factus cancellarius, totam Lutheri causam dogmaque Gustavo manifestat, et quantas nonnulli Germaniæ Principes illud amplexi, ex suo corrasserint Clero divitias, huic minus necessarias, demonstrat. — Messenius loc. cit.

L'épiscopat se réunit donc avec force et résolution, vers la fin de l'an 1522, afin de s'opposer à ce que les doctrines du réformateur pénétrassent dans le pays. Jean Braske, évêque de Lincœping, porta la parole en son nom. Excité par lui, Kiaus Huit, Frère-Prêcheur, de Calmar, homme courageux, savant et habile à discuter, releva le gant d'Olof Peterssohn. Braske lui avait envoyé les sept articles de ce dernier, ainsi que les censures que les académiciens de Louvain et de Cologne avaient lancées contre les doctrines de Luther, afin de le mettre à même de combattre plus victorieusement le réformateur et ses partisans.

On en vint à un colloque entre les deux partis, on combattit de part et d'autre avec beaucoup de chaleur. Olof, au lieu de tirer ses preuves de l'Ecriture-Sainte, de l'histoire de l'Eglise et des Pères, trouva plus commode, à l'exemple de son maître Luther, d'avoir recours à la lâche tactique des injures et des libelles. Il attaqua son adversaire avec une passion aveugle et une basse animosité, espérant le réduire au silence par ces nobles armes qui, comme l'on sait, avaient pris, dans la nouvelle Église, la place de la raison. Huit succomba, non pas pourtant aux armes d'Olof, mais au bras puissant de Gustave qui secondait le réformateur.

Olof, encouragé par sa victoire, qu'il ne devait qu'au crédit dont Laurent Anderssohn jouissait auprès de l'administrateur, prit le surnom de Phase, se dit un second Moïse, qui avait retiré les Suédois de la captivité du pape, comme Moïse avait tiré les Israélites de celle d'Égypte ; et afin de perpétuer la mémoire d'une si sainte victoire, il prit des armes emblématiques qui représentaient une lampe allumée, voulant donner à entendre par là, comme il le dit lui-même, qu'il appartenait au chœur des vierges qui veillent et non à celles qui dorment ; qu'il était la lumière de l'Évangile cachée sous le boisseau, et qui n'avait jamais encore relui aux champs heureux de la Suède, dans toute sa pureté et toute sa

clarté, et que lui, pour la première fois, avait allumé en Suède et fait briller aux yeux du monde.

Le fils d'un pauvre forgeron prétendait jouir déjà du privilége de la noblesse; mais il était surtout avide des richesses et des plaisirs qui y étaient attachés. Elevé près de la forge où, plus d'une fois, il avait aidé son père dans ses travaux, le symbole de ses armes ne lui était point étranger, et il n'avait pas eu beaucoup de peine à le fabriquer.

Cependant au milieu de ces mouvemens religieux s'ouvrit, le 6 juillet 1523, la diète de Strengnæs, dans laquelle Gustave fut proclamé roi. Cette journée fut une des plus décisives pour le nouveau monarque, quant à ses rapports avec l'ancienne Eglise. A compter de ce moment il prit une part bien plus active aux affaires ecclésiastiques. Nous venons de voir passer l'avant-scène du grand drame de l'introduction de la réforme en Suède, et nous arrivons au premier acte du drame sanglant que Gustave joua avec ce peuple malheureux et trompé, avec le clergé de l'Église nationale et avec le chef de la chrétienté; il remplit son rôle avec un talent remarquable, mais de la manière la plus perfide.

A peine devenu roi, il jeta le masque dont il s'était couvert jusqu'alors; il ne cacha nullement ses desseins devant la diète. S'il n'exécuta pas, pendant qu'elle siégeait encore, ce qu'il méditait depuis quelque temps contre l'Église, il faut l'attribuer à l'arrivée imprévue du nonce du pape. Afin de rendre plus sûr l'accomplissement de son grand projet, il crut devoir faire aux circonstances un sacrifice qui devait être le dernier.

Ce nonce était Jean Magnus Gothus, homme d'une réputation intacte, d'une perspicacité profonde, d'une prudence, d'une modération et d'une modestie rares, d'une piété éclairée, d'une science admirable, et né pour diriger les affaires d'État les plus grandes, les plus difficiles et les plus embrouillées. Né à Lincœping le 19 mars 1488, élevé dans les écoles les plus renommées du pays, il avait fait de si grands

progrès dans les sciences que dès l'âge de dix-huit ans il avait fixé sur lui les regards de ses contemporains. On cite de lui, comme une des grandes merveilles du temps, qu'à cet âge, ayant défendu une thèse devant les évêques de Lincœping et de Scara, et de plusieurs des savans distingués de la Suède, il avait cité de mémoire toute l'Écriture-Sainte, tout le droit canon, Gratien et les décrétales. Enflammé du désir de pousser plus loin ses études, il visita les plus célèbres universités de la Belgique, de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. A Louvain, il eut pour professeur Adrien d'Utrecht, précepteur de l'empereur Charles-Quint, plus tard cardinal de Tortose, gouverneur d'Espagne, et enfin pape sous le nom d'Adrien VI.

A peine eut-il achevé ses études à Cologne, que Jean fut envoyé en 1517, par Stenon Sture le jeune, à Rome, pour y traiter des affaires importantes pour l'Église. Là, il acheva de se former à la cour de Léon X, par le commerce des hommes les plus savans et les plus spirituels de l'Europe. Nous aurons bientôt occasion de reconnaître la grande et bienfaisante influence que cette circonstance exerça sur ses travaux scientifiques et ecclésiastiques. Après la mort de l'administrateur, il quitta momentanément Rome pour passer quelque temps à l'académie de Pérouse, où, moins accablé d'affaires, il voulait se consacrer dans la retraite à la prière et à l'étude. Ses vastes connaissances lui procurèrent immédiatement la première chaire de théologie à cette célèbre université. Aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle des cruautés exercées en Suède par Christiern, il renonça à cette dignité si flatteuse pour un étranger, et retourna à Rome, pour y défendre les intérêts de sa patrie qu'il aimait avec toute l'ardeur d'un Sture, contre l'oppresseur danois. Il exposa, dans des entretiens privés avec Léon, ainsi que dans l'auguste sénat de l'Église, avec éloquence et vérité, le détail des horreurs commises par Christiern en Suède, et demanda au

nom de sa patrie et de l'Église de Suède satisfaction de ce despote. Le pape et tous les cardinaux assemblés dans le consistoire ne purent retenir leurs larmes à ce récit. Léon, comme nous l'avons vu plus haut, envoya sur-le-champ François de Potentia à Copenhague, pour procéder contre Christiern, selon les usages de l'Église.

Sur ces entrefaites, Léon mourut; il eut pour successeur Adrien VI. Les relations intimes qui avaient existé autrefois à Louvain, entre Jean Magnus et Adrien, facilitèrent au premier l'accès auprès du nouveau pape. Adrien le reçut avec cette affabilité qu'un professeur aime à témoigner à son élève parvenu à la maturité, lorsque cet élève a tenu si complètement tout ce que promettait sa jeunesse.

Et comment Jean Magnus n'aurait-il pas été bien venu d'un pape qui, comme Adrien VI, n'avait d'autre désir que de remédier aux maux qui pesaient sur l'Église? Profondément touché de la triste situation de l'Église en Suède, attaquée à la fois par l'hérésie et par la plus cruelle persécution, après avoir pris l'avis du sacré collége des cardinaux, il chargea Magnus de la défense des intérêts de cette Église opprimée, et au mois de mars 1523, il l'envoya en Suède en qualité de nonce. Il devait surtout s'opposer à l'introduction des nouvelles doctrines de Luther, et porter un nouveau jugement sur l'indigne conduite de Gustave Trolle et sur l'assassinat commis par Christiern sur les évêques de Strengnæs et de Scara. Adrien remit en même temps au nonce un bref plein d'onction, adressé à Jean Braske, évêque de Lincœping, coryphée de l'épiscopat suédois et le plus courageux champion pour le maintien de l'ancienne foi (67). Dans ce bref il loue le zèle que l'évêque a montré jusqu'alors pour l'Église et l'exhorte à communiquer son ardeur aux autres

---

(67) Voyez Appendice, n. 1.

évêques, afin que, par leurs efforts réunis, ils puissent anéantir totalement en Suède la nuisible et honteuse doctrine de Luther. Pour terminer, il l'engage à appuyer de toutes ses forces les mesures du nonce, afin qu'elles puissent être couronnées du succès désiré.

Jean reçut encore du pape une autre mission importante auprès de Sigismond Ier, roi de Pologne, et d'Albert de Prusse, grand-maître de l'ordre Teutonique. Après qu'il s'en fut acquitté, il continua sans autre retard son voyage en Suède.

Il y arriva le 6 juin, pendant que Gustave assistait à la diète de Westeræs. La situation des affaires ne lui causa pas peu d'étonnement. La première nouvelle qu'il reçut en mettant le pied sur le territoire suédois, fut celle de l'élévation de l'administrateur au trône. Il se rendit donc sur-le-champ à Strengnæs, pour y présenter ses hommages au nouveau roi et lui faire part du motif de sa venue et de la mission dont il était chargé.

Pendant la session même de la diète, Gustave avait déjà fait pleinement usage du pouvoir royal par rapport à l'Église, et prenant pour prétexte l'épuisement total du trésor de l'Etat, il avait demandé aux évêques des sommes considérables sous le nom de prêt, mais qui ne devaient jamais être remboursées. Les Lubeckois exigeaient 70,000 marcs d'argent pour les services qu'ils lui avaient rendus pendant la guerre contre les Danois, et la solde de son armée était en outre arriérée (68).

---

(68) Simulque tantam præsulum suspectam haberet opulentiam et potentiam, velut suo inimicam voto, de fidei permutatione introducenda, hoc præcedenti ac sequentibus annis, immensis clerum Suetiæque emunxit Ecclesias opibus sub prætextu militi potissimum; et Lubecensibus solvendi, extortis, solutione promissa. verum ad græcas numeranda calendas. — Messenius, loc. cit., p. 14.

Les évêques connaissaient les dispositions de Gustave ; ils savaient jusqu'à quel point il aspirait à s'emparer de biens déjà fortement taxés pendant la dernière guerre ; ils n'ignoraient pas que ces prétendus emprunts n'étaient qu'un prétexte pour briser leur pouvoir et détruire leur influence, premier moyen d'attaque contre l'Eglise même. La richesse des évêques et leurs vastes possessions territoriales étaient aux yeux de Gustave les plus grands obstacles aux projets qu'il avait formés d'introduire en Suède la réforme allemande. C'est pourquoi il commença l'attaque contre les évêques du côté de leurs biens.

Les évêques, qui pendant ce temps avaient, au sein du sénat et des États du royaume assemblés à Strengnæs, et en face du roi lui-même, élevé la voix avec courage contre les actes d'oppression qu'il exerçait envers l'Eglise et la fausse position dans laquelle il s'était placé à son égard ; les évêques, disons-nous, furent encouragés, par l'arrivée du nonce, dans leur zèle pour la religion et pour le maintien des libertés et des propriétés de l'Eglise. Gustave fut embarrassé en se voyant si désagréablement arrêté dans l'exécution de son projet.

Quelle fut alors sa conduite à l'égard du nonce? Il joua vis-à-vis de lui un rôle bien digne de l'hypocrisie de son caractère, et en rapport avec ses sentimens religieux.

A peine eut-il appris l'arrivée du nonce, qu'il envoya au-devant de lui les évêques et les membres les plus distingués de la noblesse, ainsi que les grands du royaume, pour le conduire en pompe à Strengnæs. Gustave lui fit prendre place sur-le-champ au sénat. Jean Turessohn, chef des sénateurs, le reçut, à son entrée dans la salle, avec une harangue solennelle dans laquelle il l'accabla des éloges les plus flatteurs, pour le patriotisme qu'il avait déployé précédemment à Rome, mais surtout dans les circonstances actuelles, pour le bien de la patrie.

Jean Magnus commença à s'acquitter de sa mission auprès

du roi et fut bien étonné de voir jusqu'à quel point ce prince était déjà imbu des nouvelles doctrines de Luther ; il était presque exclusivement entouré et dirigé par des hommes qui professaient ouvertement ces doctrines et celles d'Olof Peterssohn. Le parti opposé à l'Église mit tout en usage auprès du roi pour l'empêcher d'écouter les demandes les plus justes de l'ambassadeur. A leur instigation, Gustave fit au nonce la proposition séduisante de convoquer un concile provincial, dans lequel les affaires de l'Eglise seraient traitées en détail; mais Jean reconnut l'embûche qu'on lui tendait, et rejeta cette proposition. Les novateurs désiraient le concile, parce qu'ils étaient sûrs d'avance de l'appui du roi, et qu'ils se sentaient déjà assez forts dans l'art impudent et grossier d'étouffer la voix de la raison par des cris, et, contre toute justice et toute conscience, de fermer l'oreille aux plus justes réclamations. Le nonce profondément affligé de l'avenir qui se présentait pour l'Eglise de Suède, crut qu'il ferait bien de retourner sur-le-champ à Rome, pour rendre compte au pape et aux cardinaux de la véritable situation de cette malheureuse Église, et pour leur exposer les moyens qui lui paraissaient pouvoir être encore mis en usage pour conjurer peut-être l'orage de l'hérésie et de la persécution dont elle était menacée. Il aurait exécuté son projet, si le chapitre métropolitain d'Upsal ne lui eût adressé, tant par lettres que par envoyés, des prières instantes et réitérées pour qu'il voulût bien retarder son départ. Il n'y renonça que sur les représentations qu'on lui fit des grands désavantages qui résulteraient de son absence, non seulement pour le siége primatial, mais encore pour l'Église tout entière de sa patrie.

Un si prompt départ du nonce ne pouvait être agréable ni au roi, ni aux partisans de la nouvelle hérésie; il aurait pu faire échouer tous leurs plans. Une semblable démarche aurait dévoilé avant le temps les projets astucieux du roi

contre l'Eglise nationale, qui comptait encore, tant parmi les membres de la diète que dans le peuple, de fermes confesseurs et des défenseurs courageux.

Dans ces circonstances critiques, le conseil du royaume et les sénateurs, tant ecclésiastiques que laïques, adressèrent, en date du 12 juin et pendant que la diète était encore assemblée, une lettre au pape conçue en termes respectueux, mais pourtant un peu fanfarons (69). Dans cette lettre, ils vantent le saint zèle du pape pour le rétablissement de la discipline relâchée de l'Eglise et de la concorde entre l'Eglise et l'Etat qui avait disparu presque partout ; ils le remercient avec les expressions de la plus vive reconnaissance pour le nonce qu'il leur a envoyé, qui est, disent-ils, un homme d'une grande modération, de beaucoup de prudence, d'expérience et d'un zèle ardent pour la religion ; ils l'assurent en même temps qu'ils feront tous leurs efforts pour répondre au désir que le nonce leur a exprimé de sa part. Cependant, de leur côté, ils espèrent que Sa Sainteté daignera prendre à cœur la triste situation de l'Eglise de Suède, et choisir pour évêques des hommes nés dans le pays et qui soient d'un caractère à maintenir la paix et la concorde entre les citoyens. Ils expriment ensuite toute l'horreur que leur inspire l'indigne conduite du misérable Gustave Trolle, ci-devant archevêque d'Upsal ; ils supplient le pape, attendu que ce Trolle a depuis long-temps, par ses attentats contre la paix publique, renoncé à la dignité archiépiscopale, et qu'il a été en dernier lieu, à cause de sa honteuse fuite chez Christiern, condamné par les Etats, avec l'approbation du roi, à un exil perpétuel, de vouloir bien placer sur le siége métropolitain d'Upsal un digne pasteur, puisque d'une administration bonne, prudente et sage de ce siége,

(69) Voyez Appendice, n. 2.

dépend à bien des égards le salut de toute l'Eglise de Scandinavie. En ce cas ils sont disposés à dédommager généreusement cet archevêché des grandes et nombreuses pertes qu'il a souffertes depuis une longue suite d'années. Ils terminent leur lettre en disant que plusieurs doctrines erronées en fait de religion s'étant introduites dans le pays pendant les grandes convulsions politiques qui l'ont agité, ils désirent que le nonce ne reparte pour Rome qu'après avoir confirmé les évêques élus. Puis de retour une seconde fois de Rome et muni des pleins pouvoirs du Saint-Siége, il pourra, avec la sagesse et la prudence qui le caractérisent, s'occuper de la grande et pénible affaire de l'amélioration du clergé et du maintien de la religion, affaire dans laquelle leur appui ne saurait lui manquer.

Cependant le haut clergé ne se laissa point tromper par la politique adroite de Gustave et des États, car il savait que, prodigues de promesses, ils ne tenaient aucun de leurs engagemens. Jean Braske, évêque de Lincœping, se montra particulièrement actif à dévoiler au clergé et au peuple l'artifice et le mystère d'une conduite si injuste. Il s'en plaint vivement dans une lettre qu'il écrit, le 15 juillet 1523, au Saint-Père, en réponse à celle qui lui avait été remise par le nonce (70). Le digne évêque promet de ne rien négliger pour prévenir l'introduction de l'hérésie et le vol sacrilége des biens de l'Église. Afin de pouvoir s'occuper avec plus d'efficacité, même hors de son diocèse, d'une affaire si importante pour l'Église de Suède, il exprime le désir d'être muni de pleins pouvoirs particuliers du nonce à cet effet, et il se flatte qu'il les aurait déjà obtenus, si les grandes et nombreuses affaires du nonce lui avaient permis de venir le voir dans sa retraite. Braske voulait prévenir par là le danger que

(70) Voyez Appendice, n. 3.

pouvait occasionner l'influence d'évêques moins courageux que lui ou trop dévoués au roi. Enfin il expose au pape l'urgente nécessité de remplir les siéges vacans, et surtout celui d'Abo, qui sans cela risque de tomber dans les mains des schismatiques russes. Il conseille en même temps de conférer cet évêché au nonce, dont l'influence serait plus grande en Suède que la sienne.

Braske, infatigable pour le maintien de l'ancienne foi, du fond de son exil, qu'il n'aurait pu quitter sans danger, depuis qu'il avait été condamné par Gustave à la perte de sa dignité et à la confiscation de ses biens, adresse à tous les évêques de Suède des lettres semblables, et peut-être plus fortes encore, dans lesquelles il attirait leur attention sur ce que l'Église avait à craindre des principes religieux du roi, en tout pareils à ceux de Luther, et les exhortait à s'opposer de toutes leurs forces aux exactions et aux actes d'oppression de toute espèce dont il accablait les évêchés, les couvens et les fondations pieuses. Pour la première fois alors, Braske crut devoir faire une démarche décisive, en accusant le roi, à la face du peuple, d'hérésie et d'avidité. Pierre Jacobssohn Sunnanwædder, ci-devant chancelier de Sténon Sture le jeune, ami et favori du nouveau roi, qui l'avait nommé à l'évêché de Westeræs, alla plus loin encore. Il tint le même langage que Braske et accusa publiquement Gustave des mêmes crimes. Afin d'être plus heureux que Braske dans le combat qu'il soutenait contre lui, il s'adressa en même temps aux pieux et braves habitans de ses vallées, qui se montrèrent aussi ardens que lui pour la défense de l'ancienne foi et aussi prompts à lutter, s'il le fallait, contre Gustave et ses réformateurs, qu'ils l'avaient été précédemment contre les Danois. Il leur dévoila la perfidie et l'hypocrisie du langage de Gustave, il leur montra la trahison qu'il était sur le point de commettre contre la sainte croyance des Pères, les hommages publics qu'il rendait à l'hérésie, en élevant ses parti-

sans aux plus hautes dignités de l'État, en remplaçant partout les vénérables prêtres orthodoxes par les serviteurs de l'hérésie, en posant enfin sa main impie sur les biens des églises, des évêchés, des couvens et des fondations pieuses, pour les ruiner soit par des exactions inouïes, soit par un vol non déguisé. Pierre leur rappelait ensuite les sentimens pieux qu'avaient fait éclater les anciens administrateurs, les Sture, qui étaient restés inébranlables dans la sainte foi de l'Église, au point d'exciter l'admiration de leurs amis et de leurs ennemis, enfin qui avaient été la consolation et l'ornement de la patrie et des sujets d'édification pour tous les Suédois.

Un semblable langage dans la bouche d'un prélat tel que Pierre, qui, dans la position qu'il avait occupée précédemment auprès des Sture, s'était acquis le respect de toute la nation et particulièrement des honnêtes habitans des vallées, ne pouvait demeurer sans effet sur eux. Tous furent saisis d'une sainte colère contre Gustave, que leurs armes victorieuses avaient seules porté sur le trône. Ils se préparèrent à l'attaquer et à venger sur lui les crimes qu'il commettait contre l'Église et ses serviteurs.

Pierre envoya des lettres de la même teneur à tous les membres de l'ancienne Église, qu'il s'efforça d'amener à une généreuse opposition contre Gustave. Malheureusement plusieurs de ces lettres furent interceptées par les espions du roi, qui comprit le danger dont il était menacé. Mais il n'était jamais embarrassé, quand il s'agissait de débusquer ses ennemis d'une position avantageuse. Il se rendit sur-le-champ, c'est-à-dire avant la fin du mois d'août, à Westeræs, accompagné de plusieurs conseillers du royaume, y accusa l'évêque de trahison, et comme il était porteur de lettres autographes et convaincantes de ce prélat, il le déclara déchu de sa dignité et confisqua tous ses biens. Knut, prévôt du chapitre, partagea le sort de son évêque, pour avoir prié Gustave de modérer son arrêt. Ce Knut, qui avait été le

précepteur de Gustave et qui venait d'être désigné par lui pour remplir le siége primatial d'Upsal, avait cru pouvoir sans inconvénient se permettre cette innocente démarche en faveur d'un ami. Mais Gustave était aussi dur, aussi sévère, aussi impitoyable, aussi inhumain, quand il s'agissait de punir les prêtres de l'ancienne Église, qu'il se montrait clément et tiède jusqu'à l'indifférence, à l'égard des plus grands criminels, dès qu'ils étaient laïques, partisans des nouvelles doctrines, et en état d'acheter leur acquittement par des sommes considérables.

Cependant des mouvemens semblables à ceux de Westeræs et qui se manifestèrent bientôt en d'autres provinces du royaume, où ils prirent même un caractère plus sérieux, durent rendre le roi un peu plus prudent dans ses entreprises contre l'Église et le clergé. Le nonce, qui jusqu'alors s'était tenu assez tranquille et n'avait pris aucune mesure décisive contre les menées des réformateurs, crut devoir aussi élever la voix et faire usage des pleins pouvoirs qui avaient été solennellement reconnus par le roi et la diète. Il se rendit chez Gustave, qui était revenu de Westeræs à Stockholm, et lui fit les reproches les plus amers sur les attentats qu'il commettait contre l'Église; il le rendit attentif aux suites que ces attentats ne pourraient manquer d'entraîner, s'il ne s'en désistait pas, et l'exhorta, dans le langage le plus paternel, à ne pas abandonner la religion de ses ancêtres et à prévenir de toutes ses forces le progrès des doctrines de Luther dans ses Etats, puisque ce moyen était le seul qu'il pût employer pour calmer l'irritation qui se manifestait dans l'esprit du peuple et pour rétablir la paix et la concorde dans l'Église et l'État. Afin de donner à la nation et au clergé une garantie de son attachement sincère à l'Église, le roi était prié de publier une espèce de charte, dans laquelle il promettrait solennellement de maintenir, autant qu'il était en son pouvoir, l'ancienne foi de sa patrie, de ne

pas toucher aux biens de l'Église, et enfin de défendre aux Suédois, sous peine de mort et de confiscation, d'embrasser les doctrines de Luther, d'introduire ses ouvrages dans le pays et de les lire.

Gustave, qui savait, comme tout aventurier politique, se tirer adroitement d'un danger momentané par une conduite équivoque, s'efforça de bercer le nonce par des promesses séduisantes. Mais celui-ci, ne s'y fiant pas, poursuivait noblement et avec fermeté la mission dont il était chargé. Sans demander la permission du roi, il cita devant son tribunal Olof Peterssohn et ses partisans, les accusa d'hérésie, leur défendit de propager leurs infâmes doctrines, d'écrire et de répandre des libelles pour leur défense, ainsi qu'ils l'avaient fait jusqu'alors, et les somma de rentrer dans le giron de l'Église.

Le roi et les partisans de la nouvelle doctrine, étonnés de la hardiesse et de la conduite décisive du nonce, se virent dans la nécessité d'avoir recours au grand art de la temporisation et de l'hypocrisie.

En attendant, le nonce demeurait toujours indécis s'il resterait en Suède ou s'il retournerait à Rome, malgré les instances réitérées du chapitre d'Upsal, qui le pressait de demeurer et d'accepter la dignité de primat qu'il lui offrait pour la seconde fois, afin d'empêcher que ce siége ne tombât dans des mains hérétiques. Gustave cependant lui remit plusieurs lettres très flatteuses adressées au pape sous les dates des 10, 12 et 14 septembre (71). Elles respiraient le même esprit de conciliation et contenaient les mêmes promesses brillantes que celle des États du 12 juin, dont nous avons parlé plus haut. Le roi y assure le pape de la manière la plus sincère, de son intention de remplir tous les souhaits qu'il lui a exprimés par l'or-

---

(71) Voyez Appendice, n. 4 et 5.

gane du nonce; il regrette que ce dernier n'ait pas encore pu remédier complètement à la malheureuse situation de l'Eglise de Suède, la vacance du siége mettant surtout un obstacle à ce pieux désir. Il promet au pape qu'aussitôt que le nonce, après avoir obtenu à Rome la nomination aux siéges vacans, reviendra dans sa patrie, muni de nouveaux pouvoirs du Saint-Siége, il le soutiendra dans tout ce qu'il jugera convenable d'entreprendre pour l'avantage de l'Eglise et du clergé. Inépuisable dans ses promesses, il s'engage, d'après l'avis des évêques, à déraciner les mœurs et les doctrines impies qui troublent depuis long-temps l'Eglise de Jésus-Christ; il s'efforcera de ramener les Moscovites, ses voisins, à l'unité de l'Eglise, et de convertir les habitans de la Laponie, sujets de la couronne de Suède, mais encore ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie. Il annonce aussi l'intention de recueillir en Suède de riches contributions à l'impôt turc, pourvu toutefois que le Saint-Siége veuille bien mettre de la modération dans les droits qu'il exigera pour remplir les siéges vacans, attendu que l'Eglise de Suède est fort pauvre. Il offre de maintenir fermement les libertés et les immunités de l'Eglise et de ses biens, et pour convaincre le pape de sa sincérité, il a l'impudence de représenter la guerre qu'il a faite contre Christiern, que du reste il désigne avec raison comme le plus grand ennemi de la religion, il représente, disons-nous, cette guerre comme une sainte lutte soutenue pour les libertés de l'Eglise. Enfin il va jusqu'à se vanter d'être le père et le créateur de la liberté de l'Eglise en Suède. Jamais il ne permettra que l'on y porte atteinte, dût-il lui en coûter la vie, pourvu néanmoins que le Saint-Siége veuille sacrer des évêques qui se contentent de rester dans les bornes de leur dignité, et de maintenir la paix et l'union parmi le peuple. Gustave saisit cette occasion pour parler en termes fort durs des évêques destitués ; il leur reproche d'avoir soulevé le pays et détruit

la religion; c'est à eux, selon lui, qu'il faut attribuer la profonde décadence de la puissance spirituelle et temporelle. Il espère d'après cela que désormais le Saint-Siége ne confirmera pour évêque, que des ecclésiastiques disposés à défendre les libertés de l'Eglise sans nuire au pouvoir de la couronne. Le nonce saura indiquer au Saint-Père quels sont les évêques agréables au gouvernement, et qui pourront être utiles à l'Eglise. Ce sont Magnus Haraldsohn, Magnus Sommer et Pierre Magnus, pour les siéges de Scara, de Strengnæs et de Westeræs. Ce dernier était encore à Rome où il présidait le chapitre de Sainte-Brigitte. Quant au siége primatial d'Upsal, le roi désire le voir occuper par Jean Magnus, le nonce, en reconnaissance des grands services qu'il a rendus à l'Eglise et à la patrie, et attendu qu'il est le seul homme qui soit en état de maintenir la religion dans les Etats scandinaves, et d'y rétablir à jamais dans tout son éclat la considération affaiblie du Saint-Siége.

Mais Gustave ne tarda pas à montrer combien peu ces belles promesses étaient sérieuses, et jusqu'à quel point la haine contre l'Eglise était profondément enracinée dans son cœur.

Pendant qu'il négociait ainsi paisiblement avec Rome, et que déjà il avait équipé avec une grande magnificence la flotte à bord de laquelle le nonce devait passer le Sund, il arriva de Rome, vers la fin de septembre, des lettres menaçantes adressées au roi, par lesquelles il lui était ordonné, sous peine des plus graves censures, de permettre à l'archevêque Gustave Trolle, qui avait suivi Christiern en Danemarck, de retourner en sa patrie pour y être immédiatement rétabli dans son ancienne dignité. Si une pareille demande avait réellement été faite par le Saint-Siége, Gustave aurait eu sans doute de justes motifs de se plaindre. Mais le contenu de cette lettre et plus encore la nature des circonstances rendaient impossible qu'elle fût en effet émanée du Saint-Siége. Léon X n'avait-il pas, en 1521, envoyé François

de Potentia en qualité de nonce, à Copenhague, pour y juger, conformément aux règles de l'Eglise, et Christiern et l'archevêque Gustave Trolle? D'ailleurs Gustave Trolle avait été, dès l'an 1519, à la diète d'Arboga, solennellement destitué par le nonce du pape, Jean Ange Arcimbold, prédécesseur de François de Potentia. Et comment l'archevêque, condamné à l'exil, et qui savait combien sa personne était odieuse, non seulement en Suède, mais même à ses amis de Rome, aurait-il pu parvenir à faire prendre une semblable mesure en sa faveur? Le premier pas qu'il aurait fait sur le territoire suédois eût été son arrêt de mort. Le nonce fit tout ce qu'il put pour convaincre le roi de la fausseté de cet écrit, qui ne pouvait manquer de détruire d'un seul coup la bonne intelligence entre le Saint-Siége et lui. Un acte semblable eût été directement contraire à la prudence qui a toujours dirigé les démarches de la cour de Rome, et eût porté une grave atteinte à la considération du nonce et aux pouvoirs dont il était chargé.

Il paraît que cette lettre avait été composée par les partisans de la nouvelle doctrine, et avait fait partie des monstrueux artifices dont ils se servaient pour irriter de plus en plus le roi contre le Saint-Siége.

Gustave n'écouta pas les représentations fondées du nonce contre ce bref, et crut ou feignit de croire à son authenticité. Il se plaignit avec amertume de l'outrage que lui faisait le Saint-Siége, dans deux lettres, l'une du 1er octobre adressée au collége des cardinaux, et l'autre du 4 octobre au pape (72). Dans l'une et dans l'autre, le langage de Gustave est plein d'aigreur contre le Saint-Siége. Du reste, il y réitère les assurances qu'il a données dans ses précédentes lettres de son sincère attachement à l'Eglise et au Saint-

(72) Voyez Appendice, n. 6 et 7.

Siége, ainsi que de ses bonnes dispositions pour rétablir, conformément aux désirs du pape, l'Eglise de Suède, pour laquelle il est prêt à verser son sang. Voulant s'assurer des véritables sentimens de Sa Sainteté, et savoir si effectivement la demande concernant l'archevêque Gustave Trolle, le plus grand ennemi et le plus grand traître que la patrie ait jamais eu, homme également indigne de la prêtrise et de la vie, est émanée du Saint-Siége, le roi s'est décidé, dit-il, à retenir provisoirement le nonce en Suède, et à envoyer son frère Olof Magnus, prévôt du chapitre de Strengnæs, à Rome, pour prendre des informations à ce sujet auprès du Saint-Père lui-même. Dans le cas où le Saint-Siége persisterait dans une semblable prétention, Gustave menaçait de rompre toutes relations d'amitié avec Rome, de renvoyer le nonce, de placer sur le siége d'Upsal un autre que lui, et de régler les affaires de l'Eglise en vertu de la toute-puissance royale, d'accord avec les autres pieux princes chrétiens, entendant par là ceux qui avaient déjà introduit la doctrine de Luther dans leurs Etats. Si au contraire les assurances du nonce, au sujet de ce bref apostolique, sont démontrées conformes à la vérité, le roi charge Olof Magnus de traiter avec le Saint-Père toutes les affaires de l'Eglise de Suède, en qualité d'ambassadeur du roi. En ce cas aussi, le Saint-Siége pourra compter sur sa protection royale.

« Déjà depuis long-temps, disait Gustave dans sa lettre aux cardinaux, nous avons, vénérables Pères, rendu la paix à l'Etat et à l'Eglise, une paix que nous avons rachetée de notre sang et de celui de nos sujets; et voilà que Sa Sainteté voudrait imposer de nouveau à notre royaume cet archevêque qui, par ses intrigues, n'a cessé de troubler l'Eglise et l'Etat, et qui a jeté dans la plus grande confusion le clergé et les citoyens. Nous soutenons de tout notre pouvoir royal le respect dû à l'Eglise romaine que nous

honorons, et pour laquelle nous sommes prêt à répandre notre sang. Si toutefois un tel acte de violence contre les dispositions pacifiques de notre peuple était commis par le Siége apostolique, nous croirions devoir préférer à sa considération les exigences de la raison et de la justice..... En ce cas, ne prenant conseil que de notre puissance royale et illimitée, nous ferons, à l'égard de l'Eglise et de la religion chrétienne dans nos Etats les dispositions que nous croirons être agréables à Dieu et à tous les peuples chrétiens. Nous vous prions donc, vénérables Seigneurs, de prendre à cœur la considération due au Saint-Siége, afin qu'il ne nuise pas à notre Etat, et qu'il n'ait pas l'air d'avoir pris plus d'intérêt au crime abominable de cet archevêque qu'à la tranquillité des peuples chrétiens. Alors aussi nous témoignerons au Saint-Siége l'obéissance que nous lui devons, et nous ne négligerons rien de ce qui pourra contribuer à augmenter la considération de la sainte Église romaine et de votre auguste sénat. »

La lettre de Gustave au pape n'a pas moins d'aigreur. Son langage froid et arrogant doit paraître d'autant plus extraordinaire que personne n'était plus convaincu que lui du grand zèle que le Saint-Siége montrait pour le rétablissement de la paix de l'Église et de l'Etat de Suède. Il l'avoue en des termes non équivoques dans ces mêmes lettres. « Votre Sainteté, dit-il entre autres choses, a envoyé à nous et à nos royaumes, Jean Magnus Gothus, qui nous a appris que Votre Sainteté était animée du même désir paternel du bonheur de notre patrie que nous le sommes nous-mêmes, nous que notre pouvoir royal oblige de travailler au salut de notre royaume. Il nous a fait en même temps observer que le ciel venait d'accorder à la sainte Église romaine un pape qui ne cherche qu'à cimenter une paix et une union universelles, entre tous les rangs et toutes les classes d'hommes dans le monde chrétien, et à éloigner de l'Église chrétienne,

par le secours particulier de Dieu, toutes les erreurs de la fausse doctrine, toutes les hérésies et tous les schismes. Une semblable nouvelle ne pouvait manquer de nous inspirer une bien vive joie. Par suite de la charitable et pieuse demande dudit nonce, nous sommes parvenu à amener toutes les affaires de Votre Sainteté, concernant le maintien de la religion et la défense des libertés de l'Église, aussi près d'une issue favorable que les malheureuses circonstances dans lesquelles nous nous trouvons ont pu nous le permettre; et afin qu'il ne pût être dit que nous eussions rien négligé de notre part, nous nous disposions à envoyer le nonce, en qualité d'ambassadeur auprès du Saint-Siége, pour lui porter nos hommages et ceux de nos sujets. Nous lui avions en même temps confié toute l'affaire du rétablissement de l'Église dans nos États..... Mais pendant qu'il faisait ses préparatifs de voyage, il nous est parvenu de la part de Votre Sainteté un bref bien cruel, par lequel elle nous somme, sous peine de graves censures, d'admettre dans nos États l'impie ennemi de sa patrie, l'infâme traître, Gustave, ci-devant archevêque d'Upsal, homme qui a commis les plus grands crimes contre nous, contre tous nos sujets et contre les libertés de l'Église. Une semblable demande de Votre Sainteté équivalait pour nous à celle de laisser troubler de nouveau ou même d'anéantir complètement la paix de la patrie et de l'Église, achetés au prix de notre sang et de celui de nos sujets..... »

Le roi se plaint ensuite, et nous avons dit plus haut que c'était sans ombre de raison, de ce que le Saint-Siége n'avait pas encore condamné les cruautés de Christiern contre les évêques assassinés, et il dit que si ce déni de justice lui est pénible, la défense que le Saint-Siége prend de Gustave Trolle lui est bien plus douloureuse encore. « Nous déclarons, continue-t-il, que la considération de la sainte Église romaine nous est si chère, que nous sommes prêt à la dé-

fendre au péril de notre vie ; mais nous sommes également prêt à repousser, s'il est nécessaire, au prix de notre sang, une exigence qui entraînerait pour nos États un si grand malheur, et à nous justifier après cela de notre conduite devant tous les princes chrétiens. Toutefois, le susdit nonce s'est efforcé de nous convaincre qu'un pareil bref ne pouvait pas être émané du Saint-Siége, mais qu'il avait été composé et écrit par quelques hommes d'un caractère pervers, qui cherchent toutes les occasions de faire du mal. Nous avons ajouté quelque foi à ses assurances;... et si elles se confirment, nous soutiendrons avec force le nonce dans toutes les affaires qui auront rapport à la religion, conformément au désir de Votre Sainteté ; mais dans le cas contraire, vu la négligence du Saint-Siége, nous réglerons l'Église de Suède ainsi qu'il nous plaira et en vertu de notre puissance royale. Nous prenons Dieu à témoin que nous souhaitons de voir l'Eglise placée dans une meilleure situation par le pouvoir de Votre Sainteté, et conformément aux résolutions et aux décrets des saints Pères ; car il est devenu absolument indispensable de faire le plus promptement possible quelques réformes urgentes, tant dans le clergé que chez les laïques. C'est pour cette raison que nous envoyons auprès de Votre Sainteté notre féal Olof Magnus, qui lui apprendra en détail tout ce que nous jugeons nécessaire de faire dans une affaire si sainte, et dont le point principal sera de remplir sans retard les siéges vacans d'évêques nés dans le pays, et qui par leur caractère personnel soient disposés à maintenir une paix durable entre le clergé et les laïques de notre royaume. *Quand cela sera fait, les demandes de Votre Sainteté au sujet des hérésies et des fausses doctrines seront exécutées de tout point, et nous ferons tout ce que le Saint-Siége peut désirer de nous et de notre peuple.* »

Le nonce, non content d'avoir mis en usage les repré-

sentations les plus énergiques pour convaincre le roi de l'injustice de ses soupçons contre le Saint-Siége, prit bientôt des mesures plus sérieuses pour justifier aux yeux du roi et du peuple l'innocence du Saint-Siége, si faussement attaquée. Avant la fin du mois, il institua un tribunal ecclésiastique pour juger l'affaire de Christiern et de Gustave Trolle, et confirma, au nom et en vertu des pleins pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Saint-Siége, la sentence portée contre tous les deux à Copenhague, en 1521, par le nonce François de Potentia. Jean Magnus déclara Christiern coupable du meurtre des évêques, et l'archevêque complice de ce meurtre, sur quoi ce dernier fut dépouillé de sa dignité et de son siége. Gustave Wasa reconnut alors l'innocence du Saint-Siége, dont il avait paru douter, peut-être avec intention, et se vit forcé, malgré lui, de témoigner au nonce sa reconnaissance pour l'arrêt qu'il avait porté. Gustave écrivit sur-le-champ une lettre très amicale au chapitre d'Upsal, par laquelle il invitait ses membres à se trouver à Stockholm le 23 novembre de l'année courante. Le roi lui proposa alors de conférer la dignité archiépiscopale au nonce, personne ne le méritant mieux que lui, à cause des anciens services qu'il avait rendus à l'Église de Suède. Gustave ne fit en cette occasion que se rendre au désir depuis long-temps exprimé par le chapitre, par qui la personne qui lui était ainsi désignée avait été déjà deux fois élue. Si ce désir n'avait pas encore été accompli, le nonce seul en était cause, car il avait constamment refusé une dignité que, dans sa perspicacité naturelle, il savait fort bien devoir infailliblement le conduire au martyre. Si le roi avait enfin approuvé ce choix, c'était moins en suivant le penchant de son cœur, que par prudence et par crainte du clergé et du Saint-Siége. D'ailleurs personne ne jugeait mieux que le nonce ce qui se passait dans l'esprit de Gustave. Nullement réjoui, et moins encore

flatté de l'offre du roi, il ne l'accepta que forcément, et en y mettant des conditions qui attestaient la pureté et la sainteté de ses vues autant que la noblesse de son caractère. Il ne consentit à l'élection que dans le cas où le Saint-Siége l'approuverait, et où le roi rendrait à l'archevêché tous les biens, priviléges et revenus qu'il retenait depuis si longtemps sous le séquestre. Le roi n'hésita point à accorder au nonce tout ce que celui-ci désirait, et l'accabla en outre des plus vives instances pour l'engager à agréer l'élection. Il protesta qu'il était non seulement disposé à conserver à l'Église ses anciens revenus, priviléges et libertés, mais encore à les augmenter, et si les circonstances l'exigeaient, à verser son sang pour leur défense. Gustave confirma ces brillantes promesses dans un acte officiel, muni du grand sceau de l'État. Ce ne fut qu'après cela qu'Olof Magnus, frère du nonce, se mit en route pour Rome, afin de traiter avec le Saint-Siége les affaires de l'Église de Suède. (*Johan. Magni Metropolis Upsal., lib.* VI, *p.* 118, *sq.*)

Gustave ne se borna pas à ces promesses; il alla plus loin encore, et il paraît que ce fut même avant le départ d'Olof, et par suite des précédentes demandes du nonce, qu'il publia son célèbre édit de religion, par lequel il s'engageait solennellement à maintenir la religion catholique, et à bannir l'hérésie de Luther de ses États. Il est probable que par cette démarche Gustave cherchait à se rendre favorable le nonce, mais surtout le pape, qu'il craignait à cause de ses relations personnelles et intimes avec Charles-Quint, toujours porté pour Christiern son beau-père. « Nous faisons savoir, est-il dit dans cet acte (73), que Dieu nous ayant élevé sur le trône par sa victoire, nous avons senti,

---

(73) Voyez Appendice n. 8, d'après Possevin. *Decas Annal. prima, lib.* V, *c.* I.

par inspiration divine, que nous ne pourrions rien faire qui fût plus agréable au Seigneur que de protéger l'Église romaine pour le maintien de l'unité et de la sainteté de la religion chrétienne. Et en conséquence nous avons défendu tout ce qui pourrait éloigner les peuples qui nous sont soumis des pieux usages des saints Pères; et surtout afin d'anéantir le plus promptement possible la funeste doctrine des Hussites qu'un certain Martin Luther, de l'ordre des Augustins, renouvelle au grand détriment de la paix publique dans tous les États chrétiens, nous ordonnons à tous et à chacun de nos sujets, sous peine de confiscation de biens et même de la perte de la vie, de s'abstenir de toute tentative pour répandre les doctrines de Martin Luther dans nos États, d'y introduire ses écrits, de les y vendre ou acheter, ou de s'en servir de quelque manière que ce soit. »

Mais les actions de Gustave ne s'accordèrent pas avec ses paroles. Il n'avait pas sérieusement l'intention de se réconcilier avec l'Eglise. La nouvelle doctrine de Luther s'était déjà trop fortement emparée de son cœur, et présentait une trop brillante perspective à son avidité pour l'argent, avidité que son chancelier Laurent Anderssohn nourrissait autant qu'il le pouvait, pour qu'il pût rétablir avec le Saint-Siége une bonne intelligence si nécessaire au repos de la Suède. Il se montrait de plus en plus irrité contre le clergé, et s'opposait à toutes ses demandes les plus justes, tantôt avec hypocrisie, tantôt avec violence. Une rupture complète entre l'Église et lui était inévitable, et ne pouvait manquer d'avoir lieu bientôt.

Autant le clergé travaillait avec ardeur à empêcher l'introduction des nouvelles doctrines, autant le roi en mettait de son côté à les favoriser. Jean Braske, évêque de Lincœping, n'épargnait aucune peine, aucun sacrifice, aucun péril, pour écarter l'orage qui menaçait l'Église. Dès avant le départ d'Olof Magnus pour Rome, le roi s'était

réconcilié avec Braske d'une manière aussi éclatante qu'avec le nonce; il avait pris à cette occasion le masque de la plus abominable hypocrisie; il avait solennellement confirmé tous les priviléges, décrets et propriétés de l'évêché, et avait pris sa personne et celle de tous ses domestiques sous sa royale protection. Sans s'inquiéter de la rigueur de la saison, l'évêque entreprit, au mois de février 1524, une tournée pastorale dans son diocèse. Partout où il se présentait, il laissait des marques du saint zèle qui l'inspirait. Il cherchait à réparer ou à rétablir les églises et les couvens qui avaient souffert ou avaient été détruits dans la guerre contre les Danois. Il consacra de nouveau les couvens d'Alvastra et de Nodendal, que Christiern avait cruellement profanés par le meurtre de leurs abbés; il leur donna de nouveaux chefs, partisans décidés des anciennes doctrines, et il les installa avec une grande pompe. A Sudercœping, il accorda une indulgence de quarante jours aux habitans et à tous ceux qui lui apporteraient quelques contributions pieuses pour servir au rétablissement du couvent de Neuthal. Afin de travailler plus efficacement à la sainte cause de la foi, il publia, au mois de mars, une lettre pastorale pleine d'onction, adressée à tout le clergé tant séculier que régulier, ainsi qu'à tous les fidèles de son diocèse, pour les exhorter et les conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, à rester fermes dans la foi de l'ancienne Église et à s'opposer avec force et courage aux progrès de la nouvelle doctrine. Il défendait, tant aux ecclésiastiques qu'aux laïques, sous peine de la perte du salut éternel, d'acheter ou de vendre les écrits de Luther, ainsi que de les lire, les priant de ne rien négliger pour empêcher qu'ils n'entrassent en Suède. « Je vous écris ceci, dit Braske dans cette lettre, pour qu'aucun d'entre vous, s'il s'est laissé entraîner par le torrent de l'hérésie, ne puisse, quand il paraîtra devant le Juge éternel, présenter une excuse pour son crime. »

Cet infatigable champion de l'honneur de la maison de Dieu adressa une lettre semblable aux habitans de Sudercœping, ainsi qu'à Nicolas, doyen de Strengnæs. Il somma aussi le nonce d'employer toute l'influence que lui donnait sa dignité de primat et de représentant du Saint-Siége, pour détourner, avant qu'il fût trop tard, l'orage qui grondait sur l'Église de Suède. Il écrivit encore à Pierre Magnussohn, proviseur du couvent de Sainte-Brigitte à Rome, une lettre des plus touchantes, pour le supplier instamment de mettre dans tout son détail, sous les yeux du Saint-Père, la triste situation de cette Église, d'appuyer de tout son crédit les démarches d'Olof Magnus, qui venait d'arriver à Rome en qualité d'ambassadeur du roi, afin que par leurs efforts réunis, ils pussent obtenir du Saint-Père qu'il adressât au roi un bref saisissant et vigoureux pour l'engager à se désister de ses entreprises hostiles contre l'Eglise. Enfin il exprima le désir que le Saint-Siége, pour faciliter le maintien de la foi en Suède, établît, dans chaque évêché, un tribunal ecclésiastique pour juger les hérésies.

Mais Braske fixait surtout son attention sur les moines de Wadstena. Cette célèbre maison, où, depuis sa fondation par sainte Brigitte, la science, la sainteté et la vertu avaient constamment établi leur demeure, s'était conservée jusqu'alors dans la pureté de sa foi. L'orgueil de sa patrie et de l'Église, elle avait été de tout temps l'asile des champions et des confesseurs du Seigneur et une digue inébranlable contre le torrent des hérésies du siècle. Le roi comprenait d'après cela la nécessité de diriger tous ses efforts contre ce boulevard de la foi, afin de l'ébranler dans ses fondemens pour finir par l'abattre. Lui et son chancelier mirent les plus grands artifices en usage pour gagner les moines de ce couvent à la nouvelle doctrine. Laurent Anderssohn s'était déjà rapproché d'eux, sous le masque de l'amitié, en les engageant à lire les ouvrages de Luther, et en leur promettant,

au nom du roi, s'ils y consentaient, des faveurs sans nombre. Puis il leur en envoya plusieurs, et pour les encourager à leur lecture, il se servit des paroles sublimes, mais séductrices, de saint Paul, qui se trouvent dans la bouche de tous les hérétiques et par lesquelles ils commencent toujours leur coupable mission : « Eprouvez tout et approuvez ce qui est bon. » Déjà Gustave avait réussi, par l'entremise de commissaires secrets, à mettre quelques uns des moines dans ses intérêts. Mais à peine Braske en eut-il connaissance, qu'il écrivit aux religieux de Wadstena plusieurs lettres pleines de consolations et d'exhortations dictées par le Saint-Esprit, pour les raffermir dans la foi et leur dévoiler en même temps tous les noirs projets du roi contre l'Eglise. Il leur dépeint le néant des biens de ce monde, quand il faut les acheter au prix du salut éternel, et les renvoie aux paroles du Sauveur : « Celui qui n'amasse point avec moi, dissipe, et celui qui « me renie devant les hommes, je le renierai devant mon « Père. » Il leur montre combien il est dangereux de dissimuler dans les affaires de la foi ; enfin il les exhorte, par amour pour le Seigneur et pour son Église, à se soumettre avec courage, avec empressement, avec joie même, aux plus cruelles persécutions, et à ne point s'inquiéter de la colère des ennemis de la foi. « Ne les craignez point, leur dit-il, car s'ils sont capables de tuer le corps, ils n'ont pas le pouvoir de précipiter l'âme dans l'enfer. »

Animé par son zèle pastoral et plein d'un saint enthousiasme, Braske s'adressa en même temps au roi et lui mit sous les yeux, dans deux lettres graves et paternelles, tout ce qu'il y avait de coupable dans la conduite équivoque qu'il tenait à l'égard de l'Église. Il lui rappella ses devoirs sacrés comme monarque et le conjura de rester ferme dans la foi de ses ancêtres, de refuser le séjour dans ses Etats aux partisans de la nouvelle doctrine et de défendre sévèrement aux Suédois la lecture des ouvrages de Luther : « Par ce moyen,

lui disait Braske, vous vous assurerez l'amour du Seigneur et le respect de tous les princes chrétiens. »

Mais Gustave, ébloui par l'éclat des richesses que lui promettait la nouvelle doctrine, avait fermé son âme à tous les rayons de lumière de la grâce divine, et son cœur aux plus saintes exhortations pour demeurer fidèle à la foi de l'Église.

Sans égard aux promesses sacrées qu'il avait faites naguère au pape, aux cardinaux, au nonce et à celui-là même qui défendait et confessait si généreusement l'Église, il ne négligeait rien pour faire entrer les sectateurs de la nouvelle doctrine dans toutes les grandes places de l'État, dans l'Eglise et dans les couvens. Il favorisait surtout ceux qui, à l'instigation d'Olof Petersshon et de Laurent Andersshon, avaient fait ou du moins achevé leurs études à Wittenberg. C'est ainsi que le magister Michaëlis, qui revenait de Wittenberg, fut fait curé de Stockholm, et Olof Peterssohn, syndic et premier prédicateur. Peterssohn devint par là maître absolu dans la ville et posa la première pierre de sa grandeur future. Représentant et administrateur des libertés de la capitale, et en même temps son premier prédicateur, il avait en son pouvoir d'en modifier à son gré la direction religieuse et politique. Cependant, fier de sa fortune et se regardant déjà comme très assuré de la protection royale, il voulut arriver trop promptement à son but. Il attaqua, du haut de la chaire, ceux qui professaient les anciennes croyances avec une impudence incroyable et une violence que rien ne pouvait retenir. Ceux-ci, aigris par cette conduite, se crurent en droit de se défendre; ils le chassèrent à coups de pierres de l'église et de la ville.

Mais cette défaite du chef de la nouvelle doctrine ne découragea nullement le roi. Sachant la grande influence que les moines avaient sur les sentimens religieux du peuple, et voyant en eux le principal obstacle à l'exécution de ses pro-

jets, il se décida à leur déclarer ouvertement la guerre. Il ne négligea rien pour renverser, s'il était possible, ce grand et puissant rempart de l'Église. Quand la ruse ne lui réussissait pas, il employait la violence. Il mettait surtout une grande importance à la possession des abbayes. Il chassa tous les abbés qui se distinguaient le moins du monde par leur zèle pour le maintien de l'ancienne foi et pour le rétablissement de la discipline monastique, et il les remplaça par des hommes attachés en secret aux nouvelles doctrines. Ceci eut lieu notamment à Westeræs. Il haïssait tout particulièrement les Dominicains. Il publia en conséquence un édit d'après lequel tous les membres de cet ordre qui n'étaient pas nés en Suède, devaient quitter le pays avant le 24 juin de l'année courante. Afin d'anéantir complètement cet ordre, Gustave nomma le prieur de Sigtuna, son ami d'enfance, et partisan décidé de la réforme, visiteur général, et lui conféra les pouvoirs les plus étendus. Il pouvait faire tous les changemens qu'il voulait, sans en rendre compte à personne autre qu'au roi. D'un autre côté, pour détruire aussi les couvens sous le rapport du temporel, il leur imposait contributions sur contributions et de la manière la plus oppressive. Il leur enleva tous les objets les plus précieux qu'ils renfermaient et jusqu'aux vases sacrés : sa main sacrilége n'épargnait rien. C'est ainsi qu'il se fit remettre par la prieure abbesse de Wadstena la magnifique châsse qui contenait les reliques de sainte Catherine, fille de sainte Brigitte : cette châsse pesait 340 marcs d'argent et était recouverte d'or pour la valeur de 160 pièces de Hongrie.

Faut-il s'étonner après cela si la Suède menaçait de devenir bientôt l'asile de tous les fanatiques qui, à cette époque, dévastaient si cruellement l'Allemagne? Attirés par la vivacité et le progrès des attaques du roi contre l'Église, plusieurs furieux anabaptistes, ces premiers nés des doctrines de Luther, cherchèrent, vers le milieu de cette année, à

s'introduire à Stockholm. Leurs chefs étaient les fameux Melchior Rinck et Knipper-Dolling. Ce dernier avait déjà acquis une grande renommée par les expéditions de son fanatisme destructeur, en Allemagne et en Hollande, et il avait été pendant long-temps le compagnon inséparable du trop fameux roi de Leyde, chef de cette abominable secte. Ces anabaptistes profitèrent de l'absence de Gustave pour exécuter leurs sombres desseins. Ils s'emparèrent par la violence des principales églises de la ville, en chassèrent les prêtres catholiques, mirent à leur place quelques uns des leurs, qui commencèrent sur-le-champ, par les prédications les plus fougueuses, à ameuter contre l'ancienne Église le peuple, que déjà depuis quelque temps on travaillait fortement en ce sens. Leur auditoire se composait principalement, comme partout où ces furieux s'établissaient, de bouchers, de cordonniers, de tailleurs, de charbonniers et d'autres grossiers artisans. Ceux-ci se pressaient en foule autour des fanatiques prédicateurs, qui dans des termes obscurs et confus, et l'Apocalypse à la main, les animaient aux plus grands outrages contre l'Eglise catholique et ses partisans. D'horribles excès en résultèrent. Un jour, leur service achevé, et l'esprit des auditeurs bien préparé à tout entreprendre, prêtres et peuple se réunirent en masse et une insurrection générale éclata dans la ville. Ils tombèrent encore une fois sur les églises, profanèrent les vêtemens des ecclésiastiques, pillèrent tout ce qui pouvait offrir quelque valeur et détruisirent ce qui ne méritait pas d'être emporté. Rien ne fut respecté : les tableaux furent jetés hors des églises, les statues des saints furent brisées, profanées et traînées dans les ruisseaux; on n'épargna pas même les orgues; elles furent toutes détruites.

Les partisans des nouvelles doctrines de Luther demeurèrent témoins impassibles de toutes ces atrocités, et ne firent pas la moindre démarche pour mettre un terme aux fureurs

de ces bêtes féroces. Les catholiques élevèrent hautement la voix contre de pareilles iniquités ; ils en accusèrent principalement les luthériens et s'en plaignirent au roi. Quand ce prince fut de retour à Stockholm, il fit semblant de vouloir punir sévèrement les auteurs de ces excès, car il comprenait que s'ils se répétaient, ils entraveraient au moins son projet d'introduire en Suède la réforme allemande, s'ils ne le faisaient pas totalement échouer. Mais l'amour de l'or passait chez lui avant toutes choses; il les remit en liberté en se contentant de les bannir du pays ; car il avait reçu pour cela des sommes considérables (74), et il cédait en outre à de pressantes sollicitations de quelques partisans de la nouvelle doctrine, qui firent bien voir par là qu'ils regardaient ces fanatiques comme d'importans auxiliaires dans leurs projets.

Mais le bras de la justice divine, que Gustave refusait de seconder, ne tarda pas à atteindre ces monstres. Réfugiés de Suède en Westphalie et convaincus de nouveaux crimes du même genre, Rink et Knipper-Dolling eurent la tête tranchée à Munster, par ordre de l'empereur Charles-Quint.

Cependant Gustave faisait de plus en plus connaître quelles étaient ses dispositions à l'égard de l'Église. S'offensant du noble langage de Jean Braske, qui, par suite des promesses que le roi lui avait faites, l'exhortait à défendre l'ancienne croyance, il lui écrivit, vers la fin de l'année, une lettre pleine d'amertume, dans laquelle il lui contestait le droit de juger la nouvelle doctrine, attendu qu'elle n'avait pas encore été condamnée dans un concile œcuménique. Le roi, s'appuyant sur le principe qui lui avait été suggéré par Olof Peterssohn et dont Luther et les réformateurs se servaient pour pouvoir propager leurs maximes hostiles à l'E-

---

(74) . . . Pretio et precibus quorumdam liberati. (*Messen. Scond. illust.*, *t.* V, *p.* 20 *sq.*

glise, avec quelque apparence de raison, soutenait aussi que l'évêque n'avait point d'autorité pour défendre la lecture des ouvrages de Luther. Il ajoutait que comme souverain et agissant en conscience, il ne croyait pas pouvoir interdire aux luthériens le séjour dans ses Etats, tant qu'ils ne seraient pas convaincus de crimes.

C'était là déclarer ouvertement la guerre aux anciennes doctrines et à leurs adhérens. Olof Peterssohn, qui depuis sa dernière défaite avait été rétabli en triomphe par le roi dans ses dignités de premier prédicateur et de syndic de Stockholm, se plaça aux premiers rangs des combattans; il n'était pas possible que la victoire leur échappât. Il s'efforça, avec toute l'industrieuse activité d'un réformateur, de répandre partout l'ouvrage de Luther contre le célibat, qui venait de paraître, et, afin de ne céder en rien à son maître Carlstadt, qui était déjà marié, ni à Luther qui se préparait à l'imiter, Olof prit aussi une femme. Son mariage fut célébré avec une grande solennité dans la cathédrale, au commencement de l'année 1525.

Cette démarche du principal organe des apôtres de la nouvelle doctrine, et qui était en même temps le favori du roi, eut des suites décisives et fit une grande sensation. Les deux partis y virent une barrière élevée entre eux, et qu'avec les dispositions dans lesquelles le roi se trouvait, il serait bien difficile d'enlever. Les évêques, ayant à leur tête l'intrépide Jean Braske, ainsi que les personnes les plus distinguées de la noblesse, qui demeuraient encore fidèlement attachées à l'ancienne religion, en éprouvèrent le plus vif mécontentement. Ils se plaignirent sérieusement au roi de l'acte audacieux d'Olof, ainsi que de la nouvelle dîme que les Etats assemblés à Stockholm venaient d'imposer à tous les évêchés, églises et couvens, pour subvenir aux frais de la guerre, et enfin de la pénible obligation à laquelle les couvens avaient été soumis de nourrir à leurs frais les chevaux de la cavalerie.

Pour la première fois, leurs voix se firent entendre avec une franchise qui étonna un prince peu accoutumé à trembler. Ils lui firent observer qu'aucun de ses prédécesseurs, roi ou administrateur, n'avait pressuré les églises, les couvens, les chapitres et les évêchés autant que lui, que lui qui, aux diètes de Wadstena et de Strengnæs, avait solennellement promis de mettre un terme à des exactions qui surpasssaient infiniment celles que s'étaient permises même le tyran Christiern. Ils déclarèrent ensuite que le mariage d'Olof était nul, ayant été contracté en opposition avec les maximes de l'Église, et devait amener les excès les plus scandaleux, par l'erreur dans laquelle, au grand détriment de la religion, il pourrait entraîner d'autres prêtres; ils dirent qu'Olof avait encouru par cette démarche le ban de l'Église. Ils espéraient en conséquence que le roi, convaincu de la justice de leurs réclamations, prêterait une oreille favorable à leurs plaintes, s'opposerait au mariage d'Olof et s'abstiendrait à l'avenir de toutes ses exactions contre les églises. Mais Gustave, quoiqu'un peu surpris, ne se laissa point intimider et répondit de sa manière accoutumée aux plaintes des évêques. Il écrivit le mardi saint une lettre fort dure à Braske, où il déclarait ouvertement que les biens de l'Eglise appartenaient à la couronne; quant au mariage d'Olof, il avait été contracté en son absence et à son insu; mais ayant interrogé Olof à ce sujet, celui-ci l'avait convaincu, par des raisons tirées de l'Écriture-Sainte, qu'il n'y avait aucun motif pour le célibat. Il engageait Braske à examiner ces raisons, mais il croyait devoir lui rappeler que le mariage des prêtres était déjà admis dans toute l'Allemagne, et qu'il fallait par conséquent bientôt prendre aussi en Suède une décision à ce sujet. Gustave observait ensuite qu'il ne pouvait que s'étonner de la grande colère de l'évêque à l'égard du mariage d'Olof qu'il anathématisait, tandis qu'il se montrait si indulgent pour le concubinage auquel un si grand nombre de ses prê-

tres se livraient. Ce misérable argument avait été emprunté par Gustave à Luther et aux autres réformateurs, qui ne cessaient de reprocher aux prêtres catholiques de mauvaises mœurs supposées, pour excuser les mariages scandaleux qu'ils contractaient eux-mêmes.

Aussitôt que Braske eut reçu la lettre du roi, il publia, la veille de Pâques, une magnifique lettre pastorale adressée à tout le clergé de son diocèse, pour lui défendre de disputer soit en public, soit en particulier, sur la doctrine de Luther qui renfermait un poison caché funeste au salut éternel des âmes. Pour mieux affermir les fidèles dans la foi, par sa présence et par son exemple, il entreprit sur-le-champ une tournée pastorale dans son évêché. A son retour, il trouva l'écrit qu'Olof avait composé pour justifier son mariage et s'empressa d'en faire parvenir au roi la réfutation.

En attendant, Gustave poursuivait avec régularité le plan qu'il s'était tracé pour combattre l'Eglise. Afin de répandre plus promptement la nouvelle doctrine parmi le peuple, de donner plus d'extension aux discussions théologiques et d'en faciliter l'accès même aux personnes peu instruites, le roi eut recours à la grande arme de Luther, à la traduction de la Bible dans la langue du pays. Il mit cette traduction au concours et déclara que celle qui serait jugée la meilleure serait adoptée dans les églises, dans les écoles et généralement dans tout le royaume, où toute autre serait désormais prohibée.

En conséquence Olof Peterssohn fut chargé de la part des luthériens, et le nonce de celle des catholiques, de faire traduire le Nouveau-Testament en suédois. Ce dernier réclama, par une circulaire du jour de la Trinité 1525, le secours de tous les chapitres et de tous les couvens (75), et partagea le

(75) Voyez : Monumenta Ullerakerensia cum Upsalia Nova illustrata. Stockholmiæ 1719, in-fol., p. 172; chez Jean Peringskiœld.

travail entre eux, tant pour contenter le roi qui était fort impatient quand il désirait une chose, que pour gagner le pas sur ses adversaires. Les travaux furent distribués de la manière suivante, entre les chapitres des évêchés. Celui d'Upsal fut chargé de l'Evangile selon saint Matthieu et de l'Epître de saint Paul aux Romains; celui de Lincœping, de l'Evangile selon saint Marc et des deux Epîtres aux Corinthiens; celui de Scara, de l'Evangile selon saint Luc et de l'Epître aux Galates; celui de Strengnæs, de l'Evangile selon saint Jean et de l'Epître aux Ephésiens; celui de Westeræs, des Actes des apôtres; celui de Wexiæ, des Epîtres aux Philippiens et aux Colossiens; et enfin le chapitre d'Abo devait traduire les Epîtres aux Thessaloniciens et à Timothée. Le provincial des Dominicains fut chargé des Epîtres à Tite et aux Hébreux, et le provincial des Franciscains, des Epîtres de saint Jude et de saint Jacques. L'Apocalypse fut remis aux religieux de Wadstena, Cette traduction, à laquelle devaient travailler les hommes les plus habiles des chapitres et des couvens, devait être achevée pour l'époque du retour du nonce de Lubeck, où il se rendait en qualité d'ambassadeur du roi. Ce retour devait avoir lieu pour les premiers jours de septembre, et en conséquence les traducteurs reçurent l'ordre de se réunir tous à Upsal le dimanche après la Nativité de la sainte Vierge, 10 de ce mois, pour y faire examiner leurs travaux par leurs collègues et par plusieurs théologiens savans que l'archevêque y avait appelés à cet effet. L'ensemble devait être approuvé par l'assemblée entière, afin que l'on pût être assuré que la traduction était uniforme et dans le sens de l'Eglise.

Le nonce qui avait eu une entrevue avec le roi à Westeræs et qui était retourné avec ce prince à Stockholm, d'où il devait partir pour Lubeck, se vit forcé, en sa présence même, d'apaiser les pieux Uplandiens, qui s'étaient révoltés par suite des attaques contre les anciennes croyances. Le nonce

se mit en route le 17 mars, accompagné de Jean, comte de Hoya, beau-frère du roi. L'affaire qu'il était chargé de traiter était de la plus haute importance politique et regardait une discussion dans laquelle la Suède se trouvait impliquée avec Lubeck, les villes anséatiques et le Danemarck. Les orgueilleux et puissans marchands de cette ville s'exprimèrent avec amertume sur le sujet des désirs du roi, et se plaignirent de sa mauvaise foi dans les affaires et les négociations. Ils dirent au nonce que les documens officiels qui émanaient du roi n'avaient d'autre valeur que celle du parchemin, de l'encre et de la cire. L'archevêque eut le bonheur de terminer cette affaire avec tant de prudence et d'habileté, qu'il satisfit les deux parties et qu'il épargna à sa patrie les dangers d'une guerre, non seulement avec les villes anséatiques, mais encore avec la Flandre, la Hollande, la Prusse et les provinces limitrophes le long de la mer Baltique, qui toutes se seraient réunies au Danemarck contre la Suède. Le sénat de Lubeck ne put s'empêcher d'admirer l'archevêque, qui, à une piété éclairée et à un saint zèle pour la religion, joignait une prudence consommée dans la conduite des affaires les plus épineuses. Touché de la noblesse et de la pureté des sentimens qu'il déployait pour la prospérité de sa patrie (76), le sénat chargea Thomas de Vickthen, premier consul, et Antoine Podenbusch, syndic de la ville, de l'exhorter, lui et son collègue, à ne rien négliger pour faire en sorte que la Suède ne se séparât point de l'Eglise et n'adoptât point les

---

(76) . . . Nec silentio supprimendum erit, quomodo senatus Lubicensis per primarium consulem Thomam de Victhen, et doctorem Antonium Podenbusschium, et postea proconsulem, quam diligenter monere curavit tam ipsum legatum, quam præfatum ejus collegam Johannem comitem, ne quovismodo permitteret regnum Sueciæ ad impias Lutheri blasphemias (a fide catholica) apostatare, et Joh. Mag. Metrop. Upsal., p. 121 sq.

doctrines impies de Luther. Autant cette démarche fut agréable à tous les vrais amis de leur pays, autant elle irrita le roi ainsi que ses conseillers, partisans des nouvelles doctrines. Gustave accusa le nonce d'avoir conclu avec les prélats et les chanoines de Lubeck des conventions secrètes contre l'Eglise de Suède. Mais les États surent mieux que le roi apprécier les services du nonce : ils le reçurent à Wadstena avec les plus grands honneurs et lui rendirent publiquement grâce, dans les expressions les plus fortes, de l'heureux succès de la négociation par laquelle il avait transformé une guerre dangereuse en une paix salutaire. Les grands du royaume supplièrent le roi de vouloir bien, en considération de ses services, ainsi que des efforts et des sacrifices qu'il avait faits, rembourser au nonce les frais dans lesquels il avait été entraîné pour soutenir l'honneur du royaume, et qui s'élevaient à plus de 4,000 marcs de Stockholm. Il ne fut pas possible à Gustave de repousser une pareille demande, et il promit, par un acte authentique, scellé du sceau royal, de faire payer cette somme par le trésor. Mais une semaine s'était à peine écoulée qu'il rétracta une parole si solennellement donnée et signée, et le nonce fut obligé d'abandonner tout espoir de remboursement.

Il était naturel qu'en voyant le roi se conduire ainsi envers le primat de l'Eglise suédoise, le plénipotentiaire du Saint-Siége, l'habile pacificateur des querelles de sa patrie, les réformateurs levassent de plus en plus la tête. Ils réglèrent leurs attaques contre l'Eglise d'après l'exemple du roi ; leur fureur devenait de jour en jour plus passionnée. Ils crurent que, pour plaire au roi, ils devaient se montrer encore plus ardens que lui dans leurs attaques. Ils poussèrent jusqu'à leurs dernières limites les doctrines absurdes et sacriléges de Luther, et les répandirent dans le peuple avec un délire plus fougueux encore que celui des réformateurs de Wittenberg. Plus ils voyaient que la nation persistait dans les saintes

croyances de l'Eglise, plus ils se livraient à des malédictions et à d'atroces calomnies contre le pape, les évêques et les prêtres. Le résultat en fut que le peuple se détachait peu à peu du roi, et que Gustave se vit enfin obligé de mettre lui-même des bornes à cet abus, en prescrivant aux réformateurs la marche qu'ils devaient suivre pour répandre leurs doctrines (77).

Après que le roi leur eut ainsi donné leurs instructions, qui consistaient principalement à leur recommander la prudence et la ruse, il songea aux moyens de les mettre en état d'exercer leur adresse. Afin de persuader aux catholiques qu'il n'avait à cœur que l'intérêt de la vérité, et qu'il était tout-à-fait impartial dans ces discussions religieuses, il ordonna qu'un colloque se tînt à Upsal vers Noël de cette année. Les questions qui divisaient les deux partis devaient y être discutées, du côté des catholiques par Pierre Galle, professeur de théologie à Upsal, et du côté des luthériens par Olof Peterssohn. Plusieurs sénateurs et grands du royaume, qui penchaient en secret pour les nouvelles doctrines, furent invités à y assister, ainsi que tous ceux qui s'étaient déjà ouvertement déclarés pour elles; on espérait par là imposer plus facilement aux catholiques. L'archevêque y parut en personne, avec plusieurs chanoines et autres ecclésiastiques. L'entrée de la salle fut ouverte à tout le monde.

L'assemblée se tint le jour de Saint-Etienne, 26 décembre, et l'ouverture s'en fit avec la plus grande solennité. Les su-

(77) ... Hujus etiam civilis culpam, non modicam Evangeliis adhærere Gustavus concionatoribus animadvertens, quod illorum quidam suo imprudentius fungerentur munere, bonis prorsus operibus damnatis, fidem solam commendarent; cœlicolas omni prorsus honore privarent, et in pontificem episcoposque nimium fulminarent; plebeculam magis ita offendentes, quam erudientes, illis convocatis, legitimum præscribis docendi modum. Messenius Scond. T. V, p. 27.

jets qu'il fallait traiter furent : la justification de l'homme, le mérite des bonnes œuvres, le libre arbitre, les lois humaines, les sacremens, les messes privées et les messes pour les morts, l'invocation des saints, le purgatoire, l'excommunication, les indulgences et les pélerinages. Tous ces divers points étaient réunis en douze propositions. La manière dont elles étaient rédigées fait voir suffisamment les sentimens des adversaires de l'Eglise. Les divers sujets sont désignés avec intention, afin de placer dès l'abord les partisans des anciennes doctrines sous un jour défavorable, et pour prévenir contre eux l'esprit des assistans. Voici quels furent ces douze points :

1° La religion une fois adoptée et introduite peut-elle être abolie, et les coutumes observées par l'Eglise peuvent-elles être changées ?

2° Jésus-Christ a-t-il donné au pape, aux évêques et aux autres ecclésiastiques un pouvoir temporel, c'est-à-dire un pouvoir autre que celui de répandre l'Evangile et d'administrer les sacremens, et ceux qui ne remplissent que ces dernières fonctions doivent-ils être aussi appelés des prêtres ?

3° Les lois des hommes obligent-elles la conscience au point que ceux qui y contreviennent se rendent coupables d'un délit public ?

4° Les prélats de l'Eglise ont-ils le droit d'excommunier toutes les fois qu'ils le veulent ?

5° L'autorité du pape et de ses collègues est-elle agréable à Dieu ou non ?

6° Le vrai service du Seigneur consiste-t-il à n'observer que les commandemens de Dieu, ou bien faut-il obéir encore aux lois des hommes ?

7° L'homme peut-il être sauvé par ses mérites ou seulement par la foi ?

8° Le monachisme peut-il être prouvé par l'Ecriture-Sainte ?

9° L'homme est-il libre de changer la manière dont Jésus-Christ a institué la sainte Cène ?

10° A-t-on besoin d'autres apparitions et révélations que de celles dont il est question dans l'Ecriture-Sainte ?

11° Le purgatoire peut-il se prouver par l'Ecriture-Sainte ?

12° Les saints doivent-ils être invoqués, et peuvent-ils être nos défenseurs, nos protecteurs et nos médiateurs auprès de Dieu ?

Olof se conduisit dans cette occasion contre ses adversaires comme il l'avait fait autrefois contre Huit. Aussi ignorant que Luther dans l'histoire de l'Eglise, il n'opposa à tous les argumens qu'on lui présentait que la seule Ecriture-Sainte, de laquelle du reste il expliquait et dénaturait le sens, comme son maître, de la manière la plus révoltante. Quand il ne pouvait point employer cette arme, il en venait aux injures, traitant les prêtres de l'ancienne Eglise de petits sacrificateurs papistes (*sacrificuli papistici*), etc. Le roi reconnut sans doute la faiblesse de son favori, car il leva la séance en demandant aux divers interlocuteurs de lui remettre les motifs de leurs propositions par écrit. Il prononça ensuite en faveur d'Olof Peterssohn, sous le prétexte qu'il s'était servi, dans son argumentation, de l'Ecriture-Sainte plus que ne l'avait fait Pierre Galle, mais en réalité parce qu'elle flattait la manière de voir du roi et qu'elle était remplie des attaques les plus virulentes contre les ministres de l'ancienne Eglise. Il la fit répandre en grand nombre dans tout le royaume, afin de préparer de plus en plus la masse du peuple à l'adoption des principes des réformateurs (78).

---

(78) Messenius, loc. cit. On trouve un prétendu extrait de ces deux

Si l'année 1525 se termina au milieu des plus violens orages pour les membres de l'Eglise catholique, l'année suivante, 1526, s'ouvrit sous des auspices plus défavorables encore : un coup suivait l'autre avec rapidité. Le roi était impatient de se faire couronner; mais il voulait auparavant, ce sont ses propres expressions, voir l'épiscopat et le clergé renversés, afin de pouvoir, en toute sûreté, fonder son trône sur les ruines de l'ancienne Eglise et l'affermir sur la nouvelle et fraîche base de l'Evangile.

Sous divers prétextes et au mécontentement général de la nation, il supprima, dès le commencement de l'année, six couvens, et dans le nombre celui de Gripsholm, si célèbre dans l'histoire de la Suède : il le convertit en forteresse. C'était là que l'archevêque Jacques Ulfssohn avait rendu le dernier soupir en 1522, et son corps y était demeuré sans sépulture depuis quatre ans. Gustave avait assouvi sur le corps de ce vertueux prélat une vengeance presque aussi inhumaine que Christiern sur celui du dernier des Stures, pendant les trois jours de terreur à Stockholm. Le peuple et le nonce exigèrent de lui que ce corps fût solennellement déposé dans la terre, afin de le mettre à l'abri de toute profanation, lorsque le couvent serait démoli. La cérémonie eut lieu le 4 février; l'archevêque la célébra avec la plus grande pompe, assisté de son coadjuteur et de l'évêque de Westeræs. Les restes du défunt furent déposés dans le caveau des archevêques. Une foule innombrable de peuple de toutes les classes et de nobles des deux sexes accompagnèrent le convoi depuis Gripsholm jusqu'à Upsal. Tous pleuraient un père dans celui qu'ils avaient perdu, et tous donnèrent à cette occasion

---

ouvrages dans Baazius, II, IV et V, p. 164-202. Voyez encore Rühs, t. III, p. 116 sq. Rühs et Baazius placent ce colloque religieux à l'an 1524. Messenius, avec plus de raison, à l'an 1525.

les témoignages les plus incontestables de leur attachement à l'ancienne Eglise et à ses chefs.

Dès que cette cérémonie fut terminée, l'archevêque entreprit, pour la première fois, un grand voyage pastoral dans son vaste diocèse. Cela n'avait pu se faire depuis vingt-huit ans, par suite des grands mouvemens politiques dont cette province avait été le théâtre, et il en était devenu d'autant plus nécessaire, afin que le prélat pût connaître les besoins religieux du peuple et du clergé, encourager les fidèles au maintien de l'ancienne foi, et corriger les défauts et les abus qui s'étaient introduits, tant chez les ecclésiastiques que chez les laïques. Partout l'archevêque fut reçu au milieu des acclamations du clergé et du peuple. Chacun admirait l'affabilité de ses manières, sa piété, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et ses soins paternels pour assurer le bien-être des fidèles; et partout, à son tour, il laissa des marques de sa sollicitude pastorale. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour apaiser les esprits irrités contre le roi et ses indignes satellites qui pressuraient le peuple par des exactions de toute espèce, et qui l'exaspéraient par le mépris qu'ils montraient pour l'Église et ses membres. Il ne négligea rien pour venir au secours de son troupeau. Il convertit la plus grande partie des droits et des dîmes archiépiscopaux en argent qu'il distribua parmi les pauvres, et surtout parmi ceux qui avaient tout perdu par des incendies. Il répartit des sommes considérables parmi ceux dont les effets avaient été pillés. Il s'acquit surtout auprès d'eux une reconnaissance éternelle par le soin qu'il prit de leur procurer du sel dont ils manquaient. Il leur apprit l'art d'en recueillir, qui à cette époque n'était point encore connu en Suède, dont les habitans tiraient tout le sel qu'ils consommaient d'Allemagne et de Hollande. Non content de cela, il établit à ses frais, au profit des pauvres, plusieurs grands marais salans, sur les bords de la mer. Ce furent

les premiers que l'on eût vus en Suède ; ils lui coûtèrent plus de mille marcs.

Par ces actes d'une noble charité et plusieurs autres encore, l'archevêque s'était acquis l'amour et le respect de tout le monde. Chacun reconnaissait en lui le fidèle imitateur de ce véritable pasteur qui connaît et qui paît ses brebis, qui marche devant elles et les appelle chacune auprès de lui. On versait dans son cœur généreux des plaintes douloureuses sur la profonde décadence de la religion, par suite de l'exemple séduisant que donnaient le roi et ses conseillers ; on le priait instamment de faire tous ses efforts pour les ramener à de meilleurs sentimens, et chacun promettait de son côté d'adresser au ciel de ferventes supplications pour que Dieu daignât accorder cette grâce à la Suède.

De retour de son voyage, l'archevêque s'empressa d'en faire parvenir au roi un rapport détaillé, dans lequel il lui rendit compte de ce qu'il avait fait, des dispositions qu'il avait rencontrées dans le peuple, qui, disait-il, priait Dieu sans relâche pour qu'il conservât la santé de Sa Majesté, et le maintînt fidèle à l'ancienne foi de l'Église.

Gustave trahit dans cette occasion toute la noirceur de son âme et la profonde corruption de son cœur. Se méfiant de l'impression favorable que l'archevêque avait laissée dans tous les esprits, il craignit que, soutenu par le respect universel qu'il inspirait, il ne ramenât l'Église de Suède à l'ancienne foi, et par elle à son ancien éclat. Il lui écrivit donc, en réponse à son rapport, une lettre injurieuse dans laquelle il représentait tous les travaux qu'il avait entrepris sous le jour le plus défavorable. Il l'accablait des reproches les plus amers, et l'accusait de n'avoir, pendant toute sa tournée pastorale, fait autre chose que consacrer des églises et des cimetières, bénir des cloches, des pierres et des autels, en négligeant ce qui aurait dû être le véritable but de son voyage, *la propagation de l'Evangile*. Il n'avait

cherché, selon cette lettre, qu'à se faire des amis, afin de parvenir, par leur secours et celui des évêques, à se faire inaugurer et, devenu par là plus puissant, à pouvoir chasser plus facilement les luthériens du royaume. Enfin le roi l'accusait, ainsi que les autres évêques, d'entretenir des intelligences secrètes avec ses ennemis, et notamment avec Christiern.

Gustave ne se contenta pas de ces injustes accusations. Il saisit toutes les occasions, même les plus innocentes, pour en élever contre l'archevêque de plus odieuses encore, afin de dénaturer aux yeux du peuple ses actions les plus méritoires. Des navires chargés de sel et de drap étaient arrivés, vers cette époque, de Hollande à Stockholm, par suite du traité de commerce que le nonce avait conclu l'année précédente avec Lubeck. En conséquence, le sel dont on éprouvait un grand besoin baissa considérablement de prix. Par hasard ces mêmes bâtimens apportaient aussi plusieurs lettres des conseillers impériaux à la cour de Bourgogne pour l'archevêque, et à quelques unes de ces lettres était attaché le grand sceau impérial. Gustave les intercepta, et il se réjouissait déjà à l'idée d'avoir enfin découvert une grande conspiration qui se tramait contre la Suède; il s'empressa d'appeler l'archevêque à Stockholm, comme un criminel d'État, pour se justifier de son attentat devant les tribunaux. Les lettres furent ouvertes; mais au lieu de la signature de l'empereur, elles portaient celle de sa tante Marguerite, et à la grande confusion de Gustave et des luthériens, qui se croyaient assurés de la perte de l'archevêque; elles ne contenaient, de la part de cette princesse, tant en son nom qu'en celui de l'empereur, que les plus grands éloges de sa conduite pendant les négociations si heureusement terminées à Lubeck, négociations au moyen desquelles il avait affermi la paix entre l'empereur et la Suède et prévenu des hostilités qui auraient pu devenir funestes à l'un comme à l'autre. Marguerite priait en outre l'archevêque

de veiller à ce que les marchands que l'empereur et elle envoyaient, à sa prière, en Suède avec du sel, fussent accueillis avec bonté par le roi, et l'assurait en retour de toute la bienveillance de l'empereur. Les lettres des conseillers étaient d'une teneur toute semblable.

Si Gustave et ses conseillers luthériens avaient eu dans le cœur le moindre sentiment d'honneur, ils n'auraient pas agi envers l'archevêque avec une si honteuse ingratitude, et ne l'auraient pas outragé par de si cruelles accusations. Mais nonobstant ces preuves incontestables de son innocence, Gustave, dans le transport d'une colère qu'il ne pouvait maîtriser, lui reprocha d'avoir agi d'une manière sinon criminelle, du moins imprudente et fautive, attendu qu'il n'était permis à personne de recevoir, à son insu, des lettres de la cour impériale. Que pouvait répondre à cela l'archevêque? « Je suis prêt à prouver, dit-il au roi, dès qu'on l'exigera, que la faute que j'ai pu commettre dans cette affaire n'est provenue que de mon parfait attachement à ma patrie, et je ferai voir que ceux qui me font des reproches d'une injustice si criante sont infidèles et impies envers Dieu. »

Afin de combattre l'impression favorable à l'archevêque que l'arrivée de ce sel produisait dans le peuple, le roi fit expédier dans toutes les provinces des lettres par lesquelles le mérite de cette heureuse négociation était attribué exclusivement, et bien à tort, à son beau-frère le comte de Hoya, qui avait accompagné l'archevêque à Lubeck. Le jeune comte de Hoya n'avait pris absolument aucune part à la conclusion du traité ; il n'avait eu aucune connaissance de l'envoi du sel, et il songeait beaucoup plus à satisfaire ses passions qu'à servir son pays (79).

---

(79) . . . Ignorante id penitus Johanne comite Hoyensi, qui tunc plus genio quam reipublicæ indulgebat. Joh. Mag. Metrop. Ups. p. 122.

Dans toutes ses démarches peu honorables contre l'archevêque et les évêques du royaume, Gustave avait sans cesse en vue le but auquel il tendait. Sous le prétexte que le haut clergé conspirait toujours avec l'étranger et y consacrait des sommes considérables, il exigea de nouveau de fortes contributions des évêques. Ceux-ci les refusèrent; mais Gustave les obtint, selon sa coutume, moitié par violence, moitié par ruse. En réponse aux justes réclamations des évêques, il cita l'ouvrage que Luther venait de publier sur la confiscation des biens du clergé (*De Bonis cleri confiscandis*), et il ordonna aux professeurs de l'université d'Upsal, dont toutes les chaires étaient confiées à des luthériens, de prendre la défense de cet ouvrage, ainsi que des demandes qu'il avait faites aux évêques. Mais les pieux habitans de l'Uplande et de la Norlande témoignèrent hautement leur mécontentement de ce qui se passait. Déjà ils avaient pris les armes et ils s'approchaient d'Upsal pour défendre l'archevêque contre les usurpations et les violences des commissaires royaux; ils auraient indubitablement opposé aux projets du roi un soulèvement général, si Gustave ne les avait prévenus avec son adresse et sa ruse accoutumées, en s'empressant d'accourir à Upsal avec une troupe armée de plusieurs mille hommes pour conjurer l'orage qui le menaçait. Il y arriva au moment de la foire, et précisément comme le peuple célébrait avec une grande pompe la mémoire de son saint roi Éric. Le jour même de la fête de ce saint, c'est-à-dire le 16 mai, il rassembla tout le peuple dans la grande plaine appelée le Champ-de-Mars et située au devant du faubourg. Là, il prononça un long discours dans lequel il chercha à calmer le mécontentement qui s'était manifesté contre lui. L'archevêque s'y était aussi rendu de son côté, afin d'être témoin de ce qui se passerait, et d'observer le roi dans les mesures qu'il prendrait contre lui et le clergé. Le courroux de Gustave éclata avec force, lorsqu'il vit la gé-

nérosité avec laquelle le peuple prenait la défense de l'archevêque. Tous les habitans le supplièrent respectueusement, et d'une voix unanime, de demeurer en bonne intelligence avec le prélat, de qui la piété, la vertu et l'éclatant mérite étaient connus du royaume entier; ils lui rappelèrent la conduite de son illustre prédécesseur Sténon Sture l'Ancien, et le bonheur dont la Suède jouit quand cet administrateur, à la grande joie du pays, maintint l'archevêque Jacques Ulfssohn dans sa dignité, le rétablit dans la tranquille possession de tous les priviléges et franchises de son siége, prit sa défense contre les attaques de ses ennemis, et rendit au pays par cette action magnanime la paix pendant si long-temps troublée. Ces représentations si justes ne firent qu'augmenter la colère du roi, qui l'exhala tout entière contre l'archevêque et le clergé. Il donna dans cette occasion un libre cours à sa passion. Il se servit des termes les plus injurieux, ne cherchant qu'à rabaisser et humilier le clergé pour qui il témoignait le plus profond mépris. En parlant du pape, des cardinaux, des archevêques, des évêques, des prêtres et des religieux, il les appela des séducteurs du genre humain, la peste et la malédiction de la terre, etc.; il se plaignit du grand nombre de prêtres et de moines, onéreux à l'Etat, race corrompue, née pour s'engraisser aux dépens de la nation; il appela l'attention du peuple sur ces infâmes sangsues de l'État, et remarqua qu'il croyait bien faire en leur enlevant leurs prébendes, leurs couvens et leurs revenus, qu'il consacrerait à des usages plus avantageux à la patrie et au peuple. En terminant son discours, il s'adressa à l'archevêque et le menaça du glaive et de la roue s'il ne se conformait à tous ses désirs; il reprocha en même temps à Sténon Sture le Jeune son imprudence en ne brisant pas complètement la puissance du clergé, si dangereuse pour la Suède, et en ne faisant pas mourir l'archevêque Gustave Trolle.

Cette harangue du roi fut accueillie par un murmure général de désapprobation; on la déplora comme le premier signal du renversement de la religion et de l'Église. Mais le peuple, témoin de cette scène déplorable, demeura ferme, et ne se laissa entraîner ni par les protestations hypocrites du roi, ni par le cliquetis des armes de ses soldats déjà accoutumés au pillage des églises et des couvens. L'archevêque fut ramené en triomphe dans la ville. Il fut reçu aux portes par une foule de bourgeois de toutes les classes, poussant des cris de joie, qui lui présentèrent un magnifique bouquet de fleurs, comme une marque de leur attachement pour la religion et pour lui, et une preuve de sa sainte innocence (80).

Le désir de la vengeance ôta tout repos à Gustave. Il réfléchit sur-le-champ au moyen de faire payer cher à l'archevêque un triomphe qui blessait si fortement son amour-propre. Étant rentré dans la ville peu de temps après le prélat, il lui envoya demander pour le lendemain, jour de la Pentecôte, le *Convivium Mayanum* auquel il s'invita avec toute sa suite, composée de plus de mille personnes. Le digne archevêque crut ne devoir rien négliger pour bien recevoir le roi et ses serviteurs affamés; il vida en conséquence magasins et garde-mangers. Le repas fut magnifique et se distingua par l'abondance des mets et des vins. Ces précieux breuvages n'étaient pas servis dans des bouteilles, mais dans des cruches et dans des vases énormes. Le roi admirait tout cela d'un air railleur, et faisait remarquer dédaigneusement aux convives que pour lui il aurait eu de la peine à rassembler en six mois les provisions nécessaires à un semblable festin, tandis qu'il n'avait fallu pour cela à

---

(80) Joh. Mag. loc. cit., p. 124. Rühs, t. III, p. 122, dénature cette circonstance et celle qui suit.

l'archevêque qu'une demi-journée. Puis, pour accomplir sa cruelle vengeance, il invita à son tour, pour le lendemain, l'archevêque, la noblesse et les professeurs de l'Université à venir dîner chez lui. Cette fois, le repas fut ordonné avec la plus grande frugalité, dans le seul but d'amener, par le moyen de ses amis, la conversation sur la vie prodigue et voluptueuse du haut clergé; elle se prolongea au milieu des railleries et des observations les plus malveillantes sur le dîner que l'archevêque avait donné la veille. On parla ensuite des libertés de l'Église qu'Olof Peterssohn s'empressa d'attaquer avec toutes les armes du mépris et de la passion. Les catholiques reconnurent alors quelle avait été l'intention du roi en les invitant à sa table. Une discussion très animée s'éleva entre les convives au sujet de cette conversation inconvenante et injurieuse. L'affaire devenait de moment en moment plus grave. Le roi excitait de plus en plus les deux partis à s'expliquer, et l'on en vint enfin à un véritable colloque. Olof Peterssohn entreprit la défense du roi. Pierre Galle et George Turessohn, prévôt de la cathédrale d'Upsal, se chargèrent de celle de l'Eglise. Ces derniers démontrèrent d'une manière triomphante combien étaient injustes la confiscation, la suppression des fondations pieuses et des legs faits à l'Église; ils attestèrent à la fois l'Ecriture-Sainte, les Pères et les conciles. Mais le roi, quoique poussé dans ses derniers retranchemens, ne laissa pas, comme il l'avait fait dans une précédente occasion, de prononcer en faveur d'Olof Peterssohn, et cela de nouveau sous le prétexte qu'il avait tiré tous ses argumens de la seule Ecriture-Sainte, qui est plus forte que toutes les autorités humaines. Le repas se termina par une déclaration royale d'après laquelle tous les privilèges et libertés de l'Eglise devaient dépendre désormais de la seule volonté du roi.

Cette résolution ne tarda pas à être mise à exécution. Sous le prétexte qu'il y avait trop de cloches dans les églises, il en fit supprimer la plus grande partie par des commissaires

qu'il envoya dans les divers diocèses du royaume, et les fit fondre, en partie pour en faire des canons et en partie pour payer la dette aux Lubeckois. Des chargemens entiers de cloches furent expédiés pour Lubeck. Après cela Gustave soutenant que le clergé, nonobstant les contributions dont il avait déjà été frappé, était encore trop riche, demanda de nouvelles sommes aux évêchés; l'archevêché d'Upsal fut taxé à 4,000 marcs, et les évêchés de Lincœping, de Scara, de Strengnæs, de Westeræs, de Wexiœ et d'Abo, respectivement à 2,500, 2,000, 2,000, 1,000, 500 et 3,000 marcs.

L'humiliation à laquelle l'archevêque avait été exposé pendant le repas ne satisfit pas encore l'esprit vindicatif du roi. Il le fit appeler bientôt après à Stockholm, par son secrétaire, le fameux Laurent Anderssohn. Le prélat devait s'y rendre dans un bref délai. Cet appel lui arriva pendant qu'il était malade au lit; il demanda donc un répit de trois jours pour pouvoir se mettre en état de voyager; mais cette faveur lui fut refusée. Il monta plus mort que vif sur le bâtiment, et sa faiblesse était si grande qu'il fallut que les chanoines de son chapitre l'y portassent dans leurs bras. Il ne doutait pas qu'il n'allât au devant de la mort ou de la prison. Arrivé à Stockholm, il fut reçu du roi avec la plus grande dureté. Gustave énuméra avec hypocrisie tous les bienfaits dont il l'avait comblé, bienfaits dont l'archevêque n'avait jamais eu la moindre connaissance; il l'accusa de la plus noire ingratitude, surtout en ce qu'il poursuivait d'une haine si vive les luthériens, gens honnêtes, dignes du respect et de la faveur de tout le monde, et surtout Laurent Anderssohn, qui était présent à cette scène, et qui, au dire du roi, avait rendu des services éminens au pays, tandis que l'archevêque l'avait grièvement offensé à la dernière diète de Westeræs en cherchant à gouverner le sénat; enfin le roi reprocha encore au prélat de rechercher la faveur du peuple, celle de la noblesse et des princes étrangers, dans le seul but de pouvoir, par leur secours, se révolter ou-

vertement contre son maître ; et en effet, déjà plusieurs personnes de la cour, flattées de l'espoir de riches traitemens, avaient passé de son côté et trahi les intérêts du roi et de la patrie.

Le nonce répondit avec la plus grande modestie à toutes ces accusations du roi. « Je serais douloureusement affecté, mon seigneur et roi, dit-il, si j'avais jamais pu être assez imprudent pour offenser Votre Majesté par paroles ou même par regards; il ne m'est pas entré dans la pensée de faire le moindre tort, fût-ce au dernier serviteur de votre maison : à plus forte raison n'ai-je pu avoir l'intention d'outrager mon roi. Si je ne suis pas très favorablement disposé envers Laurent Anderssohn et ses partisans, je crois avoir raison à cet égard ; car je ne vois pas quels services ils rendent à Votre Majesté qu'ils cherchent à déshonorer et à ruiner, ainsi que ses sujets, en les entraînant dans d'abominables hérésies. Je ne cherche point à gouverner le sénat du royaume; mais les lois fondamentales de l'État portent que l'archevêque tient la première place parmi les conseillers du royaume, et il est convenable que celui qui préside aux autres ait aussi la première voix. Il est en outre indispensable au bien de l'Etat que les votes des prélats et des grands dans le sénat soient libres, pour qu'ils ne soient pas considérés comme des sycophantes plutôt que comme des sénateurs. En effet, ne sont-ils pas parjures ces sénateurs qui, après avoir solennellement promis de diriger et de soutenir le pays par de sages lois, le laissent ruiner par de dangereux conseillers? Quant à ce qui regarde la bienveillance des princes étrangers et du peuple, pour laquelle je suis persécuté et mis en jugement, je ne l'ai cherchée que pour le bien de l'Etat et surtout de Votre Majesté, contre qui je n'ai nulle envie d'exciter des révoltes. Du reste, il ne m'est aucunement agréable de voir des personnes de la cour quitter le service de Votre Majesté pour le mien, dans l'espoir d'un

traitement plus élevé, car j'ai toujours reconnu que ces personnes continuaient, malgré cette augmentation, à servir Votre Majesté plus que moi. J'aurai donc soin à l'avenir de fermer ma maison à de semblables transfuges. Enfin, je supplie instamment Votre Majesté de ne pas prêter l'oreille à toutes les calomnies que l'on débite contre moi, et de ne pas entreprendre contre ma personne des choses qui ne passeraient pas avec honneur à la postérité. »

Le roi, s'abandonnant à sa colère, interrompit le nonce dans son discours, lui ordonna de se taire, et le fit conduire sur-le-champ au couvent des Franciscains avec défense d'en sortir. Personne ne devait être admis auprès de lui, si ce n'est Laurent Anderssohn. Celui-ci le visita souvent, et chargé en secret par le roi, il essaya tous les moyens pour l'engager à céder à la volonté royale, c'est-à-dire à embrasser la doctrine de Luther, qu'il appelait la doctrine évangélique, et à la répandre ensuite dans tout le royaume. Laurent employait tour-à-tour la ruse et la menace pour persuader l'archevêque, en l'assurant que le roi lui aurait une reconnaissance éternelle, et en lui promettant plus de faveurs, de priviléges et de revenus que jamais évêque n'en avait obtenus avant lui; en ajoutant, d'un autre côté, que s'il s'y refusait, il ne devait s'attendre qu'à la mort ou à un exil perpétuel. Mais comment les promesses et les menaces d'un misérable jongleur mercenaire, tel que Laurent, auraient-elles pu ébranler le courage, souiller l'âme sainte d'un si grand homme? Ferme et plein d'une joie céleste, il répondit à ce négociateur corrompu et sans conscience qu'il ne mettait pas un assez haut prix à sa vie ni même à sa patrie, pour vouloir abandonner la vraie religion pour l'amour de l'une ou de l'autre; car à quoi lui servirait de gagner tout le monde, s'il perdait son âme? « Si le roi a résolu, continua-t-il, de me condamner à un exil perpétuel, qu'il m'y condamne. La terre et tout ce qu'elle renferme ap-

partient au Seigneur; s'il veut que je sois scié en deux, je serai scié, j'aurai Isaïe pour exemple ; s'il veut me faire jeter à la mer, qu'il m'y jette, je me rappellerai Jonas; s'il veut me faire lapider, qu'il me lapide, j'aurai Etienne pour protomartyr; s'il veut me faire couper la tête, qu'il me la coupe, saint Jean-Baptiste a péri par un supplice semblable; s'il veut m'ôter mon bien, qu'il me l'ôte, je suis arrivé nu sur la terre, et nu j'y retournerai. »

Le roi fut extrêmement irrité de cette généreuse confession du nonce; il proféra contre lui plusieurs malédictions, et résolut de l'éloigner du gouvernement du siége métropolitain, afin d'y mettre à sa place un prédicateur du nouvel Evangile. Il tint en conséquence des conseils secrets avec les luthériens, pour délibérer sur le moyen de se débarrasser de ce papiste impie, épithète dont il se servait en parlant du nonce. Quelques uns furent d'avis qu'il fallait le coudre pendant la nuit dans un sac et le jeter à la mer. D'autres, plus adroits que ceux-là, désapprouvèrent une mesure si sévère, disant qu'elle pourrait paraître une preuve de son innocence; ceux-ci proposèrent d'inventer quelque crime dont on l'accuserait, ce qui l'obligerait à comparaître devant un tribunal comme prévenu de lèse-majesté, et pour lequel il serait condamné à mort ou à un exil perpétuel; d'autres enfin remarquèrent qu'une semblable accusation ne serait pas sans danger, vu sa réputation intacte, et que d'après cela il vaudrait mieux, le plus tôt possible, lui rendre, du moins en apparence, les bonnes grâces du roi, et le charger ensuite de quelque ambassade lointaine; le roi pourrait profiter alors de son absence pour s'emparer de l'archevêché et de tous ses biens.

Ce dernier avis obtint l'assentiment général. Le nonce fut sur-le-champ délivré de sa prison et conduit au château du roi, où Gustave, ainsi que l'on en était convenu, l'accueillit avec les plus grandes marques de distinction, et le chargea

d'une ambassade solennelle auprès de Sigismond Ier, roi de Pologne, pour demander en mariage sa fille Hedwige. Tout était préparé pour cela, les lettres et les dépêches cachetées, il n'y manquait qu'un cortége et de l'argent, deux points essentiels dans des missions de ce genre. Cependant le nonce entreprit avec joie cette négociation, bien que l'indigne ruse du roi n'eût pas échappé à sa perspicacité; il espérait que Dieu, dans sa miséricorde, ferait tourner cette mission à l'avantage de la religion et du pays, et qu'il répandrait sur elle sa bénédiction, nonobstant l'hypocrisie du monarque. Il songeait que la Providence, pour accomplir ses vues, fait souvent agir les hommes contrairement à leur propre volonté. Gustave cherchait une épouse, il la voulait d'une illustre extraction et pourvue d'une riche dot; mais ce n'était certainement point en Pologne qu'il voulait la trouver, quoiqu'il dût désirer, par une si puissante alliance, de se créer une barrière contre les fréquentes excursions du Moscovite. Mais ses principes religieux étaient diamétralement opposés à ceux de Sigismond. La même vigueur que Gustave mettait, par ambition et par avarice, à favoriser la réforme allemande, Sigismond la déployait pour la plus grande gloire de Dieu, dans sa lutte en faveur de l'ancienne foi. Les lumières n'avaient pas encore fait, à cette époque, assez de progrès pour que Gustave pût espérer de voir la fille d'un auguste monarque renoncer à la religion de ses aïeux afin de monter sur un trône usurpé. Mais c'est précisément dans ces circonstances compliquées, où toutes les apparences se croisent, et où l'homme étend audacieusement la main contre Dieu, que la Providence se plaît souvent à abaisser cette main ennemie et à l'armer en faveur du but sacré qu'elle se propose. Si ce mariage entre Gustave et Hedwige s'était accompli, il est probable qu'elle eût donné à ses sentimens une direction toute différente. Mais il paraît que son cœur était déjà trop cor-

rompu pour que la Providence l'ait jugé digne de sa grâce.

Le nonce avait cependant encore un autre motif non moins puissant pour accepter cette mission. Il y voyait une voie que la Providence lui ouvrait pour échapper aux persécutions de ses ennemis et pour le mettre par là en état d'instruire le Saint-Siége de la véritable situation de l'Eglise de Suède, ce qu'il n'aurait pu faire sans courir danger de la vie, s'il était resté dans le pays.

Il se prépara au départ, souffrant également de l'âme et du corps. Les derniers événemens de Stockholm l'avaient profondément blessé et découragé. Les Etats du royaume, les prélats et les grands s'y étaient assemblés au mois d'août pour délibérer en commun. Ils montrèrent peu de sympathie pour la situation pénible de l'archevêque. Plusieurs personnes de distinction et de mérite parmi le clergé et la noblesse, naguère généreux défenseurs des droits de l'Eglise, s'étant laissé séduire par les faveurs du roi, traitèrent le nonce avec une froideur marquée. Promoteurs zélés des projets de Gustave, ils auraient bien voulu voir tous les autres évêques exilés avec lui à jamais du royaume. D'autres, par timidité, n'osaient élever la voix pour blâmer les attentats que Gustave commettait chaque jour contre l'Eglise et ses fidèles serviteurs.

L'archevêque courut mille dangers pendant son voyage. La haine du roi l'y poursuivait encore. Après une traversée orageuse, durant laquelle il fut plusieurs fois sur le point de faire naufrage, et qui se prolongea pendant un mois entier, il eut enfin le bonheur de mouiller, vers la fin de septembre, dans le port d'Elvesnabben, près de Dantzick. Des marchands arrivés de cette ville à Stockholm y avaient rapporté que le bruit courait à Dantzick que l'archevêque y devait rester en exil. Inquiet en recevant cette nouvelle, et craignant que, de là, le prélat ne formât avec les pays étrangers des liaisons défavorables à la Suède, le roi fit armer en toute hâte un vais-

seau de guerre pour intercepter l'archevêque et le ramener dans le royaume. Il fut en conséquence violemment arraché de son bâtiment par les soldats du roi; tous les bagages qu'il avait apportés avec lui pour paraître dignement en qualité d'ambassadeur, furent pillés, et il fut reconduit à Stockholm. Le roi le reçut avec d'amers reproches et lui donna l'ordre de se remettre en route, en passant par la Finlande et par Wiborg, où Jean, comte de Hoya, le chargerait d'une mission auprès du grand-prince de Moscou. Tout le monde jugea que ce voyage couvrait un profond mystère, et peut-être même un complot contre la vie de l'archevêque. Cependant le roi avait probablement réfléchi dans l'intervalle; la flotte était déjà prête à mettre à la voile pour Wiborg, quand tout-à-coup il révoqua ses ordres, et laissa l'archevêque poursuivre son voyage en Pologne, par la Prusse; mais il lui fit auparavant promettre solennellement qu'il ne mettrait aucun obstacle à son mariage avec Hedwige. Le prélat s'embarqua donc de nouveau, dans la saison la plus rude, vers la fin d'octobre, et nomma, pendant son absence, Jean Braske, évêque de Lincœping, protecteur, défenseur et administrateur de l'archevêché.

Mais ni le courage ni l'habileté de ce héros de la religion ne purent sauver l'archevêché des mains spoliatrices du roi. A peine eut-on reçu la nouvelle de l'arrivée de l'archevêque à Dantzick que les créanciers royaux firent main-basse sur toutes ses propriétés, et enlevèrent tout ce qu'ils purent trouver, jusqu'aux effets emballés et prêts à partir pour le service de l'ambassade. Le roi, charmé de l'audace de ses créanciers, qui se payaient aux dépens de l'archevêque de l'argent qu'ils lui avaient prêté, les encouragea encore par des lettres à s'emparer pour toujours de ces biens, moyennant qu'ils en portassent le montant au crédit de son propre compte.

Les actes de violence commis par le roi pendant l'absence

de l'archevêque sont aussi barbares qu'innombrables. Il en profita comme du moment le plus favorable pour porter le dernier coup à la puissance de l'Eglise, et pour s'occuper en liberté de la destruction de l'ancienne foi.

La voix des pasteurs vigilans fut de plus en plus étouffée par l'attrait des richesses terrestres que le roi leur offrait avec prodigalité. L'épiscopat seul demeura grand et sans tache dans le maintien de ses droits et la défense de la religion. Le bas clergé voyait dans la nouvelle doctrine un facile moyen de secouer le joug de la puissance épiscopale, pour se livrer sans réserve à la satisfaction de ses penchans. Il y voyait en outre le chemin de la considération et des honneurs, des dignités et des richesses. Et quel est l'homme, s'il n'a pas été appelé au sanctuaire par le Seigneur lui-même, et s'il n'a pas été armé, dès sa jeunesse, de magnanimité, de piété, de vertu et d'abnégation, qui pourrait dédaigner une pareille voie, et qui lui préférerait celle des persécutions et des mauvais traitemens, des privations et de la misère, du mépris et des humiliations? Plusieurs aussi furent attirés par la douce perspective de se procurer une aimable compagne de leur vie, et en Suède, de même qu'en Allemagne, ce furent principalement les religieux qui se laissèrent séduire par ce charme. Pour en jouir ils ne craignirent pas de plier la tête sous le joug despotique de la réforme. Les religieuses seules eurent le noble courage de résister à cette séduction, et elles refusèrent leur main à d'illustres et puissans prétendans. Les religieuses suédoises donnèrent les plus touchans exemples de courage et de vertu, et se montrèrent, à cet égard, bien supérieures à leurs sœurs d'Allemagne, plusieurs desquelles se livrèrent avec trop de facilité aux bacchanales impies de la réforme. Les sœurs de Sainte-Brigitte de Wadstena se distinguèrent surtout par la lutte généreuse qu'elles soutinrent pour la conservation de leur chasteté. Elle ne craignirent ni le courroux

du roi, ni les menaces des grands et des princes du royaume, qui mirent vainement en usage tous les artifices de la séduction et de la violence pour obtenir leur main. Elles ne cédèrent qu'à la force brutale. Les impies arrachèrent ces infortunées à leurs cellules, et après avoir foulé aux pieds, à leur égard, les droits les plus sacrés de l'humanité, ils assouvirent sur elles leurs infâmes désirs (81).

---

(81) Persecutionem et exilium triginta tribus annis propter fidem sustinens, semper notaveram admirabilem Dei clementiam sperantibus in se misericorditer affuisse, et ita cum tentatione dedisse proventum, ut nullius hominis læsa fuerit constantia, qui firmo proposito et opere persliterat in sua suscepta et jurata sanctissima religione. In quo tamen tentamine majorem constantiam in sexu fragili, monialium scilicet videram, partimque a fide dignis servari perceperam, quam in professis religiosis, aut sacerdotibus ordinatis, qui ad omnem venti motum nulla facta resistentia post sæculum et carnis desideria abeuntes, turpiter defecerunt : et hi respersi luxuriæ luto secum quoscumque male persuasos detraxerant in perditionem maxime, quia Sathanam prævenerunt in tentatione, periculis sese ultro exponentes, dum fragiles ipsæ personæ constantissimæ servando regulam steterunt adversus omnes impugnatores. Cujus rei unum aut alterum e multis sufficiat adduxisse exemplum, præsertim in imperiali civitate Lubicensi Germanii inferioris ostensum, ubi circa annum Domini MDXXV moniales S. Annæ magno numero effossa humo noctis tempore lignis et lateribus januas et muros repararunt, quos nescio qua potestate connivente impune de die perfregerunt. Item in Rostochio, ne per similes homines extrahi possunt castissimæ virgines a monasterio, brachiorum manuumque complexu more formicarum immobiles sese reddiderunt. Idem moniales S. Birgittæ in Suetia ad nobilium nuptias incessanter stimulatæ, mortem potius eligentes quam castitatem Deo consecratam contaminare ullo modo consentirent : ita et aliæ personæ similes pluribus in locis constantissime perseverant ubi plures viri turpissime sunt collapsi, quia, ut tempori se conformet, furem videntes currunt cum eo, atque cum adulteris ponunt portionem suam, donec Deus jam tacens arguat eos et statuat pœnas contra faciem

Le voluptueux païen avait plus de considération et de respect pour ses orgueilleuses vestales que les apôtres et les partisans des nouvelles doctrines pour les saintes et humbles héroïnes de l'abnégation chrétienne, qui furent obligées de verser leur sang pour défendre leur chasteté contre les barbares immoraux et éhontés du nouvel Évangile.

Clément VII, dans un bref adressé aux évêques à Lincœping, le 19 septembre 1526, se plaint dans les termes les plus touchans des progrès menaçans que les doctrines de Luther faisaient en Suède, et déplore de ce que par là tout sentiment moral disparaissait chez le clergé tant séculier que régulier, et toute religion chez le peuple. « Des plaintes réitérées ont été portées jusqu'à nous, dit-il, et nous ont appris que dans l'auguste royaume de Suède quelques ecclésiastiques de campagne, curés et prêtres, comme aussi des religieux, qui doivent servir d'exemple aux autres par leur conduite et leur piété, en honorant comme il convient le vrai Dieu et son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, oubliant leur devoir et leur profession, dégénèrent au point d'adopter les doctrines maudites de Luther. En effet, il nous a été dit qu'ils contractent ouvertement des mariages; que par eux les saintes cérémonies de la messe sont altérées ou même entièrement supprimées, et que la sainte communion est faite sans respect et sous les deux espèces. On ajoute que les chrétiens des deux sexes approchent de la sainte Table sans contrition, sans confession, sans pénitence; que le sacrement du baptême est administré sans chrême, sans huile et sans eau bénite, et même sans aucune nécessité, hors des églises, dans des lieux profanes et peu convenables; que l'extrême-onction se donne contrairement aux ordon-

---

eorum, ut et hi et alii hæc intelligant, qui obliviscuntur Deum. Olaus Magnus, de septentrionalium variis conditionibus, etc. Bas. lib. XVI, c. xxxv, p. 629. Basileæ 1567, in-fol.

nances de l'Eglise et aux décrets des saints Pères et des conciles, et qu'elle se refuse à ceux qui la demandent; il paraît enfin que ce sont précisément ceux à qui les âmes des fidèles sont confiées, qui les séduisent et les engagent à se ranger sous les étendards et sous l'empire de Satan (82). »

Le pape exhorte en conséquence les évêques à chasser des sanctuaires ces indignes ministres des autels, et à emprunter même pour cela, s'il le faut, le secours du bras séculier; à s'adresser au roi et aux grands du royaume, afin que par leur pouvoir réuni le troupeau chrétien soit purgé de cette peste. A la fin de ce bref, le pape fait la même exhortation au roi, aux princes, aux chevaliers et aux autres membres du corps de la noblesse, et les conjure, avec les expressions les plus fortes, d'employer toute la puissance et toute l'influence qu'ils ont reçues de Dieu au maintien de l'honneur de son saint nom, afin que, par leurs efforts et ceux des évêques, la foi de Jésus-Christ soit purifiée de ces abominables erreurs et la patrie délivrée des séditions, des troubles, des vols sacriléges et des meurtres. Par là ils acquerront dès ce monde les plus grandes récompenses de la part de Dieu et du peuple qui leur a été confié, et une récompense bien plus belle encore dans un monde à venir.

Mais ni le roi ni les grands du royaume ne prêtèrent l'oreille à la voix paternelle du chef de l'Eglise. Tous ne firent que se placer dans une position de plus en plus hostile à son égard. Rien ne put les arrêter dans leurs projets impies. L'absence du nonce leur paraissait être l'occasion la plus favorable de les exécuter enfin dans toute leur étendue.

Cependant le peuple élevait une voix toujours plus menaçante contre les actes de violence et de cruauté que le roi

---

(82) Apud Raynald. Annal. Eccles. Ad a. 1526. N. 128, t. XII, p. 607 sq.

et les grands du royaume, séduits par lui, exerçaient contre la religion et ses ministres. On se prépara à un soulèvement général. Ce ne furent plus alors seulement les fidèles habitans des vallées qui prirent les armes pour le maintien de l'ancienne foi et pour la défense de ses ministres ; un enthousiasme égal s'empara de tous les autres, de ceux même des provinces les plus éloignées du royaume. La Suède fut menacée d'une grande et dangereuse guerre de religion. La ruse et la cruelle violence de Gustave furent seules en état de l'étouffer dès son origine.

L'encouragement que Magnus Knut, précédemment archevêque élu d'Upsal, et Pierre Jacobssohn, évêque de Westeræs, avaient donné, ainsi que nous l'avons vu plus haut, aux habitans des vallées, pour les engager à défendre la religion, n'était pas demeuré sans résultat. Mais l'irritation qu'ils éprouvaient avait augmenté de beaucoup depuis que ces deux prélats, pour échapper aux persécutions de Gustave, s'étaient vus forcés de venir se réfugier au milieu d'eux. Dans une lettre du 1er mai 1524, les habitans des vallées avaient fait au roi les reproches les plus amers sur les attentats qu'il se permettait contre la religion, et l'avaient menacé d'abjurer leur fidélité s'il ne s'en abstenait pas à l'avenir. Gustave se vit donc obligé, vers la fin de cette même année, de parcourir en toute hâte les vallées, pour apaiser, s'il était possible, les esprits irrités de leurs habitans, et s'assurer de nouveau de leur fidélité. Il réussit, mais seulement pour peu de temps, à y rétablir la tranquillité. Mais la manière dont il se vengea, à cette occasion, de ses adversaires, ne pouvait manquer de la troubler bientôt derechef, et de soulever jusqu'au fond de leur âme le sentiment religieux de ces pieux habitans.

A son arrivée dans les vallées, Knut et Pierre s'étaient réfugiés en Norwège, où ils furent reçus à bras ouverts et salués par des acclamations universelles, comme d'héroïques

défenseurs de la religion. Jacobssohn reçut même du primat le doyenné du chapitre métropolitain de Drontheim. Gustave demanda à l'archevêque, au roi et au sénat l'extradition de ces deux infortunés réfugiés, et elle eut lieu, quoiqu'à regret, dans les mois d'août et de septembre 1526. A peine Knut fut-il arrivé à Stockholm, que le roi le fit traduire, le 12 août, devant un tribunal criminel, qui le condamna à mort, nonobstant les réclamations de l'archevêque d'Upsal, qui se disposait à partir pour sa mission, ainsi que des évêques de Lincœping, de Strengnæs et de Scara. Le même sort atteignit aussi le malheureux Pierre Jacobssohn, qui se présenta le 16 septembre de lui-même à Stockholm, après avoir obtenu d'avance de Gustave un sauf-conduit et la promesse solennelle que la vie lui serait conservée.

Afin de rendre plus cruelle encore la destinée de ces infortunés, et d'assouvir dans toute son étendue la haine qui l'animait contre l'Eglise et ses chefs, il fit traîner ces deux prélats par les rues de la capitale, chargés de chaînes et dans une mascarade révoltante, pendant que la populace, déjà pervertie par la doctrine de Luther, les poursuivait par des railleries et des cris de fureur. Jacobssohn, accusé comme perturbateur du repos public et coupable de lèse-majesté, portait une couronne de paille, et un sabre de bois brisé par le milieu. La tête de Knut était couverte d'une mitre d'écorce d'arbre, et il était vêtu d'un costume d'évêque tout déguenillé. L'un et l'autre étaient assis le dos tourné vers la tête de leurs chevaux, sur de vieilles haridelles. Ce fut dans ce ridicule costume qu'on leur fit parcourir la ville. Des hommes masqués en grand nombre les entouraient, chantant des chansons obscènes, et excitant de mille manières le peuple à les insulter. Feignant d'être poussés par la curiosité, mais dans le seul but de livrer ces malheureuses victimes de la haine royale au mépris universel, ils ne cessaient de faire à la multitude de curieux accourus à

ce spectacle des questions ridicules au sujet des condamnés, comme par exemple : « Où est donc le roi Gustave? celui que ce nouveau roi, c'est-à-dire Jacobssohn, voudrait bien voir condamner et exécuter. » Arrivés sur la place du Marché, ils furent exposés au carcan, puis on les força de boire avec le bourreau qui faisait semblant de leur offrir un repas royal. Quand cette scène d'horreur fut terminée, ils furent renfermés dans de sombres cachots, qu'ils ne quittèrent que pour être conduits à la mort.

Mais la vengeance barbare que le roi avait pris plaisir à exercer contre ces deux prélats dans la capitale, n'était certainement pas faite pour ébranler dans le peuple des provinces l'attachement à l'ancienne foi, le respect et l'amour pour les chefs de l'Église. Il éleva la voix plus haut que jamais en faveur de sa religion. Intrépide et plein d'un saint enthousiasme pour la cause de Dieu, il s'approcha du roi et lui exposa gravement et avec dignité le juste mécontentement que lui faisait éprouver la conduite perfide et cruelle qu'il avait tenue envers les évêques et surtout envers le nonce, ainsi que le projet qu'il avait formé de renverser l'ancienne et vénérable religion de leurs aïeux. Il y joignit les plaintes les plus touchantes, au sujet de toutes les abominations que l'Église avait souffertes depuis les trois années que le roi était monté sur le trône; pillage de temples, destruction de couvens, viol de religieuses, mariages de prêtres et de moines, etc. Ces habitans des vallées prirent de nouveau les armes, et Gustave fut obligé d'y courir encore pour étouffer le feu de la sédition qui éclatait à la fois dans toutes les provinces du royaume. Il traversa comme un tourbillon le pays d'une extrémité à l'autre, accompagné d'Olof Peterssohn, père de la réforme suédoise (83).

---

(83) Hac de causa, prout etiam ob archiepiscopi eliminationem,

Le principal artifice dont le roi se servit cette fois, comme auparavant, pour calmer l'esprit du peuple, ce fut d'organiser un colloque religieux entre les partisans de l'ancienne et de la nouvelle foi, et de faire dépendre la vérité de l'apparente supériorité des compétiteurs. De cette manière il était toujours sûr de remporter la victoire. Ce fut encore Olof Peterssohn et Pierre Galle qui devaient disputer ensemble. Gustave proposa dix articles, empruntés pour la plupart au précédent colloque du 26 décembre 1525. Ils prouvent évidemment le désir d'indisposer de plus en plus le peuple contre l'ancienne Eglise et ses ministres. Voici quels étaient les principales d'entre ces questions.

« Est-il permis de croire aux révélations qui ne sont point fondées sur l'Écriture-Sainte ? »

« Le monachisme et le purgatoire peuvent-ils se prouver par l'Écriture-Sainte, et quelqu'un a-t-il le droit de célébrer le saint Sacrement de l'autel autrement que Jésus-Christ? » Par ce dernier article on cherchait à rendre suspect et à détruire l'usage qu'une sage expérience avait fait adopter de temps immémorial, c'est-à-dire de recevoir la communion sous une seule espèce. Et cette question, sujet de tant de moqueries de la part de Luther lui-même, ne tarda pas à devenir en Suède, comme elle l'était déjà en Allemagne et l'avait été, dès le quinzième siècle, par l'or-

---

novæ religionis promulgationem; campanarum profanationem ablationemque; supellectilis expilationem ecclesiasticæ; monasterii demolitionem Gripsholmensis; crebram monialium constuprationem; harum et monachorum transfugia conjugiaque; velut quoque, propter ingentem in regno annonæ caritatem, quam plebecula cœlitus propter facinora immissam esse præfata existimavit vehementissimo regnum tumultu intumescit, quod rex Gustavus solio M. Olao perlustrans hanc tanquam alter Æolus aliquantulum sedavit tempestatem. Messen., t. V, p. 32.

gane de Hus, la marque distinctive, le mot de ralliement qui servait à distinguer les catholiques des luthériens.

L'épiscopat reconnut le piége que Gustave tendait à la religion en faisant tenir de si fréquens colloques. Il se prononça fortement et décidément contre leur répétition, que les réformateurs ne cessaient de demander au roi; car ils savaient fort bien que c'était là pour eux le seul moyen de remporter la victoire, n'étant soutenus que par le monarque et les grands du royaume, qui appuyaient les projets de Gustave contre l'Église, moins par conviction que par intérêt et par crainte de se voir enlever leurs biens, et déclarer ennemis du roi et traîtres à la patrie. Les colloques religieux, qui jouent un si grand rôle dans les premiers temps de la réforme, tenaient alors la place de nos chambres législatives d'aujourd'hui; les rois et les princes s'y montraient entourés et soutenus par leurs réformateurs, et faisaient adopter leurs projets, contraires à la volonté des peuples, à l'aide d'une brillante et imposante majorité, qu'ils avaient commencé par acheter au moyen de ruses grossières et corruptrices.

Ce fut Braske qui, dans cette occasion, dévoila sans réserve et avec intrépidité le plan caché du roi. Il exposa en termes touchans aux évêques et aux prélats les dangers de semblables colloques tenus en présence du monarque, où l'on n'écoutait ni les argumens de la sagesse, ni les maximes de l'Écriture-Sainte, ni les décrets de l'Église; où la volonté despotique du chef de l'État, avide des biens de l'Eglise, décidait seule. Gustave se montra fort irrité contre lui. Il déclara que c'était lui qu'on devait regarder comme le principal auteur du mécontentement qui régnait dans toute la Suède, mais surtout dans les vallées, et lui jura une haine éternelle. Mais plus le roi mettait d'audace dans ses attaques contre l'Eglise, plus Braske montrait de courage à la défendre. L'évêque travaillait sans relâche

pour elle, en paroles et par écrit. Il traduisit en suédois les édits que l'empereur Charles-Quint et le prince George de Saxe venaient de publier contre Luther, les fit imprimer à Sudercœping et répandre dans tout le royaume. Il exhorta par des lettres pleines d'onction les chapitres des cathédrales, les couvens et les autres communautés religieuses à les faire lire pendant les repas, afin que les forts y pussent trouver des armes pour combattre les adversaires de la foi, les faibles y puiser de la consolation et le courage de rester fidèles à l'Église.

Le roi, courroucé des sages mesures pastorales que prenait Braske, lui écrivit le 15 novembre une lettre menaçante par laquelle il lui défendait de rien faire imprimer sous des peines sévères, prétendant que sa conduite était de nature à troubler la tranquillité et la paix du royaume. Afin d'entraver autant que possible les efforts qu'il faisait pour maintenir l'ancienne foi, Gustave envoya de tous côtés des prêtres de la nouvelle doctrine, et particulièrement dans des lieux tels que Wadstena, etc., où l'appel pastoral de Braske trouvait le plus d'écho : ils avaient ordre de ne négliger aucune séduction pour gagner le peuple au nouvel Évangile.

Mais Braske n'était pas homme à se laisser intimider par les menaces du roi. Il fit imprimer à Copenhague ses lettres pastorales et ses autres écrits en faveur de la religion, et répondit aux accusations de Gustave dans une lettre aussi noble que ferme. Il démasquait avec intrépidité les projets du roi en instituant de si fréquens colloques sur la religion, en exposait l'inutilité et l'inconvenance, et faisait remarquer qu'il y avait de l'audace et même de l'impiété à mettre en doute l'ancienne foi, scellée par le sang de tant de martyrs, confirmée par le témoignage de tant de Pères et pasteurs de l'Église, sanctifiée par tant de conciles tenus dans tous les siècles et dans tous les pays, et qui s'était maintenue

jusqu'alors pure et intacte au milieu des orages du temps. Il exhortait ensuite le roi, dans les termes les plus tendres, à ne point se séparer de cette foi, seule vraie et seule sainte, de la foi de ses pères; à ne point permettre que des laïques impies, immoraux et sans conscience, qui ne pouvaient montrer ni vocation ni mission divine, pénétrassent dans le sanctuaire et fussent chargés d'emplois et de fonctions ecclésiastiques.

Le roi n'eut aucun égard aux représentations de ce digne prélat, et dans une seconde lettre qu'il lui écrivit il insista sur la tenue du colloque, qui devait avoir lieu sans faute avant la fin de l'année à Sudercœping. Il le sommait en même temps sous de graves peines de s'y trouver. Braske s'adressa alors aux généreux défenseurs de l'Église, leur exposa les dangers dont elle était menacée par suite de ces ruses du roi et des réformateurs, et les engagea à surveiller avec un soin tout particulier les progrès de la nouvelle doctrine. Ses lettres du 12 décembre à l'évêque et au doyen de Strengnæs, à George, prévôt de la cathédrale d'Upsal, ainsi qu'aux chanoines Éric Gœtting et Pierre Galle, respirent un saint enthousiasme, et offrent le plus noble témoignage de la pureté et de la sainteté de ses vues et de ses démarches. Il ne cherche qu'à sauver la foi de l'Église, que le roi attaque avec les armes les plus déloyales. C'est pour cela qu'il excite tous ceux qui lui sont encore fidèles et dévoués, à cette sainte et courageuse défense que Jésus-Christ exige des vrais confesseurs de l'Évangile. Tout en parlant à ces dignes champions de l'ancienne foi le langage de la charité la plus ardente, il emploie, à l'égard du roi, les termes les plus concilians et les plus modérés. Dans une autre lettre du 22 janvier 1527, il va même jusqu'à conseiller à Pierre Galle de se plier aux circonstances et de se rendre au colloque que le roi désirait, l'exhortant en même temps à s'y montrer le courageux défenseur de l'honneur de la maison

d'Israël. Il lui envoie, par cette occasion, le Manuel des erreurs de Luther qu'Éric venait de faire paraître, en observant que ce n'est pas pour lui fournir des armes, sachant combien il est versé dans les sciences théologiques, où il n'a besoin d'aucun secours, mais seulement pour lui faire voir comment on s'y est pris en Allemagne pour combattre victorieusement cet hérésiarque.

A peine Gustave fut-il instruit, par les réformateurs et par ses espions, de cette généreuse démarche de Braske, que dans une lettre violente et hostile du 2 février, il l'accuse de haute trahison et lui ordonne de venir sous six jours comparaître devant les tribunaux pour se justifier des attentats commis contre le trône et la majesté du roi. Braske répondit respectueusement qu'il n'avait rien écrit à ceux d'Upsal que ce que sa dignité et sa place exigeaient de lui dans des circonstances si périlleuses pour la religion et pour l'Église, et qu'il s'y était même cru obligé comme citoyen de sa patrie. Il ajouta que ce devoir était aussi celui du roi, qui n'avait reçu la couronne des États du royaume, que sous la condition expresse et moyennant le serment solennel de protéger l'ancienne foi et de maintenir l'Église; il fit observer à Gustave que, pour son honneur et sa dignité, il ferait beaucoup mieux de n'adopter la doctrine de Luther qu'après qu'elle aurait été approuvée ou condamnée dans un concile œcuménique, et enfin il lui dit qu'il laissait à sa sagesse à considérer s'il pouvait être convenable de discuter dans un colloque particulier ou même dans un concile suédois une doctrine si importante, et dont plusieurs points avaient réellement été déjà condamnés dans des conciles généraux.

Cependant le roi ne se relâchait pas dans les mesures violentes qu'il prenait contre Braske; il lui défendit péremptoirement de rien faire imprimer, soit en Suède, soit ailleurs, qui n'eût été auparavant examiné et approuvé par lui. Mais l'évêque n'eut aucun égard aux ordres despotiques de

ce nouveau tribunal de la foi, au pied duquel d'innocentes victimes ne devaient pas tarder à répandre leur sang. Il continua à faire éclater son zèle pastoral, et à exhorter les fidèles et généreux amis de l'Église et de la patrie, par des lettres pleines d'onction, à la défense de l'ancienne foi. Le peuple l'appuya, lui et son magnanime second. Il exprima hautement son mépris pour les nouveaux ministres de l'Évangile, leur refusa leur traitement, ne voulut leur rendre aucun respect, et demanda avec instance leur éloignement et le rappel de ses anciens prêtres. Trompé dans ses saintes espérances, il se livra plus que jamais au mécontentement et à l'irritation contre le roi.

Gustave couvait dans son cœur une vengeance atroce. Il eut de nouveau recours aux mesures les plus sévères, dans l'espoir d'intimider le clergé et le peuple, intimement unis pour la défense de l'ancienne foi, et de parvenir ainsi au but qu'il se proposait, à l'introduction du luthéranisme. Accompagné de ses fidèles disciples, Laurent Anderssohn et Olof Peterssohn, qui, dans ces temps orageux de troubles politiques, lui tenaient lieu de vrais valets de bourreau, il se rendit sans retard à Upsal, à l'époque de la grande foire, alors qu'une grande multitude de personnes de toutes les provinces du royaume s'y réunissent. Il y amenait avec lui l'infortuné Pierre Jacobssohn Sunnanwæder, évêque de Westeræs, chargé de chaînes, et sur qui il voulait faire exécuter l'arrêt de mort, en grande cérémonie et en présence de tout le peuple réuni. Sunnanwæder fut décapité le 18 février; son corps fut coupé par quartiers, placé sur une roue, et exposé pendant huit jours sur un lieu élevé hors des murs de la ville, pour y être dévoré par les oiseaux de proie. Trois jours après, l'archevêque déposé, Knut, subit le même supplice à Stockholm.

Il paraît que la providence a voulu glorifier l'innocence et la sainteté de ces généreux champions de Jésus-Christ. Le

jour de la mort de Sunnanwæder on vit trois soleils dans le ciel (84).

C'est ainsi que les réformateurs anti-chrétiens du seizième siècle, imitant les anciens Romains, traînaient derrière leur char de triomphe de malheureuses victimes pour les sacrifier au génie du luthéranisme. Car en Suède comme partout ailleurs, et notamment en Angleterre, les apôtres de la nouvelle doctrine s'abaissaient jusqu'à jouer le rôle d'exécuteurs des volontés sanguinaires du roi, et ne soutenaient leur empire que par le despotisme et la terreur.

La nouvelle des cruautés commises contre deux dignes et pieux prélats qui n'avaient eu d'autre crime que d'avoir défendu la religion de leurs pères avec cet héroïsme et cette abnégation que Jésus-Christ lui-même recommande à ses pasteurs, parcourut la Suède d'une extrémité à l'autre avec la rapidité de l'éclair. Deux prélats, dont l'un, comme je l'ai dit plus haut, avait été l'instituteur du roi, et l'autre avait

---

(84) Hinc mihi Vesmannæ merito datur infula gentis,
Curoque ne fallax lædat ovile lupus.
Objiciens regi, quod contra pacta, Lutheri,
Sit fautor; per eum privor honore, palam.
Sic magis indignor, patriæque obtrudere dogma
Illud quod vellet, vulgus ad arma voco.
Nidrosiam fugio, non procedente tumultu,
Publica me revocat protinus inde fides,
Qua mihi non licuit, canonum nec jure frui**
Spectaclo infami suscipiebas inops
Morte Lutheranus me dignum censuit ordo,
Sed non catholicus; prævalet ille tamen:
Upsaliæque rotis ponor, prius ense necatus,
Tres monstrans soles, condolet æthra mihi.
Inde sepulturæ monachorum trador in æde;
Martyrii palmam, da mihi, quæso, Deus.
Messenius Scond. T. IX, p. 48.

rendu de grands services au pays comme secrétaire du dernier administrateur ; ce dernier jouissait, par cela même, d'une haute estime auprès du peuple. Tout le peuple, les habitans de la vallée à sa tête, cria vengeance. On rendit à Knut et à Sunnanwæder des honneurs comme à des martyrs et des saints. Leurs noms devinrent des mots de ralliement pour un soulèvement général. De toutes parts on courut aux armes. Il n'aurait fallu qu'un chef audacieux, sage et influent, pour que le flambeau de la guerre civile incendiât et ravageât la Suède, pour que le sceptre despotique et sanglant de Gustave et des réformateurs fût à jamais brisé.

Mais ce chef manqua aux malheureux Suédois combattant pour leur religion. A la vérité, il apparut au milieu d'eux un jeune homme appelé Jean, doué de grandes qualités militaires et de hautes vertus chrétiennes. D'une naissance obscure, il se vit forcé de se rattacher à une ancienne famille pour en emprunter de l'éclat. Il se donna pour le fils du dernier administrateur du royaume. Le fait est que ce fils, élevé à la cour de Gustave, était mort peu de temps auparavant à l'âge de quinze ans. Un voile épais couvre les circonstances de cette mort. Bien des personnes en accusaient le roi. Du reste, Jean ressemblait d'une manière frappante à ce dernier rejeton d'une famille si chère à la nation ; il prit donc le nom de Nils Sture. Cette résolution imprudente fut la cause de sa perte. La veuve du dernier Sture fut forcée par Gustave de dévoiler la fausseté de l'origine qu'il s'attribuait, et cette découverte ruina son crédit auprès des grands du royaume, qui n'avaient rien à espérer de lui pour l'augmentation de leur puissance et de leurs richesses, et tout au contraire de Gustave, qui ne manqua pas, à cette occasion, de se les attacher par de nouvelles faveurs.

Nils fit de grands progrès parmi les gens des vallées. Il avait promptement gagné leurs cœurs par son éloquence

entraînante. Ses paroles ressemblaient au tonnerre, et ses yeux étincelaient comme la foudre. « C'est pour éviter les embûches de Gustave, leur dit-il, que j'ai fui sa puissance; c'est auprès de vous que je me suis réfugié, auprès de vous, chez qui le souvenir de mon père vit encore, et chez qui la foi de nos ancêtres, que le roi a abandonnée, se conserve dans toute sa pureté. Ce roi cherche à anéantir l'ancienne foi et à introduire avec violence à sa place en Suède l'hérésie nouvelle; il charge de chaînes ignominieuses des prêtres innocens, les jette dans d'affreux cachots, les fait monter sur l'échafaud et mourir par les supplices les plus cruels; il a chassé l'archevêque, il a mis le sequestre sur les couvens, il a rasé les églises, il a abrogé avec impiété les ordonnances du jeûne, il a dépouillé les temples catholiques des vases sacrés, il a profané les costumes dont les prêtres se couvrent pendant les cérémonies de la religion. »

Nils, ou comme on l'appelait ordinairement, le jeune homme de la vallée, fut accueilli avec enthousiasme par les honnêtes et pieux habitans de ces contrées, et salué partout comme un envoyé du ciel, chargé par la Providence de délivrer le pays du crime honteux de l'impiété et de l'hérésie. Non seulement en Suède, mais encore en Norwège, il trouva de nombreux partisans et de grands secours dans le clergé et dans le peuple. Il épousa une demoiselle norvégienne d'une illustre famille et fort riche. Décoré d'une chaîne d'or que lui avait donnée la mère de son épouse, il revint en Suède et se mit à la tête des mécontens. Le sort de Sunnanwæder et de Knut lui servit de prétexte pour animer les esprits contre le roi, ses conseillers et ses lieutenans, ainsi que contre les réformateurs et leurs partisans. Entouré d'une petite mais intrépide armée de trois cents habitans des vallées, il menaçait de détrôner Gustave. A sa tête il traversa en vainqueur les provinces du royaume. Le nombre de ses partisans augmenta t

de jour en jour, et il devint bientôt si fort qu'il put en diverses rencontres attaquer avec avantage les troupes royales.

Nils connaissait aussi l'art d'éblouir le peuple par de brillantes promesses. Il l'assura que sa position, que les extorsions de Gustave rendaient fort malheureuse, serait améliorée; que les impôts seraient diminués; que le blé et le sel ne manqueraient plus; que la monnaie de billon serait abolie, et en un mot qu'il ramenerait la simplicité des mœurs suédoises que la cour prodigue du roi cherchait à remplacer par le luxe et la richesse des habits. Il fit frapper en effet de la monnaie d'argent, offrant d'un côté son nom surmonté d'une couronne royale, et de l'autre les armes de la Suède, tant pour se montrer supérieur à Gustave, dont la monnaie de billon excitait des plaintes générales, que pour se donner l'air de posséder de grandes richesses.

Il haïssait particulièrement les habitans de Stockholm, parce qu'ils avaient été les premiers à embrasser les doctrines de Luther, et qu'ils soutenaient avec le plus de zèle le roi dans ses actes de violence contre l'Église et les catholiques. Mais cette ville était trop puissante par l'appui du roi et des sénateurs, presque tous sectateurs de la nouvelle doctrine, pour qu'elle eût rien à craindre de lui. Irritée de l'audace de Nils, elle poussa plus loin encore son animosité contre l'ancienne religion, dont elle voulut supprimer entièrement l'exercice. Un décret du sénat, du 4 mars, ordonna d'enlever de la principale église la statue colossale de saint George, et de la placer sous la porte du côté de l'orient, sous le prétexte qu'elle défigurait l'église plus qu'elle ne l'ornait, et que d'ailleurs elle occupait trop de place. Par une décision du conseil, en date du 14 mai, l'exercice du nouveau culte fut solennellement résolu et celui de l'ancien prohibé. Toutes les cérémonies, et notamment la messe, que les réformateurs suédois, de même que ceux de l'Allemagne, conservèrent encore pendant assez long-temps presque sans chan-

gement, devaient avoir lieu désormais dans la langue du pays. Le chant grégorien, vénérable par son antiquité, fut aboli; on défendit les hymnes tant latines que suédoises, dont la plupart étaient empruntées à l'Écriture-Sainte, et on les remplaça par les psaumes, dont la traduction en suédois venait d'être faite par Oloff Peterssohn.

En attendant, les habitans des vallées, conduits par Nils, croissaient en hardiesse et en audace. Les attaques de ceux de Stockholm contre la foi enflammèrent leur colère contre les réformateurs et le roi. Les manifestes les plus menaçans, rédigés dans un langage plein d'enthousiasme, furent répandus avec rapidité dans toutes les provinces du royaume, et appelèrent tous les Suédois aux armes pour la défense de leur antique foi. Les accusations les plus graves y étaient portées contre le roi, parce qu'il introduisait le luthéranisme, qu'il renversait l'ancienne religion, qu'il favorisait les habitans de Stockholm dans leur amour pour les nouvelles doctrines, qu'il leur permettait de célébrer la messe en langue suédoise, et de se servir d'un nouveau chant d'église, qu'il pressurait, saccageait et détruisait les couvens, qu'il empiétait sur les droits du clergé, qu'il faisait frapper une monnaie de billon détériorée, qu'il levait des impôts illégaux et extraordinaires, qu'il portait atteinte à l'ancienne simplicité des mœurs en adoptant des costumes nouveaux, etc. Le flambeau de la sédition brillait de toutes parts. L'État était en danger.

Gustave écrivit des lettres sans nombre aux mécontens pour apaiser leur colère; mais elles demeurèrent sans résultat. La voix des commissaires qu'il envoya dans les provinces pour rétablir la paix ne fut pas mieux écoutée. La douceur et la force furent également vaines. Gustave eut donc recours à la ruse, et convoqua une diète générale pour le mois de juin suivant à Westeræs. Tous les mécontens devaient s'y trouver et y exposer librement leurs griefs contre

lui, tant sous le rapport de la religion que sous celui du gouvernement. Il donna les assurances les plus flatteuses qu'il remédierait aux uns comme aux autres, et qu'il se justifierait en présence de la nation assemblée, des reproches qui lui étaient adressés.

CHAPITRE VII.

La diète qui allait s'assembler à Westeræs devenait pour Gustave, dans la situation où se trouvaient les affaires, le moment le plus décisif de sa carrière politique. Son sort en dépendait. Elle devait décider s'il conserverait ou s'il perdrait le trône de Suède. Le roi comprenait la gravité de la crise, et il épuisa pour la combattre tous les moyens qui pouvaient le conduire à son but. Il développa dans cette occasion toute la fertilité de ses expédiens, toute la force de son esprit, toute son adresse et sa science gouvernementale. Aucun moyen ne lui coûta, même les plus déshonorans. Toutes les armes lui furent bonnes, pourvu qu'elles le conduisissent à la victoire. Il y parvint, et l'on peut dire avec vérité qu'il se surpassa dans la manière dont il sut, au milieu des dangers qui le menaçaient, diriger la diète et la faire servir à la réussite de ses plans. Plus les difficultés contre lesquelles il avait à lutter étaient grandes, plus les résultats de la lutte furent brillans.

Gustave, prudent et sage dans toutes ses entreprises, commença par préparer l'esprit du peuple au moyen d'une convocation générale à la prochaine diète. Elle était datée d'Upsal le 17 mai 1527. Il s'y était déjà entendu avec les membres des États les plus versés dans les affaires, et ceux dans lesquels il mettait le plus de confiance, sur les meilleurs moyens à employer dans la diète pour calmer l'effervescence des habitans des vallées; il développa à cette oc-

casion tous les plans qu'il avait formés. Il sut, avec une adresse incroyable, profiter des moindres circonstances pour rendre suspects au peuple, et placer sous un faux jour, les griefs du clergé contre le trône. Il jugea que ce moyen était le plus sûr pour gagner la faveur populaire.

Sur ces entrefaites, Clément VII, à la suite de l'alliance qu'il avait conclue avec la France, avait été fait prisonnier le 6 mai par l'empereur, et était resté six mois en captivité. Cet événement fut fort agréable à Gustave, à qui il fournit un prétexte pour exhaler toute sa haine contre l'Église catholique et contre le Saint-Siége. Il mit par là le comble à son hypocrisie et à sa perfidie. Son artifice consista principalement à persuader, dans son manifeste aux simples et pieux habitans des vallées, que dans tout ce qu'il faisait, il n'avait en vue que le bien de la religion et du peuple. Car, disait-il, en permettant aux habitans de Stockholm et de quelques autres villes de chanter les psaumes en langue suédoise, il n'avait eu nullement l'intention de repousser l'ancienne religion pour en introduire une nouvelle. Pour se justifier, il citait les paroles de saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, ch. XIV, v. 19; mais ces paroles présentent un sens tout différent que celui qu'il leur donnait, et qui était que, dans l'Eglise, il vaut mieux dire cinq paroles aux fidèles pour les instruire, que dix mille qu'ils ne comprennent pas. « Je ne me mêle pas de luthéranisme, ajoutait-il, et je ne défends d'autre religion que la véritable religion chrétienne et apostolique. » Après cela, il expliquait au peuple les motifs pour lesquels, selon lui, les prêtres le calomniaient, en disant qu'il voulait introduire une nouvelle religion. Ces motifs étaient parce qu'il ne voulait plus, comme autrefois, qu'un pauvre paysan qui avait pris un poisson fût obligé pour cela de payer une amende au curé; parce qu'il appelait le clergé devant les tribunaux séculiers, quand quelques uns de ses membres avaient com-

mis des crimes contre l'État; parce qu'il ne voulait plus que les pauvres paysans, habitans des campagnes et autres, fussent exposés à l'excommunication pour des rixes, des querelles, de l'ivrognerie, des débauches et autres *légères* contraventions de ce genre; parce qu'il ne voulait pas permettre que les créanciers pussent empêcher leurs débiteurs d'approcher des sacremens tant qu'ils ne se seraient pas acquittés de leur dette; parce que les évêques ne pouvaient plus, comme autrefois, hériter de leurs prêtres qui mouraient intestat; parce qu'il ne souffrait pas que les évêques retinssent et possédassent des terres et des propriétés qu'ils avaient enlevées frauduleusement à la couronne, ce qui mettait le roi dans la nécessité d'accabler contre son gré le penple d'impôts excessifs. Animé du désir de délivrer ses sujets de ces charges si lourdes, il s'était vu forcé d'employer de temps à autre des mesures sévères contre le haut clergé, qui, par avarice et par cupidité, avait constamment refusé de prendre part aux charges de l'État. Par les mêmes motifs, l'empereur lui-même s'était vu naguère obligé de mettre le pape en prison, comme le seul moyen de poser un frein à l'orgueil, aux usurpations, à l'avarice et à l'ambition du clergé, qu'il fallait humilier. A la fin de ce manifeste, Gustave donne aux habitans des vallées le conseil amical de ne plus se mêler à l'avenir des affaires de la religion; d'en abandonner le soin à la diète, sur la sagesse et la science de laquelle ils pouvaient se reposer. « Mais par dessus tout, leur dit-il, j'exhorte et je conjure mes fidèles sujets, les hommes des vallées, de ne point s'occuper de choses qu'ils ne comprennent pas, et juger des affaires de la religion sans la parole de Dieu; enfin de ne point se laisser entraîner à ce sujet dans des discussions profondes et subtiles. *Cette affaire doit être laissée aux prélats de l'Eglise qui devront la traiter avec les sénateurs et autres*

personnages pieux, afin que de cette façon la vérité de la religion puisse être confirmée d'après la parole de Dieu. »

Ce fut par de pareils sophismes que Gustave sut induire ses bons sujets en erreur.

Ce manifeste ayant été publié et répandu sur-le-champ en grand nombre dans tout le royaume, Gustave écrivit des lettres extrêmement flatteuses aux habitans des vallées et leur envoya des ambassadeurs, hommes de poids, la plupart originaires eux-mêmes des vallées et qu'il avait déjà gagnés par des faveurs, pour inviter ces habitans à assister à la diète. La manière dont il s'y prit pour convoquer les membres qui devaient composer cette assemblée, prouve aussi sa sagesse et sa haute prudence; il avait tout calculé pour remporter la victoire. Il y appela toute la noblesse tant haute que basse; le bourguemestre et le premier conseiller de chaque ville, six paysans sensés de chaque circonscription judiciaire et les membres les plus savans de chaque chapitre, au moins trois de chacun. La noblesse, que le roi avait pris soin d'avance de se rendre favorable par toutes sortes de distinctions et de priviléges, reçut en outre l'ordre de venir avec tous ses valets, armés de pied en cap, tant pour imposer à l'assemblée que pour pouvoir au besoin exécuter ses projets par la force des armes.

La diète s'ouvrit par un banquet solennel où Gustave déploya un faste vraiment royal. Tous les membres de la diète y prirent place, sans distinction de rang. Ce banquet eut lieu le 20 juin.

Pour s'assurer la faveur de la noblesse et des grands dignitaires du royaume, dont les plus influens et ceux que le peuple respectait le plus, demeuraient toujours attachés à l'ancienne foi, et pour leur donner des preuves évidentes de ses bonnes dispositions dans une occasion si solennelle, il refusa aux évêques, aux prélats et aux autres ecclésiastiques les

places d'honneur qu'ils avaient occupées de tout temps et que les lois de l'Etat leur assuraient. Gustave assigna les premières places à côté de lui, à la haute noblesse, aux conseillers et aux principaux membres de l'ordre équestre ; la seconde place aux évêques et aux prélats ; la troisième à la noblesse inférieure ; la quatrième au clergé inférieur ; la cinquième aux bourgeois, et enfin la sixième aux paysans. Cette disposition affecta péniblement les évêques : ils reconnurent alors les projets que le roi nourrissait contre eux, et prirent sur-le-champ des mesures pour les combattre et pour les faire échouer, s'il était possible. Le lendemain, ils se réunirent en un conseil secret, dans la cathédrale, dédiée à saint Egide, et délibérèrent à huis-clos sur les réformes que le roi se proposait de faire dans l'Eglise. Braske portait la parole ; il défendit avec énergie les immunités de l'Eglise, fit comprendre à l'assemblée que leur perte entraînerait la chute de l'épiscopat et de l'Eglise elle-même, et dévoila avec une éloquence de feu les perfides desseins du roi, qui ne tendaient à rien moins qu'à s'emparer des biens de l'Eglise et à renverser l'ancienne foi. Les évêques de Scara et de Strengnæs, qui venaient depuis peu d'être nommés par le roi, et qui pour cette raison se montraient plus souples à ses exigences, étant d'ailleurs d'un caractère timide, voulurent s'opposer aux représentations pleines de force de l'orateur. Ils conseillèrent, pour le bien de la religion, de consentir aux modifications proposées et de céder aux demandes du roi ; mais Braske leur démontra clairement que ces concessions n'aboutiraient à rien ; qu'il leur serait impossible d'assouvir l'insatiable avarice du roi ou de le faire renoncer aux attaques contre la religion, qu'il avait entreprises avec une fureur si aveugle. La conservation des biens de l'Eglise et le maintien de la puissance épiscopale lui paraissaient les seuls moyens de sauver la foi de l'Eglise et de poser une digue aux projets du roi pour l'introduction du luthéranisme. « Peut-

être, leur dit-il pour les encourager à la persévérance et les animer en quelque façon d'un esprit prophétique, peut-être tous les efforts réunis des évêques seront-ils d'ailleurs inutiles pour empêcher le roi de consommer le pillage de l'Église, fût-ce même à main armée, et après avoir remporté la victoire, de plonger le glaive sanglant de la vengeance dans les entrailles de l'Église, afin d'élever sur ses ruines l'édifice impie de la nouvelle doctrine. Mais du moins, par leur noble résistance, les évêques auront conservé leur conscience pure devant Dieu et devant les hommes et n'auront rien à se reprocher aux yeux de la postérité. Gustave peut nous dépouiller par la force, poursuivit Braske, mais il ne le fera jamais de notre consentement; il faut maintenant que nous nous rattachions intimement au Saint-Siége et que nous ne cédions pas la moindre chose des droits qui nous sont assurés dans la religion de nos pères. » Enflammés par un discours si généreux, tous les évêques s'engagèrent unanimement, par un serment solennel, à maintenir de tous leurs efforts les droits de l'Église, et ils rédigèrent une protestation dans laquelle ils promirent de ne point céder volontairement au roi, de ne pas lui abandonner les biens de l'Église, et par-dessus tout de ne jamais renoncer à l'ancienne foi. Tous signèrent cette protestation, qu'ils cachèrent ensuite dans les caveaux de l'Église, où on la retrouva quinze ans plus tard.

Les États s'assemblèrent et tinrent leurs séances dans le couvent des Dominicains. Le chancelier du roi, Laurent Anderssohn les ouvrit, selon l'usage, par une harangue solennelle. Il y peignit éloquemment le gouvernement de Gustave et les services qu'il avait rendus à la Suède, et il se plaignit du peu de sympathie et même de l'ingratitude avec laquelle on payait ses efforts, ses soins et ses sacrifices, pour lesquels il n'avait recueilli que des calomnies et d'injustes reproches. Il ne négligea rien pour persuader aux États que

les revenus du royaume ne suffisaient pas aux grandes dépenses qu'exigeaient les dispositions éminemment utiles que le roi avait faites dans les diverses branches du gouvernement, dans le département de la guerre comme dans celui de l'administration intérieure du pays, et il les exhorta à chercher les moyens de combler ce déficit. Après cela, il lut les propositions du roi sur lesquelles ils auraient à délibérer en commun ; elles n'étaient que la répétition de son discours : il demandait aux Etats de trouver un moyen pour mettre un terme aux soulèvemens qui avaient perpétuellement lieu dans le peuple et surtout parmi les habitans des vallées, sous le prétexte d'un projet de changement de religion que le roi aurait formé, et pour augmenter la dignité, la puissance et les revenus du roi.

Gustave se plaignait de ce que le revenu de la couronne était tellement diminué que son prédécesseur Sténon Sture, le jeune, n'avait pu mettre en campagne qu'à peine cinq cents hommes, toutes les terres, fermes et propriétés étant tombées dans les mains des évêques et des églises ; et profita de cette occasion pour exhaler sa haine contre le clergé. Il traça le tableau le plus noir de la richesse et de la puissance des évêques, les dépeignit tous comme des ennemis irréconciliables du trône et de l'État, qui n'avaient d'autre désir que de retenir le peuple dans un esclavage moral et physique, de l'opprimer, de le pressurer, d'accumuler des trésors immenses, afin de pouvoir se livrer à toutes sortes de débauches, sans s'occuper le moins du monde du salut de l'âme des fidèles. Il n'attaqua pas les moines avec moins de force dans ce discours. Eux aussi, séduits par leurs incalculables richesses, vivant au sein de l'oisiveté et du vice, n'étaient d'aucune utilité, soit au pays soit à l'Église. Il devenait d'autant plus nécessaire de réduire le grand nombre des couvens, que la plupart d'entre eux étaient assez richement dotés pour pouvoir facilement entretenir, comme ils le

faisaient jadis, de quarante à soixante religieux, tandis qu'on y trouvait en ce moment à peine six ou huit: d'où il s'ensuivait que ces grands revenus leur étaient inutiles, que l'institution même tombait en décadence, qu'elle était méprisée et abandonnée par ses partisans eux-mêmes, et par conséquent désormais sans aucun avantage pour l'humanité. Enfin il accusait le corps entier du clergé, tant séculier que régulier, d'être la cause de la misère générale sous laquelle les autres ordres gémissaient.

Le roi sut diriger avec tant d'adresse les coups qu'il portait au clergé, que le concours de la noblesse et du peuple lui était assuré. Afin de gagner les patriciens, les sénateurs, la noblesse et les grands du royaume, il proposa que les évêques, prélats et religieux restitueraient à la couronne leurs revenus superflus, et que toutes les terres qu'ils avaient acquises depuis le dernier recensement fait sous le roi Charles VIII, en 1454, seraient remises aux héritiers légitimes. Il défendit aux paysans et au reste du peuple de payer soit aux uns, soit aux autres, les tributs et redevances accoutumées, sous le prétexte qu'on n'avait déjà été que trop pressuré par les prêtres et les moines.

Ce fut ainsi que Gustave se fraya la route du pillage systématique et général de l'Église, et pour le faciliter, il invoqua le secours de la noblesse et du peuple. Afin d'obtenir ce secours, il les invita au partage d'un si riche butin, qu'il sut ensuite s'approprier tout seul, ainsi que nous le verrons plus bas.

Mais quand il vit que sa tactique lui réussissait, il ne crut pas devoir en rester là, et il résolut de pousser jusqu'au bout sa victoire. Pour y parvenir il fallait qu'il commençât par briser complètement la puissance des évêques. Il exigea d'eux en conséquence la remise de tous leurs châteaux forts et palais, s'attribua à lui-même toutes les redevances qu'ils avaient coutume de percevoir, leur défendit tout appel à

Rome, annula toute juridiction et toute influence du Saint-Siége sur l'Église de Suède, et se réserva le droit de confirmer les évêques; puis il supprima pour toujours tous les priviléges du clergé, de quelque nature qu'ils fussent; et pour faire en même temps de sa chère ville de Stockholm la métropole et le boulevard de la nouvelle doctrine, il exprima le désir que toutes les églises catholiques qu'elle renfermait fussent démolies et rasées, ne servant, selon lui, à aucun autre usage qu'à offrir un asile aux ennemis du trône et de l'Etat.

A peine le roi eut-il achevé son discours que Braske se leva, et entreprit, au nom de l'épiscopat de Suède, la défense du clergé contre des accusations si cruelles et si peu charitables. Dans un discours détaillé et raisonné, il exposa l'injustice des prétentions du roi, et montra que les fondations pieuses, faites anciennement en faveur de l'Église, ne pouvaient être ni reprises ni annulées par la postérité des fondateurs, sans qu'elle s'exposât à la colère de Dieu. « D'ailleurs, continua Braske, le clergé est à tel point dépendant du chef de l'Église, qu'il ne peut rien entreprendre sans sa permission dans des affaires de ce genre. Il doit, à la vérité, obéissance au roi, mais seulement en tant que les ordres qu'il donne ne sont point en opposition avec les lois ecclésiastiques; et pour cette raison il m'est impossible de donner mon consentement à ce qu'une partie des biens de l'Église lui soit enlevée.

Braske trouva beaucoup de sympathie dans l'assemblée. Plusieurs personnes des plus puissantes et des plus considérées parmi le peuple et la noblesse se rangèrent de son côté, et insistèrent avec beaucoup de force et de courage sur le maintien des droits de l'Église. Gustave, consterné et profondément blessé de cette conduite, ne put retenir sa colère; il se leva de sa place avec un mécontentement visible, et menaça de quitter l'assemblée si l'on n'accédait pas à ses justes demandes. Il s'efforça de les obtenir par un artifice qui lui

vait déjà réussi plusieurs fois en pareille circonstance. « S'il n est ainsi, dit-il, je ne suis plus en état de gouverner; je reconnais la folie de la masse du peuple et je m'aperçois que, excitée par des calomniateurs, elle ne m'apprête que la désobéissance et le chagrin. Si la pluie ne vient point arroser ses champs, si le soleil ne les réchauffe point, c'est moi qui en suis cause; tout ce qui lui arrive, c'est à moi qu'elle l'attribue; c'est là la récompense de la sollicitude que j'ai montrée pour le peuple. Je suis fatigué de travailler plus long-temps pour des ingrats: moi que vous avez choisi pour votre roi, mais au-dessus duquel vous placez aujourd'hui des prêtres et des moines; moi que vous croyez tous pouvoir dominer, je renonce au gouvernement. Vous pouvez le confier à qui vous voulez. Tout ce que j'ai le droit d'attendre de vous, c'est que vous me rendiez justice: vous me devez une indemnité pour mes biens patrimoniaux et pour les dépenses que j'ai encourues au service de l'État; aussitôt que je serai satisfait à cet égard, je quitterai ma patrie, et mon pied n'en foulera plus jamais le sol. »

Gustave savait avec cela la manière de donner plus de force à ses paroles par des artifices de comédien. Des larmes coulèrent de ses yeux enflammés par le courroux; des soupirs et des gémissemens s'échappèrent de sa poitrine oppressée; il pleura sur le honteux aveuglement de l'assemblée qui, par son irrésolution, allait livrer la patrie aux mains de ses ennemis. Il leva après cela inopinément la séance et se retira, avec quelques uns de ses plus intimes confidens, dans son château, où il passa quatre jours entiers avec eux dans de nombreuses consultations, pour déliberer sur le moyen de conjurer l'orage dont il était menacé.

Une consternation générale s'empara de tout le monde. On craignit que le roi ne se livrât aux mesures les plus sévères contre les amis et les défenseurs du clergé. Ceux-ci perdirent courage, et épouvantés de la sombre perspective

qui se présentait à eux, ils semblaient déjà vouloir céder au roi. Le seul Thure Jœnssohn, intendant du royaume et ami intime de Braske, l'homme le plus influent de son temps, qui jouissait de l'estime générale et qui était aimé même du roi, dont il avait épousé la tante, demeura ferme et ne se laissa intimider ni par la colère de Gustave, ni par la consternation du peuple. Il se déclara courageusement contre les projets de Gustave, les dévoila avec éloquence au sein de l'assemblée et démontra qu'ils ne pouvaient manquer d'entraîner la chute de l'ancienne foi. Ne voulant pas se loger au château, comme il en avait le droit, il demanda l'hospitalité à un de ses amis et donna à l'entrée de la nuit, par un domestique de confiance, le signal de l'insurrection. Le peuple se rassembla au bruit inusité du tambour. Thure parcourut les rues de la ville, au milieu de menaces et de malédictions proférées contre le roi, et assura ceux qui accouraient auprès de lui qu'il ne souffrirait jamais que l'hérésie de Luther fût imposée à la Suède. La première séance des Etats se termina par ces événemens orageux.

Réveillés et surpris par cette émeute, les États se réunirent de nouveau en toute hâte. La séance se prolongea pendant deux jours entiers. Les événemens de la soirée précédente avaient jeté de l'inquiétude et de l'irritation dans l'esprit des membres de l'assemblée; il leur fut impossible de s'entendre. Personne n'osait se déclarer ni pour ni contre le roi. Laurent Anderssohn et Magnus Samnar, évêque de Strengnæs, décidèrent enfin la victoire; l'un et l'autre cherchèrent à calmer les Etats et à y ramener la concorde. Samnar leur exposa dans une harangue étendue et éloquente les dangers qui résulteraient pour le pays d'une plus longue opposition aux volontés du roi, surtout dans le cas où celui-ci persisterait à déposer les rênes du gouvernement; il était d'avis en conséquence qu'il fallait se soumettre. Magnus Bryntessohn, conseiller du royaume, l'un des membres les plus puissans

de la noblesse, et en même temps ardent défenseur de l'Eglise et de la patrie, touché par les généreuses représentations de l'évêque, s'efforça de persuader Thure Jœnssohn à céder ; il le prit à part, eut plusieurs entretiens avec lui et lui fit voir le grand péril qui résulterait pour l'Eglise et pour l'État d'une opposition prolongée. Il se rendit donc, en déclarant toutefois que si le roi persistait dans son projet d'introduire le luthéranisme en Suède, il ne négligerait rien, de son côté, pour le renverser du trône. La généreuse résolution de Thure avait rétabli jusqu'à un certain point l'union dans l'assemblée.

Contens de cette victoire, les partisans de Gustave cherchèrent, par un détour adroit, à éloigner pour quelque temps l'esprit de l'assemblée des discussions politiques, et à l'appeler sur le terrain de la religion. Cette question leur faisait entrevoir le moyen de renforcer leur parti. Ils étaient assurés d'orateurs éloquens contre le clergé et ils espéraient, par leur secours, affaiblir et rendre de plus en plus suspect l'autorité des évêques, des ecclésiastiques et des moines, et de là dépendait tout le triomphe du roi. Ce fut ainsi qu'eut enfin lieu le colloque religieux que Gustave désirait si vivement depuis l'année précédente.

Pierre Galle et Olof Peterssohn portèrent dans cette occasion de nouveau la parole. Tous deux combattirent avec beaucoup de vivacité. Peterssohn se servit de ses anciennes armes. Des railleries tinrent derechef chez lui la place d'argumens ; par elles, il s'efforçait, avec son impiété accoutumée, de tourner en ridicule les doctrines et les usages les plus saints de l'Église. Par des attaques désordonnées contre les richesses, la tyrannie, les usurpations et la dissolution des évêques, il ravala le clergé des deux ordres. Afin d'amuser en même temps l'assemblée et de la faire rire, comme aussi pour la rendre favorable aux vues du roi, il ne parla cette fois qu'en langue suédoise. Galle, irrité de cette ruse

grossière du réformateur, s'en plaignit hautement et ne lui répondit qu'en latin. L'assemblée charmée applaudit avec force Olof, et insista pour que le colloque eût lieu de part et d'autre en suédois. La discussion devenait de plus en plus orageuse; la nuit qui approchait y mit fin. On se sépara avec amertume. Ainsi s'écoula la seconde journée; rien n'y fut décidé.

La troisième journée s'ouvrit sous des auspices plus favorables pour le roi. Les ennemis du clergé étaient devenus plus nombreux. Les partisans de l'Église, intimidés par les événemens de la veille, reculaient de plus en plus. L'exemple de Thure Jœhnssohn, qui était un si honnête homme, avait engagé plusieurs nobles de distinction à se ranger sous les drapeaux de Gustave. Les bourgeois et les paysans attendaient avec impatience la clôture de la diète, et menaçaient d'y mettre fin par la force. Ils assurèrent en même temps le roi de leur fidélité. On profita de ces dispositions favorables, et l'on envoya sur-le-champ au roi une députation solennelle, composée d'Olof Peterssohn et de Laurent Anderssohn, pour le prier de reprendre les rênes du gouvernement. Gustave fit voir encore dans cette occasion combien il était rusé, et dans quelle perfection il savait jouer le rôle d'un comédien royal. Il repoussa avec dureté la demande qu'on lui faisait, en disant : « Ma résolution est irrévocablement prise. » L'assemblée, à cette réponse, fut saisie de la plus grande consternation. Peterssohn et le chancelier furent chargés de porter encore une fois au roi l'expression de ses vœux; ils s'y refusèrent sous prétexte qu'ils craignaient de s'exposer à la disgrâce du monarque, mais en réalité pour augmenter l'effroi qui régnait dans le peuple, et pour forcer l'assemblée à faire des propositions plus honorables. On résolut alors d'envoyer au roi Knut Anderssohn Lilie, et Samnar, évêque de Strengnæs, tous deux bien vus du prince, avec des instances plus

pressantes encore. Mais Gustave se montra toujours indifférent au tableau qu'ils lui présentèrent, les larmes aux yeux, des dangers que courait le pays s'il déposait le sceptre. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut la promesse, faite d'un ton fier et impératif, de paraître encore une fois et pour la dernière, au sein de la diète. Il s'y rendit en effet le lendemain, jour de saint Jean-Baptiste.

Les États l'attendaient avec impatience. Accueilli par ses amis avec de grandes acclamations et assailli par les prières de la multitude, il consentit à reprendre la couronne.

Gustave était alors parvenu au sommet de la puissance et du bonheur, au but auquel il aspirait. Le prix qu'il en retira fut grand et brillant.

L'assemblée lui accorda tout ce qu'il désirait sans aucune exception. On lui promit en outre de la manière la plus sacrée, de contenir avec force les séditieux qui avaient si souvent troublé le pays, et qui, surtout dans les vallées, n'avaient cessé d'exciter le peuple à la révolte. Quant aux affaires de l'Église, qui, pour le moment, intéressaient le roi plus que la politique, l'assemblée s'y montra tout aussi pleine de condescendance, de générosité et même de prodigalité; car elle était assurée de partager également avec lui le riche butin. Elle consentit sans difficulté à la confiscation d'une partie des biens de l'Eglise, et à la suppression de la juridiction et de l'influence temporelle des évêques. L'état de maison des évêques devait aussi être diminué et réglé conformément aux désirs du roi, de sorte qu'aucun prélat ne devait à l'avenir avoir plus de domestiques qu'il ne lui en serait accordé. La réduction des biens ecclésiastiques fut générale; elle porta autant sur ceux qui provenaient de la couronne que sur ceux que la noblesse avait donnés à l'Église.

De cette manière, les prétentions du roi et celles de la noblesse étaient également satisfaites. Le peuple, bourgeois et paysans, ne fut pas oublié dans ce pillage du clergé; il

en obtint aussi sa part. Indépendamment de divers avantages que les décrets de la diète sur les affaires ecclésiastiques lui assuraient, on s'efforça de lui persuader que, par cette réduction des biens du clergé, le roi se verrait en état de diminuer considérablement les impôts qui pesaient sur le peuple. Ce fut ainsi que ce prince adroit sut engager ces ordres à accepter les décrets de la diète, et calma les esprits qui auraient pu s'inquiéter de ses innovations dans les affaires de la religion.

Voici quelles furent les dispositions adoptées par la diète en matière religieuse, et qui devaient frayer la route à la prochaine introduction du luthéranisme. Dans toutes les écoles hautes et basses, dans les villes comme dans les villages, la Bible devait être lue dans la traduction suédoise d'Olof Peterssohn; les évêques ne devaient désormais ordonner prêtres que des hommes capables et instruits, et ne leur accorder de bénéfices qu'avec l'approbation du roi; les paroisses superflues devaient être supprimées, ou les petites réunies deux par deux; si un laïque frappait un prêtre, il ne devait plus être menacé d'excommunication, mais il fallait le punir conformément aux lois séculières; les évêques ne devaient plus hériter des prêtres qui mourraient intestat, mais leur succession devait passer à leurs parens. Les fiancés qui auraient abusé de leurs femmes avant le mariage, ne devaient être punis conformément aux lois de l'Eglise que dans le cas où ils refuseraient après cela de les épouser; les ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, ne devaient plus être justiciables des tribunaux de l'Eglise que dans les affaires purement ecclésiastiques; dans toutes les autres, ils devaient être renvoyés devant la justice civile. Les moines mendians ne devaient désormais entreprendre leurs tournées pour recueillir des aumônes que deux fois par an, et ces tournées ne devaient durer chaque fois que six semaines;

enfin, dans toute la Suède, il fallait prêcher *le simple et pur Evangile* (85).

Le roi fut le premier qui s'appropria les biens de l'Eglise; il le fit pendant la durée même de la diète. Il se contenta d'abord de peu de chose, et il paraît qu'il voulait commencer par sonder à cet égard les dispositions des prélats et leur obéissance, afin de se frayer par là une route plus facile pour arriver à la spoliation totale du clergé. Il commença par adresser sa demande aux évêques de Strengnæs et de Scara, qu'il savait lui être favorables, et qui avaient été, ainsi que nous venons de le voir, les premiers qui, soit par crainte, soit par simplicité et dans les meilleures intentions pour le salut et la paix de l'Eglise et du royaume, avaient engagé la diète à céder aux exigences de Gustave. Le roi leur proposa donc de lui livrer leurs châteaux forts de Tonnelsieg et de Lech, ce qu'ils firent sans hésiter. Encouragé par leur condescendance, il demanda ensuite à Braske, évêque de Lincœping, la remise du fort de Munchabode ; mais celui-ci résista et voulut au moins s'en réserver l'usufruit pendant sa vie, après quoi il devait revenir à la couronne. Mais ses efforts et ses représentations furent inutiles. Gustave avait fait prendre possession du château par ses commissaires, *avant même d'en avoir fait la demande*. Braske fut en outre obligé de renouveler le serment de fidélité au roi, et de se faire cautionner par des nobles de distinction.

Ce fut alors seulement que Gustave compléta son ouvrage. Le lendemain de la Saint-Jean, il fit rédiger par les États un acte solennel par lequel ils exigeaient que les évêques, prélats, chapitres, églises et couvens, remissent

---

(85) Messenius, t. V, p. 36 sq.; Tegel; Vita Gustavi, t. I, fol. 145; Rühs, t. III, p. 131 sq.

entre les mains du roi tous leurs châteaux, terres et possessions, et qu'ils lui abandonnassent tous les revenus qu'ils retiraient des prébendes, bénéfices, fondations, etc. Ce document le rendait maître absolu et arbitre souverain de toutes les propriétés de l'Eglise, tant meubles qu'immeubles. En dédommagement, le roi assurait à tous les membres du clergé un revenu convenable, payé par le trésor public. Le roi obligea en outre tous les évêques à signer cet acte au sein des États, le jour même de sa rédaction. Il est conçu dans les termes les plus arrogans et qui font bien connaître tout le despotisme avec lequel le roi se plaisait d'agir envers l'Eglise et ses ministres (86).

Les évêques furent obligés de s'abaisser jusqu'à reconnaî-

---

(86) Nos Johannes Lancopensis, Petrus Arosiensis. D. g. episcopi Scarensis et Magnus Stregnensis, eadem gratia electi, significamus nos cum duobus capitularibus Ubsal. et duobus Wex. additis quibusdam ex nostris capitulis, fuisse in hoc conventu Arosiensi præsentes ad mandatum serenissimi regis nostri electi, illustrissimi Gustavi, etc. Inter alia, quæ proponebantur ab illustrissimo rege fuit quærela, quod quidem nostri antecessores abusi sint eminentia et privilegiis officii, dum auderent se opponere regibus et legitimo suo magistratui, introducentes in solium regni quandoque externos reges, licet id cum summa regni pernicie esset conjunctum. Hoc ne in posterum accideret, concluserunt ordines regni, ut episcopi resignarent arces quas hactenus sub christianissimo possederunt, et ne ipsi alerent plures servos vel aulicos quam rex concederet. Quod autem supersit de Ecclesiæ bonis honestæ episcoporum sustentationi, olim officio huic attributum, id totum voluerunt ordines regni reddendum esse regi vel coronæ. Item quos reditus habent templa cathedralia, canonici et prebendarii ex prædiis Ecclesiæ adscribentur illi fisco regni. Igitur ne nos locum suspicioni demus, quasi possessionibus Ecclesiæ abuti velimus, testamur his litteris nos huic decreto ordinum regni velle acquiescere. In cujus rei testimonium sigilla nostra apponimus. Datum Arosiæ postridie S. Joh. Baptistæ Ann. Chr. 1527. Chez Baazi, II, 13, p. 225.

tre, dans ce document, que leurs prédécesseurs avaient abusé de leur haute dignité, de leur puissance et de leurs richesses, pour exciter des séditions contre l'État, le roi et les magistrats, et pour élever des rois étrangers sur le trône; et qu'en conséquence ils signaient le présent acte afin d'échapper au soupçon d'entretenir des projets semblables, et de vouloir mal employer les biens de l'Eglise.

Ce fut ainsi que se termina la célèbre diète de Westeræs. Gustave en fit connaître les actes dans tout le royaume; des copies en furent envoyées dans chaque province et répandues partout. Ils furent mis au rang des lois du royaume.

Par là l'Église fut dépouillée de tous ses biens, la puissance des évêques fut brisée, et l'ancienne religion renversée. La prédiction de Braske était accomplie.

CHAPITRE VIII.

La diète de Westeræs fut l'œuvre du despotisme le plus absolu. Le roi avait exécuté son projet à main armée; mais le despotisme avec lequel il exécuta les décrets de la diète, non seulement à l'égard du clergé, mais encore par rapport à la noblesse et au peuple, fut encore plus infâme et plus sanguinaire, lorsque ces derniers réclamèrent la part du butin qui leur avait été si solennellement promise par les États.

Voici comment la confiscation des biens de l'Eglise devait avoir lieu, conformément aux résolutions de la diète. La noblesse et l'ordre équestre pouvaient se faire rendre immédiatement tous les biens que leurs ancêtres avaient donnés à l'Eglise depuis l'an 1454; si ces biens avaient depuis passé en d'autres mains, soit par don gratuit, soit par vente ou hypothèque, les détenteurs devaient les rendre, dans le pre-

mier cas, sans aucun dédommagement, et dans le second, moyennant une somme modérée, qui serait arbitrée selon la valeur des terrains et le temps où ils avaient été aliénés. Chaque personne qui réclamait quelques uns de ces biens était d'ailleurs tenue de prouver ses droits, devant les tribunaux, par les pièces et titres nécessaires. Tous les biens à l'égard desquels les prétendans ne pourraient point fournir les titres de propriété, ou bien qui auraient été donnés à l'Église avant 1454, échéaient sans exception au roi et à la couronne.

Afin de faciliter les recherches, les évêques, chapitres et couvens devaient fournir au roi des états exacts de tous leurs revenus et biens fonds. La pension des évêques et des prélats fut fixée après cela. Les pauvres moines furent les plus malheureux. Des couvens furent inféodés à des personnes qui étaient tenues de fournir à la subsistance des religieux, et d'entretenir du surplus les chevaux et les soldats du roi. Le roi et les possesseurs de ces fiefs avaient un intérêt égal à ce que le nombre des infortunés moines fût réduit autant que possible; il fallait qu'ils disparussent d'eux-mêmes, et comment auraient-ils pu en effet résister aux mauvais traitemens dont les accablait cette bande de brigands?

Il s'éleva entre la noblesse et le roi des dissensions menaçantes, et plus tard une sanglante guerre. L'un et l'autre faisaient valoir avec une vivacité et une irritation réciproques leurs prétentions aux biens de l'Église. Le peuple, au commencement paisible spectateur de la lutte, se plaignit tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Déjà le désir de la vengeance brûlait dans son sein; il était indigné de l'injustice avec laquelle le roi pillait l'Eglise et violait ses sermens envers la noblesse, dont le bras l'avait aidé dans ses projets de spoliation.

A peine la diète fut-elle terminée que Gustave envoya

dans tous les recoins du royaume des commissaires adroits nommés *skattlægningsmæn*, ou appréciateurs de biens, chargés de faire la liste de tous les biens appartenant aux couvens, aux abbayes, aux chapitres et aux évêchés, avec autorisation de compulser à cet effet les archives, pour y découvrir les actes de fondation et autres documens. Ils emportèrent en même temps avec eux presque tous les objets précieux qu'ils trouvèrent, tels que soleils, calices et encensoirs d'argent, ainsi que tous les autres objets quelconques, dès qu'ils étaient faits d'un métal précieux. Afin de satisfaire leur maître, et peut-être même par son ordre, ils trouvèrent moyen d'altérer les dates de la plupart des documens. Il fallait s'arranger de telle sorte que presque toutes les donations parussent avoir été faites avant l'année 1454. Le prétexte que ces appréciateurs prenaient était la manière négligente dont avait été faite celle qu'avait entreprise le roi Charles VIII, et que les troubles politiques n'avaient pas permis d'achever. Le roi s'appropria la plus grande partie de ces biens, et le domaine n'en reçut pas grand'-chose. Ils furent l'origine des richesses immenses que Gustave laissa en mourant à ses nombreux enfans. Il en donna beaucoup à ses amis les plus fidèles, afin de se les attacher de plus en plus et de les mettre dans ses intérêts. Tous ceux d'entre les nobles, les chevaliers et les autres grands du royaume qui ne s'étaient pas particulièrement distingués par leur dévouement au roi, ou qui ne donnaient pas du moins des preuves de leur intention de s'y distinguer à l'avenir, éprouvèrent les plus grandes difficultés à faire valoir leurs droits à la restitution des biens ecclésiastiques.

La noblesse se plaignit hautement d'une conduite si peu honorable, et il en résulta que plusieurs de ses membres qui, soit par intérêt, soit par défaut de prévoyance, soit enfin par conviction, avaient été jusqu'alors au nombre des plus chauds partisans de Gustave, se rangèrent du côté des

mécontens, et conspirèrent avec eux pour le perdre. Mais Gustave sut triompher de tous ces dangers, et tant qu'il régna sur la Suède, il sut étouffer la voix de la conscience et du bon droit. Éric XIV, son successeur, fut forcé de réparer en partie les torts de son père, afin de rendre sa mémoire moins odieuse à la nation. Il promit à la noblesse de faire une nouvelle révision des biens confisqués de l'Église, et les leur fit restituer par le domaine toutes les fois que leurs droits furent bien établis.

Le nombre de propriétés, fermes ou lots de terre que Gustave enleva à l'Eglise et s'appropria, soit à lui-même, soit au domaine, s'éleva selon quelques auteurs à 13,000, selon d'autres à 20,000; d'autres le portent, peut-être avec plus de vraisemblance, à 30,000 (87).

En même temps qu'il dépouillait ainsi l'Eglise, le roi accomplissait avec autant de rapidité et par des mesures non moins violentes, le renversement de l'ancienne religion. Le 15 août, il fit raser toutes les églises catholiques du faubourg de Stockholm. Parmi elles se trouvait le beau couvent de Sainte-Claire avec sa majestueuse église, d'un style purement gothique. Les pauvres religieuses maltraitées furent obligées de se retirer dans le couvent des Franciscains, situé dans l'île voisine, et dont les moines avaient pris la fuite peu de temps auparavant, pour échapper aux cruautés de Gustave.

Les habitans des vallées, instruits de ces actes de violence, coururent de nouveau aux armes, bien décidés à punir le roi de sa conduite sacrilége. Le faux Sture se montra à la tête d'un corps considérable. Le danger était imminent. Gustave leur envoya en même temps une armée et un député

(87) Fant, de executione recessus Arosiensis. Upsaliæ, 1781, in-4°; Rühs, t. III, p. 137 sq.

pour traiter de la paix. Un combat sanglant fut livré. Les insurgés offrirent de se soumettre, sous la condition que le roi pardonnerait leur rébellion et ne les punirait point; que leur chef Nils obtiendrait un sauf-conduit pour sortir de Suède; qu'on ne les forcerait pas d'adopter les doctrines de Luther; que l'on ne permettrait point parmi eux de costumes étrangers, et enfin que tous ceux qui mangeraient de la viande seraient brûlés ou exécutés (88). Le roi leur accorda les deux premières conditions, et chercha à traîner en longueur pour les autres. Les habitans des vallées posèrent les armes, mais pour les reprendre bientôt après avec d'autant plus d'irritation et de rage. Nils fut assez heureux pour s'échapper en Danemarck. Gustave s'en vengea sur son ami et secrétaire, Laurent Siegfriedssohn, digne prêtre de Stockholm. Peu de temps après la fuite de Nils, il le fit décapiter, et fit attacher son corps sur la roue.

Mais Gustave n'eut aucun égard à l'insurrection du peuple pour la défense de l'ancienne religion, et n'en continua pas moins son ouvrage. Le chancelier et Olof Peterssohn reçurent l'ordre, le 4 décembre, de prendre possession du vénérable et beau couvent des Dominicains à Stockholm. On leur adjoignit un commissaire royal, afin de pouvoir, en cas de nécessité, appuyer leurs dispositions par la force. Ils tombèrent comme des vautours sur le trésor de l'église, enlevèrent tous les objets précieux qu'ils y trouvèrent, et les portèrent au château. Les religieux s'adressèrent au sénat, à qui ils remirent un mémoire pour lui exposer l'état auquel était réduit leur couvent, qui leur fournissait à peine de quoi vivre. Ils en demandaient avec instance la conservation, mais en vain. Ils furent forcés de l'abandonner. Le

(88) Rühs, t. III, p. 128, place cet événement au mois de mai; nous suivrons Messenius, t. V, p. 210 sq.

couvent et l'église, monumens superbes et vénérables de l'architecture chrétienne, furent rasés. Gustave fit planter un magnifique jardin pour son usage particulier, sur le terrain qu'ils occupaient.

Le roi songea après cela à son couronnement, qu'il avait différé avec intention jusqu'à ce moment. Il avait promis de ne poser la couronne sur sa tête que quand il aurait abattu la puissance de l'épiscopat, et avec elle l'épiscopat lui-même. Ce moment était venu ; il tint parole.

Les États s'assemblèrent de nouveau, d'après l'ordre du roi, le 5 janvier à Westeræs. Les évêques élus de Scara, d'Abo et de Strengnæs, ainsi que l'évêque de Westeræs, reçurent l'imjonction de s'y rendre. Là, Gustave fit les dispotions nécessaires pour son prochain couronnement. Il voulait que cette cérémonie se fît avec la plus grande solennité. Il désirait pourtant qu'auparavant ses trois évêques élus fussent sacrés. Il aurait bien voulu pouvoir leur faire donner la consécration par son chancelier Laurent Anderssohn ; mais ils protestèrent hautement contre cette prétention : ils ne voulaient la recevoir que de Rome. Irrité de leur opposition, le roi chargea l'évêque de Westeræs, Pierre Magni, qui avait été confirmé et peut-être même consacré à Rome, de leur conférer la consécration conformément aux usages de l'Église catholique. La cérémonie achevée, le roi se rendit avec les nouveaux évêques et les États à Upsal, où il se fit couronner avec pompe, le 12 janvier. La veille de son couronnement, il fit demander aux États s'ils avaient des griefs à lui soumettre contre son gouvernement et de quelle nature, ajoutant qu'il y mettrait ordre. Les Etats répondirent franchement que le peuple était fort scandalisé des changemens violens faits à la religion, et que ces changemens étaient la cause des fréquentes révoltes qui avaient eu lieu. « D'après cela, disaient les États, si le roi voulait accorder aux moines ou aux religieuses des moyens suffisans pour sub-

sister, s'il ne leur permettait pas de quitter leurs couvens et de se marier, et s'il faisait observer strictement les jeûnes et l'abstinence, il pourrait être sûr de la fidélité et de l'obéissance de tous ses sujets. »Gustave répondit avec adresse qu'il soutiendrait autant qu'il lui serait possible, avec la grâce de Dieu, la véritable religion et la véritable piété.

De même que la diète de Westeræs, la cérémonie du couronnement devait commencer aussi par un sermon. Mais cette fois ce ne fut ni le primat, ni un évêque, ni un prélat, ni même un membre distingué quelconque du clergé qui en fut chargé, mais un simple ministre de la parole de Dieu. Aussi le sermon répondit-il parfaitement au peu de consistance de celui qui le prononçait. Il ne fut qu'une plate et servile apologie de la conduite de Gustave envers l'Église, et une ridicule défense de l'intervention du gouvernement dans les affaires religieuses. L'orateur accordait au *pieux* monarque et aux magistrats *éclairés* une autorité sans bornes sur l'Église, et terminait par une apostrophe divertissante à l'ancien clergé qui, selon lui, avait tenu jusqu'alors le pauvre peuple chrétien dans les ténèbres, d'où son magnanime souverain voulait le retirer.

Le couronnement se fit avec une grande solennité. Des fêtes et des tournois se succédèrent pendant plusieurs jours. Gustave arrangea, à cette occasion, plusieurs mariages dans la noblesse, et conféra la chevalerie à plusieurs de ses amis, et notamment aux conseillers du royaume Magnus Bryntessohn et Thure Jœhnssohn.

Mais les sévères et pieux hommes des vallées troublèrent ces réjouissances. Ils reprirent encore les armes pour la défense des droits de leur religion, que le roi et ses partisans ne cessaient de fouler aux pieds. Gustave fut obligé d'échanger à la hâte les joies des festins pour le bruit des combats. Il marcha avec quatorze mille hommes contre les révoltés, qui s'étaient levés plus nombreux que jamais, à la voix du

faux Sture, qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'aimer, et qui retentissait menaçante du sein même de son exil. Le roi se fit précéder par des édits de vengeance. Il annonçait que s'ils ne se soumettaient pas sur-le-champ, il leur ferait une guerre d'extermination. Ils négocièrent avec lui dans les forêts de Tuna, où il les avait attirés sous la promesse sacrée qu'ils pouvaient s'y rendre en sûreté. Gustave s'empara sur-le-champ de ceux qu'il regardait comme les plus coupables, et les fit exécuter en présence des autres, malgré sa foi donnée. Ceux-ci, étonnés d'une semblable perfidie, et ne sachant jusqu'où pouvait s'étendre la rage d'un tel tyran, se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent grâce.

Des vallées, Gustave se rendit à Helsingland, dont les habitans étaient aussi en armes pour le maintien de l'ancienne religion, et il ne les traita pas avec moins de cruauté. Il jeta dans les fers les hommes les plus distingués de la province; mais comme ils étaient plus riches que les pauvres habitans des vallées, beaucoup d'entre eux purent racheter leur vie et leur liberté par des sommes d'argent considérables. De là, des scènes du même genre l'appelaient en Gestricie, où il rétablit la tranquillité par des moyens semblables; puis il revint en triomphe à Stockholm, chargé d'or et couvert du sang de ses sujets. Là, gémissait dans les fers le généreux Pierre Græms, ancien ami, serviteur et commensal de la maison de Sture, généralement aimé et respecté du peuple pour sa piété et sa sagesse. Son crime était d'avoir combattu à côté de Nils. La première chose que fit Gustave, en arrivant dans sa capitale, fut de lui faire trancher la tête.

C'est ainsi que le roi se souillait de cruautés de tout genre. Au mois d'août de cette année, il expulsa les religieux de Lœdæse par la force, et ceux de Westeræs par la ruse. Ces derniers, menacés, persuadés et séduits par leur prieur Nils Anderssohn, ami de Gustave et partisan de la nouvelle doc-

trine, quittèrent leur couvent sans résistance; plusieurs d'entre eux prirent sur-le-champ des femmes, sur quoi on leur accorda de riches cures dans les villages où ils propagèrent le nouveau culte. Le prieur fut fait prévôt de la cathédrale de Westeræs; il fut chargé par le roi d'ébranler le chapitre et le clergé dans leur attachement à la religion, et de les gagner, s'il était possible, par la ruse et par de belles promesses aux doctrines de Luther.

Olof Peterssohn rentra aussi en lice contre l'ancienne religion et ses partisans. Dans la dernière moitié de l'année, il publia plusieurs écrits très violens, en langue suédoise, et y accumula toutes les ordures que son maître Luther avait débitées contre l'Église et ses ministres, contre les évêques, les prêtres et les moines. Ces écrits furent au nombre de cinq, parmi lesquels les trois se distinguent surtout par les attaques aveugles et absurdes contre tout ce qu'il y a de plus sacré au monde : 1° *De la Parole de Dieu et de la tradition humaine ;* 2° *Du nombre des Sacremens ;* 3° *Du Mariage*. Ces ouvrages sont en partie dirigés contre un certain frère Paul Élias, carme danois, qui, à cette époque, avait combattu dans sa patrie, avec une supériorité marquée, les doctrines des réformateurs, dans un livre qui avait obtenu le plus grand succès en Suède. Quant à Olof, c'est surtout dans son écrit sur le mariage qu'il développa dans toute sa nudité le grossier système de Luther. Après des sorties furieuses contre la prétendue dépravation des évêques, des prêtres et des moines, dépravation dont il ne cite du reste pas un seul exemple, et contre laquelle le peuple, dans sa piété, protestait avec force par l'indignation qu'il témoignait pour les mariages incestueux des partisans de la nouvelle doctrine, sentiment qu'il n'aurait certainement pas éprouvé, si l'accusation d'Olof avait été fondée ; après ces sorties, disons-nous, il exhorte les évêques, les prélats, les prêtres et les moines à prendre des femmes le plus tôt possible. Il prétend,

comme son maître, qu'aucun ecclésiastique ne peut arriver au salut sans être marié, et que la Suède sera perdue si son clergé s'oppose plus long-temps encore au mariage.

Laurent Anderssohn, chancelier du royaume, qui jusqu'alors avait servi son maître presque exclusivement de son épée, trempée dans son sanglant évangile, encouragé par l'exemple d'Olof, crut devoir combattre aussi de la plume l'ancienne religion, et, pour se rendre d'autant plus agréable au roi, il fit paraître un ouvrage sur la foi et les bonnes œuvres, misérable extrait des écrits de Luther (89).

Par la faveur de Gustave, les réformateurs avaient établi un impitoyable tribunal d'inquisition, et s'étaient mis en possession exclusive de la censure. On pouvait croire tout ce que l'on voulait, pourvu que ce fût en faveur du monarque et des mesures violentes qu'il prenait pour introduire la réforme, et le clergé de l'ancienne Eglise devait rester tranquille spectateur de ces menées. On lui arrachait jusqu'au droit sacré de défendre sa conviction religieuse. Quiconque, évêque ou prêtre, osait élever la voix contre les infamies dont il était témoin, se voyait menacé de l'exil ou de la mort, et parfois même puni. Faut-il s'étonner d'après cela que les généreux défenseurs de la religion crussent devoir à la fin abandonner leur patrie, où le luthéranisme étendait son sceptre de fer avec plus de despotisme peut-être que dans aucun autre pays? Le grand et noble Braske, dégoûté de tout ce qui se passait, s'occupa, dès la clôture de la diète de Westeræs, des moyens de fuir; et s'il ne s'y était point décidé, il aurait certainement fini ses jours sur l'échafaud. Le 9 septembre 1528, après avoir couru mille dangers, il arriva à Dantzick, où il trouva le nonce et l'archevêque

---

(89)...Etiam totam patriam ejusmodi peccatis maculatam interitui exponant. Chez Baazi Messenius, t. V, p. 43 sq.

Jean Magnus, qui s'y trouvait déjà depuis plus d'un an, de retour de son ambassade de Pologne.

Ces deux prélats, les ornemens de leur siècle et les colonnes inébranlables de la foi, pleuraient, loin du sol de leur patrie, les maux que l'Eglise y souffrait. Jusque dans l'exil ils lui consacraient toutes leurs forces et toutes leurs pensées.

Avec un courage intrépide, ils s'efforçaient de retenir le roi, les États du royaume et tout ce qu'il y avait d'hommes puissans et considérés dans la nation, sur le bord de l'abîme, que les réformateurs creusaient sous leurs pas, et qui compromettait à jamais le salut de leurs âmes. Mais les voix patriotiques de ces hommes généreux furent étouffées au sein des jouissances que leur procuraient les apôtres de la nouvelle doctrine, et à l'aide desquelles ils aveuglaient leur conscience, et les entraînaient à violer sans remords toute justice divine et humaine. Gustave, excité par les réformateurs, dirigea sa haine contre ces deux nobles fugitifs. Les États, moitié par intérêt, moitié par crainte, se laissèrent emporter par le torrent. Il n'y eut qu'un très petit nombre de leurs membres qui osèrent résister avec quelque persévérance au despotisme du roi.

Une violente persécution s'éleva contre le nonce, qui, précisément au moment où Gustave jouait avec tant de perfection sa comédie des États de Westeræs, était revenu de Pologne à Dantzick, d'où il communiqua au roi le résultat de son ambassade. Le roi Sigismond était disposé à donner en mariage à Gustave sa fille Hedwige, que des rois plus puissans avaient déjà demandée en vain, et de lui assurer une dot de 200,000 ducats. Hedwige, à la fleur de l'âge, unissait toutes les qualités qui pouvaient la rendre digne des plus grands trônes ; sa taille était majestueuse, et à sa beauté enchanteresse elle joignait une grande prudence et beaucoup de sagesse à juger des affaires du gouvernement ; enfin elle

était pieuse et dévouée à la foi de l'Église. Elle était l'ornement de la brillante cour du puissant Sigismond, un des princes les plus irréprochables, les plus sages, les plus pieux de son siècle, et l'un des plus dévoués au Saint-Siége. Indépendamment de la riche dot que Sigismond donnait à sa fille, il offrait de conclure avec Gustave un traité offensif et défensif contre les Moscovites, qui dès lors menaçaient la Suède et en dévastaient même parfois les frontières. Hedwige et Sigismond ne consentaient à ce mariage que par les motifs les plus purs et les plus saints. Ils croyaient y voir la volonté de la Providence, qui dans sa miséricorde infinie avait choisi ce moyen pour ramener le roi et la Suède de l'apostasie à laquelle ils se préparaient. Sigismond posa d'après cela pour condition principale au mariage projeté, que Gustave ne se laisserait pas éloigner de la vraie religion par les faux prédicateurs luthériens.

Les réformateurs, qui regardaient avec raison ce mariage comme devant être fatal à l'édifice d'erreurs qu'ils s'efforçaient d'élever, ne négligèrent rien pour en détourner le roi et le faire échouer. Ils avaient déjà demandé en secret pour lui la main de Catherine, fille du prince de Saxe-Lauenbourg, qui était pauvre, mais zélé luthérien ; privant ainsi, par haine pour le catholicisme, son pays de l'alliance avantageuse d'un souverain riche et puissant. « Le malheureux roi, dit à cette occasion le nonce (90), préféra renon-

(90) Rühs, t. III, p. 139 sq., paraît douter des négociations de Gustave et du nonce, parce qu'il n'en a trouvé le récit, chose assez étrange, que dans le seul Messenius, t. V, p. 42. Il croit d'après cela que ce dernier a inventé toute l'histoire et refuse d'y ajouter foi parce que les annales de la Suède et de la Pologne gardent également le silence sur cette affaire. Or, Messenius a tiré ce qu'il en dit de la source la plus authentique, savoir du rapport du nonce lui-même sur son ambassade : *Metrop. Upsal.*, p. 127-130. Rühs et ses prédé-

cer aux innombrables avantages que la Suède pouvait retirer de son mariage avec Hedwige, et dont le moins grand n'était certes pas celui de briser dans sa naissance le pouvoir menaçant de la Russie, plutôt que de fermer l'oreille à ses perfides et sales luthériens, qui ne savaient lui conseiller rien de grand, rien de distingué, rien qui fût digne de la majesté royale, et qui en vérité étaient plus faits pour garder des moutons que pour s'occuper des affaires de l'État. »

Gustave, trompé et excité par les réformateurs, souilla dans cette occasion sa mémoire par un double crime. Il accusa avec hypocrisie le nonce d'avoir, avec intention, fait manquer ce mariage, et il se servit de ce prétexte pour achever la guerre à mort qu'il avait déjà entreprise contre lui, avec une apparence de justice. Il le somma, dans une lettre violente, de quitter sur-le-champ Dantzick pour se rendre à Stockholm; disant que, s'il s'y refusait, il tomberait dans une éternelle disgrâce, serait chassé de sa patrie et perdrait tous les revenus de son archevêché. Le nonce répondit avec noblesse et grandeur d'âme, qu'il ne rentrerait jamais dans sa patrie, tant que la vraie religion et l'autorité de l'Eglise n'y seraient pas rétablies. A cette réponse, la colère du roi fut au comble; mais il différa encore sa vengeance. Il essaya de nouveau de parvenir à son but par la ruse : il écrivit une lettre flatteuse à Olof Magnus, prévôt de la cathédrale de Strengnæs et frère du nonce, qui depuis son retour de Rome s'était réuni à lui et l'avait accompagné en qualité de secrétaire dans son ambassade de Pologne. Par cette lettre, le roi faisait au prévôt les plus grandes et les plus

---

cesseurs n'ont point connu cet ouvrage, intéressant et indispensable pour l'histoire de la réformation suédoise; et en conséquence, il a passé sous silence plusieurs des évènemens les plus importans de cette époque et en a présenté d'autres sous un jour tout-à-fait faux.

brillantes promesses, s'il voulait quitter son frère et revenir le plus tôt possible en Suède. Gustave lui offrait la place de premier conseiller et chancelier du royaume, et tous les honneurs et tous les revenus que la munificence royale était en état de répandre sur lui. Mais Olof préféra rester le compagnon du malheur, des souffrances et des persécutions de son frère, et il ferma son cœur au vain éclat des biens de la terre. La mort seule devait les séparer, encore le même tombeau devait-il les renfermer tous deux. Il fit sur-le-champ au roi la même réponse que son frère, et Gustave furieux n'hésita plus à perdre ces deux généreux prélats. Il confisqua tous leurs biens et défendit à tout le monde, amis ou parens, sous peine de mort, d'entretenir avec eux une correspondance verbale ou par écrit. Quiconque lirait ou répandrait leurs ouvrages ou leurs lettres devait être puni comme coupable de lèse-majesté.

Tous les amis du nonce partagèrent la haine du roi; ils furent poursuivis sans ménagement et contre toute justice. Le vénérable chapitre de l'archevêché sentit principalement tout le poids de sa colère : ses membres furent forcés de renier leur pasteur. Gustave dépouilla en même temps l'église d'Upsal de tous les trésors et objets précieux qui lui restaient.

Mais Jean Magnus demeura inébranlable, et défendit avec persévérance et énergie la religion et les droits de l'Eglise. Peu de temps après la diète de Westeræs, il envoya, le 1er juillet 1527, au pape Clément VII, une relation détaillée de la triste situation de la Suède, le priant, dans les termes les plus touchans, de venir à son secours. Il dépose, dit-il, avec timidité ses plaintes au pied du trône du Saint-Père, et la conviction que les maux de l'Église de Suède sont tels, que nul cœur humain ne saurait les entendre sans en être ému, cette conviction peut seule lui donner le courage de rompre le silence à ce sujet. Il expose ensuite avec modestie et humilité tout ce qu'il a fait depuis Léon X, dans

l'intérêt de l'Église, et arrive après cela aux moyens par lesquels on peut remédier à ses maux. Ces moyens sont les mêmes que ceux qu'il a déjà fait connaître au Saint-Siége, tant verbalement que par lettres, et que le roi et les États eux-mêmes ont cherché à obtenir par de perfides sollicitations. Gustave avait en outre, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, envoyé, en 1523, Olof Magnus, frère du nonce, en qualité de plénipotentiaire à Rome. Jean Magnus insiste avec plus de force qu'auparavant sur la consécration d'évêques vertueux, zélés et dévoués à l'Église ; il demande sa propre confirmation et consécration, afin qu'il puisse, à son tour, consacrer des évêques pieux et enflammés de zèle pour le salut de l'Église, d'autant plus que le roi l'avait déjà nommé archevêque et avait sollicité sa confirmation à Rome. « Depuis bien long-temps, très saint Père, dit le nonce dans cette lettre, non seulement l'Église métropolitaine d'Upsal, mais encore toutes les autres cathédrales, sont privées de la résidence de leurs évêques, et présentent par suite de cet état, aux yeux paternels de Votre Sainteté, le triste spectacle de crimes de toute espèce, d'impies hérésies et d'abominables schismes. Elles ne cessent d'implorer avec des larmes et des gémissemens, ce secours et cette pitié que Votre Sainteté, par droit divin et humain, et avec la bonté et la clémence qui la distinguent, est toujours en état d'accorder aux Églises menacées. Depuis plusieurs années, j'ai mis tout en œuvre pour maintenir la foi chrétienne dans ces provinces, et je n'ai rien négligé à cet égard de ce que devait faire un fidèle serviteur du Saint-Siége ; car bien souvent déjà, à l'époque où je résidais à Rome, en exposant au Saint-Père Léon X la malheureuse et incroyable décadence de l'Eglise et de la religion chrétienne en Suède, j'ai fait voir que par l'expulsion des évêques et des prélats et la vacance des siéges, tout l'édifice de la religion chrétienne s'était écroulé. » Cette triste situation émut fortement le cœur du

pieux pasteur suprême ; il fondit en larmes en l'apprenant, et résolut aussi de prendre les mesures les plus efficaces pour prévenir sa chute totale. Mais l'impitoyable mort ayant ravi ce pape, l'Église de Suède perdit avec lui toute espérance de se relever. Moi-même j'aurais désespéré, si la grande bonté d'Adrien VI, successeur de Léon, n'eût ranimé mon courage. Ce saint Père me chargea du pesant fardeau de la réforme de l'Eglise dans les royaumes unis de Suède et de Gothie, et me promit tous les conseils et tous les secours dont je pourrais avoir besoin, de la part du lieutenant de Jésus-Christ et du Saint-Siége, pour l'accomplissement d'une si sainte œuvre. Encouragé par ces promesses, je me rendis en Suède, bravant une foule de dangers auxquels étaient exposés et mes biens et ma vie. A mon arrivée, j'y trouvai la religion dans un si triste état, que je ne voyais aucun moyen humain de la rétablir. J'en avertis sur-le-champ Sa Sainteté par un envoyé extraordinaire, en remarquant que tous les efforts que je pourrais tenter pour mettre un frein aux hérésies et aux schismes qui la déchiraient, demeureraient sans résultat, si l'on ne commençait par consacrer pour ces royaumes des évêques, qui, dévoués au Saint-Siége, fussent prêts à verser au besoin leur sang pour l'unité et la liberté de l'Église catholique. Or, ce moyen que je regardais comme le seul qui pût rétablir et maintenir la religion, ayant été oublié ou différé jusqu'à ce jour, il serait difficile de dire et de croire combien le retard mis à la consécration des évêques a déjà fait de mal à l'Église et à l'État. Je suis incertain, très saint Père, et ne sais si je dois taire ma pensée ou l'exprimer avec franchise et sans crainte. Si je parle, je tremble de me rendre importun à Votre Sainteté; si je me tais, je dois craindre que l'on ne me regarde comme étant en partie cause de l'état d'abandon où se trouve l'Église qui m'a été confiée par le Saint-Siége et par tant d'illustres pasteurs, et qui ne serait certainement pas tombée

dans un si profond abîme, si j'avais reçu le pallium et la consécration archiépiscopale à l'époque où Votre Sainteté, au commencement de son pontificat, me chargea de la direction de l'Église suédoise. Car alors les brebis chrétiennes m'auraient écouté comme leur véritable et indubitable pasteur, et se seraient défendues plus facilement et avec plus de prudence contre les ruses perfides des hérétiques ; et les plus puissans persécuteurs n'auraient pas trouvé l'occasion de s'emparer de tous les biens de l'Église de Suède. Mais avec le pouvoir d'administrateur, insuffisant, dans de si grands orages, je ne me suis pas moins opposé à une si criminelle impiété. Ce que j'ai fait, les dangers que j'ai courus, c'est ce que Dieu sait, c'est ce que savent aussi les rois et les princes, c'est ce que savent les puissantes cités vandales du rivage voisin ; et tous s'étonnent en même temps et sont émus de douleur et de pitié en voyant comment j'ai défendu la religion dans des temps si affreux, avec plus de courage que de sévérité, sans cesse menacé du fer des persécuteurs. Ce n'est pas que je prétende me vanter des efforts que j'ai faits ; je sais que ce n'est que par la grâce et la miséricorde de Dieu que je suis encore en vie, et que je n'ai rien négligé de ce qu'il était possible d'entreprendre pour le Saint-Siége apostolique. Il nous reste encore une ressource, très saint Père, c'est que Votre Sainteté daigne examiner mûrement ce qu'il faut faire pour l'honneur du Saint-Siége dans cette affaire sacrée de la religion. Je n'ose pas pour le moment retourner dans ma patrie, si cruelle et si exposée aux orages, sans avoir reçu auparavant la consécration et le pallium, et jusqu'à ce que Votre Sainteté m'ait muni de pouvoirs assez complets pour répondre à la grandeur et à l'importance de cette affaire. Je reconnais, très saint Père, qu'il ne me convient nullement de donner à Votre Sainteté un conseil pour l'accomplissement de cette œuvre, et de lui prescrire la manière dont il faudrait agir ; toutefois, comme il ne m'est pas permis de

négliger le devoir d'un fils respectueux, je persiste dans mon opinion qu'avant tout il faut établir dans ces royaumes des évêques, qui, fidèles au Saint-Siége à la vie et à la mort, ne craignent pas de demeurer inébranlables aux javelots mercenaires que les hérétiques lancent contre eux, et qui soient les remparts de la maison du Seigneur. Et, bien que ce soit là une chose difficile à effectuer en Suède, moi-même, si Votre Sainteté veut m'accorder la consécration archiépiscopale, me conférer en même temps tout pouvoir dans mon siége métropolitain d'Upsal, pour nommer et consacrer des évêques, et m'envoyer la confirmation des pouvoirs qui m'ont été précédemment conférés par Adrien VI, je ne négligerai rien pour satisfaire en toutes choses Votre Sainteté, et je m'efforcerai de faire en sorte que ma conduite et toutes mes actions soient irréprochables devant le tribunal de Dieu, devant Votre Sainteté et devant tous les hommes honnêtes. J'espère, avec la grâce de Dieu, obtenir des puissans rois et princes, et des magistrats influens des villes vandales qui me sont actuellement aussi favorablement disposés qu'ils l'ont jamais été, qu'aussitôt que l'obéissance au Saint-Siége et la liberté de l'Eglise seront rétablies, les évêques consacrés rempliront tous les devoirs qui leur sont imposés, et que toutes choses se feront à la satisfaction de Votre Sainteté, précisément comme si elle avait envoyé un légat *à latere* pour cette difficile affaire. C'est là, très saint Père, ce que je ne pouvais ni n'osais cacher à Votre Sainteté; en vous le communiquant, je me suis senti animé par la confiance qu'elle l'écouterait de la manière que la religion en butte à de si malheureuses tempêtes a droit de l'exiger du lieutenant de Jésus-Christ, pour la consoler et la relever. Enfin, pour achever en un mot tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, j'ajouterai que, selon moi, et j'en prends à témoin le Dieu tout-puissant, il faudra presque autant de peine pour rétablir la religion de Jésus-Christ en Suède que s'il fallait convertir ce pays

des abominables erreurs du paganisme à la vraie-religion. »

Le nonce s'adressa en même temps aux princes catholiques et aux prélats influens de l'Allemagne et de la Pologne, afin d'exciter leur sympathie ponr l'Eglise de Suède. Marguerite, tante de l'empereur Charles-Quint et duchesse de Bourgogne, le roi Ferdinand d'Autriche, Jean, roi de Hongrie, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, les célèbres cardinaux de Liége et de Palerme, ainsi que les évêques Jean Faber, de Vienne, et Henri Bochhold de Lubeck, écrivirent au pape des lettres de la même teneur. Jean Laski, archevêque de Gnesen et primat de Pologne, en écrivit deux, et Mathias, évêque de Wladislau, jusqu'à trois. Pierre, évêque de Cracovie, fut celui qui montra le plus de zèle dans cette affaire. Il écrivit à plusieurs reprises à ce sujet à Clément VII (91). L'archevêque de Gnesen qui venait d'assister, au commencement de l'année 1528, au concile de Petrikau, avec les évêques de Cracovie, de Wladislau, de Posen, de Plocz et de Premislau, pour délibérer sur les moyens d'empêcher l'introduction de la réforme en Pologne, adressa en commun et d'accord avec ces évêques, du sein même du concile, une autre lettre encore au Saint-Siége, dans laquelle il réitérait les vœux que lui et ses collègues avaient déjà exprimés au sujet de l'Eglise de Suède.

La situation de cette Église était devenue d'un intérêt général pour tous les pays qui touchaient à la Suède ou qui se trouvaient en relation avec elle. La réforme y faisait des progrès tels, que même en Allemagne, son berceau, on ne pouvait la contempler avec des yeux indifférens ou tranquilles, et l'on devait craindre avec raison que l'incendie religieux ne se communiquât aux États voisins. Ce fut principalement pour ces motifs que les princes catholiques mettaient tant

---

(91) Voyez Appendice, n. 9.

d'instance à prier le Saint-Siége d'avoir égard aux demandes du nonce et de l'archevêque d'Upsal. « Je crois, écrivait le roi Sigismond-Auguste à Clément VII, que Votre Sainteté est suffisamment instruite des dangers que l'Église de Dieu et la sainte religion catholique courent dans ces pays, puisque le retentissement de cette tempête est arrivé jusqu'au Saint-Siége même, ainsi que je l'ai appris à ma très grande douleur. Parmi les pays et les royaumes qui ont été visités par les révolutions de l'hérésie, il faut surtout compter la Suède, où je sais, par les faits les plus positifs, que depuis sept ans, les plus grands troubles se sont élevés contre l'Église et le clergé; des évêques et des prélats en grand nombre ont été, les uns tués, d'autres envoyés en exil, tandis que le reste du clergé y est méprisé et opprimé; les biens de l'Eglise y ont été pillés et confisqués, enfin tous les droits divins et humains ont été jetés dans la plus grande confusion. Ces maux se sont encore augmentés de jour en jour, et ont pris de profondes racines, surtout depuis le temps où ce royaume a été privé de ses évêques légitimes et consacrés qui auraient pu s'opposer à cette tempête. Je m'étonne d'autant plus que Votre Sainteté, qui est un si sage pasteur, n'ait pas encore remédié à ce malheur de l'Eglise suédoise et confirmé les évêques élus par les chapitres. Or comme, d'une part, je considère avec la plus profonde douleur les temps malheureux où nous vivons et les troubles qui désolent les Etats chrétiens, et que de l'autre la Suède confine à mes Etats, dans lesquels, si jamais l'hérésie y prenait pied, on verrait les habitans, après avoir chassé les évêques, entrer en commun avec les ministres schismatiques, ce qui serait du plus grand désavantage pour tous les Etats chrétiens de cette partie de l'Europe; pour ces raisons, dis-je, je supplie et je conjure Votre Sainteté, et tous nos évêques l'en conjurent avec moi, de venir le plus promptement possible au secours de l'Eglise de Suède

qui se perd. Votre Sainteté l'aidera d'abord en accordant sans retard à Jean Magnus, déjà élu archevêque d'Upsal, la consécration, et en lui conférant en même temps le pouvoir de nommer et de consacrer des évêques. Ainsi armé, il pourra s'opposer courageusement et efficacement aux progrès de l'hérésie, et, soutenu par les princes et les magistrats, rétablir l'obéissance au Saint-Siége apostolique, qui n'existe plus aujourd'hui. Si j'étais en état de le faire, je mettrais toute ma puissance et toutes mes forces à sa disposition pour qu'il remît la religion et les églises de ce royaume dans leur ancien état. Si Votre Sainteté ne prend pas une décision à ce sujet avec la plus grande promptitude, c'en sera fait infailliblement de la religion catholique en Suède et dans les pays voisins. »

Quatre jours après la date de cette lettre du roi, les évêques de Pologne écrivirent au pape : « Pendant que nous étions assemblés en concile, pour délibérer tant sur nos propres affaires (92) que sur les malheurs de Votre Sainteté, qui nous ont remplis d'une si profonde douleur qu'il nous serait impossible de l'exprimer par des paroles, Jean Magnus, archevêque élu d'Upsal, est arrivé, fugitif dans ce pays, et ses peines n'ont pas peu augmenté notre douleur et nos regrets ; car nous avons appris de lui, ainsi que de beaucoup d'autres personnes, que le clergé tout entier du royaume de Suède s'est écroulé, et que la révolte des hérétiques s'étend avec une si grande rapidité que si nous ne mettions pas notre espérance dans la piété du grand prince qui nous gouverne, nous craindrions, nous aussi, de succomber. Car Dieu permet que de toutes parts les autorités temporelles nous attaquent, rien ne leur étant plus agréable que d'apprendre les malheurs de Votre Sainteté et les nôtres, et elles sont bien

(92) Voyez Appendice, n. 10.

éloignées d'avoir la moindre compassion de l'Eglise exposée à tant de dangers. Or, la principale cause de l'introduction du luthéranisme en Suède, ayant été le manque d'évêques et de pasteurs qui pussent protéger la religion et défendre les biens de l'Eglise, le seul moyen qui puisse faire espérer de ramener ce royaume à la foi est de lui en donner. C'est pourquoi nous prions en toute humilité Votre Sainteté de confirmer le susdit Jean Magnus, archevêque d'Upsal, et les autres évêques également élus par les chapitres, et cela sans retard, tant qu'il restera quelque espérance de sauver cette Eglise. »

Les orages et les persécutions qui désolaient l'Eglise de Suède, ainsi que les troubles politiques dont l'Etat de l'Eglise était lui-même le théâtre à cette époque, avaient mis le Saint-Siége dans l'impossibilité de s'occuper exclusivement de l'Eglise du Nord. Il s'était d'ailleurs trop fié aux promesses trompeuses de Gustave, et avait craint, par une intervention trop active, d'augmenter encore sa haine pour l'Eglise. C'était pour cela qu'il avait différé la consécration des évêques. D'ailleurs, dans ces temps malheureux de convulsions politiques et religieuses auxquelles la Suède était livrée, alors qu'il est dificile, même aux hommes les plus justes et les plus saints, de conserver un caractère pur et intact, le Saint-Siége ne savait pas jusqu'à quel point il pouvait être assuré de la fidélité et du dévouement des évêques qu'on lui proposait de confirmer. Il n'était pas impossible, et nous verrons plus tard que cela arriva en effet, il n'était pas impossible, disons-nous, que quelques uns de ces évêques n'apostasiassent, soit par intérêt, soit par faiblesse et par crainte, ce qui aurait beaucoup augmenté la douleur de l'Eglise. Ils apostasièrent en effet, mais le Saint-Siége eut du moins la satisfaction de n'avoir pas confirmé et sacré ces hommes lâches et malheureux. Gustave, de son côté, avait rompu trop ouvertement et trop violemment avec l'Eglise. Dans son aveugle rage, il ne craignait plus

rien. Il n'y avait plus d'évêque, quand même c'eût été un nouveau Thomas Beckett, qui fût en état de le détourner de la guerre de persécution qu'il avait une fois entreprise. S'il exista jamais un prélat qui eût à cœur le salut de l'Eglise, et qui fût en même temps capable d'écarter d'elle le malheur par la force de son bras, ce fut sans nul doute Braske, digne successeur des plus grands et des plus saints évêques du moyen âge. Mais lui aussi se vit forcé de prendre la fuite, non pour échapper à la mort, à laquelle il s'était déjà tant de fois exposé avec le plus grand héroïsme, mais afin d'épargner à l'Église les maux les plus cruels qu'aurait pu entraîner une résistance prolongée au despotisme du roi.

En effet, qu'est-ce que des évêques auraient pu faire dans cette confusion sans bornes, politique et religieuse, dans laquelle la Suède était plongée depuis le commencement du règne de Gustave, et que ce prince entretenait par tous les artifices de la violence, de l'hypocrisie, de la séduction et de la perfidie, pour renverser l'Eglise et élever son propre trône sur ses ruines. Le portrait qu'en trace le nonce, qui en avait été le témoin à la diète de Westeræs, fait frémir. C'est sans doute peu de temps après la clôture de cette assemblée, que Jean Magnus adressa aux conseillers du royaume une apologie pour l'Eglise, dans laquelle il s'efforça de les détourner de la guerre aveugle qu'ils faisaient à la foi de l'Eglise primitive, et leur rappela la démoralisation religieuse et politique dans laquelle la Suède était tombée depuis que le flambeau de l'Évangile luthérien avait prétendu l'éclairer.

Le digne prélat attribue principalement la perte des mœurs anciennes, de la probité, de la fidélité et de la crainte de Dieu en Suède, aux soldats étrangers que le roi avait pris en grand nombre à sa solde, à cause de ses fréquentes guerres; ils avaient apporté avec eux d'Allemagne la nouvelle doctrine, et avec elle tous les genres de vices.

« Cette contagion luthérienne, dit le nonce (93), infecta d'abord plusieurs soldats et chevaliers, qui n'avaient hérité de leurs parens que le vain nom de leur famille, mais point de discipline, de mœurs ni d'honneur. Ces leçons des professeurs de dissolution leur enseignèrent à échanger le jeu contre le casque, à dissiper la fortune paternelle, à se vautrer dans tous les vices, à mépriser la religion chrétienne, à commettre mille actes de violence contre les personnes les plus innocentes, parcourant les rues la nuit en masque, blessant et tuant sans motif tous ceux qu'ils rencontraient, passant des nuits entières dans d'abominables orgies, dans lesquelles, pour me servir des paroles de saint Jérôme, ils vomissaient pour boire et buvaient pour vomir. Dans ces festins dégoûtans, ils ont des présidens qu'ils appellent des prévôts de la bouteille ou des évêques de la table, et ils commettent toutes ces horreurs en la présence même du roi. Je n'ai pas besoin de vous rappeler toutes les inconvenances qu'ils ont commises, tant contre l'ordre des sénateurs tout entier que contre chacun de ses membres en particulier. Vous en avez été témoins vous-mêmes; vous les avez vus, le saint jour de la Pentecôte, dans la cathédrale d'Upsal, le roi étant présent, dépouiller violemment les chanoines et les prêtres, pendant l'office même, des habits sacerdotaux. Cependant je ne saurais taire quelques faits qui se sont passés en 1525, sur le marché public d'Upsal, devant le roi, devant moi et devant vous. Le peuple, poussé à bout par les mœurs abominables des soldats, faisait entendre les plaintes les plus douloureuses. Les uns disaient : « Prenez garde, ô roi, qu'à cause des crimes insupportables que commettent ceux qui vous sont attachés, vous ne soyez chassé du royaume. » D'autres ajoutaient : « Oui,

(93) Voyez Appendice, n. 11.

« craignez-le, car vos aïeux n'ont jamais souffert long-temps « une semblable tyrannie, et nous ne le souffrirons pas non « plus éternellement. Pouvons-nous voir avec indifférence « nos enfans enlevés pour être livrés aux voluptés infâmes « de ces scélérats? » Ceux-ci se plaignaient que leurs femmes et leurs filles avaient été déshonorées et violées; celles-là que leurs maris avaient été soumis aux tortures les plus affreuses, pour les mettre hors d'état de s'opposer aux crimes des serviteurs du roi, ou pour mieux dire, de Satan. Partout où ces monstres luthériens se présentaient, les femmes étaient obligées de chercher un refuge dans le fond des forêts; les mères emportaient avec elles les gages de leur amour, jugeant que la compagnie des bêtes féroces était moins à craindre pour eux que celle de ces cruels ennemis du nom chrétien. Plusieurs de ces vertueuses matrones étaient mortes de froid; d'autres avaient eu des membres gelés, et les tourmens qu'ils faisaient souffrir à des femmes d'un âge avancé, ne sont pas moins horribles à entendre. Ils prenaient les plus vieilles et les plus faibles, leur attachaient des pieds de bœuf au cou, les conduisaient en cet état à leurs danses en les forçant de danser avec eux, jusqu'à ce que ces malheureuses tombassent par terre à demi mortes. Mais cela ne leur suffisait pas. On les a vus répandre sur les têtes chauves de ces femmes, et jusque sur leurs parties honteuses, de la poudre à canon, à laquelle ils mettaient le feu; après quoi ils recommençaient à danser avec ces pauvres créatures mutilées, les traînaient par terre, en hennissant, en leur donnant des coups de pied et en les mordant comme des étalons en chaleur. Mettant de côté tout sentiment humain, et ne voulant se distinguer en rien des bêtes, ils renonçaient même à se servir entre eux de la parole; ils hurlaient, mugissaient et faisaient les gestes les plus ridicules. Enfin, je ne décris ici que leurs abominations les moins grandes; il y en a de telles que je ne veux pas les répéter,

pour que l'on ne sache pas que des actions de ce genre aient pu se commettre impunément dans ma patrie. Et pourtant il est certain que toutes ces horreurs n'ont pas même encouru de blâme. On eût dit que ces criminels étaient les hommes les plus innocens et les plus vertueux; c'était par eux que le pays dévasté devait être repeuplé; par eux que la discipline et l'humanité chrétienne devaient être maintenues; parmi eux qu'il fallait prendre les soutiens des lois et les juges du royaume; c'était par leur secours enfin que les ennemis de l'État et les séducteurs de notre peuple devaient être combattus et vaincus. Et quels étaient ces séducteurs? Les prêtres et les moines, le fardeau et la honte de la terre, les sangsues du peuple, des pharisiens, des hypocrites, eux, qui s'efforcent d'engager les hommes devenus chrétiens à se soumettre au joug de Dieu, à obéir aux lois humaines, à croire les bonnes œuvres nécessaires, à exercer la modération, l'honneur, la probité et l'amour de la justice. »

Nous renvoyons à l'appendice pour le reste de cette intéressante et curieuse pièce, et nous demandons comment il pouvait être possible de ne pas déplorer les résultats produits depuis si peu de temps en Suède, par la réforme allemande. Aussi le peuple redemandait-il à grands cris l'ancienne religion, et se plaignait-il hautement des abominations commises par les chefs du nouvel Évangile. Gustave les laissait faire et se servait d'eux pour arriver à ses fins. Il armait toujours de plus en plus leurs bras contre l'ancienne Église et ses partisans; il travaillait sans relâche avec eux au triomphe des nouvelles doctrines.

CHAPITRE IX.

Gustave ayant détruit l'édifice social de l'Église, il ne lui restait plus qu'à renverser complètement ses fonde-

mens, ses dogmes, ses institutions et ses coutumes. Bien des choses étaient déjà préparées pour cela. Il n'en restait plus que deux pour achever l'anéantissement de l'ancienne religion; elles se firent au concile d'Œrebro dans l'année 1529.

Les séances du concile commencèrent le 1er février. Sur l'invitation du roi, les évêques de Scara, de Strengnæs et de Westeræs y assistèrent. Chaque évêque avait reçu l'ordre d'y envoyer plusieurs de ses hommes les plus capables. Gustave sut les bien choisir. Ce furent presque tous des partisans secrets ou publics des nouvelles doctrines. Le diocèse de Lincœping y envoya neuf députés, parmi lesquels se trouvaient Suénon Benedichssohn, curé de Wadstena, avec trois moines de ce couvent; le diocèse de Scara quatre; celui de Strengnæs six; celui de Westeræs huit; celui de Wexiœ deux prêtres séculiers et trois Dominicains. Le clergé de l'archevêché d'Upsal se montra le plus fidèle à l'ancienne Église; deux prêtres seulement de ce diocèse parurent au concile. Il s'y rendit encore un petit nombre d'ecclésiastiques d'un rang inférieur et trois conventuels.

Le roi ouvrit le concile avec la plus grande solennité. Son chancelier, Laurent Anderssohn, qui était en même temps prédicateur, y présida et en dirigea les délibérations, ce qui fait voir jusqu'à quel point l'autorité des évêques était déjà abaissée. Ils étaient obligés de se soumettre à la férule d'un apostat, sorti des derniers rangs du clergé.

Plusieurs articles y furent rédigés, tous en langue suédoise. Ils offrirent un bizarre mélange de catholicisme et de luthéranisme, mais leur véritable but était de remplacer les doctrines de l'ancienne Église. Les réformateurs marchaient encore dans les ténèbres, et ils furent assez adroits pour revêtir, d'après l'ordre de Gustave, leur nouvelle religion des vêtemens déchirés de l'ancienne croyance. L'inten-

tion du roi était de cacher par là au peuple le secret de son entreprise, et de lui ôter tout soupçon qu'il voulût changer la religion du pays.

Dans les premiers décrets, la lecture de l'Écriture-Sainte est particulièrement recommandée, et il y est dit que l'Écriture sera désormais le seul fondement de la nouvelle discipline de l'Église. La prédication et l'enseignement du catéchisme formeront à l'avenir les principales branches du culte public. On expliquera surtout l'Oraison dominicale, la Confession de foi et la Salutation angélique. Après cela les décrets passent à l'instruction de la jeunesse qu'ils regardent comme d'une importance majeure, surtout chez les gens de la campagne. Les prédicateurs devront prendre soin que les bons paysans ne s'entretiennent point entre eux de religion. On s'attache beaucoup aux degrés prohibés dans le mariage, on se plaint des abus qui y ont lieu; mais on promet pourtant de faire usage des dispenses accordées par le pape, quoique seulement dans des cas extrêmement rares et de la plus grande nécessité, pour ne pas causer de scandale aux faibles. Les anciennes pénitences de l'Église sont maintenues par les mêmes motifs; on recommande aux moines d'obéir à leurs supérieurs et aux évêques, et de prêcher souvent.

Quant au nombre des fêtes, il fut considérablement diminué, d'après les motifs donnés par Luther. Plusieurs de celles que l'on conserva ne le furent que pour ne pas mécontenter le peuple qui y était accoutumé; mais on recommanda aux évêques d'agir à cet égard avec une grande prudence, et d'en supprimer peu à peu autant qu'ils pourraient. On conserva provisoirement la Conception de la sainte Vierge, la Nativité, l'Epiphanie, Pâques, la Pentecôte, les fêtes des apôtres, et celles des patrons du royaume.

On attaqua surtout les cérémonies et les saintes coutumes de l'Eglise; il fallait autant que possible les abolir, mais

comme il n'était ni prudent, ni convenable d'agir à cet égard avec précipitation, il fallait instruire le peuple afin qu'il n'y attachât aucune idée superstitieuse. Ainsi, en conservant l'eau bénite, on remarqua que cette eau ne lavait point les péchés, ce que le sacré sang de Jésus-Christ était seul en état de faire, mais qu'elle servait seulement à rappeler le baptême. Les images devaient être provisoirement maintenues, mais avec l'injonction de ne point les adorer, leur usage n'étant que de raviver le souvenir de Jésus-Christ et de ses saints, et d'engager les fidèles à imiter leurs vertus. La bénédiction des rameaux, qui demeurait permise, avait aussi pour unique but de rappeler l'entrée solennelle du Seigneur à Jérusalem, mais non de recevoir par leur moyen la grâce ou quelque autre don spirituel. Les cierges bénits, du jour de la Purification, ne possédaient non plus aucune vertu sanctifiante; ils étaient l'emblème de la vraie lumière qui est Jésus-Christ, et qui, à pareil jour, fut présenté pour la première fois dans le temple de Jérusalem. L'extrême-onction signifiait, par la même raison, l'onction intérieure du Saint-Esprit, indispensable au chrétien. Les cloches n'avaient d'autre but que d'appeler les fidèles à l'Église. La construction d'une église ne devait pas être regardée comme un acte de piété, puisque Dieu n'habite pas des temples construits par la main des hommes, mais comme une œuvre de nécessité, attendu qu'il fallait bien avoir certains lieux où les chrétiens pussent se livrer à leur culte. On permettait la bénédiction du sel, des alimens et d'autres objets semblables, mais on défendait de croire que par là ces objets devinssent sacrés; l'effet de cette bénédiction était de rendre ces objets bénits, sacrés aux yeux des fidèles, afin qu'ils en fissent usage saintement, de sorte que la bénédiction tournait au profit des fidèles et non des objets. Il fallait inculquer aux chrétiens simples et pieux qu'il valait mieux donner des chandelles aux pauvres, que de les allumer devant les ima-

ges des saints. Le jeûne ne devait point être regardé comme faisant partie du culte, mais comme un moyen d'enlever à la chair l'aiguillon de la volupté, et d'exciter l'esprit à fréquenter le culte.

Il fallait en outre enseigner aux fidèles que les cérémonies que l'Église fait le vendredi-saint et le dimanche de Pâques, ne servent qu'à rappeler à la mémoire ce que Jésus-Christ a fait ces jours-là, où il a souffert et est ressuscité pour nous. Il fallait autant que possible empêcher les pèlerinages, mais agir à cet égard avec beaucoup de prudence, attendu que le peuple y était fort attaché. Le but de ces pieux voyages devait être expliqué en ce sens, que dans les lieux où on se rendait, on pouvait obtenir une connaissance plus parfaite de l'essence de la volonté de Dieu, et cela au moyen des sermons qui y seraient prononcés par des hommes pieux et savans. Ces épanchemens de piété auxquels on pouvait s'y livrer mieux que dans les églises ordinaires, devaient être accompagnés de la contemplation des choses divines et spirituelles. Du reste, les prédicateurs ne devaient pas manquer de rendre le peuple attentif aux abus et aux désordres qui ont communément lieu dans ces pèlerinages, afin de l'en détacher de plus en plus. Aussitôt que l'on serait parvenu à les faire cesser, les prédicateurs ne devaient plus s'en occuper, afin de les faire tomber autant que possible dans l'oubli. (*Baazius,* II, 17, *p.* 239-244.)

Ces résolutions furent signées par tous les ecclésiastiques présens, le 9 avril, dimanche de la Quinquagésime (94). Le

---

(94) Il y a ici une erreur dans le texte. La Quinquagésime ne peut jamais tomber le 9 avril. On a vu déjà plus haut la Pentecôte tomber le 4 juillet, ce qui est également impossible. (*Note du traducteur.*)

roi les fit sur-le-champ répandre dans tout le royaume, en ordonnant que l'on s'y conformât.

Gustave décréta encore dans un concile, que dans chaque cathédrale et dans chaque abbaye fût nommé un professeur de théologie, qui devait être partisan des nouvelles doctrines. Ses fonctions devaient être d'expliquer au peuple l'Écriture-Sainte, dans le sens de ces mêmes doctrines. Le roi se chargea de la nomination de ces professeurs. Mais partout où ils se montrèrent, ils furent détestés. Un de ces apôtres royaux fut mal mené à Scara : comme il entrait dans l'école, il fut accueilli à coups de pierres, et ce ne fut pas sans peine qu'il en sortit la vie sauve. (*Messenius Scond.*, *t.* V, *p.* 43 *sq.*)

Simultanément avec les statuts du concile d'Œrebro, parurent deux ouvrages liturgiques remarquables d'Olof Peterssohn; savoir, les nouvelles cérémonies intitulées : *Manuale Sveticum*, et la liturgie connue sous le nom d'*Ordo Missæ Sveticæ*. Ils devinrent les fondemens de la nouvelle Eglise, étant à quelques égards l'explication et le développement des décrets du concile suédois. S'ils ne le précédèrent pas, ils le suivirent du moins immédiatement. Le roi lui-même eut une grande part à leur rédaction.

Toutes les cérémonies du culte devaient avoir lieu désormais dans la langue du pays.

En les examinant soigneusement, on reconnaît l'origine catholique de ces deux ouvrages; on y conservait même plusieurs des respectables usages de l'ancienne Église; on y attachait seulement un sens différent de celui qu'ils devaient avoir.

Dans le baptême, il fallait, d'après le *Manuale*, conserver toutes les cérémonies usitées dans l'ancienne Église et même l'exorcisme. On ne supprimait que le sel. Il en était de même pour la bénédiction nuptiale et pour les relevailles. Dans les visites auprès des malades, tout devait se faire d'après l'ancienne méthode. La confession auriculaire, le

saint viatique et l'extrême-onction étaient laissés au choix du malade. Si le mourant désirait recevoir l'extrême-onction, conformément à l'usage de l'ancienne Eglise, il ne fallait pas la lui refuser; seulement il fallait lui faire observer qu'il ne devait pas regarder cette cérémonie comme un sacrement, c'est-à-dire comme pouvant lui procurer la rémission de ses péchés, attendu que cette opinion pouvait nuire à l'efficacité de la sainte communion et introduire la superstition dans la religion. Les coutumes établies pour l'enterrement des morts ne devaient souffrir non plus aucun changement; mais elles devaient être accompagnées, en proportion de la fortune du décédé, d'une contre-allocution ou d'une oraison funèbre, sur les mérites et les vertus de la personne, et des chants ecclésiastiques.

Les motifs pour lesquels ces nouveaux ministres de l'Évangile, Olof Peterssohn et le roi, semblaient vouloir, dans leur inexpérience, conserver les prières pour les morts et par conséquent le purgatoire sont remarquables. Voici la singulière formule de ces prières : « Si l'état de l'âme du défunt permet que nous puissions prier pour elle, nous vous prions, Seigneur, d'avoir pitié d'elle. »

Quant à ce qui regarde le *Canon Missæ Sveticæ*, il indique la manière dont la sainte communion doit être célébrée et distribuée aux fidèles.

Olof attaque fortement dans cet ouvrage le *Canon Missæ* de l'ancienne Église, dont il avoue toutefois l'antiquité, car il en fait remonter l'origine au cinquième siècle. Il se plaint de ce que l'on a changé la messe en un sacrifice, ce qui l'a, selon lui, profanée, et ce que l'Église des trois premiers siècles n'a jamais fait; il ajoute que cette auguste cérémonie a été malheureusement défigurée par un grand nombre d'usages superstitieux, nouveaux et abominables. L'impiété, l'abomination et la supercherie de la messe catholique lui paraissent consister principalement en ce qu'elle ne se célèbre

pas partout de la même manière, et qu'elle est différente à Rome et à Milan, dans les couvens et dans les églises particulières des divers pays. La nouvelle messe évangélique, la seule véritable, devra donc être ramenée à la simplicité avec laquelle Jésus-Christ lui-même la célébrait. Et cette forme si simple, quelle était-elle? Le ministre de la parole de Dieu devra, aussitôt qu'il sera monté à l'autel sur lequel la messe va être célébrée, instruire le peuple rassemblé dans le temple, de la sainteté de la cérémonie qui va avoir lieu; après quoi il distribuera aux pénitens, absous de leurs péchés, la sainte Eucharistie, d'après l'institution de Jésus lui-même. La messe devra être précédée d'une confession générale, accompagnée d'une prière pour la rémission des péchés. La confession et la prière devront être récitées par le prêtre à haute et intelligible voix. La messe commence par le *Gloria in excelsis Deo,* précédé du *Kyrie eleison,* répété trois fois. Puis viennent une suite de prières connues sous le nom de *collectes*, et ensuite l'Épître du dimanche, lue également à haute voix. L'Épître est suivie d'un psaume ayant rapport à la solennité du jour, de l'Évangile et du Symbole de Nicée. Le sermon se fait après cela. Ce discours terminé, le prêtre passe à la messe proprement dite; il lit la préface, qui renferme les simples paroles dont Jésus-Christ s'est servi pour l'institution de l'Eucharistie. Ensuite, *pour la satisfaction des faibles et des forts*, le prêtre prendra l'hostie dans les mains, mais la reposera immédiatement sur l'autel; il fera de même pour le calice, *afin qu'aucun assistant ne puisse s'imaginer qu'il se conforme aux innovations papistiques.* Les fidèles chantent pendant ce temps le *Sanctus,* et tout de suite après, le prêtre récite l'Oraison dominicale. Puis il administre à tous ceux qui se sont confessés et ont obtenu l'absolution, la sainte communion sous les deux espèces; il termine par une prière, pour demander que cette pieuse

cérémonie puisse porter ses fruits, et donne la bénediction au peuple. (*Baazius,* II, 18, *p.* 245-253.)

Le roi était donc ainsi parvenu à son but : l'ancienne Église était renversée. Il avait, par ruse, conservé encore quelques uns de ses anciens usages; mais il leur avait donné une application telle, qu'ils devaient nécessairement tomber tôt ou tard. Par là il espérait induire le peuple en erreur et lui persuader que le nouveau culte n'était autre chose que l'ancien, amélioré selon les besoins du siècle.

Si les employés ecclésiastiques du roi s'étaient maintenus dans les bornes de la prudence et de la modération que le roi leur avait recommandées, le peuple se serait laissé plus facilement tromper. Mais ces statuts, chef-d'œuvre de l'adresse et de la perfidie du monarque, étaient loin de représenter les véritables opinions des nouveaux apôtres, et auraient exigé, dans ceux qui étaient chargés de leur exécution, une adresse égale à celle de leur inventeur. Or les nouveaux apôtres s'embarrassèrent peu de ce que le roi avait fait; ils rejetèrent tout ce qui avait le moindre rapport avec l'ancienne Église et élevèrent de toutes parts, avec une fureur aveugle, leur Église nue et dépouillée. Cette conduite ne servit qu'à rendre la nouvelle doctrine plus suspecte au peuple. Son irritation augmenta de jour en jour. Le roi et ses satellites éhontés contribuèrent à l'accroître encore, en continuant le pillage des Eglises et en poursuivant avec cruauté tous ceux qui osaient s'en plaindre. L'ancien clergé fut partout chassé et maltraité. La noblesse, la bourgeoisie et les sujets qui luttèrent pour le maintien de l'ancienne foi, partagèrent son sort.

Une guerre de religion s'alluma dans tout le royaume et dégénéra bientôt en guerre civile. Toutes les provinces coururent aux armes l'une après l'autre. La lutte était sainte, et fut encore plus saintement conduite. Pendant que le roi, ses commissaires, préfets, conseillers, magistrats des villes

et des campagnes, se livraient, ainsi que la soldatesque, aux cruautés les plus inouïes contre ceux qui professaient l'ancienne foi, et leur déchiraient froidement les entrailles, ces infortunés s'abstenaient de tout acte de vengeance contre leurs adversaires, ne demandant rien que le rétablissement de la religion de leurs pères et le respect pour leurs évêques et leurs prêtres; ils offrirent à plusieurs reprises, de la manière la plus noble et la plus magnanime, de déposer les armes et de jurer une fidélité et une obéissance sans bornes au roi, pourvu qu'il daignât exaucer leurs prières pour le maintien de l'ancienne religion. Mais Gustave ferma l'oreille aux touchantes représentations de son peuple. Son cœur demeura insensible aux larmes que ses pieux et fidèles sujets versaient sur la perte de leur sainte foi. Du reste, les nouvelles doctrines l'intéressaient fort peu; il n'était nullement convaincu de leur vérité, pour laquelle il avait l'air de combattre. Mais il craignait, s'il rendait au peuple son ancienne religion, d'être obligé de restituer les biens de l'Église et de s'abstenir désormais de la piller, ce qui renverserait l'édifice de cette fortune qu'il avait élevée par leur moyen.

Si nous jetons un coup d'œil sur la situation politique de la Suède dans les dix années qui précédèrent l'époque que nous décrivons et dans celles qui la suivirent, nous verrons une série non interrompue de séditions et de révolutions sanglantes, qui toutes durent leur origine au changement de religion auquel le roi voulait arriver par la violence. Pendant toute la durée de son règne, qui fut de quarante ans, Gustave n'eut pas un moment de repos et de paix. Il lui fut impossible de remettre dans le fourreau son épée trempée de sang; car il était obligé de l'employer sans relâche contre le peuple, pour repousser ses justes réclamations en faveur de l'ancienne religion.

Nous serions entraîné trop loin, si nous voulions rendre

compte en détail de ces troubles avec les circonstances qui les accompagnèrent ; et d'ailleurs, ce n'est pas là le but que nous nous sommes proposé : il suffira d'en donner une idée générale.

La Westrogothie fut la première province qui se souleva contre le roi, peu de temps après le concile d'OErebro, et qui menaça de le détrôner, à cause du changement de religion. Les habitans de cette province publièrent contre lui un manifeste qu'ils adressèrent à tous les Suédois, les invitant à se réunir à eux pour renverser les nouvelles doctrines. Les chefs d'accusation qu'ils portèrent contre le roi furent les suivans : D'avoir imposé au pays l'hérésie; d'avoir violé son serment en dépouillant l'Église et le clergé de leurs anciens priviléges et dignités ; d'avoir chassé les évêques de leurs diocèses et de les avoir exilés ; d'avoir pillé les églises et les couvens ; d'avoir expulsé les moines de leurs cloîtres pour raser ces édifices jusqu'à leurs fondemens ; d'avoir permis aux moines et aux religieuses de se marier, au mépris de l'ancienne discipline ; d'avoir altéré la messe et de l'avoir fait célébrer en langue suédoise ; d'avoir changé le nombre, le sens et l'usage des saints sacremens ; d'avoir aboli le sacrement de l'ordre, la confession auriculaire, la confirmation et l'invocation des saints ; enfin d'avoir supprimé les anciennes ordonnances concernant le jeûne. (*Messenius, t. V, p. 45 sq.*)

Thure Jœhnssohn et Magnus Bryntessohn, à qui Gustave devait principalement l'issue favorable de la diète de Westeræs, se mirent à la tête des mécontens. Magnus Haraldssohn, évêque de Scara, ne tarda pas à se joindre à eux. Il était pourtant l'ami le plus dévoué du roi et célèbre par l'éloquence entraînante à l'aide de laquelle il persuada aux membres de la diète de Westeræs de consentir aux demandes de Gustave. Les habitans de Smaland, irrités des violences commises contre les religieux d'Arboga, coururent aussi aux armes et se joi-

gnirent aux révoltés. Mais Gustave trouva moyen de calmer les esprits en recourant, comme à l'ordinaire, à des promesses qu'il n'avait nulle intention de tenir, et il se vengea sur les chefs de la sédition. Magnus Bryntessohn et Nils Olofssohn furent décapités à Stockholm. Eric Turessohn racheta sa vie en satisfaisant l'avidité du roi pour l'or. L'évêque de Scara et Thure Jœbnssohn furent assez heureux pour se sauver par la fuite. Ils allèrent en Danemarck, où ils furent accueillis avec la plus grande hospitalité. Leurs biens furent confisqués.

Telle fut partout la conduite du roi. Les supplices et les confiscations étaient les moyens qu'il employait de préférence pour imposer silence aux plaintes que le peuple faisait entendre pour la perte de sa religion.

Cependant le manifeste de la Westrogothie se répandit avec rapidité dans toutes les provinces. Partout on désirait la suppression des décrets rendus en 1527 à Westeræs, au sujet de la religion. Les habitans de Smaland et de Westrogothie ne s'étaient soumis que sous la condition que le roi ne les punirait point de leur soulèvement, que tous les anciens et louables usages de l'Église suédoise, ainsi que ses doctrines, seraient conservés intacts, et que l'hérésie serait bannie du pays. Le roi signa ces conditions le 3 mai; mais il ne tint aucune de ses promesses : seulement, pour prévenir le mécontentement qui devenait de jour en jour plus général, il eut recours à une nouvelle ruse. A la diète de Strengnæs, qu'il avait convoquée pour le mois de juin, afin de délibérer sur les derniers événemens de Smaland et de Westrogothie, il essaya de se laver des reproches que les révoltés lui avaient faits. Il réussit à gagner la plupart des membres de l'assemblée, et il publia une instruction générale adressée au peuple, dans laquelle il lui expliquait le but et la destination véritable de l'état ecclésiastique et l'inutilité des biens du clergé. Gustave soutenait dans ce document le droit de la

couronne, de diminuer ces biens, et même de se les approprier. Les États confirmèrent les décisions précédemment prises à Westeræs. Aux représentations que les États firent au roi pour qu'il n'imposât pas à ses sujets les doctrines de Luther et pour qu'il respectât les couvens, Gustave répondit qu'il n'introduirait jamais dans le pays que la pure doctrine chrétienne, et qu'il permettrait aux couvens de conserver provisoirement quelques religieux. Par cette adroite hypocrisie, il s'efforçait de tromper la conscience du peuple.

Mais toutes ses promesses ne l'empêchèrent pas de continuer la guerre contre l'ancienne Eglise. La fuite de Braske et de Magnus Haraldssohn, ainsi que le refus de Jean Magnus de revenir en Suède, augmentèrent singulièrement sa haine pour ces prélats. Il s'était adressé plusieurs fois en vain au sénat de Dantzick, pour obtenir l'extradition de Braske. Ce corps n'osa rien entreprendre contre un si noble réfugié, qui s'était présenté avec des passeports du roi Sigismond de Pologne; et quant à Braske, il ne voulait point se fier aux perfides assurances du roi. Gustave alors l'accusa de haute trahison, lui attribua le soulèvement des habitans des vallées, et le déclara ennemi de la patrie. Braske se justifia victorieusement, dans plusieurs lettres qu'il écrivit au roi, à qui il démontra que c'était lui seul, au contraire, qui était l'auteur de tous ces troubles, en bannissant l'ancienne religion du pays, en maltraitant cruellement le clergé, en pillant les églises et les couvens, et en les rasant jusqu'à terre. Il l'engageait en même temps à abroger les décrets de Westeræs de 1527, et lui rappelait le serment qu'il avait prêté en montant sur le trône, serment par lequel il s'était obligé à maintenir l'ancienne foi; à défendre et à protéger l'Église, et non pas à introduire le luthéranisme, à piller et à renverser les églises et les couvens.

Les tentatives de Gustave auprès de Magnus Haraldssohn, évêque de Scara, ne furent pas moins vaines. Ce prélat, qu'il

avait si indignement trompé et traité avec une si noire ingratitude, suivit l'exemple de Braske et lui opposa la plus vive résistance. Dans sa lettre de Halmstad, du 18 mai, il réclama solennellement contre les décrets de Westeræs, et fit au roi les plus amers reproches de l'avoir forcé, lui et les autres évêques du royaume, contre toute justice divine et humaine, en opposition au serment qu'il avait prêté à son couronnement et par une honteuse violence, à signer ces décrets, ajoutant qu'aussitôt qu'il aurait recouvré la liberté, il en appellerait au tribunal du pape et de l'empereur, et à celui du Dieu tout-puissant, contre cette indigne violation des décrets les plus sacrés. Gustave, intimidé sans doute par la noble résistance de ces deux prélats, chercha de nouveau à les gagner par la ruse. Il engagea les chapitres de Lincœping et de Scara, dont il avait gagné la plupart des membres aux nouvelles doctrines, d'écrire chacun de leur côté à leurs évêques respectifs des lettres menaçantes, pour leur reprocher leur fuite et les engager à revenir au plus tôt dans leur patrie. Haraldssohn répondit, le 21 octobre, de Helsingborg à son chapitre, qu'il n'avait quitté le pays que pour pouvoir solliciter sans obstacles la confirmation de Rome, et pour échapper aux terribles progrès que l'hérésie faisait journellement sous la protection du roi. A l'imitation des anciens docteurs, Pères et chefs de l'Église, il avait préféré s'exiler, pour ne pas être témoin du ravage de l'abomination dans la maison de Dieu; du reste, il ne s'était rendu coupable ni envers le roi ni envers personne autre, n'ayant travaillé qu'à l'extirpation de l'hérésie, à quoi il était obligé à la fois par sa conscience et par la place qu'il occupait. En conséquence, il ne s'inquiétait nullement de la condamnation prononcée en dernier lieu contre lui à la diète de Strengnæs, puisqu'elle avait été rendue par des juges incompétens, et en appelait au Saint-Siége et au concile général qui allait bientôt s'assembler. Une seule chose lui tenait à cœur, c'était

de voir son chapitre défendre et protéger l'Église qu'il avait laissée veuve, y maintenir l'ancienne foi, et ne craindre que le terrible et juste juge, qui tient les âmes en sa puissance, et non pas celui qui n'a de pouvoir que sur le corps. La lettre de Braske à son chapitre est semblable à celle-là. Lui aussi défend sa fuite et sa conduite envers le roi; il fait voir qu'il n'a rien négligé pour réconcilier le peuple avec le monarque; que ce n'est pas lui qui a excité le peuple à la révolte; que ce peuple, irrité par la tyrannie du roi, avait de lui-même pris les armes, pour la défense et le maintien de la religion catholique; et il termine en se plaignant des accusations qu'avaient portées contre lui son chapitre, à qui, disait-il, l'Évangile de Luther avait déjà enlevé toute conscience, toute religion, toute crainte et tout respect pour Dieu.

Avant la fin de l'année, Gustave fit faire une nouvelle évaluation des évêchés et des couvens. Il les soumit à une contribution annuelle fixée en argent et en nature. Ainsi, par exemple, l'évêque de Lincœping fut taxé à 3,000 marcs et 144 livres de beurre; celui de Scara à 2,100 marcs et 200 bœufs; celui d'Abo à 700 marcs et 288 livres de beurre; le tout au profit de la maison du roi.

L'impôt sur les cloches, décrété à la diète d'Upsal du 20 mai 1530, et qui devait servir à rembourser l'emprunt de Lubeck, excita de nouveaux mécontentemens parmi le peuple. Gustave eut la prudence d'adresser sa première demande aux villes, des dispositions desquelles il se croyait bien assuré, et jugea qu'il lui serait plus facile après cela de lever aussi cet impôt dans les bourgs et villages. Il exigea donc que les villes lui envoyassent sans délai la cloche immédiatement au-dessous de la plus forte, de toutes les cathédrales, églises et chapelles, ainsi que de tous les couvens.

De toutes parts on se récriait contre ces impôts perpétuels, et l'on se demandait ce qu'étaient devenus les im-

menses trésors que le roi ne cessait d'enlever à l'Eglise, puisque l'emprunt de Lubeck n'était pas encore remboursé. L'évêque de Westeræs, Pierre Samnar, et le doyen du chapitre d'Upsal, crurent rendre dans cette occasion un service agréable au roi, en écrivant des lettres pastorales au peuple pour le consoler de la perte de ses cloches, à laquelle il était fort sensible. Mais le roi, au lieu de leur en témoigner de la reconnaissance, les en blâma sévèrement, déclarant dans une lettre qu'il leur écrivit qu'il les regardait comme ses ennemis, attendu qu'il n'était nullement obligé de rendre compte au peuple de ses revenus et de ses dépenses. Gustave profita de cette occasion pour détruire complètement le crédit de cet évêque, auquel il avait pourtant de si grandes obligations; il le traita comme un ennemi de l'Etat, et lui donna pour surveillant un moine apostat nommé Nicolas, qu'il nomma doyen du chapitre de Westeræs. Ce fut ainsi qu'il récompensa le mérite de son serviteur le plus fidèle et le plus dévoué, et sans autre motif que parce qu'il était le seul évêque qui fût resté fidèle à la foi catholique.

Cet orage heureusement dissipé, Gustave leva aussi sur le peuple des campagnes l'impôt des cloches. Il convoqua à cet effet les États pour le 6 janvier 1531 à OErebro, leur déclara que le produit de la fonte des cloches dans les villes ne suffisait pas pour rembourser ce qu'il devait aux Lubeckois, et demanda qu'on lui accordât aussi celles des bourgs et villages. On les lui donna.

Des commissaires royaux traversèrent sur-le-champ le pays dans toutes les directions, et arrachèrent partout aux pieux paysans leurs cloches auxquelles ils étaient si attachés. Elles leur rappelaient les plus doux souvenirs, et excitaient en eux les sentimens du patriotisme le plus ardent. Il n'y eut qu'un petit nombre de villages qui les livrèrent de bon gré. La plupart firent une résistance opiniâtre, surtout dans les vallées. Magnus Nilssohn, le plus riche habitant de ces

contrées, celui qui y jouissait du plus grand crédit par la sagesse des conseils qu'il donnait à tous ceux qui venaient les lui demander, et qui jusqu'à ce moment avait toujours appuyé les mesures du roi, dit à ses voisins qui se plaignaient, les larmes aux yeux, de la perte de leurs cloches, que ce qu'ils pouvaient faire de mieux était de chasser les commissaires du roi à coups de bâton. On suivit avec joie ce conseil. Les commissaires furent reçus partout comme il l'avait dit. Les paysans, dont les cloches avaient déjà été emportées à Westeræs, se réunirent, coururent à cette ville sous la conduite d'un intrépide mineur, reprirent les cloches qu'on leur avait enlevées, en présence du roi lui-même, qu'ils accablèrent d'injures, et les rapportèrent en triomphe dans leurs paroisses. Cet exemple fut partout imité. Gustave, selon son usage, se tira d'affaire par la ruse. Il écrivit plusieurs lettres aux mécontens des vallées, s'efforçant de les apaiser par les expressions les plus flatteuses, et les engageant à envoyer à Westeræs douze hommes capables et prudens de chaque district, afin qu'il pût leur rendre compte des motifs de sa demande. Mais au lieu de l'écouter, comme il l'avait espéré, ils renouvelèrent avec amertume les plaintes qu'ils lui avaient déjà fait entendre sur ses innovations en fait de religion, sur les altérations qu'il avait fait subir à la messe et sur sa célébration en langue vulgaire, sur la violation des jours de jeûne, etc. Le roi n'ayant pas voulu se désister de l'impôt sur les cloches, ils retournèrent chez eux plus irrités encore qu'ils n'étaient arrivés. Les paysans des vallées auraient sur-le-champ couru de nouveau aux armes, si ceux du Helsingland ne les eussent détournés. Ces derniers se montrèrent les plus disposés à la remise de leurs cloches; ce qui leur valut de la part du roi une diminution de 300 marcs sur leurs contributions annuelles. Les mécontens firent pourtant encore une faible tentative pour s'opposer aux exigences de Gustave. Ils convoquèrent une

assemblée du peuple à Arboga. Toutes les provinces furent invitées à s'y trouver. Chaque district devait y envoyer dix hommes d'expérience. Mais on craignait la colère du roi, et l'assemblée n'eut pas lieu. Gustave profita de cette circonstance, et engagea les mécontens à se réunir le 18 mai à Upsal, pour qu'il pût encore une fois justifier sa demande. Ils y vinrent en fort petit nombre et sans armes ; Gustave y parut au contraire armé de pied en cap et entouré d'une garde nombreuse, ne respirant que la vengeance. Il expliqua le vol des cloches par les besoins de la patrie, et accabla les députés du poids de sa colère pour la résistance qu'on avait osé lui opposer. Alors plusieurs des mécontens prirent la parole à leur tour, et justifièrent la légitimité de leur refus avec hardiesse et intrépidité. Gustave tira l'épée et jura de faire mourir tous ceux qui s'opposeraient à sa demande. Les députés se jetèrent à ses pieds pour lui demander grâce, et opprimés par la force unie à la ruse, ils consentirent à livrer leurs cloches.

Cependant l'effervescence du peuple n'en continua pas moins. Elle devint même plus forte de jour en jour. On empêcha les enfans d'aller aux écoles, que l'ordre tyrannique du roi avait remplies de maîtres attachés aux nouvelles doctrines, et l'on refusa à ces maîtres le traitement accoutumé. On se plaignit hautement que dans les maisons d'éducation on ne recevait plus comme autrefois des leçons de vertus, et qu'elles n'offraient au contraire que des exemples de vices (95).

---

(95) Hujusmodi proinde apostasiis, et evangelicorum successibus, plebecula plurimum offensa, suos ad scholas mittere filios recusavit, ut neque scholaribus consuetas largiri voluit aliquandiu sportulas, asserens hæretico illos dogmate in ludis imbui litterarum, gymnasiaque, non virtutum esse amplius seminaria, sed vitiorum plantaria, contendens. Messenius, t. V, p. 54.

Mais ces plaintes n'ébranlèrent point Gustave, qui ne s'occupa plus que des préparatifs de son mariage. Il voulait que la cérémonie en fût aussi solennelle que celle de son couronnement, et il commença par instituer plusieurs évêques, dont la présence devait en augmenter l'éclat. Le 24 juin, il nomma Laurent Peterssohn archevêque d'Upsal. C'était le frère du fameux réformateur de ce nom; il était maître d'école à Upsal; homme jeune et sans expérience, il n'avait d'autre titre à une si haute dignité, que le zèle et l'activité que son frère Olof avait mis à aider le roi dans l'introduction de la réforme en Suède. Gustave crut devoir récompenser ces services dans la personne du frère, ne jugeant pas prudent d'en offrir le prix à Olof lui-même. Martin Skytte, qui était évêque d'Abo depuis l'an 1528, avait refusé le siége archiépiscopal. Celui-ci avait remplacé à Abo le vertueux Éric, que Gustave avait déposé et chassé à cause de son zèle pour l'ancienne foi. Martin avait commencé par être frère prêcheur, prieur de Sigtune, provincial et visiteur général de son ordre en Suède. Il était l'ami intime du roi et grand partisan des nouvelles doctrines, au point d'avoir obtenu le triste surnom de l'apôtre luthérien de la Finlande. Jean, prévôt de la cathédrale de Lincœping, fut nommé évêque de cette ville en place de Braske. Suénon, maître d'école à Scara, et Jonas, chanoine de Wexiœ, furent élevés aux siéges de leurs villes respectives. Ce dernier dut prendre l'engagement de supprimer les Dominicains de son diocèse et de les en chasser. Jean Nilssohn, le seul de tous les religieux qui apostasia, fut nommé curé à Stockholm. Dès le 12 août, les trois évêques furent consacrés par un diplôme du roi. Mais ce ne fut que deux jours avant son mariage que le roi les fit sacrer par l'archevêque, dans un couvent des faubourgs de Stockholm. Le nouveau primat et métropolitain célébra, après cela, en présence des trois évêques, et avec une grande solennité, le 23 septembre, le

mariage du roi, et puis il couronna la reine, selon l'ancien usage. Il se servit pour cela d'une huile non consacrée ; car il n'était pas encore aussi avancé dans la lumière luthérienne pour faire comme l'infâme Bugenhagen, qui, au sacre de Christian III, roi de Danemarck, en 1537, rejeta tout-à-fait l'emploi de l'huile, disant que toute espèce de graisse, dût-on prendre dans la cuisine celle qui sert à accommoder les légumes, est tout aussi convenable que l'huile consacrée, pour le couronnement des rois. (*Olaus Magnus, de Moribus septentrionalium,* lib. XIV, cap. v, pag. 515 *sq.*) Il avait peut-être raison, s'il ne l'appliquait qu'aux rois de la nouvelle doctrine.

Gustave, qui n'ignorait pas combien il serait difficile au fils d'un pauvre forgeron, comme l'était Laurent Peterssohn, petit maître d'école lui-même, de se maintenir sur le premier siége de la Suède, où la noblesse et le peuple étaient accoutumés à ne voir placés que les membres des plus illustres maisons ; Gustave, disons-nous, ne négligea rien pour revêtir le nouvel archevêque du plus grand éclat possible. Il lui assigna des revenus considérables, et lui accorda une garde d'honneur de cinquante hommes. Pour remplacer la naissance qu'il ne pouvait lui procurer, il lui donna en mariage une de ses très proches parentes. L'archevêque eut d'elle deux filles, qui s'unirent à des ministres du nouvel Évangile, et procurèrent par là à leurs maris le droit de succéder à leur père sur le siége archiépiscopal (96).

Le nouvel archevêque ne négligea rien pour se maintenir

(96) Rühs, t. III, p. 249, paraît douter de l'existence de cette garde d'honneur, parce que Puffendorf est le premier qui en ait parlé. Messenius, t. V, p. 55, et Chron. Episc., p. 68, en a parlé aussi et il vivait long-temps avant Puffendorf. Rühs commet beaucoup d'erreurs de ce genre, ce qui ferait croire qu'il n'a connu les ouvrages de Messenius que d'une manière fort superficielle.

dans la faveur du roi. A peine eut-il pris possession de sa dignité, qu'il enleva aux chanoines la part d'influence dont ils jouissaient, chassa tous ceux qui lui étaient contraires, et les remplaça par des partisans des nouvelles doctrines. Il se servit principalement pour cela du crédit de son frère Olof. Il trouva aussi du secours chez Bothwid et chez Gunnar, chanoines de Lincœping; chez Michel Agricola et chez Magnus Knut, chanoine d'Abo, et enfin chez le prêtre Lœs tad. Bothwid et Agricola furent récompensés des services qu'ils rendirent dans cette occasion à l'archevèque par des siéges épiscopaux, le premier à Strengnæs et le second à Abo.

La réforme s'acheva après cela rapidement, et plus rapidement même que le roi ne le voulait et ne le désirait. Les habitans des vallées, notamment les mineurs, avaient repris les armes au commencement de l'année 1533, afin de mettre un terme aux innovations des zélés apôtres du roi et au vol des cloches. Gustave y courut, les attira sous la promesse d'un sauf-conduit dans les plaines de Tuna, s'empara de leurs chefs et se vengea cruellement, sans égard pour la parole royale qu'il avait donnée. Plusieurs d'entre eux furent décapités sur la place. D'autres, et principalement les prêtres de l'ancienne Église, que les ministres du nouvel Evangile accusaient d'avoir excité le peuple à la révolte, furent conduits à Stockholm, chargés de fers et jetés dans des cachots. Le roi, qui continuait toujours l'œuvre de la réforme, s'efforçait néanmoins de modérer le zèle trop ardent des nouveaux apôtres. Peu de temps après la pacification des vallées, il donna à l'archevêque plein pouvoir de remplir toutes les églises vacantes du royaume, de prédicateurs évangéliques, lui ordonnant en même temps d'avoir grand soin d'empêcher qui que ce fût d'entreprendre à son insu et sans son approbation des changemens dans les cérémonies de l'Église établie, de quelque nature qu'ils fussent.

CHAPITRE X.

La nomination inattendue de Laurent Peterssohn au siége archiépiscopal d'Upsal doit être regardée comme la dernière mesure au moyen de laquelle Gustave assura le triomphe des nouvelles doctrines en Suède et le renversement de l'Eglise catholique. Le nonce, Jean Magnus, qui était toujours à Dantzick, ne manqua pas de donner avis au pape de cet événement, et d'appeler son attention sur les suites qu'il devait avoir. Dans le cours de l'année 1532, il quitta le lieu de son exil pour se rendre à Bologne, où Clément VII se trouvait alors avec Charles-Quint. Ils l'accueillirent tous deux avec la plus grande distinction. Le pape le consola des persécutions auxquelles l'Église était en butte dans sa patrie, et lui promit de ne rien négliger pour son rétablissement. Plusieurs consistoires furent tenus immédiatement à Rome sur ce sujet. Tous les cardinaux appuyèrent les représentations du nonce. Le 6 juin 1533, dans la semaine de la Pentecôte, il fut solennellement confirmé en qualité d'archevêque et primat de l'Eglise de Suède, et le 28 juillet, jour de l'Exaltation de la croix, il fut sacré par le cardinal Cesarini, dans l'église de Sant-Angelo-in-Borgo à Rome. Il reçut immédiatement le pallium. Le pape lui confirma tous les pouvoirs accordés par Adrien VI, en ajouta de nouveaux, et le renvoya en Suède avec le titre de légat. Après d'innombrables peines et dangers, endurés pendant un pénible voyage de huit mois, il arriva à Dantzick vers la mi-juin 1534.

Braske, évêque de Lincœping, qui avait aussi été privé de son siége par Gustave, encouragé par le sacre du nonce, avait, pendant son absence, travaillé avec zèle, de Dantzick où il était, pour la défense la religion. Le 29 septembre 1533, il

adressa à tous les Suédois une lettre pastorale dans laquelle il les exhortait à persévérer dans l'ancienne croyance, et à s'opposer de toutes leurs forces aux doctrines luthériennes, s'ils ne voulaient pas tomber dans la damnation éternelle. Il leur promit de combattre jusqu'à son dernier soupir pour la foi catholique, de supporter pour elle avec constance et une sainte résignation à la volonté de Dieu, les plus grandes persécutions, à lui offrir tous les sacrifices possibles, espérant, avec la grâce de Dieu, mourir en fidèle ministre dans le sein de l'Église catholique, laissant à la postérité un nom et une réputation sans tache. Quatre jours après, il écrivit aussi au roi, l'exhortant à se désister des innovations violentes qu'il tentait dans l'Église; il lui peignit toutes les cruautés qui avaient été commises et qui se commettaient encore à l'occasion du pillage des églises, et le conjura, sous peine de la damnation éternelle, de retourner à l'Église catholique. Braske, pour émouvoir l'esprit du roi, le compara à Théodoric; il lui rappela le châtiment du roi Balthazar, qui n'avait pourtant fait que s'approprier les vases sacrés que Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Salomon, et les crimes des empereurs Julien l'Apostat, Henri VI, Othon IV et Frédéric II; il terminait en protestant que son seul motif, en lui faisant de si sérieuses représentations, était de n'avoir rien à se reprocher, lorsqu'au grand jour du jugement il paraîtrait devant le tribunal du juge terrible et juste.

Le nonce, à son retour à Dantzick, fit encore un dernier effort pour engager Gustave à rentrer dans l'Église. Il l'y exhorta tant par des lettres que par des ambassadeurs, lui représentant le malheur dont son âme était menacée, s'il continuait à fouler aux pieds la croyance depuis si longtemps sacrée aux yeux des Suédois, et qu'ils défendaient en ce moment avec une si admirable constance. Il lui assurait qu'avec l'aide de Dieu il comptait pouvoir accomplir l'œuvre

difficile du rétablissement de la religion catholique en Suède avec une prudence, une modération et une douceur telles que le pays lui en aurait une éternelle reconnaissance. Le nonce adressa des lettres de la même teneur aux Suédois restés fidèles à l'Église catholique, les consola dans leurs souffrances, et les exhorta à ne pas laisser faillir leur courage dans les terribles persécutions auxquelles ils étaient exposés.

Dantzick devint alors le rendez-vous des généreux réfugiés de l'Église scandinave des trois royaumes de Danemarck, de Suède et de Norwége, qui avaient été obligés de quitter leur patrie parce qu'ils étaient restés fidèles à leur religion, et qui venaient implorer l'hospitalité de Sigismond-Auguste, roi de Pologne. Jean Magnus devint leur consolateur et leur père. Tous admirèrent sa fermeté et celle de Braske, ainsi que leur amour pour l'Eglise et son chef, et sentirent leur courage se ranimer à ce noble exemple.

Le nonce ne montrait pas une moindre sollicitude pour l'Eglise opprimée du Danemarck et de la Norwége, que menaçait un sort semblable à celui de l'Église de Suède. Gustave la contemplait d'un œil jaloux : car il comprenait que tant que cette Eglise se soutiendrait, elle serait un obstacle aux réformes qu'il projetait en Suède. Il conjura donc sa perte. Jean Magnus voulut la prévenir, et écrivit aux évêques et aux prélats de ces royaumes des lettres touchantes et pleines d'onction pour les engager à défendre avec fermeté la religion catholique. Il leur montra le danger dont les menaçait l'alliance de Christian III avec Gustave, et l'amitié qui unissait ces deux monarques. Christian s'était rendu au commencement de l'an 1535 à Stockholm pour conclure cette alliance. Gustave profita de cette occasion pour lui mettre sous les yeux un plan détaillé pour le renversement de l'Église danoise et norwégienne, et mit toute son éloquence en usage pour lui prouver qu'il ne serait pas

véritablement maître chez lui avant d'avoir mis ce plan à exécution. L'archevêque de Lund et le pieux évêque de Roschild, instruits par Jean Magnus de ce qui se passait, élevèrent hautement la voix en faveur de l'ancienne Église; mais ils ne furent pas écoutés. A peine Christian fut-il monté sur le trône de Danemarck, à l'aide des armes victorieuses de Gustave, et qu'il eut fait son entrée solennelle à Copenhague le 1er août 1536, que six jours après il se renferma avec ses conseillers, dont la plupart étaient déjà attachés aux nouvelles doctrines, et tint pendant plusieurs jours conseil avec eux à huis clos sur le meilleur moyen de renverser les évêques. Le résultat en fut que les sept évêques, qui ne se doutaient de rien, furent tous arrêtés en même temps le 14 août et jetés en prison. Bientôt on les dépouilla de tout ce qu'ils possédaient. Le 30 octobre, ils furent forcés de signer un acte semblable à celui qui avait été imposé aux évêques suédois à Westeræs en 1527, par lequel ils renonçaient à tous leurs droits et propriétés. Joachim Rennow, évêque de Roschild, se plaignit hautement d'une si grande cruauté; il défendit avec enthousiasme l'ancienne Église, et refusa sa signature. Il fut mis de nouveau en prison et y mourut en 1544, après des souffrances inouïes, et sans que rien pût ébranler sa foi. Ambroise, premier consul de Copenhague, qui plus qu'aucun autre avait poussé le roi à traiter si indignement les évêques, mourut peu de temps après d'une mort terrible et tragique, dans laquelle catholiques et luthériens reconnurent également une juste punition de Dieu. (*Joh. Magni Metrop. Upsal., p.* 135 *sq. Messenius Scond, t.* V, *p.* 77.)

Jean Magnus instruisit sur-le-champ le Saint-Siége du triste sort de l'Église de Danemarck et de Norwége, et écrivit aussi à ce sujet au roi Sigismond de Pologne, à l'empereur Charles-Quint, à sa sœur Marie, duchesse de Bourgogne; à Frédéric, comte palatin du Rhin et duc de

Bavière, qui avait épousé la petite-fille de l'empereur, fille de Christian II, les conjurant de la manière la plus pressante de s'intéresser auprès de Christian III, afin qu'il se désistât de la persécution sanglante à laquelle il se livrait contre l'Église. Mais leur intercession arriva trop tard. L'Église tomba dans ces royaumes, et elle dut sa chute bien plus aux attaques de Gustave Wasa qu'aux efforts des réformateurs qui, en Danemarck comme en Suède, se bornèrent au rôle d'exécuteurs grossiers et sans conscience des affreuses cruautés de leurs souverains, avides des biens de l'Église, afin de pouvoir en partager avec eux les dépouilles.

Plus Gustave se montrait ingrat envers Jean Magnus, nonce et archevêque catholique d'Upsal, plus celui-ci s'efforçait de se rendre utile à sa patrie.

Une tempête affreuse avait forcé, vers la fin de l'année 1534, une partie de la flotte que Gustave avait envoyée contre les Lubeckois à se réfugier dans le port de Dantzick. Plus de cent hommes, au nombre desquels se trouvèrent leur brave commandant Ivar Flemming et Olof Stuart, bourguemestre de Stockholm, furent faits prisonniers par les Dantzickois, alliés de ceux de Lubeck, et jetés dans une triste prison. Tout le monde s'écriait qu'il fallait mettre à mort sans retard ces abominables et impies satellites du perfide roi de Suède. Mais le nonce et son frère ne négligèrent rien pour sauver ces prisonniers de la mort, et obtenir qu'on les renvoyât dans leur patrie. Ils réussirent : le bourggrave de Dantzick, c'était le titre que portait le préfet royal de cette ville, les remit tous en liberté au bout de deux mois, exigeant seulement d'eux qu'ils en fissent des remercîmens publics au nonce, aux prières et à l'intervention seules duquel ils devaient la liberté et la vie, sans rançon et sans caution.

Mais Gustave n'était pas homme à apprécier une si noble conduite. Son cœur demeurait fermé à tout sentiment d'hu-

manité, dès qu'il s'agissait de ceux qui professaient l'ancienne religion, et surtout de leurs prêtres et de leurs évêques.

Dans le cours de cette même année 1534, il vida les prisons remplies des bons paysans des vallées et de leurs prêtres. Il les fit transférer, chargés de chaînes, à Westeræs, et il les fit périr par les plus cruels supplices. Mais toute sa barbarie ne fut pas capable d'étouffer, dans les braves habitans des vallées et de Smaland, l'attachement à leurs anciennes croyances. Ils recoururent aux armes à diverses reprises. Gustave ne parvint à les soumettre, après des succès balancés, qu'au moyen d'exactions terribles, d'indignes trahisons et d'affreuses cruautés. Les Smalandais se montrèrent presque invincibles. Battus en 1537, ils formèrent, dès l'année suivante, une nouvelle ligue avec les hommes des vallées. Conduits par deux paysans intrépides, Jean Anderssohn et Nicolas Dacke, les deux hommes les plus riches et les plus influens de la contrée, ils s'insurgent contre leur roi en 1538. En 1539, ils sont sur le point de le renverser du trône; ils repoussent toutes les lois qu'il rend, lui refusent le tribut, mettent à mort ses sanguinaires préfets, et chassent les apôtres de la nouvelle doctrine. En 1540, Jean Anderssohn tombe dans les mains des ennemis, il est roué vif par l'ordre spécial du roi, et ses restes sont abandonnés aux oiseaux de proie. Gustave se flattait d'effrayer les mécontens par ces cruels supplices. Mais ses espérances furent déçues. En 1542, dix mille Smalandais reparurent en armes contre lui dans la plaine de Wexiœ. Ils combattirent avec toute la force du désespoir. Ils accusaient hautement le roi d'avoir fait des innovations dans l'ancienne religion, renversé et pillé les églises et les couvens, chassé les évêques, maltraité les prêtres, imposé des taxes exagérées, tandis que ses préfets et ses commissaires se livraient aux plus grandes cruautés contre eux, seulement à cause de leur attachement à l'ancienne religion. Gustave les amuse pendant quelque

temps, afin d'avoir le loisir de se préparer ; puis au commencement de l'an 1543, il les attaque avec une armée formidable, et leur fait une véritable guerre d'extermination. Il n'épargne ni l'âge, ni le sexe, ni le rang. Vieillards, enfans, jeunes gens, vierges, femmes grosses, tous ceux qui se sont jamais plaints du changement de religion, ou qui ont offert de la résistance aux apôtres évangéliques de paix, périssent sans distinction. Tout tombe sous son glaive impitoyable. Mais de nouveaux combattans semblent sortir de terre. Gustave ne voit d'autre moyen de se sauver que d'avoir recours, selon sa coutume, à la perfidie, à la trahison et au parjure. Il fait le serment de rendre à ce peuple ses anciens priviléges, et de rétablir l'ancienne religion. Il commence ainsi par gagner du temps, puis il l'attaque de nouveau à l'improviste. Nicolas Dacke est blessé dans le combat, mais ses amis parviennent à le mettre en sûreté. Gustave s'empare cependant de son parent Olof Dacke que, dans sa colère infernale, il fait attacher tout vivant à la croix. Le fils unique d'Olof, à peine âgé de dix ans, est conduit à Stockholm; jeté en prison, il y meurt bientôt, probablement de poison. Les hommes les plus généreux, tous ceux qui ont de l'influence sur l'esprit du peuple, montent sur l'échafaud, où ils périssent dans des tourmens inouïs. Et pourtant cette guerre sanglante ne se termina pas : le feu continuait à couver sous la cendre.

Au milieu de ces troubles politiques, Gustave n'oubliait pas les progrès de son pacifique évangile. Il s'occupait avec une égale persévérance des affaires de l'État et de celles de la religion.

L'Eglise catholique perdit vers ce temps plusieurs de ses défenseurs les plus distingués. Pierre Magnussohn, évêque de Westeræs, mourut en exil en 1534. Magnus Samnar, évêque de Scara, qui était rentré dans sa patrie sous la perfide promesse d'un sauf-conduit, n'en fut pas moins jeté en

prison, où il demeura pendant huit mois. Remis (1) en liberté, il termina ses jours en 1536, au sein de l'Eglise, dans d'austères pénitences et des prières perpétuelles.

Magnussohn fut remplacé par l'abominable apostat Henri, précédemment prieur des Dominicains de Westeræs; rempli, comme Gustave, de fureur contre l'Eglise, il devint l'instrument le plus actif de la colère du roi. Le nonce Jean Magnus quitta Dantzick en 1537, pour assister au concile œcuménique convoqué à Mantoue. Le vénérable Jean Braske s'y rendait également, lorsqu'il fut surpris par la mort la veille du jour de saint Olof, dans le couvent de Landen, diocèse de Posen. Il succomba à l'âge et à ses longues souffrances. Avec lui tomba la plus forte et la dernière colonne de l'Eglise catholique en Suède. Le clergé polonais rendit de grands honneurs à la mémoire de cet illustre évêque, que l'Eglise placera au nombre de ses plus généreux et plus saints confesseurs. On lui fit des funérailles solennelles.

A peine Gustave eut-il reçu la nouvelle de sa mort qu'il assouvit sa colère sur les religieux de Wadstena, dont le défunt avait été le plus zélé protecteur, et qui avaient con-

---

(97) Pœnituit reditus, patriæ quod dogma Lutheri
Rex obtrusurus, cuncta novaret ibi,
Nec datur ad claustrum regredi, quod sæpe cupivi.
Nec fidei curam, fas ut habere, licet.
Per me sacratus non paucus Episcopus extat
Quorum nonnulli deseruere fidem
Inde Lutheranis procrevit Clerus in orbe
Svecorum, mentem sauciat idque meum.
His aliisque malis, quæ stellis plura fuerunt,
Confectus, propter religionis opus
Defessam superis animam commendo; sed isti
Corpus humo : rumpas, Advena, jamque moras.

Chez Messenius, t. IX, p. 49.

servé l'ancienne foi, en dépit des menaces et des persécutions du roi. Il voulait anéantir complètement le couvent, et en conséquence il exila plusieurs des religieuses dans le couvent suédois de Munchalio en Norwége, et envoya la plupart des religieux en Laponie, sous prétexte qu'ils devaient y répandre l'Évangile. On ne laissa à Wadstena qu'un très petit nombre de moines et de religieuses. L'abbé fut obligé de livrer le reste des trésors et des objets précieux, et de payer une contribution de 300 marcs. Par des mesures du même genre, le roi fit ravager, piller et raser le célèbre couvent de Seyon, de l'ordre de Sainte-Brigitte, en Angleterre, fondé par les rois de Suède, et encore habité par des religieux suédois.

Enfin, pour mettre définitivement un terme aux soulèvemens populaires qui se répétaient sans cesse, Gustave érigea, le 11 avril 1540, à la diète de Lœdœse, un tribunal criminel pour juger les affaires ecclésiastiques. Cette institution fut l'œuvre du plus affreux despotisme; elle se montra cruelle, inexorable même; elle fut la honte de l'Eglise luthérienne qui ne cesse de prêcher la liberté de conscience. Les annales de l'Église ne présentent aucun exemple d'un tribunal aussi sanguinaire : l'inquisition d'Espagne, si décriée par les luthériens, n'en approcha pas même.

Pour la formation de ce tribunal, Gustave se servit du fameux prédicateur George Normann, intime ami et disciple de Luther, qu'il avait envoyé en Suède pour faire l'éducation des jeunes princes. (*Voy. la Lettre de Luther*, du 18 avril 1539, n° 1853, *t.* V, *p.* 178, chez de Wette.) Le principal but de son établissement fut la destruction totale de la religion catholique et son remplacement, dans tout le royaume, par la doctrine luthérienne. Voici quelle fut son organisation. Dans chaque province, on choisit un préfet royal, sous le titre édifiant de conservateur de la religion (*conservator religionis*), et qui était toujours un des

hommes les plus distingués de la noblesse. On lui adjoignit, pour agir sous ses ordres, plusieurs assesseurs, conseillers de religion, ordinaires, anciens et inquisiteurs, tous ecclésiastiques, et tous aussi, comme on le pense bien, attachés aux nouvelles doctrines. Le préfet devait veiller, avec les conseillers, à l'état de la religion dans la province, et était muni des pouvoirs les plus étendus; il devait exercer la surveillance la plus active sur les évêques et les pasteurs luthériens; décider sur toutes les discussions religieuses, même personnelles, et en faire son rapport au roi; punir et déposer les prêtres; accuser, convoquer des conciles, y écouter les griefs des ecclésiastiques, et y publier les ordonnances du roi concernant l'Église. Olssohn de Torpa fut nommé conservateur de la religion en Westrogothie. Normann fut un des ordinaires ou conseillers de religion, et fut chargé, à ce qu'il paraît en même temps, de la surveillance générale de tous les conservateurs des diverses provinces.

Le roi devint par là l'arbitre souverain et le maître absolu de l'Église. Le clergé ne fut plus que le jouet de ses caprices, qu'une institution sans puissance et placée en outre sous le joug d'une police infâme. Nulle part le clergé luthérien ne fut réduit à jouer un rôle aussi vil qu'en Suède. Il n'avait d'autre pouvoir que celui d'aider le roi à détruire ce qui restait encore de l'Eglise catholique, et d'exécuter ses décrets sanguinaires contre ceux qui professaient l'ancienne religion.

Les ministres du nouvel Évangile sentirent eux-mêmes la verge de fer du despotisme de Gustave, et élevèrent une voix timide pour s'en plaindre. Ils attaquèrent en mots couverts le roi dans leurs sermons, et parlèrent de tyrannie. Gustave ressentit vivement la réponse que lui fit son ami Bothwid, évêque luthérien de Strengnæs, quand il lui demanda son beau palais, seul débris des biens confisqués sur ses prédécesseurs catholiques. Bothwid commença par re-

fuser ; mais le roi ayant insisté et lui ayant demandé ironiquement dans quel chapitre il trouvait que les évêques dussent avoir de si magnifiques demeures, Bothwid répondit : « Dans le même chapitre où il permet aux rois d'usurper les dîmes de l'Église. » (*Messenius, t.* V, *p.* 77.) — « Les prêtres, écrivait Gustave en 1539 à Laurent Peterssohn, archevêque luthérien d'Upsal, ne doivent point être des seigneurs, et je ne laisserai jamais venir les choses au point que les prélats puissent de nouveau porter l'épée. » Il fit bientôt voir combien peu il ménageait les hommes les plus influens mêmes de la nouvelle Église, dès qu'il n'avait plus besoin d'eux. Laurent Anderssohn et Olof Peterssohn, coryphées et pères de la réforme suédoise, tombèrent en 1540 dans une disgrâce complète. Ils avaient pris part en 1536 à la grande conspiration de Stockholm contre la vie du roi; mais à cette époque Gustave avait encore besoin d'eux. En 1539, au contraire, après que Luther lui eut envoyé Normann, il était en état de se passer d'eux. Il les fit donc accuser l'année suivante de lèse-majesté, par la diète d'OErebro. Le sénat dans lequel siégeait Laurent Peterssohn, frère de l'accusé, et qui assista au jugement, les condamna tous deux à mort, comme convaincus de participation à ce complot et de plusieurs autres crimes encore. Cependant les grandes richesses qu'ils avaient acquises par le pillage des biens adoucirent le cœur de Gustave. Ils obtinrent leur grâce, moyennant 500 pièces d'or que chacun d'eux lui paya. Par l'intercession de son frère, Olof fut même rétabli, en 1543, dans sa cure de Stockholm. Anderssohn, aussi distingué comme homme d'Etat que comme réformateur, perdit sa cure d'Upsal, et forcé de quitter cette ville, il mourut, méprisé et abandonné de tout le monde, le 19 avril 1552 à Strengnæs, où il était auparavant prévôt de la cathédrale, et où il avait commencé la sanglante guerre qu'il avait faite à l'Église catholique.

C'est ainsi que la justice divine atteint les impies et les apostats. La chute de cet homme énergique et plein de talent, l'âme de toutes les réformes religieuses de Gustave, fut une grande leçon, tant pour les catholiques que pour les luthériens. Les uns et les autres y virent le doigt de Dieu. Olof Peterssohn l'avait précédé de cinq jours dans la tombe, étant mort le 14 avril 1552. Lui aussi reçut un châtiment provisoire dans ce monde, en attendant l'arrêt éternel qu'il allait subir. Il perdit toute considération et ne put jamais recouvrer ni la faveur du roi ni celle de la nation. Il descendit du théâtre de l'histoire où il avait fait tant de bruit et joué un rôle si brillant.

Le sort de ces deux réformateurs ébranla l'esprit de beaucoup de personnes qui hésitaient dans la foi ou qui déjà y avaient renoncé. Jean Magnussohn de Bielbo, prévôt de Lincœping et évêque de cette ville depuis la mort de Braske, partisan des nouvelles doctrines, déposa en 1543 sa dignité, rentra dans le giron de l'Eglise et mourut dans le célibat, modèle de la plus haute piété. Gustave nomma à sa place le vil Klaus Huit, homme sans conscience, dominicain défroqué de Schœninge, ami et disciple de Luther. Celui-ci épousa sur-le-champ Ingeburge, religieuse sortie comme lui du couvent de Schœninge. Heureusement la Suède eut peu de ces nonnes impies et éhontées; presque toutes préférèrent subir l'exil et la mort, plutôt que de se marier avec les prêtres voluptueux et libertins de la nouvelle Église.

Huit ne tarda pas à devenir un des instrumens les plus puissans dont Gustave se servit contre l'Église. Avec son secours, celui de Normann et celui de Henri, évêque de Westeræs, ce dernier aussi dominicain défroqué, il acheva la spoliation de l'Eglise.

En 1542, à la diète de Nikœping, Gustave publia plusieurs ordonnances pour confirmer les décrets de Westeræs, au sujet de la confiscation du reste des biens ecclésiastiques.

Il fit à cette occasion de graves reproches à la noblesse de ce qu'elle s'emparait illégalement de ces biens qui devaient plutôt revenir au roi.

Gustave aussi avait reçu de Paul III, le 10 septembre 1536, l'invitation d'envoyer des ambassadeurs et des prélats au concile général qui allait s'ouvrir à Mantoue. Plusieurs princes protestans de l'Allemagne l'engagèrent eux-mêmes à accéder à la demande du pape ; mais personne ne s'y montra plus opposé que lui : il exhorta au contraire tous les princes allemands, et notamment le roi de Danemarck, à mettre tout en usage pour empêcher que ce concile ne s'assemblât. Il adhéra en 1537 à la ligue de Smalcalde. Dans le cours de la même année, des envoyés de plusieurs princes et Etats protestans de l'Allemagne arrivèrent à Stockholm pour l'engager à entrer dans l'alliance générale formée pour le maintien des doctrines luthériennes. Gustave les reçut avec les plus grands honneurs et les renvoya avec l'assurance qu'il ne céderait en zèle à aucun des alliés. En 1542, il renouvela avec eux cette ligue offensive et défensive, et il tint parole, rejetant avec plus de hardiesse et de fierté qu'aucun des princes protestans coalisés, toute proposition de conciliation avec l'ancienne Eglise. Le prince Maurice de Saxe l'ayant pressé de signer le fameux *interim*, il déclara en 1549 que cet acte n'était que le précurseur du papisme, et le fit condamner comme tel. Il ne permit à aucun de ses ecclésiastiques d'aller à Trente.

Jean Magnus fut le seul prélat de toute l'Église de Scandinavie qui se rendit au concile. Les évêques de Danemarck et de Norwége gémissaient dans les cachots, et ceux de la Suède n'existaient plus. Quoiqu'il fût malade au lit quand l'invitation du pape lui arriva, il ne s'empressa pas moins de partir, plein de joie, pour Mantoue, dans l'espoir de faire connaître à l'auguste sénat de l'Eglise et aux princes restés fidèles à ses doctrines, les souffrances de l'infortunée Eglise

de Scandinavie, et de les engager à la protéger. Il quitta Dantzick le mercredi-saint 1537. L'ouverture du concile ayant éprouvé des retards, il alla l'attendre chez son ami et bienfaiteur Jérôme Quirini, patriarche de Venise, grand protecteur des sciences. Il y demeura près de deux ans. La généreuse hospitalité de ce prélat lui facilita les moyens de composer sa belle histoire de Suède. Il la dédia aux trois fils de Gustave, Eric, Jean et Charles, à qui il rappela dans un langage simple, mais noble et sublime, la piété des prélats, des souverains et des habitans de la Suède ancienne. Il espérait que la comparaison leur ferait mieux sentir combien était déplorable la situation actuelle du pays, chargé de la malédiction divine.

A peine Jean Magnus eut-il achevé son ouvrage et pendant qu'il se préparait à retourner en Allemagne, il reçut du pape l'invitation de se rendre à Rome, pour y attendre l'ouverture du concile de Trente. Il y arriva le 23 janvier 1541. Ses souffrances étaient inexprimables; sa santé, déjà minée par ses longs et pénibles voyages, s'affaiblissait de plus en plus. Pendant tout son séjour à Rome, il ne quitta presque pas le lit. Il mourut le 22 mars 1544, dans une grande pauvreté, tandis que les apôtres de la nouvelle doctrine vivaient dans sa patrie au sein des plaisirs et de l'abondance.

Rome admirait dans Jean Magnus l'héroïsme de la vertu, une sainte résignation à la volonté du Très-Haut, un attachement inébranlable à la foi de l'Eglise, un amour et un respect sans bornes pour le Saint-Siége, que les plus grandes persécutions n'avaient fait que raffermir, une douceur et une patience angélique qui lui faisaient supporter les plus cruelles souffrances avec une constance que l'on ne trouve que dans les plus saints confesseurs et martyrs de l'Eglise de Dieu. Pendant vingt longues années, il avait souffert et combattu pour cette Église. Et à lui, primat et représentant de toute l'Eglise scandinave, seule colonne

que le Seigneur avait laissée debout dans le renversement et l'incendie de l'Eglise du Nord, dont il avait défendu les intérêts avec un courage inébranlable depuis sa plus tendre jeunesse, dans les conseils de Sture; à lui le monde laissait à peine un endroit où il pût poser la tête! C'était avec raison qu'il écrivait, dans les derniers jours de sa vie, à son ami le patriarche de Venise : « Je ne trouve et ne veux trouver dans le monde que des ronces et des épines, et la croix de mon Seigneur Jésus-Christ que je porte toujours sur mon corps, pour le rétablissement de la foi chrétienne. » Il paraît que la Providence, dans ses décrets sacrés, avait étendu sa main d'une manière toute particulière sur ce grand serviteur de Dieu, et qu'elle voulait lui faire gagner la couronne de la sainteté, en le faisant passer par la dure école des difficultés et des souffrances.

La mort de ce héros de la foi fut généralement pleurée à Rome. Le pape le fit enterrer solennellement dans l'église de Saint-Pierre, honneur que n'obtenaient que les plus grands hommes et ceux qui rendaient les plus éminens services à l'Église. L'illustre chapitre de cette église et tous les prélats du palais le portèrent en procession à Saint-Pierre. Les cardinaux Bembo, Morroni, Reginald-Poole, Guidiccioni, Santa-Croce et Caraffa, plus tard pape sous le nom de Paul IV, tous les hommes les plus distingués du Saint-Siége, assistèrent à la cérémonie et rendirent les derniers honneurs au défunt, de qui les vertus et la conversation les avaient si fort édifiés. Ainsi qu'il convenait à un grand confesseur de la foi, son corps fut déposé à la droite du tombeau de Léon-le-Grand (98); douze ans plus

---

(98) Son frère fit pour lui l'épitaphe suivante : « Johannes Magnus Gothus, archiepiscopus Upsalen. in regno Seciæ cujus pietatis innocentia doctrinæ splendor ac perspecta vitæ sanctitas ab Adriano VI.

tard, son frère, dernier archevêque catholique d'Upsal, vint reposer à gauche de ce même tombeau.

CHAPITRE XI.

Gustave continuait, avec son adresse et son activité accoutumée, à s'occuper des intérêts de sa maison et de l'affermissement des nouvelles doctrines. La mort ou la retraite des derniers évêques catholiques ne pouvait manquer de favoriser ses efforts pour la destruction totale de l'ancienne religion. Son despotisme de fer avait réussi, sinon à mettre entièrement fin aux troubles, du moins à les étouffer. Aucun des grands du royaume, parmi lesquels il y en avait pourtant beaucoup qui détestaient sa tyrannie et enviaient son bonheur, n'osait s'opposer à ses volontés. Le reste de la noblesse et de l'ordre équestre s'était vendu à lui pour de l'or. Tout le monde craignait sa colère. Il était parvenu au but auquel il tendait.

La diète était convoquée pour le 9 janvier 1544 à Westeræs. Là, Gustave mit la dernière main à sa grande œuvre, qui était de rendre la couronne de Suède héréditaire dans sa descendance masculine, et à laquelle il travaillait sans re-

---

Clemento VII et Paulo III, Ro. pontificib. mirifice collaudata est, accersitus ex Aquilonari plaga ad Mant. Vicent. et Tridentinum Concilium, exul a patrio solo Gostavi regis severitatem, hæreticorumque insidias pro Christo ac catholica fide tutanda patienter annos XX perpessus post descriptas Gothici ac Suetici regni et Upsalensium præsulum omnimodas historias, curis immensis indefesso studio vir Dei gravatus, de religione benemeritus in urbe occumbens hic situs est.

Olaus Magnus Gothus fratri optimo merens P. vixit annis LVII, XI. Kalen. Aprilis M. D. XLIV.

lâche et avec une prudence consommée depuis son mariage en 1526. En 1540, il avait dressé, à l'aide de ses amis, à la diète d'Œrebro, le plan de la conduite qu'il devait suivre, et les États se montrèrent disposés à l'adopter. Gustave l'aurait fait passer dès lors, si les soulèvemens populaires ne l'avaient engagé à attendre encore quelque temps. Aucune inquiétude n'existant plus sous ce rapport, il ne lui fut pas difficile de réussir aussi dans le projet qu'il nourrissait depuis tant d'années.

Il ouvrit la session de la diète par un discours solennel, dans lequel il peignit sous les plus brillantes couleurs les services qu'il avait rendus à la patrie, et comment il avait élevé au plus haut point de la gloire, la Suède, pays auparavant presque inconnu, et qui alors jouissait de la considération de toutes les nations européennes. Il se plaignit ensuite de la noire ingratitude dont le peuple suédois avait payé ses services, des révoltes perpétuelles, dont la religion était le prétexte, et se justifia du reproche d'innovation. Afin de parvenir d'autant plus facilement à son but, il employa dans cette occasion la même supercherie, bien digne d'un roi parvenu, dont il s'était déjà servi à la diète de Westeræs en 1527. Il fit semblant de vouloir déposer la couronne, dans le cas où le peuple ne cesserait pas de se révolter contre lui et où le sénat n'adopterait pas des mesures rigoureuses pour mettre fin à ces soulèvemens (99).

---

(99) Rühs, t. III, p. 196, met de nouveau en doute la proposition de Gustave de renoncer à la couronne, et cela parce qu'il n'en a trouvé la relation que dans l'ouvrage d'Antoine Varillas : Histoire des révolutions arrivées dans l'Europe en matière de religion. Paris 1687. Mais Messenius en parle clairement : « Anno MDXLIV in ordinum conventu, Gostavus rex crebram quibusdam Suconum exprobrat rebellionem, et illam propter regio se abdicat officio ; quod tamen protinus, ipsis stabilem ac inviolabilem promittentibus, obedientiam

Pour se justifier des changemens qu'on lui reprochait de faire à la religion, il joua avec adresse le rôle d'un escamoteur royal en théologie. Il se mit à développer en pleine assemblée des États la véritable nature du culte, qui consiste à aimer Dieu et à lui obéir; il dit que Jésus-Christ est notre médiateur auprès de Dieu; que l'on doit aimer le prochain d'un amour vrai et non pas simulé; que le culte intérieur et l'obéissance aux commandemens de Dieu plaisent plus au Seigneur que toutes les cérémonies inventées par les hommes et dont on ne trouve pas un seul mot dans l'Écriture sainte : telle que l'eau bénite, les cierges bénits, les rameaux et autres superstitions dont les hypocrites seuls pouvaient composer un culte. Dans le reste de sa harangue, qui en formait la plus grande partie, il s'amuse à décrire l'influence nuisible de l'ancien clergé et surtout de l'épiscopat. « Au milieu de mes nombreuses sollicitudes, disait le roi, j'ai toujours cherché jusqu'à présent à assurer le bonheur des Suédois, non pas d'une manière arbitraire, mais en suivant le conseil des nobles et des hommes sages. Les décrets humains qui avaient défiguré les croyances chrétiennes, ont été à la vérité abolis, mais le culte véritable qui consiste en une conduite vertueuse, en de bonnes œuvres et en des dispositions pieuses, a été rétabli dans sa pureté primitive; je me suis opposé au pouvoir des prélats dont ils abusaient; interrogez le passé et vous apprendrez ce que le royaume doit à leur influence. » Puis venait le tableau de la puissance des évêques de l'ancienne Eglise, tableau dont les couleurs étaient tellement chargées, qu'il était impossible de ne pas croire que chaque évêque était au moins

fidelitatemque, lubens resumit (Scond. V, p. 97). Faut-il après cela une autre preuve encore que Rühs n'avait jamais lu l'ouvrage de Messenius?

un Catilina, ou devait le devenir s'il ne l'était déjà. « Comment nommerons-nous ces gens, continuait le roi, qui font tant de si affreuses choses pour nous perdre? Seraient-ils par hasard de bons pasteurs de l'Église de Jésus-Christ, de pieux prélats, de fidèles gardiens des âmes? Songez, braves Suédois, mes fidèles sujets, à ce que deviendrait notre patrie si nous supportions plus long-temps cette tyrannie des évêques? (*V. Tegel, Vita Gustavi, t.* V, *p.* 200, *dans Baazius.*)

Le roi obtint ce qu'il désirait. La Suède fut déclarée royaume héréditaire, et le trône fut assuré à perpétuité aux héritiers mâles de Gustave. Les Etats souscrivirent l'acte préparé quatre ans auparavant par les conseillers du royaume à Œrebro, et jurèrent de l'observer. Eric, fils aîné du roi, alors âgé de onze ans, étant né le 13 décembre 1533, fut sur-le-champ proclamé successeur de son père. Les autres fils de Gustave reçurent en même temps certaines provinces en apanage et ses filles des dots considérables.

Le même jour, 13 janvier, à onze heures du matin, Eric fut proclamé roi sur la belle et vaste place précédemment occupée par le couvent des Franciscains que Gustave avait fait abattre. Malgré la saison peu favorable de l'année, un ciel pur et serein favorisa la cérémonie. Pendant que les membres de la diète et le peuple portaient le futur roi à l'Église, et comme on s'apprêtait à chanter le *Te Deum,* il s'éleva tout-à-coup un orage affreux; le tonnerre gronda et un arc-en-ciel extraordinaire se fit voir dans les nuées. Tout le monde fut étonné à la vue d'un phénomène si remarquable; les uns le regardèrent comme le présage de cruels malheurs, d'autres comme l'annonce d'une grande prospérité.

Après les affaires politiques, Gustave s'occupa de celles de la religion. Il jura devant les Etats assemblés de rester toujours fidèle à la pure doctrine évangélique, de la défendre de toutes ses forces et de ne souffrir aucune autre religion dans le royaume; il obligea la diète à prêter le même

serment. Après cela, il abolit les derniers restes d'usages catholiques, sur la conservation desquels il avait tant insisté au concile d'Œrebro en 1529, ainsi que dans les instructions qu'il avait données au nouvel archevêque en 1533, et qui tenaient encore une si grande place dans sa liturgie et dans celle d'Olof Peterssohn. En conséquence, on défendit l'invocation des saints et les pélerinages; il en fut de même de l'usage de l'eau bénite, des cierges, du sel et de l'encens dans les cérémonies religieuses, quelles qu'elles fussent; on abolit les prières et les messes pour les morts, ainsi que la bénédiction que l'on avait coutume de donner aux morts dans leurs maisons, avant de les porter en terre, et le repas funéraire. Le roi déclara surtout la guerre aux crucifix, aux images et aux statues des saints; il fallut les briser et les brûler sans exception, surtout ceux auxquels le peuple portait une vénération particulière. Les châsses contenant des reliques devaient partager le même sort, à moins qu'elles ne fussent d'or, d'argent ou de quelque autre matière précieuse. En ce cas, il fallait les envoyer au roi. Des peines sévères furent destinées à ceux qui n'enverraient pas leurs enfans aux écoles, qui refuseraient la dîme aux ministres de l'Évangile, et qui n'assisteraient pas à tout le service divin, depuis le commencement jusqu'à la fin; mesures despotiques et sanguinaires qui devaient forcer à l'apostasie tous les catholiques qui restaient en Suède.

Il paraîtrait que le ciel eût voulu, par des miracles particuliers, avertir le roi et ses prêtres impies de se désister de leurs entreprises sacriléges contre l'ancienne religion. A peine l'archevêque fut-il de retour de la diète à Upsal, qu'il essaya, en fidèle ministre de l'évangile royal, de mettre à exécution les décrets qui venaient d'être rendus à Westeræs. Il se rendit en conséquence à Suinegarde, non loin de sa résidence, d'où il fit enlever un antique crucifix qui, depuis plusieurs siècles, était l'objet de la vénération des

pieux Suédois et le but de leurs pélerinages, et l'ayant fait transporter à Upsal, il ordonna qu'on le brûlât publiquement sur la place du marché. Mais comme ceux qui portaient le crucifix rentraient dans la porte de ville, l'image étendit tout-à-coup ses bras, de manière à ce qu'il fut impossible de passer. Le sacristain en fut si courroucé, qu'il coupa un des bras du crucifix; mais arrivé à quelques pas plus loin, le bras avec lequel le sacristain avait frappé tomba paralysé et il ne put plus s'en servir. Le peuple se mit à crier et à pleurer, et reconnut le juste jugement de Dieu, qui avait frappé cet impie. Le crucifix n'en fut pas moins brûlé au milieu des ris et des sarcasmes. (*Messenius*, *t.* V, *p.* 98.)

Des miracles de ce genre et d'autres encore eurent lieu, à cette époque, en divers lieux de la Suède. Le Seigneur, dans sa miséricorde infinie, se servait de ce moyen pour ébranler, s'il était possible, la conscience des prêtres de la nouvelle doctrine, pour les convaincre de la sainteté de son Eglise et pour les ramener. Mais ces avertissemens ne touchèrent point le cœur de ces épicuriens.

Les progrès de l'immoralité furent en proportion de ceux que firent les nouvelles doctrines. Mais la colère de Dieu la suivait pas à pas. Il y eut cette année une tempête plus forte qu'aucune que l'on eût jamais vue en Suède; la moisson fut complètement anéantie. La conscience de Gustave lui-même, quelque peu susceptible qu'il fût d'ordinaire de pareilles impressions, en fut alarmée. Il y reconnut aussi le doigt de Dieu et accusa le peuple de s'être attiré ce châtiment par ses crimes, dont il l'exhorta à faire une sévère pénitence. En sa qualité de chef de l'Eglise, il publia le 8 juin une ordonnance par laquelle il instituait un jeûne général de huit jours pour tout le royaume. Cette pénitence devait se renouveler tous les ans, mais sa durée ne devait être à l'avenir que de quatre jours.

Le tableau que le roi trace dans cette ordonnance de l'immoralité qui régnait dans toutes les classes du peuple, et qui était le fruit du nouvel Évangile, fait frémir. Pour la première fois il condamnait, sans le vouloir, le fruit de sa création religieuse. Cette ordonnance de pénitence offre un tableau trop caractéristique des résultats horribles que la réforme de Luther eut dès son origine sur les malheureux Suédois, pour que nous puissions la passer ici sous silence. Nous allons donc insérer mot à mot ce sermon royal : il confirme tout ce que Jean Magnus nous avait dit précédemment des suites inévitables du nouvel Evangile.

« Nous, Gustave, par la grâce de Dieu, roi de Suède, des Goths et des Vandales, etc. A tous mes bien-aimés sujets, tant ecclésiastiques que laïques, et à tous les habitans du royaume :

« Grâce et bienveillance (100).

« Nous vous faisons connaître la triste situation de la patrie, poursuivie par le courroux de Dieu, à cause des péchés nombreux qui augmentent de jour en jour, à cause de la désobéissance à la parole de Dieu, à cause de l'orgueil, de l'intempérance, des assassinats, du libertinage et de tous les autres crimes, résultats des perpétuelles séductions et des fréquentes émeutes qui anéantissent nos Etats. En conséquence, comme, d'après la parole de Dieu, nous devons conjurer la colère divine par une sévère pénitence, nous avons résolu, conformément à l'usage des pieux empereurs, de vous exhorter à vous livrer dès à présent avec plus de zèle aux exercices de la piété. Nous voulons donc qu'aussitôt que vous aurez connaissance du présent décret, on fasse pen-

(100) Voyez Baazius, II, 26, p. 264.

dant huit jours consécutifs, dans toutes les églises, des sermons de pénitence, et que l'on adresse des prières au ciel, conformément aux lettres que nous avons déjà adressées à ce sujet aux évêques et prélats des églises. Nous commandons et ordonnons à tous et un chacun de nos sujets, tant nobles que roturiers, habitans des villes et des campagnes, de passer ces huit jours dans le jeûne et les prières, et de ne pas manquer en outre de répandre d'abondantes aumônes sur les pauvres. Nous ordonnons de plus que tous et un chacun s'abstiennent soigneusement de tout péché, mais surtout de l'ivrognerie, de la débauche, des juremens, de l'amour de la vengeance, du libertinage, de la calomnie, de la fourberie et de tant d'autres vices répandus aujourd'hui généralement dans le pays. Nous exhortons en même temps nos gouverneurs et tous ceux qui occupent des emplois publics, à prêter les secours nécessaires aux évêques, aux prélats et curés, afin d'exciter le peuple à la piété et de punir ceux qui contreviendraient à la présente loi. Nous faisons savoir en outre qu'il est de notre volonté que ces jours de prières publiques soient célébrés tous les ans pendant quatre journées consécutives, à l'époque de l'année que nous l'indiquerons aux évêques.

« Quiconque se permettrait de contrevenir volontairement et intentionnellement au présent édit, n'échappera pas à notre colère et au châtiment qu'il méritera. Il sera puni conformément aux lois écrites de la Suède. Que personne ne l'ignore.

« Donné à Lincœping, le 8 juin de l'an de Jésus-Christ 1544.

« GUSTAVE, Roi. »

Nous voyons par là que Gustave était forcé de punir ces vices, dans ses propres favoris, dans les prêtres de la nouvelle doctrine. En 1539, il fit jeter en prison pour adultère public le curé de Stockholm, qui était marié (*Messenius*

Scond. t. V, *p.* 84). L'immoralité était devenue si flagrante chez le peuple, qu'il était obligé de lui opposer les peines les plus sévères. A la diète de Westeræs, en 1544, il ordonna que les libertins et les adultères seraient fouettés en public; ce qui ne l'empêcha pas de permettre les filles de joie et de leur imposer une taxe assez considérable. Elles pouvaient exercer en liberté leur infâme commerce, moyennant le paiement de deux *œre* par semaine. (*Fant Spicileg.* VI, *diarii critici actorum Gustavi I. Upsaliæ* 1794, *p.* 17. *Rühs, t.* III, *p.* 294.) Gustave sut tirer de la démoralisation publique un avantage pour son évangile financier.

Il paraît d'ailleurs que le nouveau clergé servait de modèle au peuple dans les crimes qu'il commettait. A la diète d'Arboga, en 1546, le roi s'éleva fortement contre l'immoralité, l'orgueil et la vanité des nouveaux ministres de la parole de Dieu; il leur défendit de faire le commerce et de porter des habits trop riches et peu convenables à leur profession.

Cependant Gustave continuait le pillage des églises, rassemblant tous les vases d'argent qui y restaient encore, ainsi que dans les couvens et autres saints lieux. Il employait principalement à leur recherche George Normann, grand inquisiteur luthérien de la Suède, et l'abominable Klaus Huit, évêque de Lincœping. Il fit fondre ces vases et en consacra le produit à doter ses filles. Le peuple était fatigué de son joug cruel, et quoique, vers la fin de l'an 1545, il eût le bonheur de mettre un terme, par des cruautés nouvelles et inouïes, à la guerre sanglante des habitans des vallées et des Smalandais, il n'en fut pas moins forcé, par un édit publié à Gripsholm le 9 juillet 1547, de tranquilliser les habitans des provinces de Smaland et d'Œland, au sujet de la confiscation des biens de l'Église.

Le pillage des églises et des couvens fut bientôt suivi de leur démolition, surtout dans les lieux où le peuple ne vou-

lait pas renoncer à son ancien culte. C'est ainsi qu'en 1546 on mit le feu à la magnifique abbaye de Rieseburg, en Néricie, et à sa superbe église.

A cette époque, tombèrent aussi et disparurent les célèbres couvens de Warnhem et de Guthem, lieux consacrés à la sépulture des rois et des reines de Suède, et qui remontaient aux premiers temps de l'histoire du royaume. Les faibles débris que les barbares satellites de Gustave laissèrent subsister de ces édifices sacrés, furent rassemblés plus tard à grand'peine, afin de conserver de si beaux souvenirs de la gloire du pays (101). Le grand Gustave Wasa surpassa, trois cents ans auparavant, Robespierre, qui se contenta du

(101) Les aveux des Suédois eux-mêmes, à ce sujet, sont fort remarquables : Causa eversionis ejus — monasterii Warnhemensis — ipsa fuit Christianæ religionis reformatio. Quæ studio auspicioque *Scipionis nostri* gloriosissimæ memoriæ regis *Gustavi I*, ducentes ante annos cœpta, *idolomaniam Papisticam* in totum profligavit, et *clarioris Evangelii lucis in patria nostra accendendæ simul occasio fuit*. Ab eo tempore monasteria, adeo religiose ac superstitiose habita, ut in quorum recordationem sine singulari veneratione vix incideret quispiam, ad id desolationis redacta sunt, ut quædam, ubi fuerint, hodie vix sciamus. Proscripta jam cœnobitica vivendi ratione monachorum alii in voluntarium abiere exilium, quidam acceptentes veram religionem, honoratis in ecclesia monasteriis admovebantur. Dissertatio historica de monasterio Warnhemensi in Westro-Gothia celeberrimo, quam — sub præsidio D. Olavi Celsi — *Petrus Breander*, W. Gothus publice defendit Upsaliæ 1723, 8, p. 34..... Vereor tamen, ne rationem qua gentilitiæ religionis destructionem procurarint Christianismi protomystæ, eamdem etiam *in repurganda a superstitionibus papalibus* religione evangelica, posteri, nonnullis in locis nimis sedulo secuti fuerint. Monasterii Gudhemensis in regno Sueco-Gothico primi et antiquissimi brevis et succincta historia quam — præside M. Olavo Celsio — Algotus a Scarin publice defendit. Upsaliæ 1726, 8, pag. 74.

moins de jeter au vent les restes des pieux rois de France à Saint-Denis, et ne réduisit pas en cendres le vénérable édifice qui les renfermait.

La plupart des autres couvens tombèrent de la même manière. L'histoire cherche en vain aujourd'hui la place où ils étaient situés.

En 1545, Gustave posa les fondemens de son beau château de Wadstena, et y employa les matériaux de plusieurs églises et couvens qu'il fit démolir à cet effet. Le couvent de Wadstena fut seul épargné, à cause de la magnificence de son architecture gothique et ses admirables vitraux peints.

Les peuples de la Scandinavie y accouraient toujours en foule pour pleurer sur la perte de la religion, aux pieds de la sainte Mère du Seigneur, de la puissante reine du ciel et de la terre, dont une image miraculeuse y était honorée depuis plusieurs siècles. Ces peuples pieux affrontaient, et des campagnes dépourvues de routes, et des montagnes couvertes de neige, et des tempêtes qui agitaient les eaux des lacs, pour venir, d'une distance de quarante journées, implorer l'assistance de Notre-Dame de Wadstena et son intercession auprès de son Fils, le Sauveur du monde. (*Olaus Magnus de Moribus septent. Lib. XIII, cap.* 50 *et* 51, *p.* 542 *sq.*)

Gustave ne négligea rien pour mettre un terme à cette abomination, ou du moins pour anéantir le petit nombre des pieux habitans que ce sanctuaire avait conservés. Il espérait faire tomber avec eux cette forteresse de la foi. Il envoya en conséquence, en 1548, le despotique patriarche de l'Église suédoise, George Normann, et l'infâme Klaus Huit, afin de mettre en usage d'abord la persuasion, et si elle ne réussissait pas, la force pour obtenir des religieux et du pieux Magnus Turessohn, chanoine de Lincœping, qui était venu chercher en ce lieu un refuge contre les persécutions de Gustave, qu'ils embrassassent les doctrines luthériennes.

Mais les religieux s'y refusèrent tous avec la plus grande fermeté. On les menaça de la colère du roi, et les apôtres envoyés pour les convertir n'ayant obtenu aucun succès, ils les engagèrent de se conformer, au moins en apparence, au luthéranisme, pour éviter le supplice qui les attendait. Il paraît en effet que la crainte d'une mort cruelle fit recourir les moines à cet indigne subterfuge, mais qu'au fond du cœur ils demeurèrent jusqu'à la fin attachés à l'ancienne croyance.

Le généreux Turessohn fut le seul que la crainte du supplice n'intimida point; il rejeta avec constance l'offre perfide qu'on lui faisait et ne voulut point acheter la vie au prix de l'hypocrisie. Gustave le fit en conséquence charger de chaînes et jeter dans la prison de Gripsholm, où il demeura jusqu'en 1554. Le roi ne négligea rien pour faire apostasier ce noble confesseur de la vérité. Il eut avec lui plusieurs entretiens sur la religion. Quelque temps auparavant il l'avait souffleté sur l'autel même et pendant le sacrifice de la sainte messe, parce qu'il avait constamment refusé de céder à sa volonté en se mariant, préférant vivre dans le saint célibat de l'Église. On ne comprend pas bien la cause de l'importance extrême que le roi mettait à gagner un seul homme. Quoi qu'il en soit, il fit venir de Finlande Jean Agricola, évêque d'Abo, et Paul Justen, qui s'étaient acquis l'un et l'autre une grande réputation comme défenseurs des nouvelles doctrines, et les chargea de s'entretenir sur la religion avec Jean Turessohn, dans sa prison, se flattant sans doute de le convertir par l'éloquence de ces astres du luthéranisme. Mais tous leurs efforts échouèrent contre la fermeté de ce serviteur éclairé de Dieu. Gustave le laissa enfin sortir de prison le 17 juin 1554; il n'osait tremper les mains dans le sang d'un innocent, issu d'une des plus illustres maisons de la Suède. Turessohn retourna dans la retraite de sa chère Wadstena, où il partagea, dans les larmes et les

mortifications, la faible pitance des moines, déplorant avec eux la perte de la religion, les consolant et les exhortant à y persévérer. Thurerus était frère du célèbre évêque Jean Magnussohn de Bielbo, de Lincœping, lequel, ainsi que nous l'avons déjà vu, avait déposé volontairement une dignité qu'il n'aurait pu garder sans crime, et avait terminé sa vie par une mort édifiante dans le sein de l'Église (102).

Des essais de conversion du même genre, mais accompa-

---

(102) Perlege qui transis, hoc carmen, inambulo, constans
Si vir Catholicus, religione manes.
Vivus ut hæreticos quosvis, sic mortuus, odi;
Ergo si meus es, quod rogo; fac, vel abi.
Nomine Thurerus; Magno sum patre subortus;
In tantum favit docta Minerva mihi,
Cincta Magistrali sint, ut mea tempora serto,
Assessor fuerim, Lincopiæque Patrum.
Quando Lutheranus Svecos subvertere cœpit
Heu furor, obstrusit queis male dogma novum.
Sed caput objeci, non segniter hostibus, unde
Horrendis adii mille pericla modis,
Ipsemet infregit Colaphum Gustavus ad aram
Idcirco, cælebs vivere quodque velim.
Pergo tamen dubios redocens, et surrigo lapsos,
Frater et Antistes, me monitore sapit,
Lincopiæ Cathedram potius qui sponte resignat,
Quam velit ulterius dissimulare fidem.
Hinc rex excadens, me seditionis amicum
Clamitat, et longo carcere claudere inops
Liberor at tandem, morbis consumptus et annis,
Ægros Vasteni gratis et inter alor.
Termino sic vitam, membris hac æde sepultus
Cœnobii, cœlum spiritus, oro, colat.

Messenius, t. IX, p. 53, et t. V, p. 105. *Scondiæ illustratæ*.

gnés de moins de violence qu'à Wadstena, furent tentés auprès des religieuses de Wrete, parce que la belle-mère de Gustave, Ebba, y était décédée en 1549, fidèle à l'ancienne foi. Là aussi ces tentatives échouèrent.

La Finlande n'avait eu jusqu'alors qu'un seul évêché à Abo. Gustave partagea en deux ce vaste diocèse; il érigea un nouvel évêché à Wiborg et éleva Paul Justen sur son siége. Il espérait par là faciliter l'introduction de la nouvelle doctrine dans la province. Agricola avait déjà été nommé évêque d'Abo, mais n'avait pas encore reçu la consécration. Le roi la lui fit donner, en 1554, par Bothwid, évêque de Strengnæs. Mais Agricola ne tarda pas à tomber dans sa disgrâce, parce qu'il officiait à la manière des évêques catholiques, ses prédécesseurs, avec la crosse, la mitre, etc.

Bothwid éprouva aussi la colère du roi.

Gustave s'était marié pour la troisième fois en 1552, à l'âge de soixante-deux ans, avec la belle Catherine Stenbock, nièce de sa seconde femme et qui avait à peine seize ans. Tout l'épiscopat jeta les hauts cris à l'occasion de ce mariage, qu'il déclara contraire aux lois de l'Eglise; il refusa de le reconnaître et plus encore de le bénir. D'ailleurs, Catherine avait déjà été solennellement fiancée avec le jeune comte Gustave de Haga. Le roi mit tout en usage pour obtenir l'assentiment de son évêque. George Normann épuisa les ressources de son éloquence et de sa science canonique pour convaincre les évêques de sa légalité. Mais l'archevêque et les évêques de Scara et de Westeræs rejetèrent toutes les raisons qu'on put leur donner. Alors Gustave coupa le nœud gordien avec son épée théologique. Sans s'inquiéter du consentement de son Église, il fit bénir solennellement le 21 août, à Wadstena, son mariage avec la jeune Catherine, par le misérable Huit, évêque de Lincœping; puis il punit sur-le-champ l'audace théologique de ses prélats. Bothwid, qui s'était montré le plus opposé à ce mariage,

fut jeté en prison; mais il recouvra la liberté le 29 janvier 1554, à cause, dit-on, des grands services qu'il avait rendus pour l'établissement de la nouvelle doctrine, mais dans la réalité, en considération de 500 marcs d'argent qu'il compta au roi pour racheter son crime. L'archevêque d'Upsal éprouva le même sort. Mais ce prélat et les autres évêques tranquillisèrent leur conscience évangélique, si cruellement blessée par le mariage du roi, en rédigeant une déclaration bien digne d'un épiscopat luthérien. Ils y disaient qu'ils approuvaient le mariage, parce que, bien qu'il fût contraire aux lois divines, il avait néanmoins été considéré comme licite par *beaucoup de membres du clergé* et de conseillers d'État, et que dans ce cas notamment il était justifié par des motifs politiques. Ces membres nombreux du clergé se réduisaient au seul prédicateur Normann, sous la verge de qui ces pauvres évêques étaient forcés de gémir.

Restait encore le bon Gustave, comte de Haga, qu'il fallait dédommager de la perte d'une maîtresse qu'il adorait. Le roi le força d'épouser Cécile, sœur de Catherine, qui n'était rien moins que belle, jugeant qu'il serait trop heureux de l'honneur d'être le beau-frère du monarque. (*Messenius, t.* V, *p.* 108. *Ol.. Celsii monumenta politico-ecclesiastica, p.* 93-125. *Rühs, t.* III, *p.* 251 *sq.*)

On serait tenté de croire que le ciel s'était déclaré contre le nouveau mariage du roi. A peine les fêtes d'usage, qui eurent lieu à Stockholm avec une grande pompe, furent-elles terminées, qu'un vaste incendie ravagea cette capitale et Abo. Ces deux villes furent presque entièrement détruites. Les années suivantes se montrèrent encore plus fécondes en événemens extraordinaires et en grands phénomènes naturels. Elles furent marquées par des épidémies terribles, des pestes, des tempêtes, des orages, des famines, etc. Les partisans des nouvelles doctrines y reconnurent eux-mêmes des avertissemens du ciel; Gustave seul continuait de s'aveugler.

En 1556, Stockholm fut de nouveau visité par un terrible incendie, pendant que, pour embellir le nouveau château qu'il y avait fait construire, il faisait démolir la majestueuse cathédrale. Ses amis lui ayant fait remarquer qu'il avait déjà assez abattu d'églises, et que, s'il ne cessait pas, il était à craindre que Dieu ne l'en punît sévèrement, il se décida à épargner la cathédrale.

Mais le courroux de Dieu contre la Suède se montrait surtout dans la démoralisation toujours croissante du peuple. L'archevêque, aussi bien que Gustave, s'en plaignit dans les termes les plus touchans. Afin d'y mettre un terme, il adressa, en 1558, une lettre pastorale à tout le clergé de la Suède, dans laquelle il engagea le primat, les évêques, les prélats et les curés à exhorter le peuple à faire pénitence, pour apaiser la colère de Dieu contre ses énormes crimes et péchés. Il rappelait tout ce que la Suède avait souffert depuis l'introduction de la nouvelle doctrine, et il avouait franchement que plusieurs fidèles regardaient tant de maux comme une juste punition de Dieu pour avoir changé de religion. Il se plaignait que les pures doctrines du nouvel Évangile avaient rendu le peuple beaucoup plus pervers qu'auparavant les ténèbres du papisme; qu'elles avaient créé toutes sortes de crimes, de péchés et de blasphèmes contre Dieu, et citait à cette occasion une foule de passages de l'Ancien et du Nouveau-Testament dans lesquels il est parlé des grands châtimens que Dieu fait souffrir aux nations pour leurs péchés, espérant par là réveiller le peuple suédois du terrible sommeil dans lequel il restait enseveli. Il commençait par la chute du premier homme, rappelait ensuite tous les passages des psaumes de David, et démontrait au peuple que s'il ne changeait de vie, il s'exposait aux flammes éternelles de l'enfer. Le roi retraçait après cela l'histoire du déluge; le châtiment de Sodome et de Gomorrhe, et la chute du peuple israélite; il exhortait encore une fois à la

prière et à la pénitence, se plaignait de ce que *la lettre pastorale du roi,* en date du 8 juin 1544, n'avait pas fait plus d'effet, et fixait certains jours dans l'année pour des prières de pénitence publique : ces jours étaient tous les dimanches, depuis le premier de l'année jusqu'à Pâques. Les pasteurs devaient exhorter les fidèles à ajouter, ces jours-là, le jeûne à la prière, à faire pénitence, à distribuer des aumônes aux pauvres, à visiter les temples avec dévotion, et généralement à faire des œuvres convenables dans un temps de pénitence ; à s'abstenir surtout de la débauche, de l'ivrognerie, de la gourmandise, de cette légèreté qui fait jurer, blasphémer et prendre le saint nom de Dieu en vain. Mais par dessus toutes choses, il fallait engager les fidèles à rendre aux magistrats du roi l'obéissance qui leur était due, ce qui était d'autant plus nécessaire en ce moment, afin que le royaume pût être gouverné en paix et en concorde sous la bénédiction de Dieu. « Aujourd'hui, disait entre autres choses l'archevêque (*Baazius, II,* 31, *p.* 372 *sq.*), règnent à tel point l'ivrognerie, la débauche, une vie dissolue et honteuse, la ruse et la supercherie, l'orgueil et l'avarice, que nous devons craindre sans cesse qu'un grave châtiment ne nous atteigne pour de si grands crimes, conformément aux avis de Dieu si souvent répétés dans les prophètes. Nous avons, dans le cours de ce siècle, par une grâce spéciale de Dieu, reçu sa pure parole et la brillante lumière de l'Evangile, par laquelle nous avons été éclairés, délivrés des ténèbres papistiques, maintenus dans la foi salutaire, et par laquelle nous servons Dieu conformément à sa volonté qu'il nous a révélée. Mais, ô douleur! beaucoup d'entre nous ne prennent pas tout cela en considération; ils éprouvent à peine le désir d'entendre la pure parole de Jésus-Christ, et sont bien éloignés de régler leur vie d'après cette parole. Il y en a même quelques uns qui persécutent cette parole avec une haine atroce, et ce qu'ils n'osent pas faire

ouvertement (*par crainte du glaive vengeur de Gustave*), ils le font en secret, puisqu'ils attribuent la cause de tous ces malheurs à l'Evangile. Le reste ne retire aucun fruit de l'Evangile qui lui est prêché, bien qu'il semble prendre plaisir à l'entendre (*à cause des richesses dont le roi avait dépouillé les églises et qu'il avait partagées avec eux*) ; mais ce qu'il faut déplorer encore plus, c'est que sous la liberté de l'Evangile beaucoup de gens prennent la licence de pécher bien plus ouvertement, comme si c'était là le but de l'Evangile qui leur est prêché, et comme si la liberté chrétienne permettait au chrétien de faire ce qu'il lui plaît, et d'imiter le pécheur. D'après cela, si Dieu nous envoie tant de malheurs, nous devons savoir que nous les avons mérités en abusant de la longanimité avec laquelle il nous appelle à la pénitence. »

Ainsi donc Gustave, à la veille de la mort, qui devait aussi l'atteindre comme tous les autres hommes, entendit de la bouche de l'archevêque des plaintes sur sa malheureuse œuvre de l'introduction du luthéranisme. Et pourtant il l'aimait encore, et en mourant il s'efforçait de le soutenir, et de le protéger à la fois contre ceux qui professaient encore l'ancienne religion et contre les sectateurs du réformateur de Genève. Gustave détestait du fond de son cœur ces derniers et leurs doctrines. Il n'y avait point de pays sur lequel le sceptre de plomb de l'Épicure de Wittemberg pesât aussi lourdement que sur le Danemarck et la Suède. Les doctrines libérales de Calvin, moins grossières et moins absurdes, ne purent y trouver aucun accès. En dépit de la liberté hypocrite du luthéranisme, une loi rendue en Danemarck, en 1555, défendit, sous les peines les plus graves, de donner asile, ne fût-ce que pour une nuit, aux partisans de Calvin. Le savant et hardi Polonais, Jean de Lasko, l'un des plus zélés prédicateurs calvinistes de l'Angleterre, se réfugia en 1553 à Copenhague, dans l'espoir d'y trouver une retraite,

mais il ne lui fut pas même permis de poser le pied sur le sol vierge et sacré du luthéranisme, et il fut obligé, sans même quitter son bâtiment, et au milieu de l'hiver le plus rude, de remettre à la voile pour Emden en Ostfrise. Gustave suivit consciencieusement l'exemple de son voisin Christian III. L'un et l'autre avaient les mêmes raisons de se montrer reconnaissans envers le luthéranisme. Gustave lui devait à la fois le trône et ses trésors, la grandeur et l'éclat de sa maison. Quoiqu'il ne fût pas issu d'une des familles les plus anciennes ou les plus puissantes de la Suède; privé d'ailleurs de fortune, n'ayant point reçu en héritage de ses ancêtres de grands biens territoriaux; il put néanmoins, par son testament, en date du 17 septembre 1557, partager entre ses quatre fils le royaume qu'il avait conquis, et donner de riches dots à ses filles.

Sentant approcher la mort, il fit confirmer encore une fois son testament par les États assemblés à Upsal, le 1er juillet 1560. Dans cette occasion solennelle, il exhorta derechef la nation à demeurer inébranlablement fidèle aux doctrines de Luther, et à résister avec force à toutes les tentatives que pourraient faire à l'avenir contre elle, soit les catholiques, soit les réformés. Les rois qui occuperaient désormais le trône, en qualité d'uniques arbitres et de protecteurs de la nouvelle Eglise et de sa doctrine, devaient tenir l'œil ouvert sur toutes ces manœuvres, et faire élever leurs successeurs dans la vraie doctrine luthérienne qu'il s'était efforcé d'établir et de maintenir, pendant un règne pénible mais prospère de trente-neuf années. (*Tegel, Vita Gustavi, t. II, p.* 386 *sq.*, et *Baazius, II,* 32, *p.* 280 *sq.*)

Gustave mourut le 30 septembre 1560 ; il eut pour successeur son fils aîné, Éric XIV.

CHAPITRE XII.

L'avénement d'Eric XIV ne changea en rien la situation de l'Eglise catholique; elle demeura telle que Gustave l'avait laissée. Les mesures violentes et cruelles que ce dernier avait prises pour la détruire, avaient eu tant d'effet qu'il ne restait plus même un vestige des anciennes croyances. Le catholicisme avait disparu de la Suède. Il y avait laissé seulement dans quelques âmes tendres des regrets mélancoliques occasionnés par sa chute, et un timide désir de son retour. Mais le gouvernement du nouveau roi n'en devint que plus menaçant pour la religion de l'Etat. L'orthodoxie roide et inquisitoriale du luthéranisme paraissait en danger de se voir remplacée par les doctrines plus libérales des réformateurs.

Les sentimens religieux d'Éric n'offraient point l'empreinte grossière de l'aveugle fanatisme et de l'intolérance tyrannique qui distinguaient ceux de son père. Il ne satisfit aux désirs de ce père mourant qu'en un point, qui fut de maintenir la nouvelle doctrine. Son inclination personnelle le portait à celle des réformés qu'il paraît avoir reçue de son spirituel précepteur, Denis Beurrée, Français, ami de Calvin et de Bèze. Beurrée lui avait enseigné les mathématiques et la philosophie. Il était partisan décidé de son compatriote, et s'était déjà acquis une assez grande réputation, comme ambassadeur français en Angleterre, où il avait contribué à répandre sa doctrine. Rien n'était plus naturel que de le voir chercher à gagner aussi le jeune héritier du trône de Suède. Sa position lui fournit assez d'occasions d'y travailler inaperçu.

Tant que Gustave vécut, Beurrée ne pouvait ni n'osait faire aucune démarche directe contre le luthéranisme. Mais

il réussit à devenir un des négociateurs les plus actifs et des plus influens dans l'affaire malheureuse et romanesque de la demande en mariage pour Éric de la reine Élisabeth, de cette grande et puissante protectrice du calvinisme. Dès lors Gustave craignait que cette union ne devînt funeste à son cher luthéranisme; aussi refusa-t-il long-temps d'y donner son consentement. L'éclat même de la couronne d'Angleterre ne pouvait le séduire. Afin de sauver Eric des embûches du calvinisme, il envoya son second fils et Jean à Londres pour négocier cette affaire, et ce ne fut que plus tard, quand la présence d'Eric à Londres fut jugée indispensable, qu'il lui permit d'y aller. Mais ce mariage n'eut pas lieu, pour le bonheur de la Suède. Eric n'en conserva pas moins son ancien respect pour les doctrines plus douces et plus conséquentes des réformés; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût livré aux grossières superstitions que le luthéranisme surtout avait fait naître et avait nourries.

A peine Eric fut-il monté sur le trône qu'il professa ouvertement les opinions des réformés, et qu'il s'efforça d'en faciliter les progrès. Stockholm devint le refuge de toutes les opinions religieuses. Tout individu séparé de l'Eglise catholique était sûr d'y trouver un asile contre les persécutions de ses propres co-religionnaires, pourvu qu'il n'appartînt pas à quelques unes de ces sectes furieuses, ennemies du repos des Etats, et qui, par un phénomène singulier, avaient pris naissance, pour la plupart, au sein même du luthéranisme. Les sectateurs de Calvin y arrivèrent en foule de tous les pays, d'où ils étaient chassés tour à tour par le despotisme sanguinaire des luthériens. Eric se montra aussi humain et rempli d'égards pour le petit nombre de catholiques qui se trouvaient encore dans le pays, et particulièrement en Livonie, province qui, vers cette époque, venait d'être réunie à la Suède. Il ordonna au gouverneur

de la Livonie de cesser toutes persécutions contre les catholiques. (*Rühs, t. III, p.* 340.)

Beurrée était le conseiller d'Éric. Il entra alors fièrement en lice contre le luthéranisme suédois, et il trouva dans Jean Ofeg, évêque de Westeræs, un ami, un protecteur et un défenseur de sa doctrine. Il attaqua sur-le-champ avec force l'archevêque, s'efforçant de tourner en ridicule la roideur de son orthodoxie luthérienne; il combattit dans une brochure fort spirituelle ses dialogues sur les cérémonies de l'Église. L'archevêque se défendit par un petit ouvrage qu'il publia le 20 janvier 1563, et qui était écrit d'un style fort amer, et avec une dureté toute luthérienne. Il prétend qu'entre la confession d'Augsbourg et la doctrine des réformés il n'y a pas plus d'union possible, qu'entre Jésus-Christ et Bélial.

L'évêque Ofeg donna une tournure plus menaçante encore au combat contre le luthéranisme. La guerre malheureuse que la Suède soutenait contre le Danemarck avait suspendu tout commerce avec l'étranger. On manquait surtout de vin, et la communion qu'il fallait donner sous les deux espèces ne pouvait plus être administrée. Le peuple murmurait hautement de cet état de choses. L'archevêque convoqua pour le 13 mars 1563 les évêques à Upsal, afin de se consulter avec eux sur ce qu'il fallait faire dans ces circonstances pour faire communier les fidèles. Ofeg, d'après le conseil de Beurrée, avait déjà pris son parti à cet égard, et dans son diocèse il faisait communier le peuple avec de l'hydromel, ou quelque autre liqueur spiritueuse. Il paraît qu'Éric approuva sa conduite. Les luthériens les plus stricts, ayant l'archevêque à leur tête, se réunirent contre une pareille profanation, et accusèrent Ofeg d'être un calviniste déguisé; ils l'appelaient ironiquement *le liquoriste*. Ofeg se défendit à l'assemblée, contre ces accusations; il essaya, chose singulière, de prouver par des passages tant des Pères de l'É-

glise que de l'Écriture-Sainte que le vin n'était pas absolument indispensable pour la communion, et qu'en cas de besoin on pouvait se servir d'hydromel ou de tout autre liquide à son choix, afin que le peuple ne demeurât pas privé de ce sacrement. Quoique l'archevêque et tous les évêques s'opposassent fortement à l'adoption d'un semblable système, qu'ils regardaient avec raison comme absolument contraire à la nouvelle doctrine, Ofeg ne laissa pas, dès qu'il fut de retour de l'assemblée, d'adresser à tous les ecclésiastiques de son diocèse une lettre pastorale dans laquelle il les chargeait de donner aux fidèles la communion ainsi modifiée, jusqu'au moment où l'on pourrait de nouveau se procurer du vin.

L'archevêque déclara alors ouvertement la guerre à Ofeg, et l'attaqua avec amertume dans l'écrit qu'il publia pour la défense de la communion. Cet écrit est du 8 juillet 1563, et porte la signature des évêques de Strengnæs, de Lincœping, de Westeræs, de Wexiœ, et celle de plusieurs des curés les plus distingués. Il y réfute encore une fois les argumens d'Ofeg, et déclare que la manière dont il administre la communion est impie et sacrilége. Il défend son absurde opinion, d'après laquelle, dans des circonstances semblables, il vaut mieux ne pas administrer la communion du tout, et renvoie les pauvres fidèles, pour tout dédommagement au fantôme du luthéranisme, à la foi qui seule conduit au salut et qui a tant de puissance qu'elle supplée pour eux au sacrement de la communion, toutes les fois qu'il ne peut leur être donné sous les deux espèces(103). Si, sous l'égide de cette foi dont le mot

(103) Quare tempore necessitatis, ubi *creaturas* a Filio Dei in usum sacramentalem electas habere non possumus, conscientiæ afflictæ nulla ratione melius sustentari possunt, quam universali Filii Dei promissione : Omnis qui credit in me, mortem non videbit in æternum.

d'ordre édifiant est : Péchez fortement, mais croyez plus fortement encore (*pecca fortiter, crede fortius*), on peut assassiner, voler, piller, se livrer à la débauche, faire des révolutions et commettre encore d'autres crimes abominables, sans pour cela risquer son salut, pourvu que l'on croie en Jésus-Christ; il doit, à plus forte raison, être facile de s'abstenir de la communion, soit qu'elle se donne avec du vin, de l'eau, de la bière, de l'eau-de-vie ou de l'hydromel. Une foi si parfaite rend tous les sacremens inutiles. Et par cette raison, notre archevêque proclame, dans un accès de pure charité luthérienne, qu'Ofeg et tous ses partisans sont d'archi-hérétiques, et les dévoue à la colère du peuple. Il répandit cet écrit dans toutes les provinces du royaume, afin de détourner les fidèles de l'abominable hérésie d'Ofeg. Il trouva beaucoup de lecteurs, et si le roi ne se fût interposé à temps pour mettre fin à cette ridicule dispute liquoristique, il se serait élevé une terrible guerre de persécution entre les partisans de la nouvelle doctrine (104).

En attendant, cette discussion procura aux luthériens orthodoxes la victoire sur les calvinistes. Toutes les tentatives pour introduire ces derniers en Suède échouèrent pour toujours. C'est à elles que le malheureux Eric dut en partie sa perte. Le clergé excitait le peuple contre lui du haut de la chaire, et s'efforçait de le lui rendre de plus en plus odieux.

Eric fut, à tout bien considérer, la victime de l'imprudence de son père, qui dans tout le reste montra tant de ju-

---

Quæ promissio non sic allegata est pani et vino sacramentali, ut una cum illis tolli et interire possit. Sed si panis et vinum sublata fuerint, manet tamen verbum Dei, quod cœlo et terra duribilius est. — *Apologia pro vera sacramenti hujus materia, pane ac vino solum constante.*

(104) Voyez Baazius, t. III, 1, 2, 3, 4 et 5, p. 282-315.

gement et de perspicacité. Gustave avait partagé la Suède entre ses quatre fils, dont il avait fait des souverains indépendans, sous le titre de ducs. Éric, qui devait monter sur le trône, fut le plus mal partagé dans cet arrangement. Son père ne l'aimait pas, parce qu'il était le fruit d'un mariage qu'il avait contracté en quelque sorte malgré lui. Sa mère était cette princesse de Saxe que les partisans de la nouvelle doctrine avaient choisie pour Gustave, afin de l'empêcher d'épouser la fille du roi de Pologne. Gustave vécut très malheureux avec elle pendant six ans. Celui de ses enfans qu'il préférait était son second fils Jean, duc de Finlande, qui était sans contredit de tous le plus remarquable par son esprit.

Éric se sentait blessé d'avoir été ainsi négligé; il en éprouva un chagrin et un dépit secrets. Envieux de la puissance de ses frères, son imagination sombre et fantasque les lui présentait sans cesse comme armés pour le dépouiller du trône et de la vie. Ses hostilités dégénérèrent en actes de violence; il les persécuta de toutes les façons, et traita surtout leurs partisans avec une cruauté qui approchait de la démence. D'un autre côté, les ombres de ceux qu'il avait fait mourir le suivaient partout et ne lui laissaient aucun repos. Alors il cherchait un refuge dans les profondeurs des forêts; mais il semblait que là encore, il devait tremper ses mains dans le sang. Comme il errait un jour, peu de temps après le meurtre des innocens Sture, dans une forêt de la province de Sudermanie, et qu'il se livrait à son désespoir, un des instituteurs de sa jeunesse, homme âgé de 56 ans, se présenta à lui, et après lui avoir offert des consolations, il lui donna le conseil paternel de ne plus faire mourir ses sujets. « Et toi aussi, s'écria le malheureux, tu veux me trahir ! » Et il donna à l'instant même l'ordre de le conduire au supplice.

De plus en plus poursuivi par des terreurs de toute es-

pèce et par la crainte de la mort, il consulta les astrologues et les tireurs de cartes sur le sort qui lui était réservé ; il accumula cruautés sur cruautés jusqu'à ce qu'enfin il tomba dans les mains de ses frères. Le 19 septembre 1568, il fut détrôné et jeté dans une prison, où, à la honte de ses frères, il mourut de poison le 25 février 1577.

La postérité d'Éric fut exclue du trône. Malheureux en amour comme dans tout le reste, après avoir demandé successivement en vain la main d'Elisabeth d'Angleterre, de la duchesse de Lorraine et de la fille de Philippe de Hesse, il épousa sa concubine Catherine Mæns, fille d'un simple soldat et vivandière, avec laquelle il entretenait depuis plusieurs années un commerce illégitime, et dont il avait eu plusieurs enfans. Son mariage fut célébré le 4 juin 1568, veille du jour où il fut pris par ses frères. Cette maîtresse fut la seule amie qu'Éric conserva dans son malheur (105).

Jean, second fils de Gustave, monta sur le trône paternel sous le nom de Jean III.

---

(105) Eric avait eu encore une maîtresse, Agde Persdochter, pauvre bourgeoise de Stockholm, qui lui donna deux filles. Rühs, t. III, p. 416.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

APPENDICE.

I.

Venerabili fratri Joanni Episcopo Lincopiensi
ADRIANUS P. P. VI.

Venerabilis frater, salutem et apostolicam benedictionem. Gratum nobis fuit intelligere, quo pietatis zelo Fraternitas Tua utatur circa negotia orthodoxam fidem concernentia, præsertim ut nocum ac monstruosum Martinj Lutheri dogma, quod in regiones istas emergere cœpit, funditus tollatur, ne piorum simplices mentes eo tanquam pestifera tabe infici possint. Commendamus itaque sanctum ac pium opus, quod Fraternitas Tua non solum ipsa nobis et huic sanctæ Sedi præstat, sed reliquos etiam istius provinciæ episcopos, venerabiles fratres nostros, ut id facere studeant, sedulo hortatur et monet. Quod cum per sesatis arduum et difficile sit, nec sine aliqua dictæ Sedis auctoritate commode transigi valeat, ut nos, qui universalis Ecclesiæ curam licet immeriti sustinemus, debito fungamur officio, cogitavimus aliquem isthuc ad

regem Gotiæ, ac Sueciæ nuncium nostrum destinare, qui tam litterarum doctrina, quam rerum experientia pollens morumque exemplaritate præditus Lutheranos errores hujusmodi extirpare, ac denique fidelium animos in fide retinere possit, ac mentis nostræ oculos in dilectum filium Joannem Magni notarium et camerarium nostrum conjecimus, de cujus fide, doctrina et integritate plurimum in Domino confidentes ipsum ad dicta regna prædictis et aliis fidei negotium tangentibus rebus nuncium nostrum destinamus. Fraternitatem itaque Tuam hortamur atque requirimus, ut quantum in te est omni ope, labore et industria dicto Joanni nuncio in omnibus et singulis negotiis, quæ nomine nostro aget, sedulo et fideliter assistere velis, et ita te gerere studeas, ut ex operibus tuis merito apud nos commendari, et in conspectu nostro gratium consequi merearis. Et quia ipse Joannes nuncius Fraternitati Tuæ de iis et aliis rebus latius nomine nostro loquetur, ei in omnibus fidem indubiam adhiberi volumus, ac si nos ipsos coram loquentes, audires. Datum Romæ apud Sanctum-Petrum sub annulo piscatoris die XI Martii 1523, pontificatus nostri anno primo.

II.

Sanctissimo Domino Nostro Papæ.

Devota oscula pedum beatorum. Excepimus superioribus diebus cum omni reverentia et honore legatum Sanctitatis Vestræ reverendum virum dominum Joannem Magni Gothum, qui nobis multa et ardua Sedis Apostolicæ negotia pro conservatione regni nostri et christianæ religionis fideliter et prudenter proposuit, nosque ad majorem partem omnia, quæ Sanctitas Vestra nobis præcepit, adeo efficacibus rationibus induxit, ut sanctissimæ Sedis Apostolicæ honorem, et conservationem perpetuo augere, et quantum in nobis est tueri velimus, firmam spem habentes, quod

Sanctitas Vestra, quam idem legatus asserit in reformationem totius christiani orbis divinitus datam, ita nobis præesse, et consulere velit, ut de cetero tales episcopi super nos ex natione nostra destinentur, qui melius pacem et concordiam inter cives nostros forment, quam seditiosus Archiepiscopus Upsalensis Gustavus retroactis annis facere curaverat, qui ita pontificia dignitate ad bella et discordias abusus est, ut pro singulari Dei munere haberi debeat, quod Ecclesiæ auctoritas nobiscum non sit penitus extincta, cujus malam vitam et perniciosos mores satis ostendimus præfato Commissario Sanctitatis Vestræ, qui eos ex commissione nostra Sanctæ Sedi Apostolicæ fideliter referet, cui Sanctitas Vestra fidem indubiam in eo negotio præstet, humiliter supplicamus. Et quia, Beatissime Pater, idem seditiosus Archiepiscopus eamdem Ecclesiam Upsalensem dudum resignavit; et postea se ad hostem Regni Chistiernum Regem Daciæ contulit, ipsum nostræ Reipublicæ valde perniciosum, a terris nostris propter ejus abominanda facinora unanimiter et consistorialiter habito desuper consensu Serenissimi Domini nostri Regis Gustavi perpetuo secludendum statuimus, necessarium putavimus, quod Sanctitas Vestra imprimis consulere vellet vacillanti Ecclesiæ Upsalensi, a cujus bono regimine tota fere Aquilonarium Regnorum Ecclesia dependet, quæ etiam per plures annos propter ipsum Archiepiscopum innumera damna subierat; nec erit possibile eam ab illis eripi, donec suffectus fuerit alius Archiepiscopus, qui eam cum singulari prudentia et magno favore Serenissimi Domini Nostri Regis in pristinam libertatem perducet, ad quod etiam omnium nostrorum operam tam cito paratissimam offerimus, quantocius Sanctitatem Vestram ad consulendum ejus indemnitati paratam invenerimus. Et quia, Sanctissime Pater, post tantam horum Regnorum turbationem, multi errores in Christianam religionem irruerant, qui nequeant inde facile amoveri, placeret nobis omnibus, quod præfatus Commissarius Sanctitatis Vestræ, Dominus Joannes Gothus, ad nos cum plenaria Sedis Apostolicæ auctoritate, post ordinatos per terras nostras Episcopos, rediret, et ea circumspectione, quam in ejus laudabili conversatione deprehendimus, omnia circa statum ecclesiasticum et religionis conservationem nostro auxilio fretus in melius reformaret. Deus Sanctitatem Ves-

tram conservet. Anno Domini M. D. XXIII. XII die Junii. Sub communi omnium nostrum sigillo.

Sanctitatis Vestræ deditissimi filii.

CONCILIUM ET SENATORES REGNORUM SUECIÆ ET GOTHIÆ TAM ECCLESIASTICI QUAM SÆCULARES.

III.

Sanctissimo in Christo Patri et Domino Domino Adriano Dei providentia Sacrosanctæ Romanæ et Universalis Ecclesiæ Summo Pontifici, Domino Suo Clementissimo.

Beatissime Pater, post devota oscula pedum beatorum. Litteras clausas Sanctitatis Vestræ per manus Reverendissimi Patris Doctoris Joannis Gothi ad Suecanam provinciam Sanctæ Sedis Apostolicæ Legati mihi directas, cum humili qua decuit reverentia suscepi quarum tenor super exterminanda hæresi Lutherana mihi suavissimam cordis lætitiam attulit, ex eo, quod Vestræ Sanctitatis clementia dignata sit etiam remotissimis angulis curare vineam suam. Dolenter refero, quod hujusmodi hæresis in Germania pullulans transmiserit palmites suos etiam in hoc Regnum fomentandos, cujus contemplatione multa abominabilia sunt in his partibus perpetrata. Direptionem enim bonorum Ecclesiarum, et ejus personas induxerat ad sacrilegam temeritatem trucidandi Scarensem et Stringhensem ecclesarium Episcopos, viros religiosissimos ac Sanctæ Sedi Apostolicæ devotissimos, cum ecclesiæ Suecanæ conculcatione, ac demum, ut vereor, perpetua servitute. Attendens ergo, quod sinceritatem orthodoxæ fidei ac honorem Romanæ Sedis defendere teneor, me fortiter opposui contra hujusmodi labem in his partibus pro mea virili expugnandam. Et quamvis ad id omnem operam et diligentiam fecerim, extra tamen

meam Diocesin in defectu authoritatis non tantum proficere potui quantum necessitas expostularet, donec præfatus doctor Joannes Vestræ Sanctitatis Nuncius jam applicavit, qui propter prægnantia negotia et subitum recessum meum compętere non potuit. Nec tamen deerit, quin mandatorum Sanctitatis Vestræ, si quod super dictæ hæresis extinctione et extra meam Diœcesin recepero, prout ex debito teneor, deditissimus executor ero, quod nisi in tempore fiat, nil aliud in his finibus magis verendum est, quam religionis et obedientiæ Sanctæ Sedis suppressio, cunctis fidelibus non immerito formidanda. Insuper, Beatissime Pater, quia propter diuturnam vacationem omnium fere ecclesiarum hujus Regni tanquam passer solitarius multis laboribus, sollicitudinibus et perturbationibus cum senectutis incommodo affectus tantæ curæ non sufficio, dignetur Sanctitas Vestra hujusmodi ecclesiarum damnosæ vacationi solita Sanctæ Sedis clementia misericorditer occurrere, præsertim Ecclesiæ Aboensis, in faucibus quasi Rutenorum Schismaticorum constitutæ. Nam et ipsi Russiæ contigua existit. Cui utilius et commodius de persona dicti Doctoris Joannis ejusdem Sanctitatis Vestræ Nuncii provideretur, quam suæ personæ de ea. Vestram autem Sanctitatem universalis Ecclesiæ regimine dignetur omnipotens Deus felicem et incolumem diutissime conservare, cui me filiali devotione humillime recommendo. Ex Lincopia Anno Domini 1523 decima octava mensis Julii mea subscriptione.

DEDITISSIMUS SERVUS JOANNES EPISCOPUS LINCOPIENS.

IV.

Sanctissimo Domino Nostro Papæ.

Devota pedum oscula beatorum. Beatissime pater. Gratissimus erat nobis, et universo populo nobis subjecto, adventus Reverendi

Patris Domini Joannis Magni Gothi, Legati et Commissarii Sanctitatis Vestræ ad nos in variis et arduis christianæ religionis negotiis destinati. Cui in omnibus votis Sanctitati Vestræ (quantum turbatio horum temporum sinebat) annuimus. Sed vehementer doluimus, quod periclitantem statum Ecclesiæ Suecanæ ad integrum restituere nequiverit, obstante piæ intentioni ejus longa vacillatione Cathedralium Ecclesiarum, quæ ad plures annos per terras nostras sine episcoporum solatio fluctuaverant, et adhuc miserabiliter fluctuant. Quibus sic desolatis non videmus efficacem modum, quo defectibus in Ecclesia Christi urgentibus plene occurratur. Videtur nobis, quod ante omnia et quantocius episcopi per Regna nostra a Sanctitate Vestra constituantur; quod postquam Romæ factum fuerit, et præfatus Commissarius Sanctitatis Vestræ ad nos denuo cum plena auctoritate Sedis Apostolicæ redierit, tunc ad ejus informationem efficacius assistemus ecclesiasticæ dignitati et fidei christianæ in omnibus illis negotiis, quæ jam Sanctitas Vestra nobis per ipsum commendaverat. *In primis errores, et perversas doctrinas, Ecclesiam Christi turbantes, juxta episcoporum concilium explaudemus. Deinde cogitabimus de meliori concilio, quo Schismatici Moschovitæ nostro Regno vicini ad unitatem Ecclesiæ convertantur, terramque Lapponiæ, nostri Regni Sueciæ partem, ab idolatria ad catholicam Ecclesiam converti faciemus.* Nec omittere volumus, quin aliquid auxilii contra Turci potentiam per subjectos nobis populos conferre faciamus; dummodo liberalitatem Sedis Apostolicæ in nostris votis, quæ idem Commissarius ad Sedem Apostolicam defert, experiamur. Qui etiam nos ex parte Sanctitatis Vestræ monuit, quod curam ecclesiasticæ libertatis agere vellemus. *Novit Deus, quanta in ea parte laboravimus; quot bellicos sudores contra atrocissimum Ecclesiæ hostem Christiernum Daciæ Regem sustinuimus, quem tandem (Deo assistente) devicimus, et a Regnis aquilonaribus dejecimus. Nam sicut nunc ita etiam a principio Regni nostri non minus Ecclesiæ quam coronæ rationem habuimus, parati prius mortem sustinuisse quam occidia Reverendissimorum Episcoporum, et aliorum Ecclesiæ Prælatorum per eumdem Daciæ regem patrata inulta mansisse. Et qui libertatem Ecclesiæ tot periculis pepe-rimus eam nequaquam infringi patiemur*, dummodo Sedes Apostolica tales episcopos per terras nostras ordinaverit, qui suis limitibus

contenti pacem et concordiam inter subditos nostros procurent et servent. Fuerant enim superioribus annis (quod dolenter referimus) nonnulli episcopi nobiscum, qui magis ad patriæ perturbationem, quam ad conservationem christianæ religionis constituti videbantur; ob quorum temeritatem tam ecclesiastica dignitas, quam sæcularis potestas in summas calamitates ceciderat: quibus periculis non dubitamus, quin Beatitudo Vestra, quam omnes et re et nomine sanctissimam prædicant, occurrere velit, *constituendo nobis Episcopos, qui ita Ecclesiæ libertatem defendant, quod coronæ regiæ in nullo noceant.* Quod non ideo petimus, quasi vellemus tollere liberam episcoporum ordinationem a Sanctitate Vestra, quæ jam sanctissimis suis moribus Ecclesiam Christi, ut percepimus, reformat, sed ut firmam amicitiam, quæ hac tempestate inter viros ecclesiasticos et sæculares valde necessaria est, connectamus. Qui vero nobis grati et Ecclesiæ utiles erunt, satis ostendimus præfato domino Joanni Gotho Sanctitatis Vestræ legato, cui in omnibus nostris negotiis et vacantium ecclesiarum eam fidem apud Sanctam Sedem Apostolicam dari petimus, quæ nobis apud eam agentibus præstaretur. Is enim totam mentem nostram circa bonam reformationem Ecclesiæ aquilonaris perceperat, tantumque fidei apud ejus industriam reponimus, quod ipsius moderationi totum pondus reformandæ Ecclesiæ per terras nostras a Sanctitate Vestra committi vellemus, firmiter nobis suadentes, quod per eum religio christiana incrementum felix suscipiat, et Sanctæ Sedis Apostolicæ auctoritas in perpetua gloria conservetur, quem etiam non secus ac personam nostram Sanctitati Vestræ commendamus, quæ diu ac felicissime valeat. Datum in civitate nostra regia Stocholmensi anno Domini M. D. XXIII. X die mensis Septembris nostro sub sigillo.

GUSTAVUS Dei gratia Suecorum
et Gothorum Rex, etc.

De mandato Serenissimi D. N. Regis
L. ANDREÆ Secretar. subcripsi.

V.

Sanctissimo Domino Nostro Papæ.

Devota pedum oscula beatorum. Beatissime Pater. Vacaverant diu ecclesiæ cathedrales in terris nostris, tandem præpositi et capitula earum supplicaverant Clementiæ nostræ, quod pro eis quos rite et canonice elegerant, litteras nostras ad Sanctitatem Vestram dare vellemus, ut eo citius solatio pastorum et episcoporum gaudere possent. Elegerant prælati et canonici Upsalenses post resignationem Domini Gustavi archiepiscopi Upsalensis reverendum patrem D. Joannem Gothum Sanctitatis Vestræ commissarium et canonicum ejusdem ecclesiæ Upsalensis in eorum archiepiscopum : elegerant canonici Scarenses post mortem Vincentii episcopi Scarensis Magistrum Virg... Haralli archidiaconum in episcopum Scarensem; similiter Strengenses post mortem D. Mathiæ episcopi elegerunt præpositum D.... Sommaz in episcopum Strengensem. Prælati etiam et canonici Arosienses post mortem D. Ottonis episcopi eorum postulaverunt in eorum episcopum religiosum patrem Dominum Petrum Magni, qui jam est provisor domus Sanctæ Brigidæ in urbe Roma; et quamvis episcopus Aboensis Arvidus superiori anno mortuus est, non tamen adhuc processit capitulum Aboense ad electionem novi pastoris et episcopi, propterea quod ipsa ecclesia Aboensis occupata fuerat per inimicos, a quibus eam nuper cum toto ducatu Finlandiæ eripuimus, et coronæ adjecimus. Grati sunt nobis et populo nobis subjecto omnes præfati electi episcopi, quos Sanctitati Vestræ confirmandos offerimus, supplicantes, quod Sanctitas Vestra attento periculo, quod in his malis temporibus religioni ex vacantibus ecclesiis accidere possit, quantocius confirmet, atque gratiose de solutione debitorum cameræ apostolicæ cum eis agere dignetur; ex eo quod illæ ecclesiæ jam pauperrimæ sunt, et omnibus rebus penitus spoliatæ : et ultra hoc præfati electi singulos episcopales census contra inimicos ecclesiasticæ libertatis jam expenderunt et adhuc quotidie expendunt : qua liberalitate Sancta

Sedes Apostolica ex nobis et regnis nostris majora beneficia consequetur, nosque in majus obsequium Sanctitati Vestræ astringeret, quamdiu et felicissime valere optamus. Ex civitate nostra regia Stocholmensi anno Domini M. D. XXIII. XIV die septembris sub nostro sigillo.

GUSTAVUS Dei gratia Suecorum et Gothorum Rex.

De mandato Serenissimi D. N. Regis
L. ANDREÆ Secretar. subscripsi.

VI.

Reverendissimis Dominis, etc., Episcopis, Presbyteris, Diaconibus Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus, Amicis nostris charissimis.

Sincerissima nostra commendatione præmissa. Reverendissimi Patres, valde gratum erat nobis audire reverendum Dominum Joannem Magni Gothum sanctissimi D. N. Papæ commissarium referentem, quomodo reverendissimæ Dominationes Vestræ jam totis viribus conantur protegere Ecclesiam christianam, eamque ab omnibus erroribus, hæresibus, seditionibus, et schismatibus expurgare, ut pace inter catholicos principes firmata, facilius Turcarum potentia conteri possit. Annuimus bono animo prædicto commissario, eique in omnibus Sedis Apostolicæ negotiis etiam arduissimis, quantum pro hoc tempore potuimus, efficacem assistentiam præbuimus. Ille vero nobis ex ea nostra opera summam Sedis Apostolicæ gratitudinem in omne id, quod honeste et juste ab ea petere vellemus, promisit, adjiciens, quod non minor esset cura Sedis Apostolicæ de nostræ Reipublicæ felicitate, quam nobis; credidimus illi tanto firmius, quo plura prudentis viri officia in eo apparuerunt: fovimus eum honoribus, gratiis.... — quam maximis et

demum potentissimam classem, quæ ipsum a piratis liberum in Germaniam perduceret, ordinavimus. Sed cum itineri accinctus esset, venerunt ad nos litteræ sanctisismi D. N. Papæ, quæ in effectu longe aliud quam præfati commissarii promissa continebant. Nam Sanctitas Sua, ut quemdam Gustavum archiepiscopum Upsalensem, hominem seditiosum, sanguinarium, insignem patriæ nostræ proditorem, in regnum nostrum reciperemus, hortabatur, minasque censurarum, nisi hoc faceremus, injunxit. Excepimus eas litteras tanto ægrius, quanto majorem violentiam in nos et regnum nostrum moliri videbantur. Restituimus jampridem, Reverendissimi Patres, pacem regno et Ecclesiæ, eamque nostro et multorum hominum sanguine comparavimus, et jam Sanctitas Sua illum archiepiscopum denuo in regnum nostrum intrudere contendit, qui sua machinatione tranquillitatem Ecclesiæ et regni penitus abstulit, et utrumque statum, ecclesiasticum et sæcularem, in extremam ruinam dejecit. *Nos pro nostra regia dignitate auctoritatem sanctæ romanæ Ecclesiæ extollimus, et veneramur, parati pro ea sanguinem nostrum effundere.* Sed ubi talis violentia contra pacificum populi nostri convictum a Sede Apostolica instrueretur; tunc rationem et æquitatem omni auctoritati ejus præferre vellemus. Conabatur tamen præfatus commissarius nobis persuadere, hujusmodi litteras non ex animo sanctissimi pontificis processisse, sed a malis aliquibus hominibus confictas, aut forte subreptas, qui fortassis inter Sanctissimam Sedem Apostolicam et aquilonaria regna aliquid mali procurare contenderent. Utcumque tamen se habet ea commissaria persuasio, Nos ita Romano Pontifici obediemus, qui christianissimi populi nostri salutem magis, quam hujusmodi litteras, undecumque emanaverunt, attendamus, et propterea adhuc nobiscum eundem commissarium cum honesta ejus conditione retinemus, donec sufficienter edocti fuerimus, quid Sedes Apostolica circa prædictum facinorosum archiepiscopum facere decrevit, estque in animo nostro firmiter statutum, quod si sanctissimus Dominus Noster paci terrarum nostrarum consulere voluerit, non defendendo talem archiepiscopum, tunc contenti sumus, quod præfatus commissarius Sanctitatis Suæ in archiepiscopum Upsalensem juxta votum nostrum et dilecti nobis capituli Upsalensis alias in eum præstitutum ordinetur. Nosque illi et ecclesiæ et religionis

reformationi juxta Sedis Apostolicæ voluntatem assistemus. Si vero sanctissimus Dominus noster injustas archiepiscopi partes contra honorem nostrum et tranquillitatem subditorum nostrorum fovere voluerit, tunc præfatum commissarium....... veniret salvum ad Romam vel quo velit abire sinemus; *Nosque per liberam et regiam nostram auctoritatem ita de ecclesiis et christiana religione in terris nostris disponemus, secundum quod Deo et omnibus christianis principibus placere credamus.* Rogamus quod reverendissimæ Dominationes Vestræ taliter Sedis Apostolicæ auctoritatem prosequantur, ne vel nostræ reipublicæ noceant, aut enormia illius archiepiscopi facinora magis quam christiani populi tranquillitatem defendisse videantur. Tunc et nos firmam obedientiam Sedi Apostolicæ perpetuo præstabimus, nihilque omittemus, quod ad auctoritatem sanctæ romanæ Ecclesiæ et vestri amplissimi senatus honorem spectare noverimus. Felicissime valeant Dominationes vestræ. Ex civitate nostra regia Stocholm. Anno Domini M. D. XXIII. Prima die Octobris nostro sub sigillo.

GUSTAVUS Dei gratia Suecorum et Gothorum Rex, etc.

De mandato Serenissimi D. N. Regis L. ANDREÆ subscripsi.

VII.

Sanctissimo Domino Papæ.

Devota pedum oscula beatorum. Beatissime Pater! Misit Sanctitas Vestra ad Nos, et Regna nostra Reverendum Dominum Joannem Magni Gothum, qui nobis fideliter significavit, Sanctitatem Vestram eo paterno desiderio erga felicem statum nostræ Reipublicæ moveri, quo non minus de pace, et tranquillitate subditorum nostrorum efficiatur, quam Nos, qui..... salutem ex debito regiæ

auctoritatis promovere tenemur, adjecitque idem Commissarius, jam talem Pontificem Romanæ Ecclesiæ cœlitus destinatum, qui omnium ordinum homines per universum Orbem Christianum in pacem et concordiam revocet, cunctosque errores, hæreses, et schismata a Christiana Ecclesia cum singulari Dei adjutorio secludet. Non potuimus ad talem Nuncium, qui communem omnium Christianorum felicitatem nunciavit, non lætari, ad cujus etiam piam et sedulam exhortationem omnia negotia Sanctitatis Vestræ, quæ vel in favorem fidei, vel in defensionem ecclesiasticæ libertatis tendebant, taliter effectui mancipavimus, ut pro conditione horum infelicium temporum ultra a Nobis exoptari nequivit, et postremo, ne quidquam officii omisisse videremur, ordinavimus classem potentissimam pro ejus securo transitu in Germaniam, eumque pro nostro Regio honore Oratorem apud Sedem Apostolicam ad præstandum nomine nostro et subditorum nostrorum obedientiam cum plena auctoritate creavimus, totumque pondus reformandæ Ecclesiæ per Regna nostra illius prudentiæ tradimus, firmiter existimantes, ea vera fuisse, quæ talis Nuncius et Vasallus noster nobis et populo nostro persuadere tentavit. Sed cum jam itineri paratus esset, supervenerunt ad Nos a Sanctitate Vestra quædam durissimæ litteræ, quibus ipsa nos sub gravibus censuris monuit, ut impium quemdam Patriæ nostræ hostem, et pessimum traditorem Gustavum alias Archiepiscopum Upsalensem, hominem de Nobis et omnibus civibus nostris, et de libertate ecclesiastica pessime meritum, in Terras nostras reciperemus, quod non aliter accepimus, quam si Sanctitas Vestra Nobis præcepisset, ut pacem Patriæ et Ecclesiæ jam nostro et nostrorum sanguine comparatam, denuo turbare, vel penitus tollere deberemus. Durus erat his Regnis et Ecclesiæ Suecanæ Christiernus Daciæ Rex, qui Episcopos et Nobiles immanissime occidit. Sed non minus dura esset tranquillitati nostræ Sedes Apostolica, si prædictum Archiepiscopum ejusdem Christierni conjunctissimum, et atrocissimum complicem, in perturbationem nostræ Reipublicæ intruderet. Expectaveramus diu, Beatissime Pater, visuri quidnam Romanus Pontifex contra prædictum Regem Christiernum propter iniquissimam Episcoporum necem ageret, et jam Sedes Apostolica prædictum Archiepiscopum illius sacrilegæ occisionis præcipuum cooperato-

rum defendit, et Ecclesiæ Suecanæ, cujus libertatem penitus sustulit, deuno præficere contendit. Grave fuerat Nobis, quod Sedes Apostolica sacrilegam Episcorum occisionem non vindicaverat. Sed longe ægrius feremus illum Archiepiscopum in patriam redire, qui non solum sacerdotio, sed ipsa vita indignus est. *Fatemur Nos Sanctæ Romanæ Ecclesiæ auctoritatem tantum venerari, quod pro ipsa sanguinem nostrum, et vitam exponere vellemus;* sed severitatem illam, qui Reipublicæ nostræ talem perniciem comminatur, sanguine nostro, si opus fuerit, prohibere conabimur: ostensuri etiam, si necesse fuerit, omnibus principibus Christianis, quam juste talem violentiam averterimus. Conabatur tamen præfatus Commissarius Nobis persuadere, quod hujusmodi litteræ nunquam emanassent a Sancta Sede Apostolica, sed a nonnullis pravi ingenii hominibus, qui occasiones scandalorum moliuntur, confictas, et glomeratas. Tribuimus nonnihil fidei suadenti pro honestate Sanctæ Sedis Apostolicæ, sed propositum nostrum, quo decrevimus ipsum ad Sanctitatem Vestram remittere, propter eam novitatem interceptum est, quousque intellexerimus, quidnam Sanctitas Vestra causis præfati Archiepiscopi, et quid honori nostro, et tranquillitati subditorum nostrorum tribuere voluerit, quod cum cognoverimus, tunc aut eidem Commissario juxta Sanctitatis Vestræ voluntatem in omnibus Christianæ Religionis negotiis efficaciter assistemus, aut ipsum a nobis libere abire sinemus, ut Ecclesiam Suecanam nostra Regia auctoritate propter Sedis Apostolicæ negligentiam quomodo reformari denunciet. Deum testamur, Nos libenter vellemus, ipsam Ecclesiam per auctoritatem Sanctitatis Vestræ, et juxta canones Sanctorum Patrum in melius disponi, cum omnino necessarium sit, quod in præsenti statu Ecclesiastico et Sæculari quantocius reformetur, propter quam causam mittimus ad Sanctitatem Vestram fidelem nostrum M. Olaum Magni, qui ipsam plene informabit de illis, quæ in animo nostro tam prout sancto negotio necessarium credimus, inter quæ potissimum est, quod sic provideatur vacantibus Ecclesiis Cathedralibus per Episcopos ex natione nostra constitutos, ut firma pax inter statum ecclesiasticum et secularem in hoc Regno conservetur. Quo facto omnibus votis Sanctitatis Vestræ circa hæresum, et errorum extirpationem satis fiet, omniaque efficiemus, quæ Sancta Sedes

Apostolica a Nobis, vel a subjecto nobis populo fieri voluerit. Supplicamus Beatitudini Vestræ, quod firmam fidem præstare velit præfato Magno Olao Nuncio nostro in omnibus nostris, et hujus Regni negotiis, et ea, quæ nostro nomine honeste, et juste ab ipsa petierit, ad bonum effectum quantocius deducere dignetur. Supplicamus itidem, ne Sanctitas Vestra plus iniquissimas illius Archiepiscopi partes, quam honorem nostrum et pacem subditorum nostrorum attendat; per quod profecto auctoritati et honori Sedis Apostolicæ melius consulet. Ex civitate nostra Regia Stocholm. Anno a Nativitate Domini M. D. XXIII. IV die Octobris sub nostro sigillo.

GUSTAVUS Dei gratia Suecorum et Gothorum Rex, etc.

De mandato Serenissimi D. Regis.
L. ANDREÆ subscripsi.

VIII.

Universis, etc.

Notum facimus, quod postquam Deus nos ad Regnum cum victoria adduxisset, Domino ipso Deo nobis inspirante, comperimus, nihil divino conspectui gratius fore, quam si Romanæ Ecclesiæ auctoritatem pro conservanda christianæ Religionis integritate tueremur. Itaque et prohibuimus, quæ populos nobis subjectos a piis sanctorum Patrum Institutis avertere possent : ut eam præcipue Hussitarum doctrinam, quam quidam Martinus Lutherus ordinis Eremitarum contra quietem cujusvis Ordinis Christianorum in medium revocat, quantocius exploderemus. Mandamus itaque vobis omnibus et singulis subditis nostris, et cuilibet vestrum seorsim, ne quis audeat deinceps ejusdem Martini Lutheri doctrinam, et libros in Terram et Dominia nostra inferre, vendere, et

emere, sive illis uti, sub pœna amissionis bonorum omnium, et vitæ, quam unusquisque mandatum hoc nostrum transgrediens sine ulla excusatione tam ignorantiæ, quam alterius causæ subibit: et pro gratia nostra aliter non facturi : *Datum Holmiæ, etc., Anno* 1523.

IX.

Sanctissimo ac Beatissimo in Christo Patri ac Domino, Domino Clementi VII. divina Providentia Sacrosanctæ Romanæ ac universalis Ecclesiæ Summo Pontifici, Domino Clementissimo.

Post humilem mei Regnique et dominiorum meorum commendationem, et oscula pedum beatorum. Credo jam satis constare Sanctitati Vestræ, quantum fluctuet in his omnibus regionibus Ecclesia Dei, et religio sancta Catholica, cum hæc tempestas jam etiam ad ipsam, et ejus sanctam Sedem, quod cum summo dolore meo commemoro, permanaverit; inter alia vero loca, et dominia, quæ hæreticis turbinibus exagitantur, est maxime Regnum Swetiæ, ubi certissimis documentis cognovi jam ante septem annos gravissimos tumultus in ordinem et statum ecclesiasticum excitatos, Episcopos, et Prælatos multos partim occisos, partim in exilium actos, reliquum ordinem ecclesiasticum contemptum, et oppressum, bona ecclesiastica direpta, et occupata; denique humanas divinasque res omnes confusas, atque hæc mala eo in dies acrius pullulasse, et radices suas egisse, quo a tanto tempore Regnum illud legitimis et consecratis Episcopis, qui se huic tempestati opponere possent, caruit; quo magis miror, Vestram Sanctitatem, sapientissimum præsulem, hactenus huic calamitati Ecclesiæ Swecanæ non providisse, et Episcopos, qui per Capitula sunt electi, non confirmasse. Ego profato partim quia dolentissimo animo conspicio hanc temporum indignitatem, et rerum christianarum confusionem, partim quia

Regnum Sweciæ dominiis meis est vicinum, in quo, ubi hæc hæresis confirmaretur, ut brevi futurum est, prælatis ecclesiæ sublatis, et Regnicolæ illi societatem cum Moscis Schismaticis, de qua jam tractant, intrent, possent reipublicæ christianæ in his præsertim partibus, maximam aliquam ruinam inducere, rogo et obtestor Vestram Sanctitatem, rogant et omnes Prælati Ecclesiastici Regni mei, ut Vestra Sanctitas citra moram ipsi ecclesiæ Swecanæ, adeo naufraganti, succurrere curet. Quod opportune faciet Vestra Sanctitas sit Reverendo patri Domino Joanni Magni Gotho electo Archiepiscopo Upsalensi, consecrationis munus quantocius permiserit, auctoritatemque reliquis Ecclesiis Episcopos præficiendi, et consecrandi concesserit, quo impetrato, idem consecratus Archiepiscopus se viriliter et cum plena auctoritate pro sancta religione christiana contra invalescentes hæreses opponeret; utque Principum et Magistratuum auxilio innixus, istius Sanctæ Sedis Apostolicæ obedientiam, ibidem collapsam, restauraret, et confirmaret, bonisque ecclesiarum, quæ nunc violenter occupantur, restitutis, omnia debita Cameræ apostolicæ, si hac causa res tam salubris negligitur, plene persolvi procuraret. Cui ego omni ope et auxilio meo adessem, ut religionem et Ecclesias ad pristinum statum in illo regno restitueret; alioquin nisi Vestra Sanctitas ita facere quamprimum curaverit, actum erit prorsus de fide Catholica in ipso Regno Swetiæ, aliisque dominiis illi adjacentibus. Verum ego non dubito Vestram Sanctitatem pro sua prudentia et pietate non levipensuram hoc naufragium Ecclesiæ Swecanæ, et preces intercessionemque meam non obaudituram. Quæ felicissime valeat, meque regnumque et dominia mea sibi habeat commendata. *Datum Pijotreoviæ die XXIV mensis Januarii. Anno Domini M.D.XXVIII. Regni mei XXI.*

EJUSDEM SANCTITATIS VESTRÆ OBSEQUENTISSIMUS FILIUS SIGISMUNDUS REX POLONIÆ *manu propria subscripsi.*

X.

Eidem.

Sanctissime ac Beatissime Pater et Domine, Domine clementissime. Post servitutis, et orationum nostrarum humilem commendationem, et oscula pedum beatorum. Cum non ita pridem Synodum ageremus, partim de rebus nostris ecclesiasticis, partim vero de consulendis adversitatibus Vestræ Sanctitatis, quæ nos tanto mœrore concusserant, quantus nec verbis exprimi potest, supervenit profugus ad oras nostras Reverendissimus Dominus Joannes Magni Gothus, electus Archiepiscopus Upsalensis, qui sua calamitate auxit vehementer dolorem, et mœrorem nostrum, cum ab illo et aliis intellexissemus totum ordinem et statum ecclesiasticum Regni Sweciæ penitus corruisse, vimque et seditionem hæreticorum adeo circumquaque invalescere, ut nisi nobis in unius principis nostri pietate spes esset, etiam de nobis brevi actum judicare possemus. Ita enim divina permissione ubique nunc fremunt in nos omnes sæculares ordines, quibus nihil est jucundius, quam Vestræ Sanctitatis, et nostrum omnium calamitates audire; tantum abest, ut ulla commiseratione in periclitantem Ecclesiam moveantur. Et quia potissima fuit causa invectionis Lutheranismi, et corruptionis Regni Sweciæ, quod per tot annos deerant Episcopi et pastores, qui hæc curarent, et rem ecclesiasticam manu tenerent, hæcque adhuc unica spes superest Regni illius ad cor reducendi, supplicamus humiliter Vestræ Sanctitati, ut dictum Reverendissimum Dominum Joannem Gothum electum Archiepiscopum Upsalensem necnon et alios Episcopos per Capitula sua electos, confirmare, et consecrandi facultatem illis præstare dignetur citra moram, donec adhuc spes aliqua salutis illorum superesse videtur; nam illi obtenta gratia Vestræ Sanctitatis exponerent se velis et remis omnibus adversus hæreticorum et sacrilegorum suorum tempestates; pollicerenturque illi, cum primum possessiones ecclesiarum suarum adepti fuerint, et vindicarint illas ex manibus sæcularium, omnia Jura et debita Cameræ Sanctitatis Vestræ in totum exsolvere; hæc illorum, et nostra supplicatio, quia non minus ad Sanc-

titatem Vestram quam ad nos universos pertinet, nam cum partes labant, summa turbatur; non dubitamus, quin Vestra Sanctitas pro sua prudentia, et pietate sit huic perniciosissimo incendio hoc opportuno modo provisura, quodque non pluris factura sit præsens aliquod compendium quam tot Ecclesiarum totque animarum jacturam incomparabilem. Commendamus nos etiam atque etiam humiliter Vestræ Sanctitati, quam Dominus Deus servet semper sospitem et felicem. *Datum ex oppido Pijotriow die XXVIII Mensis Januarii. Anno Domini M. D. XXVIII.*

EJUSDEM SANCTITATIS VESTRÆ

Devotæ Creaturæ et humiles Servitores ac Capellani.

JOANNES ARCHIEPISCOPUS GNESNENSIS,
Legatus natus et primas.

PETRUS EPISCOPUS CRACOVIENSIS
et Regni Poloniæ Vice-Cancellarius.

MATHIAS EPISCOPUS WLADISLAVIENSIS.
JOANNES EPISCOPUS POSNANIENSIS. ANDREAS ELECTUS PLOCENSIS ET JOANNES ELECTUS ET CONFIRMATUS PREMISLIENSIS.

XI.

Ex Joannis Magni, Archiepiscopi Upsalensis Legati Sedis Apostolicæ et Hadriani Sexti Pontificis Maximi, Apologia ad Consiliarios Regni Sueciæ.

Ego cum ad vos Roma rediissem, cognovi id quod audiveram, refertam esse patriam scelestissimorum hominum ac nefariorum, qui copiis quam virtute præstantiores ex Teutonia et ex Lubeca, specie tenus pro salute publica comparati, re autem et veritate pro lubricitate pugnaturi advenerant, qui integerrimos patriæ mores abominandis flagitiis corrumpebant, in Patriam perniciosi, in

hostes segnes aut meticulosi; si quidem cum hostibus conserturi majorem vitæ quam virtutis curam agebant; plures cives perdebant, quam hostes fugabant; quicquid pretiosarum rerum occurrebat, aut importunis precibus, aut vi, aut comminationibus extorquebant, sperabantque, ut immedicabili imposito Reipublicæ vulnere, cum Religio, cum pudicitia, cum judiciorum fides, cum Pontificia auctoritas concidisset, fore, ut libere victrix nequitia ipsorum ac libido pœnas ab optimo quoque peterent sui doloris, quem improbissimo cuique incusserant divinæ et humanæ leges, eatenus et diligentius Pontificum vigilantia observatæ. A qua Lutherana colluvie primum corrupti fuere complures milites, et militares, qui a progenitoribus suis præter inanem generis titulum, nullam disciplinam, nullos mores, nulla probitatis studia acceperant. Hi tam perditos improbitatis magistros nacti a principio didicerunt aleam pro galea exercere, patrimonia decoquere, mentem mentumque in gremiis impudicarum deponere, undique rapere, sacrilegia committere, christianam disciplinam contemnere, violentias quibusque invalidis conferre capite involuto, vel habitu transmutato per plateas nocturno tempore incedere; quos casus obvios fecisset, oblectamenti causa gladiis confodere, aut in via præcipites dejicere; amictum virilem et animum in muliebrem vestitum lasciviamque commutare, carnis trivialem licentiam in omnem nequitiam convertere, idque toto anno et in omni loco per summam petulantiam facere; sordida convivia more Lapitharum aut Centaurorum per dies et noctes continuare; in quibus, quod turpissimum dictu est, nemo potest dicere, utrum convivæ plus bibant aut vomant, aut effundant : ut et notis utar Divi Hieronymi super epistolam ad Titum capite primo, *vomunt, ut bibant, bibunt, ut vomant;* egestio ventris et guttur uno occupantur officio; voluptati in suo ganearum fœtore, et sordida potus aspergine in publicum prodeuntes teterrimam popinam omnibus et procul occurrentibus inhalant; habent suos principes, quos potatorum Præpositos, aut carnis trivialis Episcopos vocant, in omnem nequitiam et violentiam, etiam præsente Rege, instructissimos; qui quot conviciorum et contumeliarum cumulum in Senatorum ordinem vestrum, imo in vos singulos impune congerere solent, vos ipsi testes estis, etiam si dicere liceret, qui eorum, dum dies Dominica

Nativitatis ageretur, in Ecclesia Upsalensi, inspectante Rege, spoliaverunt canonicos Sacerdotes Upsalenses vestibus divini cultus propriis; taceo graviora, quæ a verecundo homine dici nequeunt. Dicam tamen nonnulla, quæ tunc ibidem in publico foro coram Rege et me ac vobis proponebantur: quando scriberetur annus ex Nativitate Domini vigesimus quintus supra millesimum quingentesimum: quid enim querulosa populi multitudo in publica vociferatione hinc inde vociferatur, nisi spurcissimos Regiorum militum mores? pars clamabat, circumspiciendum est tibi Domine Rex, ne ob intolerabilem violentiam, quam tui faciunt, Regno expellaris; pars succlamabat, merito hoc timeat, majores enim vestri Tyrannidem similem nunquam diu passi sunt, nec nos perpetuo patiemur; magis enim vos, miseri et calamitosi desperatis vestris legibus, et judiciis ad vim, ad manus, ad arma confugere; ægerrime tulerunt illi, equos suos per satellites Regios in negotiis magis utilibus ab aratro abripi, numquid nos æquius omnino feremus, familias nostras a nobis abstractas tam fœdissimorum nebulonum libidini succumbere? cnm alii liberos abductos, alii filias, quas stupratas, alii conjuges ludibrio habitas, et oppressas memorabant, alii querebantur maritos alligatos rotis aut ferramentis fornacium, vel pro exoleto aliquo genere ciborum foras præcipites emissos, cum interim Regis, imo Satanæ ministri liberis et conjugibus ipsorum turpissime abuterentur. Non prosequor jam eorum bestialem voracitatem, insatiabilem bibacitatem, mensarum eversarum, escarum projectarum conculcationem, potus fœdissimam effusionem instar sordidissimorum rivulorum per pavimenta inundantium. Hi enim miseri homines pro solito ludo tolerare cogebantur, quamquam post hujusmodi prodigiosam omnium rerum dilapidationem cum conjugibus et liberis Saguntinæ et intolerabili fami, in qua ossa eripuere, plorantibus liberis parentes reservarentur. Horrens tamen refero miserandum casum, quem lacrymosa querela efferebant. Quocumque ventura nuntiabantur illa Lutherana portenta, sive furiæ infernales, mox imbecillis ætas, teneræ virgines, pudicæ matronæ a silvarum latebris præsidium vitæ petentes, dulcia sollicite portabant pignora matres, tutiorem credebant immanium ferarum, quam crudelium hæreticorum congressum; sed intolerabilis frigorum vis quasdam ex ipsis miserabili morte con-

sumpsit, quasdam incurabili manuum pedumque ac reliquorum membrorum rigore congelatas, ad lacrymabile memorandumque singularis crudelitatis exemplum reservavit. Nec minus horrendum est audire, quomodo decrepitas anus inhumanissima et inaudita petulantia violaverant : siquidem ob senium et morbos vix respirantes, postquam cervicibus earum volas a jumentis abstractas alligassent, atque in orbem saltatorium, quem quotidie versabant (miserabile visu) coëgissent, huc illucque distractas, semianimes corruere fecerunt : neque his contenta Lutheranorum nequitia, pulveres bombardarum primum calvis verticibus earum deinde verecundioribus membris (proh pudor!) adhibitos combusserunt, suamque vertiginosam choream circum circa collapsas more emissarum equarum hinniendo, calcitrando, mordendo ducentes, mores humanos ita penitus abjecerunt, quippe sibi ipsis vetuerant, ne humano sermone (quo solo a pecudibus distabant) uterentur. Quapropter alii ullulantium more horrisonas dedere voces; alii raucos extulere mugitus; alii plenis deformitatis gestibus torvos ore fremitus edebant; alii more scenico decursantes pugnis se mutuo contundebant; alii sævientium canum exemplo invicem oblatrabant; sicque adulterino oris habitu ridiculam sibi formam consciscentes, patulisque buccarum rictibus lascivientes effœminatorum animorum dissolutam mollitiem enormi intemperantiæ luxu prodiderunt, propriamque moribus originem, ac suum quisque genus talis conversatione fatebatur; aliis etiam incredibilibus sceleribus hæc scelera cumulavere, quæ ego prætermitto, et facile patior celari, ne in ista Patria una tantorum facinorum immanitas aut extitisse, aut non vindicata esse videatur. Sed nunquid vindicatum fuit in tam abominandam non nequitiam sed insaniem? nequaquam; nullatenus enim offendendi videbantur : quando quidem per ipsos tanquam operarios restituenda erat desolata Respublica, eligendi ex ipsis christianæ disciplinæ censores, et legum vestrarum interpretes ac totius Regni judices, superandi per eos inimici, et seductores populi nostri. At quinam seductores? presbyteri (si Deo placet) illi, et monachi, onera terræ, vastitates populi, Pharisæi, hypocritæ, qui ad onera divinarum et humanarum legum, ad importabile mandatorum Dei jugum, ad bonorum operum necessitatem, ad temperantiam, ad prudentiam, ad justitiam sedu-

cere moliebantur Christianos homines; qui liberrime per solam fidem absque illa Divinorum mandatorum hypocrisi evolarent, præmiandi potius, quam puniendi erant; quorum eximia fortitudine evertendi erant parietes sacrarum ædium, templa, imo tota Patria non solum ornamentis omnibus, sed etiam viris optimis spolianda, desolanda monasteria, confringendæ, et diripiendæ campanæ, comburendæ Sanctorum imagines, depopulanda Xenodochia atque inde expellendi incurabilibus ægritudinibus affecti, ejiciendæ ex claustris Deo consecratæ virgines et in publica prostibula unacum totius patriæ castimonia relegandæ, similiaque complura mundanæ felicitatis obstacula ab isto regno per tales patriæ zelatores removenda. Itaque totius Reipublicæ nostræ regimine ad eos devoluto tam dissoluta, tam perdita, tam nummaria, tam crudelia judicia exercentur in miseram plebem nostram, ut longe tolerabilius æstimaret, hostilem in modum a quocumque Tyranno vexari, quam ad talium nefariorum hominum tribunal advocari; quamobrem ita justitia vobiscum rarescit, ita impietas et avaritia et cupiditas et libido a majoribus in minores diffusa crebrescit, ut si qui forte fuerint inter nos boni, prædæ sint sceleratis, ac divexentur undique ab injustis; soli mali opulenti sint, boni vero in omnibus contumeliis atque in egestate jactentur, jus omne confundatur et leges intereant; nihil inter nos quispiam palam habeat, nisi aut male quæsitum, aut defensum manu, audacia, ut vi omnia possideantur: non fides in hominibus, non pax, non humanitas, non pudor, non veritas, atque ita neque securitas, neque regimen, neque requies ulla a persecutoribus relinquitur; adeo ut non jam metu gravioris servitutis, cum gravissimam patimini, sed a mortis repetenda libertate terreamini; nec modo leges et religio, sed obsecratio etiam dignissimorum civium, leges et religionem efflagitantium, per summum contemptum repudiatur ab eis, quibus Dei nomen contumeliæ ac ludibrio est: quique abjecta omni humanitate, cum sint omnibus flagitiis et sceleribus inquinitissimi se solos religiosos clamitant, atque semetipsos super omne id, quod dicitur Deus, nimis impie efferentes, omnia Divina et humana pervertunt, patrimonia potentium per damna miserorum adaugent; partiuntur inter pessimos bonorum suppellectilem; fingunt patriæ defensionem; pauperum subventionem; Reipubli-

cæ restitutionem; ut honesta nomina turpissimis facinoribus imponant, sicque Respublicæ, ad expiandas egestates reprobissimorum hominum crudelissime occupantur. Quocirca omnes cives vestri miseri sint necesse est, aut se misere mentiri cogantur, committuntque ob id non raro execranda perjuria; adeo ut jam jusjurandum apud vestros pro joco habeatur, promissiones, pacta, literæ, sigilla, instrumenta vestra etiam in Cancellaria Regia tam fragilem fidem apud omnes habent, ut Regni et Regis honorem non parvam labem inde contraxisse constet. Siquidem apud Lubecenses in legatione vestra, associato mecum genero Regis Joanne Comite Hoyense, constitutus, audivi in proverbio versatum, literas Regis Gustavi, nihil pensi præter ceram atramento et papyro impressam habere. O infelicem Regiam indignitatem tam perniciosis consiliis indignissime seductam et diffamatam. O perdidissima consilia, quibus inclyta patria funditus periclitatur, o nefarios consultores, o publicas patriæ pestes, civium clades, cleri et nobilitatis ruinas, Terrarum, Oppidorum, Civitatum vastitates et sempiternas totius Regni maculas. O tempora, o mores, o homines a pueritia non solum intemperantia et scelere, sed etiam consuetudine et studio in omni flagitioso facinore, violentia, rapina, cæde versatos, tot bonorum hominum Judices constitui. Profecto longe utilius et honestius fuisset Regi et vobis, exemplum illius optimi legislatoris Moysis, cui et ipse Dominus loquebatur facie ad faciem, sicut solet homo loqui ad amicum suum, cum prudentem Ethnicum Jethro opportuna consulentem audivit, ejusque consilio viros sapientes timentes Dominum, amantes veritatem, detestantes avaritiam, Judices populi ordinavit. Insuper in singulis civitatibus eligebantur septem judices, virtute et studio industriæ accepti, quorum unusquisque duos habebat Levitas in lege peritos. Quod si contingebat, Judices illos ambigere de sententia aliqua, ascendebant ad summum sacerdotem, et quicquid ille judicabat, fiebat; et si quis ejus sententiæ non obediebat, interficiebatur, Regique præceptum erat, ne sine consilio Pontificis quicquam ordinaret.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTE.

Les pièces justificatives qui suivent se rapportent aux pages suivantes du texte, savoir :

N° 1,	page 225,	ligne 29.
2,	229,	8.
3,	230,	23.
4,	234,	27.
5,	*ib.*,	*ib.*
6,	237,	28.
7,	*ib.*,	*ib.*
8,	243,	29.
9,	330,	15.
10,	332,	18.
11,	335,	1.
12, sans renvoi.		



